PR [A a+b- Revue]

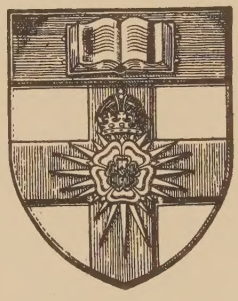

UNIVERSITY OF LONDON
LIBRARY

SHL
WITHDRAWN

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. ERNOUT
PROFESSEUR HONORAIRE
AU COLLÈGE DE FRANCE

ET

P. CHANTRAINE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

MEMBRES DE L'INSTITUT

ANNÉE ET TOME XXXII
(84e de la collection)

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11

1958

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INDVSIVM, INDVSIARIVS, INDVSIATVS

Le mot *indusium* n'est attesté que dans Varron, d'abord dans un fragment du *de Vita Populi Romani* cité par Nonius, 542, 22, s. u. *subūcula* : *posteaquam binas tunicas habere coeperunt, instituerunt uocare subuculam et indusium* (*indusium* est, du reste, une correction de l'Aldine ; les manuscrits ont *indussam* ou *indusiam*, cette forme-ci dans l'Index marginal de B^A) ; une autre fois dans le *De Lingua Latina* du même Varron, l. V, 131, où il donne l'étymologie d'un certain nombre de noms de vêtements. Le texte est corrompu, comme il arrive fréquemment dans ce traité ; voici comment le restitue J. Collart d'après Goetz-Schoell[1] :

Prius deinde ⟨ind⟩utui[1], *tum amictui quae sunt tangam. Capitium ab eo quod comprehendit pectus, id est, ut antiqui dicebant, capit. Indutui alterum quod subtus, a quo subuculas ; alterum quod supra, a quo supparus, nisi id quod item dicunt Osce. Alterius generis item duo, unum quod foris ac palam, palla ; alterum quod intus, a quo ⟨indusium ut⟩*[2] *intusium, id quod Plautus dicit* :

Indusiatam[3], *patagiatam, caltulam*[4] *ac crocotulam.*

Apparat. 1. deinde utui *F φ f : corr.* B, *Turnebus* // 2. *add. Goetz-Schoell in appar.* // 3. indusiatam *G. S. ex Plauto* // 4. caltulum *codd. : corr. Laetus ex Plauto.*

C'est de ce passage que Nonius s'est inspiré dans la glose, p. 539, 35 :

Indusium est uestimentum quod corpori intra plurimas uestes adhaeret quasi intusium. Plautus in Epidico (231) :

Indusiatam, patagiatam, caltulam aut crocotulam.

L'explication par *intus* n'est qu'une étymologie à la Varron et ne vaut pas plus que celles qu'il donne de *capitium* ou de *supparum* ou de *palla*. D'autre part, le rattachement à *induō* « revêtir » n'explique ni l'*ŭ* en face de *indūtus*, *indūmentum*, ni le maintien de *s* vocalique. Aussi J. B. Hofmann, dans la troisième édition du *Latein. etymol. Wörterbuch* de Walde, après avoir combattu ces deux étymologies, en indique avec hésitation une troisième : « vielleicht Umgestaltung eines gr. ἔνδυσις « Anzug » (das freilich erst spät belegt ist ; vgl auch ἔνδυτον [l. ἐνδυτόν]] ds.) o. a. entsprechenden Wortes ». Toutefois, sans doute à cause de l'apparition tardive de ἔνδυσις

1. J. Collart, Varron, *De lingua latina*, l. 5, Paris, Les Belles-Lettres, 1954.

en grec, du moins au sens de « vêtement[1] », il a renoncé, dans l'article *indusium* du *Thesaurus*, à mentionner, même avec un doute, cette étymologie et se contente d'indiquer : *orig(inis) inc(ertae); derivatur vulgo ab* induere, *id quod sonorum ratione vetatur* (*Thes.* L. L. VII, I, 1273, 35 sq.). Tout s'éclaire, pourtant, si l'on replace dans son contexte l'adjectif *indusiātus* auquel se réfère Varron. On lit dans l'*Aulularia*, v. 508 sqq. (sénaires iambiques), au cours d'un monologue où Mégadore évoque les dépenses que font les femmes pour leur toilette :

Stat fullo, phyrgio, aurufex, lanarius;
Caupones patagiarii, indusiarii,
Flammarii, uiolarii, carinarii,
Aut manulearii, aut † murobatharii †,
Propolae linteones, calceolarii,
Sedentarii sutores diabathrarii;
Solearii astant, astant molocinarii;
Petunt fullones, sarcinatores petunt;
Strophiarii astant, astant semul sonarii.
Iam hosce apsolutos censeas : cedunt, petunt
Treceni, quom stant phylacistae in atriis
Textores limbularii, arcularii.
Ducuntur, datur aes. Iam apsolutos censeas
Quom incedunt infectores corcotarii,
Aut aliqua mala crux semper est quae aliquid petat.
. . . . . .
Vbi nugigerulis res soluta est omnibus,
Ibi ad postremum cedit miles, aes petit.
Itur, putatur ratio cum argentario...

et dans l'*Epidicus*, v. 221 sqq., où l'esclave Epidicus décrit à son vieux maître, Périphanès, la courtisane qui attendait son fils, Stratippoclès, à son retour de la guerre (septén. troch.) :

EP. *Ea praestolabatur illum apud portam.*
PE. *Viden ueneficam?*
EP. *Sed uestita, aurata, ornata, ut lepide, ut concinne, ut noue!*
PE. *Quid erat induta? An regillam induculam an mendiculam?*
EP. *Inpluviatam, ut istae faciunt uestimentis nomina.*
〈PE.〉 *Vtin inpluvium induta fuerit?*
EP. *Quid istuc tam mirabile est?*

1. Voici l'article du *Lexicon* de Liddell-Scott : ἔνδυσις, -εως (ἡ) ἐνδύω *entry*, coined by Pl. Cra. 419 c; [σελήνη] ἐν Κρόνου ἔνδυσει Alex. Trall. 12. 2. = κατάδυσις, Hsch. II. *putting on*, ἱματίων I *Ep. Pet.* 3. 3; *dressing, dress*, LXX Es. 5, 1, Aristeas 96, Agatharch. 57. — Le mot est un des nombreux exemples du passage du sens abstrait au sens concret; cet emploi des noms à suffixe *-ti-* est attesté de tout temps en grec et apparaît surtout dans des mots de caractère technique (par ex., ἐπίχυσις « verseuse ») et de couleur populaire; cf. Chantraine, *Formation des noms en grec ancien*, p. 288.

Quasi non fundis exornatae multae incedant per uias.
. . . . . .
Quid istae quae uestei quotannis nomina inueniunt noua?
230 *Tunicam rallam, tunicam spissam, linteolum caesicium,*
Indusiatam, patagiatam, caltulam aut crocotulam,
Supparum aut subnimium, ricam, basilicum aut exoticum,
Cumatile aut plumatile, carinum aut gerrinum; gerrae maxumae!
Cani quoque etiam ademptumst nomen.
PE. *Qui?*
EP. *Vocant Laconicum.*

On voit que les dérivés de *indusium* qu'offrent ces deux textes, *indusiārius*, *indusiātus*, se trouvent dans des énumérations plaisantes où les formes grecques se trouvent mêlées à des formes latines, les premières représentées : *patagiārii*, *patagiātam* (dans les deux cas à côté de *indusiārii*, *indusiātam*), dérivées de *patagium* qui suppose un gr. *παταγεῖον ou *πατάγιον, de πάταγος « bruit, entrechoc », que l'abrégé de Festus définit, p. 246, 27 L ; *patagium, est quod ad summam tunicam adsui solet, quae et patagiata dicitur et patagiarii qui eius modi faciunt* ; et Nonius 540, 28 : *patagium, aureus clavus qui pretiosis uestibus inmitti solet. Plautus Epidico* (231) : *patagiatam, indusiatam; Naeuius Licurgo* (43) : *pallis, patagiis, crocotis, malacis mortualibus* ;

carinārii, dérivé de *carinus* qu'on lit dans *Ep.* 233, sans doute emprunt au gr. καρύινος « couleur brou de noix » (de κάρυον)[1]. *Carinum* est la leçon du palimpseste ; les Palatins ont *garinum*[2] ; Nonius, 541, 30 et 549, 29, *cariarii*, et 548, 37, *cerinum, a cerae colore. Plautus in Epidico* (233) : *plumatile aut cumatile, cerinum aut gerrinum* ; mais *cērinum* est impossible dans ce septénaire trochaïque, qui, du reste, présente d'autres difficultés.

murobathārii, forme sans doute corrompue, mais dont l'origine grecque n'est pas douteuse, qu'on lise avec Leo *myrobaptārii* ou *mālobathrārii* ou, avec Camerarius, *murrobathrārii*.

diabathrārii : cf. P. F. 65, 13 : *diabathra* : *genus solearum Graecanicarum*, et Varron, *L. L.* 7, 53, qui cite un exemple de Naevius, *Trag.* 54 : *diabathra in pedibus habebat, erat amictus epicroco.*

molocinārii : cf. Nonius 548, 17 : *molochinum a graeco, color floris similis malui. Caecilius Pausimacho* (138) :

Carbasina, molochina, ampelina.

Plautus in Aulularia (514) *institores molochini coloris molocinarios appellauit*[3].

1. C'est, du reste, le seul exemple de cette forme ; Pline a deux exemples de la graphie grecque *caryinus* ; le Dioscoride latin, un exemple de la graphie *carenus*.

2. *Garinum* est sans autre exemple ; l'expliquer comme un dérivé de *garum* du gr. γάρον « sauce de poisson » ne donne pas un sens acceptable. Cf., plus bas, *gerrinum*.

3. De μαλάχη ou μολόχη « malua siluestris », le grec a les dérivés μαλάχιον, μαλάχι-

strophiāriī, de στρόφιον, que Nonius, 538, 7, définit : *fascia breuis quae uirginalem horrorem cohibet papillarum*, en citant un exemple de Turpilius, *Philopatro*, 196, qui illustre bien sa définition :

Me miseram, quid agam? Interuias epistula excidit mi!
Infelix inter tuniculam ac strophium conlocaram.

Cf. Catulle, 64, 65 : *Non tereti strophio lactentes uincta papillas.*

Strophium est la transcription savante du grec, qui a succédé à une forme plus ancienne venue par voie orale : *stroppus* ou *struppus*, de στρόφος. Cette dernière, sans doute empruntée par l'intermédiaire de l'étrusque, semble avoir été réservée à des ornements sacerdotaux, comme l'indique la glose de Festus, 410, 6 sqq. : *stroppus est, ut Ateius Philologus existimat, quod Graece* στρόφιον *uocatur, et quod sacerdotes pro insigni habent in capite. Quidam coronam esse dicunt, aut quod pro corona insigne in caput inponatur, quale sit strophium. Itaque apud Faliscos diem festum esse qui uocetur Struppearia, quia coronati ambulent, et a Tusculanis quod in puluinari inponatur Castoris, struppum uocari.*

zōnāriī (ou *sōnāriī* avec la notation ancienne du ζ par *s*), de ζώνη (ζωνά) « ceinture ». Le sens de « fabricant de ceintures » se retrouve dans Lucilius, lib. XXX, 46, ap. Non. 118, 6 :

curare, domi sint
Gerdius (= γέρδιος), *ancillae, pueri, zonariu', textor.*

et Cicéron, *pro Flac.* 17. Plaute joint plaisamment *zōnārius* à *sector*, *Tri.*, 862, dans le sens de « coupeur de bourses ».

caltulam, acc. fém. sing. de *calt(h)ulus*, *crocōtulam* (*corcō-*), de *crocōtulus*, dérivés, *caltulus* de *calt(h)a*, nom de fleur, sans doute le « souci officinal », qui semble emprunté à un gr. *κάλθη non attesté, mais dont la finale rappelle *ment(h)a* de μίνθη, mot « méditerranéen » ; *crocōtulus* de *crocōtus*, adjectif tiré de *crocus*, gr. κροκός « safran » ; cf. Nonius 528, 24 : *caltulam et crocotulam, utrumque que a generibus florum translatum, a calta et a croco.* Et Nonius, après avoir cité des exemples de Virgile, *Bu.* 2, 50, *pinguia luteola pingit uaccinia calta*, Plaute, Novius et Naevius déjà vus, ajoute ce texte de Varron : *sed caltulam Varro de Vita Populi Romani lib. I palliolum breue uoluit haberi : caltula est palliolum praecinctui, quod nudae infra papillas praecinguntur : quo mulieres nunc et eo magis utuntur, postquam subuculis desierunt.* Il semble, d'après ce texte, que Varron ait pris l'adjectif *caltula* (*tunica*) « corsage couleur de souci » pour un substantif, à moins d'admettre qu'à son époque, le sens premier de *caltula* était oublié et que l'adjectif était employé comme le nom d'un soutien-gorge, sans désignation de couleur.

νος (μολόχιον, -χινος). Outre cette bonne étymologie, Nonius, p. 540, 24, en donne une autre fantaisiste : *molucina* (ou *mollicina*) *uestis a mollitie dicta. Nouius Paedio* (71) :

Molucinam, crocotam, chiridotam, ricam, ricinum.

On trouve dans Novius les mêmes mots que dans Plaute et un mot nouveau : *chiridotam*, du gr. χειροδωτός « manicātus » ; cf. Thes., s. u.

basilicum, *exōticum* de βασιλικός, ἐξωτικός ; *lacōnicus* = λακώνικος, cf. *thalassicus* Mil. 1179 et 1282 = θαλασσικός. L'adjectif et l'adverbe, *basilicus*, *-cē*, sont assez fréquents dans Plaute, mais c'est le seul endroit où *basilicum* désigne une robe « à la royale » ;

exōticus « aduentīcius, peregrīnus » (cf. Non. 108, 1 et 540, 19) ne pose pas de question, non plus que *lacōnicus* et *thalassicus* (*thalassīnus* Lucr. 4, 1127).

cūmatile, *plumatile*, « couleur de flot (κῦμα) », « couleur d'eau sale (πλύμα) », avec, sans doute, jeu de mots sur *plūma*, « couleur de plume(s) », c'est-à-dire « bariolé »?

carinum? Voir plus haut, p. 9.

gerrinum, mot de forme et de sens incertains ; c'est la leçon des manuscrits de Plaute ; Nonius a *gelinum* ; L. Mueller a proposé *cērinum* (de *cēra*) qu'adopte Lindsay, ce qui ne facilite pas la scansion et détruit l'allitération et la plaisanterie : *gerrinum*, *gerrae maxumae*. Plaute a rapproché l'adjectif de *gerrae*, emprunt au sicilien γέρρα· αἰδοῖα. On peut voir dans *gerrinum* un dérivé de γέρρον « osier » ; on a proposé aussi de le rattacher à *gerres* « anchois », d'origine inconnue : « *videtur a* gerres *iocose dictum* », dit l'auteur de l'article du *Thesaurus*, en s'appuyant sur le fait que *garum* et *gerres* sont unis dans une locution proverbiale : *addidistis*, *ut dicitur*, *garo gerrem*, *cum deorum nominibus addidistis res turpes* (Arnobe, *Nat.* 5, 44). Il est impossible de fixer le sens de cet adjectif, peut-être fictif et créé par Plaute pour amener l'exclamation qui le suit : en tout cas, l'appartenance grecque est probable.

supparum : défini par Festus 407, 6 : *supparus uestimentum puellare lineum*, *quod et subucula*, *id est camisia dicitur*. *Afranius* (123) : *Puella non sum*, *supparo si induta sum* ; cf. Nonius 540, 8 : *supparum est linteum femorale usque ad talos pendens*, *dictum quod subtus appareat*. Le mot, venu par l'osque, est un emprunt au gr. σίφαρος « voile », cf. pour le sens *carbasus*, de κάρπασος « voile » et « vêtement de lin », et il n'y a pas lieu de mettre en doute cette étymologie, comme le font Liddell-Scott et J. B. Hofmann ; mais l'étymologie populaire l'a déformé en le rapprochant de *sub-* et *supparō* « ajuster », pour en faire un synonyme de *subūcula*. Plaute, dans le passage de l'*Epidicus*, l'imagine composé de *sub* et *parum* « peu », le « vêtement trop peu », pour l'opposer à l'adjectif qu'il forge ensuite, *subnimium* « le vêtement de trop ».

C'est dans cette série que se rangent, naturellement, *indusium*, *indusiātus*, *indusiārius*. L'emprunt rend compte de l'*u* bref, de l'*s* intérieur et du sens : c'est un des nombreux termes techniques relatifs au vêtement ou à la parure, dont Nonius a cité quelques-uns dans des chapitres XIV et XVII *de genere uestimentorum* et *de colore uestimentorum*, sans en épuiser la liste, et sans toujours les comprendre. Si le nom *indusium* n'apparaît dans aucun texte en dehors de la glose de Varron, l'adjectif *indusiātus* est deux fois dans Apulée, *Met.* 2, 19 : *pueri calamistrati*, *pulchre indusiati*, et 8, 27 : *uariis coloribus indusiati* (scil. *sacerdotes deae Syriae*). De l'adjectif on tirera un verbe *indusiāre*, dont Martianus Capella fournit deux exemples : 1, 65 : *cum Tonantem exuviis indusiari publice cernerent* (scil. *Parcae*) ; 2, 114 :

lana, qua... indusiari perhibent Indicae prudentiae uates ; chez ces deux auteurs, ce sont, par pédantisme, des synonymes archaïques de *uestītus*, *uestīre*. Nous ne savons pas quelle sorte de vêtement désignait au juste l'*indusium*. Si l'on en croit le fragment de Varron qui l'oppose à *subūcula*, ce serait un vêtement de dessus ; mais, dans le *De lingua Latina*, ce même Varron explique *indusium* par *intus* et en fait un vêtement intérieur ; explication que Nonius reproduit religieusement. D'autre part, on a vu que, dans *Epidicus*, v. 223, Plaute a un substantif *indūcula*, dont c'est le seul exemple, synonyme de l'usuel *indūmentum* (fait comme *uestīmentum*), qu'Isidore, *Orig.* 19, 22, 2, explique à son tour par : *quod intus ad corpus induitur, quasi indumentum*. Plaute rapproche correctement *indūcula* de *induere* ; le mot est formé avec le suffixe de diminutif, plutôt que d'instrumental, et c'est sans doute sur ce modèle qu'a été bâti *subūcula*[1].

Les passages de l'*Aulularia* et de l'*Epidicus* cités plus haut fournissent un bon exemple de la variété et de la richesse du vocabulaire plautinien : mots latins, mots grecs ou semi-grecs, peut-être un mot osque, sans compter les mots inventés. Là même diversité apparaît dans l'emploi des formations suffixales et des mots composés :

a) Mots en *-ō, -ōnis* désignant ceux qui exercent un métier : *cōpō* ou *caupō*, correspondant au gr. κάπηλος « boutiquier, revendeur » ; *fullō* « foulon », *linteō* « linger », auquel se substituera *linteārius* (*-ria*) ; *phyrgiō*, issu par métathèse de *phrygiō* « brodeur à la phrygienne », hybride dérivé de Φρύξ « Phrygien » ; cf. Nonius 3, 15 sqq.

b) Mots grecs :

propola = προπώλης « revendeur » ; *phylacista* = *φυλακιστής (non attesté) « qui monte la garde, geôlier », que Wilamowitz a corrigé en *thylacista* = θυλακιστής « fabricant de sacs, maroquinier », dérivé, non attesté lui aussi, de θύλακος « bourse, sac », qui convient mieux pour le sens.

c) Noms d'agent en *-tor* :

infector « teinturier » ; *sarcinātor* « raccommodeur, repriseur » ; cf. Nonius 175, 33, qui cite un exemple de Lucilius, l. XXVIII, 45 : *sarcinatorem esse summum, suere centonem optume*, et 56, 22 : *sūtor, textor.*

d) Dérivés en *-ārius* indiquant des gens de métier ; c'est la classe la plus abondamment représentée, et sans doute le type de mot le plus populaire, correspondant à des composés grecs en -ποιός : *arculārius* « fabricant de coffrets » (*arcula* diminutif de *arca*), ἅ. λ. = gr. κιβωτοποιός ; *argentārius* « changeur, banquier » (cf. *Thesaurus*, s. u. ; le sens de « fabricant d'objets

1. L'*u* long est attesté par le vers d'Horace, *Epist.* I, l. 95 :

Occurri, rides ; si forte subucula pexae
Trita subest tunicae

Le mot est bien vivant en latin (Suét., *Aug.* 82 ; Vulg., *Levit.* 8, 7). Il est demeuré sous la forme *subicula* dans le vieux français *souille* (cf. Meyer-Lübke, *Roman. etym. Wörterb.*[3], 8361), qui, d'après Littré, est encore usité dans quelques provinces au sens de « taie d'oreiller ». Un homonyme qui désigne une sorte de gâteau d'après Festus, p. 402, 25 sqq., est sans doute d'une autre origine : on en a rapproché le gr. σουβίτιλλος..

en argent » = ἀργυροκόπος, n'apparaît qu'à basse époque, et l'adjectif est dans cet emploi presque toujours précédé d'un nom : *artifex*, *faber*, etc.) ; pour le sens de « banquier », cf. *mēnsārius*, *mēnsulārius*, *nummulārius*, qui remplacent *trapezita* (*tarpessita*), mot plautinien, du gr. τραπεζίτης, et qui ne semble plus employé après lui ; *calceolārius* = ὑποδημοποιός, fabricant de *calceolī*, diminutif de *calceī*, et conservé dans ital *calzolajo* « chaussure » ; *carinārius* « teinturier en brou de noix? », de *carinus*, cf. plus haut, p. 9 ; *corcōtārius* (*crocōtārius*), ἅ. λ. « teinturier en safran », dérivé de *corcōta*, *crocōta* (crocei coloris uestis » (Non. 549, 27), gr. κροκωτός, avec même métathèse que dans *phyrgiō*, *corcodīlus*, *tarpessita*, etc. ; *diabathrārius*, ἅ. λ. « fabricant de *diabathra* », du gr. διάβαθρον « sandale, pantoufle à l'usage des femmes » ; *flammārius*, ἅ. λ. que l'abrégé de Festus, p. 79, 19, donne sous la forme *flammearii*, *infectores flammei coloris* ; *indusiārius*, v. plus haut ; *lānārius* « lainier » ; *limbulārius* (*limbo-*) « fabricant de franges ou de ganses », *limbula*, diminutif de *limbus* « bandeau » glosé θυσανοπράκτης ; *manuleārius*, ἅ. λ. « fabricant de manches ou de manchettes », *manuleus* ou *manulea*, diminutif de *manus*, comme *eculeus* de *equus*, glosé χειρίς ou χειρίδιον ; cf. Isidore, *Orig.* 19, 22, 8 : *manuleata* (cf. Plaute, *Pseud.* 738 ; *manicleata* codd. Isid.) *tunica*, *id est manicata*, *eo quod habeat manicas*, *quam* χειροδύτην (cf. *Thes.*, s. u. *chiridotus* = χειροδωτός, et plus haut, p. 10, n.) *Graeci uocant* ; Virgile emploie *manica*, *Aen.* 9, 616, et Cicéron connaît *manicātus*, *Catil.* 2, 22 ; on lit dans une inscription *C. I. L.* VI, 131 (ann. 177 après J.-C.), dans une liste de gladiateurs : *Demosthenes manic⟨arius⟩*, « fortasse ii qui manicas gladiatorum fabricabant » (Dessau) ; peut-être un gladiateur muni de brassards ; *molocinārius*, **murobathārius*, *patagiārius*, *strophiārius*, hybrides gréco-latins, v. plus haut, p. 9 sq. ; *sedentārius*, adjectif dérivé de *sedēns* (cf. *praesēns*, *praesentārius*, etc.), ici apposé à *sūtor* « cordonnier qui travaille assis », l'épithète marque la caractéristique de la profession ; *soleārius* « fabricant de sandales » (*soleae*) ; *uiolārius* = ἰοβάπτης « teinturier en violet » ; *sōnārius* (= *zōnārius*), v. p. 10.

e) Mots composés :

aurufex : orfèvre ; *nugigerulus*, ἅ. λ. « porteur de colifichets » (*nugae*), que Nonius, p. 144, 17, remplace par *nugiuendus* dans la citation qu'il fait de ce vers de l'*Aululaire*.

La variété n'est pas moins grande dans les adjectifs : adjectifs en *-to-* : *spissus* « épais, serré », de *spid-to-s*, cf. gr. σπιδνόν · πυκνόν, συνεχές, πεπηγός Hesychius ; en *-lo-* : *rallus*, qui peut s'expliquer soit par **raro-lo*, de *rarus*, comme le fait Nonius 539, 15 : *ralla uestis dicta a raritate*, soit par **rād-lo-* « rāsilis », qui désignerait une étoffe de laine rase ; en *-ulo-*, *caltulus*, *crocōtulus* (*corcō-*), dont la formation rappelle le type *caerulus* « couleur de ciel », de *caelum* avec dissimilation ; en *-eolus* dans *linteolum*, dérivé de *linteum*, cf. *argenteolus*, *Rud.* 1269, *aureolus*, *Epid.* 140, *Rud.* 1156 ; en *-inus* : *carinus*, *gerrinus*? ἅ. λ. dont on rapprochera *ampelinus* « couleur de raisin », ἄμπελος, *carbasinus* « couleur de lin », κάρπασος, dans Caecilius cité par Nonius 548, 16, *prasinus* de πράσινος « couleur de [vert] poireau », *cerasinus* « couleur de cerise » (Pétrone), etc. ; en *-ātus*, *impluuiātus*, ἅ. λ., que Nonius, p. 548, 21, faute d'avoir compris la plaisanterie de Plaute : « (tu-

nique) à l'impluvium », c'est-à-dire « ayant coûté le prix d'un *impluvium* », explique par *inpluviatus color, quasi fumato stilicidio inplutus, qui est Mutinensis quem nunc dicimus* ; *indusiātus, patagiātus*, v. plus haut, p. 9 ; *caesīcius* « découpé », ἅ. λ. dérivé de *caesus* comme *emptīcius* de *emptus*, et dont Nonius, p. 539, 31, donne cette fois une explication à moitié correcte : *caesicium linteolum dicitur purum et candidum, a caedendo, quod ita ad candorem perueniat, uel quod oras circumcisas habeat* ; en *-tilis* : *cūmatilis, plumatilis*, v. plus haut, de même type que *aquātilis, umbrātilis* ; en *-icus*, d'après des types grecs en -ικος : *basilicus, exōticus, Lacōnicus, thalassicus* ; des diminutifs en *-illus* et en *-(c)ulus* : *regillus* et *mendīculus* : le premier, qui désigne un vêtement à plis tombant droit (de *regō*, cf. *rēctus*), a été rattaché plaisamment par Plaute à *rēgius* « royal », de *rex*, pour amener le jeu de mots par antithèse avec *mendīculus* (comme *pauperculus, Poe.* 586), dérivé de *mendīcus* « mendiant » (cf. *supparum-subnimium*). Festus, p. 364, 21, a donné le sens exact de *regillus* : *-is tunicis, albis, et reticulis luteis utrisque ⟨re⟩ctis, textis sursum uersum a stantibus, pridie nuptiarum diem uirgines indutae cubitum ibant ominis causa, ut etiam in togis uirilibus dandis obseruari solet* ; mais Nonius, lui, p. 539, 9, a pris la plaisanterie de Plaute au sérieux, ce qui n'étonne pas de lui : *regilla, uestis diminutiue a regia dicta, ut et basilica.* Cet adjectif *mendīculus* de fantaisie n'est pas autrement attesté, mais on lit dans une glose, *C. G. L.* III, 323, 34 : ποικίλιον : *mendiculeia*, qui semble prouver que, grâce à Plaute, le mot a pris une existence réelle : *mendīculeia*, où Wilhelm Heraeus, *Kl. Schriften*, p. 95, a vu « wohl eine Art *cento* für Sklaven », est à *mendīculus* comme *lēguleius* « chicaneur » (Cic., Quint.) à **lēgulus*, dérivé de *lēx, lēgis* ; *locūtuleius* « grand bavard », *secūtuleia* « raccrocheuse qui court après les hommes » à **locūtulus*, **secūtulus*, où le suffixe indique la profession comme dans *legulus* « cueilleur » (cf. la formation populaire en *-a* dans *assecula*, de *assequor*). Ce sont des formes populaires de sens péjoratif (cf. Gellius I, 15, 20 ; Nonius 50, 8 ; Pétrone, *Sat.* 81, 5) peut-être créées sur *plebeius*. Avec cette même valeur, Trimalcion, *Sat.* 75, 9, traite sa femme Fortunata de *sterteia* « ronfleuse », adjectif bâti directement sur *stertō*. Peut-être faut-il ranger dans cette catégorie les noms propres très nombreux du type *Appuleius, Canuleius* ; cf. Wilh. Schulze, *Z. Gesch. latein. Eigennamen*, p. 457 sqq., qui auraient été à l'origine des noms ou des surnoms moqueurs soulignant un défaut ou un ridicule.

Il fallait toute la virtuosité de Plaute pour créer et manier ce vocabulaire, dont l'abondance fait songer à certaines pages de Rabelais. Comme on l'a vu, un grand nombre de ces créations sont restées sans lendemain ou n'ont pas dépassé la langue des comiques ou des satiriques de l'époque républicaine. Seuls les glossateurs, à partir de Varron, les ont recueillies sans toujours les comprendre : ainsi s'expliquent les contresens qu'ils ont pu faire, entre autres, sur *indusium*, et le *non liquet* auquel se sont résignés les auteurs de dictionnaires modernes.

A. ERNOUT.

INSCRIPTIONS GRECQUES DE SIDÈ EN PAMPHYLIE

(ÉPOQUE IMPÉRIALE ET BAS-EMPIRE)

En ces dix dernières années, un groupe d'archéologues de l'Université de Stamboul, dirigés par le professeur d'archéologie à cette Université, Arif Müfid Mansel, a entrepris des fouilles importantes dans les villes grecques de la Pamphylie. Après une exploration préliminaire[1], ils se sont attaqués à la ville de Pergè et ils ont publié les résultats de leurs fouilles dans la nécropole dans un rapport publié par le *Türk Tarih Kurumu* (*Société d'histoire turque*), qui subventionne ces travaux[2]. Peu après, Arif Müfid Mansel reporta ses efforts sur un autre grand site de la région, la ville côtière de Sidè, et c'est là qu'il a fouillé depuis 1947, en dégageant les monuments principaux de la ville, avec de beaux résultats pour l'architecture et pour la sculpture. Récemment, il a transporté son chantier de nouveau à Pergè, où il a dégagé la porte monumentale de la ville, très curieuse par ses dispositions architecturales et son riche lot de sculptures et d'inscriptions des fondateurs mythiques qui entouraient des « fondateurs » du IIe siècle de notre ère, les Plancii Varii[3]. Deux rapports ont paru sur les fouilles de Sidè. Ils donnent une très abondante documentation archéologique et toutes les trouvailles épigraphiques. Ils sont rédigés en deux langues : en turc d'abord, et le texte est intégralement traduit en une langue européenne, qui a été soit l'anglais, soit l'allemand. C'est un exemple pour d'autres pays, s'ils veulent mettre vraiment la documentation avec leurs commentaires à la disposition du public savant international ; ainsi la Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie ou

1. Voir Arif Müfid Mansel, *Türk Tarih Kurumu, Belleten*, 1945, 138-145, avec les planches 7 à 38 (56 photos).

2. Arif Müfid Mansel et Aşkıdil Akarca, *Excavations and researches at Perge* (Publications du *Türk Tarih Kurumu*, Ve série, n° 8 ; 1949, 68 p. in-4° et 23 planches). Pour les inscriptions (nécropole), voir nos analyses, compléments et rectifications, avec étude sur diverses formules funéraires (βωμίς et βωμός, κενοτάφιον, κοράκωσις, εἰ δ' οὖν, οὐκ ἤμην, ταῦτα ὁ βίος ὃ βλέπετε), dans J. et L. Robert, *Bull. Épigr.* (*RÉG*) 1950, 204.

3. Brefs rapports préliminaires en cette décennie dans diverses revues, *Belleten*, *Fasti Archeologici*, *Anatolian Studies* (de l'Institut britannique d'archéologie à Ankara), *Anadolu*, *Am. J. Arch.* ; mais voir surtout maintenant le résumé d'ensemble d'Arif Müfid Mansel, avec belles illustrations : *Bericht über Ausgrabungen und Untersuchungen in Pamphylien in den Jahren 1946-1955*, dans *Arch. Anzeiger* 1956, 33-120. P. 109, n. 79, sur les fondateurs légendaires de Pergè ; certes le Delphien Labos n'est pas connu ; mais il faut certainement rapprocher la tribu delphique des Labyades (surtout le règlement *Sylloge*², 438 ; *I. Jur. Gr.*, II, n. 28, p. 179-198 ; Schwyzer, *Dial. gr. ex.*, 323) et son éponyme, Labys, néocore d'Apollon et eunuque, que P. Perdrizet a exhumé de textes obscurs (*RÉG*, 1898, 245-249 ; 1899, 40-42 ; pas d'article *Labys* dans *PW* ni dans le *Lexikon* de Roscher, mais Labys est cité, sans renvoi à l'article de Perdrizet, à la fin de l'article *Labyaden* de L. Ziehen dans *PW*, 1924).

Israël[1]. De brefs résumés sont préférables à l'absence de toute indication en une langue internationale[2]; cependant, j'oserai redire que, si l'on ne peut, pour des raisons économiques, donner le texte intégral en deux langues, c'est dans une langue internationale que l'on devrait donner le texte développé — le texte érudit, qui intéresse seulement soit le public savant international, soit, dans le pays même, les savants qui lisent aussi des langues étrangères. Je comprends parfaitement et je partage la préoccupation de mettre au courant des recherches archéologiques et historiques un public national qui ne lit pas de langues étrangères et qui peut contribuer à la découverte et à la publication des antiquités[3], par exemple des instituteurs, des médecins, etc.; c'est à eux que suffira un résumé, et même un résumé sera de beaucoup préférable parce que, débarrassé de la discussion et des références, il sera bien plus assimilable.

Le premier rapport sur Sidè faisait connaître les fouilles de 1947[4]. Celui que je présente ici concerne celles de 1948[5]. Elles ont porté sur le théâtre, avec dégagement de la *cavea* et d'une partie de l'orchestre, lequel fut transformé par un mur en un bassin utilisable pour les naumachies (ces travaux seront publiés plus tard, après le dégagement complet), — sur deux basiliques byzantines à la pointe sud de la presqu'île, qui seront publiées avec d'autres édifices byzantins (car Sidè fut prospère à l'époque byzantine et fut la capitale de la province de Pamphylie) par un spécialiste, Semavi Eyice[6], — sur la nécropole, — et sur l'agora, reconnue devant le théâtre, à peu près à l'angle des deux avenues à colonnades qui traversaient la ville, selon le plan habituel à cette époque; là un arc monumental, où Arif Müfid Mansel reconnaît celui qui a dû supporter un quadrige impérial et donner son nom au quartier des Τετραπωλεῖται; au centre de l'agora, un monument rond, qui est représenté sur les monnaies, est sans doute un temple de Tychè; aux environs, on a dégagé des maisons. Ce dernier ensemble est publié ici, ainsi que les recherches dans la nécropole. Les monuments sont publiés par le directeur des fouilles (p. 1-47, texte turc et allemand), les sculptures par Mme Jale Inan (p. 49-77, turc et allemand), trouvailles de l'agora et plusieurs sarcophages intéressants.

Pour les fouilles de 1947, l'étude et la publication des inscriptions avaient été confiées au numismate Clemens (Emin) Bosch, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Stamboul. Il n'était point spécialiste en ce domaine et ne s'en était pas informé suffisamment, et nous avons dû ajouter et

1. Cf. *Bull. Épigr.* 1948, 26 et 118.

2. Cf. *Bull. Épigr.* 1948, 249.

3. Cf. *Actes du IIe Congrès épigr. Paris*, 289.

4. Arif Müfid Mansel, Emin Bosch et Jale Inan, *Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Side im Jahre 1947* (Public. du *Türk Tarih Kurumu*, Ve série, no 11; 1951, 80 p. in-4° et 35 planches).

5. Arif Müfid Mansel, G. E. Bean et Jale Inan, *Die Agora von Side und die benachbarten Bauten, Bericht über die Ausgrabungen im Jahre 1948* (Public. du *TTK*, Ve série, no 15; 1957, 98 p. in-4° et 54 planches (outre un plan général de situation) de 162 plans, dessins ou photographies.

6. Voir déjà les *Actes du Xe Congrès Byz. Istanbul*, 130-133 et Pl. 17-20 : *La ville byzantine de Sidè en Pamphylie.*

corriger dans sa publication des choses essentielles[1], de même que nous avions modifié, en les analysant et les reproduisant, les inscriptions d'Attaleia et des environs, réunies au musée d'Antalya, qu'il avait éditées précédemment[2]. Il avait entrepris aussi l'étude des inscriptions de 1948, mais une longue maladie, terminée par une mort prématurée, l'enleva à cette tâche. Elle fut alors confiée, il y a déjà plusieurs années, à M. G. E. Bean, qui est le responsable de cette publication. Il avait trouvé l'illustration préparée par E. Bosch. Sauf pour une inscription sur mosaïque (n. 70, fig. 57) et un sarcophage, il n'y a aucune photographie. On donne les fac-similés préparés par E. Bosch. Cela vaut mieux que rien du tout[3], mais il faut dire que c'est une présentation désuète[4], qui ne permet aucune vérification, et qu'il nous faut des photographies des pierres ou des estampages, comme c'est devenu l'habitude dans les publications archéologiques, et qu'il les faut bonnes en elles-mêmes et bien reproduites[5]. Aux pages 79-98 (texte turc et anglais) sont publiées toutes les inscriptions de la campagne 1948, y compris celles de la nécropole et du théâtre et celles qui ont été trouvées occasionnellement sur le terrain, de même qu'on avait heureusement publié toutes celles de 1947. La numérotation, nos 45-80, continue celle du rapport précédent ; certains numéros n'ont que quelques lettres et auraient pu, au moins jusqu'à la fin des fouilles, être négligés (nos 67, 75-80), ou n'offrent pas actuellement de sens suivi (nos 64-66 ; mentions de dépenses et sans doute de constructions). Je vais les présenter aux lecteurs de cette *Revue*, qui verront l'intérêt de plusieurs d'entre elles, et j'aurai à rectifier mainte assertion de G. E. Bean, à expliquer des passages qui, à mon avis, n'ont pas été compris. Mes lecteurs habituels n'en seront pas très surpris, car, presque à chaque publication de G. E. Bean, j'ai été obligé dans le *Bulletin Épigraphique*, avec la collaboration de J. Robert, de faire de nombreuses remarques, de rectifier des affirmations ou négations et des raisonnements, de compléter largement la documentation et de montrer l'intérêt des textes, et, somme toute, assez souvent de refaire l'étude et de reprendre le commentaire, qu'il s'agisse d'inscriptions d'Araxa en Lycie[6], de Pergè[7], de la Pisidie[8], de la

1. *Bull. Épigr.* 1951, 219 *a* ; 1952, 156 (le surnom Ktistios, le quartier des Bomeitai (voir ci-après), le *forum Arcadianum* (φόρος, *forum*, avait été pris pour un impôt), les titres en abrégé de la ville de Sidè, l'éponymie du démiurge, le consul Mucianus, et non Lucianus).

2. *Bull. Épigr.* 1948, 229 ; 1949, 186 (cf. 187) : plusieurs « inédits » déjà connus ; identifications de magistrats romains avec leurs parentés ; les *Flavonii* d'Antioche de Pisidie et d'Attaleia ; Rome Archégète et les colons romains à Attaleia ; le culte d'Athéna dans cette ville et les monnaies ; les *Gavii* et la colonisation de Cyrène ; un τροφεύς patron ; etc.

3. Nous avons réclamé de G. E. Bean des fac-similés à défaut d'autre chose pour des inscriptions d'Aspendos, *Bull. Épigr.* 1953, 202. Pour les 34 inscriptions d'Attaleia, E. Bosch avait donné une seule photographie et aucun fac-similé ; cf. *Bull. Épigr.* 1948, 229.

4. Ainsi il ne servait de rien de donner dans le premier Rapport un fac-similé de l'inscription dont Paribeni et Romanelli avaient fourni une belle photographie en pleine page in-4°, *Monum. Ant.*, 23 (1914), 123.

5. Nous avons déjà déploré la mauvaise qualité de la documentation photographique que G. E. Bean livre à la publication ; cf. *Bull. Épigr.* 1954, 228 et 229 ; 1955, 206 ; 1956, 319.

6. *Bull. Épigr.* 1950, 183.

7. *Ibid.* 1951, 220.

8. *Ibid.* 1956, 319.

Cappadoce[1], du Pont et de la Paphlagonie[2], de Cnide[3], de Caunos[4], de la Pérée rhodienne[5], d'Halicarnasse et de Myndos[6]. On voit, par cette énumération, que G. E. Bean a publié des inscriptions de plusieurs régions de l'Asie Mineure. Certaines lui ont été confiées, la plupart ont été trouvées par lui au cours de voyages méritoires et que j'ai encouragés par mes conseils, jusqu'au jour où ceux-ci se sont, en définitive, révélés trop vains, et il a certainement sauvé le souvenir de bien des documents, ce dont on lui sait gré. A vrai dire, certains ne risquaient pas d'être oubliés ou perdus, ayant été copiés et étudiés déjà par d'autres qui en préparaient la publication ; mais le zèle de Bean ne peut souffrir de limites[7]. Il faut constater pourtant que ses publications sont souvent à reprendre, et qu'il ne semble pas bien préparé aux tâches de publication épigraphique qu'il assume généreusement, par manque de formation générale épigraphique et historique et de connaissance des institutions et des mœurs, de la vie des cités et de l'archéologie, de l'onomastique, et encore plus quand il s'agit des « bas temps », de l'époque impériale avancée, des textes chrétiens[8] et, comme ici, byzantins. Il manque de lectures, épigraphiques et autres, et il ne sait pas rassembler sa documentation et utiliser les ressources qu'il a sous la main à Stamboul même, sans parler des bibliothèques d'autres pays ; ainsi peut-être le *Bulletin Épigraphique*, s'il l'avait lu, même en dehors de sa section d'Asie Mineure, aurait-il pu lui apprendre quelques choses utiles, des mots ou des noms soi-disant inconnus, par exemple, ou bien que des corrections présentées comme nouvelles ont déjà été faites il y a longtemps, et on y pourrait trouver pour une région, à travers les années, pratiquement un Corpus *in nuce*, comme nous l'écrivait un épigraphiste ami, et des renseignements rassemblés de partout, car c'est notre vœu d'être utiles et de faciliter, peu ou beaucoup, le travail des autres, et notamment celui des éditeurs d'inscriptions, en forgeant régulièrement et patiemment cet outil de travail et cette révision critique. A cela, Bean joint un jugement trop rapide, qui lui fait, sans assez de recherches, déclarer que tel nom n'était pas connu, que tel mot est nouveau,

1. *Bull. Épigr.* 1952, 154 et 158.
2. *Ibid.* 1955, 226 sqq.
3. *Ibid.* 1954, 228.
4. *Ibid.* 1954, 229 ; 1956, 274 *a*-274 *e*.
5. *Ibid.* 1955, 206 sqq. ; cf. 1956, 271, 272.
6. *Ibid.* 1958, 441-448. — Il est dommage que A. G. Woodhead, dans *SEG*, XII, XIII et XIV, en reprenant — ou plutôt en recopiant — les inscriptions publiées par G. E. Bean — ce qui ne s'imposait vraiment pas du point de vue de l'utilité scientifique, puisque ordinairement Bean les a publiées par grandes masses aisément accessibles aux lecteurs dans *JHS* et *Ann. Br. Sch. Ath.* — n'ait pas tenu compte des corrections faites et des suppléments apportés aux textes et aux commentaires et s'obstine à les resservir au public dans l'état imparfait où elles avaient été présentées (cf. *Bull. Épigr.* 1956, 5 ; 1958, 7).
7. Voir *Bull. Épigr.* 1956, 319 ; *Mél. Is. Lévy*, 568 ; *Bull. Épigr.* 1958, 442 ; cf. *Actes du II*e *Congrès épigr. Paris*, 217.
8. Cf., par exemple, la méconnaissance de la formule τὰ γὰρ σὰ ἐκ τῶν σῶν προσφέρομεν (à Cnide ; cf. *Bull. Épigr.* 1954, 228, *ad* n° 45) ou de celle sur des reliques de la Terre Sainte (à Amaseia ; *Bull. Épigr.* 1955, 231 ; 1958, 483), ou sur la fausse inscription chrétienne « d'hérésiarques » à Myndos (*Bull.* 1958, 445 ; cf. *ibid.*, 457, sur une dédicace « chrétienne » « au Pilote »).

parce qu'il n'est pas dans le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones ou même qu'on n'a pas su l'y voir. Bean, qui n'aime point « les longs travaux », se rend la besogne trop facile par un manque d'exigence envers lui-même, et les lecteurs en pâtissent.

Le nº 45 a été retrouvé sur une des avenues à colonnades, qui sont un grand intérêt archéologique des sites de Sidè et de Pergè[1]. L'inscription honore Quirinia Patra, femme de Bryonianos Lollianos[2]. Elle était connue depuis très longtemps ; la pierre a été retrouvée ; il n'y a pas de changements au texte :

Κυρεινίαν Πάτραν τὴν κρα-
τίστην γυναῖκα Βρυωνιανοῦ
Λολλιανοῦ τοῦ κρατ. δουκηνα-
ρίου ἀπὸ ἐπιτρόπων πριμιπι-
λαρίου, κτίστου καὶ φιλοπά-
τριδος καὶ ἐν πᾶσιν εὐεργέτου
τῆς πατρίδος, θυγατέρα καὶ ἐγγό-
νην ὑπατικῶν, γερουσία τοῦ Με-
γάλου Συνεργίου τὴν φιλόπατριν.
Εὐτύχει Πηγασί.

Pour le lemme, combien de fois faudra-t-il répéter que, dans une réédition systématique comme celle-ci, publication de fouilles avec réédition des trouvailles antérieures, il doit être « génétique » pour être correct et instructif, et que le jeu des parenthèses, comme on l'a fait régulièrement dans *IG* ou la *Sylloge* et comme je le fais et j'enseigne à le faire, permet aussitôt de voir les fondements de la constitution du texte? Outre le *Bulletin*, je me permettrais de conseiller à Bean de regarder et de lire, si possible, ce que nous avons écrit à ce sujet dans *La Carie*, II, p. 13-14, avec renvois à une nombreuse série d'observations du même genre. Bean a écrit, en recopiant d'ailleurs le premier Rapport, p. 47, n. 1 : « *CIG*, 4346 ; cf. *Addenda*, p. 1163 ; Le Bas-Waddington, 1385 ; *IGR*, III, 810. Cf. Lanckoronski, I, 107 d. » Je propose de rédiger ainsi :

Franz, *CIG*, 4346, d'après la copie de Cockerell conservée dans les papiers de l'amiral Beaufort et attribuée à ce dernier par les éditeurs de *GIG* (*ex*

1. Sur ces πλατεῖαι, cf. *Études anatoliennes*, 531-536 (dans les inscriptions, les papyrus et bibliographie, spécialement pour l'Asie Mineure) ; J. Sauvaget, *Alep, Essai sur le développement d'une grande ville syrienne* (1941), 46 ; R. Martin, *L'urbanisme dans la Grèce antique* (1956), 165-173, 217-220. L'article *Plateia*, dans *PW*, par Van Buren (1950) est inutilisable.

2. Le mari est honoré par plusieurs inscriptions, et la femme aussi par les Tétrapôlites : premier Rapport, nºs 6, 7, 9 et le commentaire. — Βρυων(ιανός) est considéré comme un nom indigène pamphylien par J. Sundwall, *Kleinasiatische Nachträge* (1950), 17 (il ne l'avait pas inséré dans ses *Einheim. Namen*, bien qu'il fût alors connu) ; il se trouve à Attaleia et à Pergè comme à Sidè, toujours dans la bourgeoisie au service de Rome ; il manque de tout appui dans l'onomastique indigène locale. Βρύων est apparemment le participe employé comme nom ; cf. notamment R. Herzog, *Koische Forschungen* (1899), n. 97, avec commentaire (Cos, Rhodes, Astypalée, Iasos (avec réserves pour les deux derniers) ; à Pouzzoles un Καλπουρνίῳ Βρύοντι) ; aussi à Cyzique, *Ath. Mitt.*, 6 (1881), 45 ; à Hiérapolis (F. Bechtel, *HP*, 101 ; monnaies) ; à Mylasa (*Rev. Phil.* 1939, 184) ; à Chios (*IG*, II², 34, l. 38) ; à Athènes peut-être (*Hesperia* 1954, 276, n. 138 ; peut-être incomplet). Herzog a cité aussi le nom féminin Βρύουσα (*IG*, II, 3562 ; II², 10985 ; cf. F. Bechtel, *Attische Frauennamen*, 44 ; *HP*, 489 ; et sur la condition de cette femme, contre Bechtel, Ad. Wilhelm, *Jahreshefte*, 25 (1929), 62 ; autres à Lato en Crète (*I Cret.*, I, ch. 16, n. 38), à Laodicée du Lycos (*Jahreshefte*, 8 (1905), 169, n. III, l. 18 ; inscription de Claros). Je crois qu'on pourrait trouver des exemples dans bien d'autres pays grecs.

schedis Beaufortianis)[1]; J. K. Bailie, *Fasciculus inscr. graec.*, II (1846), p. 227-229, n. 233 *a*, soi-disant d'après sa copie et d'après celle de Jens Pell communiquée par H. P. Borrell[2] (Franz, *CIG*, III *add.* p. 1163; Le Bas-Waddington, 1385; J. P. Waltzing, *Corporations profess. chez les Romains*, III (1899), p. 25, n. 102; Cagnat, *IGR*, III, 810). — Cf. E. Petersen, dans Lanckoronski, *Villes de la Pamphylie*, I, p. 141-142 (sur le lieu de trouvaille et sur le nom Pegasis); Ad. Wilhelm, *Wiener Studien*, 1902, 2-4 (sur le signum Πηγασίς ou Πηγάσις, même pour une femme, car il est des *signa* masculins même pour les femmes)[3].

1. Sur le rapport entre les copies de l'architecte Cockerell et les dossiers de Beaufort, voir la démonstration *Hellenica*, I, 30-32 : *Épitaphe chrétienne de Cilicie copiée par Cockerell*; cf. *ibid.*, IV, 51. Précisément, cette inscription *CIG* 4346 est mentionnée parmi celles qui se trouvent dans les papiers de Cockerell, *JHS* 1885 (E. A. Gardner), 340, n. 152. Le fait que Cockerell a voyagé sur le navire de Beaufort de Phasélis à Aigeai de Cilicie est important pour apprécier le rapport entre « ex schedis Mülleri [copiées à Londres au British Museum par Ottfried Mueller] Beaufortianis » (publiées dans *CIG*) et « e schedis Cockerelli » (publiées par Gardner); par exemple dans *TAM*, II, fasc. 3, pour la Chimère et Phasélis.

2. Sur Borrell, résidant anglais à Smyrne au milieu du XIXe siècle, qui a formé une riche collection numismatique, acheté des monnaies pour la Banque d'Angleterre et publié de nombreuses et intéressantes notes numismatiques avec attributions et circonstances de trouvailles, cf. *Études num. gr.*, d'après l'index s. v. — Bailie dit de ce texte : « Descriptum habui de basi reperta inter parietinas Sides... Mecum quoque communicavit Borrellius apographum conscriptum a D^no^ Jens Pellio, in quo discrepare a nostris sequentia video... » Mais il ne mérite aucune confiance, faisant des corrections tacites et des interpolations (cf. *Rev. Phil.* 1939, 150, n. 5; *Bull. Épigr.* 1953, 194 *ad* n. 84, références à des constatations et jugements de Waddington; voir surtout le lemme du n° 1300, qui renvoie aux commentaires d'autres numéros). Il n'a pas copié les textes lui-même; cf., pour la région, Waddington, commentaire du n° 1371 à Attaleia, et n° 1311 à Myra : « je doute fort que Bailie ait jamais été en Lycie » et la suite. Waddington jugeait, *ad* n° 1276 : « chaque fois qu'il se sert des mots *descriptum habui*, on peut être sûr qu'il n'a pas vu le monument original » (cf. le lemme du n° 1300, fin).

3. Nous avions rappelé, *Bull. Épigr.* 1951, 251 *a*, cet article de Wilhelm sur les *signa*, qui roule beaucoup sur ceux de Sidè, celui de Quirinia Patra et celui de son mari, Ktistios. Aux exemples de Πηγάσιος, j'ajouterai un texte, assez récemment publié, où ce nom est employé comme surnom et dans des conditions intéressantes. A Apamée de Phrygie, au sommet de l'autel funéraire d'un Αὐρήλιος Ἀρίστων δ', on lit Πηγάσις (*MAMA*, VI (1939), 207, où les éditeurs ont rapproché l'inscription de Sidè d'après Le Bas-Wadd. et Lanckoronski). Or, j'ai reconnu sur la photographie, pl. 36, que l'objet gravé peu profondément entre le surnom et le nom n'était pas « two conventionalized grape-bunches? », mais une couronne agonistique monumentale, d'où sortent deux palmes; de même, au bas, c'est une de ces couronnes qui est dessinée. Ariston était donc un athlète ou un musicien (*Bull. Épigr.* 1939, 401, p. 509-510). Devait-il son surnom à la rapidité de sa course, comparable à celle du cheval ailé, ou bien celui-ci a-t-il été choisi parce qu'il fit jaillir la source Hippocrène de l'Hélicon, inspiratrice des poètes? — Je dois prendre cette occasion d'insister sur ces couronnes parce qu'on en retrouve précisément à Sidè. On sait que, depuis une cinquantaine d'années, on a reconnu avec certitude des couronnes monumentales dans ces objets représentés à profusion sur les monnaies grecques de l'époque impériale avancée et que l'on décrivait comme des « urnes agonistiques »; une belle série dans L. Anson, *Numismata graeca* (1911), I, pl. X-XII, p. 56-76, correctement appelées « couronnes agonistiques »; bibliographie des études essentielles dans *Hellenica*, VII, 93, n. 1; d'après cela, L. Lacroix rectifiait récemment, dans sa description d'une monnaie de Lydie, « vase » en « couronne » (*Rev. belge Num.*, 102 (1956), 26, n. 1). Elles sont assez souvent représentées sur des monuments honorifiques ou funéraires d'athlètes (éphèbes ou professionnels) et de musiciens. Mais elles sont presque toujours méconnues, et j'ai déjà eu plusieurs fois à corriger l'interprétation de reliefs avec inscriptions où je les retrouve; cf. provisoirement *Bull. Épigr.* 1939, 401 (plusieurs exemples à propos de l'épi-

Dans le cas de cette pierre disparue depuis longtemps et enfin retrouvée[1], on aimerait avoir une photographie. Il n'y a pas de changement à apporter au texte adopté dans les dernières éditions. Mais il n'est pas mauvais de revenir sur un lointain passé dans l'histoire du texte, car c'est instructif pour la méthode. On y voit comment nos prédécesseurs, éditeurs du *CIG* ou autres, étaient souvent amenés à corriger ce qui sortait de l'ordinaire, les

taphe d'Apamée) ; 1946-1947, 95 (trompette hiéronique des pylores d'Athènes) ; 1949, 45, *ad* n. 35 (Athènes) ; 1950, 88 (Athènes) ; pour les monuments de Bulgarie, listes d'éphèbes à Odessos, cf. Th. Gerasimov, *Bull. Arch. Bulg.*, 13 (1939), 332-334 : *Corona donatica* ; une autre à Odessos, G. Mihailov, *IG Bulg.*, I, n. 50, et une à Dionysopolis, *ibid.*, n. 14 (*Bull. Arch. Bulg.*, 19 (1955), 225-231) ; sur la stèle d'un boxeur dans l'Italie du Nord (*RÉG* 1936, 242, n. 6, mais pas sur celle du danseur Septentrio à Antibes) ; sur une mosaïque de l'Afrique du Nord, etc. (cf. aussi *Rev. Archéol.* 1934, I, 60). A Sidè même, je l'ai reconnue (*Bull. Épigr.* 1951, 219) dans le « basket-like object » d'un petit fragment sculpté (*JHS* 1908, 194, n. 24), avec sans doute l'inscription [ἰσ]οπύθ(ιος) ou ἰσοπύθια. Maintenant, dans la décoration du Nymphée de Sidè, Arif Müfid Mansel, *Arch. Anz.* 1956, 89 et fig. 41, publie un caisson de plafond où il voit, comme dans d'autres semblables, « einfache oder mit Blumen geschmückte Losurnen mit den Aufschriften Ἱερός und Οἰκουμενικός ; in den oberen Etagen scheinen solche Urnen auch im hohen Relief dargestellt zu sein ». Mais l'urne agonistique, celle qui servait au tirage au sort et se trouve sur un certain nombre de monuments et de monnaies, a une forme toute différente et ne porte jamais d'inscription (cf. sur ces urnes *Hellenica*, VII, 107-108, après le mémoire fondamental de Gaebler). Il est certain que nous avons sous les yeux la couronne agonistique dont je parle ici (l'urne agonistique des anciens numismates, mais pas la « Losurne »), avec les épithètes ἱερός, οἰκουμενικός d'un grand concours (ἀγών) de Sidè (il y en avait deux, les Pythia et le μυστικός ; pour ce dernier, connu par les monnaies et par deux inscriptions agonistiques, que je crois, d'après des monnaies, avoir été célébré en l'honneur de Dionysos et de Déméter ou d'Hécate, voir provisoirement ma note *Bull. Épigr.* 1951, 219 ; cf. M. P. Nilsson, *Dionysiac mysteries of the Hellenistic and Roman âge* (1957), 60, n. 83) ; c'est exactement la forme qu'elle a sur les monnaies et les autres monuments. On le voit bien sur les monnaies de Sidè même : la couronne est portée sur la main d'Athéna ou de Tychè (par ex. *BMC Lycia*, pl. 28, 14 et 17) ; elle est bien grande et visible en tous ses détails et, avec ses palmes, posée sur une table agonistique qu'accostent Apollon Citharède, le dieu des Pythia, et une Nikè (*ibid.*, 12) ; sur la même monnaie, entre les pieds de la table, est l'urne agonistique du tirage au sort, toute différente, et, *ibid.*, 18, c'est dans cette urne qu'Athéna à la palme dépose son suffrage (cf. l'étude de Gaebler ; je traiterai de tous les types agonistiques de Sidè dans mon étude sur les fêtes de la ville). C'est la couronne des vainqueurs. Il me paraît tout aussi certain qu'elle n'est pas décorée de fleurs, mais qu'il en sort deux palmes, à droite et à gauche, comme il est régulier sur les monnaies et les sculptures ; de plus, entre les palmes, je vois une grenade, emblème parlant de la ville de Sidè (σίδη), figurée ici comme sur les monnaies de la ville, où elle apparaît soit seule, soit en type adjoint à côté de la Victoire ou d'Athéna ou de Tychè, soit sur la main d'Athéna (par ex. *BMC Lycia*, pl. 28, 9 et 11). De même que les palmes, de même que la couronne, la grenade qui en sort est, à mes yeux, la récompense des vainqueurs. Les palmes sont partout un prix de la victoire dans ces concours ; on sait maintenant qu'à l'époque impériale, dans les Pythia du monde grec comme à Delphes même, les prix étaient aussi des pommes (cf. *Hellenica*, VII, 93-104 ; VIII, 77-78) ; j'aurai à traiter en détail de ces représentations pour les Pythia d'Ancyre, en publiant une inscription agonistique (cf. *Hellenica*, IX, 73, n. 5) et les monnaies agonistiques de cette ville (cf. *Ann. Collège de France*, 54e *année*, 255-256), et pour celles de Nicée, en reprenant l'étude des fêtes de cette ville, qui a été manquée et embrouillée au possible par E. Bosch, *Jahrbuch Kleinas. Forsch.*, I (1950), 90-97. A Sidè, le prix devait être la grenade, emblème de la ville, ce qui faisait une originalité nationale. C'est de leurs prix particuliers que devaient tirer leur nom l'ἀγὼν περιπόρφυρος de Sidon (cf. *Rev. Num.* 1936, 274-276) et les Chrysanthina de Sardes, en l'honneur de Korè, qui fut enlevée par Plouton alors qu'elle cueillait des fleurs (cf. Head, *BMC Lydia*, p. cx). [Sur des couronnes agonistiques et sur Pégasios et Pégasos, voir l'addendum à la fin de l'article.]

1. E. Bosch déplorait sa perte dans le premier Rapport, p. 57 et 58.

mots ou les noms nouveaux ou rares, ou pas clairs. Ils ne profitaient pas encore de cet immense enrichissement de tout un siècle, grâce à la foule des inscriptions et des papyrus, et peut-être n'avaient-ils pas acquis par l'expérience de ces renouvellements continus l'aptitude à être souple devant la nouveauté. On constate souvent qu'ils corrigeaient facilement, et logiquement d'ailleurs, non sans raisons, car c'étaient de grands savants et des esprits clairs. Il faut toujours penser que les anciens éditeurs de recueils ne disposaient pas des pierres, en règle, mais seulement de copies, rarement sûres, et que l'on ne pouvait accepter que si elles ne présentaient rien d'insolite et de difficile ou douteux, et vérifier que par leur accord entre elles. On en a mille exemples, et qui rendraient des apparats critiques sérieux très instructifs[1], spécialement pour les noms et encore plus pour les noms indigènes[2]. Ici, toutes les copies portent, comme la pierre, à la ligne 9 συνεργίου. On constate avec surprise que la première édition donne un autre texte. Le mot συνεργίου n'est accepté que depuis Bailie, avec sa pseudo-copie et celle de Jens Pell. Le « dossier Beaufort » aussi donnait συνεργίου. Mais Franz le corrigeait, en éditant l'inscription, en συνε(δρ)ίου, et cela sans un mot d'explication. Il y a renoncé quand une seconde copie, dans l'édition de Bailie, lui eut apporté un texte conforme[3]. Mais sa correction n'était point absurde, loin de là. Il faut bien voir que cette *gerousia* d'un συνέργιον a quelque chose de surprenant, d'unique, et que l'on n'avait pas réussi à expliquer vraiment[3]. Nous savons aujourd'hui, depuis le premier Rapport,

1. Cf. *L'épigraphie grecque au Collège de France*, 8-9, et les passages auxquels renvoie *La Carie*, II, p. 14, n. 3. Je constate avec satisfaction que le procédé que nous recommandons est adopté dans le nouveau volume des *Inscriptions de l'Algérie*, II 1 (1957) ; cf. la préface page II.

2. Exemple instructif dans *Hellenica*, X, 90, n. 7, et 298, pour *CIG*, 4087, épitaphe de Galatie. J'en ai tiré les conclusions qui s'imposent sur la prudence dans la correction des noms propres, à propos des « mélectures de la minute en cursive » : *CRAI* 1955, *Épigraphie et paléographie*, 197, avec la note 1. Pour un cas d'un mot σκουτλώσαντα, proche de la copie de Sherard, mais peu connu et transcrit du latin, non reconnu au profit d'un κυκλώσαντα d'apparence plus banale, voir *Études anat.* 410, n. 3 ; *La Carie*, II, 324, n. 3. Il faut se rendre compte que l'étude de ces vieilles corrections et de ces vieilles éditions est toujours d'actualité. Car, bien plus souvent qu'on ne croirait, des éditions récentes reproduisent, sans les avoir étudiées, des corrections ou des lectures héritées en droite ligne du *CIG* et qui peuvent remonter jusqu'au XVIIIe siècle. Elles n'étaient pas déraisonnables en leur temps, mais les progrès de la philologie, de la linguistique, de l'histoire permettent aujourd'hui de les repousser et de revenir au texte transmis, qui était authentique. Dans le *Bull. Épigr.* 1958, 503, nous étudions une inscription de Laodicée de Syrie, connue par une seule copie du XVIIIe siècle. L'éditeur des *I. Syrie*, IV, 1263, R. Mouterde, en 1955, présente un texte ἀρχι(ζ)ακόρος, sans un mot de justification, comme une chose qui va de soi, sans même prévenir qu'il suit en cela Franz, *CIG*, 4470, qui suivait Chandler, lequel avait donné une raison valable en son temps pour écarter la copie ἀρχινακόρου, équivalent de ἀρχινεωκόρου. On peut prouver aujourd'hui par deux inscriptions de Phanagoreia et de Thessalonique et par un papyrus de Magdola que la raison invoquée ne tient plus et qu'on doit garder ἀρχινακόρος même à l'époque impériale et en dehors des pays doriens.

3. Cf. E. Ziebarth, *Griech. Vereinswesen*, 122, 171 ; F. Poland, *Geschichte des gr. Vereinswesens* (1909), 101, 122, 171, 415 ; *PW* s. v. Συνέργιον (1932), avec leurs commentaires sur μέγα. F. Poland rapproche le ἱερὸν συνέργιον de Tarse (cf. maintenant *Hellenica*, VII, 197-205 ; VIII, 79 ; avec l'acclamation Εὐτύχι Ἡμέρι, expliquée par Ad. Wilhelm dans l'article cité). Nouveaux exemples du mot : à Tarse τὸ συνέργιον τῶν ἐν τῇ σειτικῇ ὠμοφό-

par les gérousies des Tetrapôlites et des Megalopylites, que le μέγα Συγέργιον n'est pas proprement une association de travailleurs, mais un quartier tirant son nom d'un « grand Συνέργιον », et, apparemment, de l'édifice de ce συνέργιον[1], comme les autres quartiers tiraient leur nom d'un édifice. Que chaque quartier ait sa gérousie est un fait nouveau, mais bien attesté par la série, et bien plus facile à comprendre que la gérousie d'une association professionnelle. On peut se demander quelle activité industrielle ou artisanale s'y développait, sans pouvoir répondre ; il ne semble pas qu'on ait aucun texte sur une production majeure de Sidè[2].

Le nouvel éditeur a présenté quelques phrases de commentaire p. 80, pour rappeler quels étaient les quartiers de la ville. Dans le Rapport précédent E. Bosch ne connaissait les noms que de trois d'entre eux : Μεγαλοπυλεῖται, Τετραπωλεῖται, Μέγα Συνέργιον ; il déplorait que la mutilation de l'inscription n° 9 nous dérobât le nom d'un quatrième[3]. Je cite maintenant textuellement G. E. Bean : « We are new in a position to supplement the information concerning these quarters given in the *1947 Report*, p. 56, 58. We have now : οἱ Μεγαλοπυλεῖται in the north of the city, near the main gate ; οἱ Τετραπωλεῖται in the centre of the city, near the theatre ; οἱ Βωμεῖται in the south of the city, towards the modern village ; τὸ Μέγα Συνέργιον apparently in the East of the city, south of the main gate. » Il ajoute que, si l'on ne peut être certain que la liste soit complète, les quatre quartiers connus se répartissent de façon satisfaisante sur la plus grande partie de la superficie de la ville. Aucun renvoi, aucune note. Or, si G. E. Bean « est en situation de compléter » la liste des quartiers, c'est que nous avons reconnu, J. Robert et moi, ce quatrième quartier dans l'inscription n° 9. Certes, de la ligne qui le nommait dans cette inscription honorifique, il ne reste que le début : γερο[υσία-]. Mais, dans les maigres restes de l'épigramme qui suivait, au dernier distique, où E. Bosch reconnaissait : Ὧν ἕνεκα – – | βωμεῖτα-, nous avons reconnu le nom du quartier : Βωμεῖτα[ι], et nous avons même demandé si le socle d'un monument signalé à côté du lieu de trouvaille de l'inscription n'était pas précisément le βωμός d'où le quartier tirait son nom[4]. Tout de même, ne

ρων (T. R. S. Broughton, *AJA* 1938, 57 ; sur les porteurs, cf. Broughton et *Rev. Phil.* 1939, 196) ; dans la région de Tirnova, Χρῆστος Ἀλεξάνδρου εὐχὴν ὑπὲρ τοῦ συνεργίου (Kazarow, *Thrak. Reitergott* (1938), 176 ; Gerov (cf. *Bull. Épigr.* 1956, 183), n. 480). F. Poland, dans *PW*, considère encore συνέργιον comme un développement de ἔργον, lequel aurait le sens de « association de travailleurs » ; le seul exemple allégué est une série d'inscriptions de Thyatire, où l'expression ἔργον τῶν βαφέων signifie en réalité, comme je veux le montrer depuis longtemps, « le bâtiment des teinturiers ». Que συνέργιον ne signifie pas, comme incline à le croire F. Poland, un groupement d'associations professionnelles, c'est ce que montre l'inscription des portefaix de Tarse.

1. Cf. C. B. Welles, *AJA* 1953, 302 : « from perhaps some large *ergastulum* ».

2. Je n'ai rien trouvé dans le très utile répertoire de T. R. S. Broughton, *Asia Minor*, dans l'*Economic survey of Ancient Rome* de T. Frank, IV (1938).

3. Premier Rapport, p. 58 : « Nr. 9... muss von einer dritten Phyle aufgestellt sein, deren Name leider weggebrochen ist... φυλὴ τῶν..., Nr. 9. » Cf. C. B. Welles, *loc. cit* (compte rendu du premier Rapport) : « The city was divided into four *phylai*, with names derived from local monuments : ... and a fourth of unknown name, each with its *gerousia*. »

4. *Bull. Épigr.* 1951, 219 *a* : « Il nous paraît évident qu'il faut compléter et écrire Βωμεῖ-

serait-il pas pour G. E. Bean d'une correction élémentaire, que transgresse son zèle, mais qui a paru jusqu'ici aller de soi dans la science, de ne pas cacher au lecteur que c'est à nous qu'est due la découverte de ce quartier? L'absence de toute référence est une appropriation singulière.

En différents points des avenues à colonnades, on a trouvé des bases de statues, toutes remployées, où l'on a regravé les noms d'empereurs du IVe siècle : n° 46, Διοκλητιανὸν Αὔγ(ουστον), près de la porte principale, là où commence l'avenue de l'Est ; — n° 48, Θεὸν Ἰουλιανὸν Αὔγ(ουστον), près de l'avenue au sud du théâtre ; — n° 49 : Τὸμ πάσης οἰκουμένης δεσπότην Φλ. Κωνστάντιον (Constance II, 337-361) ἡ λαμπρὰ Σιδητῶν πόλις, près de l'avenue principale, juste en dehors de la porte tardive[1]. Elles complètent les inscriptions trouvées ou retrouvées en 1947 pour Γρατιανὸν Αὔγ(ουστον) (n° 33 ; pas loin au sud du théâtre) et pour Ἑλένην μητέρα Αὐγούστων (n° 20, au coin sud du théâtre)[2]. Mais une autre, rédigée, elle, au nominatif, est énigmatique : n° 47, près du n° 48, Ἀνατρόφη Αὐγ(οῦστα). L'impératrice n'est pas connue, et le nom même ne serait pas connu par ailleurs. « Comme elle est appelée *Augusta*, elle était sans doute la femme d'un des empereurs du IVe siècle. Le nom Anatrophè suggère nettement une origine servile ; ceci, et le fait que cette dame est restée jusqu'ici tout à fait inconnue, amène à douter qu'elle fut jamais reconnue officiellement comme impératrice. » Bean risque alors une conjecture. Les nos 47 et 48, trouvés ensemble, sont, encore plus que les autres de la série, d'une gravure grossière et sans soin, et se ressemblent nettement[3]. Jovien, le successeur de Julien dont la statue a été élevée ici après la mort, « passa quelque temps à Tarse et à Antioche en 363. Il serait possible d'imaginer qu'il y forma ce lien matrimonial, et que des statues de lui, de sa nouvelle femme et de l'empereur défunt, furent improvisées à la hâte à Sidè, peut-être à l'occasion de la visite — ou sur le bruit d'une visite — à la cité du nouvel empereur ». Bean conclut qu'il va sans dire que cette suggestion n'est offerte qu'à titre de possibilité. Elle est ingénieuse assurément. Peut-être un jour d'autres documents viendront-ils éclairer cette histoire de l'impératrice Anatrophè, esclave épouse de Jovien ; alors je m'y rangerai. Pour le moment, je suggérerais une autre direction de recherches. Pour s'appeler *Augusta*, il n'y a pas que les impé-

τα[ι] et y voir un « ethnique » de quartier, formé comme Τετραπωλεῖται et Μεγαλοπυλεῖται et désignant les dédicants ; ce quartier tirait son nom d'un autel, βωμός... Nous ne pouvons taire une observation qui nous paraît très tentante », et la suite ; cf. aussi *Comptes rendus Acad. Inscr.* 1951, 255 : « Quelques mots d'une épigramme... permettent de reconnaître un quartier des Βωμεῖται, dont le monument principal était un autel ; il est très vraisemblable que cet autel a déjà été découvert, bien qu'on ne l'ait pas reconnu, et que c'est un soubassement rectangulaire près de l'avenue, à côté duquel a été trouvée l'inscription où je reconnais le mot Βωμεῖται. »

1. Sur cette porte, voir ci-après le commentaire du n° 51.

2. C'est l'inscription publiée dans *CIG* 4349 d'après deux copies du dossier de Beaufort. Le fac-similé montre comment ces copies ont pu ne pas indiquer la seconde syllabe de μητέρα ou lire TI ; la pierre était donc déjà dans le même état. A la fin, les copies ne donnant pas les deux dernières lettres, Franz lisait Αὐγούστ[ου].

3. On voit comme il serait nécessaire ou même indispensable d'avoir des photographies de tous ces documents, et des bases entières aussi bien que des inscriptions.

ratrices, ou des femmes et filles de la famille impériale ; il n'y a pas que des mortelles. Beaucoup de personnifications, de vertus, et dont le nombre est pratiquement illimité[1], sont appelées *Augusta* ou Σεβαστή[2], et paraissent soit sur les monnaies impériales, soit dans les inscriptions, et avant tout les dédicaces latines : Pax (Εἰρήνη), Felicitas, Justitia, Aequitas, Providentia, Salus, Securitas, Laetitia, Hilaritas, Uberitas, etc. Il n'est pas déraisonnable, il me semble, de penser que le mot 'Ανατροφή pourrait entrer dans cette série : ἀνατρέφειν, c'est nourrir et élever, et ἀνατροφή, c'est l'*educatio*, comme traduisent les glossaires. Il paraît naturel qu'on ait pu célébrer l'ἀνατροφή impériale, dans la mystique du IVe siècle où les empereurs sont tout pour leurs sujets, et même le *redditor lucis aeternae ;* ils assurent la paix du monde, sa sécurité, sa justice, sa nourriture[3], sa prospérité, son bonheur, les εὐτυχέστατοι καιροί ; « philanthrope » et délégué de Dieu, il dispense ses bienfaits comme les rayons que le soleil prodigue aux plantes et aux êtres vivants ; il est le père doux et plein de sollicitude. N'a-t-on pu dire, ici ou là, qu'il élevait le genre humain et célébrer l'Ανατροφὴ Αὐγοῦστα? J'ai lu autrefois, il y a une quinzaine d'années, pour le commentaire de mes Épigrammes du Bas-Empire, parmi tant de textes de cette période, aussi les panégyristes et les philosophes ou rhéteurs donneurs de bons conseils aux empereurs ; mais je n'avais pas l'attention attirée sur l'ἀνατροφή, et je ne puis aujourd'hui songer à reprendre ces lectures pour le compte rendu de ces inscriptions de Sidè. D'autres diront si *Anatrophè* fut une personnification, ou si ce fut une impératrice évanide et d'origine servile. Je m'objecterai qu'en ces temps difficiles, on avait assez à faire d'honorer les empereurs et les impératrices — même simplement en changeant les têtes et en regravant les inscriptions — sans aller chercher les Vertus impériales pour les statufier, et que je n'ai pas d'exemple, pour cette époque, d'un tel honneur ; d'autre part, le passage au nominatif au lieu de l'accusatif n'a-t-il pas ici quelque intérêt? Bref, si l'avenir nous apporte plus clairement une impératrice Anatrophè, je lui apporterai mes hommages sans honte ; mais, si j'avais eu à publier l'inscription, je n'aurais parlé que de l'Anatrophè impériale, et non d'une nouvelle impératrice — à tort ou à raison.

Le nº 51 est gravé sur une pierre servant de linteau à une porte tardive de la ville, aménagée dans l'arc monumental rappelé ci-dessus. Sur le petit côté, la brève inscription nº 28[4]. L'inscription est « carefully written » ;

1. Un exemple curieux d'une personnification nouvelle dans le culte impérial : à Karpaseia de Chypre (*JHS* 1957, 314) un ἀρχιερεὺς τῆς 'Αθανασίας τῶν Σεβαστῶν, dès l'époque julio-claudienne.

2. Et donc aussi Αὐγοῦστα à partir d'une certaine époque, sans doute vers le début du IIe siècle (cf. sur le nº 53), à fortiori au IVe siècle. Je ferai remarquer que, dans les noms des concours grecs, le nom Αὐγούστεια, au lieu de Σεβαστά, ne remonte jamais au début de l'empire. Que le nom remplace les Σεβαστά, comme à Pergame, ou qu'il s'applique à des concours de création nouvelle, il n'apparaît pas avant la seconde partie du IIe siècle ; il fleurit avec la dynastie des Sévères, spécialement en l'honneur de Caracalla et d'Élagabal.

3. Hadrien était déjà célébré comme le τροφεύς de certaines villes, à qui il avait dû donner du blé. Dès le Haut-Empire, l'annone est personnifiée, honorée et qualifiée d'Auguste, *Annona Augusta.*

4. Déjà connue : notamment *CIG*, 4360 (*IGR*, III, 807) : 'Επὶ ἀνθυπάτου Τιβερίου Κλαυ-

pas même de fac-similé ; la position de la pierre doit empêcher d'en faire une photo ou un estampage ; on devrait pouvoir en faire une copie dessinée et publier le fac-similé, montrant la forme des lettres et l'exacte disposition des lignes. Le bloc est complet partout, sauf à gauche. Les premières lignes sont presque entièrement illisibles. Bean présente ainsi le texte, avec une très large lacune à gauche[1].

1 .....ΤΟ....ΛΙ..ΣΑ
.....ΑΡΙΣΑΜ...ΠΟΥΠΙΛΙ
.....Ι.ΥΔΙ
4 .....ΑΥΤΟΥ *vac.*
.....Ν καὶ κατὰ πάντα ΠΑ
[.....κ]αὶ εὐεργέτου τῆς πόλεως καὶ
[.....ε]ὐσ[εβῶ?]ς τὰ δίκαια ἐφύλαξεν καθ'
8 .....αὐτοῦ ἡγεμονεύσαντες Πρόκλος
.....ΡΩΝ ἔκδικος διὰ βίου τῶν δικαίων
[τῆς σεμνοτάτης καὶ κρατίστης] καὶ φιλοσεβ. ἱερᾶς καὶ μεγάλης Σιδ. γερ.
.....γενόμενος τὸ ἱερὸν αὐτῆς δειπνιστήριον
12 [..... ἐκ τῶν] ἰδίων αὐτῆς πόρων ἀνεγείρας ἐντελὲς ταῖς
.....εὐωχίαις *vac.* ἀποκατέστησεν *vacat.*
.....*Vacat.* εὐτύχει Τηλεμαχί. *Vacat.*

Bean a pensé que le dernier nom, l. 14, était celui d'une femme, Τηλεμαχίς, alors que, remarque-t-il judicieusement, il s'agit toujours d'un homme dans ce qui est conservé de l'inscription et, ajouterai-je, alors qu'il n'y a pas de pluriel (ἀνεγείρας, ἀποκατέστησεν, etc.). Il est donc réduit à supposer qu'il y avait à gauche, sur la ligne 14, εὐτύχει ὁ δεῖνα, avec le nom de l'homme. « Sans aucun doute, une semblable acclamation, εὐτύχει ὁ δεῖνα, se trouvait sur la partie gauche manquante de la pierre. Dans ce cas, l'espacement suggère qu'au bas à peu près la moitié de l'inscription est perdue. La largeur primitive de la pierre serait alors d'environ 1^{m}30. Avec une telle lacune, la restitution de cette inscription est difficilement possible, mais le sens général est suffisamment clair. Il rappelle les services de deux personnes, une femme, Télémachis (peut-être Pupia Télémachis, cf. l. 2), et un homme dont le nom est (probablement) perdu. Les bienfaits de Télémachis étaient certainement énumérés dans la partie supérieure illisible ; l'homme, en étant fonctionnaire de la gérousie de la ville, restaura la salle de banquets de cette corporation à ses frais et l'acheva pour être prête pour certaines fêtes. » Cette

δίου Βιθυνικοῦ. E. Bosch datait ce gouverneur sénatorial du règne d'Hadrien ; voir son commentaire ; « la gravure conviendrait mieux à cette époque qu'après Marc-Aurèle ». Selon E. Groag, *Pros. Imp.*^{2}, II (1936), n. 817 : « vix ante imp. Commodum ». D. Magie, *Roman Rule*, II (1950), 1533, discute le témoignage de Dion Cassius et estime que la Lycie Pamphylie ne fut pas donnée au Sénat avant les dernières années du règne de Marc-Aurèle ; donc, p. 1599-1600, il reporte Bithynicus, comme tous les proconsuls de Lycie-Pamphylie, « from about A. D. 180 onward and mostly undatable ». Voir p. 27, note 2.

1. Dans la reproduction ci-après, les points ne représentent pas le même nombre de lettres, mais, pour ceux qui sont à gauche du texte, une lacune indéterminée.

salle était mentionnée dans l'inscription n° 18[1] ; le n° 51 faisait partie de cet édifice[2] ; comme la pierre a été transportée, on ne peut savoir où était ce bâtiment[3]. Je ferai remarquer que l'inscription n° 18 était la base d'une statue du Sénat romain, τὴν ἱερὰν [Σύνκ]λητον, érigée auprès des images des empereurs, [π]αρὰ ταῖς θείαις τ[ῶν προγό]νων τοῦ Σεβασ[τοῦ -]εαις[4], par le conseil, le peuple et la gérousie de la ville[5], par consécration à Dionysos, Διονύσῳ τῷ ἐν τῷ ἱε[ρῷ] αὐτῆς (de la gérousie)[6] δειπνιστηρίῳ. On ne s'est pas demandé quelle pouvait être l'occasion de cette consécration. Il semblerait que c'est lorsque la Lycie-Pamphylie est devenue province sénatoriale[7] que la statue, ou le buste du Sénat, a dû être installée à côté des images des empereurs, jusqu'alors les seuls maîtres auxquels la ville, avec la province, avait affaire[8] ; en tout cas, ce ne peut être antérieurement[9].

Il me semble que le vocatif Τηλεμαχι s'interprète naturellement à cette

1. Paribeni et Romanelli, *Mon. Ant.*, 23 (1914), 122-125, n. 86, avec bonne photographie d'estampage (cf. ci-dessus) (W. H. Buckler, dans G. F. Hill, *Anat. Studies Ramsay* (1923), 215-216, avec contributions de W. M. Calder (l. 23) et d'Ad. Wilhelm (l. 7) ; *SEG*, VI (1932), 731, avec supplément de R. Heberdey, l. 11-13) ; E. Bosch, *Premier Rapport*, 66-69, n. 18, avec fac-similé. Le texte a été oublié par J. H. Oliver dans son volume *The Sacred Gerousia* (1941), où il a réédité les inscriptions sur la ἱερὰ γερουσία ; cf. *Bull. Épigr.* 1944, 25. Le monument n'a pas été publié par Lanckoronski, comme écrit C. B. Welles, *AJA* 1953, 301.

2. Bean se représente ainsi la place du bloc et le rapport des deux inscriptions : « It was conjectured in *1947 Report*, p. 74-75, that No. 28 stood originally beside the main street. There now seems no doubt that the stone, 4 m. or more in hight, in fact formed the right-hand upright of the entrance to the banquet-hall. N° 28, which reads ἐπὶ ἀνθυπάτου Τιβερίου Κλαυδίου Βιθυνικοῦ, written on the narrow front edge, dates the original construction of the building ; later, when it was restored, N° 51 was added on the side of the stone inside the doorway. » Un croquis eût été nécessaire. Je ne sais si cette reconstitution s'adapte bien à la chronologie des gouverneurs.

3. Bean ajoute que « No 18 mentions it [le bâtiment] only incidentally ». Il me paraît clair, au contraire, que la pierre vient nécessairement du δειπνιστήριον ; voir ci-après la formule de consécration. Elle a été trouvée « sur le côté gauche de la grande avenue, près du théâtre », et E. Bosch estimait qu'elle était très vraisemblablement *in situ*.

4. Je ne crois pas que la restitution exacte ait encore été trouvée ; [γεν]εαῖς, Par.-Rom. et Bosch ; [δωρ]εαῖς, Calder (et non Buckler, à qui l'attribuent le *SEG* et Bosch). Sur la Ἱερὰ Σύγκλητος, voir *Bull. Épigr.* 1954, 54.

5. Ils portent ces titres : ἡ λαμπρ[οτάτη] βουλὴ καὶ ὁ εὐσταθ[ὴς δῆ]μος (l'épithète, qui se trouve appliquée à des magistrats, comme εὐσταθῶς à la manière dont ils remplissent leurs fonctions, est rapprochée par J. H. Oliver, *AJPhil.* 1955, 99, de *quietissimus populus* à Lepcis Magna ; pour les origines du titre, cf. le décret d'Istros, *Sylloge*[3], 708, 36-37, au Ier siècle a. C. : συνέβη τήν τε πόλιν εὐσταθεῖν καὶ τοὺς πολείτας σῴζεσθαι) καὶ ἡ σεμνοτάτ[η καὶ φ]ιλοσέβαστος καὶ κρ[ατίστη (Wilhelm) τ]ῆς λαμπροτάτης κ[αὶ ἐνδόξ]ου ἐξάκις νεωκό[ρου Σιδητ]ῶν πόλ[ε]ως ἱερὰ κα[ὶ μεγάλη (Bosch ; Κα[ισάρεια], *ceteri*) γε]ρουσία). Les titres suivants sont très difficiles ; cf. *Bull. Épigr.* 1944, 25 ; 1952, 156 ; C. B. Welles, *loc. cit.*, 301-302 ; c'est la numismatique qui les éclaire le mieux.

6. Αὐτῆς ne peut se rapporter à la mention d'Athéna rétablie l. 11, comme l'entend C. B. Welles, *loc. cit.*, qui le coupe de δειπνιστηρίῳ ; son interprétation de ce passage et notamment du rôle syntaxique de δειπνιστηρίῳ est inadmissible (cf. *Bull. Épigr.* 1954, 237).

7. Voir ci-dessus la note sur Bithynicus.

8. Voir p. 25, note 4.

9. C. B. Welles, *loc. cit.*, la daterait du milieu du IIIe siècle. La mention de six néocorats est très insolite, du moins d'après les usages de la province d'Asie. A priori, elle ferait penser à une date basse.

époque comme le vocatif du nom d'homme Τηλεμάχις, forme vulgaire de Τηλεμάχιος, et il n'y a guère alors de nom qui ne puisse avoir une forme en -ιος, Τηλεμάχιος sur Τηλεμάχος, comme Δημάρχιος, etc., etc. C'est comme le εὐτύχει Κτίστι de Sidè même, le εὐτύχει Ἡμέρι de Tarse que j'ai cités et pour lesquels l'article de Wilhelm est si instructif, le εὐτύχει Ἰλλύρι de Chypre[1], etc.

Ligne 7, l'adverbe εὐσεβῶς ne me paraît pas convenir, même à titre de suggestion, avec les mots ἐφύλαξεν τὰ δίκαια. J'écrirais : [τῆς γερο]υσ[ίας], que le génitif se rapporte à εὐεργέτου τῆς πόλεως (καὶ) ou, plutôt, à τὰ δίκαια. Les lignes précédentes ne se laissent pas interpréter, mais on ne voit vraiment pas comment on y pourrait loger l'éloge d'une femme[2]. Ligne 2, plutôt que de corriger la copie pour écrire Πουπί(ας), on attend Πουπιλί[ου]. Avant peut-être une forme du verbe χαρίζεσθαι.

J'ai l'impression que la lacune à gauche était beaucoup moins étendue que ne l'a supposé Bean, d'après son hypothèse d'un couple de bienfaiteurs et d'une double acclamation à la dernière ligne, hypothèse qui perd toute nécessité dès qu'on a reconnu la possibilité d'un nom masculin dans Τηλεμαχι. Le sens se laisse suivre d'une ligne à l'autre ; on le verra bientôt pour les lignes 8 et 9. Ligne 10, Bean n'a écrit ce long titre de la gérousie que pour remplir une longue lacune ; mais ces titres peuvent être allégés (suppression de σεμνοτάτης) ou écrits en abrégé (κρατ.), comme sont φιλοσεβ. Σιδ. γερ.. Ligne 12, [ἐκ τῶν] ἰδίων suffit à rapprocher les mots des deux lignes, et on ne voit pas même ce qu'on pourrait y ajouter. De même, on ne voit guère ce qui a pu se placer, ligne 11, entre γερ(ουσίας) et γενόμενος, participe que je rattache à ἔκδικος. En tout cas, on n'attend rien, lignes 12-13, entre ταῖς et εὐωχίαις[3], et apparemment il n'y avait rien. A la fin de la ligne 13, il y a un blanc, et un plus grand encore à la fin de la ligne 14 après l'acclamation. Avant celle-ci, encore un blanc. En fait, les deux dernières lignes ont été soigneusement « mises en page », avec l'acclamation bien au milieu de la ligne, si l'on écrit :

[ἐκ τῶν] ἰδίων αὐτῆς πόρων[4] ἀνεγείρας ἐντελὲς ταῖς
vac. εὐωχίαις *vac.* ἀποκατέστησεν *vac.*
vac. Εὐτύχει Τηλεμάχι. *vac.*

Télémachios a été ἔκδικος διὰ βίου τῶν δικαίων [τῆς κρατ.] καὶ φιλοσεβ(άστου) ἱερᾶς καὶ μεγάλης Σιδ(ητῶν) γερ(ουσίας). La fonction d'ἔκδικος est très connue dans les cités et les provinces de l'Asie Mineure à l'époque impériale, tantôt

1. *Bull. Épigr.* 1951, 256 *a*, 206-208. Cf. *Rev. Phil.* 1939, 152.

2. Encore le masculin αὐτοῦ l. 4. Rappelons que le texte est complet en haut. La disparition presque complète des premières lignes empêche de voir le rôle du génitif εὐεργέτου. Rappelait-on en ces mots les mérites et le rôle du père du personnage?

3. Un choix d'exemples de ce mot dans *Hellenica*, X, 199, n. 7, et 298. — Je ne crois pas qu'il se soit agi de préparer le bâtiment « pour certaines fêtes », mais en général « pour les banquets » ; je pense que ce mot ne pourrait être complété que par ταῖς (τῆς γερουσίας, τοῦ συνεδρίου) εὐωχίαις, non par une précision.

4. Le travail a été fait aux frais de la gérousie. L'*ekdikos* a été commissaire aux travaux ; cette ἐργεπιστασία est une lourde charge et demandant du zèle ; aussi en est-on très souvent loué spécialement.

comme charge temporaire, le plus souvent comme une fonction annuelle[1]. On connaît des *ekdikoi* de la gérousie à Éphèse[2] et à Philippopolis[3]. Celle de Nicée avait son *ekdikos* à vie[4]. Le titre développé ἔκδικος διὰ βίου τῶν δικαίων τῆς γερουσίας semble nouveau.

Télémachios a donc été le défenseur attitré des droits de la gérousie de Sidè (l. 9-11). On peut se demander si c'est en cette qualité que, ligne 7, [τῆς γερο]υσ[ία]ς τὰ δίκαια ἐφύλαξεν. « In ll. 7-8 », écrit Bean, « again functioning in a legal capacity « he maintened the rights of... according as (they were established by) the governors of the province » : τὰ δίκαια ἐφύλαξεν καθ' [ἅπερ ἐβεβαίωσαν οἱ...] αὐτοῦ ἡγεμονεύσαντες. The name Proculus which immediately follows seems unlikely to be the name of the honorand ; more likely it may be the name of one of the provincial governors... I can offer no satisfactory suggestion for filling the gap before αὐτοῦ in l. 8 ». Je n'analyse pas bien la syntaxe de la restitution de Bean, et je crois ces suppléments trop longs. Proculus est nécessairement un des ἡγεμονεύσαντες : il faut bien l'article οἱ avant ἡγεμονεύσαντες ; il faut une préposition devant αὐτοῦ, après οἱ. Je ne crois pas qu'on puisse échapper à ce supplément : [οἱ πρὸ] αὐτοῦ ἡγεμονεύσαντες Πρόκλος [καὶ]. La conclusion est que Télémachios a agi comme gouverneur de la province de Lycie-Pamphylie :

7 [τῆς γερο]υσ[ία]ς τὰ δίκαια ἐφύλαξεν καθ'
8 [ἃ καὶ οἱ πρὸ] αὐτοῦ ἡγεμονεύσαντες Πρόκλος
9 [καὶ ...]ρων· ἔκδικος διὰ βίου τῶν δικαίων κτλ.
11 [...?] γενόμενος τὸ ἱερὸν αὐτῆς δειπνιστήριον
13 κτλ. ἀποκατέστησεν.

1. Sur l'ἔκδικος du Haut-Empire, voir notamment Is. Lévy, *RÉG* 1899, 275-278 ; V. Chapot, *Province romaine d'Asie* (1904), 270-271 ; Dittenberger, *OGI*, 458, note 40 ; Brandis, *PW* s. v. Ἔκδικος (1905), 2160-2161 ; D. Magie, *Roman Rule*, II, 1517-1518, 1298.

2. *Ephesos*, II, 20 (J. H. Oliver, *The Sacred Gerousia*, n. 12), l. 7 (restitué), 14, 22. Règne de Commode. L'ἔκδικος τοῦ συνεδρίου ἡμῶν a trouvé de l'argent pour renouveler les sacrifices délaissés et les banquets, εὐωχίαι (l. 10, 16) ; ces εὐωχίαι se divisent en δεῖπνα et κατακλίσεις (l. 15).

3. Dumont-Homolle, *Mélanges*, 340, n. 55 ; *IGR*, I, 725 ; Oliver, *loc. cit.*, n. 60 : Τιβ. Κλαύδιον Πασίνουν Μουκιανοῦ ἡ ἱερὰ γερουσία τὸν ἑαυτῆς ἔκδικον· εὐτυχεῖτε· ταμιεύοντος Γλα(ύ)κου Θάλλου. Peut-être à Thasos, si ma suggestion οἱ γέροντες dans *IG*, XII suppl., 446, est juste (*Hellenica*, X, 59, n. 2). — Un συνήγορος τῆς γερουσίας à Apamée de Phrygie : *IGR*, IV, 783 ; Oliver, *loc. cit.*, n. 52.

4. Il est mentionné à la fin d'inscriptions honorifiques émanant de la gérousie, après les deux archontes et le secrétaire : ἐκδικοῦντος διὰ βίου τοῦ δεῖνος ; ainsi *GIG*, 3749 (la mention initiale de la gérousie a disparu, mais le contenu montre que le texte émane de ce corps ; distribution aux gérousiastes et ἑστιάσαντα τὸ συνέδριον μεγαλοπρεπῶς) ; A.-M. Schneider, *Die Stadtmauer von Iznik* (1938), p. 49, n. 27 (de la [ἱερ]ὰ γερουσία ; cf. L. Robert, *REG* 1936, 9-14, reprenant *IGR*, III, 42, et retrouvant et commentant la mention du Maioumas (sans doute banquets) ; déjà dans ce texte ([ἐκδ]ικοῦντος διὰ βίου) ; n. 30 (ἑστι[άσαντα τὸ συνέδριον] μεγα[λοπρεπῶς]). La restitution [ἱερ]ὰ γερουσία dans le second texte me paraît maintenant certaine. Cette gérousie « sacrée » a été oubliée ou écartée par J. H. Oliver, *loc. cit.* Les études sur l'ekdikos n'ont pas relevé le caractère viager de la fonction dans certains cas. — Les banquets sont la grande affaire des gérousies ; les inscriptions citées ici de Nicée et d'Éphèse encadrent le nouveau texte de Sidè sur le δειπνιστήριον et les εὐωχίαι et commentent ces expressions en leur donnant plus de vie. Les inscriptions d'Éphèse et de Philippopolis n'impliquent nullement que l'ἔκδικος ait été annuel, loin de là.

Cela s'accorde bien avec l'expression φυλάσσειν τὰ δίκαια. Je la retrouve en effet surtout lorsqu'il s'agit des décisions des autorités romaines, les empereurs ou les gouverneurs. A Tralles, la gérousie élève la statue de Trajan, συντηρήσαντα τὰ ἐκ προγόνων αὐτῆς δίκαια[1]. Claude écrit aux Technites de Milet que διαφυλάξας τὰ ὑπὸ τῶν πρὸ ἐμοῦ Σεβαστῶν καὶ τῆς συνκλήτου δίκαια, il s'efforcera de les augmenter (αὔξιν αὐτά)[2]. Dèce et son fils conservent à Aphrodisias sa liberté et ses droits : ἡμεῖς δὲ τήν τε ἐλευθερίαν ὑμῖν φυλάττομεν τὴν ὑπάρχουσαν καὶ τὰ ἄλλα δὲ σύνπαντα δίκαια ὁπόσων παρὰ τῶν πρὸ ἡμῶν αὐτοκρατόρων τετυχηκάτε, συναύξειν ἑτοίμως ἔχοντες ὑμῶν καὶ τὰς πρὸς τὸ μέλλον ἐλπίδας[3]. Les gouverneurs de Mésie écrivent à la ville d'Istros sur la sauvegarde des droits de pêche de la ville[4] : ἵνα μὴ μόνον διαφυλαχθῇ ἀ[λλὰ καὶ αὐξηθῇ] τὰ τῶν πόλεων δίκαια (l. 34-35), τοῦ θραῦσαί τι τῶν ἐκ χρόνου φυλασσομένων ὑμεῖν δικαίων (l. 45-46), τὸ περὶ Πεύκην ὑμεῖν δίκαιο[ν ὅπως] ἀκέραιον διατηρηθῆι (l. 11-12), ἠξιοῦτε δε καὶ τὰ τῆς Πεύκης ὑμεῖν ἄθραυστα τηρεῖν δίκαια (l. 44-45). Beroia élève la statue de Nerva qui « lui a conservé les droits de métropole », συντηρήσαντα αὐτῇ τὰ τῆς μητροπόλεως δίκαια[5]. Quand il s'agit des ambassadeurs et avocats de la ville, on emploie souvent des expressions bien différentes[6] : les Magnètes félicitent leurs ἔγδικοι dans le procès avec Priène devant Mylasa ἐπὶ τῶι προστῆναι ὑπὲρ τῶν τῆς πόλεως δικαίων[7] ; à Pergame, un ambassadeur a fait [τοὺς ἁρμόζοντας (*ex. gratia*) λόγου]ς ὑπὲρ τῶν τοῦ δήμου δικαίων[8] ; envoyé auprès d'un roi, un ambassadeur de Kallatis ἐκτενῶς καὶ προθύμως καὶ με[τὰ παρ]ησίας ἐχρημάτιξεν περὶ τῶν [τῆς π]όλιος δικαίων[9] ; à Termessos, on dit : πρεσβεύσαντα ὑπὲρ τῶν τῆς πατρίδος δικαίων[10]. Pourtant, la distance n'est pas toujours maintenue strictement : un ambassadeur de Tabai auprès des Romains est dit avoir συναυξήσαντα... τὰ δίκαια τῆς πατρίδος[11] ;

1. *BCH* 1886, 517, n. 7 ; *Ath. Mitt.* 1894, 116. — Agrippa écrit à la gérousie d'Argos : ἐγὼ τοῦ τε διαμεῖναι τὸ σύστημα ὑμῶν καὶ φυλάξαι τὸ παλαιὸν ἀξίωμα τὴν αἰτίαν ἑματῷ σύνοιδα παρεσχημένωι καὶ πολλὰ τῶν καταλελυμένων ὑμεῖν ἀποδεδωκότι δικαίων (*Mnemosyne* 1919, 263, n. 28).

2. *Delphinion*, 156, l. 6-8.

3. Le Bas-Waddington, 1624 (Lafoscade, *De epistulis imperatorum magistratuumque Romanorum* (1902), n. 80) ; cf. Th. Reinach, *RÉG* 1906, 82, n° 2.

4. *SEG*, I, 329. Je traite ailleurs des lignes 22-27.

5. Cormack, *JRS* 1940, 50-52.

6. Ainsi à Beroia pour honorer l'ambassadeur qui a réglé cette même affaire : πρεσβεύσαντα ὑπὲρ τῖς πατρίδος Βεροίας ἐπὶ θεὸν Νέρουαν ὑπὲρ τοῦ μόνην αὐτὴν ἔχιν τὴν νεωκορίαν τῶν Σεβαστῶν καὶ τὸ τῆς μητροπόλεως ἀξίωμα καὶ ἐπιτυχόντα (*ibid.*).

7. *Sylloge*[3], 679, 15-16.

8. *Ath. Mitt.* 1910, 408, l. 22. Le début restitué dans *Rev. Arch.* 1926, II, 187 (cf. 181).

9. *SGDI*, 3089, l. 13-15.

10. *TAM*, III, 104. Cf., dans la même ville, en vers : οὗτοι γὰρ βασιλῆος ἀγακλέος ἐσθλὰ δίκαια/μείζονα τῶν ἄλλων τῆδ' ἔλαβον πατρίδι (*ibid.*, 66 ; cf. *Hellenica*, IV, 115). R. Heberdey pense qu'il s'agit dans les deux cas de la même affaire ; il y rapporte aussi l'acclamation d'une porte du rempart : Εἰς ἐῶνα τὰ δίκεα Τερμησσέων αὐτονόμων (*ibid.*, 877). — A Éphèse, on dit d'un avocat : [πρεσβεύσαντα ou συνδικήσαντα] auprès de Macrin et de Diaduménien περὶ τῶν πρωτείων καὶ τῶν λοιπῶν δικαίων καὶ νικήσαντα (J. Keil, *Sitz. Bay. Ak.* 1956, III ; cf. *Bull. Épigr.* 1958, 422).

11. *Études Anatoliennes*, 324, avec les notes 1-2 (*Carie*, II, n. 7).

un ἔκδικος de Priène à Érythrées [τ]ὰ ὅ[λα?? ἐτή]ρησεν τῆς πόλεως δίκαια[1].

Bean pensait que, si Proculus était bien le nom d'un gouverneur, « il s'agit vraisemblablement de Cn. Arrius Cornelius Proculus, *legatus pro praetore* de Lycie et Pamphylie en 139-140 (*IGR*, III, 700), c'est-à-dire immédiatement après la construction du deipnisterion[2] ». Bien que la liste des gouverneurs de Lycie-Pamphylie soit très lacunaire et mal établie[3], cette identification est vraisemblable, plutôt que de supposer un autre Proculus[4]. — On a vu que ma restitution courte m'amenait à voir dans les lettres ρων, ligne 10, la fin du nom d'un second proconsul[5]. Il peut y avoir, certes, un ou plusieurs gouverneurs dont le nom se termine en *-ro* parmi ceux qui nous sont encore inconnus. Je crois que l'on peut pourtant signaler une rencontre. Dans la liste des gouverneurs dressée par W. Ruge, on trouve, juste avant Proculus, un C. Calestrius Tiro[6]. Mais un changement important avait été apporté par un diplôme militaire de Banasa au Maroc, qui datait son consulat de novembre 122 ; son gouvernement de Lycie a eu lieu avant ; d'où la date de 118-119[7]. Il se peut fort bien que l'on rappelle des décisions de deux gouverneurs séparées par vingt ans ; ce n'est pas chaque année que l'on avait à défendre les droits de la gérousie. Mais je n'insiste pas sur ce qui peut n'être qu'une rencontre de hasard.

Télémachos est un nom bien connu dans l'aristocratie lycienne[8], parmi les Lyciarques, et un Télémachos de Sidymes parvint au consulat[9]. Ainsi le nom suffit à E. Groag, il est vrai aussi avec celui de Licinius, pour supposer qu'un C. Licinius Telemachus, *curator civitatis* à Athènes, est d'origine lycienne[10].

1. *I. Priene*, 111, l. 131. On peut rapprocher aussi à Colophon un passage du décret inédit pour Menippos ; à Rome, τηρήσας ἄθραυστα τὰ τοῦ δήμου φιλάνθρωπα (col. I, l. 21).

2. On a vu plus haut que la date du gouvernement de Bithynicus n'était nullement assurée.

3. En dernier lieu, D. Magie, *Roman Rule*, II (1950), 1598-1600, plus au courant que celle de W. Ruge, *PW* s. v. *Pamphylia*, 378-385 (parue en 1949, mais assez longtemps après la mort de W. Ruge). Sur le gouverneur Proculus, cf. E. Groag, *Pros. Imp.*², II, n. 1422.

4. Cependant, E. Groag, *loc. cit.*, dit de l'inscription de Sagalassos Lanckoronski, *Villes de la Pisidie*, II, n. 200 (*IGR*, III, 342), datant des travaux [ἐπὶ-] Πρόκλου τοῦ σεμνοτάτου ἡγεμόνος, « num hic fuerit... Πρόκλος κτλ. omnino incertum » (Κορνηλίου restitué dans Lanckoronski avec « vielleicht » ; donné comme sûr dans *IGR*).

5. On ne peut d'ailleurs rien en faire d'autre, semble-t-il. D'autre part, Proculus étant nommé par son seul *cognomen*, il doit en être de même de l'autre. C'est une des raisons d'admettre ici une lacune beaucoup plus courte que ne la supposait Bean. A moins que l'on ne veuille, pour remplir une longue lacune, mettre ici les noms de quatre ou cinq gouverneurs.

6. Daté de 136-137 dans *IGR*, III, 704, après Heberdey ; selon Ritterling, date indéterminée sous Hadrien ; dans E. Groag, *Pros. Imp.*², II (1936), n. 223 : entre 124 et 138, avec Ritterling.

7. Le diplôme dans Thouvenot, *CRAI* 1942, 171-179 (*Année Épigr.* 1942-1943, n. 84) ; chronologie des gouverneurs de cette période révisée d'après cela par E. Kalinka et J. Keil dans *TAM*, II, fasc. 3 (1944), p. 349-350, dans le commentaire des inscriptions du monument d'Opramoas à Rhodiapolis ; d'où D. Magie, *loc. cit.*, 1599.

8. Aussi à Sagalassos (Lanckoronski, *Villes de la Pisidie*, II, n. 212 ; *IGR*, III, 356).

9. *TAM*, II, 194.

10. *Die Reichsbeamten von Achaia*, p. 134.

N. 52. Un autel de marbre, trouvé sur la rive ouest de la presqu'île, porte une dédidace aux divinités égyptiennes (1m12 × 42 cm. × 31 cm.) :

Διὶ Ἡλίωι
Μεγάλωι[1]
Σαράπιδι
καὶ τοῖς συν-
νάοις θεοῖς
τὴν ἑστίαν
Σώζων
[Εἰ]ρηναίου.

Bean la date du IIe siècle p. C. Il relève qu'on n'a pas trouvé le temple des divinités égyptiennes et que cet autel, remployé sans doute dans un mur, ne donne pas d'indication sur son emplacement.

Il faut noter que les témoignages numismatiques sur ce culte sont, dans l'abondant monnayage de Sidè, remarquablement rares. Je ne trouve à alléguer, avec D. Magie[2], qu'un bronze de Geta avec Sarapis debout[3], et de Macrin avec Sarapis aussi[4], et peut-être deux de Gallien[5]. On peut rapprocher la monnaie d'*homonoia* entre Sidè et Alexandrie sous Valérien[6] ; les rapports commerciaux entre les deux villes sont attestés par le papyrus du Fayoum, daté par les consuls de 151, et qui est un acte par lequel un Alexandrin a acheté sur l'agora de Sidè une esclave, κοράσιον Σαμβατίδα τὴν μετονομασθεῖσαν Ἀθηναΐδα[7].

Le terme ἑστία vaut un mot de commentaire, car il me semble très rare dans les inscriptions, bien qu'il m'en échappe évidemment[8]. C'est d'abord l'autel du foyer, celui des prytanées, mais il se produit mainte confusion entre foyer et autel, ἑστία et βωμός[9]. Un autel de marbre décoré, trouvé à Magnésie du Méandre dans une salle d'un portique sud de l'agora, porte la dédicace : Θεμίσων Ἀπολλωνίου καὶ ὁ υἱὸς αὐτοῦ Νικάνωρ προεδρεύσαντες τὸν μῆνα τὸν Σμισιῶνα τὸν ἐπὶ Κλεαίνου τὴν ἑστίαν ἀνέθηκεν ; un rapport avec le prytanée est très vraisemblable, d'après l'inscription même, étant donné les fonc-

1. Bean note que la ligne a été ajoutée après coup, et le fac-similé le montre bien.

2. *AJA* 1953, *Egyptian deities in Asia Minor in inscriptions and on coins*, 177 (cf. *Bull. Épigr.* 1954, 52, et aussi l'article *Deux inscriptions d'Iasos*, dans *RÉG* 1957).

3. Mionnet, Suppl. VII, 71, n. 213. D'après une source toujours suspecte, Sestini dans le Museum Hedervarianum. Mais un exemplaire se trouve au Cabinet de Paris, où M. G. Le Rider a bien voulu rechercher pour moi les dieux égyptiens dans les suites de Sidè et me mouler les monnaies.

4. *Inv. Waddington*, 3463.

5. Mionnet, *loc. cit.*, n. 232-233, mais d'après des sources douteuses.

6. *Inv. Waddington*, 3481 ; citée aussi par D. Magie. Sidè est représentée par Athéna, et Alexandrie par Isis.

7. Mitteis, *Chrestomathie*, 272. Dans *Bull. Épigr.* 1951, 219 *a*, nous avons utilisé ce document pour établir l'éponymie du démiurge à Sidè ; on trouvera là une bibliographie du papyrus. Le nom originaire de l'esclave peut être juif ou anatolien (cf. la bibliographie *BCH* 1934, 516-517) ; il se répandra dans l'onomastique chrétienne (le commentaire de Raubitschek et Creaghan, *Hesperia* 1947, 42, sur l'épitaphe chrétienne d'Athènes n. 13, n'est pas au point). Son second nom, donné sur place, Athénaïs, doit avoir un rapport avec le culte d'Athéna, la déesse poliade de Sidè, le plus grand culte de la ville avec celui d'Apollon.

8. Je ne parle ici que des dédicaces d'une ἑστία.

9. P. Stengel, *Griech. Kultusaltertümer*[2] (1920), 17. C. G. Yavis, *Greek altars, origines and typology* (Saint-Louis, 1949), n'a pas traité de la terminologie, littéraire ou épigraphique.

tions exercées par les dédicants[1]. A Tomis, une ἑστία est consacrée par un dignitaire du club (οἶκος) des armateurs ; là aussi il y a un rapport avec un culte du foyer ; c'est la maison des armateurs, une demeure d'association[2]. Mais on ne voit aucun rapport avec le foyer d'un culte familial, civique ou d'association, dans une dédicace de soldats en Égypte à Horus-Apollon[3], pas plus que dans la dédicace de Sidè. Il doit y avoir là ce flottement constaté dans les auteurs.

Une base au théâtre, n° 53, donne le début d'un *cursus honorum* de huit lignes : [χιλίαρ]χον λεγεῶνος ζ', ταμίαν, δήμαρχ[ον, σ]τρατηγὸν δήμου Ῥωμαίων, πρεσβευτὴν [ἀ]ντιστρατηγὸν Πόντου καὶ Βειθυνίας, ἀ[νθ]ύπατον Μακεδονίας, πρεσβευτὴν Σεβαστο[ῦ Ν]έρουα Τραιανοῦ Καίσαρος Α[ὐ]γούσ[του[4] Γερμανικο]ῦ Δακικοῦ λεγεῶνος ι' (*legio X Gemina*), πρεσβευτὴν [ἀντιστράτη]γον λε[γε]ῶνος ι' (*legio X Fretensis*, en Judée) καὶ ἐπαρχ[είας Ἰουδαίας- -]λικου[5]. Le nom a presque entièrement disparu à la ligne 1 : [Πόπλ]ιον Ι [*ca* 4 l.] ΟΝ [*ca* 4 l.] ΟΛΟ. — R. Syme, consulté, a songé à reconstituer le nom d'un inconnu, [Γ. Ἀουί]διον Κ[ειώνι]ον [Κόμμ]οδο[ν], étant donné les relations attestées entre les Ceionii et les Avidii[6] ; « this restoration is of course only speculative ».

Le n° 54 est gravé, en lettres hautes et étroites, sur une base au théâtre :

Φλ. Ἀρτιανὸν Ἀλύπιον,
τὸν διασημ(ότατον) ἡγεμόνα,
τὸν κτίστην τοῦ λιμένος
καὶ τῆς πόλεως,
Εὐρυκλῆς ὁ καὶ Καῦστριος
τὸν ἑαυτοῦ καὶ τῆς πατρίδος
εὐεργέτην

Bean relève cette mention de travaux de réfection au port (κτίστην τοῦ

1. *I. Magnesia*, 220. L'éditeur se demandait si le lieu de trouvaille ne serait pas le prytanée ; cf. Watzinger, *Magnesia am Maeander*, 111-112 : on place en effet le prytanée dans ces salles du portique de l'agora.

2. Φιλοκλῆς Χρήστου φιλότιμος τοῦ οἴκου τῶν ναυκλήρων κατεσκεύασεν ἐκ τῶν ἰδίων τὴν ἑστίαν (Ziebarth, *Gr. Vereinswesen*, 32, note 1, d'après la *Pandora* ; Waltzing, *Corpor. profess.*, III, 218, qui traduit « ce sanctuaire »). Pour le titre φιλότιμος, spécialement sur la côte ouest du Pont-Euxin, cf. Ad. Wilhelm, *Anz. Wien* 1928, 137-142 ; L. Robert, *Hellenica*, X, 40. Sur οἶκος, titre d'association employé pour les nauclères et dans la région du Pont-Euxin, voir F. Poland, *Gesch. gr. Vereinswesens*, 114.

3. Θεῷ Μεγίστῳ Ἀρχηγέτῃ Ἀπόλλωνι Ἰγνάτιοι Ἀμμωνιανὸς καὶ Λόγγος οἱ φιλάδελφοι δουπλικιάριοι τὴν ἑστίαν χαριστήριον ἐπ' ἀγαθῷ (P. Jouguet, *Mélanges Maspero*, II, 93 (il entend « autel à foyer ») ; *Bull. Épigr.* 1938, 549 ; *SEG*, VIII, 608 ; *Sammelbuch*, V, 7747).

4. Bean relève l'usage peu courant de ce titre à cette date, mais il paraît impliqué par sa lecture sur estampage et préférable à la formule Θεοῦ (Νέ)[ρουα υἱοῦ], qui avait été lue par E. Bosch ; le fac-similé préparé par E. Bosch donne ΘΕΟΥΣΤ, avec aussi une barre oblique à gauche sur le *théta*. On voit bien par là l'inconvénient du procédé des fac-similés.

5. D'après le fac-similé, on aurait même : λλικου.

6. Sur ces deux familles, voir maintenant l'étude approfondie, d'après un document nouveau d'Argos, de P. Charneux, *BCH* 1957, 121-140.

λιμένος)[1] et il rappelle mon étude sur les travaux incessants à faire au port de Sidè, toujours menacé d'ensablement, d'après un proverbe que j'ai exhumé d'un parémiographe et inséré dans la documentation historique sur Sidè[2]. Il n'est pas impossible, dit-il, que le concours du IIIe siècle appelé Θέμις Παμφυλιακὴ Τουησιανεῖον ἐπιβατήριον ait été institué à l'occasion de cette réfection du port[3]. Car il date l'inscription de l'inconnu Fl. Areianus Alypius du IIIe siècle. Mais je crois qu'il faut la placer très avant dans le cours de ce siècle ou plus tard. C'est à cette époque tardive que me semble reporter l'onomastique, avec ce nom de Flavius. Surtout, cela est imposé par la titulature. Bean a remarqué que, « évidemment, c'est un provincial parvenu par une carrière équestre au poste de gouverneur de la province (διασημότατος = *perfectissimus*) ». Précisément, un gouverneur équestre en Lycie-Pamphylie, cela exclut une bonne partie du IIIe siècle. On a, en fait, un cas exactement comparable : le Terentius Marcianus, διασημότατος ἡγεμὼν Λυκίας Παμφυλίας, connu par des inscriptions de Termessos, Sagalassos et Trebenna, qui a fait l'objet d'une étude diligente de M. Bersanetti[4]. Ce savant placerait le gouverneur équestre Terentius Marcianus soit sous Probus (276-282), où la révolte des Isauriens aurait amené la transformation de la province en province équestre, sans doute en 279 ou 280 — en tout cas, après Gallien et ses réformes (253-268) —, soit sous Dioclétien, car la Lycie et la Pamphylie furent encore unies sous le règne de Dioclétien et jusqu'à 313 au moins. M. Bersanetti a rapproché le cas d'Aulus Voconius Zeno en Cilicie[5], celui

1. Cf. à Léchaion, port de Corinthe, cette inscription honorant le gouverneur d'Achaïe au milieu du IVe siècle : Φλάβιον Ἑρμ[ο]γένην τὸν λαμ(πρότατον) ἀνθύπατον ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ὁ Κορινθίων τὸν εὐεργέτην καὶ κτίστην τοῦ λι[μένος] ἀνέθηκαν (*IG*, IV, 209 ; E. Groag, *Reichsbeamten von Achaia in spätrömischer Zeit* (1956), p. 36). Elle est très analogue à celle de Sidè.

2. *Hellenica*, V, *Deux textes inutilisés sur Pergè et sur Sidè*, 69-76 : II, *Le port de Sidè*, avec commentaire d'après la carte marine et les voyageurs.

3. Le nom Θέμιν Παμφυλιακὴν Τουησιανεῖον ἐπιβατήριον est, transporté au nominatif : Θέμις Παμφυλιακὴ Τουησιανεῖος ἐπιβατήριος. — Bean écrit : « The name Touesianus occurs a number of times at Side (*CIG*, 4345 ; 4352-4355 and n° 59 below). [Sauf l'inscription inédite, ce sont les textes cités dans J. Sundwall, *Die einheimischen Namen*, 218. Remarquons que cela ne fait que deux mentions, puisque 4352-4355 se répètent, nom du concours.] It is formed from the Anatolian name Toues, which occurs especially in southern Anatolia. » [Mais pas dans tout le Sud. D'autre part, j'ai déjà rappelé, *loc. cit.*, 75, n. 3, des exemples de Τουησιανός même à Syrt et à Kasai.] — Bean publiera dans le prochain Rapport une nouvelle inscription de la même série. Il sera intéressant d'en voir la gravure (on n'a pas de reproduction, sauf en majuscules, des autres inscriptions de la série) et de constater si elle n'est pas plus ancienne que celle de l'inscription d'Alypios. Je ne vois pas de raison de lier les deux documents (concours institué aux frais de Touesianos et statue en l'honneur d'Alypius). — L'évergète qui a institué le concours et qui en est agonothète à vie s'appelle Αὐρήλιος Παιωνεῖνος Τουησιανός. Je rapproche le nom du poète de Sidè Παίων, connu à Nysa et en Égypte (cf. *CRAI* 1955, 217, note 1, fin); et je vois dans ces noms un écho du grand culte d'Apollon à Sidè.

4. *Aevum* 1945, 384-390 : *Un governatore equestre della Licia-Pamphilia.* Analyse détaillée dans *Bull. Épigr.* 1948, 225.

5. A. Rosenberg, *Hermes*, 55 (1920), 319-321, reprenant et commentant une inscription d'Adanda (*Mon. Ant.*, 23 (1914), 168, n. 116). La ruine d'Adanda doit bien être l'antique Lamos, comme ont proposé Paribeni et Romanelli. Accepté par E. Honigmann, *Le Synekdè-*

des gouverneurs de l'Arabie[1] et de la Mésie Inférieure[2]. Ces considérations s'appliquent exactement à Fl. Areianus Alypius, sauf qu'on ne sait pas s'il ne fut pas gouverneur de la seule Pamphylie, donc plus tard. Le style des lettres, tel du moins qu'on peut en juger d'après le fac-similé, n'engage pas à remonter la date, et même la première partie du IVe siècle n'est pas exclue.

N° 55. La partie supérieure d'une petite base ronde, trouvée dans un mur de jardin du village, donne le début d'une inscription honorant une femme : Ἡ πατρὶς Γαΐαν Αἰλίαν.

N° 56. Sur un bloc encastré dans une arche de l'aqueduc[3], près de Kemer Köy[4], près de la route de Manavgat à Selimiye : après 3 lignes disparues, on lit, sur sept lignes courtes : [K]οίντον ΤΑ..ΙΟΝ Σακέρδοτα ὑπατικόν, πατρίκιον ποντίφικα Τουησιανὸς τρὶς Ῥοΐζου (*feuille*) φύσει ; la suite a été martelée. Bean reconnaît Sacerdos dans le Κοίντου — Σακέρδωτος qui porte exactement les mêmes titres dans *CIG*, 4352[5].

Bean rapproche Ροιζος du nom Ρωιζις[6]. Il présente ce dernier nom comme pisidien, en renvoyant à Wilhelm, *Beiträge*, 224, et *OGI*, 86, n. 8[7]. En se reportant à ces textes, on constate que le second Ρωιζις cité, d'après une inscription d'Alexandrie[8], est exactement d'Étenna, au-dessus de Sidè[9], et que le premier apparaît dans une liste à Alexandrie de noms asianiques qui

mos d'Hieroklès (1939), *ad* 709, 2 ; mais il renvoie à W. Ruge, *PW* s. v. *Lamos*, 4, qui dit seulement : « P. und R. glauben diese Stadt in Adanda gefunden zu haben. » Sur la porte principale de la ville, la cité fait une dédicace à Gallien ἐπὶ Α(ὔλου) Ὑοκωνίου (ou Αὐοκωνίου?) Ζήνωνος τοῦ διασημοτάτου ἡγεμόνος, ἐπὶ παιδείας τοῦ Σεβαστοῦ.

1. Cf. maintenant H. G. Pflaum, *Syria*, 29 (1952), 312-313, 316, 317, 321, 324, sur des *praeses* équestres après la réforme de Gallien, à propos de l'un d'eux, daté de 262-263 ; *ibid.*, 34 (1957), sur les gouverneurs de l'Arabie de 193 à 305, p. 134-136, et liste p. 136-144 ; ils sont διασημότατοι, *perfectissimi*, depuis 262.

2. Sur M. Aur. Sebastianus en 270-271, cf. aussi H. G. Pflaum, *loc. cit.*

3. Je traite d'une petite inscription sur cette arche, d'après le carnet de G. Hirschfeld, dans un mémoire sur l'acclamation Αὔξι et sur les acclamations et saluts (αὔξι, χαῖρε) adressés à des villes, dans mes *Études de vocabulaire*.

4. Le nom du village vient de l'aqueduc : *Kemer* est la voûte (καμάρα), et les ruines d'aqueducs s'appellent habituellement *Kemer*.

5. La copie est de E. Bosch et n'a pas été vérifiée par Bean. « If the present copy is correct, it was apparently Ta... us, but I can offer no probable suggestion for a restoration. Q. Tineius Sacerdos, *consul suffectus* under Commodus, cannot come in question here. »

6. Ρωιζις Αποασιος Ἐτεννεύς. H. Braunert, *Jahrbuch*, 1950-1951, 249, note 9, y lit Ρωιξις ; « warum der Name trotz des bei Néroutsos-bey, *L'ancienne Alexandrie*, 115, n. 42, gegebenen Faksimile später als Ῥώιζις wiedergegeben wird (vgl. *SB* 1724, *OGIS*, 86, Nr. 8), bleibt mir völlig unklar ». C'est une défaillance qui montre bien le niveau de l'article de Braunert (cf. *Bull. Épigr.* 1953, 233 ; 1955, 261) ; celui-ci ne connaît pas la forme classique du *zéta*, comme dans ce fac-similé : deux barres horizontales reliées par une barre verticale (et non oblique) ; il l'a pris, comme Néroutsos, pour un *xi* (qui n'a jamais cette forme, la barre horizontale médiane ne manquant jamais, qu'il y ait ou non une haste verticale), ce que n'avaient pas fait les prédécesseurs incriminés.

7. Il faut lire : note 8. Ces deux références sont empruntées tacitement à J. Sundwall, *loc. cit.*, 84.

8. Sur le site probable d'Étenna, en tout cas « au-dessus de Sidè » (Polybe), voir J. Keil, *Denkmäler aus Lykaonien, Isaurien und Pisidien* (1935), p. 51.

9. Ταρκονδας Ρωζιος Πα-.

ont une apparence cilicienne[1] ; il apparaît ailleurs en composition dans des noms ciliciens[2]. Le Τροκονδας Ῥωζιος d'Alexandrie pourrait être, il me semble, un Πα[νεμοτειχίτης], donc aussi un Pisidien[3].

Bean croit qu'il pouvait y avoir ensuite le nom du père adoptif, précédé de καθ' υἱοθεσίαν δὲ. Mais cette dernière formule, si commune à Rhodes, et la formule φύσει ne s'emploient ordinairement pas ensemble, en tout cas pas en Asie Mineure ; l'une ou l'autre suffit. Ici la feuille même qui sépare Ῥοιζου de φύσει semble montrer qu'il ne faut pas rattacher les deux mots. Il faut plutôt écrire, selon l'habitude : φύσει [δὲ τοῦ δεῖνος]; Ῥοιζου désigne alors l'ancêtre à la quatrième génération du père adoptif de Touesianos.

N° 57, sur un fragment de balustrade au théâtre : — Ἀκυλιανῆς Μοδ[έστης —].

N° 58, dans l'orchestra du théâtre, sur une balustrade de pierre : [τ]οὺς καγκέλλους τῇ θεᾷ. Bean reconnaît dans cette divinité Athéna, principale déesse de a ville. Sur la mention de κάγκελλοι, balustrade, chancels, voir les exemples rassemblés précisément à propos d'une inscription de la région dans *Hellenica*, IX, 47-49. — Au revers, en caractères irréguliers, l'acclamation Εὐτυχείτωσαν Εὐγράφις (= Εὐγράφιος) κ[αὶ —].

N° 59, encore au théâtre, sur un fragment, les noms Κονωνιανοῦ et [Το]υησιανίου. Bean relève le premier nom à Sidè, *CIG*, 4353, vainqueur dans le concours de Touesianos. Je remarque que le nom Κόνων est spécialement fréquent en Pamphylie et aussi en Pisidie.

N° 61, sur quatre lignes, sommes en νο(ῦμμοι) : σ′, ρ′ et η′. Au revers, une prière : [Κύρι]ε σῶζε...

N°s 62-63, au théâtre, sur des sièges, inscriptions chrétiennes avec la croix devant chacune : Τό(πος) πρεπο(σίτου), qui serait un titre ecclésiastique, et l'inscription énigmatique Τό(πος) ΜΕΡ ( ) Α —.

N° 68, sur un bloc remployé, l'acclamation Εὐτύχι plusieurs fois répétée, et Εὐτύχι Κρονίων. Le nom ne semble pas assuré d'après le fac-similé.

Le n° 69 a été trouvé isolément au village. Il est bien fâcheux qu'on n'en donne même pas le fac-similé. Bean nous apprend que les lettres sont hautes de 25 à 40 mm., mais il ne dit rien sur la forme d'aucune d'entre elles. L'inscription est ainsi rédigée :

[Ἐ]πὶ Λεοντίου πρεσβ. καὶ ζυγ.
[κ]αὶ φροντιστοῦ, υἱοῦ Ἰακὼβ
ἀρχ. καὶ ζυγ., ἐγένετον ἡ κρήνη
σὺν τῷ μεσαύλῳ ἰνδ(ικτίονι) γ′, μη(νὶ) ζ′.

1. Voir le commentaire d'Ad. Wilhelm.

2. Cf. Sundwall, *loc. cit.*, 84-85 : Ρωζαρμας, Ρωζρυμερις, Αρμαρωνζας. Déjà dans Ad. Wilhelm, *loc. cit.*, et P. Kretschmer.

3. Je ne crois pas que les débuts d'ethniques après ces noms puissent être des démotiques d'Alexandrie, comme fait Wilhelm. Je n'admets pas non plus Πα[ταρεύς]. Il me paraît évident qu'il y a deux Κασά[της], de la Cilicie Trachée occidentale ou de la Pisidie, non loin d'Étenna et aussi de Lyrbè, qui avait des rapports avec Sidè. Cf. l'*Addendum*, p. 53.

Ligne 3, l'éditeur émet cet avis sur l'abréviation ἀρχ. : « ἀρχ(ιδιάκονος) rather than ἀρχ(ιπρεσβύτερος) ». Dans un cas comme dans l'autre, l'abréviation serait extrêmement bizarre : elle ne contient aucun élément du mot essentiel qu'elle doit faire comprendre, ni de διάκονος ni de πρεσβύτερος ; et comment pourrait-on choisir entre tous les ἀρχι- qui seraient ainsi abrégés? En fait, il ne semble pas que jamais ἀρχιδιάκονος ait été ainsi abrégé ; on le voit par exemple dans la liste d'abréviations de M. Avi-Yonah ; on écrit ἀρχιδιακ. ou à tout le moins ἀρχιδ., cependant qu'on abrège ἀρχιπρεσβ(ύτερος), de même qu'on abrège ἀρχιεπίσκ(οπος), ἀρχιμανδρ(ίτης) ou ἀρχιμ(ανδρίτης), ἀρχιπρ(όβουλος), ἀρχισυν(άγωγος), ἀρχιτέκτ(ων)[1]. Αρχ ne peut être l'abréviation que d'ἄρχων ou un mot semblable[2]. Pourquoi Bean n'a-t-il pas eu ou exprimé cette idée très simple et a-t-il dû tomber dans une bizarrerie? Peut-être que cela ne convient guère avec un prêtre chrétien, πρεσβ(ύτερος)[3]. Il doit, certes, exister encore à cette époque des ἄρχοντες de tout rang ; mais, quand les inscriptions du Bas-Empire nous font connaître un ἄρχων, c'est de beaucoup le plus souvent au sens de gouverneur de province.

« The abbreviation ζυγ. is unintelligible to me. » Il me paraît évident qu'il n'y a pas d'autre développement possible que ζυγοστάτης[4], et que cette mention convient tout à fait à l'époque tardive de cette inscription. Le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones en cite deux exemples : la Clé des Songes d'Artémidore, d'après lequel Hermès et Aphrodite vus en rêve sont un bon présage pour eux comme pour les marchands[5], — et le Code Justinien. Il faut y ajouter Sextus Empiricus[6], et surtout une inscription d'Éphèse de l'époque impériale : dans la fondation de Vibius Salutaris, en 104 p. C., le ζυγοστάτης est deux fois nommé dans le personnel du sanctuaire, comme un ἱερὸς τῆς Ἀρτέμιδος ; c'est lui qui procède à la pesée des statues d'argent offertes par Vibius et de leurs bases pour le compte du stratège[7]. Ce modeste employé n'apparaît pas dans d'autres inscriptions de cette époque[8]. Mais précisément

1. *Abbreviations in Greek inscriptions* (*The Near East, 200 B. C.-A. D. 1100*), Suppl. IX du *Quarterly Dep. Ant. Palestine* (Londres, 1940 ; cf. *Bull. Épigr.* 1946-1947, 10), 51.

2. *Ibid.*, 50 : ἄρχ(ων), ἀρχ(ικός), ἀρχ(ή). Le cas de ἀρχ(άγγελος) est différent, puisqu'il apparaît dans un contexte divin où il est seul de son espèce.

3. Pour πρεσβ(ύτερος), très connu, cf. Avi-Yonah, *ibid.*, 96-97.

4. Pas de magistrat en ζυγ. dans Avi-Yonah, *ibid.*, 67.

5. II, 37. Hercher, p. 141, 21 : Ἑρμῆς ἀγαθὸς τοῖς ἐπὶ λόγον ὁρμωμένοις καὶ ἀθληταῖς καὶ παιδοτρίβαις καὶ πᾶσι τοῖς ἐμπορικὸν τὸν βίον ἔχουσι καὶ ζυγοστάταις διὰ τὸ πάντας τοὺς τοιούτους ἐπίκουρον τὸν θεὸν νομίζειν ; p. 142, 6 : Ἀφροδίτη ἡ μὲν πάνδημος ἀγύρταις καὶ καπήλοις καὶ ζυγοστάταις καὶ ἰατροῖς (corrompu selon Hercher, on ne voit pas pourquoi) καὶ σκηνικοῖς πᾶσι καὶ ἑταίραις ἀγαθή.

6. Renvoi dans Sophoclès. *Adv. math.*, VII, 36 : ὃν γὰρ τρόπον ἐν τῇ τῶν βαρέων καὶ κούφων ἐξετάσει τρία ἐστὶ κριτήρια, ὅ τε ζυγοστάτης καὶ ὁ ζυγὸς καὶ ἡ τοῦ ζυγοῦ θέσις. Là le mot est attesté, mais pas la fonction.

7. *Ephesos*, II, n. 27, l. 478-484 (restitué en partie l. 198-202) ; J. H. Oliver, *The Sacred Gerousia* (1941), n. 3 : Ὁ δὲ προγεγραμμένος σταθμὸς τῶν εἰκόνων καὶ βασέ[ων π]αρεστάθη Εὐμένει Εὐμένους τοῦ Θεοφίλου τῷ καὶ αὐτῷ στρατηγῷ τῆς Ἐφεσίων πόλεως διὰ ζυγοστάτου Ἑρμίου ἱεροῦ τῆς Ἀρτέμιδος, συνπαρόντος καὶ συνλαμβάνοντος Μουσαίου, ἱεροῦ τῆς Ἀρτέμιδος, τοῦ ἐπὶ τῶν παραθηκῶν.

8. Sans doute déjà dans un papyrus. Ce qui est plusieurs fois nommé dans les inscriptions

il surgit dans les documents du Bas-Empire, dans les textes juridiques[1], qui nous renseignent sur ses fonctions nouvelles de vérificateur pour le poids des monnaies[2], et dans les papyrus avec abondance[3]. Les épitaphes chrétiennes du Bas-Empire en nomment plusieurs ; A. Wilhelm avait su en réunir trois[4] : en Égypte[5], à Korykos[6] et à Séleucie du Kalykadnos[7] ; d'autres encore maintenant à Korykos[8].

Ligne 2. « φροντιστής = *curator*. A curator of the synagogue (φροντιστὴς τῆς ἁγιωτάτης πρώτης συναγώγης) is already known at Side (*JHS*, 28, p. 195, nº 29), though his name is not preserved. » Si, le nom de ce φροντιστής est suffisamment conservé pour avoir été restitué très vite avec certitude, et il est cité en de très nombreux endroits ; c'est [Ἰσ]άκις = Ἰσάκιος = Isaac. Il est curieux qu'un éditeur des inscriptions de Sidè, attaché à leur étude depuis plusieurs années, ne connaisse pas bien celles qui avaient déjà été trouvées, et qui sont en petit nombre et peu dispersées. La restitution [Ἰσ]άκις a été faite aussitôt par H. Vincent dans l'année suivante du *JHS*, 29 (1909), p. 130. D'autre part, la pierre a été publiée indépendamment, à la

de cette époque, c'est le poids public, le ζυγοστάσιον ou les ζυγοστάσια : inscriptions d'Apollonia du Rhyndakos, d'Akmonia et d'Antioche de Pisidie réunies par Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, IV, 42 (d'où L.-S.-J., s. v. ζυγοστάσιον) à propos des inscriptions, plus anciennes, qui parlent de ὁ ζυγὸς καὶ τὰ σταθμία ou μέτρα, p. 41 ; inscription de Pergame, Wiegand, *Bericht Askl.*, p. 43, n. 4, ajoutée à cet ensemble dans *Études Anatoliennes*, 533, n. 2.

1. Références au Code Justinien, aux Basiliques, à Constantin Porphyrogénète, dans Du Cange et Sophoclès.

2. Essentiellement un édit de l'empereur Julien en 363, donnant aux *zygostates per singulas civitates* la décision dans les discussions sur la monnaie : *Cod. Just.*, X, 73, 2 ; *Cod. Théod.*, XII, 7, 2 ; *Iuliani imper. epistulae leges* (éd. Bidez-Cumont, Budé 1922), n. 145 : *placet quem sermo Graecus appellat per singulas civitates constitui zygostaten, qui pro sua fide atque industria neque fallat neque fallatur, ut ad eius arbitrium atque ad eius fidem, si qua inter vendentem emptoremque in solidis* (la monnaie de ce nom) *exorta fuerit contestatio, dirimatur.*

3. Preisigke, *Wörterbuch*, s. v. (un texte daté du IIe-IIIe siècle, deux du IVe, la masse des autres du Ve au VIIIe) ; surtout G. Rouillard, *Administration civile de l'Égypte byzantine*[2] (1928), 102, note 5, avec une analyse de l'édit XI de Justinien, en 559, sur la monnaie d'Alexandrie et le devoir de οἱ παρ' Αἰγυπτίοις ζυγοστάται τε καὶ χρυσῶνες, et sur la répression des abus auxquels il se livrent ; L. C. West et A. C. Johnson, *Currency in Roman and Byz. Egypte* (1944), 187-191 (texte et commentaire de l'édit de Justinien) ; cf. aussi les mêmes, *Byzantine Egypt, Economic studies* (1949), 173-174. Un nouveau papyrus intéressant, de la deuxième moitié du VIe siècle (H. Gerstinger, *Eos*, 48 (1956), 209-212), lettre d'un propriétaire à ses agents à la campagne, dans laquelle les zygostates n'apparaissent pas dans un rôle sympathique : διαστρέφουσι τοὺς καταβάλλοντας τὰ πλείονα ἀπορριπτοῦντες, et μὴ συγχωρῆσαι τοὺς ζυγοστάτας παρὰ τὸ ἔθος διαστρέψαι τινά ; peut-être en rapport avec l'édit de Justinien.

4. *Loc. cit.*, 43.

5. G. Lefebvre, *Inscr. chr. Égypte* (1907), n. 95 (Fayoum?) : Κύριε ἀνάπαυσον τὴν ψηχὴ τῶν (*sic*) τούλω (δούλου) σου· Φοιβ(ά)μμων ζυκωστάτης ἐνκυμήθη ἐν Κ(υρί)υ Φαρ(μοῦθι). Cf. p. XXXI, vérificateur des poids et mesures, et P. Perdrizet, *RÉA* 1911, 234.

6. Inédite ; maintenant *MAMA*, III, 734 : Σωματοθήκη Συμεωνίου ζυγοστάτου.

7. *Mouseion de Smyrne*, II, 2-3, 1876-1877, p. 47, n. 272 : Θήκη Δωροθέ[ου] ζυγοστάτου.

8. *MAMA*, III, 377 : Σωματοθήκη τῶν Θαυμί(ο)υ (?) ἀδελφῶν [Θ]εοτέκνου καὶ Ἰωάννου ζυγοστ[α]τῶν ; — 642 : Παύλου Μ(ι)νὰ (?) ζυγοστάτου Καπερλατίνου. Cet ethnique apparaît plusieurs fois à Korykos ; E. Honigmann, *Mélanges Dussaud*, I (1939), 131-133, identifie le lieu avec le village de Kafarlatha dans la région d'Apamée de Syrie.

même époque, deux autres fois : par les frères Chaviaras, avec photographie d'un estampage, notes de Th. et de S. Reinach, qui a pensé aussi à [Ἰσ]άκις[1], et par W. Weber et A. Deissmann, d'après la copie de Rott, dans un ouvrage essentiel pour la Pamphylie et pour la Pisidie, et qui doit être souvent utilisé[2].

Le φροντιστής, intendant ou curateur, n'apparaît guère, autant que je vois, dans l'administration municipale en Grèce, en Asie Mineure ou en Syrie, ni sous le Haut-Empire ni au Bas-Empire[3]. Il se trouve dans d'autres inscriptions juives, à Rome, à Joppè de Palestine et à Égine[4].

Or, je suis frappé par le nom juif Ἰακώβ à la ligne 2. Certes, il est devenu chrétien aussi. Cependant, et sous cette forme indéclinable (et non Ἰάκωβος), il doit éveiller l'attention. Au Bas-Empire, il est sans doute bien plus fréquent dans nos documents qu'un Ἰακώβ soit un Juif[5], et naturellement les

1. *Revue des Études juives*, 58 (1909), 60-64 : *Une synagogue juive à Sidè de Pamphylie* (copie de Gabriel Gérakis ; notes des deux Reinach) ; *ibid.*, 59 (1910), 131-172 : *Note additionnelle* de Th. Reinach, avec la photographie, qui est la seule reproduction fidèle publiée. Repris d'après les deux éditions dans J. B. Frey, *Corpus Inscr. Iudaicarum*, II (1952) (cf. *Bull. Épigr.* 1954, 24), n. 781, avec [Ἰσ]άκις. L'inscription a été très souvent citée et commentée à cause notamment des très intéressantes et difficiles mentions de parties du monument, et ordinairement d'après les deux éditions du *JHS* (sans jamais oublier la note de 1909) et de la *Rev. Ét. juives*. Frey cite Oehler (répertoire des inscriptions juives), S. Krauss, *Synagonale Altertümer* (Vienne-Leipzig, 1926), 236 (et aussi 351-352), et Watzinger, *Antike Synagogen in Galilaea* (1916), 141-142. Cf. aussi S. Krauss, *PW* s. v. *Synagoge* 2 (1932), 1301 (d'après *REJ* ; cite le texte complet, avec [Εἰσ]άκις) ; W. Ruge, *PW* s. v. *Pamphylia* (1949), 388 (d'après les deux articles *JHS*) ; E. Schürer, *Gesch. des jüd. Volkes im Zeitalter Jesu*[4], III (1909), 22 ; J. Juster, *Les Juifs dans l'empire romain* (1914), I, 192, n. 3 ; 430, n. 3 (Ἰσάκις). Cf. maintenant aussi le texte, la traduction, une bibliographie (les *JHS* et les *REJ*) et une discussion encore sur l'architecture dans E. R. Goodenough, *Jewish symbols in the Greco-Roman Period*, II (1955 ; New-York), p. 81-83.

2. H. Rott, *Kleinasiatische Denkmäler aus Pisidien, Pamphylien, Kappadokien und Lykien* (Leipzig, 1908), 367-369, n. 72. Le nom n'a pas été bien restitué ; Deissmann a proposé [Ἀρ-σ]άκις ou mieux [Φαρν]άκις, ce qui est d'ailleurs trop long. Discussion sur les termes d'architecture. Cette édition n'a été citée par aucun de ceux que j'ai nommés à la note précédente, ni par Frey dans son recueil, ni par les commentateurs. Elle est alléguée avec les deux autres par G. Kittel, *Theol. Lit.*, 69 (1944), *Das kleinasiatische Judentum in der hellenistisch-römischen Zeit* (cf. *Bull. Épigr.* 1948, 9), p. 11, avec la note 15 (Εἰσάκις).

3. Il est bien plus fréquent dans les papyrus, pour les temples ou pour les travaux publics. Mais, pour le Bas-Empire, pas dans G. Rouillard, *loc. cit.*

4. Frey, *CI Iud* : à Rome, I, n. 337 (Εὔψυχος δὶς ἄρχ(ων), ἄρχ(ων) πάσης τειμῆς καὶ φροντιστής ; n. 494 : [Δ]όμνος πατὴρ συναγωγ[ῆς Β]ερνάκλων, τρὶς ἄρχων κ(αὶ) δὶς [φ]ροντ[ιστή]ς ; cf. p. XCI-XCII ; — à Joppé, II, n. 918 et 919. A la synagogue d'Égine, inscription sur mosaïque : Θεόδωρος ἀρ[χισυνάγωγος φρ]οντίσας ἔτη τέσσερα ἐχ θεμελίων τὴν σ[υναγωγὴν] οἰκοδόμησα (Frey, I, n. 722 ; cf. E. L. Sukenik, *Ancient synagogues in Palestine and Greece* (1934), p. 44-45), et (Frey, n. 723) : Θεοδώρου νεω(τέ)ρ(ου) φροντίζοντ[ος ἐκ τῆς πρ]ο[σ]όδου τῆς συναγ(ωγῆς) ἐμουσώθη.

5. Par exemple, dans le *Sammelbuch*, en vérifiant les renvois, on trouve que Ἰακώβ — en dehors du patriarche dans les formules liturgiques funéraires chrétiennes, où il est mêlé aux noms de personnes dans l'index — est normalement un nom juif. Encore plus instructif est le dépouillement de *SEG*. — Il est curieux de constater le fait suivant dans la nécropole, datant du Bas-Empire, de Korykos (*MAMA*, III) : il y a 14 Ἰάκωβος (Ἰάκουβος, etc.), qui sont chrétiens (la croix, ou aucun signe) ; il y a un Juif, dont l'épitaphe porte la meno-

inscriptions de la diaspora comme de Palestine offrent souvent le nom de Jacob, moins souvent celui de Ἰάκωβος, et aussi celui de Ἰακώ[1].

Or, ἄρχων est un titre dans les communautés juives, et il apparaît dans les inscriptions[2]. Dans l'Asie Mineure même, à Akmonia, l'archonte a participé

rah : on l'appelait Ἰακώ(βου) ; Frey a fait remarquer qu'il n'y avait pas à corriger, et que c'était Ἰακώ.

1. Je relève dans Frey, *CI Iud.*, I, n. 340 (Rome : Ἰακὼβ) ; 594 (θυγάτηρ Ἰακὼβ διδασκάλου (Venusium ; le substantif déjà corrigé par S. Braslow, *Wiener Studien*, 48 (1930), 111-112) ; 715 (Athènes ; [Ἰακ]ὼβ καὶ Λε[όντι]ος ἔγγο[νο]ι [Ἰ]ακώβο[υ τ]οῦ Κεσαρέος, de Césarée de Palestine) ; 739 (travaux à la synagogue de Smyrne par Ἡρηνοποιὼς (Salomon) πρ(εσβύτερος) κὲ πατὴρ τοῦ στέματος, υἱὼς Εἰακὼβ καὶ αὐτοῦ πρεσβυτέρου) ; 796 (Galatie ; μνῆμα... Εἰακὼβ... κὲ Ἐσθήρας) ; 801 (Chalcédoine ; avec le chandelier à sept branches, Εἰάκουβος πρεσβύτερος υεἱὸς Λεοντίου πρεσβυτέρου) ; 787 (*MAMA*, III, 237, Korykos ; avec la menorah, σωματοθήκη Ἀναστασίου καὶ Ἰακώ, avec Frey et non Ἰακώ(βου), καλιγαρίων κτλ.) ; 820 (Palmyre ; Ζηνόβιος καὶ Σαμουῆλος Ληουῒ τοῦ Ἰακούβου τοῦ Σαμουήλου ; pour Σαμουήλ, juif et chrétien plus tard, voir le commentaire du nº 1420) ; 861 (Transjordanie, Tafas ; Ἰάκωβος καὶ Σεμουῆλος καὶ Κλημάτιος πατὴρ αὐτῶν τὴν συναγωγὴν οἰκοδόμησ[αν]) ; 879 (Tyr ; Θεόδωρος ὁ κὲ Ἰάκωβος Σαρεφθηνός) ; 890 (Césarée de Palestine ; avec la menorah, Σύμων (cf. *Bull. Épigr.* 1955, 89) Ἰακὼ κτλ.) ; 927 (Joppé ; Ἰουλίνου καὶ Γληγορίας καὶ Εἰσὰκ παρὰ Ἰακώ) ; 930 (Joppé ; Ἰούστου (nom fréquent chez les Juifs) γναφέος καὶ Ἰακὼ κυμινᾶ, διὰ σαλώ ; il ne fait aucun doute que l'interprétation de Tod, κυμινᾶς, non pas nom de lieu, mais marchand de cumin, ne soit exacte (Frey : « d'après Tod, ce serait plutôt... ») ; cf. *Rev. Phil.* 1944, 52, sur μαραθᾶς) ; 910 (avec la menorah ; τόπος Εἰακὼ Καπάδοκος κὲ Ἀχολίας συνβίου αὐτοῦ κὲ Ἀστερίου) ; 946 (Παστοφόρα (?) Ἰακ(ὼ)β Ἰούστου) ; 950 (μνῆμα Ῥουβῆ οἰοῦ Ἰακὲβ Πενταπολίτη) ; 956 (toujours Joppé, avec la menorah, Σύμωνος υἱοῦ Ἰακὼ Διοσπολίτ(ο)υ) ; 967 (*SEG*, VIII, 276 ; Gaza ; avec la menorah et la traduction en hébreu, Ἀνανίᾳ υἱῷ Ἰακώ ; pour Ἀνανίας, voir *Bull. Épigr.* 1955, 89, et 1956, 341 ; parmi les noms juifs caractéristiques, je signale, *SEG*, VIII 418 (*Sammelbuch*, V, 7775) dans une nécropole d'Alexandrie : Ἥδινα ἡ Μαρδοχαίου ; il faut ajouter ce Mardochée au Corpus de Frey) ; 970 (*SEG*, VIII, 277 ; vers Gaza ; [ὑπὲρ σωτηρί]ας? Ἰακὼ κὲ Λαζάρ[ου —] εὐχαριστῶν [— ἐπὶ] τοῦ ἁγίου τόπου (la synagogue ; commentaire de Frey ; voir plus loin) ἀνενέ[ωσαν τὸ κτίσ]μα τῆς κώνχις σὺν[— ἀ]πὸ θεμελίων ; 1017 (à Beth Shearim-Besara ; Εὐμύρι Ἰάκκωβε) ; 1095 (Ἰακὼβ Θουθα) ; 1101 (Ἰακὼ Ἰουδᾶς κτλ.) ; 1160 (Εὐμαθία μήτηρ Ἰακὼ [τ]οῦ καὶ [Ἰ]ούσ[του] ou Ἰακώ[β]ου καὶ) ; 1161 (Ἰακὼ ὅσιος υἱὸς Σαμουήλου ὁσίου) ; à Léontopolis dans le Delta, 1467 (Ἰάκουβος ἄωρε κόμψε ; sur cette épithète, cf. *RÉA* 1940, 303 ; *Hellenica*, X, 102, n. 11) ; 1482 (Ε(ἰ)σάκις Ἰακὼβ κτλ. ; cf. *Hellenica*, I, 23) ; 1505 (Ἰάκουβος ὡς ἐτῶν κβ′). Pour Ἰακὼβ Ἑβραῖος dans le Fayoum, voir J. Juster, *loc. cit.*, II, 233 ; cf. 330, n. 16 Cf. encore sur un médaillon doré d'origine inconnue (*Hellenica*, I, 25) : ὑπὲρ εὐχῆς Ἰακὼβ ἀρχιγοῦ (titre) πιννωνᾶ (marchand de perles ; inséré dans les addenda de L.-S.-J. ; cela doit modifier ce qui est dit sur πίνη : « the spelling πιννι in this word and its derivatives is freq. in codd., but is not found in inscrr. or papyri » ; je rapprocherais les *margaritarii* de l'inscription de la synagogue d'Hamman-Lif en Tunisie, Leclercq, *Dict. Arch. Chr.* VI, 2042 sqq.). A Beth Shearim un Ἰακὼς Καισαρεὺς ἀρχισυναγωγὸς Πανφυλίας (*Bull.* 1946-1947, 218 ; pas dans Frey). Une femme, Paramonè, affranchie à Oxyrrhincos par « la synagogue des Juifs », a un fils, Jacob (*P. Ox.* 1205).

2. Voir notamment les études de J. Juster, *loc. cit.*, I, 443-447 ; S. Krauss, *Synagonale Altertümer*, 146-149 ; le même, dans *PW* s. v. *Synagoge* (1932), 1313 ; Frey, *CI Iud.*, I, p. LXXXVI-LXXXIX. On a vu plus haut des exemples à Rome dans la note sur le nom Jacob, On a aussi les dérivés ἐξάρχων et μελλάρχων. Pour ἀρχηγός et ἀρχηγίσσα, voir *Hellenica*. I, 25-27. Il est question des ἀρχόντων Ἰουδαίων dans le papyrus d'Arsinoé cité plus loin, relatif à la distribution d'eau. A Constantia-Salamine de Chypre, un Ἀνανίας δὶς ἄρχων (*Bull. Épigr.* 1951, 236 *a*). Des archontes souscrivent pour la réparation de la synagogue de Bérénikè en Cyrénaïque (*Bull. Épigr.* 1955, 278).

avec les ἀρχισυναγωγοί à la réparation et à l'embellissement de la synagogue[1]. A Tlos, une inscription souvent commentée annonce qu'un tombeau a été construit pour les Juifs de l'endroit (donc peu nombreux) ὑπὲρ ἀρχοντείας τελουμέν(η)ς[2] παρ' ἡμῖν Ἰουδαίοις c'est-à-dire, selon l'usage municipal, à titre de *summa honoraria* pour la charge d'archonte dans la communauté juive[3].

D'autre part, πρεσβύτερος est un titre courant dans les communautés juives, où les πρεσβύτεροι forment le Conseil des Anciens[4]. Le titre, qui n'apparaît qu'une fois dans les communautés de Rome, est fréquent en Asie : à Smyrne[5], à Hyllarima en Carie[6], dans la région de Chalcédoine[7], à Kory-

1. *MAMA*, VI, 264 (édition ignorée par Frey, *loc. cit.*, II, 766, et qui apporte des modifications essentielles, non signalées d'ailleurs dans l'apparat, et qui rendent inutilisables les textes antérieurs) : Τὸν κατασκευασθέντα οἶκον ὑπὸ Ἰουλίας Σεουήρας Π. Τυρρώνιος Κλάδος ὁ διὰ βίου ἀρχισυνάγωγος καὶ Λούκιος Λουκίου ἀρχισυνάγωγος καὶ Ποπίλιος Ζωτικὸς (nom lu par C. B.) ἄρχων ἐπεσκεύασαν ἔκ τε τῶν ἰδίων καὶ τῶν συνκαταθεμένων καὶ ἔγραψαν (lecture nouvelle) τοὺς τοίχους (donc peintures murales) καὶ τὴν ὀροφὴν καὶ ἐποίησαν τὴν τῶν θυρίδων ἀσφάλειαν καὶ τὸν λυπὸν πάντα κόσμον, οὕστινας καὶ ἡ συναγωγὴ ἐτείμησεν ὅπλῳ ἐπιχρύσῳ (hommage traditionnel des communautés grecques ; cf. *Annuaire Collège de France, 53e année* (1953), 226-227) διά τε τὴν ἐνάρετον αὐτῶν δ[ι]άθ[ε]σιν καὶ τὴν πρὸς τὴν συναγωγὴν εὔνοιάν τε καὶ σπουδήν. Sur le sens de οἶκος, cf. Kohl et Watzinger, *Antike Synagogen in Galilea* (1916), 114, pour l'inscription de Phocée ; il faut l'appliquer ici : οἶκος, c'est la salle d'assemblée. Frey, *loc. cit.*, traduit vaguement par « édifice ». Cf. p. 47, note 1.

2. La pierre porte τελουμενας ; « τελουμένας (= νης) forma cum ea quae antecedit (ἀρχοντείας) aequata », Kalinka.

3. Fin du Ier siècle p. C. Après E. Hula, *Eranos Vindob.* (1893), 99-102 : *Eine Judengemeinde in Tlos*, repris par Kalinka dans *TAM*, II (1930), 612, édition ignorée de Frey, *loc. cit.*, II, 757. Le texte porte : Πτολεμαῖος Λευκίου Τλωεὺς κατεσκεύασεν ἐκ τῶν ἰδίων τὸ ἡρῷον ἀπὸ θεμελίων αὐτὸς καὶ ὑπὲρ τοῦ υἱοῦ Πτολεμαίου β′ (c'est-à-dire fils de Ptolemaios, le précédent) τοῦ Λευκίου ὑπὲρ ἀρχοντείας κτλ. S. Krauss, *Synagonale Alt.*, 235, ne comprenant pas la notation du nom, croit que β′ est une erreur du lapicide, qui aurait dû le placer avec τελουμένας (qu'il ne corrige pas) : « pour 2 archontats » ; il doit construire alors ὑπὲρ avec l'accusatif. Cette idée absurde trouve écho dans le commentaire de Frey. On n'a pas vu, ni Hula ni Frey, qu'il y avait exactement une *summa honoraria* avec la formule typique ὑπὲρ (ὑπὲρ στεφανηφορίας, ὑπὲρ γραμματείας, ὑπὲρ ἀγορανομίας, etc.) ; voir *Études Anatoliennes*, 340 ; 349 ; 381, n. 2 ; 415, note ; *Bull. Épigr.*, 1951, 144 ; *La Carie*, II, p. 281 ; *BCH* 1936, 194 et 196 ; *RÉG* 1957, 363, n. 1. Introduction des institutions municipales dans la communauté juive.

4. Cf. Th. Reinach, *Rev. Ét. juives*, 26 (1893), 170-171 (il n'y en avait encore que trois, à Smyrne, à Korykos et sur la côte asiatique du Bosphore) ; J. Juster, *loc. cit.*, I, 440-442 ; S. Krauss, *Synagonale Alt.*, 139-146 ; *PW* s. v. *Synagoge*, 1313 (fréquent dans les ordonnances impériales à partir du IVe siècle) ; Leclercq, *Dict. Arch. Chr.*, VIII (1928), s. v. *Judaïsme*, 137 ; Frey, *loc. cit.*, p. LXXVI-LXXXVII (avec le témoignage important d'une inscription de Rome, qui modifie les affirmations précédentes sur son absence à Rome). Sur le titre de πρεσβυτέρα à Venusium et à Bizyé, voir Frey, *ibid.*, p. LXXXVI, note 2. Pour la région de Géla en Sicile, voir *Bull. Épigr.* 1958, 563.

5. Frey, *loc. cit.*, II, 739, cité plus haut pour Ἰακώβ ; travaux à la synagogue par un πρ(εσβύτερος), fils d'un πρ(εσβυτέρου). Sur les bâtiments et la décoration, cf. E. R. Goodenough, *Yewish symbols*, II, 79-81.

6. Pas connu du Corpus de Frey. A. Laumonier, *BCH* 1934, 379, n. 44 : ὑπὲρ ὑγίας... Αὐρ. Εὐσανβ[ά]τιος πρεσβύτερος καὶ Αὐρ. Ἐπιτυνχ(αν)ούσα (?) ὑπὲρ τῆς ἑατῶν σωτηρίας καὶ παιδίων αὐτῶν... τῇ ἁγιωτάτῃ συναγωγῇ τὰ πρα-. Sur les noms Εὐσαμβάτιος et Σαμβάτιος, etc., cf. L. Robert, *ibid.*, 516-517, et ci-dessus pour l'esclave dans un papyrus.

7. Frey, *loc. cit.*, II, 800 (avec la menorah) : Σανβάτις ὑγὸς (graphie de υἱός causée par

kos[1], à Apamée de Syrie[2], à Doura[3], à Beth Shearim[4], à Joppé[5], à Gaza[6].

Si l'inscription de Sidè était chrétienne, nous aurions cette situation : un prêtre est en même temps vérificateur des monnaies et métaux précieux et il est φροντιστής ; c'est par lui que l'on date l'installation d'une fontaine, et non pas par l'évêque. D'autre part, on juge bon de mentionner la filiation de ce prêtre et de rappeler que son père, Jacob, est « archonte » et, lui aussi, vérificateur des monnaies. Je voudrais bien qu'on me montre une inscription de ce genre dans l'épigraphie chrétienne. Au contraire, tout est clair si nous sommes dans la communauté juive et si la fontaine est celle de la synagogue. Leontios[7] est membre du Conseil des Anciens, c'est un vérificateur

la prononciation du *gamma* intervocalique) Γερωντήου πρ(εσβυτέρου) (le génitif soutenu justement par Th. Reinach contre πρ(εσβύτερος), γραματεὺς κ(αὶ) αἰπηστάτις (ἐπιστάτης) τῶν παλεῶν. — N. 801 (sur le classement, cf. *Bull. Épigr.* 1954, 24, p. 104) ; cité ci- dessus pour Ἰακώβ.

1. Frey, II, 790 (*MAMA*, III, 344) : deux menorah, Θήκη Εὐσαμβατίου Ἰουδέου πρεσβυτέρου μυρεψοῦ. — *Ibid.*, 792 (*MAMA*, III, 448) : la menorah, Σωμαθήκη Ἰουλίου μυρεψοῦ υἱοῦ Ἰουλίου πρεσβυτέρου. Pour le métier (parfumeur), cf. deux μυρεψοί juifs à Beth Shearim (*Bull. Épigr.* 1956, 341).

2. Frey, *loc. cit.*, II, 803 (pour une autre édition, par Sukenik, voir *Bull. Épigr.* 1954, 245) ; *I Syrie*, IV, 1319 : sur la mosaïque de pavement de l'entrée de la synagogue, en 391 : Ἐπὶ τῶν τιμιοτάτων ἀρχισυναγώγων Εὐσεβίου καὶ Νεμίου καὶ Φινέου καὶ Θεοδώρου γερουσιάρχου καὶ τῶν τιμιοτάτων πρεσβυτέρων Εἰσακίου καὶ Σαούλου καὶ λοιπῶν Ἰλάσιος ἀρχισυνάγωγος Ἀντιοχέων ἐποίησεν τὴν ἴσοδον τοῦ ψηφίου (pas dans L.-S.-J. pour ce sens ; je ne dis pas qu'il soit nouveau) ; dans le même édifice, n. 804, τὴν ψήφωσιν τῆς ἰσόδου, voir ci-après le commentaire à l'inscription n° 70 de Sidè ; n. 805 : ἐψηφιώθη ἡ πρόσθεσις τοῦ ναοῦ) πό(δας) ρν'.

3. Frey, *loc. cit.*, II, n. 829 ; *Excav. Dura-Europos*, VIII 1, *The synagogue* (1956), 277, n. 23, peint sur un carreau du plafond de la synagogue : Σαμουὴλ Εἰδδέου πρεσβύτερος τῶν Ἰουδέων ἔκτισεν ; cf. l'inscription sémitiqueFrey, 828 *b* (*presbyteros* et *archonte*).

4. Frey, *loc. cit.*, II, 1137 : Μεναὴ πατρὸς πρεσ(βυτέρου).

5. *Ibid.*, 931 : Ἰσάκις πρεσβύτερος τῆς Καππαδόκων Τάρσου (ou τάρσου) λινοπώλου. Nombreuses discussions sur l'origine et le métier, selon que Tarse désigne la ville ou une spécialité d'étoffes de lin (cf. *tarsicarius*).

6. *Ibid.*, n. 137 : πρεσβ(υτέρου) me semble-t-il, plutôt que πρεσβ(ευτοῦ), malgré le n° 949 de Joppé. — Inscriptions encore de πρεσβύτεροι pour les travaux de la synagogue à Chypre, à Golgoi (*ibid.*, n. 735 : Ἰωσῆ πρεσβ(ύτερος) (μετὰ τοῦ) υἱοῦ Συνεσίου ἀνενέωσεν τὸ πᾶν ἔργον τῆς Ἑβραϊκῆς ; cf. *Bull. Épigr.* 1951, 236 *a*), et en Espagne, à Elche (Frey, *loc. cit.*, I, n. 663, sur la mosaïque : χησχοντων (peut-être ἀρχόντων) κὲ πρε(σ)βυτέρων ; V^e-VIe siècle ; sur cette mosaïque et la place des *presbyteroi* dans la synagogue, voir Watzinger, *loc. cit.*, 141). — Conseil de *presbyteroi* à Alexandrie d'après la lettre d'Aristée, 310. — A Jérusalem même, cf. Frey, *loc. cit.*, II, n. 1277 : Τρύφωνος πρεσβυτέρου (Frey : « l'aîné (ou presbytre?) », dont l'interprétation est assurée (comme sans doute aussi les inscriptions juives 1299 et 1409) par le n° 1404 (*SEG*, VIII, 170) ; sur la synagogue d'Ophel, ἣν ἐθεμελίωσαν οἱ πατέρες αὐτοῦ (du prêtre et archisynagogue Théodotos, fils et petit-fils d'archisynagogue) καὶ οἱ πρεσβύτεροι καὶ Σιμωνίδης.

7. Le nom est très répandu. Il me suffit de montrer qu'il n'est pas absent de l'onomastique des Juifs ; cf. Frey, *loc. cit.*, I, n. 134 (Rome) ; 715 (Athènes ; frère et fils d'un Ἰακώβ ; cité plus haut pour ce dernier nom ; originaires de Césarée) ; II, n. 801 (à Chalcédoine ; père d'un Εἰάκουβος ; cité plus haut pour ce nom et pour les presbytres) ; 858 (en hébreu à la synagogue de El-Hammeh près de Gadara) ; 1006 (Beth Shearim ; μημόριον Λεοντίου πατρὸς τοῦ ῥιββὶ Παρηγορίου καὶ Ἰουλιανοῦ παλατίνου ἀπὸ χρυσοχῶν, père d'un rabbin et d'un orfèvre ; pour ce métier chez les Juifs, cf. J. Juster, *loc. cit.*, II, 308, n. 4) ; 1010 (Λεοντίου Παλμυρηνοῦ

des monnaies ; pour la communauté, il s'est occupé de la construction de la fontaine, comme Isaac a été commissaire aux travaux de l'intérieur de la synagogue. On mentionne son père[1], Jacob, qui a une dignité encore supérieure dans la communauté, dont il est l'archonte, et qui est lui aussi vérificateur des monnaies.

La fontaine est donc celle de la synagogue. L'eau y était indispensable pour les ablutions[2]. Un papyrus d'Arsinoé souvent cité, qui donne les recettes d'eau de la ville, mentionne parmi les clients les ἀρχόντων Ἰ[ου]δαίων προσευχῆς (la synagogue) Θηβαίων et aussi celle de l'εὐχεῖον, et l'on note que cette consommation est élevée[3]. Le texte le plus caractéristique est la dédicace de la région de Philadelphie de Lydie, par laquelle deux personnes dédient à la synagogue un bassin : [τ]ῇ ἁγιοτ[άτῃ σ]υναγωγῇ τῶν Ἑβραίων Εὐστάθιος ὁ θεοσεβὴς ὑπὲρ μνίας τοῦ ἀδελφοῦ Ἑρμοφίλου τὸν μασκαύλην ἀνέθηκεν ἅμα τῇ νύμφι μου Ἀθανασίᾳ[4]. M. Grünert a expliqué le mot μασκαύλης, comme le

τραπεζείτου (banquier) ἡμεῖς) et 1082 (en hébreu). Ajouter le Λεόντιος de la communauté juive de Beroia en Macédoine (*Hellenica*, III, 105-107 ; pas connue de Frey) ; Λεοντίου sur une terre cuite avec les symboles juifs (*Bull. Épigr.* 1954, 24, p. 102 au bas). Sur le lion comme symbole juif, sa place dans les représentations figurées et ses divers sens, voir E. R. Goodenough, *Yewish symbols*, IV (index, p. 221, s. v. *Lion*).

1. Voir ci-dessus, dans les notes, des mentions du père ou du fils pour les travaux à la synagogue. J'ai pris l'occasion de citer *in extenso* ci-dessus un certain nombre des inscriptions gréco-juives relatives aux synagogues, à propos du nom Jacob ou des dignités d'archonte et de presbytre.

2. Cf. E. Schürer, *Geschichte des jüd. Volkes im Zeitalter Jesu Christi*[4], II, 519, note 53.

3. *P. London*, III, 1177, p. 180, col. III, l. 113 ; Wilcken, *Chrestomathie*, n. 193, Comptes des φροντισταὶ ἰσαγωγῆς ὑδάτων καστέλλων καὶ κρηνῶν μητροπόλεως, « The high water-rate by the Jews is noticeable » (Kenyon). Il est allégué, parfois pour Hermoupolis, par Schürer, Koth-Watzinger, Krauss, etc. Pour la provenance d'Arsinoé, et non d'Hermoupolis, G. Méautis, *Une métropole ég. sous l'empire romain, Hermoupolis la-Grande* (Lausanne, 1918), 52-53 et 155, ajoute des arguments à ceux de Wilcken, *Archiv Pap.*, IV, 553. — Il s'agit d'autre chose dans l'inscription de la synagogue d'Ophel (*SEG*, VIII, 170 ; Frey, *loc. cit.*, II, n. 1404) : τὸν ξενῶνα κα[ὶ τὰ] δώματα καὶ τὰ χρηστήρια τῶν ὑδάτων εἰς κατάλυμα τοῖς χρήζουσιν ἀπὸ τῆς ξένης ; c'est pour l'hébergement des étrangers.

4. J. Keil et A. von Premerstein, *III*[e] *Reise in Lydien* (1994), n. 42 (Frey, *loc. cit.*, II, n. 754, avec erreur sur le datif au début, qu'il traduit : « dans la très sainte synagogue »). Sur cette forme de dédicace à des associations, cf. *Études Anatoliennes*, 62-63 ; *Hellenica*, II, 131 ; pour τῇ κυρίᾳ προσευχῇ à Amastris, cf. *Rev. Arch.* 1936, I, 237-238 ; à Athribis, Ἑρμίας... τήνδε ἐξέδραν τῇι προσευχῇ(ι) (Frey, *loc. cit.*, II, n. 1144 ; sur cette ἐξέδρα, cf. Kohl et Watzinger, *loc. cit.*, 145). Pour le terme ἁγιωτάτη συναγωγή, les éditeurs ont rapproché précisément l'inscription de Sidè et une d'Afrique à Hammam-lif (*sancta sinagoga*) ; l'épithète se retrouve à Beroia (*Hellenica*, III, 105), et j'ai rapproché l'inscription d'Hyllarima (citée ci-dessus pour les presbytres) ; sur une mosaïque de la synagogue de Gérasa, ἁγιο[τάτῳ] τόπῳ (Frey, *loc. cit.*, n. 867 ; il n'a pas connu la réédition *Gerasa, City of the Decapolis* (1938), n. 285) ; ἅγιος τόπος près de Gaza (Frey, II, n. 966, cité plus haut pour le nom Ἰακώ ; avec le commentaire), et en hébreu à Noarah (*ibid.*, n. 1203-1204) ; je le restituerais dans le n° 1437 d'Alexandrie : κὲ τῷ ἁγίῳ τό[πῳ]. Ceci peut servir au commentaire de l'inscription d'Isaac à Sidè. Frey traduit νύμφη par « fiancée », ce qui n'est guère exact en général et n'a pas sa place ici. Or, la Septante et le Nouveau Testament attestent ce mot au sens de « belle fille » (voir tous les dictionnaires ; pour l'origine sémitique de ce sens, voir G. Kittel, *Theol. Wörterbuch*, s. v.). On doit avoir ici une autre parenté par alliance, « belle-sœur », sens enregistré par Sophoclis d'après une Vie de S. Basile ; cela explique pourquoi Eustathios, associé à sa νύμφη, fait une dédicace « en mémoire de son frère ». — [J. Pouilloux me communique

maskel, bassin à ablutions dans le Talmud, et a noté que « des bassins à ablutions, dressés dans le vestibule de la mosquée, sont aujourd'hui encore une offrande habituelle [1] ». Dans une liste des fontaines de Sardes, il y a la συναγωγ[ῆς κρήνη] [2].

De plus, les ruines des synagogues anciennes découvertes et explorées nous fournissent des exemples de bassins et de citernes. Dans le premier grand travail sur les synagogues, Kohl et Watzinger [3], soulignant cette importance de l'eau, supposaient, dans leur restitution de la synagogue de Capharnaüm, un bassin au centre de la cour à portiques attenant à l'est à la salle de prière [4]. Les fouilles postérieures des Franciscains n'ont pas dégagé un tel dispositif, mais on a retrouvé « trois belles urnes en pierre calcaire [5] ». C. Watzinger notait la présence devant la façade de la synagogue de ed-Dschisch d'un fragment d'une vasque en pierre [6]. Il citait le papyrus, la dédicace de Lydie et la citerne de Délos. En effet, à Délos, une citerne de 2 mètres sur $6^{m}40$ s'étend sous les salles, et notamment la salle B, d'où l'on pouvait prendre de l'eau dans un puisard ; en outre, on a trouvé dans cette salle B une vasque rectangulaire de marbre bleu [7]. E. L. Sukenik en a donné d'autres

une épitaphe du Musée de Volo avec l'expression « très sainte synagogue ». La provenance est inconnue ; mais, comme il ne peut s'agir que de Démétrias ou de Larisa, on choisira la seconde ville, dont la communauté juive est déjà connue par une série d'épitaphes (Frey, *loc. cit.*, I, n. 697-408 ; *Hellenica*, III, 103 ; cf. *ibid.*, p. 104, pour Phères). Sur une stèle grossièrement travaillée, on lit une inscription d'une écriture très négligée. Elle s'ouvre par une sentence relative à la mort pour τῶν ἐπὶ γῆ[ς ἀνθρ]ώπων. Puis l'épitaphe : Κεῖτε Ἑρμογένη[ς] ἐν τῷ τάφῳ τούτῳ. Enfin l'interdiction : ἐὰ(ν) δέ τεις τούτου τὸν τάφον ἀνορύξῃ, δώσι τῇ ἁγιοτάτῃ συναγωγῇ δηναρίων μυριάδες (vulgarisme normal) δέκα (l'importance du chiffre est un signe de basse époque, sans doute fin du IIIe siècle ou début du IVe).]

1. Dans l'édition de J. Keil et A. von Premerstein.

2. *Sardis*, VII 1, *Greek and Latin inscriptions*, n. 17, l. 7 (ces deux mots dans Frey, *loc. cit.*, II, n. 751). — Je n'allègue pas Frey, II, n. 1531 (Fayoum, *Sammelbuch*, 27 et 6210 ; vers 200) ; Ἐλεάζαρος Νικολάου ἡγεμὼν ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ Εἰρήνης τῆς γυναικὸς τὸ ὡρολόγιον καὶ τὸ φρέαρ. Car, si Éléazar est certainement juif, je ne crois pas que ἡγεμών soit un dignitaire de la communauté juive, comme semble y incliner Frey, mais un titre militaire (avec M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques*, I (1949), 545). Je ne crois donc pas que la dédicace ait été faite à la synagogue. Sur les horloges à la synagogue, cf. J. Juster, *loc. cit.*, I, 498, note ; un cadran solaire à la synagogue de Délos (A. Plassart, *Mélanges Holleaux*, 211).

3. H. Kohl et C. Watzinger, *Antike Synagogen in Galilaea* (Leipzig, 1916).

4. Planche liminaire ; cf. p. 144.

5. G. Orfali, *Capharnaüm et ses ruines* (Paris, 1922), pl. III et X ; sur la cour, p. 54-66 ; p. 64 : « Il est fort possible que les trois belles urnes (voir fig. 115)... aient été placées près de l'entrée de la synagogue pour servir aux ablutions rituelles. » Plan aussi et description d'ensemble dans E. L. Sukenik, *Ancient synagogues on Palestine and Greece* (1934), p. 9-21.

6. *Loc. cit.*, p. 144.

7. A. Plassart, *La synagogue juive de Délos* (*Mélanges Holleaux* (1913), 201-215, et *Revue Biblique* 1914, 523-534 ; le siège de proédrie dans S. Risom, *Mélanges Holleaux*, 258 et pl. XII). Cf. Watzinger, *loc. cit.*, 138, n. 5. Contre Belle D. Mazur, *Studies on Jewry in Greece*, II (Athènes, 1935 ; *non vidi*), E. R. Goodenough, *Jewish symbols*, II, 71-75, défend la possibilité du caractère juif de cette ruine, après avoir paru suivre B. D. Mazur dans sa négation. Je ne vois pas comment on expliquerait le terme προσευχή (même ne désignant pas le bâtiment même de la synagogue) en dehors d'un culte juif. G. Kittel, *Theol. Lit.*, 69 (1944), 16, parle de cet établissement comme d'une synagogue.

exemples dispersés au cours de son exposé[1]. Dans une inscription hébraïque de la synagogue de Noarah, près de Jéricho, il retrouvait mention du don par un prêtre, outre la mosaïque, d'un bassin[2], et H. Vincent, le fouilleur, s'y est rallié : « Il est beaucoup plus séduisant d'appliquer le terme au bassin découvert, en effet, au milieu de l'atrium et qu'ornait sans doute un édicule dont nous avons retrouvé quelques épaves[3]. » E. L. Sukenik a cité aussi Milet. Dans la grande cour au nord de la salle, près des chambres du côté ouest, s'ouvre le puisard d'une citerne[4]. Il faut ajouter Doura. Dans les deux états de la synagogue, le plus ancien, maison transformée en lieu de prière, et le plus récent, il y avait dans un coin de la cour attenante à la salle un bassin pour les ablutions avec tuyau d'écoulement[5]. Mais je n'y joindrais pas Stobi[6]. J'ajoute au contraire Beth Alpha, où la cour de la synagogue contenait au centre une vasque, et même une autre ailleurs[7], et Gerasa, où une fontaine semble avoir aussi été placée au centre de la cour[8]. Peut-être y avait-il une citerne à la synagogue de Beth Shearim-Besara[9]. Tout cela nous éclaire sur ce qu'a été la κρήνη de la synagogue de Sidè.

« L. 4. For μέσαυλος see Liddell-Scott... *Addenda* p. 2098. The meaning here is presumably : courtyard. » Ces addenda ne constituent pas l'article μέσαυλος, mais le complètent d'une façon qui n'a pas d'intérêt pour notre texte. De toute façon, l'article du *LSJ* ne nous éclaire pas, concernant en

1. *Loc. cit.*, 49 : « a courtyard... contained vessels with water for the washing of the hands before the prayer » ; *ibid.*, 49-50, sur les synagogues près de la mer ou d'un fleuve (sur cette question, discussions contradictoires de E. Schürer, *loc. cit.* ; Watzinger, *loc. cit.*, 138 ; S. Krauss, *Synagonale Alt.*, 281-286).

2. *Ibid.*, 75. L'inscription maintenant dans Frey, *loc. cit.*, II, 1197.

3. *Revue Biblique* 1935, 114, n. 1. Il avait d'abord entendu « toiture ».

4. Plan réduit dans Sukenik, *loc. cit.*, 41. A. von Gerkan, *Milet* I 6, *Nordmarkt* (1922), plan, fig. 19, p. 17 ; description et identification, p. 80-82 ; très sommaire sur la question : trois chambres précédées d'un stylobate ; « davon nicht weit befindet sich die Schöpföffnung einer Zisterne ». La synagogue est tout près du port Nord.

5. C. H. Kraeling, *Excav. Doura-Europos*, VIII 1, *The synagogue* (1956), p. 12-13 et 28.

6. Sukenik, *loc. cit.*, 79 : « in the south-east corner of the peristyle stands a marble basin for ritual purposes ». E. Kitzinger, *Dumbarton Oaks Papers*, 3 (1946), *A survey of the early Christian town of Stobi*, p. 125-146, a étudié de façon critique l'architecture de « the « synagogue » complex » et les rapports de la fameuse inscription de la synagogue (Frey, *loc. cit.*, I, n. 694) avec le lieu où elle a été trouvée, remployée dans la basilique ; on voit qu'on ne peut rien conclure ni sur le plan ni même sur l'existence antérieure d'une synagogue à cet endroit.

7. E. L. Sukenik, *The Ancient synagogue of Beth Alpha* (Jérusalem et Londres, 1932). Plan d'ensemble, pl. XXVII, avec cour devant la façade ; pl. VI, reconstruction, avec le bassin. P. 15 : « The length of the courtyard in front of the vestibule is $9^{m}65$. Both from the picture of the mosaics and from the foundations revealed during excavation it may be inferred that in the middle of the courtyard was a place intended for some vessel containing water for the washing of hands. Il may be that the same purpose was served by the stone vessels found not far from the courtyard, when foundations were being dug for one of the colony buildings (Fig. 11-10). Probably such a water-vessel also stood on the fixed round stand outside the north wall of the vestibule. »

8. C. Kreaeling, *Gerasa* (1938), 235 ; au centre de la cour, « here there may have been a fountain which was destroyed when the apse of the church was built, as several stones channels for water pipes in them were found in the lower courses of the apse. »

9. Cf. E. R. Goodenough, *Jewish symbols*, I, 208.

sa première partie les textes homériques, et en sa seconde les auteurs attiques sur μέταυλος θύρα[1]. Pour une inscription du Ve ou du VIe siècle comme doit être celle de Sidè, il faut chercher dans les dictionnaires de la langue byzantine[2]; le *Glossarium* de Du Cange, auquel renvoie d'ailleurs le *Thesaurus*, nous fournit aux mots Μεσαύλιον et surtout Αὐλή de quinze à vingt textes, transcrits ou signalés, depuis Eusèbe à travers les textes juridiques, conciliaires, historiques, biographiques et édifiants. Les glossaires, allégués aussi, traduisent μέσαυλον (et tel est le nominatif qu'il faut adopter pour notre inscription), μεσαύλιον par *atrium*, *compluvium*[3], et l'équivalence avec *atrium* paraît alors dans certains textes. C'est la cour à portiques d'une église, d'une basilique, d'un hôpital, d'un monastère. Nous en voyons qui contiennent une fontaine : ἡ φιάλη τοῦ μεσαύλου τῆς ἐκκλησίας, λουτὴρ τοῦ μεσαύλου[4]. Comme la phiale dans la cour de l'église, la fontaine de Leontios se trouvait dans une cour. C'est la cour à portiques, frontale ou latérale, attenante à la salle de réunion de la synagogue que nous font connaître les fouilles toutes les fois qu'elles n'ont pas été restreintes au bâtiment principal fermé, à la basilique[5]. Elle jouait un grand rôle dans la vie de la communauté[6]. J'en ai rappelé assez d'exemples à propos de la fontaine ou du bassin dont la place était toujours là. C'est elle que l'on a reconnue dans l'ὕπαιθρον de la synagogue de Phocée : Τάτιον Στράτωνος τοῦ Ἐνπέδωνος τὸν οἶκον καὶ τὸν περίβολον τοῦ ὑπαίθρου κατασκευάσασα ἐκ τῶν ἰδίων ἐχαρίσατο τ[οῖς Ἰο]υδαίοις ; Tation a construit la

1. Le seul auteur postérieur, un commentateur d'Homère, Eustathe (dans les addenda), nous orienterait mal : μέσαυλον καὶ νῦν κατοικία ἀγροτική, τουτέστιν ἔπαυλις.

2. Nous sommes, certes, mal armés pour les termes d'architecture dans les auteurs byzantins. En réalité, il y aurait un très grand travail à faire, qui serait aussi fructueux que long : réunir les termes d'architecture et de décoration depuis l'époque impériale (y compris) jusqu'à la fin de l'époque byzantine, dans les auteurs, les inscriptions et les papyrus. J'en ai constaté la nécessité et l'intérêt depuis bien longtemps, à propos de recherches sur πλατεῖα (cf. ci-dessus) ou sur σκουτλοῦν (*RÉG* 1957, *Deux inscriptions d'Iasos*, 362, n. 1), ou ci-après pour ψήφωσις ou dans des *Études de vocabulaire* à paraître sur certains métiers (marbriers, etc.) ou certains termes (μαρμάρωσις, πλάκωσις, etc.). C'est étonnant ce que les inscriptions apportent, et elles sont absolument négligées par des archéologues ; nous avons fait remarquer dans le *Bull. Épigr.* que, par exemple, des articles du *PW* ignoraient entièrement la documentation épigraphique ou l'exploitaient très mal, ainsi pour *Pavimentum* (*Bull.* 1951, 2, p. 121), *Inkrustation* (1941, 9, p. 232), *Trikleinon* (1940, 11, p. 204), *Plateia* 2 (1952, 4, p. 131). Les papyrus apportent aussi beaucoup. Les textes sont naturellement très riches, et j'insiste sur l'importance des textes byzantins. Je crois que G. Downey avait espéré entreprendre un tel travail avec un groupe, mais qu'il a dû y renoncer. Son étude sur *Byzantine architects, their training and methods* (*Byzantion* 1948, 99-118) montre bien le profit de tels dépouillements. Les deux volumes de F. W. Unger (1878) et de J. P. Richter (1897), *Quellen zur byz. Kunstgeschichte*, choix de textes traduits sur les édifices de Constantinople, ne tiennent lieu de lexiques à aucun degré.

3. Les mentions sont très nombreuses ; les mots μέσαυλον, μεσαύλιον, et une fois αὐλή et aussi περίστυλον, y correspondent à *atrium*, *compluvium*. On les retrouvera facilement dans les tomes II et III du *Corpus Glossar.* grâce à l'index, VII, 579.

4. L'Euchologe (*non vidi*).

5. Voir Watzinger, *loc. cit.*, 144-145 ; ayant dû, ailleurs qu'à Capharnaüm, restreindre ses sondages à l'édifice proprement dit, il supposait qu'on trouverait ce plan ailleurs aussi.

6. Cf. S. Krauss, *Synagonale Alt.*, 297-302 (*der Synagogenplatz*, avec les textes du Talmud), 329-330 (sur Capharnaüm).

salle d'assemblée et la cour[1]. A Sidè, sous l'administration du membre du sanhédrin local, du Conseil des Anciens, Leontios, qui a été commissaire à la construction, on a aménagé une fontaine et on l'a installée dans une cour à portiques. Dans un site comme Sidè cette fontaine n'était pas alimentée par une source captée sur place ou aux environs ; elle se raccordait au système d'adduction d'eau par le grand aqueduc et à ces travaux qui, deux ou trois siècles auparavant, avaient valu à Bryonianus Lollianus et à Quirinia Patra les surnoms de Ktistios et de Pégasis.

Nous avons ainsi un second témoignage sur la communauté juive de Sidè. Elle était importante au Bas-Empire, puisqu'il y avait plus d'une synagogue[2]. Les deux inscriptions pourraient donc se rapporter à deux synagogues différentes. Cependant, il me paraît plus probable qu'il s'agit de la même. En effet, l'inscription de Leontios et de Jacob a été trouvée dans une maison du village actuel. Or, celle d'Isaac avait été trouvée lorsque le village se créait, apparemment donc en creusant le sol pour les maisons ; c'était dans les années où le site à peu près désert de Sidè s'animait par l'établissement d'immigrés crétois, qui faisaient surgir du sol les inscriptions et les statues pour la joie des antiquaires et des amateurs et pour l'alimentation des fours à chaux[3]. Apparemment, on a dû tomber, dans le village même, sur l'emplacement de la « première synagogue », c'est-à-dire dans la partie sud de la ville antique. Peut-être quelque nouveau reste surgira-t-il encore pour documenter l'histoire de la synagogue de Sidè[4].

Le n° 70 est inscrit sur une mosaïque dans un portique de l'avenue principale, près de l'entrée de l'agora, en lettres bleues sur un fond blanc. L'éditeur a restitué :

Ἀνενεώθη
ἡ ψήφω[σις] αὕτη
3 ἐπὶ Θεο[δ]ώρου
4 τοῦ [*7-8 l.*] ά-
του, κ [*ca 8 l.*]
5 καὶ πατρός, ἰνδι-
κτίονι πρ[ώ]τη
μηνὶ δεκ[άτῳ].

1. *IGR*, IV, 1327 ; Frey, *loc. cit.*, II, 738. Watzinger, *loc. cit.*, 144, a identifié l'οἶκος et le περίβολος τοῦ ὑπαίθρου aux deux parties de la synagogue que lui faisait connaître l'exploration de Capharnaüm : la basilique (la salle d'assemblée) et la cour. Frey ne traduit pas de façon heureuse : « la maison et la colonnade de l'atrium ». (Pour οἶκος à Akmonia, voir ci-dessus, p. 41, note 1.) L'éditeur, S. Reinach, avait déjà très bien vu dans l'inscription ce qu'étaient les deux parties de l'ensemble architectural. Cette inscription, trouvée à la Nouvelle Phocée, peut venir soit de l'antique Phocée, soit de Kymé (cf. J. Keil, *PW*, s. v. *Phokaia* (1941), 447).

2. On l'a toujours conclu du titre πρώτη dans l'inscription d'Isaac. Je crois bon de rappeler ici le texte de cette inscription : [Ἴσ]άκις φροντιστὴς τῆς ἁγιωτάτ[ης] πρώτης συναγωγῆς ἔστην εὐτ ·ς καὶ ἀνεπλήρωσα τὴν μαρμάρωσιν ἀπὸ [τοῦ] ἄμβωνος ἕως τοῦ σῖμμα καί ἔσμηξα [τὰ]ς δύο ἐπταμύξους καὶ τὰ δύο κιονοκέφαλα, ἰνδ(ικτίονι) ιε′, μη(νὶ) δ′. Les deux inscriptions réunies donnent ainsi bien des détails sur la synagogue.

3. Cf. Van Buren, *JHS* 1908, 180 (sur un yacht, l'*Utanowa*, en 1904) ; H. Rott, *Kleinas. Denkmäler* (1908), 61-63 (voyage en 1906 ; trouvaille d'une grande statue ; disparition de reliefs vus par Wilhelm et Heberdey ; plus de vingt fours à chaux) ; D. G. Hogarth, *Accidents of an antiquary's life* (1920), 120-122 (= *The wandering scholar* (1924), 208-209) (la croisière de l'*Utanowa* ; pleines charges de canots d'antiquités).

4. Témoignage sur les Juifs de Pamphylie dans l'inscription de Beth Shearim, citée ci-dessus à la fin de la note sur Ἰακώβ.

Bean croit que le mot ψήφωσις est nouveau au sens de « mosaïque » : « ψήφωσις does not appear to be quoted = « mosaïc », but ψηφοῦν and ψηφωτός are used in this connection. Ψηφίς and ψηφοθεσία also occur ». C'est, comme d'ordinaire chez Bean, une science de dictionnaire, empruntée tacitement à celui de Liddell-Scott-Jones ; il déclare un mot nouveau simplement quand il ne l'y trouve pas, ou qu'il ne sait pas l'y trouver. En fait, L.-S.-J. cite ce mot — il est vrai sans le traduire, d'où sans doute l'erreur de Bean — d'après un glossaire qui l'explique par ψηφολογία, ψηφολόγημα[1], et le même dictionnaire cite — toujours sans traduire et au milieu de mots où ψῆφος a d'autres sens que mosaïque (vote, comptes, etc.) — pour ψηφολόγημα trois textes[2], dont une inscription de Délos où le sens de mosaïque est très clair comme dans les auteurs[3]. Ψήφωσις est donc déjà attesté ainsi, et au sens de mosaïque (il n'en a pas d'autre). Mais je retrouve le mot dans toute une série d'inscriptions sur mosaïques, dont aucune n'est citée dans L.-S.-J., mais qui sont connues les unes depuis très longtemps, les autres plus récemment et dans des publications à portée de la main. Il doit y en avoir bien d'autres, car le mot est manifestement très courant au Ve et au VIe siècle, date de ces inscriptions et de celle de Sidè. Il me suffira d'avoir réuni ici les suivantes :

région de Tyr, Kabr-Hiram (sur la mosaïque d'une église en 580 ou 581) : Γέγονην τὸ πᾶν ἔργον τῆς ψεφόσεος τοῦ ἐνδόξου καὶ πανσέπτου μάρτυρος ἁγίου Χριστοφόρου ἐπὶ τοῦ θεοφιλεστ(άτου) Γεωργίου ἀρχιερ(έως) καὶ χορεπισκ(όπου) κτλ.[4] ;

région de Sidon, Neby Younès (sur la mosaïque d'une église au VIe siècle) : Ἐγήνητο ἡ οἰκοδόμησις ἐπὶ τοῦ μακαριοτ(άτου) ἀββὰ Σαβατίου καὶ Πέτρου κτλ., ἐγήνητο δὲ κὲ ἡ ψήφωσις ἐπὶ τ(οῦ) θεωφιλ(εστάτου) Χαββὲρ κτλ.[5] ;

région de Sidon, Djiha (Jihah) (sur la mosaïque d'un baptistère en 573 ; et 7e indiction) : Ἐπὶ εἰσ(εβεστάτου) Στεφάνου κ(αὶ) Ἀειάνου παραμοναρίου ἐγένητο ἡ ψίφωσις τοῦ ἁγίου φωτιστηρίου ὑπὲρ σοτερίας Θεοδώρου μουσωτοῦ παξαμᾶ κ(αὶ) Οὐλπιανοῦ πατρὸς αὐτοῦ[6] ;

1. Exactement le L.-S.-J. unit sous une même rubrique trois mots, dont chacun apparaît dans les glossaires à part et est traduit par *pavimentum* : *Corpus Glossariorum Latinorum* (Goetz), II, p. 480, l. 44 : ψηφολογία *tessellatus, pauimentum* ; l. 55 : ψήφωσις *pauimentum* ; II, p. 143, l. 53 : *pauimentum* ψηφολόγημα ; cf. VII (index), *s. v.*, où ψήφωσις est marqué de l'astérisque des mots nouveaux. Déjà d'après les glossaires dans le *Thesaurus*. Ce sont deux glossaires alphabétiques. Le mot n'apparaît pas dans les glossaires, si instructifs, par sujets.

2. Lydus, *Magistr.*, 3, 65 : τῷ στιλπνῷ τῶν ψηφολογημάτων. — Héron le mécanicien, *Stereometrica*, II, 35 : ἐὰν δὲ ᾖ κόγχη συνεψηφολογημένη (*hapax*, avec sol en mosaïque), μετρήσεις οὕτως... τοσούτων ἔσται ποδῶν τὸ ἐν αὐτῇ ψηφολόγημα ; il est intéressant de constater que ce traité est apocryphe et date, comme le texte de Lydus, de l'époque byzantine (cf. *Heronis Alex. opera*, V, éd. Heiberg (1914), p. XXIII et XXIX).

3. *Expl. arch. Délos*, XI (*Cynthe*), p. 261 : τὰ [ψηφ]ολογήματα ; incomplet. Mais le mot [τὸ] ψηφολόγημα το[ῦ-] est entier dans l'inscription de même provenance, non citée dans L.-S.-J., *ibid*, p. 111 ; les deux reprises dans *I. Délos* (1937), 2310 et 2426.

4. Renan, *Mission de Phénicie* (1864), p. 613.

5. *Ibid.*, p. 513-514.

6. G. Contenau, *Syria*, 1 (1920), 302-303, avec photographie. Παξαμᾶς est un fabricant de biscuits ; E. Pottier, *ibid.*, suppose que c'est une spécialité de mosaïste. Les deux mots μουσωτής et παξαμᾶς, d'après ce texte, dans les Addenda du L.-S.-J., II, p. 2091 et 2096. Μουσω-

Césarée de Palestine (sans doute VIe siècle) : Ἐπὶ Φλ. Εὐελπιδίου τοῦ μεγαλοπρ(επεστάτου) κόμ(ητος) κ(αὶ) Ἡλίου λαμπρο(τάτου) πατρὸς τῆς πόλεως καὶ ἡ βασιλικὴ μετὰ καὶ τῆς πλακώσεως καὶ ψηφώσεως καὶ τῶν βαθμῶν [1] τοῦ Ἀδριανοῦ γέγοναν ἐν ἰνδ. α', εὐτυχῶς [2] ;

Gerasa (sur la mosaïque d'une église en 611) : τῆς ψηφώσεως τὸ εὐπρεπὲς ἐν χρόνοις γέγονεν κτλ. [3] ;

Antioche (sur une mosaïque, au VIe siècle ?) : ἐγένετο ἡ ψήφωσις τοῦ τρικλινίου [4] ;

Apamée (sur la mosaïque d'une synagogue, en 391) : Ἰλάσιος Εἰσακίου ἀρχισυνάγωγος Ἀντιοχέων... ἐποίησεν τὴν ψήφωσιν τῆς ἰσόδου [5] ;

près de Ptolémaïs (sur la mosaïque d'une église, au VIe siècle) : ἐγήνετω σὺν Θ(εὸ)ς ἡ ψέφοσις ἐπὶ τοῦ ὡσιωτάτου Ἰωάνου ἀρχιεπισκόπου κτλ. [6] ;

Emmaüs (sur la mosaïque d'une église) : *a)* ἐγένετο κ(αὶ) ψήφω(σις) ; — *b)* ἐγέ[νετο τὸ πᾶν ἔργον ψη]φώσεως [7].

On voit combien ce mot est habituel, dans les pays de Syrie et de Palestine, qui nous livrent tant de mosaïques. Son usage semble s'étaler et se restreindre du IVe au VIe siècle. Là encore, dans le domaine de la mosaïque, il y aurait des études à faire sur le vocabulaire, le sens exact des mots [8] et leur chronologie [9].

τής déjà dans le *Lexique* de Sophoclès d'après Eustratios ; dans le même dictionnaire μουσοῦν d'après Malalas (cf. aussi le *Thesaurus*) ; dans L.-S.-J., déjà un exemple de μουσοῦν à l'époque impériale, ce qui est important, d'après une inscription de Tralles (*Papers Am. Sch.*, I, 108, n. 10 ; *Ath. Mitt.* 1883, 328 ; *BCH* 1936, 196-197) : μουσώσαντα καὶ σκουτλώσαντα (*RÉG* 1957, 362, n. 1) τὴν ἐξέδραν. Le verbe au passif dans l'inscription de la synagogue d'Égine (Frey, *loc. cit.*, I, 723 ; cité ci-dessus dans la note sur φροντιστής). Μούσωσις se trouve dans Sophoclès d'après Malalas, mais pas dans L.-S.-J. ; j'en fournirai un exemple en publiant l'inscription inédite d'une mosaïque paléochrétienne de Mégare.

1. Cf. *BCH* 1936, 194, avec notes 1 et 10 ; *Bull. Épigr.* 1939, 475.

2. *Revue Biblique* 1895, 75, avec les corrections *ibid.*, 240-241.

3. *Gerasa, City of the Decapolis* (1938), p. 487, n. 335.

4. *I. Syrie*, III (1950), 770 ; d'après la première publication, *Antioch on the Orontes*, III (1941), n. 111, dans *Bull. Épigr.* 1946-1947, 194.

5. *I. Syrie*, IV (1955), 1320 ; d'après une autre édition déjà dans *Bull. Épigr.* 1954, 245 ; cf. aussi Frey, *CI Iud.*, II (1952), 805.

6. Avi-Yonah, *Quarterly Dep. Ant. Palestine*, 3 (1933), p. 96 (*Revue Biblique* 1934, 467 ; *SEG*, VIII, 21).

7. Avi-Yonah, *ibid.*, p. 53, n. 346, fr. 8 et 5 ; le second dans *SEG*, VIII, 279. — Le mot entièrement restitué sur une mosaïque chrétienne de 561 entre Gaza et Bersabée : Τόνδε τὸν νεὸν δαφιλεῖ [ψηφώσει διεκόσ]μησαν κτλ. (*SEG*, VIII, 279).

8. On semble admettre que ψήφωσις s'applique à un pavement de mosaïque plus ou moins grossier. Le mot n'exclut pas, d'après certains des exemples, les mosaïques figurées. Il semble toujours s'appliquer à des pavements, et non à des revêtements muraux.

9. Sur κεντεῖν et κέντησις au sens de mosaïque, voir l'article de H. Grégoire, *Revue Instr. Publ. Belge* 1908, 219-221 (et *ibid.*, 287, note 2 : 1909, 166) : d'après le [μουσ]ιάριος κεντητής (*musaearius*) opposé au [ψηφο]θέτης (*tessellarius*) dans le Tarif de Dioclétien (cf. Blümmer, *Maximaltarif*, p. 106-107), corrige κεντήσεων dans l'épitaphe (en manuscrit) d'un évêque de Laodicée, ζωγραφιῶν καὶ βεντήσεων d'une église (Calder retrouve le marbre, qui porte bien κεντήσεων, et, avec Ramsay, ne se débrouille pas dans l'explication du mot) ; — le retrouve sur une mosaïque de la région d'Érythrées (plutôt que de Clazomènes), à Gül-

Lignes 5-6, Bean considère les syllabes ατου comme la fin du nom du père de Théodoros. A cette époque, ce n'est plus l'usage de mentionner le père, et sans υἱός. — « L. 5, possibly κ[αθολικοῦ?]. The names of various officials are used in the early church for purposes of dating ; cf. nº 69[1]. » Bean serait peut-être embarrassé s'il prenait la peine de chercher un parallèle pour καθολικός, qui est le directeur des finances, dans une semblable inscription. J'entends cette phrase tout autrement, et elle entre alors dans une série normale :

ἐπὶ Θεο[δ]ώρου
τοῦ [λαμπροτ]ά-
του κ[όμητος]
καὶ πατρός.

Ce dernier mot, que Bean ne semble pas avoir compris et n'a pas expliqué[2], est le titre de père (de la ville), le magistrat qui précisément s'occupait des édifices[3]. Cf. notamment ce texte de Milet, sur une porte du rempart en 538 : πατερεύοντος Ἰωάννου τοῦ λαμπρ(οτάτου) κόμ(ητος)[4]. Le père de la ville aussi dans l'inscription de Césarée transcrite ci-dessus. Pour le πατήρ en Pamphylie même, tout près de Sidè, cf. l'inscription d'une porte des murs d'Attaleia au Ve ou au VIe siècle : Ἐπὶ τῆς ἁγνίας Φλ. Θωμᾶ τοῦ μεγαλοπρεπεστάτου κόμ(ητος) κὲ ὑπ(ατικοῦ) κὲ [Ἰε]ροδόξου τοῦ λαμπρο(τάτου) πατρὸς ἀνενεώθην τὸ ἔργον τῆς πλακώσεως[5] τῆς πύλης μηνὶ ς', ἰνδ (ικτίονι) ιδ'[6].

Nº 73, autel funéraire dans la nécropole : Αὔλος Σεπόννιος Αὔλου υἱός. « Pour le nom rare Σεπόννιος, cf. Sepunnius, *CIL*, VI, 5023, et Seponius, *ibid.*,

bağçe, ἐκέντησεν ἐν τετραέντῳ (Grégoire, *Recueil inscr. gr. chr. Asie Min.*, I, 93) ; — sur une mosaïque aux Bains de Diane près de Smyrne, ἡ πᾶσα κέντησ[ις καὶ] ζωγράφησις, dans Le Bas-Waddington, 1524 (*IGR*, IV, 1417). Un nouvel exemple dans une basilique de Lesbos (*Arch. Deltion*, 12 (1929), p. 69-71) : Ὀνήσιμος παλατεῖνος κὲ ἀπ' ἐγδίκων ἐκέντησεν τὸ θυσιαστήριον καὶ τὸ ἓν βασιλικόν (*nonne* ἐνβασιλικόν?). Épitaphe chrétienne à Athènes d'un Julianus τέχνης κεντητῆς (*Hesperia* 1938, 262-263 (mosaïste ou brodeur) ; N. Bees, *Byz. Jahrbücher*, 14 (1938), 292 (mosaïste) ; Raubitschek et Creaghan, *Early Christian epitaphs from Athenes* (*Hesperia* 1947), p. 8 (mosaïste). — A. Frolow, *Bull. Ét. Or. Damas*, 11 (1945-1946), dégage le sens de mosaïque pour ὑελουργία dans une notice de manuscrit antérieure au IXe siècle. — [Un mot nouveau de ce groupe sur une mosaïque paléochrétienne en Eurytanie pour « la mosaïque de sol » : ἐγένετο ἡ χαμοκέντησις (*BCH* 1957, 581) ; renvois pour κεντεῖν à Bees et à Orlandos, *Arch. Byz. Mn. Hell.*, 8 (1955-1956), II, p. 120-121, que je n'ai pas vu.]

1. On a vu ce qu'il en est advenu du nº 69.

2. Il semble y avoir vu un rappel du père de Théodoros, -ατος.

3. Cf. *Hellenica*, IV, 130, avec la bibliographie choisie de la note 6.

4. H. Grégoire, *Recueil*, 219 (et non 229, comme j'ai imprimé par erreur, *loc. cit.*, où cette phrase a été reproduite) ; A. Rehm, *Milet*, I 7, *Der Südmarkt*, 206.

5. Je réunirai ailleurs les témoignages sur πλάκωσις, πλακοῦν, πλακοῦσθαι, classés chronologiquement.

6. Ramsay-Wilson, *BCH* 1883, 261, n. 3 (le premier texte correct de cette inscription, avec note sur πατήρ) ; Grégoire, *Recueil*, n. 309. — Pour un autre édifice d'Attaleia, Grégoire, *ibid.*, 207 (même époque), l. 4, interprétation d'un petit fragment reproduit en fac-similé dans Lanckoronski, *Villes de Pamphylie*, I, n. 28 : (σ)χο(λαστικοῦ) κ(αὶ) πα[τρός].

26218. » Les mêmes exemples dans W. Schulze[1], avec neuf autres pour *Sepunius*.

Le nº 74 est un petit monument intéressant et curieux au point de vue des mœurs, qui a été tout à fait méconnu par l'éditeur. Sur une pierre tombale de 47 cm. × 27 × 10, trouvée dans une maison du village, une inscription est soigneusement écrite ; « the tombstone is of very decent quality » ; une photographie serait, dans ce cas aussi, la bienvenue ; si le fac-similé très soigneux montre la forme des lettres, seule une photo peut donner l'idée du monument lui-même ; c'est un grand recul que de séparer ainsi les lettres de la pierre qui les porte. Époque impériale. Bean a transcrit :

Παριδίων
2 Ὀρχηστής
ἐτῶν ε'
Ἰουλίας Ὀσ-
5 τιλίας θρε-
πτός

Il croit justifier ainsi sa transcription : « As the chield died at the age of five, Orchestes is no doubt a familiar name rather than an occupational designation. » Le nom Ὀρχηστής ne semble pas attesté. En tout cas, il me paraît clair qu'il faut écrire ὀρχηστής, « danseur, pantomime ». Certes, c'était un enfant de cinq ans. Mais les enfants de la balle, acrobates et danseurs, sont formés à leur métier de souplesse dès l'âge le plus tendre. C'était un *puer* que Septentrio, connu par l'épitaphe d'Antibes, qui *in theatro biduo saltavit et placuit*[2]. Il est vrai que lui avait douze ans, mais aussi qu'il s'exhibait au théâtre[3]. Paridion, remarquons-le, était le θρεπτός, l'*alumnus*, l'enfant recueilli par une dame, Julia Hostilia[4] ; c'est dans la maison et le cercle des amis qu'il était déjà ὀρχηστής, se formant à ce métier qu'il exercerait plus tard devant le public, si même il n'avait pas déjà tenu sa place avec les grands dans un ensemble ou même exécuté ses danses d'enfant précoce.

Ce qui met hors de doute qu'il était bien ὀρχηστής, c'est son nom. « I have not seen the name Paridion elsewhere, though it is quite normally formed as a diminutive of Paris. » Certes. Or, Paris est un nom traditionnel chez les pantomimes, les ὀρχησταί, nom de métier illustré plusieurs fois sous l'empire depuis l'artiste du temps de Néron[5]. Il en est de même de Pylade et d'Apo-

1. *Zur Geschichte latein. Eigennamen* (1904), 227, note 1.

2. *CIL*, XII, 188 ; Dessau, 5258 ; F. Cumont, *La stèle du danseur d'Antibes et son décor végétal, Étude sur le symbolisme funéraire des plantes* (1942 ; 49 p. in-4º ; photographie de la stèle, p. 2) : *D(is) M(anibus) pueri Septentrionis annorum XII qui Antipoli in theatro*, etc. Pour *placuit* et, dans les inscriptions grecques d'artistes, ἀρέσας, voir les exemples que j'ai rassemblés ou dégagés, *Hermes*, 1930, 118 ; *REG*, 1936, 242, avec la note 6 ; *Gladiateurs*, p. 114 ; *Bull. Épigr.* 1958, 206.

3. A Rome *C. Asinius Olympus saltator* est mort à onze ans et trente jours (Dessau, 5259) ; *Iulia Nemesis saltatrix* à neuf ans (*CIL*, VI, 10143).

4. Un Ὀστείλιος à Attaleia : Lanckoronski, I, n. 22. — Cf. à Carthage « la danseuse » d'une grande dame : *Thyas saltatrix Metiliae Rufinae*, morte à quatorze ans ; monument élevé par *Thalamus sponsae suae* (Dessau, 5260).

5. Cf. F. Drexel, dans L. Friedländer, *Sittengeschichte Roms*[9-10], IV, chap. XIV, *Ueber den*

laustos[1]. L'enfant d'Antibes, Septentrio, portait aussi le nom d'un pantomime célèbre[2]. A Sidè, Paridion avait été nommé par sa maîtresse Julia

häufigen Gebrauch berühmter Künstlernamen, 198-199 ; ainsi un Maximinus, *quem Paridis nomine nuncupavit* (L. Verus), et, dans une inscription de Thyatire, un Οὔλπιος Αὐγουστανὸς ὁ καὶ Πάρις ὀρχηστής ; cf. E. Wüst, *PW* s. v. *Paris* (1949), n. 2-6.

1. Pour ces noms, cf., outre Drexel, *loc. cit.*, 199-200, L. Robert, *Hermes* 1930, 111-112, 120 (huit ou neuf danseurs de ce nom). Ad. Wilhelm, *Hermes* 1927, 491-493 : *Der Name eines Tänzers*, rétablit le nom d'Apolaustos comme celui d'un danseur à Alexandrie dans le traité d'un sophiste à l'époque impériale. Pour l'un des Pylades, *F. Delphes*, III 2, 106, je n'ai proposé qu'avec grande réserve d'y voir un pantomime. O. Weinreich le rappelle bien dans une note consacrée à cette inscription dans son livre *Epigramm und Pantomimus* (*Sitz. Akad. Heidelberg* 1944-1948, I ; 176 p. in-8°), 121. Mais précisément un nouvel examen me rend bien plus affirmatif. Ces vers sont ainsi rédigés : Παλλάδος ἀγνοτάτης καὶ Πυθίου Ἀπόλλωνος | Πυλάδην Πυλάδου μὲ παῖδα, τὸν καὶ Ὀλύμπιον | ἀστόν, πολείτην ἥδε σημαίνει γραφή (le caractère métrique du texte n'a pas été trouvé par A. Körte, qui a ajouté une note à mon article sans s'être reporté à l'édition de G. Colin, qui l'avait déjà dit). O. Weinreich écrit : « Pyladesse giebt es in dieser Branche ja genug, s. oben S. 76 ; 93 A. 4. Aber, darin schliesse ich mich Robert wörtlich an : « ich will nichts behaupten », zumal Pallas sonst keine Beziehungen zum Pantomimus unterhält. » Ce n'est pas ce dont il s'agit : Παλλάδος ἀγνοτάτης πολείτην signifie que Pylade est citoyen d'Athènes, concitoyen d'Athéna (et c'est pour cela que l'inscription est gravée sur le trésor des Athéniens). Or, il a eu le droit de cité non seulement à Delphes, mais à Olympie ; ce choix de ses patries ne s'explique que s'il est un athlète ou un musicien ; or, il porte le nom de Pylade, illustre et fréquent chez les pantomimes, et son père le portait aussi ; ce n'est pas un boxeur ou un aulète, mais un pantomime. — Cela m'amène à dire quelques mots sur des publications récentes sur la pantomime. L'article de E. Wüst, *Pantomimus*, dans *PW*, est de publication assez récente (1949) ; mais sa documentation a une date sensiblement plus ancienne, plus de dix ans. Ce n'est qu'en note additionnelle et sans avoir pu les utiliser, qu'il a cité deux articles importants de Weinreich (*Hermes* 1941 et *Wiener Studien* 1941), et il n'a pas connu les travaux du même : *Martials Grabepigramm auf den Pantomimen Paris* (*Sitz. Akad. Heidelberg* 1940-1941, I, 24 p. in-8°). Mes *Études épigr. et philol.* (1938), où j'ai dégagé une inscription essentielle attestant un « pantomime » au début du Ier siècle a. C., lui sont restées inconnues. J'ajoute que, p. 859, il a commis un contresens sur ce que j'ai dit, *Hermes* 1930, sur la date des concours de pantomimes dans le monde grec (et il n'a pas connu ce que j'ai dit sur les concours de mimes, *REG* 1936, 243-248, et comparés avec les pantomimes) ; il ne sait pas ce que sont « les concours grecs », dont j'ai parlé (à Rome et à Naples, à Massalia, à Carthage et à Césarée de Maurétanie, comme en Grèce et dans l'Orient grec), et qui n'ont rien de commun avec les *ludi* de Rome ou d'ailleurs dans le monde latin. Mais je lui suis reconnaissant d'avoir consenti, enfin, à suivre tardivement ma thèse de 1930 (sur celle-ci et son rôle dans la controverse sur l'origine de la pantomime, cf. Weinreich, *Hermes* 1941, 96 et 97) et à jeter par-dessus bord la vieille théorie traditionnelle qu'il avait soutenue à son tour ; mais je ne puis juger son travail assez approfondi ni personnel. Des documents nouveaux sur les pantomimes dans le monde latin (dans les *ludi* et comme *producti* par les empereurs) ont paru plus ou moins récemment à Rome, à Ostie et à Lepcis Magna ; je reviendrai sur certains points. J. Bayet a publié, *Libyca*, 3 (1955), 103-122, l'épigramme funéraire d'un pantomime Vincentius à Timgad. Il n'a malheureusement pas connu le livre de Weinreich, et il a trop dépendu de l'article de Wüst ; ainsi, en ce qui concerne la Grèce : p. 113, la pantomime « pourvue à Rome de son nom spécifique (les Grecs continuaient à parler simplement de « danse » et de « danseurs ») » ; mais j'ai complété ou mis en valeur deux inscriptions de Priène et de Delphes, qui parlent d'un παντόμιμος vers le début du Ier siècle avant Jésus-Christ (*Hermes* 1930 ; *Études épigr. et phil.*, 11-13), et les inscriptions grecques de l'époque impériale, à Delphes, à Éphèse, à Magnésie du Méandre, à Thyatire et à Apamée de Syrie, donnent aux pantomimes un titre technique, τραγικῆς ἐνρύθμου κινήσεως ὑποκριτής (*Hermes* 1930). — Pour des pantomimes du Bas-Empire en Syrie et à Constantinople (ὀρχησταὶ ἔμμαλλοι), voir l'article de A. Maricq discuté *Bull. Épigr.* 1954, 20.

2. Tous les éditeurs l'ont remarqué. Voici la carrière du Septentrio dont l'enfant d'Antibes

Hostilia « le petit Paris », précisément parce que c'était un tout jeune danseur en qui l'on voulait retrouver le talent d'un Paris.

Louis ROBERT.

devait devenir l'émule (Dessau, 5194 ; cf. 5193) : *M. Aurel. Augg. lib. Agilio Septentrioni pantomimo sui temporis primo, hieronicae solo in urbe coronato diapanton ab impp. dominis nostris... parasito Apollinis, archieri synodi.*

[*Addendum* à la note 3 de la page 20. — J'ai reconnu encore ces couronnes agonistiques, avec des détails précisément indiqués, sur un bas-relief avec inscription d'un pancratiaste à Cyzique. Je publierai prochainement ce monument dans *Anatolia*, revue de l'Institut d'archéologie de l'Université d'Ankara, en revenant sur l'ensemble de ces bas-reliefs. — Au sujet des noms Πήγασος et Πηγάσιος, je relève qu'on vient d'apprendre l'existence d'une association de Pégases, φράτρα Πηγάσων. L'inscription est publiée par W. H. Pleket, *The Greek inscriptions in the Rijksmuseum Van Oudheden at Leyden*, n. 4. Je ne puis accepter les considérations de l'éditeur sur ce document. De façon générale, si ce catalogue apporte un assez bon nombre d'inscriptions d'Asie Mineure, surtout de la région de Smyrne, pour la plupart inédites, les commentaires sont très souvent erronés et la critique confuse. Pour maint numéro, il faut apporter au commentaire et parfois au texte des rectifications plus ou moins profondes. Je présenterai ces inscriptions de Leyde avec une critique détaillée, comme je l'ai fait ici pour celles de Sidè.]

[*Addendum* à la page 36. — Un témoignage caractéristique de ces noms, et qui n'est pas dans Sundwall, nous mène encore dans le Sud-Est de la Pisidie : Αὐρήλιος Ῥοιζιανὸς Ῥοιζας τὸ ἡρῶ[ον] κατεσκεύ[ασεν] (G. Hirschfeld, *Monatsber. Berlin*, 1875, 132). Le lieu de trouvaille, Delikören, est dans la montagne juste au nord de Sidè, aux environs de Syrt (l'Étenna de G. Hirschfeld). De plus, cette inscription nous donne exactement des Ῥοιζ-, et non plus des Ῥωιζ-.]

UNE ÉPIGRAMME DE CARIE

NOTE ADDITIONNELLE

Il ne me semble pas inutile de présenter sans tarder quelques références et quelques réflexions qui me sont venues à l'esprit ou qui me sont tombées sous les yeux depuis la récente publication, dans la précédente année de la *Revue*, de mon étude sur l'épitaphe métrique d'un paysan, copiée à Kazıklı, dans la petite péninsule entre Iasos et Milet[1].

J'avais insisté sur la rareté des épigrammes funéraires, en latin et en grec, mentionnant des paysans et leurs occupations, comme celui-ci qui a labouré et planté la vigne, et j'ai rassemblé de telles épigrammes grecques dans l'Anthologie et sur les pierres[2]. C'est aussi une épigramme[3] que l'inscription de la région de Nicomédie que j'ai déjà citée à propos des paysans dans les épitaphes[4] :

Ἐνταῦθα κεῖτε πολλὰ μοχθήσας ἀνήρ,
γεωργικῆς ἔνπειρος καὶ ἐν ψήφῳ σοφός[5].

Quant aux épitaphes en prose, j'y puis ajouter un texte du Pont, dans sa partie sud-ouest, à l'ouest de la région de Zéla. A l'époque impériale avancée, un père y rappelle pour ses deux fils, à la fois leurs qualités de travailleurs de la terre et leur concorde[6] : Ἰούλιος Ἔρως Ἰουλίοις Χαριδήμῳ καὶ Χρυσέρωτι τοῖς γλυ(κυ)τάτοις υἱοῖς τούς τε[7] γεηπόνους[8] καὶ ζήσαντες ὁμονόους μνήμης χάριν.

Reconnaissant dans le texte rectifié que j'ai donné le travail de fixer des échalas de roseaux à la vigne, j'ai renvoyé à des études essentielles sur cette

1. *Rev. Phil.* 1957, 7-22.

2. J'en ai tenté un commentaire littéraire. P. 21, pour ὀλίγην βωλόν, cf. l'épigramme d'Acharnes, *IG*, II², 6146, dans W. Peek, *Gr. Vers-Inschriften*, I (1956), n. 87 : Τ[ὴν] λιτὴν ὑπὸ βωλὸν ἡ ἐνθάδε κεῖται ἄτεκνος... Ζωσίμη.

3. W. Peek, *loc. cit.*, n. 364. Il donne comme provenance l'indication, vraiment trop vague, « Bithynien ». Cf. mon compte rendu dans *Gnomon* 1958.

4. F. K. Dörner, *Inschriften und Denkmäler aus Bithynien* (1941), n. 110 ; cf. *Rev. Phil.* 1943, 188.

5. Sur ces trois derniers mots j'apporterai un commentaire dans *Bithynie*, I.

6. *Studia Pontica*, III, n. 253 (copie d'Anderson). Pour γεωπονία, voir *Rev. Phil.* 1957, 20, note 5 ; γεωργίῃ πονέοντα, *ibid.*, 20.

7. L'éditeur commente : « La confusion des cas dans les quatre dernières lignes est vraiment étonnante. Cf. nº 222. » Le passage du datif à l'accusatif n'est pas rare dans ces textes, et la forme ζήσαντες pour l'accusatif non plus.

8. La forme n'a pas été recueillie dans le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones, s. v. γεωπόνος ; elle peut n'être qu'une graphie de ce dernier mot.

pratique, surtout d'après les papyrus. Pour la roselière comme complément d'une pièce de terre, vigne ou autre, il vaut la peine de citer aussi les baux de Mylasa-Olymos, parce que c'est une région toute proche : dans des descriptions de terres (γῆ, γέαι), on lit : καὶ τὸν προσόντα καλαμῶνα, σὺν τῶι προσόντι καλαμῶνι [1] ; actuellement dans ce pays, comme dans la vallée du Méandre, les levées de terres qui bordent les champs sont plantées de grands roseaux. Une inscription de la vallée du Caystre fait connaître une donation de ἀνπέλων δεκανίαν [ἣν] ἐκληρωσάμην, καὶ καλάμου πλέθρον ἓν ἀπὸ δεκανίας Κολπηνῆς [2].

Pour encadrer cette épigramme dans son milieu géographique et historique, j'ai donné, en attendant la description complète avec les photographies nécessaires, un résumé préliminaire de mes observations épigraphiques, archéologiques et géographiques, faites en explorant pas à pas cette région de Kazıklı. Aux voyageurs cités, à partir de la fin du XVIIe siècle [3], il faut ajouter un texte antérieur, le portulan du capitaine turc Piri Reis (1521), qu'a cité Th. Wiegand à propos de la description de la côte milésienne dans les portulans : « ein Hafen genannt Jlidos. In diesem Gebiet ist kein anderer natürlicher Hafen, der brauchbarer wäre als dieser von Lidos [4] ». Th. Wiegand y a reconnu le golfe de Kazıklı [5]. Le nom transmis me reste énigmatique.

J'ai notamment soulevé des questions de géographie historique, et d'abord celle de l'identification du lieu. Elle se posait en effet, puisque je faisais connaître que j'avais découvert, près de l'échelle de Kazıklı, sur une colline appelée Duğanbeleni, un site hellénique fortifié, avec une belle enceinte classique, dans un site habituel aux établissements grecs, ce qui montrait qu'il n'y avait pas eu seulement, dans cette péninsule, des champs et des villages, mais un centre d'allure urbaine [6]. Cette région, telle que je

1. Allégués dans *Sanctuaire de Sinuri*, I (1945), p. 80, note 7, à propos de προσών dans ces actes : *BCH* 1898, 394, n. 42, l. 10 ; 401, n. 48, l. 9.

2. *IGR*, IV, 1675 ; cf., deux lignes après : ὡς τὸν γεωργούμενον οἶνον... Sur la Βωνειτῶν κατοικία nommée là, voir J. Keil, *Dritte Reise in Lydien*, p. 85-86, 97-98 ; *Ephesos*, IV, 1, n. 4. Pour le type du nom, je rapproche, dans le cadastre *I. Magnesia*, 122, *e*, l. 11 : χώ-(ριον) Βωνιτώ. Sur les Bonita de Phrygie et de Paphlagonie, voir G. Da Costa-Louillet, *Byzantion*, 24 (1954), 483, note 1.

3. P. 13, corriger la faute d'impression *CIG*, 3392 en 3932.

4. *Milet*, III 2, *Die milesische Landschaft* (1929), 16-17, d'après l'édition de P. Kahle. Rien dans les autres portulans, connus avant celui-ci et utilisés par W. Tomaschek, *Zur hist. Geographie von Kleinasien im Mittelalter* (*Sitz. Akad. Wien*, 124, VIII ; 1891), 36-39 (de Milet à Halicarnasse), et par Th. Wiegand et Schrader, *Priene* (1904), 31-33. Bibliographie des portulans de cette région sud de l'Asie Mineure dans *Études Anatoliennes*, 511-512 : *Une ville médiévale de Carie*.

5. Le golfe est cité après Akbük (ce nom du portulan est conservé aujourd'hui). « Der Portolan sagt weiter : (Der Golf von Akbük) « ist nach Süden zu offen. An der Ostseite des Golfes ist ein Hafen genannt Jlidos » [et la suite citée ci-dessus]. Diesen Worten nach müsste man annehmen, dass der Hafen von Jlidos bei Akbük gelegen habe. Der Karte nach kann es sich aber nur um die tiefe Bucht von Kasikli handeln, die südlich folgt, denn der nächste Golf der Beschreibung ist der Golf von « Ala Gönde », der heute noch in unseren Landkarten, wenn auch in verderbter Form (Alan-Gölü bei R. Kiepert z. B.) steht und nach dem landeinwärts liegenden Dorf Alagü [carte turque récente au 1 : 500.000 : ferme de Alagün] genannt ist. Auf ihn folgt der auch heute noch Asyn genannte Golf, an dem das alte Iasos (türk. Asyn-Kalesi) liegt. »

6. *Loc. cit.*, 12. J'avais signalé déjà l'existence d'une ruine hellénique dans *Rev. Arch.*

l'ai décrite, correspond bien à une de ces unités naturelles qui ont formé, à l'époque grecque, une πόλις, une cité, indépendante à quelque moment de son histoire ou rattachée à une voisine plus puissante. Je n'ai pu donner un nom à cette ruine. J'ai évoqué la petite ville milésienne d'Ioniapolis, connue par trois inscriptions hellénistiques de Milet, de même que « le golfe Ionopolitique » ; mais j'ai fini par conclure, ayant pesé le pour et le contre, qu'il fallait plutôt la laisser, sinon à l'emplacement exact où on la cherchait, tout juste au pied de la ville d'Héraclée, à l'issue de la petite plaine de Bafi sur le golfe Latmique, du moins sur la rive sud du golfe[1]. Je n'ai pas vu de point d'appui pour une autre tentative de localisation. Il y a encore trop de petites villes de la côte carienne, connues par les listes des tributs attiques, qui ne sont pas localisées, et à beaucoup près.

A la vérité, ce qui m'a le plus attaché et où je pense avoir fait progresser la géographie historique de cette contrée, c'est une discussion pour savoir si la région avait été rattachée à Iasos ou à Milet. Peu de voyageurs étaient passés par là, aucun ne s'était posé la question, qui n'avait attiré d'autre part l'attention d'aucun historien ou spécialiste de la géographie historique. En fait, Le Bas et Waddington publiaient deux inscriptions du port de Kazıklı parmi les inscriptions d'Iasos, et même comme si elles avaient été trouvées dans la nécropole de cette ville, distante de trois heures de marche[2] ; tout récemment, W. Peek classait, sans autre et sans précision, à « Iasos » l'épigramme dont je me suis occupé[3]. Au contraire, j'ai conclu que la région n'appartenait sans doute pas au territoire d'Iasos, mais à celui de Milet[4]. J'ai allégué trois indices d'importance croissante, dont le troisième m'a paru un argument sérieux[5]. Si l'ethnique « Milésien » dans l'épitaphe d'un *optio* de la *legio VI Ferrata* est d'une signification équivoque et si je puis seulement donner mon impression que ce soldat avait dû se retirer chez lui plutôt qu'à l'étranger, il est plus important que, sur neuf monnaies de bronze que j'ai trouvées sur place, sept soient milésiennes, alors qu'une seule est d'Iasos et une d'Attaleia de Pamphylie. « L'argument sérieux » est celui-ci : une femme, d'après son épitaphe, était « hydrophore » ; or, ce titre cultuel est, jusqu'ici dans le monde grec et en tout cas dans un vaste rayon, pratiquement réservé à Milet[6], où l'on a de très nombreuses mentions de la

1935, II, *Rapport sommaire sur un second voyage en Carie*, 159 : « La recherche de Pidasa m'a amené à parcourir le Grion et la péninsule de Kazıklı jusqu'à Akbük. J'y ai trouvé deux ruines helléniques. »

1. *Loc. cit.*, 10-11, avec la conclusion de la note 4 de la page 11.

2. *Loc. cit.*, 12-13. De même G. Jost, *Iasos in Karien, Ein antikes Stadtbild* (Diss. Hamburg 1955 ; cf. *REG* 1957, p. 364, n. 1), 45 ; il utilise Le Bas-Wadd. 311 pour la « Seebefahrenheit der Iasier ».

3. *Gr. Vers-Inschriften*, I, n. 1144 ; cf. *loc. cit.*, p. 21-22.

4. Pour la jonction et la séparation d'avec les péninsules d'Iasos et de Milet, cf. *loc. cit.*, 8.

5. *Loc. cit.*, 14-15 et 22.

6. Il s'agit ici naturellement d'un titre porté officiellement par un prêtre ou assistant du culte, et l'on ne saurait, sans la plus lourde confusion, utiliser n'importe quelle image d'une prêtresse ou d'une femme tenant un vase ou une patère pour proclamer qu'il y avait des « hydrophores » dans tel sanctuaire ou telle ville. — Une épitaphe d'Égypte récemment pu-

jeune fille « hydrophore d'Artémis Pythiè[1] ». Il m'a paru significatif qu'une autre hydrophore d'Artémis soit attestée à Patmos, qui était justement une « île milésienne ». J'ai fait remarquer qu'en revanche l'hydrophore n'était pas connue dans les villes cariennes de la région, Mylasa et Iasos ; bien plus, à Bargylia on connaît la charge, semblable, mais justement différente par le nom, de « loutrophore » d'Artémis[2]. J'ajoute maintenant que le même titre, et non celui d'hydrophore, est attesté à Iasos même[3] : Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Ἰατροκλέα Ἀπολλωνίου νεμεονίκου υἱόν, παῖδα ἔτι μεταλλάξαντα, μνήμης χάριν καὶ τῆς εἰς τὸν πατέρα αὐτοῦ τειμῆς, (*vacat*) λουτροφορήσαντα δίς. Le culte principal d'Iasos étant, avec celui d'Apollon, le culte d'Artémis Astias, il me paraît très vraisemblable que cet enfant loutrophore encore impubère fut deux fois au service de cette déesse[4].

bliée et plus récemment encore parvenue à ma connaissance, à Terenouthis (*Bull. Soc. Arch. Alexandrie*, 40 (1953), p. 148-150, n. XXXIV ; l'inscription, sans aucune explication, « reprise » dans *SEG*, XIV, 877), est celle d'un Ἥρων ὑδ(ρ)οφόρος, âgé de quarante-neuf ans (ἐτῶν μθ′) ; sur la stèle est représentée une amphore. L'éditeur, Zeki Aly, a bien vu qu'il s'agissait de la profession de porteur d'eau, et il a rapproché, parmi les métiers des affranchis athéniens (Tod, *Ann. Br. Sch. Ath.*, VIII, 192-230 ; cf. aussi, du même, *Epigraphica*, 12 (1950), *Epigraphical notes on freedmen's professions*, p. 5), un ἀμφορεαφόρος et un ἀσκοφόρος. Pour l'ὑδροφόρος comme porteur d'eau, voir les textes cités, *s. v.*, par le *Thesaurus* d'Étienne et le Liddell-Scott-Jones (Hérodote, Xénophon, Septante (Josué), Lucien, papyrus de Zénon) ; pour les papyrus, voir Preisigke, *Wörterbuch*, s. v., où n'est attesté que le « Wasserträger », du IIIe siècle a. C. (*P. Petrie*) au VIe-VIIe siècle p. C. Pas d'hydrophore cultuel dans W. Otto, *Priester und Tempel im hellen. Aegypten* (1905) ; seulement, p. 284, n. 3, un porteur d'eau d'après un papyrus de Paris (maintenant Wilcken, *UPZ*, n. 120, l. 20).

1. J'ai fait remarquer que la publication imminente du Corpus des inscriptions de Didymes allait en apporter un grand nombre d'exemples. Je puis cependant renvoyer aux références que j'ai réunies *Rev. Arch.* 1933, II, 133-134, à propos d'une inscription du théâtre de Milet conservée au Louvre et où ce titre avait été méconnu, et encore à *Milet, Südmarkt*, index *s. v.* Il semblerait qu'il y avait à Didymes aussi un hydrophore masculin d'Apollon, d'après l'inscription de Didymes *VII Milet-Bericht* (1911), p. 50 ; B. Haussoullier, *Rev. Phil.* 1921, 51, 53 et 56, mentionnant un [χρησ]τὴς καὶ ὑδροφόρος (d'où Ch. Picard, *Éphèse et Claros* (1922), 259, note 2, « un χρηστὴς καὶ ὑδροφόρος », sans crochets et avec mauvais renvoi à *Rev. Phil.* 1920, 270), ce qui est assez étrange. Mais E. Fontenrose, *AJ Phil.*, 57 (1936), 55-56, a reconnu qu'il y avait mention, là aussi, du prophète d'Apollon et de la femme hydrophore d'Artémis Pythiè, ce qui fut confirmé par la nouvelle édition de A. Rehm avec révision et nouveau fragment : ὁ προφήτης (nommé dans la datation) καὶ ἡ ὑδροφόρος [Μ]ενεσθὼ Σωπόλιος, sa fille (*Milesische Chronologie von Sulla bis Tiberius*, *Sitz. Bay. Ak.* 1939, VIII, p. 28-29).

2. *Loc. cit.*, 15, note 3 (*BCH* 1889, 37, n. 5 ; à paraître avec photographie dans le Corpus de Bargylia) : [Ὁ δῆμ]ος τειμήσα[ς-] Ἀστερ[ίδα (ou Ἀστέριον?) Μ]ητροδώρου λουτροφόρον, προγό[νω]ν γεγονυῖαν καὶ γονέων ἐπιφανῶν [κα]ὶ ἐνδόξων καὶ διὰ τὴν πρὸς αὐτὴ[ν σ]υνπαθίαν Ἀρτέμιδι Κινδυά[δ]ι ἀνέθηκεν.

3. *REG* 1893, 184, n. 127. Revu au musée de Stamboul ; sera republié dans le prochain Corpus d'Iasos.

4. Th. Reinach rappelait dans son commentaire qu'à Athènes le παῖς λουτροφόρος apportait au fiancé l'eau de la fontaine Callirhoè ; « nous pouvons supposer qu'un usage semblable existait à Iasos. Ailleurs, il est vrai, le mot λουτροφόρος désigne une fonction religieuse, parfois même une prêtrise permanente ». Cf. G. Jost, *loc. cit.*, 35 : « ... ein παῖς, dessen Bezeichnung als λουτροφόρος auf eine religiöse Funktion hinweist ». Une loutrophore apparaît à Milet dans le culte des Cabires (*BCH* 1877, 288, n. 64) : une femme ὑδροφόρον τῆς Πυθίης Ἀρτέμιδος καὶ ἱέρειαν διὰ βίου τῆς Βουλαίας Ἀρτέμιδος καὶ λουτροφόρον Μεγαλῶν Θεῶν [Κ]αβείρων. Les trois inscriptions d'Iasos, de Bargylia et de Milet sont ignorées des

Quel que soit le nom de la ville de Duğanbeleni et de la région de Kazıklı, son appartenance à Milet modifie l'idée que l'on pouvait avoir des ressources agricoles de cette ville[1]. Le riche terroir que j'ai décrit et admiré, avec ses champs, ses vignes et ses oliviers[2], fait contraste avec la péninsule milésienne, en général peu fertile[3] et propre surtout à l'élevage des moutons pour les « laines milésiennes »[4]. Il augmentait sérieusement les produits agricoles dont disposait la cité[5].

dictionnaires et des études sur λουτροφόρος et λουτροφορεῖν ; seule la loutrophore d'Aphrodite à Sicyone, connue par Pausanias, II, 10, 4, est citée par P. Stengel, *Gr. Kultusalt.*[2], 46 ; Saglio, dans le Dictionnaire Saglio-Pottier, *s. v.* ; Liddell-Scott-Jones, *s. v.* ; pour le verbe λουτροφορεῖν, ce dernier dictionnaire ne renvoie qu'à Harpocration, alors que l'inscription d'Iasos fait connaître le mot et avec un autre sens. L'article *Lutrophoros* dans *PW* (1947 ; Nachod) ne traite que des vases de ce nom.

1. En dernier lieu, D. Magie, *Roman rule in Asia Minor* (1950), 73 : « Its territory — the hilly country on the south — was restricted and unproductive. » Avec plus de détails, A. Philippson, *Bonner Jahrbücher*, 123 (1916), *Antike Stadtlagen an der Westküste Kleinasiens*, 127 : « Die Halbinsel von Milet und Didyma ist sehr unfruchtbar und wenig besiedlungsfähig. So fehlt Milet ein unmittelbares Hinterland » ; *Das südliche Ionien* (*Milet*, III 3 ; 1936), 14 : « Milet kann in diesem seinem Landgebiet niemals ein ergiebiges Kulturland von einiger Ausdehnung besessen haben ! [souligné par l'auteur]. Doch finden sich antike Baureste : Einzelhöfe, Zisternen, Gräber, Grenzfesten, Grenzsteine, zerstreut in der öden Landschaft, die Nähe der einstigen grossen Stadt und ihres Wallfahrtsortes bezeugend ; » 19 : « Es fehlte also Milet ein unmittelbares fruchbares Hinterland, mit dem es zu Lande zusammenhing. Sein Gebiet war lange auf die wenig fruchtbare Scholle von Didyma beschränkt, wozu noch ein Teil des Grion-Gebirges und das Südufer und die östliche Umgebung der Bucht von Herakleia [?] kam. Später hat es dann ein Stückchen der Mykale bei Theben und das Gebiet von Myus hinzuerworben. Wenn Milet als Agrarstadt entstanden war, wie manche Historiker von allen griechischen Kolonien annehmen, so war es sehr ungüstig ausgestattet. Zur grösser Blüte konnte es nur durch die Entwickelung des Seehandels und die Aussendung zahlreicher Kolonien nach dem Pontos gelangen. » Voir la note suivante.

2. *Loc. cit.*, p. 8 et 18.

3. Sur cette péninsule, voir notamment les descriptions expressives et les observations de B. Haussoullier, *Didymes* (1904), 2-4 ; A. Philippson, ci-dessus, note précédente, et *Reisen und Forschungen*, V (1915), 7 : « Die ganze Tertiärscholle ist mit Ausnahme der Umgebung der drei Dörfer menschenleer und von dichten Macchien bedeckt, die nur als Ziegenweide benutzt werden, denn der Boden ist durchaus unfruchtbar [souligné] und trocken [les voyageurs insistent sur le manque d'eau et le rôle des citernes]. Milet kann auf dieser Seite niemals ein ergiebiges Kulturland gehabt haben » ; p. 12 ; Th. Wiegand, *Die milesische Landschaft* (1929), 1-13, et K. Kräuse, *ibid.*, 27-44 ; cf. K. Krause, 38 : « Neben Macchien und Phrygana nimmt das Kulturland auf der milesischen Halbinsel geringen Raum ein. Nur im Süden und Westen von Didyma sowie in der näheren Umgebung von Akköi finden wir etwas grössere Felder, auf denen hauptsächlich Gerste, Weizen, Mais und Tabak gebaut wird. Nicht selten haben die Pflanzungen unter der allzufrüh einsetzenden Trockenheit oder unter Heuschreckenfrass zu leiden. In den dürftigen Gärten sieht man Feigen, Mandeln, Oelbäume und Granatäpfel, an den Rändern stehen meist Zypressen » ; A. von Gerkan, *Gnomon* 1943, 251 : « Das Hinterland von Didyma entbehrte offenbar grösserer Siedlungen und bestand aus kargen Aeckern, wie die grossen Wälle aus Lesesteinen im gegenwertigen Buschland erweisen, die allenthalben zu verfolgen sind und die Grenzen der ehemaligen Felder bilden. Sie mögen antik, zum Teil auch byzantinisch sein, und das steht in Uebereinstimmung mit den Angaben auf der Karte von Wilski, die an Resten nur solche zeigt, die sich aus wirtschaftlichen Betrieben ergeben : einzelne Werkstücke, einige Inschriften, Wasseranlagen und kleine Kapellen » (voir la suite p. 63, n. 1 ; p. 65, n. 3). Pour les oliviers sur la côte sud, voir Th. Wiegand, *loc. cit.*, 12-13 ; de là dut venir en partie (voir la note ci-après, 5) l'huile de Milet importée en Égypte d'après les papyrus de Zénon ; cf. aussi A. Philippson, *Südl. Ionien*, 14 (ci-après pour Marmara).

4. Cf. notamment B. Büchsenschütz, *Die Hauptstätten des Gewerbfleisses im kl. Alt.* (1869),

Comme je l'ai dit, je n'avais pas vu — Ioniapolis étant à peu près exclue — ce qui pourrait nous guider dans la recherche d'un nom antique pour Kazıklı. Mais ensuite je fus très frappé par une observation toute récente d'Ernst Kirsten dans son livre *Die griechische Polis*, qu'il m'envoya au moment même où paraissait mon article, en avril dernier[1].

Textes et inscriptions nous font connaître, du VIe siècle jusqu'au Ier a. C., la ville ou le dème de Teichioussa ou des Τειχιεσσεῖς[2]. Tous les auteurs qui en parlent précisent sa situation par rapport à Milet (τῆς Μιλήτου, τῆς Μιλησίας) ; ainsi Étienne de Byzance[3]. Dans la première partie du IVe siècle, le cithariste Stratonicos, voyageur et diseur de bons mots, dont on rapportait les propos sur les Cauniens, les Alabandiens, les Mylasiens, les Iasiens et bien d'autres peuples, fit cette réflexion en voyant les noms de beaucoup d'étrangers sur les stèles de la nécropole de Teichioussa : ἐν Τειχιοῦντι τῆς Μιλήτου μιγάδων οἰκούντων, ὡς ἑώρα πάντας τοὺς τάφους ξενικοὺς ὄντας, « ἀπίωμεν, ἔφη, παῖ· ἐνθαῦθα γὰρ οἱ ξένοι ἐοίκασιν ἀποθνήσκειν, τῶν δ' ἀστῶν οὐδείς[4] ». Vers 330, le poète Archestratos célébrait dans son œuvre gastronomique les poissons (τρίγλαι, mulets) de Teichioussa en un passage d'abord résumé par Athénée, ἐπαινέσας τὰς κατὰ Τειχιοῦντα τῆς Μιλησίας τρίγλας[5], puis transcrit : χειμῶνι δὲ τρίγλην | ἔσθι' ἐνὶ ψαφαρῇ ληφθεῖσαν Τειχιοέσσῃ | Μιλήτου κώμῃ Καρῶν πέλας ἀγκυλοκώλων[6].

Cette localité est citée deux fois par Thucydide dans le récit de l'attaque des Péloponésiens et des Syracusains contre Iasos en 412. Leur flotte va de l'île de Léros « au golfe d'Iasos » pour y attendre des nouvelles du sort de Milet après l'engagement livré près de cette ville entre les Athéniens et les Argiens d'une part, les Péloponésiens de l'autre[7]. Alcibiade, qui est avec les Milésiens et Tissapherne, va à cheval, ἵππῳ ἐς Τειχιοῦσσαν τῆς Μιλησίας, οἵπερ

66-67 ; H. Blümner, *Die gewerbliche Tätigkeit der Völker des kl. Alt.* (1869), 31-33 ; H. Thédenat, dans *Dict. Saglio-Pottier*, s. v. *Lana*, 915 B, notes 53-59 ; Th. Wiegand, *loc. cit.*, 13, n. 3 : « Es kann nicht bezweifelt werden, dass an solchen Stellen auch die Schafzucht in grossen Stil betrieben wurde, wenn man Strab. XI 578 beachtet. Fabrikation an gleichem Ort : gewebte und schön gefärbte Wollstoffe, Plin. 8, 73, Virg., *Georg.* 3, 306, Theokrit *Id.* I 28. Merkwürdig die Notiz Philostrats *Apoll. Tyan.* von der Feigenmast der Schafe in Karien » ; *PW* s. v. *Milet* (1932), 1590, B ; T. R. S. Broughton, dans Frank, *Econ. survey of Ancient Rome*, IV, 817.

5. [*Page précédente.*] Notamment, il a apporté beaucoup à la production de l'huile.

1. *Die griechische Polis als historisch-geographisches Problem des Mittelmeerraumes* (Bonn, 1956), p. 79.

2. En dernier lieu, indication des textes et des inscriptions dans W. Ruge, *PW* s. v. *Teichiussa* (1934), avec omission de deux inscriptions importantes, utilisées ci-après.

3. *S. v.* Τειχιόεσσα, πόλις Μιλησίας· τὸ ἐθνικὸν Τειχιόεις καὶ θηλυκὸν Τειχιόεσσα.

4. Athénée, VIII, 351 *a-b*.

5. *Ibid.*, VII, 325 *d* ; P. Brandt, *Parodorum epicorum graec. et Archestrati reliquiae* (1888 ; tome I du *Corpus poesiae epicae gr. ludibundae* chez Teubner), fr. XXXII, p. 161.

6. Athénée, VII, 320 *a* ; P. Brandt, *loc. cit.*, fr. XXXI, p. 160 ; voir cette dernière édition pour les variantes.

7. VIII, 26 : Κατέπλευσαν εἰς Λέρον τὴν πρὸ Μιλήτου νῆσον· ἔπειτα ἐκεῖθεν, αἰσθόμενοι ἐπὶ Μιλήτῳ ὄντας Ἀθηναίους, ἐς τὸν Ἰασικὸν κόλπον πρότερον πλεύσαντες ἐβούλοντο εἰδέναι τὰ περὶ τῆς Μιλήτου.

τοῦ κόλπου πλεύσαντες ηὐλίσαντο. C'est donc, dans le golfe, à Teichioussa que la flotte a débarqué pour attendre. Là-dessus, Athéniens et Argiens évacuent la région de Milet dès le soir. Dès l'aube alors les Péloponésiens quittent Teichioussa, débarquent (à Milet), y restent le lendemain, faisant leur jonction avec les navires de Chios. Ils veulent alors revenir à Teichioussa pour prendre le matériel qu'ils avaient débarqué. Là Tissapherne, venu avec les troupes de terre, leur persuade d'attaquer Iasos, où se trouve le rebelle Amorgès. Ils attaquent alors la ville par surprise, la prennent, la pillent et la livrent à Tissapherne[1].

A la fin du VIe siècle, l'une des statues colossales assises de la Voie sacrée de Didymes représente le dynaste ou le commandant de Teichioussa : Χάρης εἰμὶ ὁ Κλέσιος, Τειχιόσης ἀρχός, ἄγαλμα τὸ 'Απόλλωνος[2]. Quant aux listes des tributs attiques, si elles mentionnent en 454-453 les Μιλέσιοι [ἐκ Τ]ειχιόσσε[ς], comme les Milésiens de Léros (liste 1), elles nomment ensuite à part Τειχιὸσσα, comme Milet et Léros ; la ville est ainsi tantôt autonome, tantôt comme une sorte de clérouquie de Milet[3].

Enfin, des inscriptions milésiennes font connaître le lieu comme un dème. Une inscription, copiée par Le Bas « dans des ruines vers le sud-est de Jéronda [Didymes], sur l'emplacement de l'ancienne Tichiussa », commémore le προφήτης Διονύσιος 'Αντιόχου, φυλῆς 'Ακαμαντίδος, δήμου Τειχιεσσέων, et une autre, communiquée à Le Bas par le capitaine Graves sans indication précise de provenance, nomme un autre prophète, [δήμ]ου Τειχιεσσέων[4]. A ces inscriptions citées seules encore récemment[5], il faut en ajouter deux. Dans un article essentiel sur les *Dèmes et tribus, patries et phratries de Milet*[6], B. Haussoullier publia une inscription de même catégorie, rapportée au Louvre et copiée par O. Rayet « au sud de Hiéronda, près de la crique du golfe de Mendeliah, appelée Tourko-Limionas, à côté d'un moulin à huile creusé dans le roc », qui nomme le prophète Philodémos, δήμου Τιχιεσσέων, πατριᾶς Νειλεϊδῶν, φράτρας Πελαγωνιδῶν[7] ; comme les précédentes, elle fut

1. VIII, 28 : Οἱ δὲ Πελοποννήσιοι ἅμα τῇ ἕῳ ἐκ τῆς Τειχιούσσης ἅραντες ἐπικατάγονται καὶ μείναντες ἡμέραν μίαν κτλ., ἐβούλοντο πλεῦσαι ἐπὶ τὰ σκεύη ἃ ἐξείλοντο ἐς Τειχιοῦσσαν πόλιν· καὶ ὡς ἦλθον, Τισσαφέρνης τῷ πεζῷ παρελθὼν πείθει αὐτοὺς ἐπὶ Ἴασον... πλεῦσαι· καὶ προσβαλόντες τῇ Ἰάσῳ αἰφνίδιοι κτλ.

2. Notamment, parmi beaucoup de publications épigraphiques ou archéologiques : Roehl, *IGAnt.*, 488 ; *GIBM*, 933 ; *SGDI*, 5507 ; *Sylloge*[3], 3 *d* ; Pryce, *Cat. Sculpt. Br. Mus.*, I 1 (1928), B 278 et pl. XIII.

3. Cf. Meritt, Mc Gregor et Wade-Gery, *Athenian tribute lists*, I, tableau des pages 418-419 ; II, p. 82-83 ; IV, p. 122.

4. Le Bas-Waddington, n. 238 et 242, sous la rubrique « Tichiussa ». Il faut bien relever que, contrairement à ce qu'on lit ordinairement, rien n'assure que « l'inscription Graves » (n. 242) ait été copiée à Karakuya (comme celle de Le Bas) plutôt qu'en un autre endroit de la côte du golfe. Sur le capitaine de marine Graves dans cette région du golfe d'Iasos et sur les provenances des inscriptions copiées par lui, voir *Rev. Phil.* 1957, 13 ; 1944, 49-50.

5. Dans l'article *Teichiussa* du *PW* par W. Ruge (1934) et dans Meritt, Mc Gregor et Wade-Gery, *Ath. tribute lists*, I (1939), 559.

6. *Rev. Phil.* 1897, 38-49.

7. *Ibid.*, p. 38, n° 7 (cf. *ibid.* 1896, 100, pour le lieu de trouvaille et avec l'épigramme pour le prophète). Reproduite dans *SGDI*, 5501 ; A. Rehm, *Milesische Chronologie*, p. 32. Philo-

apportée de Milet, puisque c'est une commémoration de prophète[1]. Le même savant, d'après les inscriptions inédites qu'il publiait, donna une réédition de l'inscription Graves[2], qui annule celle de Le Bas, bien qu'il n'eût pas revu la pierre, car les nouveaux textes lui permettaient, pour la seconde partie de l'inscription, la plus longue, concernant un autre prophète, Ménéklès, de corriger le dème des Πιτεῖς ou Πατεῖς en celui des Πλατεῖς (Πλαταιεῖς), et la *patra* des Καταπότιοι en celle des Καταπολίτιοι[3]. D'autre part, Th. Wiegand a signalé la découverte à Didymes d'une inscription de prêtresse d'Artémis mentionnant δήμου Τειχιεσσέων, πατριᾶς Ποσιδέων[4].

Depuis Le Bas, on admet d'ordinaire, avec plus ou moins d'assurance, que Teichioussa était, un peu au sud de Didymes, sur la côte sud de la péninsule, au lieu dit Karakuya[5], où fut trouvée au moins la première des deux inscriptions insérées dans Le Bas[6]. Si l'on avait émis ici où là des réserves

démos était en même temps stéphanéphore : stéphanéphore en 67-66, prophète en 66 ; cf. A. Rehm, *ibid.*

1. Voir les réflexions de Newton, G. Hirschfeld, Paton, Meritt (cf. note 6), Ruge (63, n. 1). *Contra*, B. Haussoullier (note 6).

2. *Ibid.*, p. 39, n° 8 ; cf. aussi p. 64, note 4.

3. F. Hiller von Gaertringen, dans *PW* s. v. *Miletos* (1932), 1600 B, a signalé sur les dèmes de Milet l'article d'Haussoullier, le *VII Milet Bericht*, 66 et Le Bas, comm. à 238. Mais, de façon étrange, il cite à la fois Πιτιεῖς et Καταπότια, expulsés par Haussoullier, et les Πλατεῖς introduits par lui. En fait, il n'a pas regardé cet article, où B. Haussoullier a fait connaître plusieurs πατριαί de Milet ; il ne les cite pas et il écrit : « Unterabteilungen : πατριά und [φρήτρα] bei Preuner, *Hermes*, LV [1920], 177. » Leur existence, avec le terme bien attesté φρήτρα, était abondamment attestée et commentée dans Haussoullier, dont l'article avait été parfaitement utilisé par E. Szanto, *Die gr. Phylen* (1901 ; *Ausgewählte Abhandl.*, 268 ; cf. p. 273), et par E. Preuner, *loc. cit.*, qui a excellemment republié et interprété une inscription oubliée d'une loutrophore du Ier siècle a. C., copiée à Didymes en 1850 par Chr. Listov et publiée en 1854 par Ussing (une nouvelle *patria* et le nom mutilé d'une phratrie du dème de Léros).

4. *VII Milet-Bericht* (*Abhandl. Berl. Ak.* 1911), p. 68. Voir ci-après à la fin de cet article. Référence dans E. Preuner, *loc. cit.*, et F. Hiller von Gaertringen, *loc. cit.* Encore un fragment : A. Rehm, *Milesische Chronologie*, 34, a restitué [δήμου Τειχιε]σσέων, dans l'inscription de Karakuya, Paton, *JHS* 1896, 224, n. 17 *bis*, d'après un estampage d'Haussoullier ; il la date de 60 a. C.

5. J'emploie ici, comme dans mon article de la *RÉG*, 1957, *Deux inscriptions d'Iasos*, ce toponyme qui paraît dans la plupart des publications, et notamment dans celles de B. Haussoullier et de tous les fouilleurs allemands de Milet et de Didymes. Mais il me semble qu'il n'a pas de sens, à la différence de Karaköy (Newton ; village noir), Karakuyu (puits noir), Karakoyun (Paton ; mouton noir). Est-il bien transmis ou est-ce une forme locale? La vraie forme est sans doute Karakuyu (comme pour le village de Chalkétor ; cf. *Hellenica*, VIII, 8, note 6) ; un cap Karakuyu un peu plus à l'ouest sur les deux cartes turques.

6. Je citerai seulement à titre d'exemples et en soulignant les réserves occasionnelles ou les raisonnements : les cartes des Kiepert, *FOA*, VIII, IX, XII, mais avec point d'interrogation dans *Kleinasien* en 24 feuilles ; — celle de W. Ruge (1890), comme certain, avec renvoi à Le Bas, 238 ; — C. T. Newton, *Halicarnassus, Cnidus and Branchidae* (1863), II, 784-785 (commentaire de l'inscription de Charès) : « Teichioussa is placed in the Admiralty Chart, No. 1546, near the shore at Kara Köy, a little south of Branchidae. It is assigned to the same position by Le Bas in his Map of Caria [*Voyage arch., Itinéraire*, pl. 60-61] ; and he publishes a number of inscriptions as discovered at Teichioussa, two of which (238 and 242) contain the words δήμου Τειχιεσσέων. I presume that the position of Teichioussa has been assigned on the evidence of this inscription. It should be observed, however, that it seems probable that this and all the other inscriptions published by Le Bas under Teichioussa were

plus ou moins fermes sur l'exacte localisation, on n'en avait pas proposé

brought to that place from Branchidae, inasmuch as they relate to προφῆται [certainement ; et 242 mentionne aussi un prophète du dème des Katapolitioi]. The only ruins I could find at Kara Köi were Byzantine. The name Teichioussa is not given at all in Kiepert's Map. We know from Thucydides, that this place was in the territory of Miletus and on the Iassic gulf, and it seems to have had a port (See Archestratus...). The epithet ψαφαρή, « sandy », certainly applies to the beach of Kara Köi, and there would be good anchorage there for ancient galleys. The situation is, therefore, one likely to have been choosen as a rendezvous by the Lacedemonian fleet » ; — G. Hirschfeld, *GIBM* (1893), comm. au n° 933 (résume Newton) ; — W. R. Paton, *JHS* 1896, 221 (et carte pl. X), sans aucune réserve : « Teichioussa (Kara-Koyun) », avec la note : « Identified by Waddington [Le Bas] and Kiepert. The visible ruins are all Byzantine, and the ancient marbles found here seem to have been all brought from Yeronda (Branchidae) to built churches, etc. » [et aussi d'Iasos, comme le n° 19 de Paton (cf. *RÉG* 1957 : *Deux inscriptions d'Iasos*) ; le n° 18 est une inscription d'Amyzon (= son n° 35, B), classée par lapsus à Karakoyun ; restent les deux inscriptions de prophètes, n°s 17 et 17, deux fois le même numéro, le premier plus complet dans B. Haussoullier, *Rev. Phil.* 1897, 43-44, n. 18 ; pour le second, voir ci-dessus p. 61, note 4, Rehm] ; — B. Haussoullier, *Rev. Phil.* 1897, 48, n. 2 (renvoi à Waddington et Hirschfeld) ; — Th. Wiegand, *VII Milet-Bericht* (1911), 68 : « von Teichiussa, dem heutigen Karakuja », et 65 ; — F. Bilabel, *Die ionische Kolonisation* (1920), 90, n. 1 ; — B. Haussoullier, *Rev. Phil.* 1921, 49 : « un fragment d'une liste de prophètes qui provient — non de Didymes, car on ne s'expliquerait pas que la même liste eût été gravée deux fois dans le sanctuaire même — mais de la côte voisine, de Kara Kouya, où s'élevait probablement l'ancienne Teichioussa, l'un des ports de Didymes (*JHS* 1896, 224, n. 17)... Il ne faut pas dire, comme le fait W. R. Paton, que toutes les inscriptions découvertes à Kara-Kouya et sur la côte didyméenne ont été apportées de Didymes. Beaucoup proviennent soit des dèmes, où l'on tenait à conserver le souvenir des fonctionnaires qui avaient fait honneur à leur petite patrie, soit de sépultures de famille. L'inscription de Φιλόδημος Παμφίλου provient, d'après le carnet de Rayet, de « Tourko-Limionas, près d'un moulin à huile taillé dans le rocher ». [Ce passage a été ignoré de tous les érudits qui ont parlé ensuite de Teichioussa. Je ne crois pas, d'ailleurs, pouvoir accepter ces considérations ;] — Ernst Meyer, *Die Grenzen der hell. Staaten in Kleinasien* (1925), 78 : « Das milesische Gebiet ist uns recht gut bekannt. Es gehörte jedenfalls dazu die ganze Halbinsel von Didyma mit dem Städtchen Teichiussa (Thykyd., VIII, 26, 3), heute Bucht von Kara-Kuja S. von Didyma », etc. ; — Th. Wiegand, *Milesiche Landschaft* (1929), 13 : « Der fruchtbarste Teil des Südrandes ist freilich die Gegend von Karakuja, wo das alte Teichiussa vermutet wird, dessen behaglich wohlbeleibter altjonischer Herr Chares sich im 6. Jhdt. v. Chr. an der heiligen Strasse plastisch und inschriftlich verewigen liess. Dort ist der Boden dunkel und noch weniger steinig als an den übrigen Stellen des Südabhanges. Es lag dort ein kleiner, aber von den antiken Seefahrern sehr geschätzter Hafen, in dem man das Abflauen des nördlichen Gegenwindes abwarten konnte. Wie stürmisch es in solchen Tagen zugehen kann, beweist nichts drastischer als der aus den Zeiten der grossen italienischen Seegeltung stammender Name der kleinen flachen Insel im Mendelia-Golf : Guarda la cappa, die bis zum Ausbruch des türkisch-griechischen Krieges von einem alten Einsiedler bewohnt wurde [Une inscription transportée dans cette île, *VII Milet-Bericht*, 64-65]... Die Ortslage von Karakuja erinnert sehr an das alte Posidion (Basit) in Nordsyrien ; auch dort finden wir an der äussersten Landspitze ein Poseidonheiligtum » ; — A. Philippson, *Das südliche Ionien* (1936), carte ; — Meritt, etc., *Ath. tribute lists*, I (1939), 553-554 : « Teichioussa was identified by Waddington [non, déjà Le Bas, bien auparavant] with the ruins of the Karakuju Bay, southeast of Didyma, on the strenght of certain inscriptions found there with name of the Τιχιεσσεῖς as a deme of Miletos : Le Bas-Wadd... n°s 238... and 242... But it has since been remarked (cf. Paton-Myres, *JHS* 1896, 221, n. 15) that the visible remains are all Byzantine and that the ancient marbles seem to have been brought from Didyma for building purposes ; the προφῆται of the inscriptions in L. W. are evidently prophets of Didyma [les remarques sont en réalité de Newton, 1856]. Moreover, the inscriptions give names of other Milesian demes, including Λέριοι (LW, p. 84). [Cf. ici page 60, sur l'article d'Haussoullier, inconnu de Meritt.] The inscriptions therefore provide no evidence (The

d'autre[1]. Pour moi, en tout cas, je n'avais pas pensé à chercher Teichioussa en dehors de la péninsule milésienne[2], et il ne semble pas que personne ait eu cette idée. Or, dans l'ouvrage que j'ai mentionné, E. Kirsten écrit ce qui suit[3] : « Nous connaissons pour Milet non seulement un début précoce d'expansion aux frais d'une ville grecque voisine (Mélia, de situation inconnue), mais, outre le sanctuaire de Didymes, nous connaissons pour le VIe siècle au moins un autre lieu dans le territoire de la *polis* par la statue d'un commandant (Archos) de Teichioussa, lieu qui n'a pas été localisé avec certitude jusqu'ici ; il peut pourtant être identifié avec un port sur un golfe éloigné, et il porte en outre un nom, « Fort », qui ne laisse pas attendre nécessairement une *polis*, que Milet aurait fondée ou annexée, mais aussi pouvait désigner une forteresse de frontière, qui d'ailleurs avait sans doute un terroir propre et pouvait donc plus tard se rendre indépendante. » E. Kirsten ajoutait cette note : « La localisation de Teichioussa au sud de Didymes n'a aucun appui dans les observations de peuplement (« Siedlungsbeobachtungen ») ; aussi a-t-elle été rectifiée dans *Westermanns Atlas zur Weltgeschichte*, I, *Altertum* (Braunschweig, 1956), pl. 13. » M'étant procuré ce nouvel atlas, je constatai, sur une carte du Mycale et de la basse vallée du Méandre, d'Anaia au nord jusqu'à l'extrémité sud de la péninsule milésienne[4], que E. Kirsten plaçait Teichioussa sur la côte nord du golfe d'Akbük, là où les cartes indiquaient le village de Taliköy[5] et le mausolée ancien de Marmara[6].

inscriptions are among the « Bausteine fremden Ursprungortes » of the 1 : 50.000 map which accompanies *Milet*, I 1. Since they are presumably nearly all from Didyma, they are irrelevant to ancient T. ; ... but the site has some intrinsic probability. Teichioussa was the naval base from which the Peloponnesians made their surprise attack on Iasos in 412 B. C. (Thuc., VIII, 28, 2), so that it evidently lay on the south coast of the Milesian promontory. [Ce n'est nullement évident ; il peut s'agir d'autres points du golfe d'Iasos ; voir ci-après.] The most fertile part of this south coast, Wiegand says [ci-dessus], is the neighbourhood of Karakuju, and Teichioussa, which supported a dynast in the sixth century B. C... may reasonably be placed there. »

1. Voir à la note précédente les réserves non maintenues par Newton et Meritt. W. Ruge, *PW* s. v. *Teichiussa* (1934) : « Die genaue Lage von T. lässt sich nicht feststellen ; man vermutet es an Südrand der Halbinsel von Milet in der Gegend von Karakuja, *Milet*, II 2, S 13 [Wiegand, transcrit à la note précédente]. Aber die dort sichtbaren Ruinen sind alle byzantinisch, und die alten Marmorfragmente, die gefunden worden sind, scheinen alle von Hieronda (Branchidai) verschleppt worden zu sein, *JHS*, 16, 221, 15, 17-19 » [cf. à la note précédente les réflexions sur Meritt, qui s'en est inspiré]. Le seul avis catégorique : A. von Gerkan, *Gnomon* 1943, 263 (c. r. de *Didyma*, Architecture) : « ... und vor allem an der Karakuyabucht im Süden fehlt überhaupt alles, was berechtigen würde, hier den Hafen von Teichiussa anzusetzen : dessen Lage muss vielmehr noch als völlig ungeklärt gelten ».

2. Dans mon croquis de la Carie, *Rev. Phil.* 1936, 283, où j'avais apporté un certain nombre de modifications aux identifications courantes ou de suppressions, j'avais gardé Teichioussa à Karakuya sans signe de doute.

3. Voir la référence ci-dessus ; je le traduis de l'allemand.

4. Il laisse malheureusement Ioniapolis tout contre Héraclée, ce qui, je le répète, est impossible. — Cf. aussi, pour Teichioussa, pl. 18.

5. Voir la *Karte* de Wilski (*Milet*, I 1), celle de *Südl. Ionien*. Paliköy sur la carte turque au 1 :500.000 (original? ou déformation graphique des précédentes?), Gevrek sur la carte turque au 1 :800.000 (mais c'est ailleurs, sur la baie de Karakuya, que la carte de Wilski place un « Gjuwrekj »).

6. Sur Marmara, Th. Wiegand, *Milesische Landschaft*, 13 ; voir ci-après.

Je fus surpris ; car, en lisant le passage d'E. Kirsten et ce qu'il disait « d'un golfe éloigné[1] », j'avais été vivement frappé par la possibilité — si le site de Teichicussa n'était pas assuré sur la baie de Karakuya, et il ne l'était pas — de trouver dans Teichioussa le nom du site grec que j'avais découvert à Duğanbeleni. Ce territoire — milésien, comme j'ai cru pouvoir le considérer avec une grande probabilité — conviendrait bien à une localité tantôt indépendante, tantôt rattachée à Milet à tel ou tel titre ou comme dème. Le port excellent et profond de Kazıklı, son activité — que j'ai dégagée et mise en valeur d'après l'état moderne des lieux, le portulan de Piri Reis et deux épitaphes de l'époque romaine[2] — illustreraient les passages d'Archestratos sur la pêche à Teichioussa, et peut-être la population de μιγάδες évoquée par Archestratos[3]. Le récit de Thucydide peut s'appliquer très facilement au port de Kazıklı, tout aussi bien qu'à celui de Karakuya ou du golfe d'Akbük ; que l'on relise ces pages en suivant sur la carte tour à tour les trois localisations envisagées pour Teichioussa. Les murailles de Duğanbeleni conviendraient bien à un site appelé Teichious ou Teichioussa, mieux certainement qu'à Karakuya où il n'y a rien de tel, mieux sans doute qu'au fond du golfe d'Akbük[4].

1. *Loc. cit.* : « an einer entfernten Bucht ».

2. *Rev. Phil.*, *loc. cit.*, 8 et 12, et ci-dessus.

3. Il ne semble pas que le fond du golfe d'Akbük offre un port de loin comparable ; cf. *Instructions nautiques*, *Méditerranée orientale*, I, p. 281.

4. E. Kirsten n'a pas localisé exactement en un point. Ce qu'il a cherché, c'est un coin de terre cultivable pouvant nourrir une population, comme vers Taliköy et Marmara. Ce petit centre de cultures apparaît sur la carte dans Philippson, *Südl. Ionien*. Cf. Th. Wiegand, *Milesische Landschaft*, 13, sur les oliviers de la côte sud de la péninsule, « der flache Südrand » (voir ci-après, pour le dème des Argaseis) ; « für den übrigen Teil des milesischen Landes kann aber von einer Volksdichte nicht die Rede sein, weil diese sich nach der Bewässerung richtete. Spuren antiker Gehöfte traten namentlich in der Gegend von τὰ μάρμαρα bis zur Bucht τὰ Ταλιανάκια [c'est-à-dire, je pense, les petits *dalian*, les parcs de pêche] hier zu Tage, doch ist es ohne Grabung nicht möglich, die Grundrisse zu ermitteln. Dachziegelreste, Handmühlen, Amphorenscherben finden sich in Menge. Vom Oberbau fehlen so sehr die Steine, dass man gezwungen ist, dafür Lehmwände anzunehmen... Dass nicht nur Bauern, sondern auch sehr wohlhabende milesische Herren hier ihren Landsitz hatten, bezeugt nichts deutlicher als das prachtvolle dorische, von Halbsäulen über hohem Sockel umgebene Grabdenkmal von τὰ μάρμαρα, das den Grundgedanken des Mausoleums von Halikarnass in einfacherer, gewissermassen bürgerlicher Form wiederholt ». Mais Wiegand oppose aussitôt la fertilité plus grande de la région de Karakuya (cité plus haut). A. von Gerkan, *Gnomon* 1943, 251, nous dit : « das Mausoleum Ta Marmara weit im Osten ist ein isoliertes Familiengrab ». Mais sans doute exagère-t-il dans ces phrases (voir ci-dessus et ci-après pour Karakuya, le cap Monodendri et la péninsule en général) ; car on ne se douterait pas en le lisant qu'un dème est attesté, sur cette côte sud, au nord de la baie de Talianakia (voir la carte de Wilski), par les deux bornes : Ὅρος τεμένους Ἀργασέων (B. Haussoullier, *Rev. Phil.* 1897, 45, nos 20-21 (le lieu *Mirdjimet* (Hauss.), *Merdsimékj* (Wilski), est certainement le mot turc *mercimek* (*merdjimek*), « lentilles ») ; et deux inscriptions mentionnant le dème des Ἀργασεῖς (Haussoullier, *ibid.*, 43-44, nos 18-19 ; cf. Th. Wiegand, *ibid.*, 13 ; autres mentions A. Rehm, *Milesische Chronologie*, p. 29, 30) ; près de là, encore à « Mirdjimet », le ὅρος τεμένους Ἀπόλλωνος Πεδανασσέως (Haussoullier, *ibid.*, 45, et surtout 1896, 95-96). A l'extrémité Est de la petite plaine de Marmara, les cartes de Wilski et de Philippson mentionnent un « Kastell ; Mauern ohne Mörtel, 1,9 m dick » (Wilski) ; il semble qu'on ne sache pas autre chose là-dessus, et ce ne semble pas être une enceinte comme celle de Duğanbeleni. Celle-ci, et dans la région où elle est, correspondrait bien mieux à ce qu'écrivait Wilamowitz, *Kleine Schriften*, V 1

Cette hypothèse m'a paru raisonnable, et même peut-être séduisante, au point de mériter d'être exposée au lecteur en addition à mon article. Mais il n'y a que des indices. La localisation de Teichioussa à Duğanbeleni « collerait » et pourrait satisfaire l'intuition, — mais comme aussi celle de la région d'Akbük. Il n'y a aucun argument qui permette de convaincre de l'identification, et d'abord de s'en convaincre. Il se pourrait que Teichioussa fût ailleurs — au site choisi par Kirsten ou ailleurs — et que la péninsule de Kazıklı, avec sa ville, fût un autre dème milésien[1]. Il faut d'ailleurs soulever deux questions, sinon deux objections.

En signalant l'inscription d'une prêtresse d'Artémis du dème des Teichiesseis, Th. Wiegand commenta la mention de la πατριά des Ποσιδεῖς[2] : « Es ist die Gegend des Kaps Posideon, westlich von Teichiussa, dem heutigen Karakuja. » Cette identification avec le site de l'autel monumental de Poseidon, au cap Monodendri, à l'angle sud-ouest de la péninsule, paraît d'abord très frappante[3]. Mais alors, s'il était naturel que le dème dont dépend cette *patria* fût à la baie de Karakuya, compréhensible aussi qu'il fût plus loin à l'est sur la côte de la péninsule dans le golfe d'Akbük (Kirsten), on ne comprendrait pas qu'il fût dans une position aussi excentrique que la péninsule de Kazıklı. Mais peut-être Th. Wiegand eut-il tort de chercher une base locale à la *patria* des Poseideis ; cette *patria* devait être un groupement gentilice se rattachant à Poseidon, comme dieu honoré ou mieux comme ancêtre, comme doivent se rattacher à des ancêtres héros les autres *patriai*, celles des Νειλεῖδαι, des Ἑκαιτάδαι (?) et des σονίδαι[4] ; et l'on pouvait se

(article de 1914), 425 : « Wir kennen jetzt eine Anzahl Dorfnamen karischen Ursprungs [autour de Milet] ; der einzige Ort, der einmal in griechischer Zeit selbständig gewesen ist, trägt den hellenischen Namen Teichiussa. »

1. Si le dème de Teichioussa est à Kazıklı, on peut avoir une idée de la répartition topographique des dèmes milésiens, bien que les cinq que nous connaissons n'en épuisent sans doute pas la liste, et sans doute chacun couvrait-il un assez vaste espace : Léros est l'île de ce nom (sur l'île et le dème, en dernier lieu, après B. Haussoullier, A. Rehm, *Milesische Landschaft*, 24-26, avec discussion sur l'expression « les Lériens habitants à Léros » ; ce n'est pas encore clair ; sur l'île elle-même, le livre de D. Oikonomopoulos, *Leriaka* (1888), n'est pas négligeable), — Teichioussa couvrirait toute la presqu'île de Kazıklı ; — les Argaseis sont sur la côte sud, et la couvraient peut-être tout entière, puisqu'il n'y a plus à y placer Teichioussa ; — je croirais que les Καταπολίτιοι forment le dème de la ville et de ses environs immédiats (de κατὰ πόλιν?) ; — aucun indice d'abord pour les « Plataieis ». B. Haussoullier les a rattachés à une immigration béotienne, qu'atteste la tribu Ἀσωπίς (*loc. cit.*, 48). Mais je remarque que la forme n'apparaît pas, mais bien Πλαταιῶν (n. 7), Π[λα]τέων (n. 8), Πλατέων (n. 9). N'aurait-on pas une désignation topographique, comme pour les autres dèmes, de « l'espace plat », du plateau entre Milet et la côte sud? Conjecture peut-être imprudente. La publication imminente des *Inschriften aus Didyma*, avec les inscriptions inédites de prophètes et d'hydrophores, va sans doute nous fournir des faits nouveaux et définitifs sur l'organisation de Milet : tribus, dèmes, *patriai*, phratries, et disposer des conjectures actuelles, comme peut-être aussi sur Teichioussa.

2. *VII Milet-Bericht*, 68.

3. Sur l'autel de Poseidon, voir A. von Gerkan, *Der Poseidonaltar beim Kap Monodendri* (*Milet*, I, 4 ; 1915). Cf. Th. Wiegand, *Die milesische Landschaft*, 14. L'inscription de la *patria* n'est rappelée ni dans l'un ni dans l'autre ouvrage. A. von Gerkan, *Gnomon* 1943, 251, écrit : « Auch Kap Monodendri hatte keine Siedlung » ; mais voir ci-dessus mon observation sur le dème des Argaseis.

4. Les deux premières dans Haussoullier, la troisième dans Preuner, *loc. cit.* Sur leur

réclamer de Poseidon à Kazıklı comme à Milet même ou comme au cap Monodendri ; cependant, cette *patria*, comme un *génos* analogue, avait bien un lieu de réunion, et qui devait avoir quelque rapport avec un des lieux de culte de Poseidon, dont le plus célèbre sur le territoire de Milet était sans doute l'autel du cap Monodendri.

D'autre part, la côte du golfe de Kazıklı et son port sain ne paraissent pas répondre à l'épithète ψαφαρή d'Archestratos[1]. L'adjectif ne conviendrait-il pas mieux à Akbük[2]? Il faudra voir les deux régions en pensant à ce détail[3].

A la dernière heure, le volume des *Anatolian Studies*, paru en octobre, m'a apporté l'information suivante[4] : « Explorations in Caria. Mr. G. E. Bean has contributed for following note on his travels : A second visit[5] in July 1956 to the Kazıklı peninsula (between Miletus and Iasus) resulted in the discovery of the site of Teichiussa at Doğanbeleni[6] near the head of the golf of Kazıklı. » Si le voyageur identifie à Teichioussa avec une telle décision dans la brièveté le site hellénique que j'avais découvert et qu'il a retrouvé de son côté, c'est apparemment qu'il a la preuve de l'identification, c'est-à-dire une inscription, puisqu'il ne peut s'agir de monnaies. On s'en réjouira, en tirant de façon ferme les conclusions que j'avais indiquées dubitativement ci-dessus, et il sera intéressant de voir comment se résolvent les indices qui pourraient n'être pas favorables à l'identification.

Louis ROBERT.

caractère gentilice, cf. notamment H. Swoboda, *Festschrift Benndorf* (1898), 252 ; Busolt-Swoboda, *Gr. Staatskunde*, I (1920), 133-134, 249-250, 267, 1578 (add. à la page 133) et 1579 (*ad* 248 sqq.).

1. Comparer l'exactitude de l'épithète ψαφαρή pour une Antigoneia de Chalcidique, où il y a précisément des dunes : *Rev. Phil.* 1939, 145-146 ; *Hellenica*, I, 93-94.

2. Photographie de la grève à Akbük même dans A. Philippson, *Reisen und Forschungen*, V (1915), pl. I 1. J'en ai de semblables.

3. Il ne semble pas qu'on trouve rien à ce sujet dans les rares voyageurs, et je n'ai pas été frappé par ce détail auquel je ne pensais pas.

4. *Anatolian Studies* (*British Inst. Arch. Ankara*), 7 (1957), 24.

5. Il n'a rien paru sur la première dans le volume précédent des *Anat. Studies*, ni ailleurs, semble-t-il.

6. Sur le nom, cf. mes remarques *Rev. Phil.* 1957, 12, note 3 ; je n'avais pas exclu que Duğanbeleni fut une erreur d'audition de ma part (ou une forme paysanne?) pour Doğanbeleni, « col du faucon ou des faucons ».

LES *VARIATIONS* DE PAUL VALÉRY SUR LES *BUCOLIQUES* DE VIRGILE

Soit le finale crépusculaire de la première Bucolique virgilienne. Tityre et Mélibée ont longtemps conversé, car Mélibée, obligé de s'exiler après avoir été exproprié au profit d'un soldat impie, d'un étranger, a trouvé à qui se plaindre de ses malheurs ; à qui parler de ses pauvres chèvres que, sur le chemin de l'inconnu, il pousse, dolent, droit devant soi ; à qui confier sa douleur de ne plus revoir le site familier, la grotte verdoyante d'où il surveillait son troupeau accroché à la roche buissonneuse. Tityre, déjà vieux, un peu radoteur et bavard, est trop heureux de raconter, en remontant au déluge, l'histoire de son affranchissement et la divine intervention du bienfaiteur qui l'a maintenu dans son domaine. Le temps passe et la nuit va tomber, et Mélibée va repartir avec ses chèvres, dont l'une, qu'il a peine à tirer, vient de mettre bas deux bessons, espoir du troupeau, hélas ! laissés sur le roc nu. Alors Tityre s'apitoie et l'invite à passer la nuit dans sa demeure, à partager sa couche de feuilles vertes, ses fruits mûrs, ses châtaignes moelleuses et son fromage frais :

et iam summa procul uillarum culmina fumant,
maioresque cadunt altis de montibus umbrae.

Que sont devenus ces deux derniers vers dans nos traductions françaises? Dans celle de Michel de Marolles (Paris, 1649) :

Outre que de loin on voit fumer les cheminées des villages et déjà les ombres allongées tombent des hautes montagnes.

Dans celle de M. de Martignac (Paris, 1686) :

Les cheminées des villages commencent déjà à fumer de loin, et les ombres devenant plus grandes tombent du haut des montagnes.

Dans celle de l'abbé des Fontaines (Amsterdam, 1775) :

Déjà la fumée s'élève des toits de ces hameaux éloignés;
déjà les grandes ombres tombent des hautes montagnes.

Dans celle de D. Nisard (Paris, Collection Nisard, 1843) :

Déjà les toits des hameaux fument au loin, et les ombres grandissantes tombent des hautes montagnes.

Dans celle de M. Charpentier (Paris, Collection Panckouke, 1859) :

Déjà du faîte des chaumières s'élève au loin la fumée, et du haut des montagnes les ombres descendent plus grandes dans la plaine.

Dans celle de H. Goelzer (Paris, Les Belles Lettres, 1933) :

Voici qu'au loin les toits des métairies fument et que du haut des montagnes l'ombre tombe et s'allonge.

Dans celle de M. Rat (Paris, Collection Garnier, s. d.) :

Et voici qu'au loin la fumée monte au toit des fermes, et que du haut des monts l'ombre tombe et s'allonge.

Dans celle d'E. De Saint-Denis (Paris, Les Belles Lettres, 1942) :

Déjà, là-bas, les faîtes des métairies fument, et les ombres, tombant du haut des monts, s'allongent.

Et dans celle de L. Herrmann (Bruxelles, Collection Latomus, 1952) :

Or voici que déjà, au loin, la fumée monte du toit des métairies, tandis que, tombant du haut des monts, les ombres s'allongent.

D'après cette confrontation, nous pourrions nous demander si l'art de la traduction a progressé de 1649 à 1952 ; nous réjouir peut-être de ce que les traducteurs d'aujourd'hui ne se permettent plus de gloser et de bavarder autour du texte latin ; compter un grave contresens à l'abbé des Fontaines qui a omis le trait essentiel du croquis pittoresque, le détail saisi sur le vif au déclin du soleil : l'allongement des ombres portées par les montagnes (comparatif *maiores*) ; reprocher un amusant anachronisme à Michel de Marolles et à M. de Martignac qui attribuaient des cheminées aux maisons antiques ; enfin chicaner M. L. Herrmann qui a un peu forcé ou faussé la valeur de *et*... en le traduisant par *or*. Mais il ne s'agit pas ici de regratter des mots ; c'est la musique du finale virgilien que je voudrais retrouver dans nos traductions ; chantent-elles comme les vers latins? Ne faut-il pas avouer notre impuissance? Impuissance du français qui aura peine à reproduire ces sonorités sombres : *cadunt... montibus... umbrae*, et surtout qui ne sera pas assez souple pour finir par un point d'orgue grave et caverneux : ... *umbrae*.

Cette musique, un poète qui connaissait bien Virgile, Victor Hugo, l'a sentie, lorsque, brodant sur l'évocation finale de la première Bucolique, il a dit l'allongement de l'ombre à l'heure crépusculaire, qui angoisse le cœur des êtres vivants et les rend désireux de confort intime, de tendresse familiale :

Quand le brun laboureur des collines descend
Et retourne à son toit d'où sort une fumée,
Que la soif de revoir sa femme bien-aimée
Et l'enfant qu'en ses bras hier il réchauffait,
Que ce désir croissant à chaque pas qu'il fait
Imite dans son cœur l'allongement de l'ombre.

(*Magitusque boum*, dans les *Contemplations* (v. 12-17.)

Adressons-nous donc aux poètes traducteurs de Virgile. A G. Armelin (Paris, 1920) :

Déjà fument au loin les faîtes des maisons
Et l'ombre en s'allongeant tombe du haut des monts.

A celle de X. de Magallon (Paris, 1930) :

Déjà les toits au loin fument sur les campagnes;
Vois les ombres grandir en tombant des montagnes.

A celle de J. Rapnouil (traduction inédite, qui m'a été offerte par l'auteur) :

Vois : déjà fume au loin le faîte des maisons
Et l'ombre des sommets s'allonge au pied des monts.

A celle du docteur L. Niel (inédite aussi) :

Voici les toits fumants, au loin, dans les hameaux,
Et, tombant des coteaux, les ombres grandissantes.

Et à celle de Paul Valéry, qui a paru dans la *Nouvelle Revue française* du 1er août 1955 :

Vois : au lointain déjà les toits des fermes fument
Et les ombres des monts grandissent jusqu'à nous[1].

Je ne me chargerais pas, juge et partie, de classer tant de traducteurs, prosateurs et poètes ; de décider si l'alexandrin final de Paul Valéry vaut mieux que celui de J. Rapnouil, ou que ceux qui ont été risqués par M. Rat ou par moi-même dans nos traductions en prose. Mais, traductions en prose ou en vers, où le point d'orgue du finale : ... *umbrae*?

Ainsi de première importance est la confession de Paul Valéry, dans ses *Variations sur les Bucoliques* (que le docteur A. Roudinesco a publiées dans la *Nouvelle Revue française*, avec la traduction des première et huitième Églogues[2]) : « *La langue latine est en général plus dense que la nôtre. Elle n'use pas d'articles; elle fait l'économie des auxiliaires (du moins à l'époque classique); elle est avare de prépositions : elle peut dire les mêmes choses en moins de mots, elle dispose d'ailleurs des arrangements de ceux-ci avec une liberté qui nous est presque entièrement refusée, et qui fait notre envie. Cette latitude est des plus favorables à la poésie, qui est un art de contraindre continûment le langage à intéresser immédiatement l'oreille (et par celle-ci tout ce que les sons peuvent exciter par eux-mêmes) au moins autant qu'il fait l'esprit.* » Voici posée notre question : quelles ont été les réactions de Paul Valéry, traducteur des *Bucoliques*, découvrant dans ces essais pastoraux, dans ces airs de pipeaux, une extraordinaire « *force chantante* »?

1. Voir aussi le *Figaro littéraire* du 8 janvier 1955 : *Paul Valéry a laissé une étonnante traduction des Bucoliques*, par P. Guth, qui comparait, pour les derniers vers de cette première Bucolique, les traductions Delille, Goelzer, Rat et Valéry. Beaucoup plus complet et fouillé est le travail de M. Cressot, sous le titre : *Traduction et transposition*, dans le Cahier n° 8 (juin 1956), p. 113 sq., de l'*Association internationale des études françaises*.

2. P. Valéry, *Traduction en vers des Bucoliques de Virgile, précédée de Variations sur les Bucoliques*, Paris, Gallimard, 1955.

Les hommes de lettres qui s'improvisent traducteurs ne sont pas toujours tendres pour les pauvres philologues. On se souvient du conflit qui opposait, il y a quelques mois, à propos d'une traduction de Shakespeare, les uns et les autres. Les traducteurs-amateurs, quand ils sont d'éminents ou d'éminescents écrivains, n'ont pas souvent la sereine équité de Marcel Prévost, qui, s'étant chargé de traduire dans la Collection Budé les *Lettres de femmes* latines, c'est-à-dire les *Héroïdes* d'Ovide, reconnaissait que le traducteur devait d'abord être fidèle sans tomber dans le délayage ou le commentaire, tout en essayant d'égaler la valeur littéraire de l'original. Avec mesure il déclarait que pour sa part il ne se faisait aucune illusion, tout en se croyant préparé par son entraînement d'écrivain à choisir, assembler et ordonner les mots français les plus aptes à exprimer l'aspect des choses, les gestes des hommes et leurs passions. Et s'il s'agit d'un texte technique, les traducteurs-amateurs qui s'y attaquent, parce qu'ils se disent spécialistes d'agriculture, d'arboriculture, d'élevage ou d'apiculture (je pense aux *Géorgiques* de Virgile) ne se gênent pas pour reprocher aux philologues, gens de cabinet, leur ignorance des métiers ; c'est ainsi qu'en 1948 P.-A. Nicolas, qui avait défriché, ensemencé et planté vaillamment et victorieusement une plaine stérile à El-Azib, entre le lac de Bizerte et la mer tunisienne, donnait dans les *Lettres d'Humanité*[1] une traduction en vers libres des *Géorgiques* ; légitimement fier de son expérience de colon, il exagérait un peu, quand même, lorsqu'il affirmait dans son Introduction qu'un colon de la province d'Afrique où les méthodes romaines se sont maintenues et perpétuées, était seul capable de comprendre et de goûter le poème du « *colon de Mantoue* » ; il moquait « *les gens de lettres, de prose et de cabinet, fils pour la plupart de la très docte Université, et aussi bons latinistes qu'ignorants agriculteurs* » !

Avec une sincérité, une simplicité louables, Paul Valéry, poète et grand seigneur des Lettres, nous confie qu'il n'était pas d'abord très pressé d'entrer en compétition avec les philologues spécialistes de Virgile. Lorsque le docteur A. Roudinesco, son ami, lui demanda de traduire à sa façon, c'est-à-dire vers par vers, les *Bucoliques*, il s'écria : « *Que me demandez-vous là? J'aime mieux me jeter par la fenêtre. Je ne suis pas un latiniste et je n'ai plus ouvert mon Virgile depuis mes classes. Prenez donc un grammairien, il vous fera une bonne traduction.* » Et encore, plus tard, lorsqu'il se fut rendu compte que dans les *Bucoliques* il y avait mieux qu'un jeu littéraire et puéril, mieux qu'une imitation de Théocrite, lorsqu'il eut découvert que le fond pastoral n'était qu'un prétexte permettant au poète ardent de s'engager tout entier, de faire entendre dans ce cadre idyllique les cris de la passion, de l'amour, de la révolte contre la guerre civile et ses séquelles ; en un mot, lorsqu'il eut compris qu'il fallait replacer ces dix pièces dans la vie de l'auteur, dans l'histoire politique et sociale de l'époque : « *Je ne suis pas un historien ; ma traduction me mettra à dos les grammairiens et les philologues ; vous voulez me brouiller avec les historiens. Demandez ce travail à Carcopino, qui connaît le mieux cette affaire!* »

1. *Lettres d'humanité*, VII, Paris, Belles-Lettres, 1948, p. 22-126.

Après avoir rouvert son « *Virgile de classe, où ne manquent pas*, dit-il, *les notes qui manifestent toute l'érudition d'un professeur, mais qui ne la manifestent qu'à lui, car elles seraient, pour la plupart, merveilleusement propres à embarrasser de leur philologie et de ses doutes l'innocent élève, si, du reste il les consultait, ce qu'il n'a garde de faire* », après avoir interpellé familièrement ce vieux bouquin : « *Virgile de mes classes, qui m'eût dit que j'aurais encore à barboter en toi?* », Paul Valéry a plus d'une fois senti le découragement l'envahir : les thèmes bucoliques n'excitaient pas furieusement son courage ; né dans un port, il ne trouvait en soi aucun goût pour la vie pastorale, aucun amour du bétail. De bétail, dit-il, dans sa ville natale, on n'en connaissait « *qu'à l'état de cargaison, plus morte que vive, pauvres bêtes suspendues entre ciel et terre, hissées à toute vapeur, agitant leurs pattes dans l'espace, reposées tout ahuries sur la poussière des quais ; et puis, troupeau poussé vers les trains sombres, trottant et trébuchant entre les rails des voies ferrées, sous le bâton de pâtres sans pipeaux* ».

Ce sont les possibilités du latin comme langage intéressant l'oreille et la prestigieuse exploitation de ces possibilités par Virgile musicien qui ont séduit Paul Valéry ; qui l'ont excité, accroché à sa tâche de traducteur, incité à ouvrir son cœur dans ces *Variations*, sans aucune espèce de vanité, de morgue, de pédanterie ou de cabotinage : « *Mon peu de latin d'écolier était, depuis cinquante-cinq ans, réduit au souvenir de son souvenir ; et tant d'hommes, des plus lettrés et des plus érudits (sans compter les autres), s'étant, au cours de trois ou quatre siècles, exercés à la traduction de ces poèmes, je ne pouvais espérer que de faire plus mal ce qu'ils avaient accompli supérieurement.* » Est ainsi donné le ton de ces *Variations* qui seraient mieux intitulées *Confidences* ou *Confessions*, s'il est vrai que le mot *variations* dit exercices de virtuosité. Dans les *Variations* de Paul Valéry, ceux qui l'ont entendu parler d'esthétique, de poésie pure et de mystère poétique retrouveront sa manière de causer ; de parler sans papiers et sans phrases des sujets les plus difficiles.

Je ne suis pas un admirateur béat de Paul Valéry ; je ne comprends rien à certains de ses poèmes ; bien que j'aie donné le meilleur de ma vie à la mer, aux gens, aux bêtes, aux choses et aux littératures de la mer, bien que je reste quatre mois sur douze devant une immensité houleuse ou tranquille où picorent des focs, je ne me chargerais pas d'expliquer le *Cimetière marin* (de mon impuissance je me console facilement en pensant à la diversité des commentaires qui ont été tentés de cette pièce et aux directives de l'auteur : « *Mes vers ont le sens qu'on leur prête...* »!). Mais j'ai plusieurs fois avec délices entendu Paul Valéry conférencier ouvrir son cœur pour essayer d'analyser la nature de la poésie. Il n'était pas un conférencier brillant ; il était même décevant. On avait annoncé une grande conférence de M. Paul Valéry, de l'Académie française, et les friands de rhétorique étaient surpris : aucune tirade à effet ; pas un morceau de bravoure ; pas un coup de grosse caisse. D'une voix modeste, presque timide, sans brio, sans papiers, Paul Valéry causait. A bâtons rompus? Non : son esprit cartésien s'appliquait à serrer le sujet ; de définition en définition,

il cernait les concepts, les ajustait et concluait. Les uns pensaient : « Encore un Parisien qui croit contenter des provinciaux en leur accordant le privilège de contempler son visage ! » Et les autres : « Quand on n'est pas improvisateur et qu'on a dit que tout ce qui touche à la poésie est difficile, on ne parle pas sans papiers. » Il fallait s'habituer à sa manière de se confier, de se confesser, de traiter les sujets les plus difficiles dans une atmosphère de simplicité, d'intimité.

En 1936, au Lycée de Lyon-Parc, je proposais à mes élèves de Seconde ce sujet de composition française : « *N'as-tu pas observé*, dit un personnage de Paul Valéry dans *Eupalinos*, *que, dans une ville, entre les édifices dont elle est peuplée, les uns sont muets, les autres parlent, d'autres enfin, qui sont les plus rares, chantent?* » *Essayez de faire comprendre ce qu'a voulu dire l'écrivain, en prenant des exemples dans votre ville.* Sujet difficile pour des enfants de Seconde. Mais la jeunesse a toutes les audaces : au nom de ses camarades, le meilleur élève écrivit tout simplement à l'auteur d'*Eupalinos* pour lui demander son avis. Non moins simplement (et le geste méritait d'être signalé, car peu d'écrivains éminents l'auraient fait) Paul Valéry écrivit de sa main une réponse aussi charmante que précieuse, publiée par la *Revue Universitaire* de mars 1936 ; elle commençait par : « Chers jeunes gens, vous entendrez facilement la phrase d'Eupalinos... » Suivaient des définitions avec des exemples capables d'orienter leurs cogitations ; et la lettre se terminait ainsi : « Et maintenant, mes chers jeunes gens, au travail ! »...

Et maintenant au travail sur les *Variations* de Paul Valéry !

Passons vite sur le jugement porté par ce latiniste modeste : « *Quoique latiniste des moins sûrs de soi, cette mince et médiocre connaissance qui m'est restée du langage de Rome m'est infiniment précieuse. On peut fort bien écrire tout en l'ignorant, mais je ne crois pas que, l'ignorant, on puisse se sentir aussi bien construire ce qu'on écrit que si l'on a quelque conscience d'un latin sous-jacent.* » Dans la querelle des Humanités, dans la bataille du latin, Paul Valéry apporte donc son témoignage d'écrivain pour qui le latin est *le père du français* et *son éducateur en matière de grand style* : « *Toutes les niaiseries et les raisonnements incroyables qu'on a produits pour défendre ce qu'on nomme du nom vague et menteur d'Humanités ne fait qu'offusquer l'évidence de la vraie valeur pour nous d'une langue à laquelle nous devons ce qu'il y a de plus solide et de plus digne dans les monuments de la nôtre.* » La phrase n'est pas très heureuse ; elle est même raboteuse, mais l'idée est très nette, indiscutable. Toute la page mérite d'être méditée.

Latiniste des moins sûrs de soi? Évidemment Paul Valéry montre qu'il l'était par certaines faiblesses de sa traduction (inévitables dans une traduction en vers) ; il le montre aussi parfois sans le vouloir dans ses *Variations* ; par exemple, lorsque, caractérisant la campagne qui sert de cadre aux *Bucoliques*, il parle de « *l'étrange économie de la nature qui s'observait au Latium* ». C'est méconnaître la complexité du décor : sicilien et par certains détails haut-italien dans la deuxième Églogue, mantouan dans les première, septième et neuvième, arcadien dans la dixième ; quant au La-

tium, il est absent des *Bucoliques*, œuvre de jeunesse dont l'auteur est un Cisalpin, amoureux de sa terre natale et féru de poésie théocritéenne, épris de réalités topographiques et d'idéalisations poétiques, le tout se juxtaposant et parfois même se contaminant dans les rêveries d'un Arcadisme littéraire[1].

Il n'est pas moins évident que Paul Valéry ne pouvait pas lire tout ce qui a été écrit et imprimé sur les *Bucoliques* ; la bibliographie en est monumentale ; il faut plusieurs années pour lire tout cela. Les *Variations* se terminent par des considérations sur les rapports de Virgile avec le pouvoir ; le poète ne vit pas d'enthousiasme et ne peut pas rester indifférent aux contingences terrestres ! Le problème s'impose : « *Ce flatteur de Virgile* ! » Mais encore ? Quelles solutions ce problème admet-il ? Paul Valéry les énumère et les juge en deux pages savoureuses. Elles commencent ainsi : « *Je suggérerais une thèse ou un traité des relations de la Poésie avec les régimes ou gouvernements divers. On pourrait aussi songer une fable à la La Fontaine : Le poète et l'État, parallèle à celle du Savetier et du Financier...* » J'ignore si la fable à la manière de La Fontaine a déjà été écrite. Mais le sujet de thèse, pour l'Empire romain, a été traité, très bien traité, par M. H. Bardon : *Les Empereurs et les Lettres latines d'Auguste à Hadrien* (Paris, 1940). Passons.

Aucun latiniste n'en voudrait à Paul Valéry d'avoir affirmé que la philologie n'est pas tout, qu'elle n'est pas l'essentiel dans l'étude des *Bucoliques* : « *L'érudition (que je n'ai pas) ne peut, en somme, que préciser dans l'incertain divers points de biographie, de lecture ou d'interprétation de termes. Cela a son importance ; mais importance surtout extérieure. Il intéresserait sans doute de savoir si le poète pratiquait le genre d'amour qu'il prête à tel de ses bergers* — (un de mes correspondants m'a presque sommé de répondre à cette importante question !). — *Ou si tel nom de plante qui figure dans tel vers a son correspondant en français* — (j'ajouterais, hélas ! : et si le nom français calqué sur le latin désigne encore la même plante qu'au temps de Virgile : exemple, *uiola*). — *La philologie peut même rêver laborieusement* — (oh ! combien ?) — *et même brillamment* — (pas souvent !) — *sur ces problèmes. Mais je ne puis m'égarer, quant à moi, que dans une tout autre voie. Je vais, à ma façon, du poème achevé, et d'ailleurs comme cristallisé dans sa gloire, vers son état naissant.* » On ne saurait mieux dire pour attribuer la place qui revient à chacune des sciences qui doivent coopérer dans l'étude des *Bucoliques* ; pour qui a pénétré cette œuvre, œuvre de jeunesse, le problème majeur est en effet un problème de genèse littéraire : comment ce poète, campagnard et alexandrin, désireux d'abord d'être le Théocrite latin, s'est détaché de son modèle, après l'avoir docilement suivi ; comment il a créé un genre nouveau : la Pastorale ; comment, attiré par la poésie personnelle, il s'est mis dans ses première et neuvième Églogues ; comment il a été de plus en plus séduit par la majesté de la poésie épique et nationale[2].

1. Cf. E. de Saint-Denis, *Douze années d'études virgiliennes : l'architecture des Bucoliques*, dans l'*Information littéraire*, septembre-octobre 1954, p. 140.

2. Cf. E. de Saint-Denis, *Virgile, Bucoliques*, Belles-Lettres, 1942, p. 3-18.

Poète vieillissant, Paul Valéry s'est donné l'illusion de rajeunir en devenant ce poète naissant et progressant, en se confondant avec lui, en recréant son œuvre ; il dit très bien comment, se plaçant devant les Églogues virgiliennes en amateur tenté de jouer au poète, il est entré dans l'âme de Virgile. Aussi bien il a ramassé en quelques lignes cette définition du Virgile première manière et de toute son évolution : « *Poète dont le désir et les artifices se développent; homme des champs, mais homme menacé d'expropriation, quasi ruiné par les exactions de la soldatesque victorieuse, réduit à s'adresser aux puissances du jour et à se ménager des protecteurs, telle est la triple condition de l'auteur des Bucoliques. Toute la carrière poétique de Virgile sera l'expansion la plus gracieuse de la langue latine et de ses ressources musicales et plastiques dans un champ de forces politiques; la terre natale, à la fois nourricière, support de l'histoire ou de la légende, trésor d'images, lui fournissant les prétextes, les décors, les épisodes et les personnages variés de ses ouvrages successifs.* »

Ainsi Paul Valéry poète et théoricien de la création poétique a trouvé dans les *Bucoliques* un parfait exemple d'œuvre où s'extériorise et se libère une *force chantante.* « *Expansion de la langue latine et de ses ressources musicales.* » Ceci va très loin.

La musique des mots était primordiale pour Paul Valéry ; c'est elle qui leur donne leur pouvoir de suggestion selon lequel il voulait grouper les mots ; d'où le rôle des inversions hardies, des raccourcis d'expression, des tournures elliptiques dont il usait si souvent. Or, quelle langue est, par sa nature même et dans la prose la plus commune, plus concise et plus souple que le latin? La construction de la phrase la plus simple repose sur l'inversion et sur la juxtaposition de termes qui se font valoir, en se mariant, en se heurtant, en nouant ou en dénouant pour l'œil et pour l'oreille des liens inattendus. Aussi bien, dans la phrase que je citais au début, Paul Valéry a défini excellement la densité et la flexibilité de la période latine. Pensant par images, le poète qui se plaît comme lui à les dérouler en séquences sinueuses et compliquées trouvera dans toute page de latin maint modèle de combinaisons parlant à l'œil et à l'oreille, de rapprochements et de heurts suggestifs ; autrement dit, Paul Valéry a raison d'affirmer que la structure de la phrase latine est favorable à la poésie.

Que dire alors de la phrase latine maniée par un poète lyrique, Catulle ou Horace? Avouons que notre façon d'analyser ces poètes ferait sourire les Latins. Quand nous parlons de Catulle et d'Horace, poètes lyriques, nous pensons surtout aux thèmes qu'ils ont traités : amour, amitié, sentiment de la nature, patriotisme, sentiment religieux, etc., tels qu'un Brunetière a pu les cataloguer dans un livre fameux. Mais, s'agissant de lyrisme antique, il faudrait d'abord entendre la musique des œuvres, saisir par l'oreille la valeur des sonorités, des combinaisons métriques et strophiques. Cela est si vrai que, dans un recueil comme celui de Catulle, les pièces sont groupées d'après les mètres employés, et que nous, érudits modernes, nous commençons par substituer à ce classement un classement chronologique ou, d'après les thèmes exploités, méthodique. Si nous nous occupons des

mètres, ce qui est tout de même indispensable dans une étude exhaustive, notre œil et notre esprit interviennent plus que notre oreille ; d'après les schèmes des métriciens nous voyons le vers compartimenté par des cloisons verticales, et la strophe nous apparaît comme une espèce de rayonnage à tiroirs multiples et compliqués. Avant de pouvoir subir la musique du poème et d'en être émus, nous devons nous livrer à un travail visuel et intellectuel de découpage ; nous ne sommes pas, comme l'était le lecteur latin, directement et spontanément pris, impressionnés.

Parmi les poètes latins Horace est le musicien le plus habile, le plus subtil. Sens aigu des sonorités, de leur vertu musicale et évocatrice ; variété des mètres et des assemblages strophiques empruntés à la lyrique grecque et importés à Rome ; adaptation des rythmes et de la mélodie aux thèmes traités et au mouvement de la pensée ; souplesse du style qui, d'une note initiale donnée au départ, s'élève, s'envole, plane et, sans heurt, atterrit sur un vers-formule, sur un mot-point d'orgue, dont les résonances vibrent longtemps dans l'esprit et dans l'oreille ; liberté dans la disposition des mots jointe à la concision de l'énoncé ; hardiesse des inversions, des alliances de mots, des dissociations de mots qui s'appellent, des rapprochements de termes qui s'opposent, des enchevêtrements inattendus ; virtuosité des virevoltes qui, sur un mot-clef, sur une reprise ou sur une antithèse brusquée, font que l'ode tourne du grave à l'aigu ou de l'aigu au grave, de l'obscur au clair ou du clair à l'obscur, de la mélancolie à l'allégresse ou de l'espoir à la résignation : tels sont les éléments de l'art d'Horace, écrivain lyrique ; ils donnent à son style une extraordinaire *musicalité*, à la fois spontanée et travaillée ; ils ont été magistralement indiqués par M. R. Waltz, latiniste, poète et auteur d'un livre important sur la *Création poétique* (Paris, 1953), dans un article consacré aux intraduisibles *Odes d'*Horace[1].

Virgile n'est pas un poète lyrique. Et cependant Paul Valéry a senti dans les *Bucoliques* ces élans de l'âme qui cherchent à s'exprimer par le chant, par un texte dont la contexture intellectuelle et la contexture musicale s'identifient harmonieusement. A propos des *Bucoliques*, peut-on parler de *musicalité*?

On pense tout de suite aux chants amébées, qui sont les pièces maîtresses des troisième, cinquième, septième et huitièmes *Bucoliques*. A l'instar de Théocrite, Virgile a repris des procédés mélodiques, en particulier des correspondances et des parallélismes qui étaient de règle dans les chants alternés du folklore sicilien et méditerranéen, puisque ces productions plus ou moins spontanées survivent encore dans certains pays, comme la Sicile ou la Sardaigne. Les symétries dans le nombre des vers formant couplet, dans la structure et le rythme des phrases soulignent les correspondances dans les thèmes, analogues ou contraires, suivant les lois du genre. Inutile d'insister sur ces éléments musicaux, faciles à déceler dans les compositions alternées, qu'elles soient découpées en distiques, comme la troisième Églogue ; en qua-

1. R. Waltz, *Comment traduire les Odes d'Horace?* dans l'*Information littéraire*, mai-juin 1953, p. 118-125.

trains, comme la septième ; en strophes terminées par un refrain, comme la huitième ; ou en deux incantations plus amples, comme la cinquième, où les andantes de Mopsus et de Ménalque (25 vers de part et d'autre) se subdivisent en sections parallèles de 4, 5, 7, 4, 5 vers, après avoir préludé par un largo majestueux ; Thrène de Mopsus chantant le mort de Daphnis :

« Les Nymphes pleuraient Daphnis, victime d'un cruel trépas (vous pouvez l'attester, coudriers et cours d'eau), alors que, tenant embrassé le cadavre pitoyable de son enfant, sa mère nomme cruels les dieux et les astres... ».

Prélude de Ménalque chantant l'apothéose de Daphnis :

« Radieux, Daphnis admire — spectacle nouveau ! — le seuil de l'Olympe et voit sous ses pieds les nuages et les astres. Aussi une allègre jouissance possède les bois et toute la campagne, ainsi que Pan, les bergers et les jeunes Dryades... »

Exstinctum : première note du thrène ; *Candidum* : première note du chant d'allégresse. Et comme une pierre lâchée dans l'onde émeut un frémissement de cercles qui vont s'agrandissant, d'un côté l'affliction, de l'autre l'allégresse s'étendent largement et parallèlement [1].

Voilà bien, n'est-il pas vrai, cet élan d'incantation que Paul Valéry appelle *force chantante*, et que M. R. Waltz a défini avec autant de simplicité que de netteté : *une sorte d'élan de l'âme et de l'esprit malaisément définissable, une sorte d'envol, intellectuel et psychique, incessamment soutenu et renouvelé, qui, pour chaque pièce particulière, donne au départ la note initiale et le mouvement, assure l'unité d'allure et de ton du poème, et conduit sans heurt et sans effort à la chute finale.* Voilà ce que nous pouvons mettre sous le mot latin *carmen*, qui signifiait : incantation magique, chant ou poème.

Pouvons-nous entendre ce *carmen* dans les autres *Bucoliques*, qui ne comportent pas de chants pastoraux?

Qu'on me permette ici une confidence personnelle. Lorsque j'ai refait dans la Collection G. Budé l'édition-traduction des *Bucoliques*, je me suis fixé deux directives principales, en partant du travail fait par mon prédécesseur, H. Goelzer : 1° tenir compte dans l'Introduction et dans les Notices des travaux récents sur la chronologie des *Bucoliques* et la genèse de l'œuvre, en particulier ceux de M. J. Bayet ; 2° être exact comme H. Goelzer et aussi rendre compte si possible dans la traduction de la musique virgilienne. Alors j'ai cru bon de glisser cet avertissement au lecteur : « *Je me suis efforcé d'être exact, comme mon prédécesseur, H. Goelzer, et de rendre aussi les balancements, les correspondances, toute la musique, parfois maniérée, toujours travaillée, d'une poésie qui pécherait plutôt par excès de raffinement.* » Ma traduction fut-elle insuffisante, impuissante, ou les auteurs de comptes rendus furent-ils inattentifs? A peu près seule, Mlle Desport, dans la *Revue des Études anciennes* (janvier-juin 1943), s'est aperçue de mes efforts pour traduire cette *musicalité*, les tonalités du *carmen* virgilien, pour introduire çà et là des

1. Cf. E. de Saint-Denis, *Douze années...*, dans l'*Information littéraire*, novembre-décembre 1954, p. 184-185.

alexandrins dans ma prose,... peut-être parce qu'elle était alors fort occupée et un peu obsédée par son *carmen*, par son *Incantation virgilienne*, sujet de sa thèse principale, qui était alors en pleine élaboration !

Quoi qu'il en soit, je reviens, grâce à cette parenthèse, à mon propos : même dans les *Bucoliques* qui ne comportent pas de chants pastoraux, le *carmen* joue un grand rôle.

Il serait trop long d'étudier ici toutes les sonorités de la mélodie virgilienne, en examinant tour à tour les consonnes et les voyelles expressives : toutes les allitérations en *s*, correspondant au souffle du zéphyr (B. V, 4), au sifflement de l'Auster (B. V, 82), au susurrement de l'abeille (I, 55), aux douces senteurs (I, 54) ; allitérations en *r*, souvent combinées avec *c*, *p*, *t*, *f*, pour évoquer le chant des rauques cigales (II, 12-13), les roulements des pierres emportées par le courant (V, 47 ; V, 84) ; allitérations en *l*, imitant les trémolos des voix humaines ou animales (VIII, 107), la languissante harmonie des couleurs suaves (II, 50), ou la souple montée des flammes (VIII, 105) ; allitérations en *t*, chères à Ennius (*At tuba terribili sonitu taratantara dixit* !), qui détachent, découpent et martèlent : notes du pipeau qui essaie un air pastoral (I, 1), crépitement des gouttes pleuvant en averse (VII, 60) ; allitérations en *m* (la nasale qui mugit, *littera mugiens*) appropriées au mugissement des bovins (VI, 48) ou au murmure de la flûte en action (I, 2) ; allitérations en *f* (*insuauissima littera*), qui par leur frémissement forcené disent la furie des flots (avec combinaison de sifflantes : *insani feriant sine litora fluctus*, IX, 43) ; allitérations en *p*, plus sourdes et plus pressantes, suivant le travail des paumes qui palpent les pis (III, 99) ; ou les pesantes foulées des taureaux repus qui regagnent l'étable (VII, 39) ; allitérations en *c* ou *g*, pour les bruits de mâchoires qui broutent (I, 78), les hululements des hiboux (VIII, 55), les croassements de la corneille (IX, 15), etc. Dans un article récent [1], M. G. Michenaud a étudié avec beaucoup de conscience et de méthode *les sons du vers virgilien*, mais seulement d'après les *Géorgiques* et l'*Énéide* ; à ses listes d'exemples très riches, il faudrait ajouter les références aux *Bucoliques*.

L'imagination de Virgile était surtout auditive ; dans la thèse qu'il lui a consacrée (*Étude sur l'imagination auditive de Virgile*, Paris, 1908), le P. F. Roiron a montré la prédilection du poète pour certaines sonorités et certains cadres sonores, si bien que des combinaisons musicales deviennent chez lui des hantises, des tics inconscients et tyranniques. Cri-forêt, cri-mont, cri-rochers, cri-cavité, cri-eaux courantes, cri-eaux stagnantes, cri-mer, cri-rivages : autant d'associations fondamentales qui créent la musique virgilienne. Or, les *Bucoliques* sont des chants ou des dialogues dans un cadre de grottes, de forêts, de rochers et de rivages. Dans ce cadre, les résonances sont riches (I, 4-5 ; VI, 83 ; VII, 13), et les répétitions de mots, surtout de noms propres dont la richesse musicale est plus grande, vont se répercutant (I, 1-4 : *Tityre tu... tu Tityre* ; II, 31-33 : *Pana... Pan... Pan* ; II, 69 : *Corydon, Corydon* ; III, 58 : *alternis... alterna* ; III, 60 : *Ioue... Iouis* ; III, 62 :

1. *Les Études classiques*, octobre 1953, p. 377 sqq.

Phoebus... Phoebo ; IV, 58-59 : *Pan etiam Arcadia... iudice... Pan etiam Arcadia iudice* ; V, 29-30 : *Daphnis... Daphnis* ; VI, 44 : *Hyla, Hyla* ; VII, 2-3 : *Corydon et Thyrsis... Thyrsis... Corydon* ; IX, 23-24 : *Tityre... Tityre* ; X, 53-54 : *Amores... Amores*, etc.

Si, pour résumer les impressions qui précèdent, nous prenons comme exemple, dans la première Bucolique, l'évocation du domaine de Tityre (v. 51-58), nous constatons qu'elle est faite surtout de notations sonores : bourdonnements d'abeilles (allitérations en *s*) ; chanson de l'émondeur (allitérations en *r*, avec voyelle *a* prédominante) ; roucoulements des ramiers (allitérations en *r* et en *c*) ; et gémissements de la tourterelle (allitérations en *r* et valeur de *turtur* onomatopée) :

Hinc tibi, quae semper, uicino ab limite saepes
Hyblaeis apibus florem depasta salicti
saepe leui somnum suadebit inire susurro ;
hinc alta sub rupe canet frondator ad auras ;
nec tamen interea raucae, tua cura, palumbes,
nec gemere aeria cessabit turtur ab ulmo.

(D'un côté, comme toujours, à la lisière du voisin, la haie, où les abeilles de l'Hybla butinent la fleur du saule, t'invitera souvent au sommeil par son léger bourdonnement ; de l'autre, au pied de la roche élevée, l'émondeur jettera sa chanson en plein vent ; ce qui n'empêchera pas cependant les ramiers, tes préférés, de roucouler, ni la tourterelle de gémir dans les airs, en haut de l'orme.

Traduction de Paul Valéry :

Ici, comme toujours, sur toi viendra vibrer,
Pour t'instruire au sommeil par leur léger murmure,
Des abeilles d'Hybla l'essaim nourri de fleurs,
Le chant de l'émondeur s'élèvera dans l'air,
Et d'une rauque voix tes colombes chéries
Ne cesseront pour toi de se plaindre sur l'orme.)

Tout ce couplet de Virgile chante ; mais avant et après, dans la même pièce, il y a de semblables élans lyriques, entrecoupés de vers plus terre à terre, où la mélodie s'apaise avant de rejaillir (v. 18, 26, 40). Très allègre, parfois impérieuse, est l'attaque de ces couplets chantants : *Tityre, tu...* (v. 1) ; *deus nobis...* (v. 6) ; *non equidem...* (v. 11) ; *urbem quam dicunt Romam...* (v. 19) ; *libertas...* (v. 27) ; *mirabar...* (v. 36) ; *fortunate senex...* (v. 46 et 51) ; *ante...* (v. 59) ; *at nos...* (v. 64) ; *hic tamen...* (v. 79). La première Églogue est une suite d'effusions lyriques ; il faut à la fois la voir comme une saynète rustique et l'entendre comme une harmonieuse orchestration, dont l'art est peut-être, en fin de compte, plus consommé que les qualités proprement dramatiques[1].

Il faut entendre la deuxième Bucolique, le monologue de Corydon, animé

1. Cf. E. de Saint-Denis, *Douze années...*, p. 186.

de sursauts et de revirements passionnés, comme un solo plaintif entrecoupé de silences douloureux[1], ainsi divisé en couplets ; le début de chaque stance est fortement marqué par un tour exclamatif, interrogatif et impératif : *O crudelis Alexi...*? (v. 4) ; *nonne fuit...*? (v. 14) ; *O tantum libeat...* ! (v. 28) ; *Huc ades...* (v. 48) ; *rusticus es...* (v. 56) ; *a! Corydon, Corydon...* (v. 69).

Il faut entendre comme un chant de naissance la quatrième Bucolique, qui a fait couler tant d'encre et reçu tant de définitions : le poète ne dit-il pas lui-même en préludant qu'il veut chanter :

> *Sicelides Musae, paulo maiora canamus*
> (Muses de Sicile, élevons un peu le ton de nos chants).

Alors, si nous oublions la monumentale exégèse de cette pièce irritante, si nous retournons simplement et naïvement au texte même, il s'offre à nous comme une progression chronologique : 1° la naissance de l'enfant est imminente (v. 8) ; 2° il naît (v. 50-53) ; 3° il est né (v. 60) ; suivant cette progression et suivant la croissance de l'enfant, la prophétie chante (et le mot *carmen* se disait d'une vaticination comme d'une incantation ou d'un poème) l'avenir prestigieux ; sans qu'il soit nécessaire d'y introduire une division mystique en heptades, ni de bouleverser l'ordre des manuscrits pour faciliter un découpage arbitraire, nous entendons une suite de couplets ; ici encore, des reprises accentuées marquent le début de chaque mouvement : *tu modo...* (v. 8) ; *teque adeo...* (v. 11) ; *at tibi...* (v. 18) ; *at simul...* (v. 26) ; *hinc ubi...* (v. 37) ; *adgredere...* (v. 48) ; *aspice...* (v. 50) ; *o mihi* (v. 53) ; *incipe...* (v. 60). Et nous nous passons de l'arithmétique subtile d'après laquelle on a voulu subdiviser le poème, sans tenir compte de la progression chronologique, de la structure logique des parties secondaires ni de la mélodie. La mélodie montait et descendait plusieurs fois dans les *Bucoliques* I et II ; ici, elle est plus majestueuse, plus noblement égale : *paulo maiora canamus*[2].

Il faut essayer d'entendre la sixième Églogue, puisqu'elle fut, d'après le témoignage de Servius, chantée au théâtre par Lycoris. Je me suis demandé ce qu'un metteur en scène pourrait en faire. J'ai imaginé que la chanteuse, en avant ou sur le côté de la scène, à la manière d'un meneur de jeu ou d'une commère de revue, pourrait détailler les notices mythologiques dont est composé le chant de Silène ; des figurants passeraient au fur et à mesure que le chant évoquerait les légendes de Prométhée, d'Hylas, de Pasiphaé et d'Atalante, l'intronisation de Gallus, les mythes de Scylla, de Térée et Philomèle[3].

La neuvième Bucolique est à rapprocher de la première en ce qui concerne non seulement les souvenirs personnels et les épreuves de Virgile qui en expliquent la genèse, mais l'organisation du dialogue et de la mélodie qui s'y ajuste. On y trouve, d'ailleurs, un mélange de termes où musique et poésie sont confondues : *carmina* (v. 21) ; *canebat* (v. 26) ; *carmen* (v. 38) ; *numeros* (v. 45) ; *cantando* (v. 52) ; *carmina* (v. 53) ; *canamus* (v. 61) ; *cantantes*

1. Cf. E. de Saint-Denis, *Douze années...*, p. 187.
2. Cf. E. de Saint-Denis, *Ibid.*, p. 187-188.
3. Cf. E. de Saint-Denis, *Ibid.*, p. 187.

(v. 64-65) ; *carmina* (v. 67). Y sont insérés quatre fragments de *carmina*, échantillons du savoir-faire de Ménalque (v. 23-25 ; 27-29 ; 39-43 ; 46-50), qui sont désignés comme des vers chantés (v. 26 ; 44). Mais chantent aussi les couplets qui les entourent, en particulier celui-ci :

Et nunc omne tibi stratum silet aequor, et omnes,
aspice, uentosi ceciderunt murmuris aurae (v. 57-58)

(et maintenant pour toi toute l'étendue d'eau, aplanie, fait silence, et, tu vois, tous les souffles de la brise murmurante sont tombés [1]).

Reste la dixième Bucolique, qui rappelle la deuxième : les plaintes de Gallus s'épanchent comme celles de Corydon. Même effusion lyrique et douloureuse ; même orchestration des sursauts et contradictions de la passion. Gallus ne dit-il pas qu'il veut moduler ses vers sur le pipeau?

Ibo et Chalcidico quae sunt mihi condita uersu
carmina pastoris Siculi modulabor auena (v. 50-51)

(je m'en irai et les vers que j'ai composés à la manière du poète de Chalcis je les modulerai sur le pipeau du pâtre sicilien). C'est-à-dire : vers élégiaques (à la manière d'Euphorion de Chalcis) mis en musique et en couplets. Ici encore, comme dans la mélodie de Corydon, le phrasé, suivant les fluctuations sentimentales, s'exalte et retombe plusieurs fois jusqu'à la chute finale appropriée à la capitulation :

Omnia uincit Amor : et nos cedamus Amori (v. 69).

En outre, dans cette dernière œuvre (dernière dans l'ordre de publication et dans l'ordre chronologique de la composition), les résonances et les échos qui donnent de l'ampleur à la mélodie sont recherchés plus délibérément que partout ailleurs ; les anaphores sont nombreuses et les assonances ne manquent pas à l'intérieur du vers ou en fin de vers [2].

La chute finale, si importante en musique, est, dans toutes les *Bucoliques*, expressive et suggestive.

Maioresque cadunt altis de montibus umbrae (I, 83) : le decrescendo lumineux et mélodique s'achève par un mot grave, annonciateur de la nuit qui doit mettre au cœur du vagabond l'anxieux désir d'un gîte.

Inuenies alium, si te hic fastidit, Alexim (II, 73) : le nom chéri, dernier mot du poème, grelotte encore et grelottera longtemps dans le cœur de Corydon, qui se croit libéré de son amour.

Claudite iam riuos, pueri, sat prata biberunt (III, 111) : sorte d'*ite missa est* rustique, fin d'une journée bien remplie qui vit une grande compétiton, dernier mot de l'arbitre qui renvoie tout le monde à ses travaux.

Nec deus hunc mensa, dea nec dignata cubili est (IV, 63) : autre jugement définitif, où la reprise *nec deus... dea nec*, maintient jusqu'au bout le ton supérieur et religieux, annoncé par le premier vers de l'Églogue.

1. Cf. E. de Saint-Denis, *Douze années...*, p. 186.
2. Cf. E. de Saint-Denis, *Ibid.*, p. 187.

Formosum paribus nodis atque aere, Menalca (V, 90) : seule cette églogue s'achève par un petit détail descriptif, celui de la houlette offerte par Mopsus à Ménalque ; après les chants symétriques des deux bergers, le poète a voulu terminer sur le mode mineur, sans élan nouveau, sans retour au solo lyrique, sans rivaliser lui-même avec les deux bergers musiciens Mopsus et Ménalque.

Iussit et inuito processit Vesper Olympo (VI, 86) : le plus claironnant des finales, le plus éclatant des points d'orgue, qu'il faut opposer, pour l'éclairage et les sonorités, aux *umbrae* nocturnes de la première Bucolique.

Ex illo Corydon Corydon est tempore nobis (VII, 70) : répétition d'un nom propre qui sonne, victorieux, à l'issue d'une dure compétition.

Parcite, ab urbe uenit, iam parcite, carmina, Daphnis (VIII, 109) : clausule remarquable surtout par le changement apporté au refrain ; rythme haché, haletant en ce dénouement brusqué, où la magicienne croit ses vœux exaucés et Daphnis revenu.

Carmina tum melius, cum uenerit ipse, canemus (IX, 67) : des chants... nous chanterons ! annonce d'un avenir meilleur.

Ite domum saturae, uenit Hesperus, ite, capellae (X, 77) : finale de la pièce et de tout le recueil ; il fait écho au vers de la première Bucolique : *ite meae, felix quondam pecus, ite capellae* (I, 74) ; il rappelle aussi la note finale de la troisième : *claudite iam riuos, pueri, sat prata biberunt.* On voit quelle place les parallélismes, les reprises, les résonances et les échos tiennent dans la musique de Virgile.

Quand nos poètes parlent de leurs chants et de leur lyre, ils usent de métaphores ; le poète grec ou latin prétend être réellement un chanteur, un musicien. On traduit encore Virgile, mais il faudrait apprendre à nos jeunes gens à le lire et à l'entendre. C'est dans les *Bucoliques* surtout qu'on peut l'entendre chanter.

Par ces variations sur les *Variations* de Paul Valéry, j'aurais voulu montrer l'importance de son essai pour l'esthétique et pour l'exégèse des *Bucoliques.*

« *Cette précieuse préface peut être considérée comme le testament poétique de Valéry ;* » ainsi se termine la présentation du docteur A. Roudinesco dans la *Nouvelle Revue française* du 1er août 1955. En effet, à propos du texte virgilien et de son retour à ce vieux classique, Paul Valéry a défini de nouveau l'essence de la poésie : il n'y a de poésie que là où une *force chantante* cherche à se manifester, à se libérer, à se déchaîner. Ce qu'il y a de nouveau dans ce testament, c'est que le théoricien, s'appliquant à recréer les *Bucoliques* avant de les traduire, a trouvé dans une œuvre latine un parfait exemple de création poétique et de vraie poésie. Depuis vingt-cinq ans, on a beaucoup écrit sur la nature de la poésie, sur la poésie pure et sur le mystère poétique. Mais, comme l'a écrit M. R. Waltz au début de sa *Création poétique*, si les hommes d'aujourd'hui, esthéticiens, psychologues, poètes, critiques, exégètes, phonéticiens, se sont à qui mieux mieux attaqués au problème, de face ou de biais, *leur curiosité s'est laissé tout naturellement fasciner par la pro-*

duction poétique de leur temps et de leur pays. Ils ne pensent pas aux poètes anciens, à Catulle, à Horace, à Virgile. Paul Valéry, qui a, toute sa vie, dans ses vers et dans ses essais d'esthétique, cherché l'équilibre entre l'inspiration et la logique, l'émotion et la technique, la versification et la musique, a rencontré Virgile ; au déclin de son âge, il a retrouvé les *Bucoliques* de ses classes et les a comprises. Rencontre et révélation. Qui pourrait s'en étonner? Très classique, Paul Valéry a trouvé dans les *Bucoliques* l'harmonieuse synthèse qu'il voulait, celle de l'intellect et de la sensibilité, du métier et de l'émotion, du verbe et de la mélodie, de l'exact et du fluide ; on pourrait dire aussi : du précieux et du naturel.

Depuis vingt-cinq ans, on a beaucoup écrit sur la nature, la genèse et l'architecture des *Bucoliques*. Ne serions-nous pas à un tournant dans l'histoire de cette exégèse? Jusqu'en 1944, elle était surtout historique ; pour les critiques, le problème majeur était de reclasser les poèmes dans l'ordre chronologique, pour suivre les efforts du jeune poète, imitateur de Théocrite, mais bientôt affranchi de son modèle, créateur de la pastorale, de l'églogue élégiaque et de l'églogue romaine. Genèse de l'œuvre et évolution de Virgile restaient préoccupantes. En 1944, M. Paul Maury, laissant de côté le problème de la chronologie et moquant les érudits mordus par la *tarentule chronologique*, *nouveau mal du siècle*, affirmait qu'il était grand temps d'étudier la secrète architecture des dix poèmes, leur disposition symétrique de part et d'autre d'un axe et d'un centre (la pièce cinquième), et les correspondances numériques qui soulignaient le parallélisme des pièces I et IX, II et VIII, III et VII, IV et VI, formant comme des chapelles latérales de part et d'autre des pièces V (clef de voûte, pierre maîtresse de l'édifice) et X, son antipode (Gallus étant considéré comme l'antitype de Daphnis). Le brillant essai de M. P. Maury[1] a causé une épidémie d'arithmétique et de symbolisme, second nouveau mal du siècle ; on a voulu appliquer sa méthode à la structure intérieure de chaque poème. Pour ma part, je n'ai jamais accepté cette architecture des *Bucoliques*, et, dans l'*Information littéraire*, j'ai tenté de dire pourquoi[2], puis de faire œuvre constructive en retournant aux commentateurs anciens, d'après lesquels les *Bucoliques* furent souvent chantées à la scène, en particulier la sixième par Cythéris (Lycoris de la pièce dixième). Étonné de ce que l'exégèse virgilienne n'avait pas exploité ces données, je me suis demandé ce qu'un metteur en scène pouvait faire de ces sortes de mimes, de ces saynètes, et quel pouvait être le rôle de la musique, de la mélodie associée aux éléments dramatiques. Ma conclusion était que la bucolique virgilienne n'est pas un édifice ; qu'elle se meut dans l'espace et dans le temps comme une saynète ; enfin, que la mélodie de ses monologues et dialogues fait penser au drame lyrique. En un mot, il faut retirer cette œuvre à l'architecture et la rendre à la musique[3].

1. P. Maury, *Le secret de Virgile et l'architecture des Bucoliques*, Paris, 1944.

2. *L'Information littéraire*, septembre-octobre 1954, p. 141-147 ; novembre-décembre 1954, p. 184-185.

3. *Ibid.*, novembre-décembre 1954, p. 186-188. Voir aussi *Revue de Philologie*, 1956, t. II, p. 328, à propos du livre de G. Stégen, *Étude sur cinq Bucoliques de Virgile*, Namur, 1955.

Or, deux faits récents[1], me semble-t-il, corroborent cette nouvelle interprétation des *Bucoliques*, déjà conforme aux indications de Suétone-Donat et de Servius concernant ces poèmes portés au théâtre et chantés : 1° au cours de l'été 1955, on a joué les *Bucoliques* ; 2° Paul Valéry, poète, théoricien de la poésie, et traducteur des *Bucoliques*, y a découvert une *force chantante*, et la vraie poésie, « *qui est un art de contraindre continûment le langage à intéresser immédiatement l'oreille* ».

E. DE SAINT-DENIS.

1. Sans compter des tentatives comme celles de J. Arcadelt, au XVIe siècle ; alors que des efforts étaient faits pour marier, ou plutôt pour remarier Musique et Poésie, il mit en musique des textes de Virgile, d'Horace et même de Martial (cf. E. B. Helm, *The Chansons of J. Arcadelt*, Northampton, 1942, d'après *Musique et Poésie au XVIe siècle*, Éditions du Centre national de la Recherche scientifique, Paris, 1954, p. 195). De nos jours, M. A. Bonnafé présente des récitations d'Horace enregistrées sur magnétophone ou directement chantées ; sur l'intérêt artistique ou pédagogique que pourrait présenter cette tentative et l'édition d'un disque microsillon avec enregistrements de Virgile, d'Horace et d'Ovide, voir le compte rendu de la séance du 12 novembre 1955, à la Société des Études latines (cf. *Revue des Études latines*, XXXIII [1955], p. 60-61).

LE SENS DES ADJECTIFS ΠΕΡΙΖΥΞ ET ΠΕΡΙΖΥΓΟΣ[1]

Les adjectifs περίζυξ et περίζυγος posent un petit problème de sémantique. On n'en connaît que cinq ou six exemples dans toute la littérature et l'épigraphie grecques ; les commentateurs et les lexiques en proposent, selon les textes et parfois pour un même texte, des interprétations divergentes ; certains renoncent à l'expliquer.

Hesychius donne la glose περίζυξ = ὁμόζυγος, σύζυγος, c'est-à-dire « réuni sous un même joug ». Le dictionnaire de Bailly, ancienne et nouvelle édition, rattache le mot à περί et à ζεύγνυμι et le traduit par « ceint tout autour ». Le lexique de Liddell-Scott-Jones écrit prudemment : nom. περίζυξ, dubio sensu.

Voici d'abord, classés par ordre chronologique, la liste des passages où περίζυξ figure :

I. Bekker, *Anecd.*, I, p. 58, 10 (= Kock, *CAF*, Eupolis Fr. 385, et Aristophane, Fr. 838) :

περίζυξ καὶ ἄζυξ · Εὔπολις καὶ Ἀριστοφάνης.

Cette citation, où le mot est privé de son contexte, n'est évidemment d'aucun secours. Comment même doit-on l'entendre? Faut-il croire qu'Eupolis seul a employé περίζυξ et Aristophane seul ἄζυξ? Le fait que ἄζυξ se rencontre au v. 1139 des *Thesmophories* (παρθένον ἄζυγα κούρην) ne suffit pas à le prouver. Il nous paraît, comme à Kock (*o. c.*, Arist., Fr. 838), plus conforme à la vraisemblance d'admettre que les deux poètes avaient employé l'un et l'autre mot.

II. Xénophon, *Cyropédie*, VI, 2, 32 :

Ἔχειν δὲ χρὴ καὶ ἱμάντας · τὰ γὰρ πλεῖστα καὶ ἀνθρώποις καὶ ἵπποις ἱμᾶσιν ἥρτηται · ὧν κατατριβομένων καὶ ῥηγνυμένων ἀναγκὴ ἀργεῖν, ἢν μή τις ἔχῃ περίζυγα[2].

« Il faut aussi avoir des courroies. En effet, presque tout, pour les hommes comme pour les chevaux, est attaché avec des courroies ; quand celles-ci s'usent ou se rompent, on ne peut plus rien faire, à moins d'avoir [περίζυγα][3]. »

1. M. O. Masson m'a fait l'amitié de relire le manuscrit de cette note et d'y apporter plusieurs retouches et compléments ; je l'en remercie cordialement.

2. Le passage est cité par la Souda, *s. v.* περίζυγα, avec une variante minime (τριβομένων au lieu de κατατριβομένων).

3. Ce mot à mot est gauche, mais nous l'estimons seul exact. Dans la plus récente traduc-

Dans ce texte, περίζυγα a été compris de diverses façons. On l'entend généralement comme un substantif neutre, employé seulement au pluriel, que l'on rattache à περί et à ζυγός *vel* ζυγόν, le joug. Selon qu'on donne à περί la valeur de « autour de » ou de « au surplus », on arrive au sens de « courroies qui s'enroulent autour du joug » (H. Estienne, *Thesaurus*, *s. v.*)[1], de « harnais *ou* objets de rechange pour un attelage » (Bailly, ancienne et nouvelle édition), de « courroies en excédent[2] ». S'il en était ainsi, ce passage de la *Cyropédie* ne devrait même pas être inclus dans notre liste. Mais d'autres font de περίζυγα l'accusatif masculin singulier de περίζυξ, qu'ils rapportent à un ἱμάντα sous-entendu : « à moins qu'on n'ait une courroie en réserve » ; c'est le parti qu'adopte le lexique de Liddell-Scott-Jones.

III. *SGDI*, 5633, l. 4 (Téos, vers 370-350 av. J.-C.)[3] :

Καὶ ἐπιγραφ - - - - | [τῶν βοῶ]ν τῶν ἀρούντων ὅσοι (ἂν) ἔωσι αὐτοῖς πάντων καὶ περιζύγ[ων.

Cette clause fait partie d'un traité de sympolitie, entre Téos et une ville inconnue, où sont énumérées les exemptions d'impôts dont bénéficieront pour dix ans (*ibid.*, l. 20) les nouveaux citoyens.

A la fin de la l. 3, W. Judeich (*AM*, XVI (1891), p. 292) complétait : Καὶ ἐπιγρα[φέσθω καὶ ἀτέλεια] κ. τ. λ. F. Bechtel écarte cette restitution comme contraire au formulaire habituel de l'inscription. Même si les termes n'en sont pas exacts, le sens est bien celui qu'on attend.

L. 4 περιζύγ[ων] : Bechtel, au lieu de περιζυγ[ίων?] : Judeich, qui ne serait nulle part ailleurs attesté. Sur l'interprétation du mot, Bechtel hésite. Il rapproche le περίζυγα qu'on trouve dans le passage de la *Cyropédie* précédemment cité et qu'il traduit par « Ersatzriemen[4] ». Mais il ajoute : « Doit-on partir ici de περίζυξ et entendre par là l'attelage de remplacement? »

tion de la *Cyropédie* en français, P. Chambry (Garnier, 1932) rend le passage à faux sens : « Car presque tout ce que portent les hommes et les chevaux s'attache avec des courroies... » En fait, τὰ πλεῖστα ne représente pas seulement, pour les chevaux, « ce qu'ils portent » mais aussi les pièces du harnachement, qui sont également assujéties au moyen de courroies, cf. *Hipparque*, VIII, 4 : χρὴ δὲ, ἐπείπερ χαλινοὶ (brides) καὶ ἐφίππια (tapis de selle ou selles? Cf. F. Delebecque, Xénophon, *De l'art équestre*, p. 171) ἐξ ἱμάντων ἠρτημένα ἐστί, μήποτε τὸν ἵππαρχον τούτων ἔρημον εἶναι.

1. περίζυγα, τὰ dicuntur lora quae περιελίσσονται τῷ ζυγῷ, Catoni lora subjugalia : aliis lora jugalia (suit la citation de Xénophon).

2. L. Dindorf, *Thesaurus*, *s. v.* ; Pape, *Handwörterbuch*, *s. v.* περίζυγος : « so sind, wo von Pferden und ihrem Geschirr die Rede ist, περίζυγα überzählige Riemen, Hülfsriemen, welche man in Vorrath zum Ausbessern bei sich hat » ; F. Bechtel, comm. *ad SGDI*, 5633, l. 4 (cf. *infra*, III) : « Bei Xenophon sind περίζυγα Ersatzriemen », et la plupart des éditeurs et traducteurs, notamment H. A. Holden, édition annotée de la *Cyropédie* (Cambridge, 1890), qui commente : περίζυγα, lora supervacanea, « spare straps » ; P. Chambry (Garnier, 1932) : « à moins que l'on n'ait [des courroies] de rechange » ; W. Miller (Loeb, 1943) : « unless one has some extra ones ». F. Sommer, *Zur Geschichte der griechischen Nominalkomposita*, *Abh. Bayer. Akad. d. Wissensch.*, Phil-Hist. Kl., Neue Folge, 27 (1948), p. 124, adopte encore le sens, qualifié de « concret », de « überschüssiges Riemenwerk ».

3. Sur la date, J. Wackernagel, *AM*, XVII (1892), p. 145-146, approuvé par W. Judeich, *Sitzungsber. d. Berl. Akad.*, 1898, p. 545, n. 1.

4. L.-S.-J. retiennent comme probable cette interprétation.

IV. *IG*, II², 1463, l. 32 (vers 330 av. J.-C.? [Kirchner]) :

31 . . . ὥτ]α ὑδριῶν ⁝ Δ ⊢ ⊢ ⊢ ⁝ ὥτ[α - - -
. . .⁶. . . υξ ⁝ | ⁝ πυθμένες σι[δηροῖ - -

Fragment d'un inventaire de la *Chalcothèque* d'Athènes. La pierre est perdue, mais il ressort des copies anciennes qu'elle était gravée *stoichèdon*. L. 32, *init.*, la seule restitution possible nous paraît être [περίζ]υξ : cf. le texte suivant.

V. *IG*, II², 1469, l. 75 (320/19 av. J.-C. ou peu après)[1] :

[Κνημίδων] ζεύγη παντοδαπὰ ⁝H H⁝ κα - *Stoich.* 25
75 . . . .⁷. . . α περίζυξ · βέλη · σώρακοι
κ. τ. λ.

Nouvel inventaire de la *Chalcothèque* d'Athènes. L. 74, [κνημίδων] est une restitution de Kirchner, assurée par la confrontation de *IG*, II², 1425, l. 340 et 120, l. 40-41. Le passage n'a jamais été commenté.

VI. Schwyzer, *Dial. gr. ex.*, 462, *B*, l. 54 (Tanagra, deuxième moitié du IIIe siècle av. J.-C.) :

Τιμηνέτα ἐνωτίδια ὁλκὰ εἰμίχρουσον, ἐνωτίδια
περίδδυγα ὁλκὰ πέτταρες ὀβολύ, ἐρωτίσκυ ὁλκὰ
55 εἰμίχρουσον κ. τ. λ.

L'article appartient à un catalogue d'offrandes en or, consacrées par des femmes dans le sanctuaire de Déméter et de Korè, à Tanagra. Timènéta a dédié une paire de boucles d'oreilles pesant un demi-statère, deux boucles d'oreilles περίδδυγα pesant quatre oboles, et des petits Éros pesant ensemble un demi-statère.

Le premier éditeur, Th. Reinach[2], traduisait ἐνωτίδια περίδδυγα par « boucles d'oreilles en forme de cercle (?)[3] ». Dans le commentaire, il avouait, après avoir rappelé la glose d'Hesychius et le texte I, que le sens du mot restait pour lui obscur. A l'*Index* du *Dial. gr. ex.*, E. Schwyzer note : περίδδυγος = περίζ. *paris justum numerum excedens.* L.-S.-J., *s. v.*, traduit « *odd* earrings ».

VII. *ID*, 1442, *B*, l. 70 (a. 146/5 av. J.-C. ; Délos, inventaire du *Thesmophorion*) :

δαιδίον τὸ περίζυγον? ὡς τριπάλαστον, σταθὲν ὑφ' ἡμῶν κ[αὶ] τῆς ἱερείας ἤγαγεν ||||:

Les éditeurs ne tiennent pas la leçon περίζυγον pour assurée ; on peut, d'après eux, hésiter entre ΓΕΡΙΖΥΓΟΝ et ΓΕΡΙΞΥΡΟΝ (*NC ad loc.*).

1. Je reviendrai sur la date de ce texte dans une réédition générale des inventaires de la *Chalcothèque* d'Athènes.

2. *RÉG*, XII (1899), p. 100.

3. Cette traduction désespérée paraît avoir été suggérée par le poids de l'offrande : « Deux pendants d'oreilles qui ne pesaient ensemble que 4 oboles (2 gr. 80) doivent avoir été de simples et très minces anneaux » (*ibid.*, p. 80).

* * *

En présence de cette liste, qui, sauf erreur, est actuellement exhaustive[1], il nous paraît possible de rendre compte, par une évolution sémantique naturelle, de tous les emplois connus de περίζυξ. C'est peut-être le passage de la *Cyropédie* (II) qui a jeté la confusion dans une question simple et mieux vaut le réserver pour la suite. Les textes les plus clairs sont, comme on pouvait s'y attendre, ceux des inventaires : dressés devant les objets eux-mêmes qu'ils visaient, non point à décrire, mais à caractériser pour permettre aux administrateurs sacrés de les reconnaître, ces documents devaient naturellement exclure de leur vocabulaire tout terme imprécis ou ambigu et n'employer les mots que dans leur sens exact. Nous commencerons donc par les inventaires.

Dans celui de Tanagra (VI), Timènéta a d'abord consacré des ἐνωτίδια pesant un demi-statère d'or. Le nombre de ces boucles d'oreilles n'est pas précisé, parce qu'il n'avait pas besoin de l'être : les boucles d'oreilles vont par deux[2]. Cette même dédicante a offert ensuite des ἐνωτίδια περίδδυγα pesant quatre oboles.

Schwyzer définit *περίδδυγος *paris justum numerum excedens*, c'est-à-dire excédant le nombre normal des boucles d'oreilles, à savoir une paire[3]. L'offrande aurait alors consisté en trois pendants ou plus.

Il est clair que cette interprétation ne peut pas être maintenue. Ainsi comprise, la désignation de l'offrande serait tout à la fois vague (trois ou plus) et inutilement compliquée : pourquoi, s'il fallait ici préciser le nombre des objets, ne l'avoir pas simplement indiqué par un chiffre?

En fait, περίδδυγα ne fait pas allusion au nombre des objets. Le second lot d'ἐνωτίδια comprend deux pendants, comme le premier, et il est, comme pour le premier, inutile de l'indiquer. Mais les pendants d'oreilles du second groupe ne sont ni semblables à ceux du premier ni semblables entre eux. Car, dans l'un et l'autre cas, les administrateurs auraient dit simplement que Timènéta avait dédié deux paires de boucles d'oreilles. On voit par là que περίδδυγα ne peut signifier que « dépareillées[4] ».

Le seul problème est de déterminer comment on parvient à ce sens, en d'autres termes, quelle valeur il faut ici donner à περί. Le premier lot constitue une paire, un ζεῦγος. Faut-il dire que chacun des pendants du second lot vient *en plus de* ce ζεῦγος (cf. L.-S.-J. : « over and above a pair »)[5]? Cette

1. Mlle Cl. Préaux, que je remercie pour son obligeance, a bien voulu m'écrire qu'elle n'avait pas relevé jusqu'à présent d'emploi de περίζυξ dans les papyrus.

2. La règle est presque partout suivie : un article d'inventaire précise obligatoirement le nombre des objets recensés, sauf quand ce nombre ressort de la nature même de l'offrande. Nous avons déjà invoqué ce principe pour corriger l'ἐξετασμὸς des clérouques d'Imbros, *BCH*, 80 (1956), p. 476-477.

3. Interprétation acceptée par F. Sommer, *l. c.* : « überpaarweise, also wohl eine ungerade Zahl meinend ».

4. Cf. L.-S.-J. : « *odd* ear-rings ».

5. Cette valeur de περι- est bien attestée en composition, par exemple (F. Sommer, *l. c.*) dans περίνεως, qui se dit à la fois des personnes (Thuc., I, 10, 4 : « en plus de l'équipage nor-

explication n'est guère satisfaisante encore et nous lui préférons la suivante : à l'origine, chacun des pendants du second lot faisait évidemment partie d'un ζεῦγος ; actuellement, il ne reste plus (περιεῖναι, περιγενέσθαι) de chaque ζεῦγος qu'un unique pendant ; celui-ci est donc dit περίζυξ, dépareillé[1].

Dans l'inventaire de la *Chalcothèque* d'Athènes, *IG*, II², 1469, l. 74-75 (V) :

[Κνημίδων] ζεύγη παντοδαπὰ :Η Η: κα- *Stoich.* 25
. . .[7]. . . . α περίζυξ · κ. τ. λ,

on observe que περίζυξ suit ζεύγη à bref intervalle : les deux mots appartiennent visiblement au même article. Cette remarque faite, la restitution de l'article est facile. Il y avait dans la *Chalcothèque* deux cents paires de cnémides ; puis une autre κνῆμις, celle-là περίζυξ, dépareillée. On écrira donc :

[Κνημίδων] ζεύγη παντοδαπὰ :Η Η: κα-
[ὶ ἄλλη μί]α περίζυξ · κ. τ. λ.

Comment interpréter le mot ici ? Est-ce une cnémide *en plus* des ζεύγη qui précèdent ou la cnémide qui *reste* d'un ancien ζεῦγος ? On penche, cette fois encore, pour la seconde explication. Mais, qu'on doive préférer l'une ou l'autre, cet exemple nouveau présente l'intérêt de prouver qu'il faut reconnaître dans περίζυξ le mot ζεῦγος au sens de paire[2].

Dans le texte délien (VII), ΓΠΕΡΙΞΥΡΟΝ ne répondrait à rien et la leçon ΓΠΕΡΙΖΥΓΟΝ s'impose maintenant avec évidence. Du même coup se trouve attestée, à côté de περίζυξ, la forme περίζυγος, dont rien jusqu'ici n'assurait l'existence. Quant à la valeur de l'expression δαιδίον τὸ περίζυγον, il est difficile, dans le contexte obscur où elle se situe, de la fixer avec certitude. A la différence des boucles d'oreilles ou des cnémides, les flambeaux votifs ne vont pas obligatoirement par paires : dans le même groupe d'offrandes du *Thesmophorion*, au voisinage immédiat de notre citation, on trouve, certes, des lots de deux flambeaux, mais aussi des lots de trois et de sept flambeaux et plusieurs flambeaux isolés. On notera du moins que ces flambeaux votifs étaient très légers — le nôtre, qui mesure environ trois palmes, soit 22 cm.,

mal ») et des choses (*IG*, II², 1606, l. 43, 67, etc... : « en plus des agrès normaux » du navire), περίαλλος (« qui surpasse les autres »), περίεργος (« qui prend un soin superflu » ou « qui en est l'objet »), etc...

1. Le passage est facile du sens de « en plus » à celui de « résiduel » ; plusieurs composés de περι- présentent tout naturellement les deux acceptions, par exemple : περιγίγνεσθαι, περίεργος, περιττός, etc... ; c'est le cas de περίζυξ lui-même. L'évolution sémantique de περιττός offre un parallèle frappant à celle de περίζυξ : περιττός signifie « superflu, qui reste », mais aussi « impair » (Plat., *Gorgias*, 451 c, etc...).

2. On comparera l'adjectif ἑτεροζυξ-ἑτερόζυγος, qui se dit aussi d'un attelage de bêtes différentes et d'objets dépareillés : voir les références du L.-S.-J., auxquelles on ajoutera cet article d'inventaire délien, *ID*, 1421, *Bb*, II, l. 8 : καὶ ἓν ζεῦγος (de boucles d'oreilles) ἑτερόζυγον, où la formation du mot apparaît avec netteté. Pratiquement, le sens d'ἑτερόζυξ-ἑτερόζυγος est le même que celui de περίζυξ-περίζυγος, mais on y parvient par des voies différentes : le premier est descriptif (couple d'êtres ou d'objets dissemblables) et le second génétique (couple d'êtres ou d'objets dont chacun est le reliquat d'une paire).

C'est encore ζεῦγος, semble-t-il, mais cette fois au sens de « joug, attelage », qui entre dans la composition de μονόζυξ « attelé seul, solitaire » (Esch., *Perses*, v. 139) et de παράζυξ « (qui marche) à côté de l'attelage », d'où « accessoire, en surnombre » (Arist., *Pol.*, 1265b 4).

pèse seulement quatre oboles, soit moins de trois grammes[1] — et par suite très friables. Nous imaginons alors qu'une donatrice avait dédié un couple de flambeaux semblables ; l'un d'eux s'est brisé et a été réduit en ψήγματα : dans l'inventaire suivant, les ἐπὶ τὰ ἱερά ont appelé δαιδίον τὸ περίζυγον celui des deux flambeaux semblables qui subsistait et cette désignation, perpétuée d'inventaire en inventaire, a été reproduite intentionnellement une dernière fois — nous quittons ici le domaine de la conjecture — par les administrateurs de 146/5[2].

Il serait vain d'épiloguer sur la citation tronquée d'Eupolis et d'Aristophane. On peut seulement se demander si le compilateur a rapproché περίζυξ et ἄζυξ en raison de leur forme ou si les deux adjectifs n'étaient pas déjà rapprochés dans le texte des poètes en raison de leur sens. Car nous apercevons maintenant que les deux mots étaient presque synonymes. Ἄζυξ se dit d'un objet ou d'un être qui n'a pas de pareil, περίζυξ de celui qui n'en a plus. Περίζυξ καὶ ἄζυξ signifierait donc, de façon plaisante, « qui n'a plus son

1. Le décret du dème de Cholargos, *IG*, II², 1184, relatif à l'organisation des Thesmophories faisait obligation aux ἄρχουσαι, qui présidaient aux fêtes, de consacrer un flambeau dont le poids ne devait pas être inférieur à deux oboles : cf. E. Michon, *Mém. prés. à l'Acad. Inscr.*, XIII (1913), p. 18.

2. Le passage d'où notre citation est tirée n'a jamais été expliqué en détail (cf. P. Roussel, *DCA*, p. 244, et *ID*, comm. *ad loc.*), et nous ne parvenons pas à donner un sens satisfaisant au texte tel que les éditeurs l'ont établi et ponctué.

Le début est clair. En 146/5, les ἐπὶ τὰ ἱερά décident, avec l'autorisation de l'épimélète (de l'île : Roussel, *DCA*, p. 121), de faire confectionner une corbeille d'argent en envoyant à la fonte un certain nombre d'offrandes du *Thesmophorion* : flambeaux et plaquettes votives hors d'usage, auxquels on ajoute les consécrations de l'année (l. 63-65). Cette pratique de la fonte des offrandes est bien connue (p. ex., à Oropos, Michel, *Rec.*, 827 ; à Athènes, *IG*. II², 839 [Héros Médecin], 1539 [Asklèpiéion] ; à Délos, dans le temple d'Apollon, *ID*, 442, B, l. 118 sqq., et au Prytanée : *BCH*, 68-69 (1944-1945), p. 271 sqq., etc...) ; elle nécessite dans tous les cas l'établissement d'une liste des objets envoyés à la fonte, avec leur description complète : cette liste permet tout à la fois de conserver le souvenir des donateurs, de s'assurer que le poids de l'offrande constituée égale la somme des poids des offrandes constituantes — diminuée, le cas échéant, de la perte à la fonte ou ἀπουσία —, de justifier, enfin, l'absence des offrandes fondues dans les inventaires ultérieurs. C'est à ce souci que répond, nous semble-t-il, la suite du texte, laquelle, dans le *Corpus*, se présente ainsi (l. 65 sqq.) : δαιδίων καὶ ψηγμάτων ἔνεστιν τὰ καθ' ἕκαστα τῶν ἀνα[χω]νευθέντων καθάπερ ἐν τοῖς τῆς παραδόσεως γράμμασιν ὑπῆρχεν · τὰ δὲ δαδία μείζονα περικεχρυσωμένα ὡς ἑπταπάλαστα, ὁλ. · 10 dr. 4 ob. · καὶ ἄλλα ἐλάττονα ἐπὶ βάσεω[ν], ὁλ. · 8 dr. · --- δαιδίον τὸ περίζυγον? ὡς τριπάλαστον, σταθὲν ὑφ' ἡμῶν κ[αὶ] τῆς ἱερείας ἤγαγεν · 4 ob. · --- (mention des consécrations de l'année et formule de transmission, l. 71-73). Au début de l'inventaire des objets (τὰ δὲ δαδία κτλ.), le δέ reste en l'air et on ne voit pas pourquoi le premier lot d'offrandes serait, à la différence de tous les autres, accompagné de l'article. Il faut, pensons-nous, corriger τὰ δέ en τάδε et rattacher ce démonstratif à la phrase précédente, qui se définit alors comme un intitulé. Nous entendons que l'énumération détaillée (τὰ καθ' ἕκαστα) des flambeaux et des fragments fondus, faite sous la forme même (description, poids) où ces offrandes se présentaient dans les procès-verbaux de transmission antérieurs (καθάπερ ἐν τοῖς τῆς παραδόσεως γράμμασιν ὑπῆρχεν), comprend les objets qui suivent. On s'explique ainsi que plusieurs lots de la liste comportent deux poids, le poids porté sur les inventaires antérieurs et le poids actuel résultant d'une pesée nouvelle. On comprend aussi le δαιδίον τὸ περίζυγον : cette précision, inutile pour un objet envoyé à la fonte, a été recopiée sur un inventaire annuel, qui se référait lui-même à un catalogue antérieur mentionnant deux flambeaux semblables. On voit, enfin, pourquoi les consécrations de l'année furent signalées à part et en bloc : celles-ci ne figuraient pas ἐν τοῖς τῆς παραδόσεως γράμμασιν.

pareil et n'en a jamais eu. » Mais ce n'est là qu'une hypothèse incontrôlable.

Nous avons vu que le traité de sympolitie conclu entre Téos et une ville inconnue (III) exemptait les nouveaux citoyens d'un impôt sur leurs bœufs de labour ([βοῶ]ν τῶν ἀρούντων)) et sur « τῶν περιζύγων ». Il est absurde de penser qu'une exemption complémentaire pouvait porter sur des harnais ou sur des courroies. Comme le montre la note de Bechtel[1], cette interprétation étrange a été suggérée au commentateur par le texte de la *Cyropédie* (II) où nous pensons justement que le mot περίζυγα a été en général mal compris. En fait, il devait y avoir, dans les fermes de Téos et des cités voisines, deux sortes de bœufs : 1° des bœufs de labour (οἱ ἀροῦντες βοῦς) ou de travail (l. 5 : οἱ ἐργάται βοῦς) qui étaient attelés et constituaient des ζεύγη ; 2° des bœufs que nous dirions « haut-le-pied » et que le fermier mettait à l'engrais pour les vendre comme animaux de boucherie ou de sacrifice, mais qu'il pouvait, le cas échéant, utiliser pour remplacer dans un attelage une bête défaillante. Ces bœufs, qui venaient *en plus* des ζεύγη constitués, s'appelaient tout naturellement βοῦς περίζυγοι *vel* *περίζυγες.

Les clauses du traité concernant les bœufs sont, dans ces conditions, bien claires : les nouveaux citoyens sont exemptés pendant dix ans de fournir à la réquisition leurs bœufs de travail pour tous les travaux d'intérêt public exécutés par la cité : l. 4-6 : [εἶναι δ'α]ὐτοῖς τοὺς ἐργάτας βοῦς ἀτελεῖς τῶν ἔργων ὧν ἂν [συντελῆι ἡ πόλις πά]ντων[2]. Ils seront, d'autre part, exempts de taxes pendant la même période aussi bien pour leurs bœufs de labour ([τῶν βοῶ]ν τῶν ἀρούντων) que pour ceux qui n'entrent pas dans la constitution de leurs attelages (τῶν περιζύγ[ων]).

Telle est, à notre avis, la seule valeur certaine que possède le mot dans le contrat de Téos. Mais cet exemple montre que le passage était facile du sens de « surplus » à celui de « remplacement » : les βοῦς περίζυγοι constituent une réserve toute prête pour le recomplètement des attelages. Le glissement sémantique est ici en puissance ; on le trouve accompli dans le dernier emploi qui nous reste à étudier.

Le texte de la *Cyropédie* (II) est plus délicat et l'on s'explique qu'il ait donné lieu à des explications très diverses.

Notons cependant que certaines traductions proposées sont manifestement fausses : il ne peut être question ni de « harnais » (Bailly) ni de « courroies de joug » (*lora subjugia*[3], H. Estienne), puisque Xénophon envisage aussi bien l'équipement et le chargement des hommes que le harnachement des chevaux (τὰ γὰρ πλεῖστα καὶ ἀνθρώποις καὶ ἵπποις ἥρτηται). Cette simple remarque exclut aussi l'explication bâtarde de Pape (« courroies de réserve » pour les harnais des chevaux) et montre que ce n'est pas le mot ζυγόν au sens de joug qui entre dans la composition de περίζυγα.

La plupart des autres commentateurs font de περίζυγα un substantif au

1. *Supra*, p. 85.

2. σ[υντελέηι Τηΐων ἡ πόλις ἁπ]άντων Wilhelm ; σ[υντελῆι πόλις πά]ντων Bechtel. L'article paraît être indispensable.

3. Sur cette pièce du harnachement, A. Baudrillart, *in DA*, *s. v.* jugum, col. 663 *b*.

pluriel neutre, avec le sens de « courroies de réserve ». Ce sens convient bien au texte de Xénophon : il convient même d'autant mieux qu'il n'est tiré que de lui. Il ne s'autorise d'aucun parallèle et l'on ne voit pas, dans les éléments du mot περίζυγα, ce qui pourrait signifier « courroies ».

Il faut donc admettre que, par une évolution très naturelle, on est passé du sens « qui subsiste d'une paire, dépareillé » au sens de « tenu en réserve pour le recomplètement d'une paire », puis au sens de « tenu en réserve pour pour le recomplètement d'un groupe quelconque ». C'est cette dernière acception, la plus large, qui s'offre dans le texte de la *Cyropédie*, où l'on traduira ἢν μή τις ἔχῃ περίζυγα soit par « si l'on n'a pas de réserves [de courroies] », soit par « si l'on n'a pas une [courroie] en réserve ».

Il est sûr, en effet, que περίζυγα est ici encore un adjectif, comme περίδδυγα, περίζυξ et περίζυγον dans les précédents exemples, mais nous ne saurions décider s'il s'agit d'un pluriel neutre ou d'un accusatif masculin. La première interprétation, adoptée par presque tous les commentateurs, se présente naturellement à l'esprit. Mais nous ne voyons pas qu'on ait le droit, comme l'a fait F. Sommer[1], de condamner sans appel la seconde. Il nous semble à la fois logique et conforme aux usages de la langue, dans une proposition fréquentative indéterminée, de renvoyer à une pluralité d'objets par un singulier distributif. La phrase devrait alors s'entendre littéralement : « Quand [ces courroies] s'usent et se rompent, on ne peut plus rien faire, à moins qu'on n'en ait une, chaque fois, en réserve. »

Nous n'estimons pas devoir, dans cette analyse, faire un sort à la glose d'Hesychius περίζυξ = ὁμόζυγος, σύζυγος. Aucun texte jusqu'à présent ne vient la confirmer et nous ne pouvons pas apprécier dans quelle mesure elle est fondée.

En résumé, si nos conclusions sont admises, l'article περίζυγα devra disparaître des lexiques ; on rétablira, en revanche, un article περίζυγος et l'article περίζυξ sera présenté comme il suit[2] :

Περίζυγος, ον [ῠγ], pl. n. Beot. περίδδυγα Schwyzer, 462, B, 54 ; περίζυγον, *ID*, 1442, *B*, 70 : cf. περίζυξ.

Περίζυξ, υγος, ὁ, ἡ [ῠγ] (cf. περίζυγος) : I *qui n'a plus son pareil* ou *en plus d'une paire*, βοῦς π., bœufs qui ne font pas partie des attelages, *GDI*, 5633, 4 (Téos, IVe s.) ; *IG*, II², 1463, 32 ; 1469, 75 (Athènes, IVe s.) ; ἐνωτίδια περίδδυγα, pendants d'oreilles dépareillés, Schwyzer, 462, *B*, 54 (Tanagra, IIIe s.) ; δαιδίον τὸ π—ον, *ID*, 1442, *B*, 70 (Délos, IIe s.) ; dub. sens. in Eup., Koch, *Fr.* 385 et Ar., *ibid.*, *Fr.* 838 ; II *de rechange*, ἢν μή τις ἔχῃ περίζυγα (pl. n. *vel* ἱμάντα?) si l'on n'a pas de réserves *vel* (une courroie) en réserve, X. *Cyr.* VI, 2, 32 ; III = ὁμόζυγος, σύζυγος, Hsch. (περί, ζεῦγος).

Jacques Tréheux.

1. *L. c.*
2. Les abréviations utilisées sont celles de L.-S.-J.

INSCRIPTIONS GRECQUES ET CHYPRIOTES DU PETIT TEMPLE D'ACHORIS A KARNAK

On sait que devant l'aile sud du premier pylône de Karnak existe un petit sanctuaire, qui porte le nom du pharaon Psammouthis (391-390), martelé par le pharaon Achoris (390-378), d'où le nom usuel de « temple d'Achoris[1] ».

Le temple a fait l'objet en 1949 d'un déblaiement, exécuté par M. Henri Chevrier, qui a permis de dégager les murs sud, est et nord de l'édifice[2]. Ce travail a mis au jour un assez grand nombre de graffites anciens, qui ont été relevés immédiatement par M. Pierre Lacau : il s'agit de trois ou quatre graffites grecs et d'une trentaine de graffites syllabiques chypriotes, presque tous incisés sur la face est du sanctuaire[3]. M. Lacau a bien voulu me confier ses copies, afin que je puisse en tenir compte pour mon recueil des inscriptions syllabiques de Chypre et d'Égypte, actuellement en voie d'achèvement, et m'a libéralement chargé de poursuivre l'étude de ces graffites. Je ne saurais trop remercier M. Lacau de m'avoir donné communication d'un précieux ensemble de textes, dont ces remarques préliminaires pourront faire ressortir l'originalité[4].

Dans cet article, je voudrais seulement présenter les principaux graffites grecs et deux graffites chypriotes spécialement intéressants.

En premier lieu, il convient d'indiquer qu'une des inscriptions grecques est en fait connue depuis longtemps, mais n'avait guère attiré l'attention. Elle a été découverte par G. Daressy et publiée par ce savant en 1919 : « A l'extérieur du mur est du temple..., on remarque, peu au-dessous de la crête du mur, ce graffito soigneusement gravé : ΒΑΑΣΑΜΩΝ | ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ | ΛΕΔΡΙΟΣ[5]. » Ce texte, qui a été retrouvé par M. Lacau sur un bloc de la septième assise du mur est, mentionne donc un Chypriote, originaire de

1. Porter-Moss, *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hierogl. Texts...*, II (1929), p. 8-9 ; Drioton-Vandier, *L'Égypte*[3], 1952, p. 623.

2. H. Chevrier, *A. S. A. E.*, 49 (1949), p. 242, 262 ; cf. J. Leclant, *Orientalia*, 19 (1950), p. 363.

3. Cf. les articles cités à la note précédente et Drioton-Vandier, *loc. cit.*

4. Je remercie également M. J. Sainte Fare Garnot de l'intérêt qu'il a témoigné pour mes recherches chypriotes et de l'aide qu'il leur a apportée, ainsi que M. F. Daumas, qui a communiqué des photographies prises en 1949.

5. *A. S. A. E.*, 18 (1919), p. 48, sans transcription ni commentaire ; simple transcription chez Preisigke-Bilabel, *Sammelbuch*, III (1927), 6698.

Ledra, Βαλσαμων Φιλοδήμου Λέδριος. Ce témoignage sur la ville assez mystérieuse de Ledra est demeuré inaperçu des érudits qui se sont récemment occupés de cette cité[1].

Or, d'autres Chypriotes de Ledra ont laissé leur signature à Karnak. Plus bas, sur la quatrième assise, on lit, également sur trois lignes bien gravées, le nom de Τιμαγόρας | Πέτρωνος | Λέδριος. Ce second personnage porte un nom, Τιμαγόρας, qui est fréquent à Chypre. En revanche, le nom du premier, Βαλσαμων, est plus remarquable. Il ne peut s'agir, semble-t-il, que d'un nom sémitique, correspondant aux formes *b'lšm'* en punique et *b'lšm'* en néo-punique, *Balsamo* en transcription latine[2]. Ce Βαλσαμων serait donc un Phénicien hellénisé de la ville de Ledra.

Ces deux Chypriotes ont inscrit leur nom en lettres grecques. Mais un de leurs concitoyens au moins a gravé sa signature en caractères chypriotes. Sur la quatrième assise également, on déchiffre un graffite d'une ligne commençant par : *ku-ti-lo-se-le-ti-ri-yo-se*. Il faut transcrire Κυδίλος Λέδριγος : l'ethnique Λέδριος a été écrit sous la forme dialectale Λέδριγος, avec le signe rarissime *yo*, qui sert, comme les signes plus courants *ya* et *ye*, à noter occasionnellement un son *y* faisant transition entre un *i* et une voyelle suivante[3].

Ces graffites nous montrent que des hommes de Ledra sont venus en Égypte, très certainement ensemble. En raison de la rareté de l'ethnique de la cité de Ledra, on peut admettre que les auteurs de ces graffites appartenaient à un même contingent de mercenaires chypriotes, qui passa ou séjourna à Thèbes au plus tôt dans le premier quart du IVe siècle[4].

Un autre graffite grec remarquable émane d'un homme de Salamine, Φιλοκρέων. Celui-ci ne s'est pas contenté d'une signature alphabétique : sur

1. Oberhummer, P. W., *R. E.*, s. v. *Ledroi* (1925), 1125-1127 ; G. Hill, *A History of Cyprus*, I (1949), p. 105, 263-264. Cf. T. B. Mitford, *Class. Quart.*, 44 (1950), p. 104, annonçant la découverte d'un fragment alphabétique de Kaphizin (environs de Nicosie), ...] τοῦ Λεδρίου [..., et résumant, n. 4, les connaissances : « *Lidir* is mentioned in the Assyrian lists of the seventh century B. C. [Assarhaddon] ; a bishop of Ledrae is found in the fourth century of our era. It is assumed that both refer to the same place, and that this is the precursor of the modern Nicosia... If this be so, Ledrae is lost to view for a thousand years. » On remarquera que la forme exacte du nom de la ville est incertaine ; la localisation traditionnelle (Ohnefalsch-Richter ; Oberhummer ; Hill, avec réserve) sur la colline tabulaire de Leondari Vouno, au sud-ouest de Nicosie, est très certainement fausse. Sur les ethniques rares fournis par des graffites d'Égypte, cf. L. Robert, *Études épigraphiques et philologiques*, 1938, p. 248-252.

2. Je dois ces indications à l'obligeance d'André Caquot ; cf. *C. I. S.*, I, 656 ; 3340, 3358 ; *C. I. L.*, I², 2407 ; VIII, 12331.

3. La valeur de ce signe a été découverte et étudiée par R. Meister, *S. P. A. W.*, 1910, p. 149-150 ; il manque ordinairement dans les tableaux du syllabaire chypriote, mais figure dans celui qui a été dressé par M. Mitford pour l'ouvrage de Ventris et Chadwick, *Documents in Mycenaean Greek*, 1956, p. 64, fig. 12 A.

4. Mercenaires, plutôt que commerçants ou consultants d'oracles, de même que les auteurs des graffites chypriotes du temple de Séti Ier (*Memnonion*) à Abydos ; cf. Perdrizet-Lefebvre, *Les graffites grecs du Memnonion d'Abydos*, 1919, p. VIII-IX ; pour la chronologie proposée, *ibid.*, p. IX.

un même bloc de la quatrième assise, il a inscrit juste au-dessous une seconde signature, syllabique, à quelques détails près identique à la première. On dispose donc ici d'une inscription double ou digraphe[1], d'un type exceptionnel parmi les graffites chypriotes d'Égypte. Le texte alphabétique, sur trois lignes, porte : Φιλοκρέων | Τιμᾶος | Σαλαμίνιος. Le texte syllabique, sur deux lignes, est : *pi-lo-ke-re-wo-ti-ma-o-se* | *se-la-mi-ni-o-se*, à transcrire : Φιλοκρέϝω(ν) Τιμᾶος | Σελαμίνιος.

La comparaison des deux textes est instructive. Le Salaminien écrit son nom Φιλοκρέων dans la partie alphabétique, mais Φιλοκρέϝων dans la partie syllabique, avec la forme archaïque -κρέϝων. On remarquera, en outre, la graphie Φιλοκρέϝω(ν). Plutôt que d'un oubli du *ne* final, il doit s'agir de la notation avec chute de la nasale devant consonne suivante, normale pour l'article, mais rare pour un nom autonome[2]. L'ethnique a la forme ordinaire Σαλαμίνιος dans la partie alphabétique et la forme chypriote Σελαμίνιος dans la partie syllabique[3]. Mais l'élément le plus intéressant de la signature digraphe est le patronyme, Τιμᾶος répondant à *ti-ma-o-se*, Τιμᾶος. On a ici un exemple indiscutable de génitif en -ᾶος, pour un nom qui ne peut être autre que Τιμᾶς. Cette forme de génitif, à première vue curieuse, s'explique facilement si l'on admet que, dans le dialecte chypriote, les noms grecs en -ᾶς formaient leur génitif en -ᾶϝος, puis -ᾶος. C'est ce que j'ai voulu montrer dans un article récent[4], en faisant intervenir, d'une part, le génitif *ki-li-ka-wo-se*, plusieurs fois attesté, qui doit être le génitif Κιλικᾶϝος du nom *grec* Κιλικᾶς, et, d'autre part, les génitifs de noms *phéniciens* incorporés dans une déclinaison chypriote, *sa-ma-wo-se* ou Σαμᾶϝος (Tamassos), *sa-sa-ma-o-se* ou Σασμᾶος (monnaies du roi Sasmâs de Marion), enfin Σεσμᾶος dans une inscription alphabétique (Larnaka tis Lapithou)[5]. Le nouvel exemple fourni par le graffite digraphe de Karnak montre à l'évidence que le génitif dialectal des noms en -ᾶς se faisait anciennement à Chypre en -ᾶ(ϝ)ος, non pas en -ᾶ ou en -ᾶδος (-ᾶτος) comme en d'autres régions[6].

Cet aperçu préliminaire, centré sur les graffites grecs des hommes de Ledra et de Salamine, suffira sans doute à montrer l'intérêt historique et linguistique de la découverte de MM. H. Chevrier et P. Lacau.

Olivier Masson.

1. J'adopte ce terme commode (admis par Littré d'après Clermont-Ganneau) pour les inscriptions identiques rédigées dans les deux écritures, parfois qualifiées très inexactement de « bilingues ».

2. Cf. Hoffmann, *Griech. Dialekte*, I (1891), p. 213 ; ainsi à Idalion, 135, 19 H : τὸ(ν) ῥόϝο(ν) τὸ(ν)...

3. Cf. Hoffmann, *op. cit.*, p. 133 et 144.

4. *Sybaris, Festschrift Hans Krahe...*, 1958, p. 67-72.

5. Références dans l'article cité ; l'accentuation des noms phéniciens est conventionnelle.

6. Cf. G. Björck, *Das Alpha Impurum*, 1950, p. 270, insistant sur l'absence d'unité dans le système grec des noms en -ᾶς.

NOTES ET DISCUSSIONS

Giuseppe Lugli, *La tecnica edilizia romana, con particulare riguardo a Roma e Lazio*. Vol. I : texte, in-4°, 743 p., 151 fig. ; vol. II : planches (CCX) et commentaires, indices. Roma, G. Bardi éditeur, 1957[1].

Il peut paraître hasardeux de rendre compte en quelques lignes d'une somme de 720 pages et plus de 800 illustrations. Il faut pourtant présenter ce livre, qui jette les bases d'une méthodologie dont l'application devrait être étendue à l'ensemble du monde romain et qui constituera un ouvrage de référence indispensable à tout archéologue. Nous nous bornerons ici à en résumer le dessein, la structure et les conclusions générales.

L'Introduction définit les intentions de l'auteur et la méthode suivie donne une bibliographie critique et fixe une terminologie d'après les textes anciens. Le but est de constituer une chronologie des systèmes constructifs romains, s'appuyant essentiellement sur des exemples fournis par Rome et le Latium, pour lesquels on dispose d'une tradition écrite et d'un grand nombre de monuments datés[2] : il s'agit, en effet, d'une région privilégiée où les traditions se sont perpétuées, ce qui permet de mieux suivre l'évolution, car de longues expériences sont toujours nécessaires pour que s'introduise une nouvelle mode en cette matière.

D'autre part, l'absence de continuité d'une province à l'autre empêche de proposer des conclusions universellement valables. La méthode suivie sera comparative, allant du connu à l'inconnu, s'efforçant de faire converger tous les critères possibles de datation : ceux que l'on peut tirer des textes[3], souvent rares, des conditions générales — on trouvera de nombreux exemples de ces « conditions de possibilité » : un changement de style ou de technique est, en général, en rapport avec un événement politique, tel type de monument est caractéristique de telle période — du contexte archéologique, à côté de l'étude des caractères propres de l'édifice : en premier lieu, la structure (taille des blocs, disposition, unités de mesure), qui dépend souvent du matériau à disposition (le tuf commande plutôt l'*opus quadratum*, le calcaire l'*opus* polygonal, l'argile le *latericium*) ; la décoration (enduit ou mosaïque, inscriptions et estampilles), souvent postérieure et restaurée ; la destination, officielle ou non, et le site (en général, les innovations apparaissent à Rome, pour gagner la campagne). Il faut, enfin, tenir compte de l'existence d'écoles et de modes de construction : c'est ainsi que l'*opus* polygonal est

1. Bien qu'il ne soit pas d'usage de signaler dans la *Revue de Philologie* les ouvrages qui ne lui ont pas été adressés, nous avons cru devoir faire exception pour le livre de M. Gius. Lugli, en raison de son importance et des services qu'il est appelé à rendre à tous les archéologues et, plus généralement, aux historiens de Rome.

2. Pour les édifices majeurs de la bonne époque, de caractère officiel, on arrive à déterminer sous quel règne ils ont été construits ; les estampilles des briques, compte tenu d'un délai possible entre fabrication et utilisation et des remplois, permettent de dater à dix années près.

3. A ce propos, on se rend compte de plus en plus qu'il faut faire confiance à la tradition.

la marque propre des colonies et municipes des IVe et IIIe siècles avant notre ère, l'*incertum* celle des fondations des Gracques et de Sylla.

L'auteur entend renoncer aux notices exclusivement techniques et, prenant un parti différent de celui adopté par M. E. Blake dans son *corpus* des constructions romaines jusqu'à l'époque d'Auguste[1], il se bornera à décrire pour chaque type d'*opus* les monuments les plus caractéristiques, en donnant sous forme de tables synoptiques la bibliographie pour les édifices les moins connus, classés par ordre géographique à l'intérieur des diverses phases de l'évolution. En effet, à la différence de E. B. Van Deman[2], qui présente en même temps tous les systèmes constructifs d'une époque, G. Lugli a préféré analyser séparément les diverses structures de leurs origines à leurs ultimes applications[3].

I. *L' « opus siliceum » (cyclopéen ou polygonal)*, fait de grands blocs polyédriques de pierre dure réunis sans mortier, souvent appuyés à un terre-plein et ne soutenant que leur propre poids, apparaît de façon spontanée et se perfectionne peu à peu : les joints, d'abord laissés béants, sont ensuite bouchés à l'aide d'éclats ; les polygones deviennent réguliers et jointifs, avant de prendre la forme de trapèzes rangés en lits plus ou moins horizontaux.

Ce système constructif n'est pas, en Italie, aussi ancien qu'on l'avait cru et n'a rien à voir avec les mythiques Pélasges. Il rentre dans le cadre de la civilisation italique, qui précède de peu et parfois se fond déjà avec la civilisation latine. Il n'a rien à voir non plus avec le mode de construction des tombes étrusques de la période orientalisante. Son application rationnelle, qui s'étend de la fin du VIe siècle au IIIe siècle avant J.-C., apparaît en Étrurie comme une importation due aux colons romains. Son existence se poursuit pendant toute l'époque républicaine, spécialement dans les constructions rustiques, soubassements de villas. L'utilisation commune ne dépasse pas le IIe siècle avant J.-C. Cependant, sous Claude et Trajan, il est encore employé pour quelques ponts, aqueducs et substructions de voies, avec l'intention de réaliser des ouvrages solides et monumentaux offrant un aspect pittoresque. Le domaine géographique originel, l'Italie centrale, le long de l'Apennin (on ne le trouve pas en Italie du Nord et rarement en Étrurie, Campanie, Grande-Grèce et Sicile), peut le faire considérer comme un produit indigène. Mais, à partir du milieu du IVe siècle avant notre ère, il ne s'agit plus d'un système imposé par la nature du matériau à disposition et l'imperfection des moyens techniques. Les Romains ont fait d'un mode de construire spontané apparu dans la région ombro-sabellienne, peut-être diffusé avec l'extension de la race sabine, l'expression monumentale de leur puissance dans les colonies et municipes des IVe et IIIe siècles, dont les constructions, qui excèdent souvent les ressources d'une seule cité, révèlent une extraordinaire émulation et font supposer l'existence d'entreprises spécialisées allant d'une ville à l'autre.

Il faut seulement se garder de ne dater l'*opus* polygonal que d'après sa perfection plus ou moins grande : s'il est exact que les murs les plus anciens sont les plus grossiers, il n'est pas vrai, inversement, que les plus grossiers soient les plus

1. *Ancient Roman construction in Italy from the prehistoric period to Augustus*, Washington, 1947.

2. *Methods of determining the date of Roman concrete monuments*, *A. J. A.*, 2e série, XVI, 1912, nos 2 et 3.

3. Il nous paraîtrait cependant utile de maintenir l'autre principe de classification, au moins sous forme de tableaux synoptiques mettant en valeur les relations des divers systèmes entre eux, par exemple les nombreux types d'*opera mixta*.

anciens. L'auteur, qui avait déjà énuméré les types d'édifices bâtis selon cette technique, groupe, dans une deuxième partie, des exemples caractéristiques et datables, qui constituent une série de monographies avec bibliographie critique.

II. *L'* « *opus quadratum* », fondé sur l'isodomie de blocs parallélépipédiques disposés selon un système de clefs en assises horizontales sans mortier, parfois liées à l'aide de crampons, a été préféré par les Latins, à la suite des Étrusques, et a influencé l'évolution de l'*opus polygonal*, dont la dernière phase peut s'assimiler à l'*opus quadratum* en tuf. Dans une première manière (étrusque), les blocs de grandes dimensions sont encore irréguliers. Puis la technique grecque, avec le perfectionnement des outils de taille et des moyens de levage, accroît la régularité ; elle comporte des blocs disposés dans le sens de la largeur et servant de clefs : les couches horizontales sont de hauteur différente ; le noyau du mur est, en général, fait de blocs plus petits et irréguliers. L'isodomie devient ensuite parfaite. A Rome, dès les exemples les plus anciens, datés de la dynastie étrusque, on voit alterner les couches dans les deux sens. Au IVe siècle, un progrès sensible a été marqué par l'utilisation d'un tuf semi-lithoïde plus dur. L'unité de mesure employée : pied italique avant les invasions gauloises, puis attique, ptolémaïque et, enfin, romain à partir du IIIe siècle, constitue un élément de datation, à côté d'autres caractères structuraux : signes incisés (il semble que l'on ait marqué un bloc par charroi ou production journalière pour vérifier le travail des équipes), *anathyrosis*, bossage et « umbones », dont l'interprétation est discutée (noyaux plus durs laissés en place, « prises » pour la mise en œuvre, marques de provenance, valeur décorative ou symbolique?). L'auteur étudie ensuite les procédés d'exploitation, la taille et la mise en œuvre des blocs, à l'aide, notamment, des représentations figurées, les enduits et les sculptures rustiques.

Une seconde partie propose une chronologie qui peut se résumer ainsi (selon le principe général d'exposition, chaque chapitre comporte une liste de monuments) :

1re période (754-390) : tuf volcanique granuleux (*cappellaccio*).

2e période (390-210) : tuf à scories noires (de Fidènes) ou jaune poreux (de Grotta Oscura) ; apparition de l'*anathyrosis*.

3e période (210-121) : introduction des tufs lithoïdes : pépérin (Lapis Albanus, Gabinus), tuf de l'Aniene, de Monteverde.

4e période (121-36) : utilisation du travertin (*lapis Tiburtinus*), d'autres tufs et de pierres dures. L'*opus quadratum* sert de parement au *caementicium* ; bossages fréquents.

5e période (36 avant-41 après) : recours au marbre de Luni. Sous Auguste, l'usage de l'*opus quadratum* est limité aux grands murs d'enceinte, au revêtement extérieur des soubassements de temples et aux murs des *cellae*, aux pilastres et arcs des portiques, aqueducs et égouts. On le retrouvera sous Claude et les Flaviens.

Pendant la *6e période* (41-68), marquée par un grand faste édilitaire, prédomine le travertin à bossage rustique ; le travail est plus soigné.

Enfin, de 68 à 200, cette structure est limitée aux parties portantes et le perfectionnement du *latericium*, avec placage de marbre, entraîne sa décadence.

L'auteur étudie ensuite les arcs et voûtes réalisés en *opus quadratum* et donne une liste de monuments comportant des arcatures (jusqu'à César). Si la couverture à *tholos* ou ogive est commune à l'ensemble du monde méditerranéen (son

introduction en Italie semble due aux Étrusques), les plus anciens exemples d'arcs formés de blocs taillés en coin ne se trouvent dans la péninsule que sur le sol latin. Indépendamment de quelques phénomènes d'influence sans connexion, l'arc semble né spontanément en divers points du monde antique. En Italie, il est connu dès le début du IVe siècle avant J.-C. dans de petits édifices en briques séchées. Mais c'est après l'incendie de Rome par les Gaulois, lorsqu'il fallut reconstruire les murs et réaliser des arcs en série pour couvrir l'ample ouverture des portes, à un moment de reprise générale de l'activité édilitaire dans le Latium, que la technique se perfectionna. D'autres types de monuments, aqueducs, ponts, viaducs, vont exiger des séries d'arcs. Au début du Ier siècle avant J.-C., la voûte sera faite d'*opus caementicium* reposant sur un *opus quadratum*, avant d'être construite de *latericium*. Notons que ce fut à la fin du IIIe siècle seulement que l'arc devint un élément décoratif et isolé, à valeur triomphale, probablement sous l'influence hellénistique.

III. *L'* « *opus caementicium* », mélange de mortier (*materies : calx*, *harena*, *pulvis*) et de petits blocs (*caementa*), est d'usage commun dès la première moitié du IIe siècle avant notre ère (entre 300 et 250 à Pompéi, qui manque de pierre de taille). Dans les bâtiments modestes, ce type de construction apparaît pratique et expéditif. Le *pseudo-caementicium* ou *opus antiquum* est ainsi composé de petits parallélépipèdes irréguliers réunis à l'aide d'un mortier terreux comportant une faible quantité de chaux, mal préparée. Ce type d'*opus* semble né en milieu punique, développé dans le bassin méditerranéen par l'intermédiaire de Rome après la conquête de Carthage. Quant au mortier de chaux, il fut peut-être mis au point en Campanie, d'après l'observation de certains mélanges volcaniques. L'utilisation officielle de l'*opus caementicium* est en rapport avec la reconstruction du centre de Rome après l'incendie de 210 avant J.-C. La technique se perfectionne ; uni à l'*opus incertum* en parement, le *caementicium* remplace la *quadratum* et les *lateres crudi*. On en trouve cinq applications principales : fondations, superstructures entre caissons de bois, noyau entre parements, voûtes (dont le premier exemple pourrait être de 174) et *ruderatio* de voies (dès 296). Une étude des matériaux utilisés d'après les textes et les analyses donne d'intéressants aperçus sur les carrières, le transport des pierres... L'auteur établit alors, à partir d'un examen critique des théories de Van Deman, la chronologie évolutive de cette technique fondamentale dans la construction romaine (pour chaque phase sont analysés des exemples classés topographiquement, empruntés, en particulier, à Pompéi).

1° De la fin du IIIe siècle avant J.-C. à l'époque de Sylla, l'*opus incertum* ou *antiquum* représente une série de tâtonnements : *caementa* irréguliers, peu de chaux mal brûlée, en général pas de différence de volume entre les pierres du parement et celles du noyau.

2° De 100 à 44, l'usage répandu de l'*incertum* et du *quasi reticulatum* pour le parement limite le *caementicium* aux fondations, aux structures internes et aux voûtes.

3° *a)* Jusqu'à 27 avant J.-C., une certaine désorganisation suit la mort de César. Sous Auguste, la pouzzolane prend une couleur rouge vif, la chaux est abondante, les *caementa* sont des moellons de tuf rouge-brun, de volume moyen, de taille assez régulière ; des éclats blanchâtres servent à niveler les lits. La construction des voûtes marque un progrès important : elles sont faites désormais de petits moellons disposés en couches horizontales. Au matériau dur se substitue le tuf.

b) De 27 à 41 après J.-C., les *caementa* sont petits et uniformes ; on y mêle de nombreux débris de terre cuite. De même, de petites quantités de pépérin et de travertin proviennent de démolitions. Le parement est fait de réticulé ou de *latericium* qui apparaît sous Tibère.

4° De 41 à 79, l'*opus caementicium*, fait de débris, est étroitement lié au parement, le mortier devient gris-brun.

5° De 79 à 117, époque de la grande activité édilitaire des Flaviens, et spécialement de Domitien, les fondations sont souvent faites sur cailloux avec pilastres, les murs sont renforcés par des lits de pose en grandes briques. Pour les voûtes, on utilise exclusivement un tuf jaunâtre. Le mortier est blanc sale, parfois bleuâtre, granuleux, très consistant. Le parement, presque toujours en *latericium*, augmente encore la solidité.

6° De 117 à 192, le parement est moins bon, les *caementa* sont faits de tuf ou de morceaux de travertin, de marbre, de terre cuite provenant de démolitions.

Le mortier blanc, sous les Antonins, perd de sa qualité ; les *caementa* sont moins soignés. Dans les voûtes, la proportion de matériel léger augmente vers le sommet, avec des anneaux ou des nervures de *latericium* consolidant l'ensemble.

7° De 193 à 337, on ne peut fournir aucune norme : on trouve des *caementa* de tous genres, de modules variés. Les voûtes seules sont en matériau choisi. Le mortier, abondant, est sale et manque d'homogénéité. Il devient plus clair, avec des scories terreuses.

IV. *L'* « *opus incertum* » (*antiquum*) donne à un noyau de *caementicium* un parement de petits blocs à taille polyédrique sans lits de pose.

1° De 210 à 100 avant J.-C., le module est très varié, le mortier est abondant, pauvre et terreux.

2° De 100 à 55 avant J.-C., la surface extérieure est plus soignée, utilise moins de mortier, de meilleure qualité ; volume et taille sont plus réguliers. Aux pierres allongées on préfère les blocs polyédriques ou arrondis.

3° Après 55, le *pseudo-incertum*, fait de moellons en forme de cônes, pour mieux adhérer au blocage, est mêlé au *latericium*. Jusqu'à l'incendie de 210, on utilisait surtout l'*opus quadratum* et la brique séchée et, pour les remplissages, un *craticium* de petits moellons liés par de l'argile. Jusqu'au renouveau syllanien, où cet *opus* sert à construire de nombreuses fortifications, les *caementa* sont de tuf, rarement de pépérin, assez irréguliers ; le mortier est abondant, même sur le parement (celui de l'*opus caementicium*, granuleux, brun ou gris, est mêlé de substances terreuses) ; têtes de murs et angles de construction sont constitués de blocs parallélépipédiques mal taillés et mal reliés au noyau intérieur. Ce genre d'*opus* correspond au premier style de la décoration pompéienne (enduit fin à stuc polychrome imitant le placage de marbre). Il s'agit d'un appareil rustique, facile à préparer, par suite très usité dans les villas, les substructions de routes et terrasses, les soubassements et parements d'édifices en *opus* polygonal.

De 150 à 70, les contacts avec le monde hellénistique, l'accroissement des richesses et de la puissance de Rome, qui sent le besoin de se donner un aspect monumental, le développement du réseau routier, les nombreuses fondations de colonies expliquent l'apparition d'une architecture portante qui suppose une tradition déjà longue, des maîtres romains (les noms des architectes connus, à la différence de ceux des sculpteurs et des peintres, sont romains) et produit des ensembles déjà remarquables, tel celui de Préneste, des remparts solides qui peuvent s'op-

poser aux progrès de l'artillerie de siège. Ce renouveau est en rapport avec le deuxième style pompéien, où la décoration elle-même est inspirée par l'architecture. L'*opus incertum* devient alors une structure indépendante. Les blocs présentent en parement des polygones plus réguliers, plus uniformes ; les joints sont soignés ; le mur offre des lits de pose et diminue d'épaisseur vers le haut ; les têtes de murs sont bien amorcées.

Cet *opus*, qui prévaut hors de Rome en pays calcaire, cesse officiellement d'être employé vers le milieu du Ier siècle avant J.-C. Il subsistera quelque temps dans les constructions populaires et les villas rustiques et réapparaîtra sous les Flaviens dans l'*opus mixtum*. De 55 avant à 79 après J.-C., il se confond avec l'*opus caementicium* dans certains théâtres et amphithéâtres.

V. Le passage de l'*incertum* au *réticulé* s'est opéré naturellement. La taille des blocs, de polygonale, est devenue rectangulaire, de façon à permettre des raccords plus faciles et plus élégants (avec emploi initial dans les bâtiments publics) : le mortier étant moins exposé à l'air, la solidité était accrue.

Dans le pseudo-réticulé (vers 100 avant J.-C.), les moellons sont petits, irréguliers, ainsi que les lignes suivant lesquelles ils sont disposés. Dans le réticulé parfait, produit de la vie raffinée de Rome à l'époque de Sylla, les *cubilia* ou *tesserae* ont la forme de pyramides tronquées rangées selon des lignes obliques à 45°. Plus l'exécution est soignée, plus on se rapproche de l'époque augustéenne. Cet *opus* apparaît surtout dans les régions les plus recherchées des riches Romains pour leurs villas, développées, précisément, à l'époque julio-claudienne. Pour rompre la monotonie des parois, on pouvait créer des effets de polychromie avec dessins géométriques que l'on trouve d'Auguste aux Flaviens. Sous Domitien, l'*opus mixtum* comporte, en lits alternés, ainsi qu'aux angles, l'emploi de la brique.

1re période : de 100 à 55. Le mortier du *quasi-reticulatum* est abondant, gris, granuleux. L'âge de César marque un léger recul de la technique.

2e période : de 55 avant à 69 après J.-C. On observe un réticulé à paroi pleine avec

a) de 55 avant à 50 après J.-C., des arêtes et des arcs de *tufelli* soignés, dont la hauteur correspond à la diagonale des *tesserae*. Le raccord entre le réticulé et les couches alternativement longues et courtes de *tufelli* est fait de *tesserae* coupées.

b) De 14 à 69, arêtes et arcs sont en *latericium*, construction plus solide et rapide.

Sous Caligula, Claude et Néron, on préfère le *testaceum* à l'*opus reticulatum* et à l'*opus mixtum*, qui subsistent hors de Rome. Le règne de Septime-Sévère marque un retour à un réticulé plus ou moins régulier. A la fin du IIIe siècle et au début du IVe, les remplois sont nombreux, on utilise la brique, les files sont horizontales et le mortier abonde.

3e période : de 50 à 180. Dans l'*opus mixtum*, des lits horizontaux de *latericium* soutiennent le poids des voûtes. On avait déjà auparavant utilisé des tuiles cassées ; de Tibère à Hadrien, on emploie des briques spéciales triangulaires. Cette structure, qui résiste bien aux intempéries, n'avait d'abord été utilisée que dans les soubassements exposés à l'humidité. Puis, pour l'ensemble du mur, cinq lits de briques d'un pied de haut (six sous Hadrien, où la brique est moins épaisse) alternent avec 3 pieds de réticulé (puis 3 1/2 et 4, avec plus de mortier en façade). On ne fait plus en pierre que les arêtes et jambages des portes.

L'*opus mixtum*, encore employé dans le reste de l'Italie pour les ouvrages hydrauliques, disparaît officiellement à Rome sous Marc-Aurèle.

VI. La véritable technique de l'*opus testaceum* (*doliare*), qui consiste en un parement de tuiles ou briques *cuites* (la *structura latericia* est en principe faite de briques *crues*) sur un noyau de *caementicium* (pierre ou brique), commence à la fin du règne d'Auguste et s'affirme sous celui de Tibère. Elle fut d'abord réservée aux murs qui devaient supporter humidité ou chaleur (bains[1], fours, citernes, tombeaux, égouts), quoiqu'on trouve même la brique employée pour les parements (Solunte) ou les superstructures de remparts (Géla). Sous Domitien, Hadrien, Septime-Sévère, Dioclétien[2], les grandes constructions, où les murs sont soumis à de fortes pressions, présentent des lits de pose faits de *bipedales* de 59 × 59 cm. ; les bâtiments moins importants comportent des *bessales* et *sesquipedales* (20 et 44 cm.). Pour faciliter la fabrication et la mise en œuvre, le matériel offre des dimensions uniformes. Les débris irréguliers font prise facilement avec le mortier. Quant aux *semilaterales*, on les taille suivant divers procédés.

La différence est nette entre les tuiles ou *imbrices* (épaisseur inégale, inférieure à 3 cm. 5, rouge vif ou brun, de pâte fine et compacte) et les briques de 3 cm. 5 à 4 cm. 5 d'épaisseur, de couleur jaune avec des grains de sable, poreuses et absorbant bien la chaux.

Cette prise parfaite, l'imperméabilité, l'aptitude à recevoir un enduit, la grande variété possible dans les moulages (*tegulae mammatae*, tubulaires...), la facilité et la rapidité d'emploi font apparaître la brique dès Pompéi. Mais cette forme d'architecture (y compris les effets de polychromie) s'est développée surtout entre Hadrien et Commode.

Soulignons seulement quelques conclusions auxquelles aboutit l'auteur :

La forme des briques est trapézoïdale, tendant vers le triangle d'Auguste à Caligula, triangulaire (sciée ou cassée) de Claude à Hadrien, avec une interruption sous Trajan, de nouveau trapézoïdale tendant vers le rectangle allongé à partir des Antonins.

Sous Auguste, Tibère, Caligula, on utilise des tuiles choisies (35 cm.), sous Claude et Titus des *bessales* (24-27 cm.) et des *sesquipedales* (27-30 cm.), sous Domitien des *bessales* et des *bipedales* (25-28 cm.), sous Trajan et Hadrien des *bessales*. L'épaisseur des briques diminue jusqu'à Septime-Sévère. Inversement, celle du mortier augmente. Après Septime-Sévère et Caracalla, les remplois se multiplient (le matériel, usé, présente alors des dimensions moindres, alors que les nouvelles briques sont plus épaisses) ; la quantité de mortier augmente encore pour corriger les différences de hauteur des briques.

L'étude consacrée à l'*opus testaceum* contient, enfin, une bonne présentation du problème des estampilles de briques, les fameux *bolli laterizi*[3] apparus dès la première moitié du Ier siècle avant J.-C. et dont la forme évolue du rectangle au croissant et au cercle. La présence de plusieurs de ces timbres, surtout sur les *bipedales*, rarement remployés, et dans les structures maîtresses ou dans des déblais provenant d'édifices isolés, si l'on tient compte du délai qui a pu séparer la fabrication et la mise en œuvre, fournit un intéressant *terminus post quem*.

VII. *L'* « *opus vittatum* », fait de petits blocs parallélépipédiques disposés en assises horizontales continues, avec le côté long en parement, est, si l'on veut, un

1. Les *suspensurae caldariorum* représenteront toujours un domaine important d'application.

2. Sous ces trois derniers empereurs, on trouve aussi la tuile employée dans cette fonction.

3. On trouvera, en particulier, ici une analyse critique des théories de Z. Bloch.

opus quadratum en petit. A Rome, il n'est jamais employé seul jusqu'au IIe siècle après J.-C., mais sert à réaliser les jambages, les arcs.

Un premier type, tout de pierre, avec des lits de hauteur variable, parement d'un *opus caementicium*, est un produit caractéristique des colonies des III virs et d'Auguste, de même que l'*opus siliceum* fut le fait des villes des IVe et IIIe siècles et que l'*incertum* fut le propre des fondations des Gracques et de Sylla. Il est surtout utilisé en province, où le réticulé est difficile à réaliser, et pour de grands édifices (remparts, théâtres, amphithéâtres, thermes, plus rarement terrassements de villas et aqueducs) que l'on veut élever rapidement dans une période de fièvre édilitaire. A partir d'Hadrien, il alterne avec la brique (*vittatum mixtum*). Aux époques de décadence, où abondent les remplois, le matériau est plus irrégulier. On le trouve jusqu'à l'époque chrétienne et au début du Moyen Age.

VIII. Le dernier livre étudie les divers types d'arcs et de voûtes en *caementicium*. Notons quelques points de repère dans l'évolution : à partir du règne de Néron, les arcs de décharge deviennent fréquents. Sous Hadrien, les progrès sont considérables. Les formes avec ou sans caissons (on en trouve à Palestrina déjà) se multiplient. Sous Domitien, on utilise des *bessales* posées à plat liés à la masse par d'autres placés de champ. Les tubes de poterie destinés à alléger les murs se trouvent dès le IIe siècle après J.-C. (pour les voûtes, sous Maxence et Constance, on les allège encore plus à l'aide de vases pris dans un noyau de mortier).

* * *

Le tome II comporte 210 planches (de deux à six photographies par planche)[1] avec, en regard, des commentaires qui constituent autant d'analyses stylistiques. Ce volume, en étroit rapport avec le texte, peut cependant être consulté séparément. Les exemples choisis sont ceux que l'on peut le mieux dater. Pour chaque catégorie d'*opus* sont d'abord définies les structures et leur évolution, puis sont présentés des types de monuments complets. Un index topographique avec subdivisions par catégories de constructions et une table de correspondance avec le texte facilitent la consultation.

* * *

En conclusion, on ne saurait trop insister sur les qualités scientifiques d'un ouvrage qui repose sur une longue expérience personnelle : ampleur de l'information, qui comporte l'analyse de la bibliographie la plus récente ; précision de la terminologie, appuyée sur une connaissance parfaite des textes anciens ; prudence et fermeté des jugements tout à la fois[2]. L'auteur a une haute idée de ses responsabilités scientifiques (vol. I, p. 40). On soulignera, enfin, l'équilibre et l'ordre de la composition, qui font d'un ouvrage qui risquait d'être trop technique et ardu un texte dont la lecture suivie est agréable. Ce n'est pas là son moindre mérite.

1. Dans son introduction (I, p. 30), l'auteur dit avoir évité de mettre toujours une règle près du mur photographié, afin que l'attribution qui doit être faite d'après une convergence d'éléments divers dans un cadre donné ne le soit pas d'après le seul calcul des dimensions. Il semble, cependant, que la connaissance de l'échelle apporte souvent d'utiles précisions.

2. Il est certain qu'au niveau du détail de nombreuses datations pourront et devront être révisées d'après les données des fouilles. Cf., par exemple, pour la date du rempart de Géla, l'article récent de P. Adamesteanu, *Nouvelles fouilles à Géla et dans l'arrière-pays*, *R. A.*, janvier-mars 1957, p. 20 sq.

Par ses nombreux exemples d'analyse stylistique, G. Lugli nous montre l'importance des questions pratiques ; il nous apprend à observer le détail concret sans négliger pour cela le contexte de l'histoire générale. Il nous fait surtout désirer une série de monographies comparables pour les diverses provinces du monde romain. Mais ici apparaît la nécessité d'une collaboration internationale et du travail en équipe : dans chaque région, l'architecture est conditionnée par le milieu, entendu au sens large (climat, sous-sol, conditions ethniques et économiques) [1].

Pour étudier la synthèse de toutes ces influences [2], le travail d'un seul ne saurait suffire. Il y faut de multiples spécialités. Il semble, en particulier, que l'on puisse attendre beaucoup des analyses chimiques et microscopiques répétées en séries qui peuvent seules permettre de dresser des statistiques [3] ; l'étude des matériaux et des carrières faciliterait ainsi l'établissement des chronologies.

Au terme de cette présentation, nous ne pouvons que souhaiter voir le professeur G. Lugli nous procurer d'autres synthèses de cette valeur. Nous avons plaisir à nous faire ici l'écho de la promesse qu'il nous donne d'un travail d'ensemble sur la chronologie des amphithéâtres (p. 622) et d'un autre sur les fortifications et ouvrages militaires (p. 105) [4].

Raymond Chevallier.

1. Notons que ces particularités régionales apparaissent surtout sous la république ; sous l'empire, et plus on se trouve près du centre d'attraction universel, plus on s'efforce d'imiter les modèles romains.

2. On découvre actuellement, à la suite de l'école américaine, l'importance des *clefs* géographiques régionales, qui montrent qu'un territoire est constitué par un complexe d'éléments interdépendants. Le colonel Schmiedt, de l'I. G. M. de Florence, en a donné d'intéressantes applications au récent congrès de photogrammétrie de Palerme (mars-avril 1957). Il conviendrait d'étendre cette méthode à l'histoire ancienne.

3. Le problème a été évoqué p. 19, n. 1.

4. L'auteur se propose d'examiner plus spécialement les rapports entre le tracé de l'enceinte et la planimétrie. Soulignons ici l'intérêt de l'étude altimétrique réalisée pour Norba à l'aide de la photographie aérienne. Cf. G. Schmiedt-F. Castagnoli, *L'antica città di Norba, documentazione aerofotogrammetrica*, *L'Universo*, n° 1, 1957.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Louis E. Lord, *History of the American School of classical Studies at Athens, 1882-1942*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1947 ; 1 vol. in-8°, IX + 417 p., 7 fig., 44 pl., 2 plans (Corinthe et Agora d'Athènes).

Le regret qu'on peut éprouver à présenter cette recension après tant d'années de retard ne peut guère être traité par prétérition, et encore moins compensé. Toutefois, avec le recul rendu possible, l'œuvre bien plus que cinquantenaire de l'École américaine d'Athènes prend encore plus de relief, car près de trois lustres se sont ajoutés à l'éclat de sa gloire. Dès 1947, par ce mémorial, dont l'École française d'Athènes, centenaire en 1946, a perdu l'occasion de donner l'équivalent — malgré P. Roussel, Y. Béquignon et moi-même, qui avions préconisé et même entrepris le travail — étaient démontrés très justement l'effort et l'essor de l'École américaine d'Athènes, de 1882 à 1942. Elle paraissait déjà, en 1947, sous la plume de M. Louis E. Lord, « the leading foreign School in Hellas » (p. VII). Que n'écrirait-on pas aujourd'hui après les travaux de l'Agora d'Athènes, de Pylos et de Corinthe, etc.? La modestie est un mal non nécessaire. En 1956, devant l'Odéon d'Hérode Atticus, les artistes du théâtre national grec donnèrent une représentation de la *Médée* d'Euripide, le 1er septembre, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'École américaine d'Études classiques : c'était reconnaître — ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ — que la mission américaine d'Athènes, en plusieurs décades, continuait à bien travailler à la résurrection de la Grèce antique et aux œuvres du mécénat.

L'institution dont M. Louis E. Lord s'est fait l'historiographe compétent et bien documenté a été créée en 1881 par un groupe de professeurs et d'hommes d'affaires américains. L'Institut américain d'Archéologie en assure le patronage. Les avantages et les inconvénients qu'il pouvait y avoir à n'être pas institution d'État se sont révélés, et se révèlent encore, au cours des temps. Le bien l'emporte sur le mal.

Le fondateur avait été principalement Ch. Eliot Norton : il voulait avant tout, comme on l'a relevé, trouver un endroit où de jeunes étudiants des U. S. A. pussent « étudier la pensée grecque à ses sources mêmes, dans le recueillement », et où ceux qui se seraient proposés d'enseigner le grec et la civilisation grecque, antique ou moderne, pussent « acquérir une connaissance profonde du pays et une science suffisante de ses anciens monuments ». Ce n'était pas si mal ; on comparera, d'ailleurs, le programme plutôt littéraire que la France s'était fixée au temps des « Argonautes », soixante-cinq ans plus tôt (cf. G. Radet, *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, 1901) [1].

1. On en est, bien à tort, resté en France à ce volume un peu lyrique du cinquantenaire ; mais les autres Écoles d'Athènes, l'anglaise (fondée en 1896), l'allemande (datant de 1873), l'italienne, par exemple, n'ont rien publié non plus, notons-le, de leurs gestes archéologiques.

En 1882, le premier collège américain était établi en Grèce, en face de l'Arc d'Hadrien, par William Watson Goodwin : huit missionnaires le peuplèrent modestement. Il a fallu attendre jusqu'à 1886 pour qu'un statut fût créé[1]. L'administration put alors acheter un terrain sur les pentes sud du Lycabette, où le bâtiment est resté, agrandi substantiellement en 1915. Il y a là, outre ces appartements et services de la mission archéologique, une bibliothèque de plus de 18.000 volumes. Depuis 1936, cette bibliothèque a pour annexe immédiate le Gennadeion, voisin, où sont rassemblés plus de 50.000 ouvrages et de nombreux manuscrits, surtout de l'ère byzantine. Actuellement, les étudiants viennent d'universités américaines et canadiennes, le plus souvent grâce à l'appui d'une bourse Fulbright.

Le mémorial 1947 relate les travaux de l'École sous les directions successives de MM. John Williams White, Thomas Day Seymour, Jame Rignall Wheeler, Edward Capps ; six appendices, où l'humour ne perd pas ses droits, accompagnent le texte. Ceux qui retiendront le plus l'attention ont trait aux fouilles conduites par l'École et aux publications (App. III et IV, p. 295 sqq.). Il y a de soigneuses indications prosopographiques et bibliographiques sur les directeurs et les étudiants, où l'on sera content de se reporter plus d'une fois. Parmi les travaux littéraires, historiques et archéologiques, on n'a que l'embarras du choix. La publication d'*Hesperia*, que Miss Lucy Th. Shee poursuit actuellement, les volumes parus — vingt et un ! — sur l'ancienne Corinthe, les travaux menés à l'Acropole d'Athènes par G. Ph. Stevens et son équipe de l'Erechtheion, à l'Agora par H. Thompson, Mme Dorothy Burr-Thomson, M. E. Wanderpool et autres jusqu'à maintenant, constituent un lot exceptionnel. On n'a garde d'oublier, de Korakou à Pylos, tout ce qu'a fait M. C. W. Blegen pour le développement prestigieux de notre connaissance de la Grèce « préhellénique ». Les catalogues de la collection Gennadius sont sur les tables des érudits en tous pays.

Le volume de M. Louis E. Lord pourra ainsi avoir un jour des suites non moins brillantes. En 1947, on comptait déjà trente-six fouilles, majeures ou mineures, au compte de la mission des U. S. A. Il y aurait beaucoup à ajouter aujourd'hui, en raison des découvertes et de la rapidité des publications (quatorze volumes rien que pour Olynthe, Macédoine !) ; tout cela n'a pas cessé d'accroître la gloire de l'École américaine d'Athènes. Un fleuron de prix s'est ajouté à sa couronne grâce au succès des travaux de M. O. Broneer, qui nous ont récemment rendu le sanctuaire de Poseidon Isthmios, à l'Isthme de Corinthe ; et que dire des révélations actuelles de Pylos, de Lerne ! Il est agréable de terminer cette recension, trop tardive, en mentionnant encore la mission Lehmann de Samothrace.

Dans l'ensemble, les rapports, toujours excellents, de l'École française d'Athènes avec la mission scientifique américaine, sa cadette, se sont marqués par plusieurs collaborations amicales : les mentionner est la forme d'hommage la plus agréable que nous puissions rendre encore au mémorial de 1947 ; car l'entente cordiale continue, et nous pouvons lui souhaiter d'heureuses suites.

Ch. Picard.

R. Hiersche, E. Ising, G. Ginschel, *Aus der Arbeit an einem historischen Wörterbuch der sprachwissenschaftlichen Terminologie* (Sitzungsberichte der deut-

1. Il y a un comité de direction, représentant soixante-quatorze instituts d'éducation qui soutiennent l'œuvre financièrement ; l'année 1886 marque aussi la découverte du théâtre de Thoricos.

schen Akad. der Wissenschaften z. Berlin, Kl. fur Sprachen, Literatur und Kunst, 1955, 3). Berlin, Akademie Verlag, 1956, 110 p.

Ces trois mémoires sont issus de l'entreprise assumée par la *sprachwissenschaftliche Kommission* de l'Académie de Berlin de rédiger un dictionnaire historique de la terminologie linguistique. Le premier, signé de M. Rolf Hiersche, est intitulé *Entstehung und Entwicklung des Terminus* πτῶσις « *Fall* ». L'auteur reprend un problème qui a été examiné, notamment, dans un mémoire de E. Sittig et dans un article de M. Lejeune que M. Hiersche n'a malheureusement pu utiliser qu'au cours de l'impression de son travail. M. Hiersche écarte franchement, et avec des arguments sérieux, l'hypothèse de Sittig et sa manière de rattacher l'emploi de πτῶσις au jeu de dés. Il remarque, notamment, que πτῶσις comme terme grammatical ne désigne pas seulement à l'origine le « cas » de la flexion nominale, mais aussi, chez Aristote, toute modification d'un mot, tout changement de sa forme fondamentale. En conclusion, les expressions πτῶσις ὀρθή et πτῶσις πλαγία ne se rapportent pas seulement à la déclinaison, mais marquent l'opposition entre une forme normale et une forme modifiée, sans aucun lien avec le jeu de dés.

Les deux autres articles, qui étudient la terminologie de la grammaire germanique, concernent moins directement les lecteurs de la *Revue de Philologie*, mais présentent également un réel intérêt. Celui de Erika Ising examine les concepts de « Umlaut » et de « Ablaut » dans les premières grammaires allemandes. Celui de Gunhild Ginschel, qui est le plus étendu, examine le vocabulaire technique de Jacob Grimm, que l'on considère avec raison comme le créateur de la grammaire historique des langues germaniques. Mais bien des termes que l'on considère comme créés par Jacob Grimm se rencontrent, en fait, chez des grammairiens qui l'ont précédé.

Ces articles font bien augurer du dictionnaire à venir de la terminologie linguistique.

P. Chantraine.

J. Gonda, *The character of the indo-european moods*. Wiesbaden, Harrassowitz, 1956 ; in-8°, 211 p.

Depuis l'ouvrage célèbre de Delbrück, qui date de 1871, jusqu'au volume récent de Mlle A. Hahn, les modes de l'indo-européen n'ont pas cessé d'exercer la sagacité des grammairiens. Comme l'indique le sous-titre (*With special regard to Greek and Sanskrit*), il convient surtout d'examiner les langues qui ont conservé le jeu double du subjonctif et de l'optatif, que l'on s'emploie à confronter.

Dès l'introduction, l'auteur critique la définition habituelle du mode comme reflétant l'état psychique ou la disposition du sujet parlant, et il est bien vrai qu'en pareille matière il importe de s'établir sur un terrain proprement linguistique et non psychologique. Une fois ce point accordé à M. Gonda, je ne vois pas comment cette précaution de méthode exclut les analyses traditionnelles de Brugmann, Schwyzer ou d'autres. Selon M. Gonda, le sujet présente un état de choses comme un fait ou ne le présente pas comme tel ; ce serait là l'opposition principale. D'autre part, en ce qui concerne la distinction entre le subjonctif et l'optatif, le subjonctif serait le mode de l'existence mentale ou idéale et l'optatif serait le mode de la contingence de la possibilité de non-réalisation : ces définitions pourront sembler assez vagues, mais l'on donnera, en revanche, assez volontiers raison à l'auteur lorsqu'il se défie des analyses qui tendent à établir une filiation

entre le sens « cupitif » et le sens potentiel de l'optatif ou la valeur de volonté du subjonctif et son emploi comme éventuel.

Un chapitre (p. 117-131) critique assez vivement la thèse de Mlle A. Hahn, optative = remote futurity, subjunctive = vivid futurity. La difficulté de ces définitions vient de la notion de futur, qui est ici inadéquate. Mais, au moins en grec, il apparaît que l'optatif situe le procès à une distance plus grande de la réalisation que le subjonctif ; cette distance marque l'écart entre volonté et éventualité, d'une part (subjonctif), et souhait et contingence ou possibilité, de l'autre (optatif) ; ainsi s'expliquent certaines particularités de l'optatif, comme le fait qu'il se situe à la fois dans le passé et dans le futur (cf., à ce propos, les remarques de H. J. Seiler dans *Kratylos*, 1, 1956, p. 133), et l'emploi des désinences secondaires.

En ce qui concerne les particules ἄν et κε, M. Gonda estime qu'elles ne sont pas des signes de modalité et que la valeur de ἄν est celle de « reference to a preceding fact of the discourse », comme le français *alors*. Les conditions de leur emploi chez Homère inclineraient à lui donner raison (cf. ma *Gr. Hom.*, 2, p. 349). Deux restrictions doivent être apportées, toutefois, à cette doctrine. L'une, que les particules ἄν et κε ne semblent anciennement usuelles qu'avec le subjonctif et l'optatif ; l'emploi avec l'infinitif et le participe est évidemment secondaire, et l'emploi avec l'indicatif doit être également une innovation. L'autre que, dans la prose attique, la particule ἄν est bel et bien devenue un outil grammatical connotant au subjonctif l'éventualité, par opposition à la volonté, et à l'optatif une possibilité mieux précisée, par opposition au souhait ou à une contingence vague.

L'étude des modes indo-européens est sans doute un des domaines les plus difficiles de la syntaxe et il est plus malaisé d'en définir le système que lorsqu'il s'agit des thèmes proprement temporels. Les raisons en sont peut-être que la notion de mode est plus difficile à dégager de complexes qui ne sont pas grammaticaux et, d'autre part, que la philologie des textes homériques et, je pense, védiques présente des difficultés particulières.

C'est dire que le livre de M. Gonda risque de ne pas clore définitivement la controverse engagée autour de la fonction des modes indo-européens. Il donne une vue du système qui mérite attention, et, si cette vue n'est pas toujours aussi nette qu'on le souhaiterait, la faute n'en est pas à l'auteur, mais à la difficulté du problème auquel il s'est courageusement et utilement attaqué.

P. Chantraine.

H. Vos, ΘΕΜΙΣ. Assen, Van Gorcum, [1956] ; in-8°, 83 p.

Après d'autres, dans cette thèse d'Utrecht inspirée par M. Verdenius (thèse écrite en allemand, ce que le titre grec n'indique pas), M. Vos examine les problèmes que pose le terme θέμις, ainsi que la divinité correspondante qui en semble issue. Il y découvre la notion de droit, ce qui peut s'accorder aussi avec certains passages comme *Il.* 9, 98, où, à propos d'Agamemnon, le mot est joint à σκῆπτρον, et *Il.* 1, 238, où θέμιστας πρὸς Διὸς εἰρύαται signifie « au nom de Zeus maintiennent le droit ». Il n'est pas non plus difficile de faire entrer dans cet ensemble la formule ἥ θέμις ἐστί (qui est étudiée avec précision p. 7 sqq.) ou les emplois de ἀθέμιστος à propos des Cyclopes, dont la société ignore la loi et le droit. On approuve également l'auteur (p. 18-20) de ne pas tirer de l'expression Διὸς θέμιστες (*Od.* 16, 403), qui est relativement récente, la conclusion que θέμις est originellement lié à la pratique oraculaire. La distinction que l'on doit

marquer entre θέμις et δίκη n'est qu'esquissée p. 30-31 : θέμις serait « die festen Grundrechte », δίκη « das Recht das innerhalb der Gemeinschaft gültig ist ». Il y aurait à préciser et à montrer le comportement propre du terme δίκη.

Une seconde partie examine le développement de la déesse Θέμις, à propos duquel M. Vos évoque les personnifications de notions devenues des divinités. En ce qui concerne Θέμις déesse du droit, de l'ἀγορά; l'auteur montre comment Homère l'a introduite dans le monde des dieux, comment Hésiode en a fait après Métis la seconde épouse de Zeus. En ce qui concerne le culte, il montre que le culte de Thémis à Delphes ne saurait être ancien (bonne discussion, à ce propos, du début de la *XI*e *Pythique*). Il pense, d'après l'étude des lieux de culte, que c'est en Thessalie et en Béotie que son culte serait « ancien et original », ces deux adjectifs étant d'ailleurs assez vagues. Un de ses arguments repose sur l'existence du nom de mois Θεμίστιος. Voici maintenant des points qui me semblent plus critiquables. M. Vos se débarrasse trop aisément de l'analyse de M. Benveniste dans ses *Origines*, qui voyait dans le thème θέμις un ancien neutre. Il se trouve bien embarrassé par la flexion du type génitif θέμιστος, etc. Il se fonde sur le fait que le nom de la divinité se fléchit suivant ce type en thessalien. Il en conclut que ce trait est un éolisme, mais il est bien clair que les éolismes du thessalien et ceux de la langue épique ne se trouvent pas au même niveau chronologique. Finalement, il admet qu'il s'agit d'un illyrisme et évoque, pour confirmer le caractère thessalien du fait, les πένεσται.

En ce qui concerne le caractère proprement thessalien de la divinisation de θέμις, cette hypothèse s'accorde mal avec les faits homériques. Il faudrait pouvoir aussi tirer parti des faits mycéniens. Il y a un nom de lieu, *ti-mi-to ake-e* (*Documents*, 176, etc.), que L. R. Palmer interprète Θέμι(σ)τος ἀγέει dans le sanctuaire de Thémis. Mais c'est une hypothèse.

P. Chantraine.

Minos, IV, 2, Seminario de Fil. Clasica, Universidad de Salamanca, 1956 ; p. 79-182.

Minos, V, 1, Seminario de Fil. Clasica, Universidad de Salamanca, 1957 ; p. 1-112.

L'excellente revue *Minos* poursuit vaillamment sa tâche.

On relève, notamment dans IV, 2, un article de H. Mühlestein sur *Panzeus* à Pylos ; un article de L. R. Palmer, intitulé *Military arrangement for the defence of Pylos*, qui porte sur les tablettes An et contient une ingénieuse tentative d'étude de noms de lieu ; un article également pénétrant de Martin S. Ruipérez, *Une charte royale de partage des terres à Pylos* ; la tentative de L. Deroy pour démontrer, à l'aide de la bilingue d'Amathonte, « une parenté étroite de l'etéochypriote avec les parlerş du groupe hourrite et particulièrement avec l'ourartéen » se situe sur un terrain plus mouvant et rencontrera plus difficilement l'adhésion.

Dans V, 1, on lira, par exemple, une brève notice nécrologique sur Michel Ventris, un *Répertoire des inscriptions chypro-minoennes* d'O. Masson, des articles d'E. Peruzzi, de S. Luria, de F. R. Adrados, de J. Sundwall. Celui d'E. Risch, Mykenisch *wo-wo ko-to-no*, découvre que le signe *wo* inversé prend la valeur *du* et décèle ainsi deux cas où ce que l'on croyait devoir lire *wo-wo* doit être interprété *du-wo* = δύο : l'article semble décisif. De son côté, L. R. Palmer reprend l'étude des tablettes de la série Ta. Il y voit « a Mycenaean tomb inventory » ; il traduit, dans Ta 711, *te-ke* = θῆκε par « buried » ; l'article est ingénieux, mais donnera matière à beaucoup de discussions.

Chaque numéro contient des chroniques bibliographiques de O. Masson, E. Peruzzi, M. S. Ruipérez et une rubrique « Research in Progress ».

P. Chantraine.

Études mycéniennes, actes du Colloque international sur les textes mycéniens publiés par les soins de Michel Lejeune (Colloques internationaux du C. N. R. S.). Paris, Centre national de la Recherche scientifique, 1956 ; in-8°, 278 p., relié.

Voici l'économie de ce beau livre, qui marquera une date dans l'histoire des études mycéniennes et qui contient, en réalité, beaucoup plus que les actes du Colloque international tenu à Gif-sur-Yvette du 3 au 7 avril 1956. Après les éphémérides du Colloque, une seconde section comprenant seize communications, présentées selon un plan rationnel, de M. Ventris, C. Ktistopoulos, J. Sundwall, M. Lejeune, V. Georgiev, J. Chadwick, H. Mühlestein, P. Chantraine, M. Ruipérez, E. Bennett, M. Lejeune, E. Risch, V. Georgiev, C. Ktistopoulos, P. Meriggi, O. Masson. Ces communications traitent avec précision de problèmes divers et contribuent efficacement au progrès de la philologie mycénienne. Une troisième section d'intérêt général groupe sept rapports suivis de discussions. Ils concernent : le Corpus mycénien et l'Index mycénien (E. Bennett), la bibliographie mycénienne (M. Ventris), la translittération du linéaire B (M. Ventris), l'interprétation du linéaire B (J. Chadwick), les caractères et la position du dialecte mycénien (E. Risch), les rapports du linéaire B et du linéaire A (P. Meriggi), les linéaires A, B et le chypro-minoen (P. Meriggi et O. Masson). Une brève quatrième section contient six résolutions, qui expriment les conclusions pratiques auxquelles est parvenu le Colloque et tracent un plan de travail pour les prochaines années et demandent, notamment : une édition des tablettes de Cnossos analogue dans sa conception et sa présentation à la seconde édition des *Pylos Tablets*, et dont E. Bennett accepterait de se charger ; une translittération des tablettes de Pylos dont M. Lejeune s'occuperait ; la remise à jour par E. Bennett de son *Index* de 1953 ; l'organisation du travail bibliographique à la fois dans la revue *Minos* et par les *Studies in Mycenaean Inscriptions and Dialect* de Londres.

L'ouvrage, qui est dédié à la mémoire de M. Ventris, a été établi avec le plus grand soin par M. Lejeune, de façon à être aussi précis et utile que possible. On pourrait regretter l'absence d'un index, mais les faits et les termes étudiés se trouvent déjà indexés dans le second fascicule des *S. M. I. D.*[1].

P. Chantraine.

Griechische Vers-Inschriften, herausgegeben von Werner Peek. Band 1 : *Grab-Epigramme*. Berlin, Akademie-Verlag, 1955 ; in-8°, xxx-693 p.

C'est en 1932 que M. W. Peek (« in jugendlichen Leichtsinn », écrit-il) avait promis une refonte des *Epigrammata Graeca* de Kaibel. Cette entreprise énorme commence aujourd'hui à voir le jour et on croira volontiers son auteur lorsqu'il en décrit les difficultés dans son avant-propos. Il reconnaît que l'œuvre doit présenter encore des imperfections inévitables, mais il ajoute : « Eines glaube ich allerdings versichern zu können : in diesem Buch steht kein Text der ohne gewis-

1. *Studies in Mycenaean Inscriptions and Dialect*, 2 (1956), by J. Chadwick et L. R. Palmer, University of London, Institute of Classical Studies. C'est l'instrument bibliographique indispensable.

senhafte Nachprüfung aller irgend erreichbaren Unterlagen von einem Vorgänger einfach übernommen worden wäre... Wo immer es möglich gewesen ist bin ich dabei auf die Originale zurückgegangen. » L'ouvrage doit compter quatre volume : le second contiendra les inscriptions votives et honorifiques, les Hymnes, les Oracles, etc. ; le troisième, un commentaire succinct des tomes I et II ; le dernier est prévu pour des index très largement conçus. — L'avant-propos indique encore que l'éditeur a conservé, en principe (et avec raison), l'orthographe du lapicide et fournit un certain nombre de détails sur la présentation des textes. L'apparat critique indique toujours si M. Peek a pu vérifier les leçons sur l'original, un estampage ou une photographie. Il n'a pas été possible, et peut-être n'était-il pas souhaitable, de fournir dans l'apparat critique toutes les conjectures qui ont été proposées. Enfin, un grave problème est posé par le nombre énorme des textes (cf. p. xv). Wilamowitz a constaté il y a longtemps qu'un ouvrage comme le Kaibel ne pourrait plus être aujourd'hui qu'un choix. Dans le présent recueil, l'éditeur s'est proposé de donner de façon aussi complète que possible (à l'exception de quelques fragments insignifiants) les textes proprement helléniques ou hellénistiques. Dans les documents postérieurs, il a été procédé à un choix, notamment quand il s'est agi des très nombreuses épigrammes d'Asie Mineure. En revanche, M. Peek a recueilli les épigrammes de l'*Anthologie* ou celles qui sont citées par les écrivains. Le premier volume du recueil, qui contient les épigrammes funéraires, compte plus de deux mille numéros ; ce fait suffit à en indiquer la richesse.

Le classement des poèmes posait un problème particulièrement malaisé. L'éditeur a adopté un classement formel. Après avoir groupé les inscriptions gravées sur les tombes « publiques » où étaient ensevelis des guerriers tombés au combat, il classe les autres épigrammes selon le formulaire employé. Il faut avouer que ce système aboutit à des divisions multiples et compliquées. Il est difficile de retrouver dans cette masse le poème que l'on cherche. Bien entendu, les index promis au tome IV permettront au lecteur de s'orienter aisément, mais il faut les attendre.

Ces textes sont souvent difficiles, discutés et peuvent donner matière à bien des observations. En voici quelques-unes : n° 17, épitaphe pour les morts de Coronée (W. Peek, *Ath. M.*, 57, 1932, 142 sqq.), 4, je préfère le [ἐς⟨*h*⟩οδό]ν de Bowra et Reinhardt à [ἔλυσι]ν de Peek ; au vers 5, à l'avis de H. Fraenkel, il propose une restitution nouvelle : ἔβλαφσεν πρόφρῶν [προσένειμε] δὲ... ; — n° 42 (= *I. G.*, IX, 1, 867 ; Schwyzer, 133, etc.), il écrit au v. 4 : πο[τὶ πάντας *hίκανε*] ; — n° 126, dans une inscription publiée par Marella-Vianello, *N. Sc.*, 1944-1945, W. Peek lit de façon ingénieuse ⟨ξ⟩ῖν' au début du v. 4 ; — n° 446 = *I. G.*, II-III², 8395, v. 4, l'éditeur écrit ἐν et non la correction de Dittenberger (ἢ)ν ; — n° 558 (= Haussoullier-Ingholt, *Syria*, 5, 337, 9), Peek lit d'une façon vraisemblable ἔκρυψα ; — n° 651, on peut se demander dans quelle mesure 'Ορεωκόμου est un nom propre ; — n° 652 est un marbre de Paphlagonie déjà publié par L. Robert, *Études anat.*, 284 ; le texte publié par W. Peek comporte un grand nombre de compléments, nécessairement incertains : les restitutions admettent que le défunt est devenu pédotribe, est mort vieux et repose dans la même tombe que sa femme, nommée Chrysion ; — n° 678, inscription crétoise ; W. Peek ne semble pas admettre l'interprétation de A. Wilhelm, *Gr. Epigr. an Kreta*, 9 sqq. ; — n° 711 (*I. G.* XII, 5, 764 ; *I. G.* XII, Suppl., p. 130), nouveaux compléments aux v. 7 et 8 ; — n° 914 = *Anth. Pal.*, VII, 302, l'éditeur adopte la correction ποθεῖ de Brunck, qui fait entrer le texte dans la catégorie des épigrammes funéraires ; — n° 981 = L. Robert, *Gladiateurs*, p. 165 : πυκτεύων est ajouté au début du premier vers et κατὰ est préféré à παρά ; — n° 1096, épigramme de Périnthe étudiée par

L. Robert, *Hellenica*, III, 109 : les lectures de L. Robert sont adoptées, d'autres compléments sont ajoutés ; — n° 1144, voir l'étude de ce même texte par L. Robert, *Rev. Ph.*, 1957, 7-22 ; c'est une épigramme de Kazikli, sur la côte ouest de la Carie, alors que W. Peek, peu soucieux de la géographie ici comme souvent ailleurs, indique seulement Iasos Karien : on verra chez L. Robert que le premier vers supposé n'existe pas et qu'au second vers (en réalité le premier sur la pierre) il faut lire ἕλκιν = ἕλκειν ; — n° 1165, épitaphe de Menékratès, partiellement examinée par L. Robert, *loc. cit.*, et qui se trouve au Musée de Smyrne aujourd'hui : je me demande si le génitif ἔργεος est souvent attesté ; — n° 1630, déjà publié par W. Peek, *A. M.* 66, 1941, 60 sqq., mais les compléments sont différents aux v. 5 et 6 ; — n° 1818 = *Anth. Pal.* VII,, 332, l'éditeur adopte la correction de Desrousseaux, κλυτόν, mais en fait un nom propre (ce nom propre est, en effet, cité chez Fick-Bechtel, *G. P. N.* 2, p. 171, et attesté pour un élève d'Aristote (Athenée, 655 b) ; — n° 1848 = *Anth. Pal.*, VII, 734, correction ingénieuse : Ἄρχις ἐγὼν ὁ γέρων ; — n° 1875 (cf. L. Robert, *Collection Froehner*, p. 120), M. Peek écrit οὐ au v. 13, en mettant un point d'interrogation à la fin du vers suivant ; — n° 1897 est une inscription d'Hermoupolis publiée par P. Graindor, *B. I. F. A. O.*, 32, 1932, 97 sqq., qui présente diverses difficultés : au v. 17, notamment, la lecture du premier éditeur, ἀλήφατον comme épithète de ἄνθος ἐλαίης, est incompréhensible et l'interprétation reproduite par L. S. J., ἀλήφατον = μυλήφατον, est inadmissible, μύλη étant un substantif, alors qu'aucun substantif *ἄλη n'existe ; Klaffenbach a rapproché la glose d'Hésychius ἀλίφατα (ἀλήφατα Latte) ἄλφιτα ἢ ἄλευρα ; cf. encore la variante ἀλειφατα, *Od.* 21, 108 ; c'est ἀλείφατον qu'écrit Peek, mais je crois qu'il faut voir dans cette forme un dérivé de ἄλειφαρ, ἀλείφατος et comprendre « la grasse fleur de l'olivier », c'est-à-dire l'olive et l'huile ; — n° 2018, texte de Milet publié par O. Rayet, *R. Arch.* 1874, 113 ; le nouvel éditeur lit, avec raison, semble-t il, βαίνοντ' au début du dernier vers.

Les compléments et les lectures de W. Peek donneront lieu à beaucoup de discussions et de critiques[1]. On reprochera aussi à son livre son plan un peu artificiel et le manque d'indications géographiques précises. Peut-être regrettera-t-on qu'il n'ait recueilli que 2.138 épigrammes (alors qu'il estime en avoir écarté environ 2.000). Seulement son ouvrage existe, présente à tous égards un grand progrès sur celui de Kaibel. Il est donc beaucoup plus équitable de le remercier de son immense effort et de lui souhaiter du courage pour mener son entreprise à bonne fin.

P. Chantraine.

Eduard Schwartz, *Gesammelte Schriften*. II. Bd : *Zur Geschichte und Literatur der Hellenen und Römer*. Berlin, W. de Gruyter, 1956 ; in-8°, x-355 p. Relié toile, DM. 38.

La publication des *scripta minora* d'Eduard Schwartz a été entreprise du vivant de l'auteur et suivant un plan établi par lui. Le premier volume, intitulé *Vergangene Gegenwärtigkeiten*, est paru en 1938. Deux ans plus tard, Schwartz mourait. Après un long délai, dû aux difficultés que l'on sait, on vient de publier un second volume, qui groupe un choix d'articles portant sur l'histoire et la littérature antiques.

La part faite aux Romains n'y est pas grande : à côté d'une longue étude sur la conjuration de Catilina (1897), des notes sur les annales romaines (1903) et un

1. Indiquons encore que 1440, 2, il faut lire σοῦ, non σᾶς.

bref supplément critique (1936) à l'édition de l'*Aetna*, publiée par Schwartz dans les *Kleine Texte*. En revanche, la littérature et l'histoire grecques sont largement représentées, avec onze articles dont les titres rappellent la variété et l'ampleur des connaissances de Schwartz : un compte-rendu de *Die Ilias und Homer* de Wilamowitz (1918), Prométhée dans l'œuvre d'Hésiode (1915), *Quaestiones Herodoteae* (1890), *Quaestiones Ionicae* (1891), *De Thrasymacho Chalcedonio* (1892), Recherches sur les sources de l'histoire grecque [à propos des *Helléniques* de Xénophon] (1889), L'œuvre historique de Timée (1899), La *Perikeiromene* de Ménandre (1929), La guerre de Messénie chez Pausanias (1937) et, enfin, deux séries de notes (1931 et 1932) — de la géographie philologique, comme disait leur auteur — sur l'Assyrie, la Syrie et la Coelé-Syrie.

Le véritable lien de ces articles avec les autres travaux de Schwartz, on le trouvera dans le long *curriculum vitae* scientifique (écrit en 1932 pour l'Académie de Vienne), qui figure en tête du recueil. C'est sans doute la partie la plus passionnante de ce volume. On y comprend comment l'édition des scholies d'Euripide et celle des Actes des conciles, les conférences sur le roman grec et l'étude sur Thucydide s'entrelacent dans l'unité de la recherche ; on y admire la curiosité toujours en éveil, l'esprit critique et la conscience du savant qui, par exemple, à quarante ans passés, pour ses études de géographie historique, apprend assez d'arabe pour lire dans le texte Istachri ou Ibn Hauqal, et, pour d'autres travaux, s'initie au syriaque et à l'arménien.

Le troisième et dernier volume des *Gesammelte Schriften*, consacré aux études sur le Nouveau Testament et sur l'histoire ancienne de l'Église, rappellera un autre aspect, et non le moindre, des travaux d'Eduard Schwartz. On nous promet que la publication n'en tardera pas.

Jean Irigoin.

Carlo Del Grande, *Filologia minore : studi di poesia e storia nella Grecia antica da Omero a Bisanzio*. Milano-Napoli, Riccardo Ricciardi editore, 1956 ; in-8°, 378 p. Prix : 2.500 lires.

Sous un titre modeste, M. Carlo Del Grande a groupé vingt-huit articles, dont la plupart sont inédits. Leur lien, c'est d'être, comme le dit l'auteur, des méditations critiques sur les divers moments d'une civilisation et d'une littérature ; M. Del Grande conduit ainsi son lecteur, par une série d'étapes choisies avec art, de la Grèce archaïque et d'Homère à l'empire byzantin, mainteneur de la tradition hellénique. Le plan chronologique adopté par l'auteur donne lieu à une alternance singulière, qui ne manque pas d'agrément. Aux articles assez longs, dont certains sont de véritables essais, correspondent, en un contrepoint subtil, des notes brèves, embryons d'articles où l'intuition se passe de la démonstration logique. A une étude sur le développement des concepts éthiques dans la Grèce antique (p. 1-32) s'oppose une note (p. 33-34) sur les rapports des noms exprimant la force et le droit dans le vocabulaire latin.

Chacun, suivant son goût, choisira son bien dans cette suite. Pour moi, j'ai aimé les deux études consacrées à Pindare (IIe *Olympique*, p. 77-112, et XIVe *Olympique*, p. 115-120) et la longue « lecture » de Bacchylide (p. 125-172). D'autres articles, plus techniques, rappellent que M. Del Grande est l'auteur du *Sviluppo musicale dei metri greci*, publié en 1927. Dans l'un, il étudie les théories de Damon (p. 197-214) : les conclusions auxquelles il parvient sont moins traditionnelles que l'exposé donné par F. Lasserre, au chapitre VI de *L'éducation musicale dans la Grèce antique* (qui sert d'introduction au *De musica* de Plutarque, publié par le

même savant, en 1954, dans la *Bibliotheca Helvetica Romana*). A propos de l'hyporchème de Pratinas, cité par Athénée (XIV, 617 c-f = fr. 1 Diehl), M. Del Grande, en étudiant minutieusement la métrique et le rythme de ce fragment, conclut qu'il appartient à la *parodos* d'un drame satyrique du poète de Phlionte, et non à une de ses poésies lyriques (p. 175-184). D'autres lecteurs préféreront les pages accordées plus ou moins généreusement à des poètes différents, Hésiode, Tyrtée et Solon, d'une part, Euripide, Timothée, Ménandre et Callimaque, d'autre part ; les byzantinistes trouveront même une étude sur l'hymne acathiste. L'ouvrage se termine par le texte d'une conférence sur Archytas et son temps, publié en appendice.

L'auteur a renoncé aux notes, mais il a eu soin de donner à la fin de son livre, article par article, une bibliographie commentée qui en tient lieu. Deux *indices*, l'un pour les écrivains anciens, l'autre pour les auteurs modernes, rendront des services au lecteur.

Faute de place, je n'ai pu montrer comme je l'aurais voulu les qualités si variées de l'ouvrage de M. Del Grande. Mais son mérite fondamental est peut-être de nous rappeler, en un temps où les philologues tendent à se spécialiser à l'extrême, l'unité profonde de la littérature grecque.

Jean Irigoin.

Lilly B. Ghali-Kahil, *Les enlèvements et le retour d'Hélène dans les textes et les documents figurés* (École française d'Athènes. Travaux et Mémoires des anciens membres étrangers de l'École et de divers savants, X). Paris, 1956 ; 364 p., 104 pl.

La thèse de Mme Ghali appartient à la tradition déjà ancienne de ces ouvrages dont l'objet est de rassembler, sur un thème donné, témoignages littéraires et artistiques, *Bild und Lied*, et d'étudier « l'influence directe que la littérature a eue sur l'art » et « l'influence indirecte que l'art a, par moment, exercée sur la littérature ». F. Chapouthier avait été, en France, ces dernières années, l'inspirateur d'une série de travaux de ce genre (cf. P. Demargne, *R. A.*, 1956, 1, p. 207) : il fut, en particulier, à l'origine de celui-ci.

Au cours d'une vie tumultueuse, Hélène fut enlevée par Thésée, puis par Pâris ; les deux fois, elle fut ramenée de force, arrachée à Thésée par les Dioscures et à Pâris par une expédition de la Grèce tout entière, mais ici l'auteur n'a traité, en regard des deux enlèvements, que du retour de Troie, F. Chapouthier ayant étudié l'autre dans *Les Dioscures au service d'une déesse.*

Sur le sujet on ne disposait jusqu'ici que de monographies exclusivement littéraires (M. Becker, D. Brunnhofer) ou d'un ouvrage ancien de W. Koch concernant les représentations de Pâris devant Hélène, et le seul auteur qui eût groupé un répertoire des textes et un répertoire des monuments, Wüst, *R. E.*, 18, 2, s. v. *Paris*, avait été amené, par son sujet même, à laisser de côté les nombreux épisodes de la vie amoureuse de l'héroïne dont Pâris est absent : *Les enlèvements et le retour d'Hélène* viennent combler une réelle lacune.

L'apport de chaque auteur est étudié à sa place, selon un ordre chronologique. Sont ainsi passés en revue, dans un premier chapitre, Homère et les poètes cycliques (Chants cypriens, Arctinos et Pindare), puis Hésiode et les lyriques (Sappho, Alcée, Alcman, Stésichore, Ibycus et Pindare) ; dans le chapitre III, les poètes dramatiques, Eschyle et Euripide surtout, mais aussi les fragments de Sophocle ou de quelques tragédies mineures et les comiques, puis les sophistes et

les rhéteurs, particulièrement Gorgias et Isocrate ; dans le chapitre v, enfin, les poètes alexandrins (Bion, Moschos, Théocrite, Callimaque et Lycophron), puis la littérature tardive (Lucien, Ptolémée Chennos, Flavius Philostrate, Quintus de Smyrne, Tryphiodore et Colouthos).

Dans cette suite littéraire, l'auteur n'a pas compris les auteurs latins, et cette limitation systématique paraît raisonnable, car les Romains apportent peu d'éléments originaux à la connaissance du mythe d'Hélène, et encore sont-ils souvent d'ordre secondaire : on gagne peu à apprendre dans les *Adnotationes super Lucanum*, IX, 716, que la démarche oblique du céraste expie la faute bien involontaire d'un lointain parent qui s'était malencontreusement trouvé sous le pied d'Hélène enlevée par Pâris et avait eu ainsi l'épine dorsale malmenée.

L'ordre chronologique suivi dans l'exposition des données littéraires ne va, certes, pas sans difficultés. Il oblige le lecteur qui veut embrasser sur un point précis de la légende l'ensemble des variantes qui nous ont été transmises à des recherches incommodes. Ni les synthèses partielles qui ouvrent ou qui terminent les chapitres, ni l'existence d'un index détaillé des noms propres ne compensent vraiment cet inconvénient : il eût fallu aussi un index détaillé des thèmes. De plus, cet ordre a empêché certains témoignages de trouver leur place nulle part : ainsi ont échappé ceux qui concernent Delphes, bien que l'auteur les connaisse et en fasse état plusieurs fois en commentant des représentations où Apollon apparaît (p. 169, n° 129 ; p. 238, n° 188 ; p. 256). On ajoutera, pourtant, un curieux récit d'Athénée, VI, 232 : l'oracle avait promis à Ménélas qu'il serait vengé de Pâris s'il consacrait dans le sanctuaire le collier dont Aphrodite avait fait présent à Hélène ; quand Onomarchos et les Phocidiens mirent Delphes au pillage, ce collier y existait toujours et l'épouse d'un des sacrilèges l'obtint pour sa part ; si longtemps après la guerre de Troie, il n'avait rien perdu de son charme, car l'épouse phocidienne s'éprit alors d'un jeune Épirote qui l'enleva (cf. Diodore, XVI, 64, 2 ; H. W. Parke, *The Delphic oracle*, II, p. 97, n° 236).

Tel qu'il est, pourtant, ce procédé d'exposition était le seul convenable pour un ouvrage de ce type, où il importait avant tout de juxtaposer les textes et les monuments. De même qu'elle a groupé les témoignages littéraires en trois grands ensembles couvrant chacun une époque, l'auteur consacre, en effet, aux documents figurés — au moins à l'essentiel d'entre eux — trois chapitres qui alternent avec les chapitres littéraires : le chapitre II étudie « les représentations figurées des origines connues jusqu'à la fin du style libre », le chapitre IV « celles du dernier quart du Ve siècle et du IVe siècle » et le chapitre VI « les documents de l'art tardif », y compris les peintures romaines. Les témoignages des deux sortes sont donc rapprochés pour chaque époque, et la comparaison entre les deux registres en devient plus aisée et plus étroite à la fois. Si, en effet, il est le plus souvent impossible de dire, faute de pouvoir attribuer l'invention de tel détail à un écrivain ou à un artiste, dans quel sens s'est exercée l'influence, il est certain — et l'auteur l'a fortement marqué à chaque étape de son développement — que le même esprit se retrouve au même moment dans les textes et dans les monuments : les représentations figurées de la première période, inspirées du cycle épique, sont davantage descriptives et narratives (p. 47) ; à l'époque suivante, les artistes s'attachent plutôt à exprimer la beauté d'Hélène, l'exotisme de Pâris et la séduction qu'ils exercent l'un sur l'autre (p. 197) ; l'art hellénistique et romain préfère représenter des « états d'âme » et saisir les personnages dans leurs méditations avant l'événement. Cette évolution explique que certains épisodes ont cessé un jour presque complètement d'être illustrés, tandis que d'autres, d'abord délaissés, rencontraient de plus en plus de faveur : l'époque archaïque a représenté avec

prédilection la rencontre d'Hélène et de Ménélas lors de la prise de Troie selon des schémas empruntés à Leschès (Ménélas menace ou poursuit Hélène) et à Arctinos (Ménélas saisit Hélène par l'himation, le coude ou le poignet, ou même l'accompagne sans la toucher) (p. 119) ; l'époque classique a peint plus souvent Pâris devant Hélène (p. 136) et l'art tardif montré surtout l'arrivée de Pâris à Sparte et la « persuasion d'Hélène ».

Dans le cadre de ces trois chapitres, les monuments sont groupés d'après le thème qu'ils illustrent (arrivée de Pâris à Sparte, persuasion et enlèvement d'Hélène, Ménélas retrouvant Hélène, etc.). La cohésion des séries ainsi constituées est particulièrement frappante : en tête de liste vient toujours un document de sens incontestable, où l'artiste a pris soin de nommer les personnages qu'il représentait ; bien qu'on ait des exemples d'inscriptions évidemment erronées (ainsi p. 311, n. 7), cela assure l'identification de nombreuses répliques étudiées selon un ordre de certitude décroissante : les artistes ont, en effet, vite perdu de vue le sens des schémas qu'ils utilisaient ; de moins en moins individualisés, ceux-ci admettent alors simultanément plusieurs interprétations mythologiques et n'illustrent plus pour finir que des scènes de la vie des hommes (jeune homme au gynécée, poursuite amoureuse, etc...). Il faut louer Mme Ghali de n'avoir pas chargé son ouvrage de documents de cette sorte : ont été reçus tous ceux dont la signification est certaine ou mérite au moins d'être sérieusement pesée, mais, à chaque fin de chapitre, pour nous faire assister à la lente dégradation des thèmes, elle ne nous offre qu'un choix de documents, pris le plus possible parmi les inédits. Au total, les documents figurés sont rassemblés au nombre de 200 et plus et illustrés par un remarquable album de 104 planches d'exécution parfaite : on imagine le soin et l'activité que l'auteur a dû dépenser pour exécuter ou se procurer ces reproductions d'œuvres dispersées entre tant de musées et de collections.

Seule la matière des chapitres VII et VIII ne se prêtait pas à une telle confrontation entre la littérature et l'art, le premier étant consacré à l'art étrusque (miroirs, cistes et urnes funéraires), qui semble avoir connu un aspect aberrant du mythe, l'autre aux auteurs qui ont ou enrichi la légende d'éléments propres à innocenter Hélène ou entrepris cette réhabilitation (Hésiode, Stésichore dans la *Palinodie* ; Hérodote et Euripide avec l'*Hélène*). Que tant d'hommes, en effet, soient morts et qu'un royaume ait sombré parce que Pâris et Hélène avaient succombé à leur passion, cela n'a pas manqué d'inquiéter, et bientôt de choquer, l'esprit grec, moralisateur et logicien. La sérénité de l'art homérique, qui admettait tel quel le mythe d'Hélène (p. 39), fait vite place au trouble d'esprits qui veulent comprendre son personnage et s'empêchent de moins en moins de le juger : on doute que Zeus ait décidé la guerre de Troie pour punir les mortels ; la responsabilité des événements passe aux protagonistes humains du drame et la beauté même d'Hélène ne suffit plus à l'absoudre ni à excuser Ménélas, qui se montre incapable, à Troie, de châtier l'infidèle. Ainsi, Hésiode, Alcée et Stésichore blâmaient déjà l'héroïne (p. 33, 39-41). Mais un courant inverse s'est développé parallèlement, qui prétendait l'exalter. Pour Gorgias et Isocrate (p. 145-153), c'était là un pur problème de rhétorique et il s'agissait d'éblouir les esprits à force de virtuosité dialectique ; pour les auteurs étudiés dans ce chapitre VIII, au contraire, le procès d'Hélène est à réviser : ils ne cherchent pas à la justifier ou à faire son éloge ; ils entendent montrer qu'elle est innocente : Pâris n'a emporté à Troie et Ménélas n'y a retrouvé qu'un fantôme ; la véritable Hélène a vécu en Égypte pendant tout le temps de la guerre, irréprochable. L'auteur étudie avec attention la formation de cette variante radicale de la légende, qui apparaît comme une « version artificielle » que les artistes n'ont jamais illustrée (p. 290).

En regard de la masse des témoignages concernant l'enlèvement d'Hélène par Pâris et ses conséquences, son enlèvement par Thésée n'occupe, textes et monuments ensemble, que le mince chapitre IX (p. 305-313). Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les documents, surtout figurés, montrent que cet épisode n'est pas une création secondaire, d'inspiration attique, mais un élément original, peut-être contemporain de l'élément troyen et d'origine péloponésienne. Mme Ghali aurait pu ajouter aux textes qu'elle a rassemblés dans ce chapitre deux passages de Pausanias qui vont dans le même sens : lorsqu'il était l'époux d'Hélène, Thésée avait élevé entre Trézène et Hermione un temple à Aphrodite Nymphia (Paus., II, 32, 7), et, comme les Dioscures la ramenaient, au terme de cette première aventure, Hélène elle-même avait dédié à Argos un temple à Ilithye, parce que c'est à Argos qu'elle avait mis au monde Iphigénie, la fille qu'elle eut de Thésée (Paus., II, 22, 6).

Pour finir, quelques documents très anciens sont étudiés dans un dixième chapitre, mais ils restent d'interprétation contestable et ne sont pas susceptibles d'éclairer le problème si difficile des « origines lointaines d'Hélène ».

Le sujet, pour lequel nous disposons maintenant d'un répertoire exhaustif des textes et des monuments, compte parmi ceux qui ont connu, à toutes les époques, le plus de faveur : à cause de cette étonnante diffusion, il était particulièrement indiqué d'étudier sur cet exemple comment l'art et la littérature se développaient côte à côte et quelles influences ils exerçaient l'un sur l'autre. Limité à « la vie amoureuse d'Hélène », l'ouvrage n'épuise certes pas la légende de l'héroïne, mais pourtant il en évoque presque tous les traits et il constituera la base indispensable de tous les travaux que l'avenir lui consacrera. Le dessein en a été fermement conçu et la réalisation conduite sans faiblesse — sans lacune comme sans surcharge — et les notes de lecture qui suivent ne touchent en rien à l'économie du livre.

P. 33 : pour Hésiode, Hélène est la *fille* d'Océanos ; cf. p. 32, n. 1. — P. 42, n. 1 : Ibycus est peut-être le peintre par excellence de la passion, mais d'une passion fort différente de celle qui attira Ménélas, Pâris, etc., vers Hélène ; Cicéron, *Tusc.*, IV, 33, 71, ne dit pas autre chose que Suidas, qui le qualifie d'ἐρωτομανέστατος περὶ τὰ μειράκια. — P. 43 : l'allusion contenue dans les vers cités du poème pour Polycrate, du même Ibycus, a été aussi interprétée comme une allusion à l'*Ilioupersis* de Stésichore. — P. 51 : un texte mentionne pourtant une opposition qui se serait manifestée lors de l'enlèvement d'Hélène : *cum Helenam abreptam oppidani vidissent, diu pugnaverunt cum Alexandro* (Darès le Phrygien, X). Tardif, il est vrai, il a dû utiliser des sources plus anciennes. Le même texte situe l'enlèvement à Hélaia et l'auteur l'a cité dans son commentaire du nº 136, p. 174. — P. 53 (et 81) : la tradition qui place la naissance de Nicostratos après la guerre de Troie paraît bien plus assurée que celle qui le fait naître avant : on a coutume de rapprocher, en effet, la naissance au foyer d'Ulysse, au même moment, de Ptoliporthès ; peut-être même cette version est-elle unique : il ne paraît pas impossible d'accorder evec elle le témoignage de Sophocle, *Électre*, 539-541. On hésitera donc à retrouver Nicostratos dans l'enfant qui assiste, sur un skyphos de Boston, à l'enlèvement d'Hélène. — P. 54 : on rectifiera, évidemment, les inscriptions du vase nº 12 : Πελένε, Εὐõπις, Τυνδάρεος. — P. 60, n. 5 : la véritable référence à Pausanias est I, 33, 8. — P. 79 : il semble difficile de voir des représentations de la dernière nuit de Troie sur des vases comme les nºs 48, 49, où le personnage qui figurerait Ménélas est vêtu en voyageur. — P. 89, nº 68 : il ne faut pas hésiter, en effet, à faire d'Antiope, comme déjà Noël des Vergers, une compagne d'Hélène, au lieu de l'Amazone de ce nom ; de même, Automédon, p. 117, nº 112, n'est pas le cocher d'Achille, mais un cocher. — P. 162, nº 123 : à

la date indiquée, Hε[λένη], avec l'aspiration notée, est impossible ; l'exégèse de Clairmont (Jugement de Pâris) semble plus assurée. — P. 165, l. 10 : la massue, si elle est étrange comme attribut de Pâris, n'est pourtant pas sans exemple : cf. le nº 123, où un personnage tenant la massue est identifié par l'inscription Αλ[έξ]ανδρο[ς]. — P. 189, n. 2 : en Sicile même, en dehors d'Agrigente, le culte des Tyndarides est attesté à Tyndaris, cité à population messénienne, et la tête d'Hélène couronnée est un des types monétaires de la ville. — P. 209, n. 6 : il eût fallu éclaircir d'un mot l'image de Lycophron, 513 : τῇ δισαρπάγῳ κρεκί, par Aristote, *Hist. anim.*, 9, 17 (= 616 B), qui qualifie cet oiseau de κακόποτμος, et par Suidas, qui le dit δυσοιώνιστον γαμοῦσι. — P. 273 : on rétablira ainsi le texte de la citation de Pline : *ne ruinis quidem* templi *concussae*. — P. 287, dans la citation de Lycophron, 820-823 (cf. n. 2), on rectifiera la traduction de ποίους... μυχούς.

La typographie est soignée : on lira pourtant mûr (p. 58, l. 10) ; simplifiée (p. 77, n. 1) ; grande ouverte (p. 91, l. 6) ; Furtwängler (p. 112-113) ; à deux degrés (p. 188, l. 9) ; Rhamnonte (p. 205, l. 20) ; qui (p. 242, à la fin) ; des deux vases (p. 261, l. 3) ; Tzetzès (p. 288, n. 3) ; χεὶρ (p. 319).

P. Charneux.

Max Treu, *Von Homer zur Lyrik. Wandlungen des griechischen Weltbildes im Spiegel der Sprache* (Zetemata, 12). München, 1955 ; in-8º, xiii-332 p.

L'objet de la thèse d'habilitation de M. Max Treu est de chercher à reconstituer, par une étude attentive du vocabulaire et du style, « l'image du monde » d'un poète déterminé, non pas le monde tel qu'il était de son temps, mais ce qu'il voyait dans ce monde et comment il le voyait. Ce travail s'apparente donc d'assez près, par sa méthode comme par ses résultats, à certains des articles que Br. Snell a réunis dans *Die Entdeckung des Geistes*[2] (1948) : en laissant de côté tout ce qui est exprimé consciemment par le poète, on s'attache aux faits de langue — essentiellement au vocabulaire — révélateurs de sa mentalité.

L'ouvrage se présente comme un diptyque : Homère d'un côté, les poètes éoliens de l'autre, et la correspondance se poursuit à l'intérieur de chaque partie, d'un chapitre à l'autre. M. M. Treu étudie successivement l'image de l'homme, le sentiment de la nature, la conception du temps. Dans la seconde partie, ces chapitres sont précédés d'un index des adjectifs employés par Sappho et par Alcée et suivis d'une brève étude sur les autres poètes grecs archaïques, d'Hésiode à Simonide.

Plus du quart du livre est consacré à l'homme tel que l'a vu Homère : l'analyse, beaucoup plus détaillée que celle de Br. Snell (*op. cit.*), perd peut-être en densité ce qu'elle gagne en précision ; certains passages sont trop diffus pour emporter pleinement l'adhésion du lecteur. A propos du paysage chez Homère, M. M. Treu insiste sur la place qu'il tient dans l'*Odyssée*, par opposition à l'*Iliade*, et croit voir là une indication chronologique ; il est plus probable que cette opposition tient à la différence du sujet traité dans les deux poèmes. On appréciera ses remarques sur l'ombre et la lumière, sur la place relative de celle-là dans les descriptions et dans les comparaisons.

En face de cette reconstitution du monde homérique, si primitif à bien des égards, l'auteur décrit le monde tel que l'ont vu les poètes éoliens. Il est déjà beaucoup plus proche de nous. L'homme n'est plus considéré comme un ensemble d'organes, il est déjà conçu comme un tout ; les caractères individuels se précisent, la personnalité apparaît. La nature, avec ses couleurs variées, tient une

assez grande place dans cette poésie. Faute de pouvoir résumer ici les analyses fines, parfois subtiles, de M. M. Treu, j'inviterai le lecteur à s'y reporter : même s'il n'est pas toujours d'accord dans le détail, il en retirera un grand profit.

Mais voici que se pose une série de questions, qui portent sur la méthode de cette recherche. De ce que les œuvres poétiques sont la production de l'esprit humain, peut-on fonder sur elles, sans réserve, une histoire de l'esprit humain? Car c'est à cela que visent aussi bien notre auteur que Br. Snell (le titre de *Die Entdeckung des Geistes* est révélateur). Du classement chronologique des œuvres, plus ou moins assuré, peut-on tirer des repères indiscutables pour l'évolution de l'esprit humain? Et surtout la tradition archaïsante de l'épopée, d'une part, le mélange de parties d'âge divers dans les poèmes homériques, d'autre part, n'ont-ils pas pour effet de nous faire croire ancienne une mentalité dont l'archaïsme est en partie voulu? Enfin, les différences qui ont été relevées entre le monde de l'épopée et celui de la poésie éolienne ne tiendraient-elles pas, pour une part, à la distinction des genres littéraires? Bref, je croirais volontiers que les premières étapes de cette « découverte de l'esprit », loin d'occuper, comme paraît le penser M. M. Treu, moins de deux siècles, s'étalent bien davantage dans le temps, sans qu'on puisse pour l'instant les mettre en relation avec une chronologie précise ; il semble d'ailleurs peu probable que cette évolution ait été linéaire. Quoi qu'il en soit, même si l'auteur a tendu à systématiser certaines observations, à généraliser telle ou telle conclusion, il reste que son livre, par la finesse des analyses, contribuera à mieux faire comprendre la mentalité archaïque grecque, telle qu'elle se manifeste dans les œuvres poétiques.

Jean Irigoin.

C. J. Ruijgh, *L'élément achéen dans la langue épique.* Assen, Van Gorcum, [1957] ; in-8°, iv-178 p.

Cet ouvrage d'un jeune savant examine avec pénétration quelques problèmes fondamentaux de la philologie homérique. Ces problèmes ne concernent que de loin la composition : M. C. J. Ruijgh, avec beaucoup de circonspection, d'ailleurs, se range du côté des unitaristes (cf. p. 25-28). Mais son livre apporte une contribution remarquable à l'analyse de la langue épique. Il s'agit, une fois de plus, de doser les éléments dialectaux qui la constituent. L'auteur, dont l'information est excellente, la méthode rigoureuse et l'esprit sage, s'aide, d'autre part, d'une analyse du style formulaire dont Milman Parry a montré, il y a trente ans, l'importance. Son étude l'oblige, d'autre part, à reprendre la question si débattue du classement des dialectes grecs, et il la reprend en tenant compte du témoignage des tablettes mycéniennes. Il réussit finalement à mettre en valeur ce qu'il appelle (comme Meillet) l'élément « achéen » de la langue épique, c'est-à-dire les traits les plus anciens qui la rapprochent de ce que nous observons, à une date plus tardive, dans le groupe arcado-cypriote et, à une époque très archaïque maintenant, dans les tablettes mycéniennes, qui confirment l'origine mycénienne de la poésie et de la langue épiques. Cette entreprise vient à son heure, d'une part parce qu'il a pu, en effet, tirer parti des documents mycéniens, de l'autre parce que les autres témoignages, notamment ceux des gloses, avaient été ébranlés par le livre vigoureux de Manu Leumann, *Homerische Wörter.*

Pour reprendre l'examen des éléments arcado-cypriotes chez Homère, l'auteur a dû se faire une opinion sur le classement des dialectes grecs. Il admet une tripartition des parlers prédoriens : arcado-cypriote, éolien, ionien. Il n'accepte pas volontiers que l'arcado-cypriote présente des relations particulières avec l'ionien

(cf. p. 13) et tient, en revanche, à accuser les relations du mycénien avec l'arcado-cypriote. On pourrait lui reprocher de montrer un peu de raideur en ce qui concerne les rapports des divers dialectes entre eux et avec le mycénien. Il est certain que le mycénien est suffisamment archaïque pour qu'on ne puisse le rattacher étroitement ni à l'ionien, bien entendu, ni même à l'arcado-cypriote : dans la flexion des verbes contractés, il présente à la fois des formes thématiques qui le rapprochent de l'ionien et des formes athématiques qui le rapprochent du groupe arcado-cypriote.

M. Ruijgh, en se fondant à la fois sur des statistiques et sur l'étude de la structure des plus anciennes formules métriques, démontre d'abord le caractère « achéen » ou arcado-cypriote des particules αὐτάρ, ἴδέ, νυ. Il se montre également convaincant lorsqu'il confère ce même caractère aux infinitifs du type φορῆναι ou à la flexion gutturale des verbes en -άζω et -ίζω du type ἁδροτάζω, etc., ou lorsque, en s'inspirant parfois de Trümpy, mais en recourant également au témoignage des tablettes de Cnossos et Pylos, il étudie un certain nombre de termes militaires, comme φάσγανον, etc.

La seconde partie du volume s'applique à critiquer, en usant d'arguments solides, la théorie de M. Leumann, qui, d'une part, voit dans les coïncidences entre le vocabulaire homérique et celui des dialectes des emprunts faits par les dialectes à la langue épique, de l'autre, n'attribue aucune autorité aux gloses des lexicographes ; M. Leumann pense, par exemple, que la mention Κυπρίων ne s'applique pas aux Cypriotes, mais au poème des *Chants cypriens*. La position de M. Ruijgh est inverse ; avec une information difficile à prendre en défaut et une grande rigueur dans le raisonnement, il s'applique à confirmer le caractère arcado-cypriote ou « achéen » d'un certain nombre de termes attestés à la fois chez Homère et dans les inscriptions ou les gloses dialectales (sur l'origine de ces gloses, on trouvera de bonnes observations p. 138-142). On donnera, en général, raison à l'auteur. Ce que l'on pourrait lui reprocher, c'est de prendre de façon un peu stricte l'attribution dialectale des gloses : αὐδή étant attribué aux Clitoriens par un lexicographe (cf. p. 149), il ne s'ensuit pas nécessairement que le mot n'ait pas été en usage dans d'autres dialectes ; αἶσα (p. 118-119) est bien arcadien, chypriote et homérique ; mais l'importance des dénominatifs, de l'adjectif αἴσιμος, ἀναισιμόω, καταισιμόω en ionien donne à penser que αἶσα a pu exister en ionien.

L'ouvrage est fait en partie de notices précises et approfondies sur le vocabulaire. Même là, on ne peut faire que des objections de détail et sans grande portée : p. 88, pour ἀθερίζω, l'étymologie donnée n'est pas certaine : Schwyzer et le *Lex. des frühgr. Epos* tirent tout simplement le mot de ἀθήρ ; — p. 112 sqq., la notice sur ἄναξ est intéressante ; on aurait pu ajouter qu'en mycénien le terme s'emploie toujours au singulier pour désigner le roi, par opposition à ses vassaux, de même que chez Homère il désigne très souvent le roi des rois, Agamemnon ; d'autre part, l'auteur ne croit pas que le thème originel soit *Fανακτ-* avec dentale finale : c'est pourtant la forme mycénienne ; — p. 117, il n'est pas probable que δῶμα soit à rapprocher de δέμω « construire », mais seulement du vieux nom racine δῶ ; cf. Benveniste, *B. S. L.* 51 (1955), 15-22 ; — p. 138, bonne notice sur πόσις, dont l'emploi chez Aristote semble indiquer que le terme a existé en attique comme vieux terme juridique ; le féminin correspondant δάμαρ est homérique et mycénien, mais avec un sens différent dans ce dernier dialecte (cf. dans cette revue, 1957, p. 244-245) ; le témoignage du mycénien aurait pu encourager M. Ruijgh à y voir également un trait « achéen » ; ajoutons que la concordance entre l'attique archaïque et l'« achéen » pour ces deux termes est remarquable.

Il ne s'agit, bien entendu, dans ces discussions que de détails qui ne mettent pas en cause l'essentiel de la thèse. Le livre est à la fois solide et neuf.

Enfin, l'auteur s'est souvenu qu'il avait travaillé à Paris. Il a écrit son ouvrage en un français fort correct.

P. Chantraine.

K. Strunk, *Die sogenannten Äolismen der homerischen Sprache.* Thèse de Cologne, 1957 ; in-8°, 129 p.

Cette thèse, inspirée par le bon homérisant qu'est M. Merkelbach, touche à un problème de première importance pour l'interprétation que l'on doit donner aujourd'hui au mélange de dialectes que présente la langue épique. On a reconnu dans la grammaire homérique des éléments ioniens, éoliens et, dans une certaine mesure, achéens, pour reprendre le terme choisi par Meillet, qui, le premier ou l'un des premiers, a contribué à les mettre en valeur. Il s'agissait, pour l' « achéen », de faits de vocabulaire comme l'emploi de αἶσα, ἄναξ, λεύσσω, etc., termes qui se retrouvent dans le groupe dialectal arcado-cypriote ou achéen. Or, le déchiffrement des tablettes mycéniennes, dont le dialecte présente de nombreux points de contact, d'une part avec la langue épique, d'autre part avec les dialectes arcadien et cypriote, vient de conférer une importance nouvelle aux éléments achéens de l'épopée. Mais, du même coup, elle réduisait la place des éolismes homériques. Ces « éolismes » se trouvent ainsi mis en question dans la thèse de M. Strunk.

On accordera à l'auteur qu'il faut renoncer à dénommer chez Homère « éolien » tout ce qui n'est pas ionien. Ni le digamma ni les génitifs en -ᾱο et -ᾶων ne doivent être considérés comme proprement éoliens ; ces traits peuvent aussi bien et même mieux appartenir au vieux fond achéen du dialecte ; il en va de même, à plus forte raison, pour le génitif en -οιο ou le suffixe instrumental -φι, dont les tablettes mycéniennes fournissent tant d'excellents exemples.

Ce que l'on peut reprocher à M. Strunk, c'est de se refuser à admettre aucune espèce d'éolisme dans la langue épique, en dépit de la résistance que lui offrent de nombreux faits. En ce qui concerne le traitement éolien des labio-vélaires, le mycénien ne peut, évidemment, apporter aucun témoignage et les exemples arcado-cypriotes que propose l'auteur (chypriote πεῖσει, par exemple) sont très discutables. D'autres traits de la phonétique homérique, comme la gémination que l'on observe dans ἄμμε, etc., et probablement la psilose, doivent bien prouver l'existence d'éolismes homériques. Il en va de même en ce qui concerne la morphologie pour les datifs pluriels en -εσσι ou les infinitifs en -μεν, -μεναι.

Pour dénier la qualification d'éolismes à ces faits, M. Strunk use de divers procédés, d'ailleurs ingénieux. En ce qui concerne -εσσι (p. 75 sqq.), il constate qu'il s'agit d'une innovation, que cette innovation se trouve hors de l'éolien (à Corinthe et en Phocide, par exemple, et même pour un exemple en pamphylien). Il en conclut que -εσσι a pu exister dans tous les domaines dialectaux et que « cette désinence doit appartenir aux archaïsmes de l'épopée » (p. 73), ce qui ne semble pas une explication bien satisfaisante. — Pour les infinitifs en -μεν et -μεναι, son exposé reste assez confus (je crois, notamment, qu'il faut écarter plus franchement l'hypothèse que -μεναι contienne une désinence de datif) ; quant au problème de l'appartenance dialectale de ces formes, l'auteur doit avouer franchement (p. 103) : « hier liegt in unseren Zusammenhang eine echte Aporie vor ». — Enfin, il est difficile de ne pas voir un éolisme dans la particule κε.

En conclusion, on voit que M. Strunk a traité un sujet important, que renouve-

lait le déchiffrement des tablettes mycéniennes. Sa critique des « prétendus éolismes homériques » est efficace, mais excessive, parce qu'il prétend éliminer tous les éolismes. Il subsiste, je crois, des éolismes dans le dialecte épique. Comment leur présence s'explique-t-elle? L'auteur (p. 8-12) montre que les théories qu'on en a données restent peu satisfaisantes. Mais il faudrait reconsidérer la question, car il y a des éolismes dans le texte homérique.

P. Chantraine.

Gisela Strasburger, *Die kleinen Kämpfer der Ilias*, Dissertation. Francfort-sur-le-Main, 1954 ; in-8°, 142 p.

Thèse de Francfort dont l'idée première vient d'une suggestion du professeur K. Reinhardt, menée ensuite à bien sous la direction des professeurs E. Wolff et H. Patzer. Aux héros illustres comme Agamemnon s'oppose une multitude de combattants secondaires qui sont mis en fuite ou abattus par ces héros, mais leur nombre même met en valeur la supériorité triomphante des héros principaux. L'auteur de ce mémoire montre comment ces multiples guerriers se trouvent utilisés dans la technique épique, comment les noms sont groupés en catalogue, comment ils sont pourvus d'un patronyme, etc. Il indique aussi comment le destin de ces « kleine Kämpfer » est toujours misérable, mais non uniformément misérable.

L'objet de ce mémoire porte sur la structure littéraire des combats de l'*Iliade*. On pourrait se demander aussi dans quelle mesure Homère utilise dans ces développements des héros mineurs, mais connus, et dans quelle mesure il les imagine. Les scholies fourniraient à cet égard quelques indications utiles.

P. Chantraine.

Roland Crahay, *La littérature oraculaire chez Hérodote* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége, fasc. 138). Paris, 1956, xiv-368 p.

Les travaux relatifs à la mantique en général et à Delphes en particulier sont en ce moment à l'ordre du jour : ce livre vient prendre place à côté de ceux d'Amandry, de Defradas, de Nilsson, de Mme Delcourt, du Parke réédité aussi. Une étude systématique des oracles cités par Hérodote et intégrés par lui dans la substance de son récit était une entreprise extrêmement tentante, principalement (à mon sens) par les perspectives qu'elle pouvait ouvrir sur la pensée historique grecque avant Thucydide et surtout sur la pensée d'Hérodote : ce souci de pénétrer la mentalité du temps par le biais des oracles et de l'importance qu'on leur accordait ne semble, toutefois, pas avoir tourmenté outre mesure l'auteur, et je trouve Hérodote (l'homme Hérodote, l'être pensant qui raisonnait sur le monde de son temps *en croyant aux oracles* — et non point seulement le nom d'un historien quasi abstrait du ve siècle, que je rencontre, certes, à chaque page), je trouve donc Hérodote singulièrement absent de ce livre — ce que je regrette, car le personnage m'intéresse. Mais l'entreprise était également fort difficile et, si limitée, si « objective » (je veux dire : si limitée à la substance de l'œuvre, indépendamment de la pensée de l'historien) que son auteur l'ait voulue, je ne crois pas qu'il en ait surmonté les difficultés. Ces difficultés s'identifient, en somme, aux deux exigences fondamentales de cette recherche : exigence, d'une part (et difficulté), d'une doctrine cohérente en matière de mantique ; exigence, d'autre part (et diffi-

culté), d'une parfaite information sur tous les problèmes historiques auxquels fait toucher l'œuvre d'Hérodote. En ce qui concerne la mantique, on ne reprochera, certes, pas à M. Crahay de ne pas avoir d'idées nettes à ce sujet ; mais, tout en reconnaissant loyalement que la question est de celles qui ne recevront jamais d'irréfutable démonstration, on se permettra de n'être point d'accord avec lui. M. Crahay, qui adhère, semble-t-il, à la doctrine de P. Amandry, n'accorde de présomption d'authenticité qu'aux seuls oracles qui se rapprochent de ceux que nous a rendus l'épigraphie delphique, savoir des oracles de portée religieuse, ne contenant pas de prédictions, non versifiés et parfaitement clairs. On voit, dès l'abord, les coupes sombres qui vont être pratiquées dans le *corpus* des oracles hérodotéens. Ce qui pose, évidemment, une question — à laquelle l'auteur apporte aussitôt sa réponse : les oracles inauthentiques ont, avec le temps, proliféré sur la tradition, « constituant une espèce de philosophie de l'histoire où s'exprime sous une forme pseudo-prophétique la leçon de l'événement... Si l'on excepte les prescriptions religieuses, toujours directes et parfaitement claires, les oracles sont en majorité des *interprétations tendancieuses des faits...* » C'est parfaitement vrai dans un très grand nombre de cas. Convient il, toutefois, de dresser une cloison aussi étanche entre deux catégories d'oracles considérées l'une, sur la foi des témoignages épigraphiques, comme seule authentique et l'autre comme inauthentique? Remarquons à ce sujet qu'Hérodote écrit, en gros, au milieu du ve siècle ; nombre d'oracles du type « inauthentique » cités par lui ont été émis ou sont censés avoir été émis à une époque antérieure ; en tout état de cause, ils ont probablement, pour la plupart, été consignés avant Hérodote dans les sources qu'il utilisa. A l'inverse, les oracles épigraphiques authentiques sont, dans leur grande masse, sensiblement ou fort postérieurs à Hérodote. En bonne méthode, est-on en droit de condamner ceux-là au nom de ceux-ci? N'a-t-on pas non seulement le droit, mais le devoir de se demander si la pratique n'a pas changé? M. Crahay note que Thucydide a moins d'oracles qu'Hérodote, et Xénophon moins que Thucydide. Il donne de ce fait une explication qui va dans le sens de sa thèse : plus on s'éloigne de l'événement, plus on y fait intervenir des oracles. M. Crahay écarte un peu vite l'hypothèse d'un changement d'attitude mentale ; or, d'Hérodote à Thucydide et Xénophon, ce changement est évident, et je ne tiens pas du tout pour invraisemblable que l'époque d'Hérodote ait encore largement pratiqué l'oracle prophétique, qui put tomber en désuétude par la suite. Car, enfin, nous ne pouvons pas écarter du revers de la main tous les oracles prophétiques sous prétexte qu'aucune inscription ne nous en a rendu. Qu'on m'entende bien : je n'ai pas l'intention de réhabiliter tous les oracles trop évidemment *post eventum*. Mais pense-t-on vraiment qu'Hérodote eût intégré dans son œuvre un tel nombre d'oracles prophétiques, ambigus, discursifs et versifiés (tous les critères, nous dit-on, de l'inauthenticité), si *rien* n'avait correspondu à ce « genre » dans la réalité, et si l'on n'y avait cru? Je ne puis personnellement croire que la mantique, et notamment celle de Delphes, se soit réduite à la solution d'alternatives ou à la confirmation de décisions déjà prises, à l'exclusion de toute autre forme de questions et de réponses. Si j'insiste tant sur ce point, c'est que, on le devine, toute interprétation d'un passage à oracles d'Hérodote et, partant, tout jugement sur les interprétations qu'on nous propose ici en dépendent. C'est là le premier point sur lequel j'ai à faire des réserves fondamentales. Le second concerne, je l'ai dit, l'information historique. Les problèmes d'histoire archaïque que nous propose Hérodote sont actuellement en perpétuel devenir ; or, dans les références bibliographiques de M. Crahay, ce sont trop souvent les seuls noms de Macan, de How et Wells, des auteurs de la *C. A. H.*, de Busolt, de Beloch ou de Wilamowitz que je relève

— personnages pour lesquels je professe le plus profond respect et que je consulte comme tout un chacun, mais en sachant bien que, sur bien des points, leur pensée est aujourd'hui dépassée. Je n'écris pas cela pour chercher une mesquine querelle à M. Crahay, mais parce que cela n'est pas sans importance pour sa propre recherche : si d'aventure une interprétation qu'il nous propose, en vertu des normes ci-dessus définies (et que je juge imprudentes), s'accommode d'une référence à Wilamowitz ou à Munro, mais que ceux-ci peuvent aujourd'hui, sur le point en question, être considérés comme périmés — qu'en conclura-t-on? La longueur de ces remarques préliminaires, qui me paraissaient indispensables, m'empêche d'envisager un à un tous les cas particuliers étudiés dans ce livre. Il y a, du reste, je m'empresse de le dire, nombre de points où l'on sera aisément d'accord avec l'auteur, lorsque l'inauthenticité des oracles est éclatante et le propos de leur invention patent. Je voudrais, cependant, attirer encore l'attention sur une idée qui court à travers presque tout ce livre, et qui me semble contestable : c'est celle de « polémique républicaine ». Le méchant mot, que « républicain », sous la plume d'un historien de l'antiquité grecque. Il est vrai que, pour un Belge, il a un sens précis : celui d' « antimonarchique ». Il y aurait donc, selon M. Crahay, toute une série d'oracles d'authenticité douteuse et qui auraient été insérés après coup, par des adversaires du pouvoir personnel, dans les récits relatifs à des rois ou à des tyrans. Que cela soit arrivé, je n'en doute nullement. En revanche, qu'il ait existé (et qu'Hérodote ait utilisé) « un recueil de pamphlets républicains dont le noyau remontait à l'époque de l'expulsion des Pisistratides et dont les Alcméonides étaient sinon les auteurs, du moins les inspirateurs », recueil composé à Delphes et comportant l'histoire de Crésus, celle des Cypsélides, celle des Pisistratides, celle de Polycrate et peut-être « quelques anecdotes sur les Pharaons les plus connus » — voilà qui me paraît tout à fait invraisemblable. Il y aurait, d'ailleurs, beaucoup de réserves à faire, à mon sens, sur l'existence d'une hostilité idéologique au pouvoir personnel et d'un « mouvement républicain ». Je ne puis admettre que « république » et « pouvoir personnel » soient les deux termes entre lesquels se développa la dialectique politique grecque, même à l'époque particulière des crises tyranniques. Or, cela est d'une très grande conséquence, à mes yeux, pour tout le livre de M. Crahay, et non seulement pour l'hypothétique « recueil des Alcméonides », car je retrouve partout cette « polémique républicaine » dans ses interprétations : à propos de Cyrène, de Sparte (où la théorie de la rédaction par Cléomène, ou sur ses instructions, puis du remaniement par ses adversaires, d'*Antiquités de Sparte* truffées d'oracles me laisse fort sceptique), à propos encore de la Lydie, de l'Égypte, de Corinthe — bref de tout lieu où il y a eu un roi ou un tyran, si bien qu'on a finalement l'impression qu'il s'agit d'une explication passe-partout un peu simpliste.

J'avais ouvert ce livre avec une vive curiosité : il m'a déçu. Il est des problèmes à propos desquels, à vouloir trop expliquer, on tombe dans l'arbitraire et dans l'invraisemblance : le problème des oracles est de ceux-ci, et je crois que M. Crahay, en l'abordant en sceptique bien décidé à y voir clair, a achoppé à ces écueils. Plutôt que de tout expliquer à sa manière, je préfère continuer (provisoirement !) à poser des points d'interrogation en marge de certains chapitres d'Hérodote. Il faudra désormais, pour chaque oracle hérodotéen, consulter cet ouvrage, mais en se bardant d'esprit critique et, surtout, après s'être fait une opinion personnelle (car je n'aurai pas la fatuité de prétendre qu'on partage la mienne) sur la doctrine qui sert de base de départ à l'auteur.

Édouard Will.

ROMILLY (Jacqueline DE), *Histoire et raison chez Thucydide* (Collection d'Études anciennes publiée sous la patronage de l'Association G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1956 ; in-8°, 314 p.

Ce livre est, dès le principe, remarquable. Il s'agit, par une analyse des particularités formelles de son œuvre, de définir l'attitude même de Thucydide par rapport à l'histoire, l'interprétation rationnelle qu'il a donnée du passé — qu'il lui a, parfois, imposée. Seul un examen précis et scrupuleux découvre cette définition, en raison de « l'étroite fusion qui existe (chez Thucydide) entre la narration proprement dite et l'interprétation ». Cette fusion, pourtant, est significative : elle est l'expression de la raison que l'historien a trouvée — ou insérée — dans l'histoire.

Tel est l'objet des quatre études qui forment les quatre chapitres de ce livre. Le premier chapitre (*Les procédés du récit*) considère d'abord et surtout la tentative athénienne pour investir Syracuse et l'échec de cette entreprise, provoqué par l'arrivée de Gylippe (VI, 96-VII, 9). Il apparaît que le récit de Thucydide, centré sur l'histoire du siège, met en valeur un drame ou, pour mieux dire, un mécanisme : aux progrès athéniens répondent les progrès de la défense syracusaine, dont Gylippe assure le triomphe en survenant à temps. D'autres récits, et notamment les *Récits de batailles* (chapitre II), révèlent une méthode semblable : Thucydide dégage systématiquement la γνώμη qui régit les opérations ; cette γνώμη « est exprimée en tête sous la forme d'un projet que les faits se chargeront ou non de réaliser et avec l'aide d'un raisonnement que les faits viendront ou non confirmer ». De même, dans les *Discours antithétiques* (chapitre III), l'ἀγών ne tend pas purement et simplement à soutenir, puis à renverser une même thèse, mais à exprimer parallèlement les deux thèses possibles, pour que leur confrontation soit concluante : l'antilogie devient « une arithmétique des arguments ».

En effet, des symétries d'expression, des échos, des répétitions marquent partout ces rapports entre les événements ou les intentions. « Les éléments similaires prennent une forme similaire ; les conclusions répondent aux projets. » Dans les discours antithétiques, ces ressemblances isolent mieux les facteurs, en facilitent la comparaison. Au total, elles renforcent toujours la cohésion de l'histoire thucydidéenne, en aidant à tout ramener au grand débat « qui oppose l'impérialiste Athènes à ses adversaires ».

Cette unité s'étend à l'*Archéologie* (chapitre IV), où Thucydide essaie de reconstruire un passé lointain et mal connu. Il y parvient, non sans faiblesses, mais non sans mérites, de la même façon. Des mots-clés ponctuent la démonstration, dont ils marquent à la fois le progrès et l'intelligibilité. Mais le raisonnement fait parfois éclater le cadre normal de la phrase — d'où des bizarreries d'expression — ou celui de la composition — d'où un arrangement qui étonne parfois.

Nous touchons là le premier mérite de ce livre. Jamais il ne condamne à priori les anomalies du texte de Thucydide. Il les explique, au contraire, et de la façon la plus convaincante, puisque c'est la raison en action qui se révèle peu à peu la cause de ces perturbations.

Ainsi, les moindres détails de l'histoire peuvent prendre une signification et le jugement que l'on porte sur Thucydide devra souvent en être révisé. Ce qui pouvait passer pour pauvreté du vocabulaire, maniement gauche de la phrase, composition raide, exprimera souvent une méthode et une conception de l'histoire. Non qu'il faille pousser à l'extrême ce raisonnement : Mme J. de Romilly n'en a

garde, qui exerce sa critique sur des passages privilégiés et qui admet, d'ailleurs, que, dans une certaine mesure, ces échos retentissent sans que l'auteur l'ait voulu. Toutefois, ils sont trop nombreux et trop précis pour se réduire toujours à des coïncidences — qui seraient à elles seules significatives. La plupart, en réalité, sont volontaires. Et l'on aimera sûrement les pages subtiles où, traitant de la subtilité des Grecs, Mme de Romilly montre de façon décisive que les procédés de Thucydide ne sont pas exceptionnels : bien des œuvres présentent des énigmes analogues.

Cette étude sur Thucydide s'intègre ainsi dans une vue générale de la littérature et de la pensée grecques : ne rapprochera-t-on pas volontiers cette mathématique thucydidéenne de la proportion chère à Platon? Tel l'auteur dont elle nous livre les secrets, Mme de Romilly ramène à l'unité l'objet de sa recherche et dégage ce que Pascal appelait la raison des effets. Mais si elle a pu montrer parfois que le rationalisme de Thucydide, livré à lui-même, n'atteignait pas la vérité, il faut avouer qu'elle est loin de susciter le même reproche. De l'écrivain brillant et profond qu'elle aime, elle a seulement égalé les qualités, ὅσον δυνατὸν ἀκριβείᾳ περὶ ἑκάστου ἐπεξελθοῦσα.

Raymond Weil.

Georg Theodor Schwarz, *Philosophisches Lexicon zur griechischen Literatur* (Dalp-Taschenbücher, Band 330). Berne, Francke, 1956 ; 110 p.

Cet élégant petit volume, d'un format particulièrement commode, constitue une tentative intéressante, qui mérite d'être signalée. Il s'agit d'un relevé des principaux emplois d'un certain nombre de termes abstraits, comme l'âme, le monde, la vie, etc., chez la plupart des auteurs grecs, prosateurs et poètes. L'auteur ne donne pas de longues définitions, mais établit, pour chacune des notions étudiées, une liste des principales références aux écrivains de l'antiquité grecque. La première place dans ces listes revient, comme il se doit, aux dialogues de Platon. Mais M. G. T. Schwarz renvoie aussi à Homère et même à des auteurs peu connus des non-spécialistes. Tous les textes cités sont intéressants. On pourra peut-être ne pas être d'accord sur le choix des mots retenus, s'étonner que ce choix n'ait pas été plus large et que les mots soient classés sous leur forme allemande et non sous leur forme grecque. On regrettera sans doute aussi que certains textes, pourtant si riches, du *Corpus aristotelicum* n'aient pas été cités. Il n'en reste pas moins que cet ouvrage, d'une consultation aisée, pourra permettre d'utiles confrontations.

Pierre Louis.

Plato's Protagoras, B. Jowett's translation extensively revised by Martin Ostwald, edited, with an introduction, by Gregory Vlastos. New York, The Liberal Art Press, 1956 ; lviii-69 p.

La collection « The Library of Liberal Arts », dont nous avons déjà signalé ici plusieurs publications récentes, continue à faire une large place aux œuvres de la littérature grecque et, en particulier, à celles de Platon. Nous devons nous en féliciter, car chaque nouvelle étude consacrée à tel ou tel dialogue nous apporte toujours des précisions ou des vues originales qui nous permettent, en définitive, de mieux connaître Platon. La traduction qu'a mise au point M. Martin Ostwald me paraît claire et précise. Elle est accompagnée d'un certain nombre de notes qui indiquent des références, donnent des renseignements indispensables sur les per-

sonnages historiques que Platon met en scène ou cite au passage et sur les institutions auxquelles il fait allusion : ces notes, en un mot, fournissent sous une forme condensée tous les éclaircissements que le lecteur peut souhaiter. L'introduction, qui est l'œuvre de M. Gregory Vlastos, occupe une large place dans l'ouvrage (près de la moitié) et me paraît d'un grand intérêt. L'auteur ne s'est pas contenté d'une banale présentation du dialogue, mais s'est efforcé de poser et de résoudre les différents problèmes dont la solution est nécessaire pour arriver à une parfaite compréhension de l'œuvre. C'est là, me semble-t-il, une excellente mise au point. L'auteur a suivi le plan le plus simple. La première partie est consacrée au sophiste Protagoras, la seconde au philosophe et moraliste Socrate ; la conclusion met face à face Socrate et Protagoras. L'ensemble est accompagné de notes nombreuses et abondantes où l'on trouvera de précieuses indications bibliographiques (la plupart d'entre elles ne figurent pas dans la bibliographie sommaire du *Protagoras*, p. LVII) : à propos des ouvrages cités, je me permets de signaler l'absence, sauf erreur, du livre de E. Dupréel, *Les Sophistes* (Protagoras, Gorgias, Prodicus, Hippias) (Neuchâtel, Éditions du Griffon ; Paris, Presses universitaires de France, 1948), dont la première partie (p. 13-58) est consacrée à Protagoras.

Pierre LOUIS.

Plato's Phaedrus, translated with an Introduction by W. C. HELMBOLD and W. G. RABINOWITZ. New York, The Liberal Art Press, 1956 ; XVIII-76 p.

Parmi les dialogues de Platon, le *Phèdre* est l'un des plus célèbres aussi bien par son contenu philosophique que par ses qualités littéraires et poétiques. Les traductions en sont nombreuses : en voici une nouvelle, rédigée en anglais. Elle a été faite sur le texte de l'édition Burnet, sauf pour quelques passages où les traducteurs ont suivi les leçons adoptées par L. Robin dans la collection Guillaume Budé. Elle est claire et précise, et parfois même vraiment heureuse. L'un des traducteurs, M. Helmbold, est l'un des meilleurs spécialistes du *Phèdre*, puisqu'il est l'auteur, avec W. B. Holther, d'un ouvrage publié en 1952 par l'Université de Californie (Publications in Classical Philosophy, vol. XIV) et intitulé *The Unity of the Phaedrus*. Plusieurs des idées développées dans ce volume sont reprises dans l'introduction d'une quinzaine de pages qui précède la traduction. L'une d'elles me paraît particulièrement juste : c'est que le *Phèdre* est une remarquable œuvre d'art. Remercions MM. Helmbold et Rabinowitz d'avoir su lui conserver ce caractère.

Pierre LOUIS.

Hans RAEDER, *Platon und die Rhetoren* (Filosofiske Meddelelser udgivet af det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab, Bind 2, nº 6). Copenhague, 1956 ; 21 p.

Dans la Grèce du Ve siècle, sophistique et rhétorique sont intimement mêlées. Il est souvent difficile de préciser la distinction entre un sophiste et un rhéteur. Pourtant, tout le monde est généralement d'accord pour voir dans Isocrate un rhéteur et dans Protagoras, Prodicos ou Hippias des sophistes. Le premier compose des discours ; les seconds sont des professeurs de philosophie, des « négociants en sciences », comme les définit plaisamment le *Sophiste* (223 c sqq.). Les uns et les autres ont joué un rôle très important. Ils apparaissent souvent dans les dialogues de Platon, et tous les hellénistes connaissent les pages excellentes consacrées par A. Diès à la transposition platonicienne de la rhétorique (*Autour*

de Platon, Beauchesne, 1927, II, p. 402 sqq.). Le problème des rapports de Platon avec la rhétorique a, d'ailleurs, fait l'objet de nombreuses études, dont les principales sont celles de H. von Arnim (*Sophistik, Rhetorik, Philosophie in ihrem Kampf um die Jugendbildung*, dans *Leben und Werke des Dion von Prusa*, 1898), de St. Poetsch (*Platons Bedeutung für Redekunstlehre*, 1911), de Heinrich Gomperz (*Sophistik und Rhetorik der Griechen*, 1912). La dernière en date est l'œuvre de M. Hans Raeder, dont les travaux sur Platon sont justement célèbres. Bien que cette étude soit très brève, elle est digne des publications antérieures de cet auteur, qui, en 1939, avait déjà fait paraître le résultat de ses recherches sur les rapports entre Platon et les sophistes (*Platon und die Sophisten*). M. H. Raeder apporte, cette fois encore, de nouvelles précisions sur un problème difficile que la critique ne pourra sans doute jamais considérer comme définitivement résolu.

Pierre Louis.

Aristote, *Les parties des animaux*, texte établi et traduit par Pierre Louis (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1956 ; in-8°, xl-192 p. en majeure partie doubles.

Le Platon de la collection Budé se trouvant achevé avec la publication des deux derniers volumes des *Lois*, c'est l'œuvre si considérable d'Aristote qui va se trouver au premier plan des préoccupations des responsables de la collection. M. Louis, qui s'est préparé à cette tâche par divers articles et des comptes rendus nombreux, s'intéresse aux traités de biologie. C'est un gros morceau, car ils constituent presque le tiers du corpus aristotélicien.

L'introduction du nouveau volume examine successivement le traité *Les parties des animaux* dans l'œuvre d'Aristote, l'objet et la composition de ce traité, enfin l'établissement du texte. Cette introduction prend nettement parti sur un grand nombre de problèmes : on verra, par exemple, que *Les parties des animaux* ne doivent pas remonter proprement à l' « édition » d'Andronicos de Rhodes ; d'autre part, M. Louis accepte l'hypothèse de M. Mansion qu'Aristote avait conçu deux séries différentes d'ouvrages relatifs à la vie, mais, dans les deux séries, le *Traité des parties* se trouve toujours au début ; on observera aussi que le traité n'est pas issu de notes, mais a été rédigé pour être publié ; je louerai, enfin, l'exposé à la fois précis et nuancé qui traite de la date de la composition. En ce qui concerne l'établissement du texte, M. Louis pense que tous les manuscrits doivent remonter à un archétype en onciale de la fin du IVe siècle ou du Ve siècle. Mais la tradition n'est pas encore parfaitement débrouillée : si le *Parisinus gr.* 1853 est de première importance, il ne faut pas négliger le témoignage des autres manuscrits, car tous peuvent aider à la reconstitution de l'archétype (p. xxxix).

L'édition, la traduction et les notes sont établies avec la sûreté que l'on pouvait attendre d'un philologue exercé comme M. Louis. En ce qui concerne l'établissement du texte, l'éditeur s'est toujours tenu, avec raison, aussi près que possible de la tradition : correction nouvelle, qui n'est peut-être pas nécessaire, mais bien vraisemblable, en 643 b 9, ὁποιονοῦν ; pour l'orthographe, M. Louis n'a pas pris le parti d'uniformiser les graphies du type γίγνεται/γίνεται, ce qui surprendra peut-être le lecteur ; — l'apparat critique est riche, précis, un peu long : certaines fautes qui n'enseignent pas grand'chose auraient peut-être pu être omises, comme πλησιαίστερα, etc., en 645 a 2, φθονικώτερα en 648 a 6, ποιῇ en 653 b 28, etc. ; en revanche, j'approuve la mention de quelques conjectures de philologues, qui indiquent la difficulté que l'on a cru trouver dans certains passages ; — les notes à la traduction, dont une partie importante a dû être

rejetée à la fin du volume, sont substantielles : p. 35 (entre beaucoup d'exemples), on trouve une bonne distinction des termes relatifs à la graisse, au suif et à l'huile[1].

Il ne reste qu'à souhaiter que M. Louis progresse rapidement dans l'édition des traités d'histoire naturelle.

P. Chantraine.

Diogenes Laertius, *Leben und Meinungen berühmter Philosophen*, Übersetzt aus dem Griechischen von Otto Apelt (Philosophische Studientexte). Berlin, Akademie-Verlag, 1955 ; 2 vol., 366 et 356 p.

Diogène Laerce a passé longtemps pour un compilateur sans la moindre valeur, dont les anecdotes ne devaient être admises qu'avec beaucoup de réserve et de prudence. Son principal mérite semblait se réduire à avoir été le premier à comprendre que la philosophie pouvait être l'objet d'une étude historique et à avoir entrepris un ouvrage d'ensemble sur toutes les écoles philosophiques. Mais ses erreurs et ses bévues paraissaient trop nombreuses pour qu'on pût lui reconnaître aucune qualité de philosophe et encore moins de critique. Or, certains travaux de philologues contemporains ont ramené l'attention sur lui et tendent peu à peu, non pas à réhabiliter Diogène, mais à montrer quel parti l'on peut tirer de ses compilations. Je pense aux études de M. P. Moraux sur la « Vie d'Aristote » (*L'exposé de la philosophie d'Aristote chez Diogène Laerce (V, 28-24)* dans la *Revue philosophique de Louvain*, t. XLVII, 1949 ; *La composition de la « Vie d'Aristote » chez Diogène Laerce*, dans la *Revue des Études grecques*, LXVIII, 1955). Aussi convient-il de signaler la récente publication de la traduction allemande des *Biographies des philosophes* par Otto Apelt. On regrettera sans doute que la traduction ne soit pas accompagnée du texte grec. Mais il sera utile, néanmoins, de disposer d'une bonne interprétation d'un texte souvent difficile. Chacun des deux volumes (le premier renferme les livres I-VI, le second les livres VII-X) se termine par quelques notes explicatives. Le second renferme (p. 313-351) un précieux index des noms propres.

Pierre Louis.

Édouard Delebecque, *Essai sur la vie de Xénophon* (Études et Commentaires, XXV). Paris, C. Klincksieck, 1957 ; in-8°, 532 p., avec 3 cartes.

M. Delebecque ne craint pas de s'attaquer à des tâches difficiles : il est, en effet, malaisé d'écrire une vie de Xénophon, sur qui nous sommes si mal informés, et il pourrait paraître paradoxal de publier sur ce sujet un si gros livre. Mais l'auteur répliquerait sans peine que c'est précisément la difficulté du sujet, la nécessité de confronter des indices apparemment contradictoires pour en dégager sinon toujours des certitudes, du moins les meilleures probabilités, qui l'ont obligé à composer un ouvrage aussi étendu.

Le titre dit *Essai sur la vie de Xénophon* et marque ainsi qu'on ne saurait parvenir à la certitude sur tous les points. Mais il faut ajouter que le livre est extrêmement bien informé et qu'il constitue une véritable somme. L'aperçu bibliographique donne une idée de la richesse des données qui se trouvent rassemblées et il sera abondamment exploité par les chercheurs qui prendront la suite de M. Delebecque pour l'approuver et, peut-être, à l'occasion, le contredire. Là n'est

1. P. 41, la note 4 est gauche et pourrait faire croire que le mot βρέγμα ne serait pas grec.

pas, bien entendu, le seul ni le principal mérite de l'auteur. Il a su dominer cette masse mouvante de documents pour en tirer un système à la fois cohérent et souple.

Xénophon n'est pas un des plus grands écrivains de la littérature grecque. Mais, lorsqu'on connaît M. Delebecque, on ne s'étonne pas qu'il ait été attiré par un personnage aussi représentatif, à la fois homme d'action, historien et, à certains égards, un peu philosophe. Disciple de Socrate, mais aussi ami de Cyrus le Jeune et d'Agésilas, il est citoyen d'Athènes et finira sa vie à Athènes. Mais, au cours d'une vie agitée, il aura longuement guerroyé en Asie, sera devenu l'ami de Sparte, l'ennemie traditionnelle de sa patrie, laquelle le condamnera à l'exil pendant trente-six ans. De son lieu d'exil, à Scillonte, il devra se réfugier à Corinthe, puis rentrera finalement à Athènes, le décret pris contre lui ayant été rapporté

L'auteur de ce gros livre éprouve de la sympathie pour Xénophon, et c'était indispensable pour qu'il puisse le comprendre. Mais il n'a pas écrit une apologie. Je jugerais peut-être moins favorablement que lui le talent littéraire de Xénophon ou ses aptitudes philosophiques. Mais, en ce qui concerne son caractère et son comportement à travers tant de tribulations, je reconnaîtrai bien volontiers qu'il était un honnête homme, comme le pense son biographe. M. Delebecque n'hésite pas, du reste, à faire des réserves, par exemple au sujet de certaines offrandes à Artémis et à Apollon qui se sont trouvées différées (p. 148 sqq. et ailleurs). Tout ce développement, intitulé *Finances xénophontiques*, est amusant, mais n'est certes pas dépourvu d'une sévère clairvoyance.

On trouvera, dans les quatre pages (506-509) intitulées *Dates intéressant la chronologie de Xénophon*, un aperçu du système établi par M. Delebecque par l'ingénieuse combinaison d'indices divers. Nous ne le reprendrons pas dans le détail, mais nous reviendrons sur quelques points de la chronologie littéraire. Le biographe doit distinguer, bien entendu, entre la composition d'une œuvre et sa publication, encore qu'on aimerait savoir ce que signifie le mot « publication », déjà si difficile à préciser pour les écrivains de l'antiquité, lorsqu'il s'agit d'un homme comme Xénophon, qui a passé la majeure partie de sa vie en exil. Il est probable également que la composition de certaines œuvres s'est étendue sur une durée plus ou moins longue de la vie de l'auteur. En ce qui concerne les *Helléniques*, par exemple, M. Delebecque estime que les deux premiers livres ont été écrits et publiés en 402 et que, finalement, les livres VI et VII auraient été achevés vers 357 (p. 444). On n'a pas grand'chose à objecter aux analyses ingénieuses de l'auteur, sauf sur deux points. On peut se demander si Xénophon n'était pas bien jeune en 402 pour qu'on lui attribue la publication des *Helléniques*. On pourrait aussi objecter (tout en reconnaissant que les deux premiers livres des *Helléniques* sont nettement marqués comme une suite de l'œuvre de Thucydide) qu'il reste bien douteux et, en définitive, peu vraisemblable que Xénophon ait publié cette année-là « les huit livres de Thucydide et ses deux livres des *Helléniques*, le tout probablement sous le nom de Thucydide » (p. 74). Rien ne prouve et M. Delebecque le reconnaît, bien qu'il admette cette hypothèse « que Xénophon travaille sur des papiers réunis par Thucydide » (p. 44), ni qu'il faille attribuer la moindre valeur à l'affirmation de Diogène Laerce que « les livres inédits de Thucydide furent publiés par lui... alors qu'il n'aurait tenu qu'à lui de se les approprier » (p. 53).

En ce qui concerne l'*Économique*, j'accepterais volontiers l'hypothèse des deux *Économiques*, celle de Critobule, écrite à Scillonte, à laquelle vient s'ajouter celle d'Ischomaque, composée plus tard à Athènes. On s'étonne tout de même qu'une

première partie écrite vers 381 ait été conservée pour ne se trouver achevée et publiée qu'en 361, lorsqu'il s'agit d'un traité si court. Il en va de même pour l'*Art équestre*, que Xénophon aurait d'abord écrit vers 380 (pour ses fils?) et qu'il aurait coiffé d'un chapitre final et publié à Athènes beaucoup plus tard.

Dans le détail de l'ouvrage, M. Delebecque déploie une ingéniosité extrême, tout en réussissant presque toujours à se maintenir dans les limites du raisonnable. Ainsi, pour la femme de Xénophon, Philésia, à propos de qui, en n'utilisant que des indices, l'auteur réussit à nous persuader qu'elle n'était pas de haute lignée, qu'il l'épousa en Asie vers 398-399, etc.

Un des mérites de M. Delebecque est, tout en se plaisant à combiner des indices divers, de reconnaître que nous restons souvent incertains (cf. p. 137) : « Toutes les suppositions étant permises, gardons-nous d'en faire trop. »

Malgré les nombreuses discussions qui interviennent, le livre est vivement mené et éclairé par des rapprochements avec l'histoire contemporaine : ici il s'agit du général Nivelle (p. 121), ailleurs de l'attaque de Pearl Harbour (p. 286). Le style met le détail en valeur : cf. p. 150, « le pieux Xénophon ne perdait pas le sens des réalités » ; p. 203, « avec un art savant pour tronquer le communiqué, il n'étudie la paix du Roi que d'un point de vue très étroit ».

Cet ouvrage, parfois un peu touffu, se lit donc avec agrément. Mais cet agrément ne doit pas en dissimuler les mérites solides. Précisément parce qu'il donnera lieu à de nombreuses discussions, il va renouveler la connaissance de cet homme singulier et un peu mystérieux qu'était Xénophon.

P. Chantraine.

Licofrón, *Alejandra*, texto revisado y traducido por Lorenzo Mascialino. Barcelone, Ediciones Alma Mater, 1956 ; in-8°, lv et 88 p. en majeure partie doubles.

Nouveau volume de l'utile collection dirigée par M. Bassols de Climent. On sait que Lycophron et son œuvre posent à la philologie grecque des problèmes particulièrement malaisés. Les vers 1226-1280 et 1439-1450, notamment, qui semblent célébrer l'empire de Rome sur terre et sur mer. Ces vers pourraient, toutefois, s'expliquer si le poème a été écrit après la victoire de Rome sur Pyrrhus et la soumission du midi de l'Italie. M. Mascialiano doit avoir raison de ne pas distinguer l'auteur de l'*Alexandra* du poète tragique alexandrin : cette attitude est aussi, dans ces dernières années, celle d'un savant aussi sage que M. Momigliano. L'introduction traite également de la composition du poème et de l'établissement du texte, point sur lequel M. Mascialino n'a pas entrepris de recherches personnelles et dépend de ses prédécesseurs, principalement de A. Scheer.

L'interprétation du texte de l'*Alexandra* présente de grandes difficultés, tant en raison du caractère ésotérique et oraculaire du poème que du vocabulaire lui-même (cf. p. xxxix). On regrettera donc particulièrement que la nouvelle édition soit dépourvue de toute note explicative, tant en ce qui concerne l'explication littérale du poème que la structure et la valeur des mots, dont on nous a dit fort justement qu'ils sont souvent fort difficiles. On ne trouvera dans les notes à la traduction que des indications mythologiques, utiles, d'ailleurs, souvent prises à Apollodore.

En conclusion, cet ouvrage sera surtout utile en Espagne, en raison de la traduction (mais cette traduction, lorsqu'il s'agit d'un texte de ce genre, est-elle

beaucoup plus claire que l'original?). Il sera également bien accueilli hors d'Espagne. Mais il n'apporte aucun progrès important, ni en ce qui concerne l'établissement du texte, ni en ce qui concerne son interprétation. Lycophron, poète obscur, attend encore son éditeur et son exégète.

P. Chantraine.

Plutarco, *Vita di Mario*, a cura di E. Valgiglio (Coll. per le scuole italiane, n° 47). Firenze, La Nuova Italia, 1956 ; in-8°, xxviii-228 p. Prix : 800 L.

Cette *Vie de Marius* est la bienvenue. Elle s'ajoute à plusieurs *Vies* récemment éditées en Italie et fait regretter que notre « Société des Belles-Lettres » n'ait pas encore réussi à publier le tome I de son Plutarque, depuis si longtemps annoncé. Elle apporte un abondant et riche commentaire au texte de Plutarque et, par là, elle comble une lacune.

L'introduction, en quelques pages claires, pose le problème des sources, dégage l'intérêt moral et littéraire de l'œuvre, puis trace à grands traits le portrait de Marius. L'édition ne se donne pas pour une édition critique ; elle suit, en général, le texte de Ziegler, mais s'en sépare sur quelques points. Dans l'ensemble, M. Valgiglio est plus « conservateur », souvent à bon droit : ainsi, il garde, en XXXV, 3, ἀπαχθῆναι, qui est donné par tous les manuscrits, sauf *P*, et confirmé par συνελάσας ; en XLIII, 4, ἐκάλει a plus de vigueur dramatique qu'un passif. Il eût été cependant utile de justifier par des parallèles certaines anomalies qu'on rétablit dans le texte, telles que ποιεῖται (I, 3), πρίν et le subjonctif sans ἄν (XI, 11) ; l'auteur le fait, d'ailleurs, parfois, par exemple pour ἐδεῖτο en XV, 2 (que confirme δέηται en XVI, 5, corrigé aussi par Ziegler). Il aurait fallu aussi signaler systématiquement par des crochets les additions au texte transmis (II, 4, ⟨κορωνίδα⟩) ou les suppressions : XXVIII, 7, [φησὶν ὡς] καὶ τῆς ἕκτης... (Sintenis me semble avoir eu raison de garder ces mots, qui constituent une anacoluthe fort tolérable ; cf. une anacoluthe d'un type différent en V, 1) ; XL, 1, ἐφέρετό[δέ]πως (je garderais volontiers ici le δέ *apodotikon* après participe). M. Valgiglio donne plusieurs fois la préférence à *L* contre tous les autres manuscrits et il est alors difficile de le suivre : IX, 2, διέβαλε (cf. aussitôt après l'imparfait ἐλύπουν) ; XV, 1, συνῆγεν (où, cependant, l'imparfait d'effort est acceptable en lui-même) ; XXIII, 5, *om.* ⟨τῆς⟩ τῶν πολιτῶν ; XLII, 5, κελεύοντος (-εύσαντος *alii codd.*). En revanche, φράζῃ, λέγῃ (XL, 7), conservé par deux témoins, R^1K^1, est *lectio difficilior* et le subjonctif délibératif est mieux en situation qu'un indicatif ; il y a lieu pareillement d'adopter, en XLV, 8, κατακλινέντα, qui est donné par G^1R. En XXXVI, 3, je préfère avec Ziegler la leçon de G^1, ἐπιλιπόντων : il y a une différence d'aspect entre les deux participes coordonnés, l'un au présent duratif, l'autre à l'aoriste ponctuel ; je retrouve la même opposition en XXXIII, 5, où Sintenis, Ziegler et Valgiglio n'auraient pas dû changer le duratif παραδιδόντων. Quoique conservateur, M. Valgiglio accueille quelques bonnes conjectures que l'édition Teubner n'avait pas retenues : XXV, 6, φησι (la phrase précédente ne constitue manifestement que le début de la citation de Sylla) ; XXXIII, 4, Πομπαιδίου. Il a été moins heureux en suivant Reiske en XVII, 6, αὐτοὺς οἱ (*sic*) στρατιῶται (à la place de quoi les manuscrits ont τοὺς στρατιώτας) : le sujet est déjà exprimé dans la phrase précédente et sa répétition déplaît ; il doit s'agir en fait d'une glose malheureuse suscitée par l'emploi absolu d'ἡσπάζοντο (*sic* Bekker, Ziegler). Le respect du texte transmis est parfois trop scrupuleux : une édition scolaire a profit de rétablir les formes correctes μείγνυμι, οἰκτίρω, comme le fait Ziegler ; on dessert la prose de Plutarque, qui évite l'hia-

tus, en gardant les *lectiones pleniores* ; il est choquant de lire σώζειν (*passim*) et διασέσῳσται (XL, 3).

Il y a quelques fautes d'impression, surtout dans les notes et vers la fin du texte. Signalons : p. 35, n. 3, Ῥωμαίων (-ῳ) ; p. 28, l. 4, λησταύειν ; p. 122, l. 2, κατ' αὐτούς ; p. 132, l. 2, τῆς ; p. 202, l. 3, ὦτ (ὢν) ; p. 205, l. 4, ὢν (ὧν) ; p. 209, l. 2, ἥσχυνον ; p. 213, l. 4, σοσοῦντι (νο-). En XXV, 1, αὖθις (*sic* Sintenis) n'a aucune autorité et ne convient pas ; de même, en XLI, 2, ἐκ τῆς Λιβύης,, τῆς est à écarter pour τε donné par les manuscrits.

Le commentaire est très développé : il recourt largement aux autres témoins de la vie de Marius et fournit les explications historiques qu'on peut souhaiter. La partie grammaticale et littéraire déçoit parfois : on aurait aimé des notes précises sur les particularités de langue ou de syntaxe ; l'auteur a préféré souvent à l'explication la traduction, voire une périphrase qui sacrifie l'exactitude à l'éloquence. — Quelques observations de détail : VIII, 5 : la note laisse entendre, avec raison, que ἐπὶ... ἀνάδειξιν dépend de λειπομένων ; il y a contradiction avec la ponctuation admise dans le texte. — XII, 3 : οὔ ζῶντος me paraît être le régime de κρατῆσαι (« jamais aucun des ennemis de ce prince n'aurait espéré le prendre vivant », trad. Latzarus) et non un génitif absolu. — XVII, 4 : la prophétesse syrienne tient une lance entourée de bandelettes et de couronnes : il s'agit du thyrse dionysiaque ou du moins mystique. — XX, 1 : à noter la couleur homérique du passage (la remarque en est faite, plus loin, à propos du § 2) ; de même, en XXVI, 3, l'infanterie barbare qui s'avance « en se mouvant comme une mer infinie » est un souvenir de B 144 sqq. — XXXI, 2 : le réfléchi n'est pas enclavé. — XXXVI, 3 : φεύγειν, ἔχειν dépendent directement de συμβαίνει (supprimer la virgule) et non d'un συνέβαινε sous-entendu ; ἀεί prouve que Plutarque a encore en vue un fait d'observation générale. — XXXVI, 9 : ne pas dire que Musée est un poète préhomérique. — XL, 1 : Plutarque parle du sanctuaire et non du temple de Marica.

Ces observations critiques ont pour seule ambition de montrer l'intérêt qu'on a pris à lire cette édition et d'apporter peut-être quelques suggestions en vue d'une éventuelle réimpression. La *Vie de Marius* de M. E. Valgiglio est un instrument de travail précieux qui rendra les plus grands services à tous ceux qui aiment Plutarque et qui sont attirés par ces pages mouvementées de l'histoire romaine.

Francis Vian.

Matthias Gelzer, *Über die Arbeitsweise des Polybios* (Sitz.-Ber. d. Heidelberger Akad. d. Wiss., Phil.-hist. Klasse, 1956, 3). Heidelberg, Winter, 1956 ; in-4°, 36 p. Prix : DM. 6.

On a souvent pensé que Polybe n'avait entrepris la rédaction de ses *Histoires* qu'après son arrivée à Rome : c'est l'opinion qu'enregistre, par exemple, la *Littérature* de Croiset (t. V, p. 269). M. Gelzer est d'un avis différent : il estime que Polybe a travaillé à son œuvre durant la plus grande partie de sa vie. Si le plan d'ensemble n'a été conçu qu'après 146 (III, 4-5), Polybe a écrit au jour le jour des mémoires, des *hypomnemata*, qui prendront place, à peu près intacts, dans la construction définitive. On voit, en effet, les sources de Polybe se modifier au fur et à mesure que son séjour à Rome se prolonge. Vers la fin, il tire ses informations des cercles politiques dirigeants, grâce aux liens étroits qui l'unissent à Scipion ; mais, dans les dix premières années, il reflète surtout le point de vue des exilés grecs : ainsi, le récit de la fuite de Démétrios, au livre XXXI, n'a de saveur

que s'il a été écrit immédiatement après l'événement. Il y a plus : Polybe a commencé à rassembler les matériaux de ses *Histoires* avant même sa déportation. M. Gelzer revient sur une thèse déjà exposée dans *Hermes* (t. LXXV, 1940, p. 27 sqq.) et qui a obtenu l'assentiment de K. Ziegler : le noyau primitif des *Histoires* est constitué par les *Achaica*, conçus pour faire suite à l'œuvre d'Aratos ; ils étaient déjà rédigés quand Polybe prit le chemin de l'exil, et l'on retrouve, là encore, la même méthode de travail : l'utilisation d'*hypomnemata*, où transparaissent les opinions des dirigeants achéens, auxquels il faut ajouter, pour les faits que Polybe n'a pas vécus, des ouvrages tels que celui de Zénon de Rhodes.

Il ne semble donc pas que Polybe ait travaillé surtout d'après les archives : il préfère une information directe, consignée aussitôt dans des « commentaires » contemporains des événements qu'il assemble et refond ensuite dans une composition plus vaste. Cette méthode, que M. Gelzer attribue avec beaucoup de vraisemblance à l'historien, est celle-là même que préconise Lucien dans sa *Manière d'écrire l'histoire* (ch. 48). Il convient donc de compléter le présent mémoire par l'étude, dédiée d'ailleurs à M. Gelzer, que G. Avenarius consacre au traité de Lucien (cf. le compte rendu ci-dessous) : on lira notamment avec profit le long chapitre qui traite de l'*hypomnema* (p. 85 sqq.).

Francis Vian.

Gert Avenarius, *Lukians Schrift zur Geschichtsschreibung*. Meisenheim/Glan, Verlag Anton Hain KG, 1956 ; in-8°, 184 p. Prix, broché : DM. 14,50.

Les historiens de la littérature ont apprécié de manière contradictoire l'opuscule de Lucien, Πῶς δεῖ ἱστορίαν συγγράφειν ; on a tour à tour parlé d'œuvre originale ou de recueil de lieux communs ; on n'est pas davantage d'accord sur les sources de l'auteur. M. Avenarius a entrepris de réexaminer la question en étudiant pas à pas la « doctrine » de Lucien. Il s'attarde peu sur la partie critique de l'ouvrage (chap. 1-32), surtout anecdotique ; en revanche, il expose méthodiquement les principes que Lucien formule ensuite sans s'astreindre toujours à suivre un plan rigoureux. Chacun de ces principes fait l'objet d'un commentaire où sont réunis les passages parallèles des autres théoriciens de l'histoire antique ; ils sont groupés sous six rubriques : le but et l'originalité de l'histoire, les qualités requises de l'historien, l'attitude de l'historien en face des faits, les règles du style historique, l'information et la préparation du travail, la mise en œuvre des matériaux. Cette étude attentive permet à M. Avenarius de porter un jugement sur l'œuvre. Lucien n'énonce rien qui n'ait été déjà dit : tantôt il s'inspire de Thucydide, tantôt il s'accorde avec l'école isocratéenne de tendance rhétorique (Éphore, Théopompe ; puis Polybe, Diodore et Denys d'Halicarnasse) ou avec les partisans d'une conception dramatique, tragique de l'histoire (Douris et Phylarque) ; certaines idées sont d'origine péripatéticienne, d'autres remontent à l'ancienne sophistique. Lucien a donc puisé son bien à des sources fort nombreuses, ce qui explique les points de vue divergents des érudits modernes. Cependant, pour M. Avenarius, il serait exclu de penser que Lucien eût lui-même combiné ces diverses conceptions. Il connaît Thucydide, mais il emprunte le reste, pour la plus grande part, à une source unique. M. Wehrli (*Eumusia*, 1947, p. 54-71) songeait au Περὶ ἱστορίας de Théophraste ; M. Avenarius croit qu'il s'agit plutôt d'un chapitre de quelque traité de rhétorique tel que celui que Cicéron avait utilisé pour écrire les pages du *De Oratore* relatives à l'histoire.

La méthode employée par M. Avenarius pourrait être discutée. Un véritable commentaire, épousant les détours de la pensée, aurait permis de mieux aperce-

voir la genèse de l'œuvre et ses antécédents. L'exposé de Lucien est refondu dans un moule rigide et prend un caractère systématique ; or, on y discerne des méandres et des additions qu'on aurait gagné à relever et à expliquer. Par exemple, les chapitres 49-51 interrompent le fil des idées et constituent une ou plusieurs digressions (l'auteur note justement, d'ailleurs, qu'au chapitre 50 Lucien se montre partisan d'une histoire annalistique, synchronique, qu'il paraît condamner au chapitre 55). On déduirait de là que Lucien ne s'est pas borné à adapter un manuel. La « source rhétorique » unique, qui demeure anonyme, risque d'être une simple commodité de la « Quellenforschung ». L'éclectisme de Lucien provient, dans une large mesure, de son effort de synthèse : Lucien est, naturellement, l'auteur de la critique dirigée contre les auteurs de son temps ; il est assuré qu'il utilisait Thucydide de première main (cf. p. 72-73) ; pourquoi se serait-il contenté pour le reste d'un « Lehrbuch »?

En outre, M. Avenarius tend, semble-t-il, à surestimer la part faite à la rhétorique. Lucien est, assurément, influencé par elle ; mais, à plusieurs reprises, il sépare l'histoire de la rhétorique (ch. 51 et 53 ; la rhétorique retrouve, au contraire, sa place dans les discours prêtés aux hommes d'État : ch. 58). C'est forcer la pensée de Lucien que de grouper dans le même chapitre (p. 142 sqq.) les récits de batailles et les *ekphraseis* géographiques, sous le prétexte que les rhéteurs les nomment conjointement et qu'il s'agit ici et là de morceaux à effet où le styliste peut donner toute sa mesure. Lucien les distingue soigneusement et, s'il a quelque indulgence pour le récit de bataille, comme tous les historiens antiques, il recommande la sobriété dans les autres descriptions, « afin qu'on ne paraisse pas avoir le mauvais goût de rechercher un étalage intempestif de grandes phrases et se faire valoir au détriment de l'histoire » (ch. 57). — Les historiens « rhétoriqueurs » admettent aisément de travailler sur des *hypomnemata* sans prétention littéraire et écrits par d'autres : leur rôle est de donner une forme artistique à ces « rapports préliminaires » ; la forme prime le fond. Ce n'est pas parce que Lucien admet la possibilité de cette division du travail (ch. 16) qu'il la trouve souhaitable. Il insiste, au contraire, sur le travail de documentation que s'impose le véritable historien, sur la valeur de l' « autopsie » ; et, s'il conseille la rédaction préalable d'un *hypomnema*, ces brouillons (ou ces « fiches ») incombent dans sa pensée à l'historien lui-même (ch. 48). Malgré M. Avenarius (p. 85-104), je ne vois pas de contradiction entre les deux passages et je ne crois pas qu'on puisse inférer du premier que Lucien avait, à la manière des rhéteurs, quelque mépris pour la « recherche historique ».

Si l'on désirerait parfois des conclusions plus nuancées, M. Avenarius n'en a pas moins donné une analyse et un commentaire pertinents de l'œuvre de Lucien ; son information est solide et son ouvrage rendra service en réunissant d'abondants matériaux sur les différentes conceptions que les Anciens se faisaient de l'histoire.

Francis Vian.

Polybios-Lexicon im Auftrage der deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin bearbeitet von Arno Mauersberger, Band I, Lieferung 1 (α-γ). Berlin, Akademie-Verlag, 1956 ; in-8°, 408 colonnes.

L'établissement d'un bon lexique de Polybe était certainement une des tâches les plus urgentes que l'on pouvait réclamer de la lexicographie grecque. Outre les philologues et les linguistes, les historiens y trouveront une documentation nécessaire à l'intelligence d'un vocabulaire difficile souvent différent de celui du grec classique.

Büttner-Wobst, lorsqu'il est mort, en 1905, avait mis en fiches le vocabulaire de Polybe jusqu'au livre V. La fin de ce livre a été dépouillée par F. Poland, puis les livres VI-XL par H. Ullrich. En 1930, M. Mauersberger s'est vu confier l'achèvement du travail par l'Académie de Leipzig. De 1934 à 1947, l'entreprise est restée en sommeil. En 1949, c'est l'Académie de Berlin qui l'a reprise en charge, en confiant la rédaction de nouveau à M. Mauersberger, qui nous donne aujourd'hui le premier fascicule.

Le lexique, comme il était prévu au départ, est établi sur l'édition Büttner-Wobst, mais l'édition Hultsch est utilisée également ; des conjectures sont indiquées à l'occasion et le seront plus complètement dans un appendice. L'auteur s'est surtout attaché à l'analyse sémantique des mots, en la présentant de façon aussi objective que possible. Le relevé des exemples est pratiquement complet : seuls l'article καί, celui de l'article et ceux de quelques particules ont été abrégés, sans qu'on nous dise selon quels principes. Les faits morphologiques ne sont pas mis en valeur, mais il est possible de les retrouver en examinant de près les articles. Ainsi, sous ἄγω, les temps primitifs sont donnés, mais il faut dépouiller ce long article pour reconnaître, par exemple, si le parfait ἀγήοχα est fréquent et comment il s'emploie ; on constate que le présent ἀπογορεύω n'est pas attesté ; les exemples de ἀπεῖπα et de ἀπείρημαι sont groupés sous l'article ἀπεῖπα, mais il faut se reporter aux éditions pour observer comment se conjugue l'aoriste ἀπεῖπα ou ἀπεῖπον.

Un examen, même rapide, du premier fascicule est instructif : le vieux présent ἄγαμαι est encore attesté trois fois ; — l'adverbe ἄγαν, une seule fois ; — ἄγρα, qui est un vieux mot, une seule fois ; — αἰδέομαι, pourtant bien employé dans la *koiné*, deux fois seulement, etc... En revanche, certains termes sont largement utilisés : les composés avec ἀξιο- comme premier terme, les composés avec αὐτο- comme premier terme ; — des termes plus ou moins nouveaux comme ἀγωνιάω, qui signifie purement et simplement « craindre », etc... En matière grammaticale, l'article ἄν pourra donner lieu à d'utiles observations ; — on aimerait savoir si ἄγημα, qui désigne la garde à pied des Macédoniens ou la garde de certains rois hellénistiques, comporte bien un esprit doux ; de toute façon, il est difficile de déterminer si le terme doit être rattaché à ἡγέομαι (il s'agirait alors d'un mot originellement dialectal αγ- ᾱ alpha long), ou à ἄγω.

Les termes de la phraséologie administrative pourront donner lieu à des comparaisons fructueuses avec le vocabulaire des inscriptions.

Bref, ce lexique de Polybe promet d'être un excellent instrument de travail. Il faut remercier M. Mauersberger et lui demander de mener la publication aussi rapidement que possible.

P. Chantraine.

Corpus Fabularum Æsopicarum, v. prius *Fabulae Æsopicae soluta oratione conscriptae*, ed. A. Hausrath. Fasciculus alter, indices ad fasc. 1 et 2 adiecit H. Haas. Leipzig, Teubner, 1956 ; in-8°, xvi-355 p.

L'édition des fables ésopiques est une tâche lourde et rebutante. Hausrath a publié en 1940 le premier fascicule de ce recueil et l'impression du second fascicule était en cours quand est survenue, en 1944, la mort de l'éditeur. C'est aujourd'hui seulement que paraît le second fascicule, grâce au dévouement d'un ami d'Hausrath, M. H. Haas.

La difficulté essentielle des fables d'Ésope réside dans le fait qu'elles sont don-

nées, en principe, dans trois recensions, l'*Augustana*, la *Vindobonensis* et l'*Accursiana* (celle-ci se répartissant elle-même en plusieurs branches), et qu'il serait contraire à toute méthode de combiner des leçons prises à ces trois recensions pour fabriquer artificiellement une vulgate. La fable 183, par exemple, ξυλευόμενος καὶ Ἑρμῆς, est imprimée successivement suivant les trois recensions sous une forme nettement différente. La comparaison de ces recensions pose, évidemment, des problèmes qui méritent d'être examinés : à ce propos, l'édition ne semble pas faire mention de l'ouvrage de F. Rodriguez Adrados, *Estudios sobre el lexico de las fabulas Esopicas*, Salamanque, 1948, qui étudie, précisément, le vocabulaire en fonction des diverses recensions. Mais M. Haas n'a pas apporté de retouche importante au travail de Hausrath et il n'a pas pu, notamment, utiliser l'édition monumentale de B. E. Perry, *Æsopica*, parue en 1952. Enfin, on regrettera également la perte de l'étude de la tradition manuscrite qu'avait promise Hausrath ; cf. p. XIII : *liber quo Hausrath codicum rationem se accuratius explicaturum esse promiserat* (cf. fasc. 1, p. XXIX) *nescio quo pacto perisse uidetur*... Les guerres et leurs suites ne sont décidément pas favorables au travail philologique.

Tel qu'il est, le second tome de cette édition Hausrath apparaît net et commode. Il donne, pour chaque fable, la numérotation correspondante de Halm et de Chambry, et une table de concordance établie par M. Haas au début du volume permet de retrouver les textes dans l'édition Perry. On doit également une particulière reconnaissance à M. Haas pour avoir établi un index complet des mots figurant dans les fables. C'est là une contribution de première importance à la lexicographie du grec tardif. On y découvre, par exemple, l'emploi du nominatif thématique extrêmement rare ἀρνός du nom de l'agneau (pour ἀρνίον ou ἀρήν)[1]. Cet index mérite d'être dépouillé et systématiquement exploité.

On souhaite que M. Haas puisse poursuivre la publication de ce *Corpus Fabularum Æsopicarum* entrepris par Hausrath en se mettant maintenant aux versions en vers.

P. CHANTRAINE.

Emilio GABBA, *Appiano e la storia delle guerre civili*. Firenze, La Nuova Italia, 1956 ; in-8°, VIII-266 p. Prix : 1.500 L.

Le prospectus accompagnant ce cinquante-neuvième volume d'une collection (*Biblioteca di cultura*) qui en a consacré plus d'une vingtaine à l'Antiquité classique (dont quelques traductions de l'anglais) nous donne la biographie et la bibliographie de l'auteur, né en 1927. M. Gabba, s'étant engagé à son tour dans ce travail d'analyse des sources de l'histoire romaine, qui semble préoccuper particulièrement nos collègues italiens depuis la fin de la guerre, voit, après Kornemann, en Asinius Pollion la source essentielle qu'Appien aurait suivie avec une fidélité allant jusqu'au mot à mot (p. 219).

Dès le début, le nom de Pollion lui apparaît comme le seul applicable à celui qui, dans la première partie du livre I du *De bellis civilibus*, aurait donné un point de vue « non romain » des événements (p. 79 sqq.). De même, aux livres II à V (de 64 à 35 av. J.-C.), étant donné les éléments favorables au régime républicain et

1. N° 296, 100 b = Chambry 107 b. Cette fable ἀρνός καὶ λύκος, qui n'a d'ailleurs rien à voir avec la version classique du *Loup et l'agneau*, se trouve bizarrement placée dans l'édition, comme s'en explique honnêtement Hausrath : *hoc loco fabulae duo addendae sunt, quas in antecedentibus praetermisi, quod in Triuultiano tantum codice seruatae sunt, qui me effugerat.*

à Antoine qu'il relève parmi tant d'autres sentiments qui étonnent un peu sous la plume du haut fonctionnaire impérial que fut Appien, il ne songe qu'à Pollion. Partant de là, et par soustraction, il essaye de retrouver l'apport personnel d'Appien ; les trois principes d'identification qu'il croit pouvoir poser (p. 220) ne donnent guère de résultats, et cela ne saurait surprendre, vu la froideur de cet Alexandrin rallié, dont on ne peut même pas affirmer qu'il était vraiment fier d'être né là où régnèrent les Lagides (*Prooem.* 39) et dont l'autobiographie tient pour nous en quelques lignes d'une désolante sécheresse (*Prooem.* 62). Coincés entre notre ignorance du personnage d'Appien et la perte des historiens qui ont décrit la fin de la République, nous ne pouvons guère espérer de résultats certains d'une analyse, si consciencieuse soit-elle.

J'ajouterai quand même que l'ouvrage se termine par des « indices » bien faits et que le grec est correct (lire, toutefois, Τρικάρανος à la p. 120).

J. Schwartz.

O. Neugebauer, *An astronomical Almanac for the year 348/9 (P. Heid. Inv. n° 34)* (Hist. Filol. Medd. Dan. Vid. Selsk. 36, n° 4). Kobenhavn, 1956 ; 18 p., VII pl. Prix : 5 cour.

L'auteur, spécialiste bien connu de l'histoire des sciences dans l'Orient antique, étudie un fragment de *codex* (?) signalé par Fr. Bilabel dans les Actes du Ve Congrès international de Papyrologie (Oxford, 1937). Ce texte donne les positions, de cinq en cinq jours, des planètes à l'intérieur de chaque signe du zodiaque. Les chiffres donnés, bien qu'incomplets, amènent, par élimination, à opter pour l'année égyptienne qui débute en août 348 ap. J.-C.

L'ordre d'énumération est classique (Saturne, Jupiter, Mars, Vénus, Mercure) ; les données sont encadrées par deux séries de renseignements concernant la Lune : les longitudes pour tous les jours jusqu'aux environs de l'équinoxe du printemps et des indications (il est vrai, obscures) sur les heures des nouvelles lunes et des pleines lunes (les dernières lectures ne paraissent pas sûres).

L'intérêt de ce document est double : il donne un prototype ancien d'un almanach arabe du XIe siècle ap. J.-C. et il inciterait à quelque modestie en matière de datation paléographique (cf. p. 5), car, auparavant, Bilabel songeait aux IIe-IIIe siècles. Malgré tout, la cursive employée pour les noms des mois (cf. encore col. 15, l. 26, où il faut lire σελήνη) me paraît difficilement attribuable au milieu du IVe siècle ap. J.-C., du moins si le document a été écrit en Égypte.

J. Schwartz.

Paul Petit, *Libanius et la vie municipale à Antioche au IVe siècle après Jésus-Christ* (Institut de Beyrouth, Bibliothèque archéologique et historique, t. LXII). Paris, Geuthner, 1955 ; in-4°, 446 p. — *Les étudiants de Libanius, un professeur de Faculté et ses élèves au Bas-Empire* (Études prosopographiques, t. I). Paris, Nouvelles éditions latines, 1956 ; 206 p.

Ces deux thèses de doctorat ont pour objet l'œuvre de Libanius, mais l'optique est différente : dans la thèse principale, Libanius est étudié du point de vue des institutions ; dans la thèse complémentaire, par rapport à son enseignement.

M. Petit avait songé, au départ, à se cantonner aux idées politiques de Libanius. Il a préféré par la suite considérer surtout Libanius comme un témoin de

la vie municipale, et il a eu bien raison. En effet, ce n'est pas un penseur de premier ordre ; au contraire, son œuvre est un document inestimable grâce auquel l'Antioche du IVe siècle nous est connue mieux que toute autre ville de l'Empire. M. Petit ne s'est pas dépris pour autant de son auteur et, tout en traçant le tableau du fonctionnement des institutions municipales, n'a pas oublié de nous montrer Libanius au sein de sa ville, à la fois comme citoyen et comme professeur. Laissant résolument de côté les problèmes littéraires relatifs aux *Discours* et aux *Lettres* de Libanius, il avait à sa disposition comme livre de chevet l'ouvrage de Seeck, instrument de travail excellent, mais qui ne déflorait pas le sujet ; ce sujet avait sans doute paru redoutable à beaucoup, tant les textes sont abondants (une correspondance échelonnée sur quarante années) et tant les traductions sont rares, particulièrement en français. Cet échelonnement même des textes et le grand nombre des destinataires de ces *Lettres* allaient finalement permettre à M. Petit, par confrontation avec les textes législatifs contemporains et avec divers auteurs anciens, de déterminer les traits principaux de l'évolution des grandes villes de l'Orient grec sous le Bas-Empire.

Ces traits sont les suivants : l'*ordo* curiale, qui reste fondé exclusivement sur l'hérédité, constitue un monde fermé en proie à une crise ; les moins fortunés cherchent à se soustraire à leurs obligations, mais en sont empêchés par tout un arsenal juridique ; par suite, les pouvoirs politiques tendent à se concentrer entre les mains des *principales* plus fortunés. La curie se trouve dans une situation difficile, entre une population de plus en plus anarchique et l'administration impériale de plus en plus ambitieuse. D'où une tendance à l'inertie, quoique la vie municipale continue comme par le passé (problèmes de finances, ravitaillement, jeux et spectacles, services d'État).

En face du péril croissant d'étatisation, un homme comme Libanius se fait le défenseur du vieil idéal d'autonomie municipale, s'oppose à la fois aux *honorati* et aux fonctionnaires, maintient les traditions de la culture païenne, d'ailleurs sans aucune passion due à un sentiment religieux profond. Pour finir, M. Petit aboutit à des conclusions de grande envergure sur l'influence des intellectuels traditionnalistes du type de Libanius et de ses amis, hostiles à la fois aux Barbares, au christianisme, à une forme de gouvernement « socialisant » et totalitaire. Les *Lettres* de Libanius montrent que l'esprit municipal, issu de la vieille conception hellénique de la πόλις, survit aussi bien à Ancyre, à Nicomédie, à Tarse qu'à Antioche. M. Petit soutient que le brassage d'étudiants de diverses provinces passant à l'école d'un tel maître, épris de libéralisme, a eu pour effet le maintien d'une grande cohésion morale en Orient : la survie d'un idéal de la cité aurait entraîné une meilleure résistance à l'action dissolvante des invasions barbares et permis l'avènement de la civilisation byzantine.

L'organisation et l'influence de l'enseignement à Antioche sont examinés avec une acuité particulière dans la thèse complémentaire. La base de la recherche est constituée par le fait que M. Petit, complétant et contrôlant les données de Seeck, a pu dresser une liste de 198 élèves de Libanius et, presque pour chacun d'eux, une fiche individuelle détaillée : cette liste est établie par l'étude minutieuse et quasi philologique de termes qui reviennent souvent dans les *Lettres* et qui, vu leur contexte, ont manifestement trait à l'enseignement : μαθητής, φοιτᾶν, ὁμιλητής, χόρος, πόνοι, παρ' ἡμῖν, διατριβαί, νέος, τρέφειν, παῖς, ἑταῖρος, etc.

« Opposer aux affirmations contestables des *Discours* les résultats inattaquables de la prosopographie nous a toujours paru la meilleure méthode de recherche », écrit avec raison M. Petit (p. 45). En effet, à partir de cette liste initiale, il va pouvoir apporter des réponses précises à toutes sortes de problèmes. D'abord, les

problèmes de scolarité : certaines *Lettres* isolées sont de peu de secours, mais d'autres, au sein de la tradition manuscrite, constituent des séries imposantes, chronologiquement sûres, comprises entre l'été 354 et l'été 393 ; certaines *Lettres*, qui fournissent des renseignements sur le passage d'une année scolaire à l'autre, sont d'un intérêt majeur. Si la date des vacances scolaires ne peut être précisée, l'on remarque que certains élèves restent seulement un ou deux ans auprès du maître (qui se plaint de leur départ), tandis que d'autres, sans doute « convertis » à l'éloquence, le fréquentent pendant de longues années. La durée normale de la scolarité devait être de trois ans. D'autre part, l'effectif scolaire de Libanius s'accroît très rapidement pendant ses premières années d'enseignement, mais un « renversement de la tendance » s'observe en 365-367. Les à-coups dans le succès de Libanius peuvent s'expliquer par des causes diverses : rivalités professorales, troubles de l'Empire, lutte entre christianisme et paganisme. En tout cas, le maître se plaint continuellement, alors qu'il fut sans aucun doute un professeur à succès, « grand patron » disposant d'un certain nombre de subordonnés : grammatistes, assistants-répétiteurs, hypodidascales.

Comment les étudiants se recrutent-ils? La plupart sont des fils de condisciples ou procurés par des condisciples, des fils d'anciens élèves ou procurés par d'anciens élèves, des fils ou parents ou amis d'amis. Il reste rare qu'un autre maître se dessaisisse de ses élèves pour les adresser à Libanius. La renommée du maître dépend en grande partie du cercle de ses relations et du dévouement de ses « supporters ». A remarquer aussi que les chrétiens ne refusent pas de se mettre à son école, mais y sont sept à huit fois moins nombreux que les païens. D'autre part, il résulte de cette correspondance que Libanius s'intéresse vivement à ses étudiants, les défendant au besoin contre le grief d'immoralité et cherchant à les « orienter » : sans grand effet, à vrai dire, car la plupart embrassent l'état de leur père : fonctionnaire, ou curiale, ou professeur, ou avocat. Le maître cherche, en tout cas, à faciliter au besoin leur carrière par sa recommandation. Mais, tandis qu'il répand la culture rhétorique traditionnelle et prêche la fidélité curiale, bon nombre de ses élèves désertent la curie et se spécialisent, notamment, dans les matières juridiques.

J'en ai dit assez, je crois, pour laisser saisir les belles qualités de ces deux ouvrages, dignes des maîtres qui en ont dirigé l'élaboration : MM. W. Seston et H.-I. Marrou. Pénétration dans l'analyse, ampleur de vues dans les conclusions, style excellent, que souhaiter de mieux? L'auteur se doute que son lecteur sera choqué par la « débauche de statistiques », mises en forme de tableau. Il est certain qu'il y a chez lui une volonté d' « exploiter », comme il dit, ces tableaux jusqu'à la limite du possible. N'a-t-il pas parfois dépassé cette limite, lorsqu'il écrit, par exemple, que 48,6 % des *Lettres* de Libanius sont inspirées par l'activité professorale? Cela signifie, je pense, qu'en 48,6 % des *Lettres* M. Petit a pu glaner au moins un détail relatif à son sujet. Mais une même *Lettre* ne ressortit pas forcément à une intention unique, et la statistique sera impuissante à déceler l'intention majeure. Fort heureusement, dans ses conclusions, M. Petit lui-même apporte beaucoup de restrictions aux résultats que les tableaux statistiques sembleraient suggérer, et cela montre que, s'il a l'esprit de géométrie, il n'est pas dépourvu non plus d'esprit de finesse. En particulier, il n'oublie pas qu'une correspondance, s'adressant par définition à des destinataires éloignés, laisse dans l'ombre forcément les étudiants originaires d'Antioche même. L'on pourra être surpris de la volonté quasi pédagogique d'exprimer en termes modernes les réalités anciennes et d'apprendre que Libanius applique « la méthode d'un Seminär germanique à l'échelle d'un amphithéâtre de Sorbonne ». Les seuls reproches sérieux que j'ose-

rais formuler sont les suivants : pour la thèse principale, il semble, de l'aveu même de l'auteur, qu'il ait hésité entre un ouvrage relatif aux institutions et une monographie touchant la personnalité de Libanius ; et l'on voit mal comment l'inertie curiale a pu être un facteur de préservation pour l'Empire. Pour la thèse complémentaire, je regrette que l'étude de l'enseignement de Libanius soit dissociée d'une enquête touchant à la substance « culturelle » de ses cours : procédés rhétoriques, recours à la mythologie, attitude à l'égard des grands auteurs, etc... La faute n'est d'ailleurs pas à M. Petit, mais au cloisonnement de nos études modernes, qui veut qu'une thèse d'historien ne soit pas une thèse de « littéraire » ou réciproquement. Il y aurait avantage pour tous à supprimer ces cloisons étanches et les tournures d'esprit qu'elles engendrent. (En ce qui concerne Libanius, « père pour les orphelins », il conviendrait de renvoyer au chapitre IX de la *Vie de Plotin* par Porphyre, capital sur ce sujet.)

Pierre COURCELLE.

Antonio QUACQUARELLI, *La concezione della storia nei Padri prima di s. Agostino*, parte I. Roma, Edizioni scientifiche Romane, 1955 ; 199 p. — *La retorica antica al bivio (L' « Ad Nigrinum » e l' « Ad Donatum »)*. Ibid., 1956 ; 215 p.

Ces deux ouvrages procèdent d'une même curiosité : étudier comment les conceptions chrétiennes se sont substituées aux conceptions de l'Antiquité païenne. Le premier livre examine, à travers les apologistes philosophiques grecs Justin et Irénée, puis les apologistes rhéteurs latins, de Tertullien à Lactance, puis les apologistes exégètes Tyconius, Ambroise et Jérôme, les différentes interprétations de l'histoire du monde et le progrès constant qu'elles révèlent de Justin à Augustin. Les vicissitudes extérieures, les questions politiques et sociales ne retiennent l'attention de ces Pères que dans la mesure où elles risquent de troubler la vie spirituelle. L'Empire semble une nécessité et un ordre naturels dont la chute ne pourrait que provoquer la fin du monde. Ce qui les intéresse dans l'histoire, c'est l'avènement du « peuple nouveau ». Justin insiste surtout sur la liberté de l'homme, en dépit des doctrines antiques relatives au destin, et sur la continuité de l'œuvre salutaire qui va d'Abraham à l'Incarnation du Logos, le salut n'étant pas réservé au peuple juif, mais promis à l'humanité entière. Irénée précise les étapes de cette évolution graduelle dans le temps de l'histoire. La définition pratique du « peuple nouveau » est surtout l'œuvre des Pères latins. Certains, comme Cyprien, tendent à considérer l'Église comme une communauté de chrétiens parfaits, par opposition au reste des hommes : origine de la théorie des deux Cités. Lactance et les millénaristes soulignent le combat qui se livre sans fin entre le Bien et le Mal, soit sous forme de la persécution des Justes par les Injustes, soit au sein même de l'homme, sous forme d'une lutte entre l'esprit et la matière. L'avènement de l'Empire chrétien renforce le sentiment de former un peuple nouveau ; mais, tandis qu'Ambroise est plein de confiance en l'avenir de l'Empire, qui coopérera avec l'Église pour la conversion du monde, Jérôme a surtout l'impression d'un monde qui croule.

Le second ouvrage de M. Quacquarelli met en parallèle, à travers l'*Ad Nigrinum* de Lucien et l'*Ad Donatum* de saint Cyprien, deux conversions de rhéteurs, l'une à la philosophie, l'autre à la religion. Tout rhéteur, en effet, en tant que *uir bonus*, est susceptible de conversion morale. Lucien, sachant la crise que traversent de son temps les diverses écoles philosophiques, ne cherche plus avec Platon un rapport entre le terrestre et l'hypercéleste, mais entre les vices et la vertu, et tend à opposer à Rome, lieu de l'esclavage moral, Athènes, patrie de l'ordre et de la

liberté. L'*Ad Donatum* de Cyprien décrit une expérience personnelle très différente : conversion subite, à la manière paulinienne, qui procure d'emblée la sérénité et le renouvellement du vieil homme : celui-ci se sauve en sauvant autrui. La prose même de Cyprien, intermédiaire entre la prose métrique et la prose courante, convient à son dessein de clarté apologétique.

Comme on voit, les périodes et les problèmes traités sont d'envergure. Il était malaisé de dominer de si vastes sujets, et la volonté de synthèse elle-même aboutit à mettre en parallèle des hommes et des temps foncièrement hétérogènes. Il est dangereux d'oublier la très grande ironie de Lucien et de prendre ses propos trop au sérieux. L'on a parfois l'impression que l'ouvrage n'a pas été suffisamment mûri : telles pages sur Ambroise semblent un recueil de fiches mises bout à bout, dont je pourrais aisément indiquer les sources disparates. Cette hâte dans le travail de seconde main transparaît du fait que les noms de toutes sortes d'auteurs modernes sont fâcheusement écorchés : Dudd*o*n, Mart*i*nay, Borlef*f*, Cassamassa, Gef*f*ken, Hil*d*berg, Kamla*y*, Horrent, Lecle*r*q, etc... (sans compter la création de l'auteur ancien Vittorino Manlio !). Le chapitre intitulé « La fortuna dell' *Ad Donatum* » ne contient, en réalité, que bien peu de références justifiant un tel titre. L'on ne peut que regretter des défauts si voyants en ces livres, dont le sujet mérite toute l'attention du philosophe ou de l'érudit.

Pierre Courcelle.

Grégoire de Nysse, *La vie de Moïse*, introduction et traduction de Jean Daniélou, S. J. ; 2e édition revue et augmentée du texte critique (Sources chrétiennes, série grecque, 1 *bis*). Paris, Éditions du Cerf, 1955 ; in-8°, xxxv-155 p. en partie doubles.

Le Père Daniélou a ici repris et complété le volume qui avait, en 1942, inauguré la collection « Sources chrétiennes ». Mais des transformations capitales font de cette seconde édition un ouvrage tout différent.

1° Le texte grec a été publié en regard de la traduction. Il ne pouvait être question de reproduire celui de la *Patrologie* de Migne (c'est-à-dire celui qu'avait édité Fronton du Duc en 1615), fondé sur une seule famille de manuscrits et assez fautif ; l'*editio major* promise par le professeur Werner Jaeger n'étant pas prête, le Père Daniélou a publié un texte établi par lui-même d'après les trois familles de manuscrits qu'il a cru reconnaître : *AC*, *BD* et *EGM*. L'apparat, assez abondant, fait de cette édition un commode instrument de travail.

2° Le volume de 1942 ne livrait au public que le θεωρία, autrement dit l'interprétation spirituelle de la vie de Moïse, qui constitue, certes, l'essentiel du traité ; mais il était incontestablement nécessaire de publier l'ἱστορία, ou résumé historique de cette vie, pour permettre au lecteur d'apprécier, d'une part, la distance qui sépare ce résumé élaboré du texte même de l'Ancien Testament, en second lieu les procédés fort curieux d'interprétation qui permettent à Grégoire de découvrir sous le moindre événement une leçon morale. L'omission étant réparée dans cette seconde édition, l'ouvrage nous présente dans toutes ses étapes, dans tous ses étages, devrions-nous dire, une de ces méditations dont se nourrissait la spiritualité chrétienne.

3° Un index des mots grecs permettra des confrontations de vocabulaire particulièrement nécessaires pour une œuvre dont l'appartenance philosophique est tellement controversée.

4° L'introduction s'est trouvée allégée de l'exposé de la spiritualité grégorienne

(dont on trouvera maintenant l'essentiel dans le livre du Père Daniélou, *Platonisme et théologie mystique*) et, en revanche, complétée par une étude historique fort utile.

En somme, un ouvrage de vulgarisation spirituelle est devenu, grâce à une seconde édition judicieusement organisée, une très utile édition savante que méritait amplement ce beau *Traité de la perfection.*

J. Sirinelli.

J. Day et C. W. Keyes, *Tax Documents from Theadelphia (Papyri of the second Century A, D.)*. New York, Columbia University Press, 1956 ; in-8°, xviii-342 p., 2 pl.

Commencée autrefois par le professeur Keyes, mais interrompue par sa mort, en 1943, l'étude de ces textes a été reprise et menée à bien par M. J. Day, qui nous en donne aujourd'hui une édition exemplaire.

Ce sont six documents de grande étendue :

P. Columbia I, verso 1 : liste d'impôts dus par les μητροπολῖται et comptabilité de recettes fiscales en espèces (160 A. D.) ;

P. Columbia I, verso 2 : prêts officiels de blé et d'orge pour les semailles (vers 160 A. D.) ;

P. Columbia I, verso 3 : comptes de versements effectués à la banque et liste d'arriérés (155 A. D.) ;

P. Columbia I, verso 4 : administration d'un πιττάκιον (règne de Marc-Aurèle) ;

P. Columbia I, verso 5 : extraits de prises à bail de terres appartenant à l'État (175/6 A. D.?) ;

P. Columbia I, verso 6 : comptes d'impôts en espèces et en nature (vers 160-161 A. D.).

Peu de textes peuvent paraître, à première vue, aussi austères, aussi monotones, que ces longues suites de noms (contribuables ou taxes), de chiffres (drachmes, oboles, artabes ou aroures), d'abréviations qu'il faut résoudre, de sigles qu'il faut interpréter. M. J. Day a eu la patience de déchiffrer et de publier ces listes avec une exactitude et une minutie qui ne sont jamais en défaut. Il suffit de lire les notes qui suivent les transcriptions, ou de parcourir les index, pour apprécier la sûreté de sa méthode et l'ampleur de ses connaissances.

Mais, au delà, M. J. Day a vu quelle documentation exceptionnelle par sa richesse et son unité ces rouleaux apportent à qui les considère dans leur ensemble, d'abord, puis dans leur étroite liaison avec d'autres textes qui les complètent et les éclairent.

Car cette édition se conforme exactement aux principes qui, selon W. Otto (communication présentée au congrès d'Oxford et reproduite dans les *Actes du Ve Congrès international de papyrologie*, p. 314 sqq.), doivent régir les publications de papyrus : les documents étudiés constituent, en effet, une unité au point de vue de leur nature (l'administration fiscale), de leur origine (Théadelphie du Fayoum) et de leur date (de 155 à 175 A. D.). En outre, ce dossier se rattache à plusieurs groupes de papyrus publiés antérieurement et qu'il est souhaitable d'énumérer ici pour donner une idée de la vaste documentation que nous possédons sur Théadelphie au milieu du IIe siècle : *Tax Lists and Transportation Receipts from Th.*, qui sont, précisément, les rectos des pièces éditées par M. J. Day ; *Sitologen-Pap. aus dem Berl. Mus.* et *Berliner Leihgabe griech Pap.* ; *Bankakten*

aus dem Faijûm; *BGU IX* = *Steuerlisten römischer Zeit aus Th.*; sans compter quelques papyrus isolés et égarés dans des collections disparates.

Disposant ainsi d'une documentation riche et cohérente, M. J. Day a entrepris l'exploitation historique des textes qu'il éditait. Il apporte ainsi des précisions nouvelles sur le fonctionnement des rouages de l'administration financière, sur les règles suivies pour la perception des taxes ou pour la tenue des rôles, sur le calcul ou la nature de certains impôts, sur tel mode d'exploitation de la terre royale, sur certains problèmes concernant la monnaie, etc. A ce point de vue, les études groupées en appendice (p. 261-314) sont de précieux compléments aux ouvrages classiques de Wallace et de Johnson.

L'auteur s'intéresse aussi à cette population urbaine ou paysanne qui défile dans les bureaux des percepteurs. La répartition de la terre entre les propriétaires, l'importance des citadins, des Romains et des femmes dans la possession du sol, les études d'onomastique, les identifications de personnes, tels sont, pris au hasard, quelques-uns des sujets auxquels ce livre apporte sa contribution.

Le scrupule de l'édition, la prudence et la richesse des commentaires ne laissent guère ajouter que quelques remarques de détail, qui sont plutôt, d'ailleurs, des questions.

P. Col. IV 1 b, ligne 6, et *P. Col. IV* 6, ligne 45 : ne pourrait-on pas retrouver dans les abréviations εδ( ) καὶ αμπ( ) l'ἐδ(αφῶν) de *P. Berl. Leihg.* 3-4 (impôt payable en espèces frappant les terres clérouchiques), et l'ἀμπ(ελίτιδος) du même document (impôt spécial sur les vignobles convertis en cultures céréalières)?

P. Col. IV 1 a, lignes 3-4 : Ἀντωνίνου Καίσαρος τοῦ Κυρίου εὐσ(εβοῦς) Θεᾳδ(ελφείας). La titulature impériale et la suite des mots ne sont pas très satisfaisantes. ευσ( ) est-il sûr?

P. Col. IV 3, passim : des sommes sont transmises à une banque par l'intermédiaire de deux percepteurs, διὰ Φιλαδ(έλφου) et δια Ἐμοῦ. Mais il est peu probable que διὰ Ἐμοῦ doive être compris comme δι' ἐμοῦ, « par moi ». Les arguments en faveur du pronom personnel ne sont pas très convaincants, et sans doute vaut-il mieux retrouver dans cette forme le nom propre égyptien EMOY, « le chat ».

Ibid., lignes 170 et 173 : des sommes sont versées pour des salaires (ὀψώνια), dont les bénéficiaires restent indéterminés (il s'agit peut-être de gardiens ; cf. Wallace, *Taxation*, p. 146 sqq.), et pour ημιεργ( ). Je rapprocherais cette dernière mention du μερισμὸς ἐργατῶν attesté à Théadelphie et ailleurs : τὸ αἱροῦν ὑμῖν μέρος τοῦ ἡμίσους τοῦ ἐργάτου, *P. Théad.* 34 ; διμοίρου μέρους ἐργάτου, *P. Oslo* 88. Cf. *P. Hibeh* II 220, etc.

P. Col. IV 4, ligne 95 : au lieu de αἱ μ(ερισθεῖσαι) (ἄρουραι), on pourrait résoudre en αἱ μ(ετρηθεῖσαι) (ἀρ.). Cf. ἀν(αμετρηθεῖσαι) (ἀρ.) à la ligne 168.

P. Col. IV 6, lignes 81-90 : ce sont dix noms de contribuables, suivis chacun d'une somme exprimée en drachmes ; dans la marge, on lit la mention mutilée : καὶ [.]π( )σε̣[.].ᾳ( ). L'éditeur songe à des acomptes versés au titre de l'impôt de capitation et propose de lire [ἀ]π(ὸ) συ[ν]τα(ξίμου), tout en reconnaissant que son hypothèse est fragile, car le même papyrus cite ailleurs l'impôt de capitation en employant le terme λαογραφία.

Nous remarquons, en tout cas, que les sommes payées sont régulièrement 4 drachmes ou des multiples de 4 drachmes (8, 12 et 16 drachmes). Comme l'ont signalé maints auteurs (par exemple, A. G. Roos, à propos de *P. Gron.* 4, et Wallace, *Ibid.*, p. 472), ce détail caractérise les versements effectués au titre de l'or

coronaire, dont nous lisons peut-être le nom dans la marge : [ἀ]π(ὸ) στ̣[ε]φα(νικοῦ). Si cette hypothèse était vérifiée, il faudrait donc admettre l'existence, non attestée par ailleurs, d'une levée d'or coronaire dans les dernières années du règne d'Antonin.

Nous joindrions volontiers au dossier le *P. Ianda* IV 56, daté sans précision du second siècle. C'est une liste de versements effectués au titre de l'or coronaire par des paysans de Théadelphie. Les sommes sont pareillement 4 drachmes ou des multiples de 4 drachmes. De plus, certains contribuables se retrouvent, indubitablement, dans d'autres textes de Théadelphie :

Ianda	*BGU* 1891 134 A. D.	*Col.* 3 155 A. D.	*Col.* 2 vers 160	*Leihg.* 4 165 A. D.	*Col.* 4 M.-Aur.	*BGU* 1900 196 A. D.
Papontos	+	+				
Horos	+	+				
Onophris	+	+		+		
Sotas		+	+			+
Satyros			+	+	+	
Eudaimon			+	+		

La répartition des années où apparaissent ces contribuables est telle qu'une date voisine de 160 est acceptable pour le *P. Ianda* 56 et, par suite, pour la levée d'or coronaire qu'il mentionne. Convient-il, à ce sujet, d'évoquer *O. Stras.* 142, *O. Tait-Préaux* 1105 et 1106, qui attestent une levée pendant l'année 20-21 d'un empereur, c'est-à-dire en 157 (Antonin), 180 (Commode) ou 212 (Caracalla)?

A vrai dire, ces quelques suggestions mettent surtout en lumière les difficultés que l'auteur a dû surmonter et la richesse de son ouvrage. Et ce ne serait pas un de ses moindres mérites que de nous faire désirer l'accomplissement d'un vœu, tout en nous amenant à réfléchir sur ce vœu. M. J. Day le rappelle dans son introduction : en 1937 déjà, quand il publiait le tome IX des *B. G. U.*, Kortenbeutel souhaitait que fût tentée une histoire générale de Théadelphie. Le dossier qu'on nous apporte aujourd'hui rend l'entreprise plus souhaitable encore. Si l'on songe que d'autres textes, en comprenant les *ostraca* et les inscriptions, nous fournissent une abondante documentation qui s'étend sur près de sept siècles, si l'on considère que les fouilles nous ont fait connaître la topographie, l'architecture du village et ont mis au jour un important matériel archéologique, on comprendra que le vœu mérite d'être exaucé.

Cependant, il ne faudrait pas oublier que le village de Théadelphie n'a par lui-même rien de caractéristique. Il n'a pas eu de destin individuel et qui lui fût propre. Pour être significative, son histoire devrait être considérablement élargie grâce à ce que nous savons des bourgs qui lui ressemblent, Karanis, Philadelphie, Dionysias, etc. Son histoire, l'histoire qu'il faudrait plutôt entreprendre, est celle des villages frontières du Fayoum, qui, au bout des canaux et au bord des sables, s'éteignent l'un après l'autre dans la seconde moitié du IVe siècle.

De cette synthèse, le livre de M. J. Day constituerait une pièce maîtresse.

R. Rémondon.

Robert Devreesse, *Les manuscrits grecs de l'Italie méridionale (histoire, classement, paléographie)* [Studi e Testi, 183). Città del Vaticano, 1955 ; gr. in-8°, 69 p., 7 pl.

Depuis plus d'un demi-siècle, on a vu se préciser, à travers des études variées,

la notion d'hellénisme chrétien dans l'Italie méridionale. La production des centres de copie de cette région n'avait, cependant, jamais été examinée d'une manière systématique. Certes, Batiffol, dans l'*Abbaye de Rossano* (1891), avait entrepris une enquête sur la survie de l'hellénisme, mais son travail, limité à la bibliothèque de Sainte-Marie-du-Patir, est souvent inexact dans le détail. Aussi un spécialiste qualifié, comme A. Ehrhard, pouvait écrire naguère : « Ein Handbuch der italogriechischen Paläographie existiert m. W. nicht » (*Überlieferung und Bestand...*, t. I, p. 285, n. 1). Cette lacune est aujourd'hui en partie comblée, grâce à Mgr R. Devreesse, qui, comme *scriptor*, puis comme vice-préfet de la Bibliothèque vaticane, a eu en main nombre de manuscrits grecs originaires de l'Italie méridionale.

Après une introduction historique, qui nous mène du xe siècle — au moment où, sous la pression des Arabes, les chrétiens de Sicile viennent trouver refuge dans le sud de l'Italie — jusqu'à la fin du Moyen Age, l'auteur expose comment les manuscrits copiés dans cette région ont été dispersés aux xvie et xviie siècles ; il achève la première partie de son livre par l'énoncé de la méthode qu'il a choisie : « La base de cette enquête, c'est le dénombrement de tous les manuscrits de l'Italie du Sud dont nous connaissons à la fois la date et le lieu d'origine ; de place en place, nous leur rattacherons d'autres témoins dont la parenté semble indiscutable. Sans doute, les résultats ne seront pas définitifs ; du moins, la route sera jalonnée, du début à la fin, par cent cinquante témoins irrécusables » (p. 26).

La seconde partie, *Centres de copie et classement des manuscrits*, est fondamentale. L'auteur y distingue, d'après leur origine, six groupes de manuscrits : calabrais (qui ont servi de modèles à l'écriture de Grottaferrata), tyrrhéniens, grécolombards, campaniens, « en as de pique » (ainsi nommés à cause de la forme qu'y prend la ligature de ερ), de Reggio et de Sicile ; un dernier groupe, celui de la Terre d'Otrante, est étudié à part, en raison de son importance. Un exemple de chaque type est reproduit en fac-similé sur sept planches hors texte.

L'ouvrage se termine par un index des personnes, des choses et des lieux et par une liste des manuscrits cités ; l'auteur a inséré dans l'index un certain nombre de données empruntées à des ouvrages spéciaux (Rahlfs, Gregory, Ehrhard, etc.) et qui ne figurent pas dans son étude. On regrettera l'absence d'une bibliographie systématique et surtout celle d'une carte géographique de l'Italie du Sud.

Malgré tout ce que Mgr Devreesse apporte de neuf, le lecteur reste un peu déçu. Des trois parties annoncées dans le sous-titre, celle qui rendrait le plus de services à qui s'occupe de manuscrits grecs, la description paléographique, est réduite à peu de chose. L'auteur parle rapidement de la décoration, ne dit presque rien de l'écriture, en dehors du type « en as de pique », et ne songe pas à relever des particularités codicologiques des témoins qu'il classe ; pourtant, la mise en pages, la signature des cahiers, l'emploi du parchemin palimpsesté ou du papier italien ancien peuvent fournir des indications précieuses pour déterminer l'origine d'un manuscrit. D'autre part, la liste des manuscrits qui ont été copiés en Italie méridionale, à peu près complète pour le Vatican et pour Grottaferrata, est lacuneuse pour d'autres bibliothèques ; ainsi, aux six manuscrits de Vienne cités de seconde main par Mgr Devreesse (p. 67), on ajoutera les dix-huit manuscrits suivants : *theol. gr.* 12, 54, 91, 139, 147, 148, 152, 157, 172, 188, 209, 299, 309, 321 ; *phil. gr.* 45, 51 ; *hist. gr.* 33 ; *suppl. gr.* 52 (et je ne prétends pas que cette liste soit complète) ; je citerai aussi, chemin faisant, à Londres, l'*add.* 36749 (f. 287-330 : Hiéroclès), copié par Angelos Calabros, hiéromoine du couvent du Saint-Sauveur, à Messine (xve siècle) ; à Rome, le *Corsinianus gr.* 3 (liturgie), copié par Jean Orlando, de

Salente (Soleto), en 1341 ; à Wolfenbüttel, les *Gudiani gr.* 29 et 30 (*Etymologicum Gudianum*), copiés en 1293 sur papier italien ancien, et le *Gudianus gr.* 112, palimpseste du XIIIe siècle ; au Vatican même, le palimpseste de Strabon vient pour une partie de Rossano (*Vatic. gr.* 2061 A), pour une autre de Grottaferrata (*Vatic. gr.* 2306) : c'est donc en Italie méridionale que ce précieux *codex* antique a été dépecé et récrit.

Si l'auteur a réservé à la région d'Otrante une partie importante de son étude, c'est qu'on y a copié, à partir du XIIIe siècle, des textes classiques, alors que la production du reste de l'Italie méridionale se limite à la littérature d'église. Il ne faudrait pourtant pas croire que les manuscrits transcrits dans cette région représentent une tradition différente de celle qui avait cours dans l'empire byzantin. Tous les textes copiés en Terre d'Otrante se rattachent aux travaux des grammairiens de Constantinople. Pour les œuvres poétiques, on reproduit les éditions commentées de Jean Tzetzès : *Odyssée* (*Palat. Heid. gr.* 45, copié sur un manuscrit de 1284-1285), *Travaux* d'Hésiode (*Vatic. gr.* 2383, de 1287, et *Vatic. Ottob. gr.* 210 [f. 1-64], de 1363), Lycophron (*Scorial R. I.* 18, *Palat. Heid. gr.* 45, *Vatic. gr.* 1306, etc.) ; même dans un manuscrit de type ancien, comme le *Laurent. conv. sopp.* 152 de Sophocle, daté de 1282, on trouve des notes de Jean Tzetzès insérées dans le corps des scholies. Quant aux traités grammaticaux, ils se rattachent aux travaux de Manuel Moschopoulos (*Vatic. Barb. gr.* 102, de 1288-1289 ; *Paris. gr.* 2572, de 1295-1296, etc.). Il est notable que l'école de Thessalonique, qui fleurit dès le début du XIVe siècle, ne paraît pas avoir étendu son influence jusqu'à la Terre d'Otrante : les éditions commentées d'un Thomas Magister ou d'un Démétrius Triclinius y sont inconnues.

L'ouvrage de Mgr Devreesse se présente donc, non pas comme un traité, mais plutôt comme une introduction à l'étude des manuscrits grecs de l'Italie méridionale. Si l'on regrette que l'auteur, avec son expérience si vaste, n'ait pas cru devoir faire plus, on lui sera reconnaissant d'avoir tracé les grandes lignes d'un classement qui sera peut-être précisé, mais non modifié.

Jean IRIGOIN.

S. REITER et R. SELLHEIM, *Friedrich August Wolf, ein Leben in Briefen.* Ergänzungsband 1, die Texte. Halle, Niemeyer, 1956 ; in-8°, XXIV-170 p.

La *Revue de Philologie* a rendu compte du grand ouvrage de S. Reiter, *Friedrich August Wolf, ein Leben in Briefen*, paru en 1935. Depuis, S. Reiter avait réussi à mettre la main sur la correspondance de Wolf avec un de ses disciples préférés, Emmanuel Bekker. Il y a joint un certain nombre de lettres adressées à divers correspondants, notamment des éditeurs comme Göschen et Weidmann. Mais S. Reiter n'a pas pu publier lui-même cet ouvrage. A l'âge de quatre-vingts ans, en 1942, il a été déporté, en raison de son ascendance israélite, et a disparu, en Pologne, dans une chambre à gaz. R. Sellheim a retrouvé le manuscrit, l'a mis au point, en a surveillé l'impression et est mort au cours de la correction des épreuves.

Le personnage de F. A. Wolf, célèbre pour sa théorie sur la composition des poèmes homériques, méritait, assurément, tant d'efforts. Les lettres adressées à Emmanuel Bekker mettent en lumière sa largeur de vue et sa générosité. Ces philologues du début du XIXe siècle, par ailleurs, nous ressemblent assez : ils s'adressent des renseignements scientifiques, des nouvelles universitaires et académiques, se communiquent leurs épreuves, etc. A l'arrière-plan, des événements

politiques ou militaires apparaissent : ainsi, dans une lettre du 20 juin 1807, il est question de la prise de Königsberg. Bien des détails seraient à relever, par exemple dans les lettres de Bekker datées de Paris, « ce désert grouillant d'hommes » (p. 28, lettre du 3 juillet 1810).

Il subsiste des allusions, des raccourcis d'expression qui peuvent embarrasser, comme il arrive dans la lecture de toute espèce de correspondance. C'est dire que l'on attend avec impatience le volume d'*Erläuterungen* qui est promis.

L'ouvrage s'achève par quelques documents nouveaux relatifs à la mort de Wolf, mort survenue, on le sait, à Marseille, au cours d'un voyage dans le midi de la France, où il espérait retrouver la santé. Cette mort est annoncée dans un journal de Marseille en termes assez maladroits. Ce journal pense, notamment, que « la grande application que le docteur Wolf a mise pendant toute sa vie à l'étude paraît avoir été la cause de sa maladie, qui était un relâchement total des organes digestifs ».

Tout n'est pas de ce genre dans le livre. Les lettres de Wolf apportent une contribution précieuse à l'histoire de l'humanisme et évoquent l'image d'un savant qui, par son intelligence comme par son cœur, a honoré la corporation des philologues[1].

P. Chantraine.

L'Année philologique... publiée, sous la direction de J. Marouzeau, par Mlle Juliette Ernst, t. XXVI. Paris, Les Belles-Lettres, 1956 ; in-8°, xxi-573 p.

Avec sa ponctualité habituelle, Mlle Ernst nous a donné, avant la fin de l'année 1956 (j'ai reçu mon exemplaire le 28 décembre), la bibliographie de l'année 1955, avec le complément d'années antérieures. Il est superflu de signaler les services que rend cette « bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine », et l'on ne peut que remercier Mlle Ernst et son assistant, M. M. Deparday, de fournir aux philologues ce précieux instrument de travail, dont la documentation semble ne rien négliger : pour n'en donner qu'une preuve, le chapitre « Mélanges (*in honorem*) et Travaux (*Recueils et Index de travaux personnels*) » n'occupe pas moins de six pages (p. 526-531). Cette bibliographie, dans sa sécheresse, renseigne sur les auteurs et les textes, profanes ou non, qui sont actuellement en faveur : ainsi saint Augustin (p. 25-34), Homère (p. 86-92), Platon (p. 130-140), les deux Testaments (p. 170-203). Dans les chapitres « Linguistique et philologie », signalons l'importance que prend l'étude des langues méditerranéennes autres que le grec et le latin classiques : étrusque, ibère, illyrien, messapien, thrace, vénète, protosarde, etc. Malgré l'incertitude fréquente des résultats obtenus dans ces recherches, elles permettent de dépasser la notion classique de l'indo-européen, qui ne suffit plus à tout expliquer, dans l'espace comme dans le temps.

A. Ernout.

Hjalmar Frisk, *Griechisches Etymologisches Wörterbuch*, Lief. 4 et 5. Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag, 1956-1957, p. 289-480.

Ce quatrième et ce cinquième fascicule du *Dictionnaire étymologique grec* dû

1. Il y a dans cette correspondance d'assez nombreuses citations grecques, mais Wolf n'a pas toujours pris la peine de les accentuer, de même qu'il a parfois écrit des mots allemands en abrégé.

à M. Hjalmar Frisk présentent les mêmes qualités que M. P. Chantraine a signalées dans l'important compte-rendu de l'ouvrage qu'il a publié à propos du fascicule 2 dans la *Revue de Philologie* de 1955, p. 254 sqq. Ils vont de l'article γᾶναι à l'article ἐλαίαγνος, et la publication se poursuit avec la rapidité que souhaitait M. Chantraine. Espérons que rien ne viendra la ralentir.

A. Ernout.

Jérôme Carcopino, *Promenades historiques aux pays de la Dame de Vix*. Paris, L'Artisan du livre, 1957 ; in-8°, 114 p.

Parmi les nombreux problèmes que pose la découverte à Vix, au pied du mont Lassois, de la tombe au fameux cratère, un des plus troublants est de savoir comment ont pu se trouver réunis, à date aussi ancienne (ve siècle avant J.-C.) et si loin des centres de la civilisation gréco-italique, les magnifiques objets qui ornaient la tombe de la jeune femme. M. Carcopino s'est donné pour objet de rechercher, dans ses « promenades », le chemin que ces trésors ont suivi pour venir des bords de la Méditerranée jusqu'à Vix. Il s'attache à démontrer qu'ils n'ont pu suivre d'autre route que la voie fluviale, par Marseille, le Rhône et la Saône, et que cette route est aussi la « route de l'étain » venant de Grande-Bretagne, qui, en descendant du nord, devait, pour rejoindre la Saône, nécessairement passer par le pays du mont Lassois et par Vix. Les trésors trouvés à Vix seraient, selon lui, le prix du péage versé par les Massaliotes à la peuplade gauloise du Latisco, qui se trouvait au point de jonction des deux routes, celle venant du nord et celle venant du sud, et dont les convoyeurs devaient s'assurer la bienveillance ou au moins la neutralité. Ce bref résumé ne donne qu'une idée très incomplète du contenu de ce livre, qui fourmille de rapprochements ingénieux et donne une nouvelle preuve de l'étonnante érudition de son auteur : je crois que les partisans de la « route de terre » pourront difficilement réfuter sa thèse. Du reste, on tend maintenant à croire que les deux routes, terrestre et fluviale, ont été employées. Mais qui expliquera pourquoi cette unique tombe de Vix est-elle celle d'une jeune femme? Sans doute, on croit y voir les traces d'un matriarcat celtique, on évoque Boudicca... Mais l'énigme reste entière.

A. Ernout.

Alfred Ernout, *Philologica II* (Études et Commentaires, XXVI). Paris, Klincksieck, 1957 ; in-8°, 255 p.

Ce second volume de *Philologica* procède du même esprit que le premier, paru en 1946. Recueil de vingt-trois articles antérieurement publiés, il contient, de plus, un important travail inédit sur *metus-timor* (p. 7-56) qui, sous un titre d'apparence modeste, n'est rien moins qu'une étude historique complète des mots en *-us* et *-or* et des rapports de ces deux formations, poursuivie jusque dans les langues romanes. Toutes ces études sont relatives au vocabulaire, et l'unité de méthode, les vues d'ensemble en font tout autre chose qu'un groupement composite d'exposés divers. Traitées en linguiste — le titre du volume pourrait faire illusion — qu'il s'agisse de suffixes ou d'emprunts, de mots rares ou de formations riches, il s'en dégage toujours des aperçus fondamentaux sur l'histoire de la langue latine.

M. Ernout sait excellemment prendre comme point de départ un fait passé inaperçu, une explication considérée comme définitive (*conditio-condicio*), un problème laissé pendant (*cor* et *chorda* ; *abundo-habeo*), pour en tirer des conclusions

dont l'ampleur dépasse les prémisses. En ce sens, ses études sont parfois des surprises — d'heureuses surprises. On s'attend à un exposé sur *Tyrrhenus* dans Virgile et l'étymologie de *lituus*, *tuba* et *calceus* ouvre des aperçus sur l'importance de l'influence étrusque. On compte sur une simple explication des confusions graphiques de *condicio* et *conditio* et voici que s'ouvre une large perspective sur les formations nominales en *-io* et *-itio*. Nul ne sait mieux d'un rapprochement morphologique ou sémantique de termes faire jaillir une explication passée inaperçue, élargir un problème d'apparence mineur, sans jamais se départir d'une prudence dont l'article sur l'étymologie de *Consus*, *Ianus*, *Sancus* (p. 176 sqq.) est un témoignage exemplaire.

Il n'est presque pas de problème relatif à l'histoire du vocabulaire latin qui ne soit abordé dans ces pages nourries de faits. Une place importante est accordée aux facteurs externes, c'est-à-dire aux influences étrangères, aux emprunts. Non seulement un article est consacré à l'étrusque (*Tyrrhenus* chez Virgile), mais il est fait maintes fois appel aux formes de cette langue (p. 176, 211, 215, 244-245) et *Minerua* est cette fois considéré comme « certainement d'origine étrusque » (p. 235, 243), alors que le doute était encore permis dans la troisième édition du *Dictionnaire étymologique*, s. u. Une étude s'intéresse au sabin (*marmar*, *farfar*), une autre à un emprunt au grec par un intermédiaire osque (*colaphus*, *percolopare*), d'autres aux calques du grec dans le latin classique (*consensus — concentus*) et chrétien (cf. p. 207, *existentia*, *substantia*, *essentia*, etc.).

Partout, M. Ernout fait craquer les cadres du latin. L'histoire de la langue n'est pas séparable de ses origines et de ses aboutissants. Le sens de *uis* est précisé par les emplois homériques de son correspondant grec (ϝ)ἴς, et celui-ci l'est par rapport à βίη (p. 112-116). *Accordare* (de *cor*, associé tout naturellement à *chorda* dans le dérivé *concordare*) explique le français *accorder*. Une confusion phonétique de *-pt-* et *-ct-*, mieux qu'une rencontre de sens, éclaire l'étymologie de français *rot* (*ructus/ruptus*) et *noces* (*nuptiae/*noctiae*), pour le second desquels M. Ernout apporte le témoignage irrécusable du britonnique.

Aucune de ces études — ou presque — qui ne mette en relief « l'étroite alliance qui existe entre la forme et le sens, et leur interdépendance », qui ne rappelle que le mot est un tout dont les éléments (forme et sens), en réagissant l'un sur l'autre, règlent l'évolution sémantique. Puisse la doctrine qui se dégage de cet ouvrage fixant les jalons de l'évolution du vocabulaire latin « orienter, comme le souhaite l'auteur, de jeunes philologues vers des aspects nouveaux de cette recherche ». Ils ne sauraient avoir de meilleur guide[1].

J. André.

Alfred Ernout, *Recueil de textes latins archaïques*, nouvelle édition. Paris, Klincksieck, 1957 ; in-8°, xii-289 p.

L'utilité de ce recueil se mesurait aux tirages successifs de la première édition, que les circonstances ne permettaient pas de remanier. La nouvelle édition, avec quelques rares corrections (n° 2, *louquiod* ; n° 10, la lecture *Cosa* au lieu de *Coza* ; la correction a été omise à l'index), dont une nouvelle conjecture (Liv. Andr., *Od.* 15, *uires cui*), comporte un certain nombre d'additions, non dans le texte, mais dans le commentaire : explications (n° 24), appel à l'étrusque, en particulier pour les formes de noms de divinités (n°s 45, 47, 49, etc.). Le rajeunissement

1. P. 145, l. 5, corriger *ris* en *uis* ; p. 238, l. 8, la référence à Pétrone est 57, 11.

porte sur la bibliographie. Les références d'auteurs sont données d'après les dernières éditions ; les travaux les plus récents, et tout spécialement ceux sur les textes épigraphiques, sont mentionnés. On s'aperçoit surtout, en comparant les deux éditions, combien peu de chose a été apporté par les latinistes depuis la première, qui date pourtant de 1916, et combien, dès cette date, l'œuvre de M. Ernout se présentait comme définitive, puisqu'à peu près rien du commentaire n'a dû être modifié. Les étudiants — et leurs maîtres — disposeront à nouveau d'un ouvrage indispensable et à jour[1].

J. André.

Jean Bayet, *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*. Paris, Payot, 1957 ; in-8°, 334 p.

Depuis son premier grand travail, qui traitait des origines de l'Hercule latin, M. Jean Bayet n'a pas cessé de porter ses recherches et ses réflexions sur la religion romaine et s'il a édité, de préférence aux autres, les cinq premiers livres de l'*Histoire* de Tite-Live, c'est parce qu'il y trouvait plus qu'ailleurs une documentation précieuse pour ses études. Mais ce n'est pas seulement les textes anciens que fouille M. Bayet ; aucun des travaux récents concernant son sujet ne lui échappe, qu'ils concernent la préhistoire et le conservatisme religieux des Romains, les influences étrusques, grecques ou orientales sous tous leurs aspects. Il a mis toute cette somme de connaissances acquises au service d'un esprit constructif : le détail ne l'intéresse que s'il s'insère dans un ensemble, et c'est par là que son histoire de la religion romaine diffère le plus des travaux, dont quelques-uns, du reste, excellents, qui l'ont précédé ; il ne s'agit plus ici de monographies mises bout à bout et sans grand lien entre elles, mais d'un édifice conçu et bâti suivant un plan mûrement pensé. C'est à dessein que M. Bayet a joint au mot *Histoire* les deux épithètes *politique et psychologique*. Il faut les avoir présentes à l'esprit pour bien comprendre l'originalité de la position qu'il a prise. Les Romains offrent un singulier mélange de conservatisme traditionnel et d'adaptation accueillante à la nouveauté, du moins à certaines nouveautés qui leur paraissent utiles. De très anciens cultes agraires, qui gardent le souvenir de rites « indo-européens », comme le sacrifice des *Fordicidia*, se maintiennent presque jusque sous l'Empire. Les frères Arvales continuent encore à chanter en dansant et à graver sur la pierre de vieilles formules incantatoires, dont ils ont perdu le sens et corrompu la forme ; et nous savons que la confrérie existait encore en 304 après J.-C. Mais, dans le *Carmen Aruale*, dont la rédaction remonte au VIe ou Ve siècle avant J.-C., on a trouvé des traces de l'influence grecque, peut-être venue par un intermédiaire étrusque, par exemple dans le *triumpe* final ; le dieu *Mars* y est invoqué sous son nom sabin *Marmar* ; et les dieux *Lares* (ou *Lases*?) qui ouvrent le *Carmen* semblent inséparables de l'étrusque *Lara*, *Larth* et, sans doute, de *Larentia*, *Larunda*. Ainsi ce chant des frères Arvales nous offre en raccourci la synthèse des principaux éléments constitutifs de la religion romaine, dès son apparition dans l'histoire, et la preuve de leur hétérogénéité. Lorsque, au début du IIIe siècle de notre ère, les Romains cultivés se retournaient vers leur passé religieux, ils avaient l'impression d' « avoir mérité l'empire du monde en accueillant les cultes de toutes les nations »

1. A signaler pour la prochaine réédition quelques fautes de composition dues au procédé de reproduction : n° 115, la dernière ligne seule d'un paragraphe (« dans Charisius... ») est restée ; p. 159, n° 15, une ligne a sauté après « la répétition de » ; p. 258, n. 8, corriger *donum* en *domum*.

(p. 126). Mais ces « évocations » et ces « domiciliations » de dieux étrangers et de leurs rites ne se firent pas toujours sans heurt ni résistance : l'affaire des Bacchanales, que nous connaissons par le récit de Tite-Live et le fameux « sénatus-consulte », en est la preuve. « Ces alternances ou oscillations de la mentalité populaire entre la curiosité frénétique de l'inconnu et l'attachement obstiné aux formes du passé ont dû en bien d'autres occasions dramatiser l'histoire de la religion romaine » (p. 148). Et, en conclusion, « Théodose a mis fin à la religion romaine. Mort par décret. Nul geste n'offre plus clair symbole : italique, méditerranéenne, universelle, cette religion n'a cessé de se développer dans le cadre d'exigences politiques ; là est la plus surprenante originalité de son évolution. Les rois la construisent ; la République la « modère » ; l'Empire ne prétend respecter la pluralité des croyances que sous contrainte d'une structure d'État » (p. 277). Et cette dernière phrase donne l'explication du conflit qui mit aux prises le christianisme naissant et l'Empire : ce n'est point pour avoir voulu introduire de nouveaux dieux que les chrétiens furent persécutés, comme l'avait été Socrate à Athènes, mais pour avoir refusé d'associer le culte de leur dieu à celui des divinités officielles, et notamment de la divinité impériale. Dans cette lutte, le christianisme finit par triompher, mais ce ne fut point sans se charger pour une bonne part des dépouilles de son adversaire, et l'esprit romain continue d'animer, dans la structure et dans le détail, la vie de l'Église catholique universelle.

L'exposé de M. Bayet est d'une densité rare et d'un style très personnel, ce qui n'en rend pas la lecture toujours aisée. L'amplitude de son enquête, qui embrasse tous les aspects de la religion romaine à travers l'espace et le temps, ne permet pas de la présenter dans le détail, encore moins de la discuter : en ce qui me concerne, du moins, il me faudrait une compétence qui me manque. Mais tout lecteur qui, à mon exemple, prendra la peine de lire le livre attentivement et jusqu'au bout sortira de cette lecture enrichi de connaissances et de vues nouvelles ; il discernera un ordre et une continuité dans la mentalité comme dans la politique romaine[1].

A. Ernout.

Georges Dumézil, *Déesses latines et mythes védiques* (Collection Latomus, XXV). Bruxelles, Latomus, 1956 ; in-8°, 124 p.

Dans ces quatre monographies, consacrées à *Mater Matuta*, *Diua Angerona*, *Fortuna Primigenia*, *Lua Mater*, M. Dumézil s'est efforcé d'établir des rapports entre le culte, souvent mal connu, dont ces déesses furent l'objet à Rome, et des cultes similaires pratiqués dans l'Inde du Rig-Veda : on reconnaît là une nouvelle illustration d'une thèse que l'auteur soutient, depuis de nombreuses années, avec autant d'ingéniosité que de force. De ces études, si touffues que la lecture en est parfois difficile, au moins pour les non initiés, M. Dumézil conclut que « les deux rites romains (c'est-à-dire de *Mater Matuta* et des *Matralia*) sont l'application,

1. P. 79, M. Bayet, à propos de *lupercus*, écrit : « L'étymologie « qui écarte les loups » (*lupos arcere*) n'est pas possible phonétiquement. » L'impossibilité phonétique ne m'apparaît pas : un **lup-arcos* pouvait devenir *lupercus* comme *coarceō*, *exarceō* sont devenus *coerceō*, *exerceō*. C'est plutôt le sens qui n'est pas favorable à cette étymologie. — P. 97, je ne crois pas non plus à la traduction, du reste proposée avec un point d'interrogation, de *Mamurius Veturius* par « Celui du vieux Mars? ». *Veturius* est un nom étrusque, *Veθura*, *Veturiś*, sans rapport avec *uetus* — du reste, on attendrait **Veterius* ; cf. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, p. 257 et 379, 405, et la parenté de *Mamurius*, dérivé de l'étrusque *Mamurra*, avec le nom du dieu italique *Mars*, *Marmar*, etc., est très douteuse.

l'empreinte d'une théologie et d'une mythologie de l'Aurore que Rome a perdues comme telles et que le Ṛg Veda a conservées » ; dans *Angerona*, il voit « une déesse qui sauve le soleil de la crise du solstice d'hiver par la puissance du silence », dans *Fortuna Primigenia* « une déesse primordiale à la fois mère et fille du dieu souverain », dans *Lua Mater* « une déesse Dissolution au service de l'ordre romain ». Il a pris soin de souligner que ces concordances qu'il découvre entre Rome et l'Inde ne reposent en aucun cas sur des identités de noms : « La déesse romaine de l'Aurore n'est pas *Aurora*, mot apparenté à *Uṣas*, mais *Matuta*. C'est une *Fortuna* prénestine qui répond à l'*Aditi* védique. *Lua* traduit exactement *Nirṛti*, mais les deux mots n'ont rien de commun... La coïncidence ou la parenté des noms divins est bien moins importante que les correspondances entre des définitions théologiques ou des thèmes mythiques ou des règles rituelles complexes et improbables ; seules ces correspondances conceptuelles font preuve » (p. 116-117). On conçoit que cette thèse, qui rompt avec des habitudes traditionnelles et des méthodes de recherches auxquelles M. Dumézil lui-même a commencé par se conformer, n'ait pas recueilli une adhésion unanime. Aux objections de ses adversaires M. Dumézil répond non sans humeur et, parfois, sur un ton d'ironie un peu lourde ; l'exposé ne gagne rien à se transformer en polémique personnelle.

A. Ernout.

L. A. Mac Kay, *Janus* (Univ. of California Public. in Class. Philol., vol XV, 4 p. 157-182). Berkeley et Los Angeles, Univ. of California Press, 1956. Prix : $ 0,50.

Dans cet article, M. L. A. Mac Kay reprend, après tant d'autres, l'étude du dieu romain Janus. Repoussant, avec raison, l'étymologie qui dérive son nom de la racine **yā-* « aller », il rattache *Janus* à *Diana* et il y voit le dieu de la nouvelle lune, *the new moon*, ou, plus précisément, de l'ancienne et nouvelle lune, *the old-and-new-moon*. L'explication provoque des objections concernant la forme et le le sens. Rien n'est moins sûr, entre autres, que l'origine indo-européenne du nom et du dieu. Et, en dehors de son aspect de « dieu du passage », il est difficile de voir en lui les traits d'un « dieu lunaire », et c'est arbitrairement que M. Mac Kay suppose que « When Janus' lunar origin had falled into oblivion, it is not surprising that the structure which had once expressed a certain definite passage should remain more vaguely associated in men's minds with the notion of passage in general, especially passage of crucial importance, to the point where Cicero derive the god's name from *eundo* (*N. D.* 2.27.67) ». Mais *Janus* n'est pas le seul dieu romain dont l'origine nous échappe : pour ne prendre qu'un exemple, qu'on songe seulement à Junon...

A. Ernout.

Paul-Marie Duval, *Les dieux de la Gaule*. Paris, Presses universitaires de France, 1954 ; in-8°, 136 p.

Paru dans la collection « Mythes et religions » dix-sept ans après le livre de M. L. Sjoestedt intitulé *Dieux et héros des Celtes* (1940), le présent volume ne fait pourtant pas double emploi avec le précédent. M. L. Sjoestedt, spécialiste du celtique insulaire, avait surtout poussé ses recherches sur le panthéon irlandais. M. P.-M. Duval s'est rigoureusement cantonné dans le domaine gaulois. En outre, depuis près de vingt ans, le nombre des documents dont nous disposons pour

cette étude s'est considérablement augmenté, et, en conséquence, les travaux sur le sujet. Le livre de M. P.-M. Duval est une mise au point opportune de l'état actuel de la question. Volontairement restreint à la Gaule, il l'est aussi à ses dieux : « Cet essai vise les dieux de la Gaule, non ses religions. On n'y cherchera donc rien sur le druidisme, l'aspect matériel des cultes, les rites, les coutumes funéraires ; quant à la mythologie gauloise, elle se dérobe à nous. Quels étaient les anciens dieux, que sont-ils devenus sous la domination romaine, quelles transformations les Gaulois ont-ils fait subir aux dieux étrangers? » (Introduction, p. 1.) Ainsi se trouvent exactement tracés l'objet et le plan de cette étude, et l'on comprend pourquoi l'auteur l'a répartie en trois chapitres : I. *Dieux gaulois attestés avant le milieu du Ier siècle de notre ère* : 1. Avant la guerre des Gaules, II. De la veille de la guerre des Gaules au lendemain du règne de Tibère (p. 9-38) ; II. *Dieux de la Gaule romaine* : 1. Dieux gaulois non romanisés, II. Dieux « gallo-romains ». Tableau de quelques parallèles (p. 39-95) ; III. *Limites et prolongements* : 1. La part des dieux romains et orientaux non assimilés, II. Esquisse d'une géographie divine de la Gaule, III. Survivance des dieux gallo-romains (p. 96-120).

La matière est vaste et la documentation pauvre. « La statuaire n'existait guère dans la Gaule préromaine et les druides n'écrivaient pas. » Les renseignements fournis par les écrivains étrangers, grecs ou latins, sont peu nombreux et suspects d'être hellénisés ou romanisés : on sait que, dans son chapitre sur les dieux gaulois, César leur donne des noms latins. Reste le vocabulaire : la présence du mot **devo-* en gaulois est instructive ; les noms de personnes ou de lieux, les monnaies avec leurs légendes ou leurs figures peuvent être interrogés avec quelque profit : le butin est maigre. Les documents ne sont abondants qu'à partir du moment où la Gaule devient partie de l'Empire romain, mais alors les dieux indigènes sont souvent confondus avec leurs confrères romains et la part de chacun d'eux est difficile à définir. Néanmoins, M. Duval, par une analyse minutieuse, a réussi à isoler certains anciens dieux spécialement gaulois : *Lug* (?), *Taranis*, *Teutatès*, *Esus*, *Tarvos Trigaranus*, *Cernunnos*, *Smertrios*, plus des divinités dont le nom nous est inconnu, mais dont on peut supposer qu'elles ont présidé à certaines activités humaines. A l'époque gallo-romaine apparaissent des représentations de divinités animales ou anthropomorphiques souvent monstrueuses, tricornes, tricéphales, ou des « déesses mères », des figures trinitaires, des dieux à attributs spéciaux, tel le dieu au maillet *Sucellus* assimilé à Silvain, *Ogmios* assimilé à Hercule, *Epona* la déesse des chevaux, sans compter nombre de divinités secondaires, objet de cultes locaux, *Borbo*, etc. « Parmi ces noms, nous sommes certains qu'une partie désigne, à coup sûr, des dieux gaulois antérieurs à l'époque romaine. N'est-ce pas déjà... beaucoup? » (P. 95.) Enfin, la romanisation de la Gaule a eu pour conséquence l'introduction sporadique de dieux romains non assimilés et de dieux étrangers, notamment de Mithra, et l'expansion du christianisme a provoqué la lutte longue et acharnée des nouveaux croyants contre les dieux du paganisme populaire. Quelques-uns de ceux-ci ont subsisté plus ou moins camouflés en saints miraculeux d'extension limitée ; ils ont laissé de rares traces dans l'art religieux du Moyen Age, mais « ces motifs attardés n'ont pas plus de sens au point de vue religieux que les vestiges folkloriques des cultes naturistes » (p. 119). Contrairement à ce qui s'est passé en Irlande, ils n'apparaissent pas dans la littérature française médiévale, du moins de façon directe ; il n'y a pas en France un équivalent du dieu-héros irlandais Cuchulainn.

M. P.-M. Duval a joint à son exposé une bibliographie méthodique fort utile ; il l'a illustré de quelques figures au trait, un peu sommaires, mais exactes. Ce petit livre, dont la conclusion magnifie l'imagination et le tempérament des Celtes et

la résistance de l'âme celtique, se termine par une sorte d'acte de foi. Ce n'est pas l'œuvre d'un indifférent.

A. Ernout.

Gaetano De Sanctis, *Storia dei Romani*. Vol. I : *La conquista del primato in Italia*, 2e éd. (Coll. « Il pensiero storico », 38, 1). Firenze, La Nuova Italia, 1956 ; in-8°, xii-445 p.

Cette seconde édition du volume I de la *Storia dei Romani* de M. De Sanctis n'est, en fait, qu'une réédition sans modification aucune de la première, qui datait de 1907. Rien n'a changé dans le texte, rien dans les notes, et les articles et ouvrages cités en références sont presque tous du xixe siècle. Or, s'il est un moment de l'histoire romaine sur lequel les conceptions ont évolué, c'est bien celui de ses origines. L'archéologie et la linguistique ont renouvelé la protohistoire de l'Italie aussi bien dans le domaine de la colonisation grecque qu'en ce qui concerne les anciennes populations italiques et non italiques, et tout particulièrement les Étrusques. Il n'est plus personne aujourd'hui pour conclure de l'affinité des Rhètes avec les Étrusques attestée par l'épigraphie que ces derniers ont pénétré en Italie par la Rhétie. Mais il reste que G. De Sanctis, dès 1907, s'opposant à l'hypercritique d'E. Païs, tenait compte, dans l'histoire de la colonisation grecque, des données de la tradition littéraire, auxquelles l'ouvrage de J. Bérard vient d'assurer une faveur nouvelle. Sont encore valables, dans l'ensemble, les théories concernant les origines des institutions politiques et religieuses, dans la mesure où elles ne sont pas d'origine étrusque. Et, même dans ce que l'ouvrage a de démodé, il faut considérer avec respect cette réédition comme le témoignage d'une pensée historique visant à la synthèse et à la reconstruction d'un système cohérent, et y voir un moment de l'histoire en tant que science.

J. André.

Jochen Bleicken, *Das Volkstribunat der klassischen Republik* (Zetemata, Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 13, 1955). München, 166 p.

Des trois périodes de l'histoire du tribunat sous la République romaine (avant la loi Hortensia de 287, entre cette date et 133, dernier siècle de la République), c'est à la seconde que l'auteur s'attache, avec la pensée de vérifier l'exactitude des vues nouvelles apportées par H. Siber dans ses études variées sur le droit public et le droit pénal romains. Les perspectives traditionnelles depuis Mommsen, auxquelles Niccolini lui-même n'avait rien apporté de nouveau, lui paraissent avoir été modifiées par ces travaux : on ne saurait plus faire abstraction de l'évolution historique du tribunat en s'en tenant au schéma trop simple — pour ne pas dire simpliste — de son opposition avec les magistratures patriciennes. Il fut un temps, à la suite de la loi Hortensia, où, comme l'a fort bien vu Siber, le tribunat, ayant perdu son caractère révolutionnaire, devint l'instrument du Sénat, avant de se retourner finalement contre lui.

L'auteur développe et perfectionne cette thèse, après avoir, dans deux chapitres préliminaires, résumé l'essentiel, à ses yeux, de l'évolution du tribunat pendant l'époque des luttes, étudié le caractère révolutionnaire de cette institution au iiie siècle et concentré pour cela son attention sur les cercles gravitant autour de C. Flaminius (*tr. pleb.*, 232, *cos. II*, 217) et C. Terentius Varro (*cos.*, 216),

où s'est développée une politique paysanne dont les dirigeants, aspirant à la magistrature suprême, ont fait servir le tribunat à la réalisation de leurs buts. Le tribunat a encore gardé, de ce fait, avec Flaminius, un caractère révolutionnaire. Par la suite, il est bien arrivé de temps à autre que des tribuns tentent de résoudre une question d'une façon indépendante, soit dans l'intérêt général, soit dans le leur, car l'intégration de la magistrature plébéienne dans l'État n'a pas été définitive dans ces 150 années, mais la soumission — inconditionnelle ou non — des tribuns aux volontés du Sénat a été la règle et demeure la grande caractéristique de ce temps. Sans doute, le caractère de la puissance tribunicienne et de ses droits n'a-t-il guère changé depuis les ve et ive siècles : ce furent les intentions de ceux qui les exercèrent qui devinrent tout autres.

Puis viennent trois chapitres, qui constituent la partie principale du livre, consacrés successivement à la législation tribunicienne, aux droits d'intercession et de relation et aux pouvoirs de répression des tribuns.

Dans le premier, l'auteur passe en revue les soixante-cinq plébiscites attestés entre 287 et 133, dont sept seulement sont sûrement antérieurs à 217. Tous les plébiscites de la seconde guerre punique sans aucune exception ont été à leur origine des rogations tribuniciennes faites sur le désir du Sénat, de telle sorte que l'on peut dire que l'initiative en revient au Sénat. Je signale ici la liste de ces plébiscites, p. 47-51, suivie, p. 55-50, de celle des plébiscites postérieurs (depuis 200 à 133). L'auteur conclut que la guerre contre Hannibal a fait du tribunat ce qu'il est demeuré jusqu'en 133 : l'auxiliaire et le promoteur de la politique sénatoriale. Le droit de rogation des tribuns fut, notamment, pour le Sénat, le moyen de rendre obligatoires des dispositions qui n'étaient pas *de lege* de sa compétence. Mais, à côté de cette soumission au Sénat, qui permit aux tribuns de prendre part à l'édification de l'empire, il y eut aussi une collaboration des tribuns avec les magistrats, voire avec les collèges sacrés, comme celui des pontifes. Les tribuns présentèrent souvent des projets concernant le droit privé, bien que cela fût en principe de la compétence des préteurs. Ceux-ci inspirèrent et mirent en forme leurs propositions. De la législation sur l'initiative du Sénat et des magistrats, l'auteur passe aux cas qui ont fait exception à la règle, c'est-à-dire à l'étude des quelques plébiscites connus qui, avant les Gracques, ont été portés sans ou même contre la volonté du Sénat. Il intitule ici son exposé « Les Scipions et le tribunat » et nous rappelle qu'à plusieurs reprises les tribuns ont embrassé le parti personnel de certains nobles influents et ont mené avec ces derniers une politique opposée à celle de la majorité du Sénat. Les Scipions, notamment, ont su faire adopter bien des lois, avec l'aide des tribuns, à l'encontre de la volonté sénatoriale. En cela, les tribuns n'ont pas été plus révolutionnaires que leurs commettants nobles.

Une fois reconnu officiellement, le vieux *ius auxilii* est descendu du plan politique sur le plan administratif, perdant, lui aussi, tout caractère révolutionnaire. Souvent, les tribuns ont fait dépendre l'octroi ou le refus de leur *auxilium* d'une instance supérieure organisée par eux devant le Sénat. L'intercession tribunicienne devint donc, comme le droit de rogation, un instrument entre les mains du Sénat : il leur permettait d'empêcher les actes impopulaires des magistrats ordinaires. Le droit de relation des tribuns n'a même été utilisé que dans ce sens, quand les magistrats refusaient au Sénat de traduire ses désirs dans leurs propositions. En somme, en ce qui concerne l'intercession tribunicienne, le même phénomène que pour les rogations s'est produit : après la loi Hortensia, la lutte contre l'*imperium* qui opprimait la plèbe, fonction originelle du tribunat, ayant pris fin et le tribunat n'ayant, d'autre part, aucunement le caractère d'une magistrature, du fait,

notamment, qu'il n'avait aucune sphère propre d'attributions, les tribuns ont perdu l'initiative de leurs actes, laquelle est presque toujours revenue au Sénat, aux magistrats ordinaires ou aux groupes politiques particuliers.

En a-t-il été autrement pour les pouvoirs répressifs des tribuns? La juridiction capitale a-t-elle été une compétence propre attachée à une fonction et les tribuns ont-ils été les « défenseurs » de la cité que l'on se plaît à trouver en eux? Il n'en a pas été autrement, répond l'auteur, que pour les droits précédents. Les pouvoirs répressifs des tribuns n'ont rien à voir avec la *iudicatio* et la coercition des magistrats ordinaires. C'est ce que révèlent l'étude de l'ancien tribunat et l'interprétation des témoignages des sources de l'époque historique. La loi des XII Tables a interdit aux assemblées de la plèbe, qui sanctionnaient par leurs plébiscites les décisions de leurs tribuns et statuaient ainsi en dehors de toute judication régulière, les sentences capitales. C'est ainsi que l'auteur entend la disposition des XII Tables : *Priuilegia ne inroganto. De capite ciuis nisi per maximum comitiatum... ne ferunto.* La procédure capitale des tribuns a été ainsi pendant longtemps empêchée. A sa place, les tribuns intentaient devant ces assemblées des actions tendant à des amendes pécuniaires. Vers la fin du IVe siècle, leur procédure capitale reparut, cette fois devant les comices centuriates, grâce à l'emprunt des auspices, qui fut autorisé. Aussi bien dans cette procédure que dans les actions sanctionnées par une *multa*, ils ne pouvaient que mettre l'action en mouvement et formuler l'accusation, le *iudicium* étant toujours l'affaire du peuple dans ses comices. En dehors de cela, les tribuns ne pouvaient d'eux seuls exercer ni une coercition ni un pouvoir répressif. Jusqu'à la fin de la lutte entre les deux ordres, la peine capitale et la *multa* ne pouvaient être réclamées que pour la protection des droits de la plèbe : l'autorité et la dignité du tribun et de son assemblée, de même que le respect de son *ius auxilii* usurpé et de son droit de *ueto*, se trouvaient ainsi garantis par la possibilité d'intenter l'action capitale (après entente préalable, en ce cas, avec un magistrat *cum imperio*) devant les centuries ou l'action en *multa* devant le concile de la plèbe. Le fondement de l'action était *in ordinem coactio* et conçu comme *perduellio*, par conséquent comme un crime contre la collectivité. Toutefois, le principe selon lequel l'atteinte aux droits de la plèbe était une *perduellio*, soutenu dès avant la loi Hortensia, n'a été consacré en droit qu'à la suite de cette loi. Les pouvoirs répressifs des tribuns n'ont été, on le voit, rien de plus qu'un droit d'accusation, un droit procédural ou judiciaire (dans la terminologie des modernes) d'une nature particulière. Après la loi Hortensia, ce droit a suivi la même évolution que ceux de rogation et d'intercession. Il s'est développé, exercé dans l'intérêt du Sénat, conformément à ses vues. La profonde dépendance des tribuns par rapport au Sénat apparaît clairement chaque fois que des tentatives personnelles de faire usage de ce droit, comme aussi de recourir à ceux de rogation et d'intercession, se sont heurtées à la volonté sénatoriale. A la fin de la période étudiée, les tribuns sont même allés jusqu'à renoncer, dans des cas exceptionnels, à ce droit en faisant instituer par un plébiscite une *quaestio cotidiana* et en remettant à celle-ci, sous la présidence d'un *quaesitor* désigné par le Sénat, la poursuite de l'action.

Tel est le contenu de ce livre, qui surprend à première vue, mais dont la lecture, peu à peu, incline à reconnaître la solidité. Sans doute faudrait-il descendre dans le détail de chaque fait particulier pour vérifier de très près l'interprétation d'ensemble que l'auteur en a donnée. De telles généralisations sont toujours dangereuses. L'auteur l'a probablement compris. D'où les réserves par lesquelles il a sagement limité son affirmation du principe de la soumission du tribunat au Sénat, en ne faisant pas de cette soumission un état de droit enregistré par la cons-

titution et en ne voyant en elle qu'une manifestation d'intentions individuelles, encore qu'habituelles, laissant la porte ouverte à tous les retours de la tradition révolutionnaire, comme ce fut le cas avec les Gracques. La liste dressée par lui des plébiscites de la seconde guerre punique est impressionnante, de même que celle qui lui fait suite et porte à trente-six le total des plébiscites rendus *ex auctoritate senatus* de 217 à 133. A ces relevés imposants, dont l'auteur entend tirer une preuve positive, il convient d'ajouter ce que je serais tenté d'appeler la preuve contraire : l'énumération des cas dans lesquels les tribuns ont, rompant avec leur habitude, tenté d'agir seuls, sans le Sénat, et où leur intervention s'est soldée par un échec (p. 61-63).

Pourtant, il faut observer que, si complète que soit apparemment la liste des plébiscites dressée par l'auteur, des omissions sont à craindre. On ne peut s'interdire de penser, par exemple, à la célèbre loi Aquilia concernant le *damnum iniuria datum*, plébiscite dont la date précise n'a pu être établie, mais qui a bien des chances d'avoir été porté après la loi Hortensia et avant 133, dans la période étudiée. Or, cette loi s'est incontestablement réclamée de l'esprit qui avait animé la plèbe dans sa lutte contre le patriciat et dont la survivance après 287 ne semble pas avoir été envisagée sous cet angle par l'auteur. Il faut souhaiter de lui une explication complémentaire.

J. Paoli.

R. E. Smith, *The Failure of the Roman Republic.* Cambridge University Press, 1955.

La décadence et l'effondrement des régimes constitutionnels sont décidément des sujets bien tentants pour les historiens. Ce sont là sujets difficiles, assurément, car dans l'ordre social tout changement a des causes multiples, complexes. Il est malaisé de déterminer l'importance de chacune de ces causes en face de celle des autres. M. R. E. Smith se tire aisément, trop aisément, de ce mauvais pas : pour lui, c'est essentiellement, si ce n'est uniquement, à un facteur spirituel qu'est dû le phénomène historique qu'il étudie. Le vieil esprit quiritaire, dont il est, certes, exact de dire qu'il n'a pu résister à l'élargissement des horizons romains du fait des conquêtes, avait fait la force de l'État républicain. N'est-il pas logique, dès lors, de dire que sa « désintégration » en a fait la faiblesse et amené la ruine? Rome, en prenant conscience de ses responsabilités mondiales, allait vers l'abandon de sa morale civique ancienne. Le vieil esprit s'est décomposé aussi bien dans les domaines de la religion et de la littérature que dans celui de la politique. Les Gracques sont tenus pour particulièrement responsables de la nouvelle orientation. En restaurant le rôle législatif du tribunat, ils auraient introduit la solution de continuité capitale, déterminé l'irruption dans la vie politique et dans le fonctionnement des institutions de la « racaille ». D'où la rupture d'équilibre de la société. Tout, enfin, jusqu'à la question de l'armée, paraît à M. R. E. Smith pouvoir être ramené à un problème spirituel.

Dans ces conditions, le rôle des hommes, de Sylla, Pompée, Crassus, César, Auguste, disparaît à peu près du tableau. On ne trouve nulle attention prêtée aux facteurs économiques et sociaux. On hésite à parler avec l'auteur de l'harmonie sociale qui aurait régné entre 200 et 140, période par laquelle commence l'examen de M. Smith. Le livre de M. Scullard, *Roman Politics 220-150 B. C.* (Oxford, 1951), qui est cependant cité dans la bibliographie, incline à penser le contraire. M. Smith a-t-il exploité suffisamment des textes aussi importants que

le livre VI de Polybe, l'introduction au *De bello ciuili* d'Appien, le *Pro lege agraria* de Cicéron, les *Histoires* de Salluste? On voudrait n'avoir point à hésiter sur une réponse affirmative à cette question.

J. P.

Ernesto Valgiglio, *Silla e la crisi repubblicana* (Bibl. di cult., 60). Firenze, La Nuova Italia, 1956 ; in-8°, VIII-256 p.

M. E. Valgiglio est l'auteur d'une édition avec texte et commentaire des Vies de Sylla et de Marius par Plutarque (Firenze, La Nuova Italia, 1954 et 1956). Il s'est passionné pour Sylla et a repris, après tant d'autres, une question controversée, sur laquelle s'affrontent des opinions bien tranchées et contraires. Il s'est livré, dans ce nouvel ouvrage, à une tentative de reconstitution psychologique de la dictature syllanienne qu'il insère dans son contexte historique et considère comme une transition. Dictature créée pour combattre la dictature, elle aurait été fondée sur une contradiction interne, puisque la tendance était à la « monarchie » (au sens étymologique). Envisagée dans ses aspects économique (confiscations et distributions de terres), législatif et religieux (l'originalité de sa pensée religieuse est heureusement soulignée), la « reconstruction aristocratique » de Sylla jouit de la sympathie de M. Valgiglio. Tout le monde n'y souscrira pas toujours sans réticence. Il est difficile d'admettre la légitimité des proscriptions (p. 56 sqq.) et d'en absoudre la cruauté. Sur le point si débattu de l'abdication, si l'on peut accorder que les conditions et l'esprit de l'absolutisme césarien n'étaient pas mûrs dans la Rome d'alors, on aura de la difficulté à admettre que la formule de M. Valgiglio (p. 204) n'est pas excessive : « Per comprendere Silla bisogna vedere in lui quello che realmente fu, un schietto e ardente republicano, al servizio dell'oligarchia senatoria. » Mais ses discussions ont le mérite de toujours serrer l'enchaînement des faits et de ne pas les sacrifier à une thèse préétablie. En ce sens, son ouvrage est plus proche de celui de Mlle Lanzani (il en adopte jusqu'à la date du discours de Lépide, p. 200-201) que de celui de M. Carcopino. On le lira avec plaisir et profit.

J. André.

Karl Heinz Below, *Der Artz im römischen Recht* (Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte, Heft 73). München, 1953.

Nous possédons, à propos du médecin à Rome, diverses monographies où ont été examinés tels ou tels aspects de sa profession : sa responsabilité a attiré l'attention de Rabel[1] et de Siber[2], qui s'est aussi intéressé au problème de ses honoraires compris par A. Bernard dans son étude sur *La rémunération des professions libérales en droit romain classique*[3]. Mais, à part l'ouvrage de Bozzoni[4], bien vieilli aujourd'hui, car l'auteur a ignoré les résultats de l'école historique auxquels devait conduire la recherche des interpolations dans les textes rassemblés par lui, nous n'avions aucun travail d'ensemble présentant tous les points de vue auxquels il

1. *Die Haftpflicht des Artzes, ein Gutachten*, Leipzig, 1904.

2. Reprenant et complétant la leçon d'Heldrich. Cf. *Jherings Jahrbücher für die Dogmatik des bürgerlichen Rechts*, 88, Jena, 1939-1940, p. 139 et suiv.

3. Édité par Domat-Montchrestien, Paris, 1936.

4. *I medici ed il diritto romano*, Napoli, 1904.

convient de se placer. C'est ce livre que M. Karl Heinz Below a entendu nous donner.

Des trois parties de cette étude, je crois devoir insister plus particulièrement ici sur les deux premières, la troisième étant davantage consacrée à des techniques juridiques (actions sanctionnant la responsabilité du médecin et cas dans lesquels cette responsabilité avait à jouer) n'intéressant que les spécialistes. Les cinquante-cinq pages du début sont, en effet, dédiées à la situation sociale des médecins romains. Ceux-ci sont le plus souvent esclaves ou affranchis, pérégrins fréquemment encore, plus rarement citoyens ingénus. Après la guérison d'Auguste par Antonius Musa, ils ont obtenu divers privilèges sur lesquels nous renseignent l'édit de Vespasien reproduit en grande partie dans une inscription découverte à Pergame en 1934[1] et que l'auteur publie avec les compléments que lui a ajoutés son premier éditeur, Rudolf Herzog, et une *epistula* d'Antonin le Pieux[2] que complètent et confirment divers autres témoignages des sources[3]. Ces privilèges étaient l'*immunitas*, le droit de corporation et d'asile, l'interdiction de l'*in ius uocatio* contre eux, leur protection contre l'*iniuria* et leur accès à l'*extraordinaria cognitio*. Mais Antonin le Pieux[4] a restreint l'*immunitas* à un nombre limité de médecins, faisant de ceux qui la possédaient, à savoir les médecins des villes, une exception et une minorité. Ces médecins municipaux avaient déjà été institués dans les provinces hellénisées et peut être portaient-ils parfois le titre d'archiatre qui, à l'origine, avait été donné aux médecins privés des principautés d'Asie Mineure. Ce titre devait devenir plus tard un titre reconnu par le droit romain : il apparaît pour la première fois dans une constitution de 286[5], où il est donné aux médecins de la cour et à ceux des villes. Il existe dans les provinces un *numerus clausus*, en deçà duquel les villes peuvent se tenir, mais qu'elles ne peuvent dépasser : cinq, sept ou dix médecins, selon l'importance de la ville. La libération des charges publiques qui découle de l'*immunitas* doit être considérée, encore que l'*epistula* d'Antonin le Pieux ne le dise pas, comme une compensation accordée aux médecins des cités pour le fardeau que leur imposent les soins à donner gratuitement aux pauvres. Cette obligation de soigner gratuitement les pauvres de la ville, ancêtre de notre service moderne d'assistance publique ou de sécurité sociale, a la valeur d'une liturgie due et acquittée par les médecins municipaux à la ville sous une forme particulière. Après Antonin le Pieux, la désignation des médecins de villes fut l'œuvre de l'*ordo decurionum*, en accord avec les *possessores*. Le concept de la λειτουργία fut abandonné et on accorda un traitement aux archiatres municipaux. A la cour impériale, où le titre d'archiatre fait son apparition à une date incertaine, toutes les exemptions d'impôts résultant de l'*immunitas* sont particulièrement soulignées et le privilège est étendu par Constantin aux fils et, plus tard, octroyé aussi aux femmes des archiatres. La *comitiua primi* ou *secundi ordinis* et même une dignité plus haute encore peuvent lui être attachées. Mais ce titre d'archiatre n'a pas été donné aux médecins de Rome elle-même avant 368[6]. Une constitution de 387 en a fixé le nombre à quatorze, formant entre eux un

1. Cf. Hartke, *Gnomon*, 14, Berlin 1938, p. 512 ; R. Herzog, *Urkunden zur Hochschulpolitik der römischen Kaiser, Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaft, Phil.-hist. Klasse*, 1935, XXXII, p. 967 et suiv. Les lignes 1-20 contiennent l'édit de Vespasien.
2. Cf. *D.*, 27, 1, 6, 8.
3. Voyez p. 25 et suiv.
4. Cf. *D.*, 27, 1, 6, 2.
5. C. Just., 7, 35, 2.
6. *C. I. L.*, VI, 9562 et 9565.

collège dont les vides à venir devaient être comblés par cooptation. Ces archiatres reçurent un traitement (ils devaient soigner gratuitement les pauvres) et pouvaient recevoir les libéralités de ceux qu'ils avaient guéris, mais seulement après leur guérison et non seulement les promesses que les malades, sous la pression du danger, font trop facilement.

Après quelques considérations sur les médecins militaires, faisant ressortir, notamment, la grande attention portée par les empereurs à l'état sanitaire des troupes, l'auteur passe à la seconde partie de son étude. Trois questions y sont essentiellement examinées. La médecine appartenait-elle bien aux *artes liberales*, ainsi qu'on le déduit généralement de Cic., *De off.*, I, 150-151? Comportait-elle, en principe, une rétribution? Enfin, comment avait-on été amené à concevoir, du point de vue juridique, les rapports entre le médecin et son client (ce problème ne s'avérant délicat qu'au sujet du médecin citoyen ingénu)? Les trois questions ne sont pas indépendantes entre elles. L'auteur leur apporte une réponse qui a toutes les chances d'être exacte. Il observe que le concept d'*operae liberales* est obscur. Il est peu vraisemblable que les Romains aient pu ranger la médecine parmi les *artes liberales* lorsque celui qui l'exerçait était ingénu, et parmi les *artes illiberales* lorsqu'il ne l'était pas. Ulpien[1] situe la médecine à côté de l'*ars liberalis* sans les confondre et Cicéron, au *De officiis*, ne distingue, en réalité, les *quaestus liberales* et *illiberales* que pour déclarer qu'un médecin ingénu ne se met pas en contradiction avec la mentalité antique en pratiquant son art. Aussi bien Cicéron ne conteste-t-il nullement à un ingénu le droit de demander et d'exiger des honoraires. La morale exige, certes, que le médecin fasse passer le bien de son malade avant son propre intérêt, mais personne, pas même Sénèque, ne compte, à Rome, sur des soins gratuits de la part d'un médecin. Les déclarations de Sénèque[2] sont à entendre simplement en ce sens qu'une rémunération en espèces n'est pas l'équivalent de la valeur des services rendus par un médecin. Si les prestations du médecin sont inestimables, c'est parce que la santé l'est, qu'elle n'a pas de prix. Aussi, dans la position philosophique de Sénèque — philosophique, mais non juridique — le médecin ne perçoit-il pas un *pretium*, mais un simple dédommagement, une compensation de ce qu'il perd en ne pouvant s'occuper de ses propres affaires pendant qu'il donne ses soins aux patients. Dans tous les cas, un *honorarium* est prévu, sous-entendu, et cela s'accorde fort bien avec les autres sources, juridiques notamment[3]. Enfin, la doctrine dominante, en mettant l'accent à tort sur la gratuité de principe des services du médecin et en voyant dans la rémunération qu'il pouvait recevoir un honoraire offert librement, place l'activité du *medicus ingenuus* dans la catégorie juridique du mandat, tout en étant obligée de supposer que, depuis l'époque impériale, le mandataire a eu le droit d'exiger un honoraire convenu. L'auteur combat cette opinion. Il n'y a pas un seul texte qui qualifie de mandat le rapport de droit entre le médecin ingénu et son client. Le mandat présente un caractère accidentel et il est fondé sur des relations de complaisance, alors que c'est un véritable métier que le médecin exerce d'une façon permanente. Aussi bien l'élément de gratuité du mandat fait-il défaut, puisque le paiement d'un honoraire est chose normale. Le *Digeste* accorde, en outre[4], une action *in factum* qui aurait été inutile si les jurisconsultes avaient accordé l'*a.*

1. *D.*, 50, 9, 4, 2.

2. *De Benef.*, 6, 15, 1.

3. Quant aux textes juridiques, l'auteur examine ceux qui concernent le dédommagement pour frais médicaux dans les litiges (*D.*, 9, 3, 7 ; 17, 2, 52, 4 ; 17, 2, 60, 1 ; 61, etc.).

4. *D.*, 19, 5, 26, 1.

mandati directa contre le médecin, lorsqu'il se montre infidèle à ses engagements. Mais le concept du louage serait-il plus applicable que celui du mandat? Heldrich et Siber l'ont cru. Ils se sont appuyés sur d'assez nombreux textes[1], dont aucun pris isolément ne peut offrir une certitude, aux yeux de M. Below. En réalité, le droit romain a utilisé l'*actio in factum* et l'*extraordinaria cognitio* pour donner droit de cité dans le monde juridique au rapport entre médecin ingénu et client, ce qui veut dire qu'il ne l'a pas défini, se contentant de simples possibilités procédurales offertes par de tels moyens aussi bien au médecin contre son client qu'à ce dernier contre son médecin et offrant au juge une large possibilité d'appréciation. Toutefois, le concept de la *locatio conductio* a dû devenir familier aux Byzantins, comme le montre un texte du *Digeste*[2]. Les fonctionnaires impériaux, à la différence de ce qui se passait sous la République, ont été appointés et, parmi les médecins, notamment ceux des cités, nous l'avons vu, recevaient un traitement. C'est ce qui a incité à voir dans les services médicaux une location.

Il y aurait sans doute bien des discussions à ouvrir sur ce dernier point de vue. L'auteur ne méconnaît, d'ailleurs, nullement que, dans le cas où c'était un esclave ou un affranchi qui pratiquait l'art médical, on voyait bien, à Rome, une *locatio conductio* (*locatio conductio rei* ou *operis* pour l'esclave, *locatio conductio operis* ou *operarum* pour l'affranchi). Il ne se refuse à l'admettre que pour le médecin ingénu en droit classique. Peut-être convient-il d'exprimer ici une réserve. Mais, dans l'ensemble, son œuvre est hautement estimable et mérite d'être rangée parmi les travaux utiles à conserver et sur lesquels on peut prendre un solide appui.

J. Paoli.

Hans Joachim Mette, *Ius ciuile in artem redactum.* Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1954.

Un opuscule de 73 pages dédiées à Erich Genzmer et destinées à prouver que les tendances systématiques que la critique romanistique moderne ne croit pas pouvoir attribuer à la jurisprudence romaine préclassique et classique n'ont, en réalité, pas été aussi étrangères à celle-ci qu'on incline à le croire. Ce travail se réclame de celui de Max Kaser, *Gaius und die Klassiker*, publié dans la revue de la Fondation Savigny[3], mais son auteur va plus loin : pour lui, l'esprit dogmatique — en opposition avec la décision d'espèce tenue pour spécifiquement romaine — a tenu à Rome une place beaucoup plus importante que M. Kaser ne le pense. Il n'y a nullement « fait scandale ». Sans doute manquons-nous jusqu'ici d'une histoire approfondie du droit romain présentant l'évolution des institutions dans leur ensemble, et seule cette histoire serait propre à mettre clairement en relief les progrès de l'esprit de système dans ce droit. Mais l'étude des institutions particulières à laquelle on s'est uniquement livré fait déjà apparaître d'elle-même une recherche systématique dont il faut tenir compte. Les prudents n'ont pu en avoir conscience. Leur langage, leur emploi du *uideri* n'en laissent pas moins reconnaître leur volonté de s'élever au-dessus du cas concret en formulant sur

1. Littéraires aussi bien que juridiques. La discussion de l'auteur paraît plus pénible parfois en ce qui les concerne. Elle consiste essentiellement à observer que les témoignages n'émanent pas de juristes ou qu'il n'est pas démontré, le concept de la *locatio conductio* ayant été incontestablement appliqué aux soins donnés par les médecins esclaves et affranchis, qu'ils ne concernent pas ces derniers. Voy. p. 83-98.

2. *D.*, 9, 2, 7, 8. Voy. la discussion sur ce texte, p. 84 et suiv.

3. *Rom. Abt.*, 1953, p. 127-178.

ce mode discret une véritable règle juridique. Par-dessus tout, la classification des matières juridiques dans les *Institutiones* de Gaius a fait pénétrer dans la jurisprudence quelque chose de nouveau. Cela n'a pas facilité seulement la tâche éducatrice des professeurs de jurisprudence. Les auteurs de *responsa*, eux aussi, se sont peu à peu orientés dans une direction nouvelle. Gaius, plus que ses devanciers, Q. Mucius Scaeuola, Seruius Sulpicius Rufus ou Massurius Sabinus, a utilisé une méthode systématique, suivant les principes développés par la science grecque, par le stoïcisme notamment, au sujet de la construction d'une τέχνη. Certes, il n'a pas fait expressément de la jurisprudence une τέχνη, mais une œuvre comme les *Institutiones* est une εἰσαγωγή où les tenants de la pensée grecque devaient voir l'initiation à la jurisprudence élevée à la hauteur d'une science et tenir pour réalisé le vœu de Cicéron, *ut ius ciuile in artem redigeretur*[1].

Telle est la thèse soutenue par l'auteur. Gaius et Cicéron sont, après les premiers prudents qui pensèrent à un système du *ius ciuile* (Q. Mucius Scaeuola, Seruius Sulpicius Rufus, Massurius Sabinus, C. Cassius Longinus), les seuls auteurs étudiés, invoqués. On se demande pourquoi Cicéron vient après Gaius dans le plan adopté par M. Mette. Aussi bien la part faite à Gaius dans l'orientation nouvelle de la jurisprudence classique apparaît-elle disproportionnée. Il est peu vraisemblable que ce juriste ait à ce point pesé sur l'évolution du droit romain classique.

J. Paoli.

Karl-Erik Henriksson, *Griechische Büchertitel in der römischen Literatur* (Ann. Acad. Scientiar. Fennicae, Ser. B, tom. 102, 1). Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 1956 ; in-8°, 200 p.

Sous ce titre, M. Henriksson publie un relevé méthodique et complet des titres grecs d'ouvrages latins. Son enquête, qui s'étend depuis Ennius jusqu'aux auteurs de la basse latinité, est divisée en neuf chapitres : poésie, drame, philologie, etc., qui embrassent tous les genres littéraires et dans lesquels chaque auteur est examiné isolément : ce classement rigoureux ne va pas sans quelque inconvénient ; il arrive qu'un même auteur figure sous plusieurs rubriques, ainsi Varron, qu'on retrouve dans les chapitres I. Poésie : *Saturae Menippeae*, p. 24-30 ; III. Philologie et archéologie : *Peri characteron*, p. 125 ; *Aetia*, p. 127 ; IV. Philosophie : *Logistorica*, p. 144 ; V. Politique : *Isagogicon*, p. 162 ; *Tricaranos*, p. 164 ; *Moron epanastasis*, p. 166.

Dans quelle mesure ces titres grecs doivent-ils être attribués à l'auteur lui-même, et s'ils ne sont pas dus à quelque grammairien féru de grec, c'est ce que M. Henriksson examine dans une enquête bien menée ; et il en conclut qu'il n'y a généralement pas à suspecter l'authenticité de ces titres. L'usage constant qu'en font presque tous les écrivains fait apparaître en pleine lumière le prestige de la culture hellénique à toutes les époques.

A. Ernout.

Karl Büchner, *Präludien zu einer Lukrezausgabe*. Extrait de HERMES, 84 B., H. 2, p. 198-233. Wiesbaden, Franz Steiner Verl., 1956.

Il n'est pas dans la tradition de la *Revue de Philologie* de rendre compte des articles parus dans les revues, mais celui que M. Karl Büchner a consacré à Lu-

1. *De orat.*, I, 185-191.

crèce, par l'importance du sujet qu'il traite, mérite exceptionnellement qu'on en fasse mention. Les éditeurs et même les lecteurs attentifs du poète savent qu'il subsiste encore dans le texte du *De natura rerum* un certain nombre de passages controversés ou même nettement corrompus ; ils savent aussi que le classement des manuscrits, tel que l'a établi Lachmann, s'il demeure admis en gros, a été amélioré et précisé, notamment par Louis Duvau et Émile Châtelain (je m'étonne que M. Büchner n'ait pas cité les préfaces que ce dernier a rédigées pour les fac-similé de l'*Oblongus* et du *Quadratus* publiés chez Brill) et que la classification des manuscrits italiens du xve siècle mérite d'être examinée de près, même après Hosius — si l'on estime, du moins, que cet examen doive contribuer à l'amélioration du texte — ; on sait, enfin, que plus d'un éditeur n'attache aucune importance à leur témoignage et que si parfois l'un d'eux, le *Cod. Laurent.* 35, 30, par exemple, fournit une bonne leçon, elle a toutes chances de n'être pas authentique et de représenter seulement l'heureuse inspiration d'un humaniste du xve siècle. On trouvera donc, dans une première partie de l'article de M. Büchner, un examen critique de la tradition manuscrite, qui aboutit à l'établissement d'un nouveau *stemma codicum*, dans lequel *M*, le *Murbacensis*, que le Pogge a ramené de Constance en 1418, est considéré comme formant un témoin indépendant à la fois de l'*Oblongus* et du *Quadratus* et de son groupe.

Plus importante est la seconde partie de l'article, où M. Büchner passe en revue, pour proposer des corrections personnelles, des *loci difficiles*. On y trouvera discutés quelques passages qui font le désespoir des éditeurs ; je n'en veux citer que deux : les vers II, 40 sqq. :

si non forte tuas legiones per loca campi
fervere cum videas belli simulacra cientis
subsidiis magnis † epicuri constabilitas 42
ornatas armis † itastuas tariterque animatas 43
fervere cum videas classem lateque vagari,
his tibi tum rebus e. q. s.

présentent dans leur milieu un texte inintelligible. La corruption remonte haut, à l'archétype lui-même de nos manuscrits ; il suffit de lire un apparat critique pour le voir. Après avoir discuté et critiqué certaines des corrections proposées par ses devanciers, M. Büchner lit à son tour :

si non forte tuas legiones per loca campi
fervere cum videas belli simulacra cientis,
subsidiis et opum vi constabilitas : 42
ornatas armis sat quas pariterque animatas, 43
fervere cum videas classem lateque vagari
his tibi tum rebus...

Le remède consiste-t-il seulement à améliorer dans le détail les vers 42 et 43, ou bien n'y a-t-il pas là trace d'une corruption plus profonde, d'une lacune tant bien que mal comblée? On sait que ces deux vers sont omis par les manuscrits *QGL*, qui ont laissé à la place un blanc correspondant à trois vers ; que dans *O* et *G*, ils ont été rétablis en onciale, comme un titre ; de plus le vers 44 n'est attesté que par Nonius, et c'est Lambin qui l'a introduit à cette place dans le texte de Lucrèce ; Munro, lui, l'a intercalé après le vers 46 ; *alii alia* : je renonce à énumérer toutes les tentatives qui ont été faites pour restaurer ce texte mutilé. M. Büchner apporte une nouvelle contribution à cet échafaudage d'hypothèses. Le *et opum vi* qu'il substitue à la leçon des manuscrits *epicuri* s'inspire de la conjecture de Munro *et*

ecum ui. Mais j'avoue que je n'arrive pas à comprendre la construction syntaxique du vers 43 ; le *sat quas* me demeure inintelligible, malgré l'essai d'explication, fort obscur lui-même, qu'en donne l'auteur[1].

Les vers 311 et 312 du livre V sont un autre *locus desperatus* :

denique non monimenta virum dilapsa videmus
quaerere proporro sibi cumque senescere credas.

Après avoir signalé dans l'apparat les diverses conjectures dont le vers 312 a été l'objet depuis Marullus jusqu'à Stampini, le dernier éditeur en date, M. Jos. Martin, s'est résigné à mettre le vers entre crochets pour l'exclure du texte. M. Büchner n'a pas adopté ce remède radical et il propose pour ce vers la lecture suivante :

quae semper porro sibi cumque senescere credas.

« Immer weiter fort — *porro cumque* — würden sie für sich — *sibi* — dahinaltern, sollte man glauben, und doch muss man sie zerfallen sehen » (p. 126). Là non plus, la syntaxe proposée par M. Büchner ne m'apparaît pas claire et je ne crois pas que sa conjecture élimine victorieusement toutes celles qui ont été proposées avant lui.

Du reste, je ne voudrais pas que le lecteur jugeât sur ces deux exemples le travail de M. Büchner. Il y a dans son article des suggestions excellentes ; il a raison, selon moi, de préférer, l. I, v. 122, le *permanent* de Politien à *permaneant* que j'ai eu tort de défendre ; l. II, v. 256-257, d'accepter la transposition, proposée par Lambin, de *uoluptas* et de *uoluntas* ; et la substitution de *absunt* à *adsunt* des manuscrits, dans l. I, v. 178, est séduisante, sinon nécessaire. Même quand il ne convainc pas, il force le lecteur à réfléchir, et ces *Präludien* laissent prévoir qu'il donnera une édition souvent nouvelle et certainement audacieuse.

A. Ernout.

Franz Wiesthaler, *Die oratio obliqua als künstlerisches Stilmittel in den Reden Ciceros* (Commentationes Aenipontanae, XII). Innsbruck, Universitätsverlag Wagner, 1956 ; in-8°, 155 p.

Entreprendre une étude du style indirect dans les discours de Cicéron pourrait paraître une gageure. L'orateur ne peut user de ce procédé sans pathétique et impersonnel, qui semble incompatible avec le genre, que de façon très morcelée, et les travaux antérieurs de M. C. Hyart sur *Les origines du style indirect latin*... (1954) et de M. A. Lambert, *Die indirekte Rede als künstlerisches Stilmittel des Livius* (1946), disposaient de plus ample matière. C'est tout à l'honneur de M. F. Wiesthaler d'avoir surmonté les difficultés et comblé une lacune.

Il a, dès l'abord, distingué deux emplois bien distincts du style indirect. L'un,

1. « Bei anaphorischen Ausdrücken bleibt ein vorderes Glied gern in der Schwebe : 2, 434 f. Eine Umlagerung des Tones wie hier findet 2.895 f. bei Anapher statt. 2, 1033 ; 2, 1095 ff. kommt das Verb bei Anapher so wie hier erst im zweiten Satz (vgl. noch 3, 476, wo nach der Zusammenfassung 481 anaphorisch das *cur ea sunt* wiederholt wird ; eine parallele Struktur in der Intention ; desgleichen 3, 741 ff.). Was aber an Anakoluthen in solchen Fällen möglich ist, dafür gibt 4, 397 ein Beispiel. Hier hat die breite Ausmalung des Bildes der Legionen zu einem Innehalten und einem Neueinsatz mit Zusammenfassung geführt, der an das so selbstständig gewordene Bild relativisch angeschlossen wird » (p. 210 et suiv.).

comme représentant d'un discours réel, est un retour à ses premiers usages comme langue des « procès-verbaux » : on le relève dans les citations de passages d'auteurs, de décrets, de textes de lois, de proverbes (p. 23 sqq.). Le second, type de discours fictif, est utilisé dans la prosopée, les anticipations (questions ou objections supposées, p. 28 sqq.). Le chapitre intitulé « Bedeutung der indirekte Rede » met bien en lumière la valeur du procédé chez Cicéron, plus utilitaire qu'artistique : il en use pour résumer l'ensemble des pensées ou des paroles d'un groupe dont il est impossible de reconstituer les dires au style direct (p. 63 sqq.) : ainsi *Rosc.* 28, Ita loqui *homines* : quod iudicia tam diu facta non essent, condemnari eum oportere ; ou Verr. 2, 59, *quorum omnium* hunc sermonem tum esse audiebamus nihil esse quod... ; de même pour les messages, les rumeurs qui courent, les témoignages (p. 65 sqq.), enfin pour une sommation ou un ordre (p. 74-75).

L'étude proprement syntaxique, faite avec beaucoup de conscience, est celle dont nous pensions attendre le plus. Nous y trouvons une liste des verbes introduisant le style indirect, fort instructive, et le tableau établi p. 81 en souligne la variété et le nombre : cinquante-quatre, contre huit pour le style direct, disproportion tout à fait normale, puisque les verbes introduisant le style indirect peuvent exprimer des nuances affectives accessoires, comme *deridere*, *commonefacere*, *probare*, *satisfacere*, *urgere*, etc. Mais l'étude des emplois de l'indicatif (p. 84 sqq.), comme celle du mélange des temps (p. 96 sqq.) ou des pronoms (p. 100), n'apporte rien de nouveau, et les exemples relevés confirment seulement ce que l'on savait déjà sur la liberté de la concordance des temps d'après les textes des historiens. Le cas ambigu des phrases interrogatives ne semble pas se poser pour Cicéron ; en tout cas, je n'en ai pas relevé d'exemple dans l'ouvrage.

Le livre de M. Wiesthaler, par sa sûreté et le sérieux de sa documentation, mérite mieux que d'attirer l'attention. Il nous montre comment un orateur a su heureusement tirer parti d'une forme d'écriture qui n'était pas faite pour le genre dont il usait. On regrettera seulement qu'il n'ait pas cru devoir donner de son travail une conclusion d'ensemble, dont l'intérêt eût pu être double, en situant le procédé dans le discours par rapport aux autres genres — et surtout l'histoire — et en caractérisant l'originalité de Cicéron.

J. André.

Cicéron, *Segunda action contra Verres*. Libro V : *Los supplicios*, texto latino, traducción y notas de Aurelio R. Bujaldon. Mendoza, 1957 ; in-8°, xvi-107 p. en partie doubles.

Dans l'impossibilité de consulter les manuscrits, l'auteur n'a pu donner une édition critique du *De Suppliciis*. Aussi a-t-il adopté sans plus le texte de H. Bornecque dans son édition des Belles-Lettres. Il en a même respecté certaines dispositions typographiques contestables, en particulier l'italique pour indiquer les parties du texte qui diffèrent du palimpseste *Vaticanus* et des manuscrits de base. Mais la suppression de l'apparat critique, déjà bien pauvre dans l'édition française, ne permet plus de distinguer les corrections d'érudits : ainsi, au § 86, in speciem est la leçon des manuscrits récents, mais nam une correction d'Ernesti. De même, pour les passages entre crochets, les lecteurs ignoreront s'il s'agit d'une omission de certains manuscrits (ainsi, § 134, *hoc Hennenses*, que l'on n'a d'ailleurs aucune raison de retrancher) ou d'une glose marginale insérée (§ 146, *eam Siciliae partem*). Telle quelle, avec une traduction, une introduction replaçant le discours dans l'ensemble des *Verrines*, des notes historiques et grammaticales

(mais l'auteur semble ignorer l'existence de la *Syntaxe latine* d'Ernout-Thomas, puisqu'il renvoie toujours à celle de Riemann), un index des mots et des thèmes (conçu avec quelque arbitraire : n'y figurent pas *Aetna*, *Tyrus*, *Syria*, *Raecius*, etc.), cette édition rendra des services aux étudiants argentins.

J. André.

C. Sallusti Crispi, *Orationes et Epistulae de Historiarum libris excerptae*, a cura di Virgilio Paladini. Bari, Adriatica editrice, 1956 ; in-8°, 192 p.

Cette édition des *Discours et Lettres* de Salluste a été faite pour exercer les jeunes étudiants, les mettre en présence des problèmes que pose la publication d'un texte ancien et les guider dans leur solution ; M. Paladini a choisi le texte des *Discours et Lettres* de Salluste à cause de sa facilité relative : brièveté, existence d'un unique manuscrit de bonne époque et qui n'offre pas de difficultés de lecture ni de corruptions graves, insignifiance des autres témoignages directs ou indirects, abondance des commentaires critiques ou explicatifs et des traductions, pureté de la langue. L'auteur a conservé scrupuleusement le texte du *Vaticanus*, dont il a noté dans l'apparat toutes les leçons, même les variantes graphiques les plus humbles : confusion de *ae* et de *e*, mauvaise coupe des mots (*eriperet alia* pour *eripere talia*), etc. ; il a même accueilli les graphies d'un certain manuscrit perdu, π, dont nous connaissons un fragment par la copie qu'en a faite un humaniste italien : par exemple, *inmortalis* : *immortalis* π ; *penatis* : *penates* π. On peut se demander si cet excès de scrupule est justifié. M. Paladini a réuni avec le même soin les plus importants témoignages antiques sur Salluste, p. 14-21 : 1° *l'uomo* ; 2° *lo scrittore*. Je n'ai pas relevé de conjectures qui lui soient personnelles ; mais, dans l'explication, il abandonne parfois les interprétations des plus récents éditeurs pour revenir à la leçon du manuscrit : ainsi *Or. Lepidi* 18 : *pretio soluto* iure dominis, où il adopte l'explication de Burnouf ; *Ep. Mithridatis* 16 : quando *neque uincere*, où, avec Alde Manuce, il reprend la leçon de *V*, mal lue *quom* et corrigée en *quo* par Gerlach. M. Paladini est bien au courant des positions prises par ses prédécesseurs et défend celles qu'il adopte avec ingéniosité, parfois non sans longueurs : son commentaire ressemble fort à une explication orale faite devant des élèves. Les notes concernant la langue et le style, destinées à des débutants, sont, elles aussi, souvent élémentaires ; ainsi : QUIBUS QUIES : allitterazione ; QUIES IN SEDITIONIBUS IN PACE TURBAE : chiasmo delle parole e del loro numero : al sing. *quies* si contrappone il pl. *turbae*, al pl. *seditionibus* il sing. *pax* (p. 100). — P. 97 : *mussantes* : s'il est vrai de dire que le verbe est « piuttosto raro... e postclassico », je ne crois pas qu'on puisse le qualifier de *poetico* : c'est un mot du vocabulaire familier, comme l'indique sa formation, fréquent chez les auteurs archaïques, de même que son fréquentatif *mussito* (Ennius, Plaute), et repris par Lucrèce et Virgile comme terme expressif et par affectation d'archaïsme.

A. Ernout.

Eiliv Skard, *Sallust und seine Vorgänger. Eine sprachliche Untersuchung* (Symbolae Osloenses, Fasc. Suppl. XV). Oslo, A. W. Brøgger, 1956 ; in-8°, 109 p.

Le titre du livre de M. Eiliv Skard est trop modeste : ce n'est pas seulement des précurseurs de Salluste qu'il y est traité, mais aussi des rapports entre Salluste et Tite-Live, sujet qui occupe le premier chapitre : *Sallust und Livius : die ältere Historiographie*. L'auteur se refuse à voir dans les *Histoires* de Tite-Live une in-

fluence directe de Salluste : sans nier les nombreuses correspondances que l'on peut relever entre les deux œuvres, correspondances d'expressions isolées, de phrases, etc., il les attribue au fait qu'elles doivent s'expliquer par l'influence d'une source commune : la langue de l'ancienne historiographie. La thèse me paraît trop rigoureuse et s'appuie parfois sur des arguments contestables : notamment, la conception différente du style, qui oppose à la *breuitas* et à l'*obscuritas* de Salluste la *lactea ubertas* et le *clarissimus candor* livien, n'exclut pas les similitudes individuelles d'expression ; et si nombre d'entre elles peuvent s'expliquer par des causes communes : tendance générale de la langue à rechercher certains procédés : redoublement, allitération, antithèse ; influence de la rhétorique et recherche des lieux communs ; influence aussi de l'éducation grecque, sans compter la similitude des événements racontés, il y a entre Salluste et Tite-Live des rencontres trop évidentes pour qu'on puisse soutenir que Tite-Live n'a jamais imité Salluste — que ce soit volontairement ou par réminiscence inconsciente.

Les autres chapitres correspondent mieux au titre : II. *Sprachgut aus dem alten Epos*, p. 45 ; III. *Sprachgut aus der alten Tragödie*, p. 57 ; IV. *Cato Maior bei Sallust*, p. 75-107. Là encore, l'importance de certains rapprochements me paraît forcée et l'on ne saurait toujours prendre pour des imitations ce qui peut n'être que coïncidences : attribuer à l'influence de la σεμνότης de la tragédie la *grauitas* ou la *maiestas* de l'historien romain est sans doute excessif. L'influence de Caton l'Ancien, qui, du reste, a déjà été mainte fois signalée — j'ai moi-même écrit sur ce sujet un article sans prétention dans l'*Information littéraire* (1949, p. 61-65) — n'est, elle, pas contestable ; M. Skard apporte là un contingent d'observations nouvelles ; dans un sujet aussi rebattu, ce n'est pas un mince mérite. Mais, à force de chercher des « sources », on aboutit à dénier — explicitement ou non — toute originalité à l'auteur ainsi disséqué et à ne voir en lui qu'un assembleur de centons. Virgile doit certainement beaucoup à Homère et, sans doute, quelque peu à Ennius, comme Corneille à Guilhem de Castro ; ils ne peuvent pas, cependant, être considérés comme de simples plagiaires ou des compilateurs : il y a les matériaux, d'une part, et, de l'autre, l'art de les assembler.

A. Ernout.

Fondation Hardt *pour l'étude de l'antiquité classique*, Entretiens, t. II : L'influence grecque sur la poésie latine de Catulle a Ovide. Vandœuvre-Genève, 2-7 août 1953 ; in-8°, 262 p. (C. Klincksieck).

Sur l'invitation de M. Hardt, six philologues venus de différentes nations se sont réunis pour traiter des problèmes que pose la question de l'influence grecque sur la poésie latine de Catulle à Ovide. M. Jean Bayet a traité de *Catulle. La Grèce et Rome* ; M. Augusto Rostagni de *L'Influenza greca sulle origini dell'elegia erotica latina* ; M. Victor Pöschl d'*Horaz* ; M. Friedrich Klingner de *Virgil* ; M. Pierre Boyancé de *Properce* ; M. L. P. Wilkinson de *Greek influence of the poetry of Ovid.* Chacun de ces exposés a été suivi d'une discussion à laquelle ont pris part les six conférenciers, pour confirmer, compléter ou nuancer et contester — parfois — la thèse exposée par l'orateur. Beaucoup d'esprit, d'ingéniosité, de subtilité même : des heurts aussi ; j'ai noté les divergences d'interprétation sur la traduction par Catulle de l'ode saphique : *Ille mi par esse deo uidetur*, dont la dernière strophe : *Otium, Catulle, tibi molestumst*, est considérée par les uns comme faisant partie intégrante du poème, par les autres comme indûment insérée, par suite d'un accident dans la tradition, dans un poème où elle n'a que faire ; j'avoue

que c'est à cette dernière opinion, celle de M. Wilkinson, que je me rallie. On a plaisir à lire ces pages où chaque tempérament s'affronte et qui mettent en plein relief l'intérêt toujours actuel des grands maîtres de la poésie latine.

A. Ernout.

Frank O. Copley, *Exclusus amator, A study in latin love poetry* (Philological Monographs publ. by the Amer. Pilol. Ass., N. XVII, 1956). To be ord. through the Secret. of Ass., Prof. Paul Mac Kendrick, Univ. of Wisconsin or through B. H. Blackwell, Oxford (England).

Le thème de l'amant qui chante devant la porte fermée de sa belle pour qu'elle consente à l'accueillir n'est pas une invention latine. Les poètes érotiques grecs ont cultivé ce genre, qui leur doit son nom de *paraclausithyron* ; l'*Anthologie* contient plusieurs épigrammes de ce type ; les papyrus nous en ont conservé des fragments ; on en trouve des traces dans la littérature dramatique et dans le mime, et M. Copley, dans deux chapitres préliminaires, en a étudié les caractéristiques générales et le développement. Mais, après l'avoir emprunté des Grecs, il semble que les poètes latins, et spécialement les élégiaques, Tibulle, Properce, Ovide, lui aient consacré une part importante de leur inspiration. Non qu'il ait été ignoré avant eux ou en dehors d'eux : on en trouve mainte trace, directe ou indirecte, ou des allusions à cet usage, chez Plaute et Térence — les lecteurs de Plaute se souviennent, notamment, du premier acte du *Curculio* ; chez Lucrèce, qui dépeint si cruellement l'amant éploré ; chez Catulle, chez Horace, et M. Copley a relevé diligemment tous les passages de ces auteurs qui relèvent du *paraclausithyron*. Toutefois, cette enquête préalable n'est faite que pour situer exactement la place du genre chez les trois élégiaques et la façon personnelle dont chacun l'a traité. Il est instructif de lire les analyses minutieuses auxquelles se livre l'auteur pour dégager l'originalité de chaque poète dans l'exploitation d'un thème devenu un « cliché ». Les citations, toutes accompagnées d'une traduction anglaise, illustrent pertinemment la démonstration et on a plaisir à relire au passage des vers agréables, notamment l'élégie XVI du livre I de Properce, d'une composition si personnelle et que M. Copley estime être « probably the best of all that have survived from antiquity » (p. 114).

A. Ernout.

P. Ovidius Naso, DIE FASTEN, hrsg. übers. u. komment. von Franz Bömer, I^{r} Bd, Einleitung, Text u. Uebersetzung. Heidelberg, K. Winter, 1957 ; in-8°, 301 p. Prix, broché : DM. 21 ; relié, DM. 24.

Ce volume inaugure une série d'éditions de textes d'auteurs grecs et latins, avec apparat critique, traduction allemande et commentaire « scientifique approfondi » (*mit gründlichen wissenschaftlichen Kommentar*), qui, dans l'esprit de l'éditeur, doivent combler une lacune depuis longtemps reconnue. Il est vrai, les grandes collections allemandes avec commentaires sont mortes ou en sommeil ; ailleurs elles ne se portent pas mieux, et une collection où le texte et le commentaire tiendraient compte des derniers progrès de la recherche philologique ne peut manquer d'être bien accueillie. Le choix du texte, les *Fastes*, et de l'éditeur, M. Bömer, est de bon augure. Les *Fastes* sont pour l'historien un document d'une richesse incomparable et l'on regrette de n'en posséder que la moitié ; le commentateur, M. Bömer, a déjà montré sa compétence dans divers travaux concernant la Rome

ancienne. En ce qui concerne l'établissement du texte, il n'a pas cru devoir, après les travaux de Landi, Lenz, Peeters, Castiglioni, reprendre l'examen des manuscrits ; ceux qui existent ont été bien lus et aucun manuscrit d'importance n'a été découvert dans ces dernières années ; il restera, du reste, toujours un certain nombre de passages où l'hésitation entre deux leçons est permise : par exemple, *colant ADP* et *colunt UGMIBC*, le sens, du reste, restant le même. La traduction vise à la plus grande exactitude et ne craint pas d'ajouter entre parenthèses quelques mots destinés à corriger la trop grande brièveté ou l'imprécision du modèle latin ; parfois le souci d'éclairer le lecteur va-t-il un peu loin : ainsi, l. III, 171, *Sic ego* est rendu par « So (war) meine Frage » ; ou encore, *Ibid.*, 151-152, *Primus oliviferis Romam deductus ab arvis / Pompilius menses sensit abesse duos* par « (Numa) Pompilius der aus den olivenreichen Fluren (des Sabinerlandes auf den Thron) nach Rom geholt war, sah als erster, dass zwei Monate fehlten ».

L'introduction, copieuse (59 pages), est une bonne étude du poème sous tous ses aspects : « Voraussetzungen und Entstehungsgeschichte der Fasti, die Quellen und dichterischen Vorbilder, über Geschichte und Besonderheiten des römischen Kalenders, über die handschriftliche Ueberlieferung sowie über Ovids elegische Dichtkunst. »

Je ne puis juger encore du commentaire que par le spécimen que j'ai sous les yeux. Il apparaît comme devant être abondant et sûr et remplacera celui de Peter, utile encore, mais plus bref et vieilli, et celui de Frazer, fait dans un tout autre esprit. Il doit avoir 360 pages compactes d'un grand in-8°.

Cette collection débute bien.

A. Ernout.

Francesco Arnaldi, *Antologia della Poesia Latina.* Vol. sec. : *Da Ovidio a Lucano.* Napoli, Istit. editor del Mezzogiorno, 1956 ; in-8°, 606 p. Prix : 3.500 L.

Cette anthologie des poètes du siècle d'argent comprend : Ovide, p. 1-201 ; Phèdre, p. 202-228 ; Manilius, p. 229-269 ; Sénèque, p. 270-422 ; Pétrone, p. 423-475 ; Calpurnius, p. 476-481 ; Perse, p. 482-496 ; Lucain, p. 497-606. Le lecteur, abusé par le titre, s'étonnera de trouver dans ce recueil des pages de prose de Sénèque (*Prose di Seneca*, p. 272-291) et de Pétrone, celles-ci presque toutes tirées du *Festin de Trimalcion* (p. 427-464), dont le caractère poétique m'échappe. Chaque extrait est précédé d'une notice élégante et personnelle ; les textes sont accompagnés de notes de traduction. Suivant la mode qui règne actuellement en Italie, le théâtre de Sénèque a une place d'honneur (p. 291-422). Le livre est joliment présenté et plaira aux amateurs de certaine poésie latine, dont il facilitera la lecture[1].

A. Ernout.

G. Stegen, *Commentaire sur cinq Bucoliques de Virgile (3, 6, 8, 9, 10), suivi d'une vue d'ensemble sur tout le recueil.* Namur, éd. Ad. Wesmael-Charlier, 1957 ; in-12, 155 p.

M. G. Stegen est déjà l'auteur d'une *Étude sur cinq Bucoliques de Virgile* (1, 2,

1. P. 224, dans la fable de Phèdre, App. 8, v. 28, lire *abscidit* au lieu de *obscidit* ; p. 287, l. 6, lire *concursus*, non *cuncursus* ; p. 713, dans Lucain, VIII, 714, lire *sepulcro* plutôt que *sepulchro* ; *Ibid.*, v. 784, 793, *sepulcrum*. P. 435, l. 3, fin : la correction *quot*, au lieu du *quod* de *H*, est généralement adoptée et me paraît s'imposer.

4, 5, 7), Namur, 1955. Les chapitres I, IV et V de ce nouveau volume, sur les 3e, 9e et 10e Bucoliques, ont paru comme articles dans les *Études classiques* et dans *Latomus*. Il y recherche une cohérence, une vraisemblance, bref une unité intérieure. On lui reprochera, en poursuivant les correspondances, d'aboutir à un découpage des œuvres un peu scolaire. Mais cet ouvrage, comme le précédent, ne s'adresse-t-il pas aux professeurs de l'enseignement moyen et ne vise-t-il pas à les aider dans leurs explications de textes? M. Stegen a fait montre de beaucoup de sensibilité, dépensé beaucoup d'ingéniosité dans l'étude des détails, dont on ne saurait faire ici la revue, suivant pas à pas l'action, parfois avec lenteur : l'interprétation du vers 10 de la 8e Bucolique par le Servius de Daniel n'est plus contestée aujourd'hui et ne méritait pas deux pages de discussion (p. 63-64), d'autant plus que la question est définitivement tranchée par Horace, *Sat.* 1, 10, 43. Nous louerons surtout M. Stegen de réagir contre le symbolisme et l'allégorie qui ont compliqué à plaisir l'exégèse virgilienne. Mais il semble avoir été pris à son tour par ceux qu'il voulait combattre et avoir cédé lui-même à la tentation, en concluant par une « vue d'ensemble sur les dix Bucoliques », c'est-à-dire sur l' « architecture des Bucoliques », car il défend l'expression (p. 154).

Le nombre étant un « élément commun à l'architecture et à la poésie », il n'est que de le chercher pour prouver la formule. Tout en affirmant s'écarter des conclusions de M. Maury, dont il était fort loin dans son premier volume, qui, rognant par-ci, ajoutant par-là, parvenait à une ordonnance faite de symétries mystérieuses, M. Stegen n'est pas loin de le suivre, par une voie différente, mais parallèle. Associant les Bucoliques 1-9, 3-7, 4-6, comme M. Maury, il groupe différemment les autres : ce n'est plus 2-8 et 10-5, mais — et avec des arguments tout aussi valables — 2-10 et 5-8 (v. p. 150). Ce dernier obtenait par de subtils calculs, en totalisant le nombre de vers par deux élégies, puis par six, des constatations numériques curieuses, qu'il n'est pas dans mon propos d'exposer à nouveau. « Il est vrai qu'il faudrait modifier le texte pour obtenir ces rapports numériques, mais le changement ne serait pas grand, puisqu'il suffirait, en somme, de transférer un vers de la 3e Bucolique dans la 6e » (p. 151). M. Stegen s'y refuse et l'on sent bien le regret qu'il en a et comme il maudit sa propre honnêteté philologique, tout comme dans la 8e Bucolique ce « seul vers apparemment malencontreux » qui en détruit la symétrie interne. Mais à quoi tout ceci tend-il, puisqu'il reconnaît préalablement que Virgile n'a certainement pas subordonné la composition de son œuvre à des coïncidences numériques et qu'elles en sont un élément secondaire (p. 149)? J'avoue mal comprendre et ne pas résoudre cette contradiction. L'importance des chiffres multiples de dix, complaisamment énumérés, p. 150-151 (que l'on déplace ou non un vers), ne me frappe pas. Ce chiffre 10 est-il symbolique? M. Stegen ne nous le dit pas et semble, au contraire, réagir dans son ouvrage contre le symbolisme à outrance. Ne l'est-il pas? Alors à quoi bon?

Avec une singulière prudence, M. Stegen retire ici ce qu'il avance là, cédant à la séduction des chiffres, mais se refusant à voir dans leurs coïncidences une volonté préétablie. Reconnaître, à propos de l'asymétrie de la 9e Bucolique, brisée par un unique vers (ô combien fâcheux !), qu' « elle pourrait être l'effet d'une négligence... ou encore un caprice, l'esprit d'indépendance d'un poète *qui n'a pas la superstition ou la manie des nombres* » (p. 152 ; c'est nous qui soulignons), c'est retirer d'une phrase la base de ce château de cartes. Il y a de curieux jeux de chiffres chez les auteurs latins (et même français, comme l'a montré M. Marouzeau). Je ne doute pas qu'avec beaucoup d'ingéniosité on puisse encore tirer beaucoup des nombres dans les *Bucoliques*. Tout compte fait, les cinq premiers chapitres, et c'est là l'essentiel, contribueront à faire découvrir « l'homme lui-même,

l'humanité, à travers des personnages réels ou fictifs » (p. 5), bref à faire aimer davantage Virgile.

J. André.

P. Ovidii Nasonis, *Ibis*, iterum edidit et scholia adiecit F. W. Lenz. Milan, Paravia, 1956 ; in-8°, LIV-186 p.

Le succès de l'*Ibis* atteindrait-il à celui qu'il eut au Moyen Age, attesté par une cinquantaine de manuscrits? A dix-neuf ans d'intervalle, M. Lenz, le spécialiste des élégiaques et surtout d'Ovide, nous donne une seconde édition du texte et des scolies. La copieuse introduction, limitée à la minutieuse description des manuscrits, ainsi que la bibliographie ont été remises à jour et les travaux les plus récents ont été utilisés et signalés. L'édition du texte est toujours fondée sur le même principe : la recension scrupuleuse de quarante-huit manuscrits, directement ou indirectement (d'après les éditions antérieures et les études). Cela ne va pas, naturellement, sans alourdir l'apparat d'une foule compacte de sigles et de variantes. Mais ce travail exhaustif est d'une incontestable utilité. Il révèle que les *recentiores* n'apportent à peu près rien — sinon quatre bonnes leçons (v. 36, 135, 229, 475) et sept fois une orthographe plus correcte d'un nom propre — et que l'on peut désormais se dispenser de les consulter. C'est là un immense service rendu aux futurs éditeurs. Mais il apparaît que les leçons données des manuscrits de base reposent parfois sur des apparats négatifs d'autres éditions au silence desquels on ne peut toujours ajouter foi : ainsi, au vers 531, l'apparat porte : « *lycophrona* P^2 et, si Merkelii ceterorumque silentio fides habenda est V ». Or, à la lecture, *V* porte *licophrona*. Au vers 107, *T* a *pontus*, seul, au lieu de *amnis*. Je crois que c'est au silence de ces apparats qu'il faut attribuer l'absence de bien des leçons particulières des principaux manuscrits : ainsi pour *T* aux vers 348, *Tessimachique* ; 480, *Crotopiades* ; 488, 511, etc. ; pour *P* aux vers 422, 488, 500, 511, 523, 577, 612, etc. ; pour *G* aux vers 465, *aquas* ; 480, *cretopiades* ; 481, etc. ; et surtout pour *P* (= P^1 de F. W. Lenz).

Quant au texte, bien établi, je signalerai seulement qu'aux vers 402-403 la leçon *diuersis... uulneribus* est préférable à *diuersis... temporibus*, qui est bien plat, quand on sait que Nessus a été frappé, lui, dans le dos (cf. Ov., *Met.* 9, 126-128).

J. André.

P. Ovidii Nasonis, *Halieutica*, *Fragmenta*, *Nux*. — Incerti, *Consolatio ad Liuiam*, iterum edidit F. W. Lenz. Milan, Paravia, 1956 ; in-8°, 214 p.

Cette seconde édition présente les mêmes qualités que celle de l'*Ibis* : conscience dans la recension et l'étude des manuscrits, mise à jour des problèmes d'après les travaux les plus récemment parus. L'édition des *Halieutiques*, en particulier, texte difficile et lacunaire, est un modèle de scrupule scientifique. M. Lenz s'y est refusé aux corrections hasardeuses de ses prédécesseurs comme aux tentations ; ainsi pour le terrible passage des vers 17-18 sur la ruse ingénieuse du scare, dont on saisit le sens général sans pouvoir rétablir le texte. Les textes d'Oppien, Élien, Plutarque et Pline qui peuvent être rapprochés sont cités intégralement et non par leurs seules références. Que de temps gagné pour le lecteur ! De même, pour le *Noyer* et la *Consolation à Livia*, les rapprochements sont notés ; mieux, les expressions similaires des écrivains antérieurs et même postérieurs sont don-

nées et la comparaison avec les formules des *Consolations* de Sénèque est du plus haut intérêt.

Dans l'édition du *Noyer*, M. Lenz ne s'est pas contenté de reproduire son travail antérieur. L'examen des sigles (p. 122) montre qu'il a consulté dix-sept nouveaux manuscrits, sans que, d'ailleurs, semble-t-il, son texte en ait été modifié (au vers 166, apparat, je ne comprends pas *tutum* ω *tutum C*).

Les excellentes études de M. Lenz sur le texte d'Ovide (*Parerga Ovidiana*, 1938 ; cf. l'article des *Rendiconti del r. Istituto lombardo*, 1938, p. 133 sqq., comme aussi son rapport critique des publications sur Ovide, *Jahresber. f. die Altertumswiss.*, 1939, p. 1 sqq.) en ont fait le grand spécialiste du poète. On ne voit guère qu'ajouter à sa splendide édition, qui surpasse tout ce qui a été fait jusque-là.

J. André.

Gustavos Magariños, *Juvenal y su tercia satira* (Manuales y Anejos de « Emerita », XV). Madrid, Instituto « Antonio de Nebrija », 1956 ; in-8°, 121 p.

Issu d'une thèse soutenue devant la Faculté des Lettres de Montevideo, ce travail se présente comme une étude philologique et stylistique de la troisième satire de Juvénal. M. Magariños est bien au courant des travaux de ses devanciers, surtout français, puisqu'il remonte, par delà G. Boissier, jusqu'à Dusaulx, La Harpe et Nisard. Son commentaire philologique, la partie essentielle de l'œuvre, se fonde sur les textes latins antérieurs et contemporains. Suétone et Tacite y figurent en bonne place comme témoins des mœurs et des conditions de vie à Rome. Sont étudiés successivement, avec de nombreuses références à l'appui, les différents thèmes traités par Juvénal : la retraite à la campagne, les cultes exotiques, l'invasion des étrangers, les métiers déshonnêtes, les vices romains, les défauts de l'urbanisme (sur ce dernier point, il est surprenant qu'il ne soit pas fait mention de *La Rome impériale et l'urbanisme dans l'antiquité* de L. Homo). C'est là une honnête et consciencieuse confrontation des données historiques et littéraires avec les affirmations du poète, qu'elles confirment en tous points.

L'analyse stylistique, plus délicate, est moins heureuse. Moins rigoureuse, elle se limite, d'autre part, à quelques points de vue peu nombreux : l'emploi de l'antithèse (p. 84-95), le recours à la mythologie (p. 95-98), les réminiscences de Virgile et, enfin, sans qu'on discerne l'intérêt immédiat de cette rubrique, l'influence littéraire de Juvénal, dont l'étude est poursuivie jusqu'aux temps modernes. C'est faire bon marché de tout le côté déclamatoire de l'œuvre, même si l'on n'admet pas les conclusions catégoriques de M. Marmorale dans son *Giovenale* (2e éd., Bari, 1950), et même, en quittant l'ouvrage de M. Magariños, on n'a guère l'impression d'avoir eu affaire à un poète.

La traduction de la satire, qui termine l'étude, paraît honnête. Elle est accompagnée de notices historiques abondantes et judicieuses. Mais, en l'absence du texte latin, on reste sceptique sur son intérêt. D'après les notes, il semble que le texte sous-jacent soit celui de l'édition De Labriolle-Villeneuve des Belles-Lettres : les notes 44 et 51 sont la traduction des leurs ; la note 29 reproduit une faute de leur édition (v. 83, *cottona*, bien que donné par *P*, doit disparaître au profit de *cottana* ; cf. gr. κόττανον). La seule modification me paraît être, au vers 322, *adiutor* pour *auditor*, qui est pourtant préférable pour le sens.

J. André.

A. Persi Flacci, SATVRARVM LIBER accedit vita, ed. W. V. Clavsen. Oxford, Clarendon Press, 1956 ; xxviii-43 p. Prix : 15 sh.

L'originalité de cette nouvelle édition de Perse consiste dans la place considérable que M. W. V. Clausen a faite aux manuscrits autres que les trois grands classiques, les deux *Montepessulani* 125 (*P*, le *codex Pithoeanus*) et 212 (*A*), le *Vaticanus tabul. basil.* H 36 (*B*) et le *fragmentum Bobiense* (*Vat.* 5750), auxquels se référaient presque exclusivement les précédents éditeurs. Sa liste des *codices plene adhibiti* ne comprend pas moins de treize numéros, classés en trois groupes : P, α (= consensus codicum AB), Φ (= consensus codicum CGLMNRW), une place à part étant faite au *Florilegium Sangallense* 870 (*Sang.*) et au *Vaticanus Reginensis 1560* (*V*) ; la liste des *codices non numquam adhibiti* en comprend quatorze ; celle des scholies, trois ; en outre, p. 40-41, figure un *conspectus codicum aut raro aut numquam adhibitorum*, trente-quatre au total. Le texte de la *Vita Aulis* (génitif du nominatif étrusque *Aules*) *Persi* se fonde sur six manuscrits *plene adhibiti* et quatre *non numquam adhibiti*. Sans se fier à ses prédécesseurs M. Clausen a collationné lui-même la plupart de ces manuscrits ; partout apparaît la formule *I use my own collation* ou *ipse contuli*. Ce n'est pas sans raison qu'il s'est livré à ce travail ingrat. Une collation, si attentive soit-elle, est rarement parfaite et laisse toujours quelque chose à glaner derrière elle. Ceci vaut même pour les meilleurs manuscrits, à plus forte raison pour les manuscrits tardifs, considérés comme inférieurs, que les éditeurs négligent ou font collationner par des tiers plus ou moins compétents ou négligents. Sur ce point, M. Clausen juge sévèrement l'édition de Jahn, dont les collations des manuscrits secondaires sont entachées d'une double faute : d'abord, elles sont incomplètes, inexactes ; en second lieu, elles ne tiennent pas compte des variantes heureuses que peuvent présenter ces manuscrits. M. Clausen est d'un avis différent : il se refuse à voir dans ces bonnes leçons des conjectures d'humanistes, ces manuscrits secondaires étant, selon lui, simplement moins bons que *Pα*, mais non pas pour cela méprisables (*contemptible*) ou d'un caractère essentiellement différent. Il donne ensuite un choix de passages où *CGLMNRW* « divide their allegiance between *P* and α, in such a way as to reveal their individual traits »(p. xvii). Ceci l'amène à corriger certaines leçons adoptées traditionnellement sur la foi de *P* ou de α, par exemple II, 47, où il écrit :

tot tibi cum in flamma *iunicum omenta liquescant*

avec *LWΣ*(*LU*) *et post ras M*, tandis que *αMNR* ont *flammas*, *PCes flammis*. Il considère, en effet, *flammas* et *flammis* comme des corrections divergentes d'un singulier *flamma* incompris, mais qu'il appuie sur des passages comparables de Catulle, 90, 6, *omentum in flamma pingue liquefaciens*, et d'Horace, *Serm.* 1, 5, 99-100, *dum flamma sine tura liquescere limine sacro /persuadere cupit.*

De même, *Sat.* V, 134 :

Et quid agam? — Rogat ! en saperdas aduehe Ponto,

il explique pertinemment, du reste, après P. Thomas, *Mnemos.*, XLIX (1921), p. 39, le *rogat* de *C Valentian.* 410 Σ(*LU*) par un aparte exclamatif de l'interlocuteur. Les autres ont *rogas* (*PαVGLR*) amétrique — l'hypothèse de Bücheler : *num corripuit poeta* rogas *more prisco ac uolgari?* est indéfendable — ou *rogitas*, *NWhru*, avec une correction secondaire, *saperdam*, destinée à rendre le vers scandable. *Rogat*, « lectio difficilior », est à conserver.

Étant donné le grand nombre de manuscrits utilisés par M. Clausen, on ne s'étonnera pas que l'apparat critique de son édition soit abondant. Il a pourtant pris soin d'omettre les fautes de graphie dues aux copistes médiévaux, les variations dans la forme des préfixes, assimilés ou non ; il ne mentionne que rarement les précédents éditeurs ; il n'a signalé les conjectures que lorsqu'elles lui paraissaient évidentes (ainsi la correction *auriculis* de Madvig, *Sat.* I, 23, substituée à la leçon *articulis* des manuscrits) ou qu'elles révélaient quelque difficulté dans le texte. Dans ce dernier cas, la leçon adoptée est justifiée par une note qui, sans prétendre tenir la place d'un commentaire, « deal with some places where the MSS. disagree or where the text has been misunderstood and attacked » (p. XXVII sqq.). M. Clausen invoque souvent l'autorité d'Housman ; et, en effet, son édition est conçue dans le même esprit que les éditions de Juvénal et de Lucain dues à cet esprit original et pénétrant. Un bref *Index Adnotationum* signale les expressions qui ont été l'objet d'une remarque spéciale dans l'apparat.

Cette édition, fort élégamment imprimée et présentée par les soins de la Clarendon Press, marque un progrès certain sur toutes celles qui l'ont précédée. Dirai-je qu'elle nous apporte un texte de Perse définitif? Si je le disais, M. Clausen serait sans doute le premier à ne pas m'en croire. Mais il nous fournit des éléments d'information plus abondants et plus sûrs que ceux dont nous disposions avant lui, et il semble bien que désormais il n'y ait plus à revenir sur la question des manuscrits inférieurs ; enfin et surtout, dans les passages obscurs ou de sens contesté, l'explication qu'il en donne n'est jamais négligeable, même si elle ne convainc pas toujours.

A. Ernout.

Pliniana, *In Plinii Maioris Naturalem Historiam Studia grammatica semantica critica...* scr. Alf. Önnerfors. Uppsala, Almqvist et Wiksell, 1956 ; in-8°, 196 p.

En attendant la nouvelle édition de l'*Histoire naturelle* de Pline que prépare M. R. Hanslik, et dont on nous laisse espérer qu'elle paraîtra vers 1962, un élève de M. Svennung, M. Alf. Önnerfors, nous donne cette « commentatio academica », dont les trois adjectifs du titre : *grammatica*, *semantica*, *critica*, indiquent clairement l'objet. Sans s'ingénier à découvrir les diverses sources, le plus souvent inconnues, dans lesquelles certains philologues ont voulu voir la cause des différences de style qu'on observe dans Pline, l'auteur, avec plus de sagesse, a cherché dans l'œuvre de Pline lui-même la raison de ces différences ; il les attribue aux trois aspects de son œuvre, où Pline recourt tantôt au langage technique, tantôt au langage familier, tantôt à un langage aux prétentions littéraires. C'est à l'étude de ces trois formes du style plinien qu'est consacré le premier chapitre (p. 9-73) ; le second chapitre traite de l'emploi de certains termes et du sens que Pline leur donne — on notera, notamment, l'usage fréquent des abstraits en *-tus*, gén. *-tūs* (p. 74-108) ; viennent ensuite les *Syntactica varia* (p. 109-152) ; enfin, le quatrième et dernier chapitre est consacré à l'examen critique de quelques passages dont le texte est controversé (p. 152-174). Des *Indices* : *Index locorum*, *Index rerum*, *Index verborum*, *Index editionum*, *Index librorum*, en même temps qu'ils facilitent la consultation de l'ouvrage, témoignent aussi du soin que M. Önnerfors a mis à le composer. C'est un complément précieux aux travaux dont le style de Pline a été jusqu'ici l'objet.

A. Ernout.

Tacitus, *Agricola, Germania, Dialogus*, hrsg. von Karl Büchner. Stuttgart, Alfred Kröner Verlag, 1956 ; in-12, 334 p. + 2 cartes. Prix : DM. 9,80.

La collection *Kröners Taschenaugabe*, qui comprend d'excellents ouvrages, comme la *Römische Geschichte* d'Ernst Kornemann revue par H. Bengtson, vient de s'enrichir d'une traduction des *Opera minora* de Tacite, due, comme le dit le libraire, à un philologue qui s'est signalé par son « hervorragende Kenntnis der philologischen-historischen-geographischen Tacitusforschung der letzten 25 Jahre ». Aussi M. K. Büchner, auquel s'adresse cet éloge mérité, ne s'est-il pas contenté de nous présenter une version « so treu, wie es die deutsche Sprache überhaupt erlaubt ». Non seulement il donne au lecteur une Introduction générale où il traite de la vie et de l'œuvre de Tacite (p. 9-45), mais chaque traité est précédé d'une Introduction abondante (*Agricola*, p. 29-82 ; *Germania*, p. 125-148 ; *Dialogus*, p. 183-227) ; enfin, le volume se termine par des *Anmerkungen*, p. 275-330, destinées à éclairer le lecteur sur les points obscurs ou litigieux qui ont pu l'arrêter. La compétence de M. Büchner n'est pas contestable et ses annotations, si condensées qu'elles soient, en donnent la preuve. Elles renvoient souvent à des ouvrages dont les titres réunis fourniraient une bibliographie critique de l'œuvre de Tacite ; et, bien que cette traduction ne soit pas accompagnée du texte latin, le témoignage des manuscrits est à l'occasion invoqué et discuté (par exemple, dans les notes 61-62 de l'*Agricola*, p. 286 sqq.). J'avoue que cette critique du texte latin me paraît hors de propos dans un ouvrage de simple traduction ; et elle n'est intelligible au lecteur que s'il a le latin sous les yeux. C'est, d'une manière générale, l'objection que j'oserais faire au travail de M. Büchner ; il dépasse le niveau ordinaire des lecteurs de traductions ; s'il convient « für die Seminare der alten Geschichte und der alten Sprachen » (mais ces étudiants sont-ils incapables de lire Tacite dans le texte?), je le vois moins adapté « für die Schulen, in denen Tacitus gelesen wird » et moins encore « für alle Freunde und Verehrer der Antike ». Il est vrai que ceux-là pourront se dispenser de lire dans les introductions et les notes ce qui leur paraîtra trop technique. Cependant, malgré les mérites éminents de cette traduction, elle m'a produit par moment une impression de déséquilibre : trop savante pour les uns, incomplète pour les autres.

A. Ernout.

Erik Wistrand, *Die Chronologie der Punica des Silius Italicus, Beiträge zur Interpretation der flavischen Literatur* (Studia graeca et latina Gothoburgensia, IV). Göteborg, 1956 ; 1 vol. gr. in-8°, 66 p.

Abordant le difficile problème que pose la datation des *Punica*, M. Wistrand fait reposer son argumentation sur l'éloge de la maison flavienne en 3, 594 sqq., et sur les vers 14, 680-688. Pour le premier texte, il se refuse à voir une allusion aux Sarmates au vers 617, y trouvant le reflet d'un thème d'adulation littéraire très antérieur aux Flaviens plutôt qu'un rappel de la guerre de 92 ; mais le titre de Germanicus donné à Domitien au vers 607 en place la rédaction en 83 (guerre contre les Chattes). Pour les vers 14, 680 sqq., M. Wistrand estime que Silius y fait l'éloge de Domitien. Les rapprochements établis avec Cicéron (et précieux pour l'étude des sources) ne prouvent pas grand'chose en ce qui concerne l'identité du prince. Il faut convenir que l'un des arguments de Bickel, pour qui il s'agit de Nerva, reste fort : la différence de ton entre les vers du chant 14 et ceux du chant 3, beaucoup plus flagorneurs et qui, eux, s'adressent à coup sûr à Domitien. En

revanche, on accordera à M. Wistrand que le *rapinax* du vers 685 n'implique pas une allusion à Domitien, qualifié de *rapax* par Suétone (*Dom.* 3). Quant aux autres arguments ! La phrase *qui nunc dedit otia mundo* convient-elle mieux à Domitien qu'à Nerva? La politique de surveillance des hauts fonctionnaires fut-elle limitée au dernier Flavien et l'allusion qui paraît y être faite corrobore-t-elle la thèse de M. Wistrand? Bref, celui-ci date le passage de l'année 93, date de la condamnation de Baelius Massa, gouverneur de la Bétique.

Mais M. Wistrand tient à ses deux dates : 83 et 93, dix années au cours desquelles Silius aurait écrit dix chants de son épopée. M. Wistrand remarque que ce rythme reparaît à propos d'autres écrivains : par exemple, Saleius Bassus (Tac., *Dial.* 9) ; cf. Mart., 10, 70. De là à y découvrir la loi de la production intellectuelle à Rome... Certes, il se refuse à y croire, mais il s'en faut de bien peu. Nous ne connaissions encore que le format imposé pour les pages ; le débit horaire nous était encore mystérieux. Nous avons échappé de peu à cette révélation. M. Wistrand a bien fait d'être prudent. Il s'est risqué à une de ces enquêtes dont les résultats sont forcément incertains et discutables ; mais son ouvrage, bien mené et intéressant, témoigne de qualités sérieuses dont il eût été dommage d'amoindrir la portée par des considérations d'une rigueur trop fantaisiste.

H. Bardon.

Augustine, *The City of God against the pagans*, t. I, l. 1-3, with an english translation by George E. Mc Cracken. London, W. Heinemann Ltd, et Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1954 ; in-12, lxxxix-399 p.

Cet ouvrage, dû à M. G. E. Mc Cracken, est le premier d'une série de sept volumes que comprendra l'édition complète du *De ciuitate Dei*, à laquelle on souhaite un prompt achèvement. Conformément aux règles de la collection Loeb, il comporte une longue préface (89 p.), le texte latin, avec un apparat des plus réduits, et une traduction en anglais.

Dans sa substantielle introduction, l'auteur, après une brève biographie de saint Augustin, expose son activité littéraire et religieuse, en insistant sur ses différends avec les Donatistes. Il étudie ensuite (p. liv sqq.) les divers problèmes posés par le *De ciuitate*, sans prétendre faire un essai sur la pensée et le sens de l'œuvre, renvoyant sur ce point les lecteurs aux ouvrages cités dans ses notes bibliographiques (p. lxxxiii-lxxxix), et s'intéresse à la datation et aux origines (stoïciennes et bibliques, en particulier) de la notion de « Cité de Dieu ». Pour le texte, il a suivi l'édition Dombart-Kalb (Teubner, 1928). L'apparat succinct permet, malgré tout, de noter quelques corrections (six en tout, sauf erreur de ma part), qui n'apparaissent pas toujours nécessaires : ainsi, p. 182, l'addition de *in* ; p. 212, la suppression de *nequiter ac*, dont l'omission dans certains manuscrits s'explique bien par un saut du même au même (*nequiter ac seruiliter*).

J. André.

Saint Jérôme, *Sur Jonas*, éd. Dom Paul Antin, O. S. B. Paris, les Éditions du Cerf, 1956 ; in-8°, 138 p.

Après nous avoir donné en 1951 un très vivant *Essai sur saint Jérôme* dont j'ai rendu compte dans la *Revue de Philologie* (année 1952, p. 141), Dom Paul Antin publie aujourd'hui un travail beaucoup plus sévère et dont seuls les initiés à la critique des textes bibliques goûteront pleinement la valeur et la portée.

C'est le *Commentaire sur Jonas* du même saint Jérôme, édition comportant une introduction, le texte latin, la traduction, les notes et les *Indices*, au nombre de quatre : 1. *Jonas* dans l'œuvre de saint Jérôme ; 2. Citations bibliques ; 3. Noms propres anciens ; 4. Analytique. Ce commentaire n'est pas le premier ni le seul que Jérôme ait composé sur les prophètes, mais c'est sans doute, selon Grützmacher et Penna, « l'un des meilleurs que Jérôme ait écrits » et le plus important, en raison du fait que Jonas est le type du Sauveur : « Par son séjour de trois jours et de trois nuits dans le ventre du cétacé, [il] préfigura la résurrection du Seigneur » (Préface) ; et que « le commentaire. à tous les versets ou peu s'en faut, met le Sauveur en liaison avec son prophète. Nulle exégèse ne fut plus christocentrique. » Jérôme procède de la manière suivante : commentant le texte de *Jonas* verset par verset, donnant d'abord de chacun une double version latine, l'une d'après l'hébreu, qui est son œuvre, l'autre d'après le texte des *Septante*. Ignorant et profane, je me garderai bien de critiquer l'exégèse du saint, dont seul un théologien peut reconnaître les mérites. Je ne puis qu'admirer la subtile ingéniosité dont il fait preuve pour tirer d'une phrase en apparence banale une allusion ou plutôt une prophétie concernant le Sauveur. Je n'en veux donner qu'un exemple, à propos du verset : *Et oravit Ionas ad Dominum deum suum de utero piscis, et dixit*, voilà ce qu'en déduit Jérôme : « Si Jonas est comparé au Seigneur — et son séjour de trois jours et de trois nuits dans les entrailles du cétacé est un signe de la passion du Sauveur — sa prière doit aussi être un type de la prière du Seigneur. Il y aura des gens, je ne l'ignore pas, pour trouver incroyable qu'un homme puisse être conservé trois jours et trois nuits dans les entrailles d'un cétacé, terminus des naufrages[1]. Ces gens seront ou fidèles ou infidèles. S'ils ont la foi, ils devront croire à bien plus fort : comment trois enfants, jetés dans une fournaise au feu bouillonnant, furent si bien protégés que leurs vêtements ne sentaient même pas le roussi ; comment la mer se retira et se tint raide comme deux murs pour offrir une avenue au peuple qui voulait passer ; comment, avec une modération tout humaine, la rage des lions accrue par la faim fut prise de crainte en apercevant sa proie et n'y voulut point toucher ; et bien d'autres faits analogues. S'ils n'ont pas la foi, qu'ils lisent les quinze livres des *Métamorphoses* d'Ovide, et toute l'histoire grecque et latine. Ils y verront Daphné changée en laurier ou les sœurs de Phaéton changées en peupliers ; comment Jupiter, leur dieu très sublime, fut transformé en cygne, coula en pluie d'or, devint taureau ravisseur, et autres aventures où la turpitude des contes jure avec la sainteté de la divinité. Ils croient à ces contes et disent que tout est possible à un dieu. Et, tandis qu'ils croient à ces turpitudes et défendent la puissance universelle d'un dieu[2], ils contestent cette même force miraculeuse pour des actions honnêtes. Quant à ces mots : *Et Jonas, des entrailles du poisson, pria le Seigneur son Dieu et dit*, nous comprenons que, se sentant en sûreté dans le sein du cétacé[3], il ne

1. C'est ainsi que Dom Paul Antin lit et traduit : *in utero ceti, in quo naufragia dirigebantur*. Je comprendrais plutôt « les naufragés », comme *seruitia* « les esclaves », etc. ; cf. Sedulius, *Carm.*, I, 234. Quant à la construction avec l'ablatif *in quo... dirigebantur*, elle repose sur une faute de lecture. Il faut lire DIGEREBANTUR. Cf. Tert., *Resurr.*, 58, p. 119 : *in cuius* (sc. *ceti*) *aluo naufragia* DIGEREBANTUR, cité dans le *Thes.*, s. u. *digero*, 1117, 22 ; voir, du reste, Tert., *Nat.*, II, 12, etc., et comprendre « dans lequel les naufragés étaient digérés ».

2. Le latin dit : *et cum turpibus credant potentiaque dei uniuersa defendant*, où *potentia uniuersa* ne peut être qu'un ablatif instrumental : « et tandis qu'ils croient à ces hontes *et les justifient par le pouvoir illimité* de la divinité ».

3. La traduction, avec toutes ses sifflantes — *se sentant, sûreté, sein, cétacé* — vise-t-elle à rendre le latin : *postquam in utero ceti sospitem esse se senserit*? Même intention p. 66 : « et son sommeil très profond retentit rauque à sa narine », traduisant *et profundissimum somnum rauca nare resonaret*?

désespéra point de la miséricorde divine et tourna tout son être à la prière. Dieu, en effet, qui avait dit : « Je suis avec lui dans la tribulation » et : « Quand il m'in-« voquera, je répondrai : Je suis là ! », vint à son aide, et celui qui a été exaucé peut dire : « Dans la tribulation, tu m'as mis au large » (traduction de Dom Antin).

Dom P. Antin s'est entouré de tous les secours de l'érudition pour publier ce texte : introduction et notes ne négligent aucune explication ; la plupart des manuscrits ont été revus par lui, directement ou sur microfilms. Seul le chapitre sur la langue et le style m'a paru un peu bref : l'éditeur, notamment, aurait pu signaler certains faits de syntaxe ou de vocabulaire qui, sans être incorrects, diffèrent de la syntaxe classique, ainsi, p. 85, les pl. *fortitudines* et *potestates*, la phrase *Quod Ionae caput pelagus operuerit... nulli dubium est* ; p. 86, l'emploi de *iuxta, intellegi quod principale, dignanter, se... sciderant* ; p. 88, *Super Iona autem ita intellegi potest quod...*, etc. Je ne soumets ces remarques à l'auteur que pour lui montrer que je l'ai lu avec toute l'attention que mérite son travail. Mais aurai-je beaucoup d'imitateurs? Ce texte est bien loin de nous...

A. Ernout.

Gisleberti Crispini, *Disputatio Iudei et Christiani*, rec. B. Blumenkranz (Stromata, III). Utrecht et Anvers, Spectrvm, 1956 ; in-8°, 82 p.

La collection *Stromata patristica et mediaevalia* vient de s'enrichir d'un nouveau texte, cette *Disputatio* entre un juif et un chrétien due à un abbé de Westminster, Gilbert Crispinus, « ex nobili genere Crispinorum », né en Neustrie en 1046. La date même et l'objet de ce dialogue l'excluent du domaine de la *Revue de Philologie*. Les personnes curieuses de savoir les arguments que pouvaient échanger un juif et un chrétien, au xie siècle, pour la défense respective de leur foi liront non sans intérêt ce texte, écrit dans ce latin caractéristique des théologiens, bourré de citations bibliques et que M. B. Blumenkranz a édité fort soigneusement.

A. Ernout.

René Waltz, *Manuel de thème latin*, 2e éd. revue et corrigée. Paris, C. Klincksieck, 1957 ; in-8°, 184 p.

M. René Waltz a utilisé au mieux, pour composer ce *Manuel de thème latin*, son expérience de professeur et sa profonde connaissance du latin. La seconde édition ne diffère de la première que par la correction de quelques légères fautes d'impression ; on y retrouve, en dehors de l'avertissement, qui insiste sur le caractère littéraire des textes proposés et le sentiment et le goût que leur traduction réclame en dehors de la correction grammaticale : I. Des conseils généraux ; II. Un chapitre sur les sens et emplois du subjonctif latin ; III. Des exercices de thèmes gradués (texte et traduction) ; IV. Appendice, quelques textes proposés comme exercices (sans traduction).

Ce *Manuel* est un guide précieux pour les étudiants et pour les professeurs.

A. Ernout.

Reallexikon fur Antike u. Christentum, hrsg. von Theod. Klauser. Lief. 22 : *Deus internus* (Forts.)-*Diamant*. Stuttgart, Anton Hirsemann, 1957 ; col. 801-960. Prix : DM. 12,50.

Dans cette nouvelle livraison du *Reallexikon*, je signale comme importants : la

fin de l'article sur le *Deus Internus* dû à Joh. Haussleiter (col. 801-842) ; les notices sur *Devotio* de Klaus Winkler et Alfred Stuiber ; *Devotionalien* de Bernard Kötting ; *Devotionsformeln* de Henr. Zilliacus (col. 849-881) ; *Diakon* de Th. Klauser ; *Diakonie, Diakonisse* d'Ad. Kalsbach (col. 888-927) ; *Dialog* d'Alfr. Hermann et Gust. Bardy (col. 928-955) ; *Diamant* (début) d'Alfr. Hermann. L'intérêt de cette publication ne se ralentit pas.

A. Ernout.

SYMBOLAE OSLOENSES, ed. S. Eitrem et E. Skard, Fasc. XXXII. Oslo, A. Brögger, 1956 ; 112 p.

Ce nouveau fascicule contient onze articles, dont voici les auteurs et les titres :

I. H. J. Rose : Aeschylus the Psychologist, p. 1.

II. Ignacio Errandeona : Das Enthymem in Antigones Abschiedsrede, p. 22.

III. Hermann Bengtson : Aus der Lebengeschichte eines griechischen Distanzläufers, p. 35.

IV. Finn Marstrander : Die römische Soldatenration bei Polyb VI 39, 12, 15, p. 40.

V. Jens K. Gjerløw : Bemerkungen über einige Einleitungen zur direkten Rede in Vergils Aeneis, p. 44.

VI. Henning Mørland : Der Hyrtacide in der Aeneis, p. 60.

VII. J. H. H. A. Indemans : Das Lukas-Evangelium XXII, 45, p. 81.

VIII. Henning Mørland : Zu Philumenos, p. 84.

IX. Vegard Skånland : Calor fidei, p. 86.

X. Eiliv Skard : Zu Sallust, p. 105.

XI. S. Eitrem : Varia, p. 110.

Cette simple liste suffit à montrer l'intérêt de la revue.

A. Ernout.

Transactions and Proceedings of the American Philological Association, ed. by Francis R. Walton, vol. LXXXVI. Univ. of Wisconsin, Madison 6, et Oxford, B. H. Blackwell, 1955 ; in-8°, 360 + lv p.

Les vingt-quatre articles que renferme ce volume apportent une nouvelle preuve de l'activité des philologues américains ; je ne puis mieux faire que d'en donner la liste.

I. J. A. Davison : Peisistratus and Homer, p. 1.

II. Donald W. Bradeen : The Trittyes in Cleisthenes' Reforms, p. 22.

III. Leonard Woodbury : The Tongue and the Whetstone, Pindar, *Ol.* 6, 82-83, p. 31.

IV. J. A. O. Larsen : The Boeotian Confederacy and Fifth Century Oligarchic Theory, p. 40.

V. Harold W. Miller : *Technê* and Discovery in On Ancient Medicine, p. 51.

VI. Michael H. Jameson : Seniority in the Stratêgia, p. 63.

VII. Warren D. Anderson : The Importance of Damonian Theory in Plato's Thought, p. 88.

VIII. Martin Ostwald : The Athenian Legislation against Tyranny and Subversion, p. 103.

IX. William H. Willis : A New Papyrus of Aeschines, p. 129.

X. Philip Whaley Harsh : The Intriguing Slave in Greek Comedy, p. 135.

XI. Walter Allen Jr. : The British Epics of Quintus and Marcus Cicero, p. 143.

XII. Agnes Kirsopp Michels : Death and Two Poets, p. 160.

XIII. L. A. Mac Key : Three Levels of Meaning in *Aeneid* VI, p. 180.

XIV. Robert Samuel Rogers : Heirs and Rivals to Nero, p. 190.

XV. Henry W. Traub : Pliny's Treatment of History in Epistolary Form, p. 213.

XVI. S. E. Stout : The basis of the Text in Book X of Pliny's Letters, p. 233.

XVII. S. E. Stout : The Coalescence of the Two Plinys, p. 250.

XVIII. Charles Henderson Jr. : Cato's Pine Cones and Seneca's Plums : Fronto p. 149 vd H., p. 256.

XIX. Aubrey Diller : The Authors named Pausanias, p. 268.

XX. Roger Pack : Artemidorus and His Waking World, p. 280.

XXI. Glanville Downey : Education and Public Problems as Seen by Themistius, p. 291.

XXII. Alfred C. Andrews : Greek and Latin Terms for Salmon and Trout, p. 308.

XXIII. B. S. J. Isserlin : The Isis and Her Voyage : Some Additional Remarks, p. 319.

Suppl. Clarence A. Forbes : The Education and Training of Slaves in Antiquity, p. 321.

On voit que le grec et le latin sont représentés à peu près également dans le volume, et la variété des sujets traités est capable d'intéresser les fervents de l'antiquité classique.

A. Ernout.

T. Vasilescu, N. Barbu, *Limba latina, Manual pentru clasa a IX-a.* Bucarest, Editura de Stat didactica si pedagogica, 1957, 196 p.

Après une éclipse qui a duré huit ans, l'enseignement du latin a été réintégré en Roumanie, aux programmes des lycées. On recommence donc à publier, dans ce lointain pays latin, des manuels de latin à l'usage des classes, tel celui que nous avons sous les yeux. Destiné à la classe de 9e (qui correspond, à peu près, en France à la 4e), il contient de brefs morceaux de lecture, judicieusement choisis pour servir de base à l'étude de la grammaire élémentaire : flexions nominale et verbale, syntaxe des cas, emploi des modes et des temps, dans la proposition et dans la phrase. Les paradigmes grammaticaux, d'une présentation simple et claire, ne donnent que l'essentiel, sans s'attarder aux exceptions ou aux subtilités. A la fin, un vocabulaire latin-roumain et un index des noms propres complètent utilement ce volume sympathique, qui rendra, sans nul doute, des services à l'enseignement du latin dans les lycées de Roumanie.

Marcel Durry.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Anthologie grecque, 1re p., *Anthologie palatine*, tome 7 : Livre 9, Épigr. 1-358. Texte ét. par Pierre Waltz, traduit par Guy Soury (Coll. Univ. Fr.). Paris, Les Belles-Lettres, 1957, lxvii p. et 143 p. doubles. Frs. : 1.500.

Anton (John Peter). *Aristotle's theory of contrariety* (Int. Libr. of Psychol.). London, Routledge and Kegan Paul, 1957, xiii-253 p., rel. Sh. : 25/.

Anzeiger für die Altertumswissenschaft, X. Bd., 2.-3. Heft. Innsbruck Universität-Verlag Wagner, 1957, in-4°, col. 65-192. L'abonnement annuel : S. : 102.

Apocrypha (The) of the Old Testament. Revised Standard Version (the Version 1611, revised 1894 and 1957). Edinburgh, Th. Nelson, 1957, vi-250 p., rel. Sh. : 18/.

Aristote. *Histoire des animaux*, nouvelle traduction avec introduction, notes et index par J. Tricot. Paris, J. Vrin, 1957, 2 vol., 778 p. Frs. : 3.600.

Aristotelis. *Politica*, rec. brevique adnotat. crit. instruxit W. D. Ross. Oxford, Clarendon Press, 1957, x-282 p., rel. Sh. : 25/.

Aristotelis. *Topica et Sophistici Elenchi*, rec. brevique adnotatione critica instruxit W. D. Ross (Script. cl. Bibl. Ox.). Oxford, Clarendon Press, 1958, in-16, x-260 p., rel. Sh. : 25/.

Augustine (Saint). *The De Dono perseverantiae*, (text and) translation w. an introd. and a comment., by Sister M. A. Lesousky (Dissertation) (Patristic St., 91). Washington D. C., Cath. Univ. of America Press, 1956, xxii-310 p. $: 3.

Augustini (St. Aurelii). *De excidio urbis Romae sermo*, a critical text and translation w. introd. and comment. by Sister M. V. O'Reilly (Dissertation) (Patristic St., 89). Washington D. C., Cath. Univ. of America Press, 1955, xvii-95 p. $: 1.25.

Augustine (Saint). *The De Haeresibus*, (text and)translation w. an introd. and comment. by Rev. L. G. Müller (Dissertation) (Patristic St., 90). Washington D. C., Cath. Univ. of America Press, 1956, xix-229 p. $: 2.50.

Augustine (Saint). *The De natura boni*, (text and) translation w. an introd. and comment. by Brother A. A. Moon (Dissertation) (Patristic St., 88). Washington D. C., Cath. Univ. of America Press, 1955, xvii-277 p. $: 3.

Baglio (Gaetano). *Odisseo nel Mare Mediterraneo Centrale secondo i libri V e IX-XII dell' Odissea*; 2a ed. ampliata ed illustrata. Roma, Bretschneider, 1958, 155 p., 9 cartes, 26 photos.

Brown (Truesdell S.). *Timaeus of Tauromenium* (Univ. of Calif. Publ. in Hist., 55). Berkeley, Univ. of California Press, 1958, ix-165 p. $: 3.50.

Büchner (Karl). *Römische Literaturgeschichte, ihre Grundzüge in interpretierender Darstellung* (Kr. Taschenausgabe, 247). Stuttgart, A. Kröner Verlag, 1957, 580 p., rel. DM. : 15.

Bulhart (Vinzenz). *Tertullian-Studien* (Oesterr. Ak. d. Wiss., SB, 231, 5). Wien, M. Rohrer, 1957, 56 p. S. : 30.

Carmina certaminis poetici Hoeufftiani : Smaragdus (F. M. Brignoli) ; *Nova de re rustica inventa* (O. Pasqualetti) ; *Decipit frons prima multos* (G. Porcelli) ; *Minois Aemulus* (I. Morabito). Amstelodami, Acad. Nederl., 1957, 67 p. Fl. : 5.

Cassola (Filippo). *La Ionia nel mondo miceneo.* Napoli, Ed. Scientifiche italiane, 1957, 375 p. L. : 3.000.

Catulli (C. Valerii). *Carmina*, recognovit brevique adnotatione critica instruxit R. A. B. Mynors. Oxford, Clarendon Press, 1958, xvi-113 p., rel. Sh. : 10/6.

Certamen Capitolinum VIII : J. Morabito, *Quies tyndaritana* ; A. Albertani, *Exsul et captivus* ; Th. Fabbri, *Biduum piscando feriatum.* (Roma), Istituto di Studi Romani, 1957, 98 p. L. : 600.

Caesar (C. I.). *Auswahl aus seinen Werken.* Textbearbeitung und Eigennamenverzeichnis von H. Haas, mit Einleitung von M. Gelzer. Heidelberg, Kerle Verlag, 1957, 187 p., 2 cartes. DM. : 4.20.

Cicerone (M. T.). *De finibus bonorum et malorum, antologia*, introd., comm. e indici, a cura di Nino Marinone (Class. d. N. I., 50). Firenze, La Nuova Italia, 1958, in-16, 331 p., L. : 800.

Cicero (M. T.). *Scripta quae manserunt omnia*, fasc. 39 : *De re publica*, librorum sex quae manserunt, quartum recognovit K. Ziegler, accedit tabula. Leipzig, B. G. Teubner, 1958, xlvi-147 p., 1 pl., rel. DM. : 5.60.

Ciceron. *Discursos ;* vol. X : *Pro L. Murena* ; *Pro P. Sulla*, text. rev. y trad. por Manuel Marín Peña. Barcelona, Ed. Alma Mater, 1956, 166 p. (doubles).

Ciris (La), éd. critique par Aug. Haury. Bordeaux, éd. Bière, 1957, xlix-79 p. Frs. : 1.200.

Cypriani (Th. Caec.). *De bono patientiae*, (text and) translation w. an introd. and a comment. by Sister M. G. E. Conway (Dissertation) (Patristic St., 92). Washington D. C., Cath. Univ. of America Press, 1957, xx-193 p. $: 2.50.

Dacia, Revue d'Archéologie et d'Histoire ancienne : nouv. série, I. Bucarest, Ed. de l'Acad. de la R. P. Roumaine, 1957, in-4°, 375 p., 36 pl. dont 2 en couleurs et 62 fig., rel. (en français). Lei : 33.

Del Chiaro (Mario). *The Genucilia group : a class of Etruscan red-figured Plates* (Publ. in class. archaeol., vol. 3, n° 4). Berkeley-Los Angeles, Univ. of Calif. Press, 1957, p. 233-340, 15 pl. h. t., 9 fig. in t., 2 cartes. $: 3.

Delcourt (Marie). *Héphaistos ou la légende du magicien* (Bibl. Fac. Philos. Univ. Liège, 146). Paris, Les Belles-Lettres, 1957, 245 p. Frs. : 750.

Demosthenes. Vol. VI : *Private orations* L-LVIII, *In Neaeram* LIX, with an English translation by A. T. Murray (Loeb cl. Libr., 351). London, W. Heinemann, 1939 (reprinted 1956), xii-452 p., rel. Sh. : 15/.

Descotes (Maurice). *Les grands rôles du théâtre de Jean Racine.* Paris, P. U. F., 1957, xv-208 p. Frs. : 800.

Detschew (Dimiter). *Die thrakischen Sprachreste* (Oest. Ak. d. Wiss., Schriften der Balkankommission, Liŋg. Abt., 14). Wien, R. M. Rohrer, 1957, ix-584 p. S. : 380.

Düring (Ingemar). *Aristotle in the Ancient biographical tradition* (St. gr. et lat. Goth., 5). (Inst. d'Ét. class.), Göteborg, 1957, 490 p. Kr. S. : 32.

Ehrenberg (Victor). *L'Atene di Aristofane, studio sociologico della Commedia Attica Antica* (trad. de la 2e éd. anglaise, 1951, par G. Libertini et A. Calma) (Bibl. di Cultura, 43). Firenze, La Nuova Italia, 1957, xi-588 p. L. : 3.500.

Ehrenberg (Victor). *Der Staat der Griechen* : II. Teil : *Die hellenistische Staat.* Leipzig, B. G. Teubner, 1958, vii-102 p., cart. DM. : 7.90.

Entretiens sur l'Antiquité classique ; vol. III : *Recherches sur la tradition platonicienne*, sept exposés par W. K. C. Guthrie, O. Gigon, W. Theiler, P. Courcelle, J. H. Waszink, H.-I. Marrou, R. Walzer. Vandœuvres-Genève, Fondation Hardt, 1955 (1957), 242 p., rel. En France, Librairie C. Klincksieck, Frs. : 2.500.

Faria (Ernesto). *Gramática superior da lingua latina.* Rio de Janeiro, Livraria Academica, 1958, 524 p.

Felletti Maj (Bianca Maria). *Iconografia romana imperiale da Severo Alessandro a M. Aurelio Carino* (222-285 d. C.) (Quaderni e Guide di Arch., 2). Roma, Bretschneider, 1958, 313 p. et 60 pl. (= 209 fig.). L. : 11.000.

Floratos (Charal S.). Κριτικά καί αἰσθητικά : Παρατηρήσεις εἰς τόν ὁμηρικόν ὕμνον εἰς Ἑρμῆν ; 12 p. — Ἐπίδρασις τοῦ Καλλιμάχου εἰς τόν Ὀβίδιον ; 10 p. et : Αἱ Βάκχαι μαίνονται τῷ Διονύσῳ ; 7 p. (T. à p. Athéna, 1956 + résumés en all.). — Der Papyrus Fouad Inv. nº 239 ; 21 p. (T. à p. Praktika t. Akad. Ath., 1957). — (Σαπφικά) : Παρατηρήσεις εἰς Σαπφοῦς ἀπ. 31 LP ; 17 p. et : M. Treu, *Sappho*, 6 p. (T. à p. Athéna, 1957). — Τό ἀπόσπασμα 105 C LP τῆς Σαπφοῦς καί ἡ χρῆσις τῶν μορίων δέ τε ; 7 p. (T. à p. Athéna, 1957) = 7 articles, en 4 tirages à part. Athènes, 1956 et 1957.

Fraenkel (Edward). *Der Agamemnon des Aeschylus, ein Vortrag.* Zurich, Artemis-Verlag, 1957, 38 p. Fs. : 3.80.

Fraenkel (Edward). *Horace.* Oxford, Clarendon Press, 1957, xiv-464 p., rel. Sh. : 55/.

François (Gilbert). *Le polythéisme et l'emploi au singulier des mots* ΘΕΟΣ, ΔΑΙΜΩΝ *dans la littérature grecque d'Homère à Platon* (Bibl. Fac. Phil. Lettres Liège, 147). Paris, Les Belles-Lettres, 1957, 374 p. Frs : 1.000.

Frisk (Hjalmar). *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, Lief. 6 : ἐλάνη-ἑστία (Forts.). Heidelberg, C. Winter, 1957, p. 481-576. DM. : 8.60.

Galiano (Manuel F.). *Safo.* Madrid, Cuadernos de la Fundacion Pastor, 1954, pet. in-4º, 90 p. Pta : 75.

Gallay (Paul). *Les manuscrits des lettres de saint Grégoire de Nazianze* (Coll. d'Ét. anc.). Paris, Les Belles-Lettres, 1957, 135 p. Frs. : 1.250.

Gordon (Joyce S. and Arthur E.). *Contributions to the palaeography of Latin inscriptions.* Berkeley, Univ. of California Press, 1957, xii p. + p. 65-232, 8 pl. h. t., 36 fig. $: 4.50.

Guthrie (W. K. C.). *In the beginning, same Greek views on the origins of life and the early state of man.* London, Methuen, 1957, 151 p., rel. Sh. : 18/.

Hasselrot (Bengt). *Études sur la formation diminutive dans les langues romanes* (Acta Univ. Ups., 11). Uppsala, 1957, Lundequistska Bokhandeln, 344 p. Kr. S. : 35.

Havelock (Eric A.). *The liberal temper in Greek politics.* London, J. Cape, 1957, 443 p., rel. Sh. : 35/.

Hubaux (Jean). *Rome et Véies, recherches sur la chronologie légendaire du moyen âge romain* (Bibl. Fac. Phil. Lettres Liège, 145). Paris, Les Belles-Lettres, 1958, 408 p. Frs. B. : 1.200.

Huls (Yvette). *Ivoires d'Étrurie* (Ét. de Philol., d'Archéol. et d'Hist. anc. p. p. Inst. hist. belge de Rome, 4). Bruxelles, Palais des Académies, 1957, 238 p., 53 pl. et 1 carte. Frs. B. : 160.

Inscriptiones latinae liberae rei publicae, fasc. 1, curavit Atilius Degrassi (Bibl. di Studi Super., 23). Firenze, La Nuova Italia, 1957, xi-293 p. L. : 3.000.

Jean Chrysostome. *Huit catéchèses baptismales inédites*, introd., t. critiq., trad. et notes de Antoine Wenger (Sources chrét., 50). Paris, Éd. du Cerf, 1957-1958, 283 p., dont 153 p. doubles.

Kelly (John Maurice). *Princeps Iudex, eine Untersuchung zur Entwicklung und zu den Grundlagen der kaiserlichen Gerichtsbarkeit* (Forsch. zur römisch. Recht, 9). Weimar, H. Böhlaus Nachfolger, 1957, VI-107 p. DM. : 6.45.

Kirk (G. S.) and Raven (J. E.). *The Presocratic philosophers; a critical history with a selection of Texts*. Cambridge, University Press, 1957, XI-487 p., rel. Sh. : 55/.

Koenen (Ludwig). *Eine ptolemäische Königsurkunde (P. Kroll)*, herausgegeben und erklärt (Klass.-philol. Studien, 19). Wiesbaden, Harrassowitz, 1957, X-42 p., 2 pl. DM. : 6.40.

Koster (W. J. W.). *Autour d'un manuscrit d'Aristophane écrit par Démétrius Triclinius, études paléographiques et critiques sur les éditions d'Aristophane de l'époque byzantine tardive* (Scripta Ac. Gron.). Groningen, J. B. Wolters, 1957, X-262 p., 1 pl. Fl. : 14.90.

Kraus (Walther). *Strophengestaltung in der griechischen Tragödie*. I. *Aischylos und Sophokles* (Oesterr. Ak. d. Wiss., 231, 4). Wien, M. Rohrer, 1957, 179 p. S. : 78.

ΚΩΚΑΛΟΣ, Studi pubbl. dall' Istituto di Storia Antica dell' Univ. di Palermo, II (1956), 1 et 2. Palermo, S. F. Flaccovio, 1957, 220 p. L. : 750 et 1.000.

Labarbe (Jules). *La loi navale de Thémistocle* (Bibl. Fac. Phil. Lettres Liège, 143). Paris, Les Belles-Lettres, 1957, 238 p. Frs. : 750.

Landau (Oscar). *Mykenisch-griechische Personennamen* (St. gr. et lat. Goth., 7). Göteborg, (Inst. Ét. class.), 1958, 305 p. Kr. S. : 28.

Lesky (Albin). *Geschichte der griechischen Literatur*, Lief. 6-7 et 8-9. Bern, Francke Verlag (1957 et 1958), p. 321-448 et 449-576. Chaque fasc., F. S. : 9,20.

Lesky (Albin). *Die griechische Tragödie*, 2te, neugestaltete und erweiterte Auflage. Stuttgart, A. Kröner Verlag, 1958, in-16, 285 p.; 4 pl., cart. DM. : 9.

Lévêque (Pierre). *Pyrrhos* (Bibl. Éc. fr. Athènes et Rome, 185). Paris, Boccard, 1957, 735 p., 14 cartes, 4 pl. Frs. : 4.500.

Liricos Griegos elegiacos e yambografos arcaicos, texto y trad. por Francisco R. Abrados, vol. I. Barcelona, Ed. Alma Mater, 1956, XXXIII p. et 251 p. doubles.

Livingston (Charles H.). *Skein-winding reels. Studies in word history and etymology* (Univ. of Mich. Publ. Language and Lit., vol. 29). Ann Arbor, Univ. of Michigan Press (1957), XII-221 p., 9 pl., 8 fig. $: 6.

Longinus. *On great writing (on the sublime)*, translation w. an introd. by G. M. A. Grube (L. L. A. 79). New-York, The Liberal Arts Press, 1957, XXII-66 p. $: 0.60.

Lucretius (T. C.). *De rerum natura*, libri sex, tertium recensuit J. Martin. Leipzig, B. G. Teubner, 1957, XXIV-285 p. DM. : 9.60.

Marco Aurelio *latino*, introd., testo crit. e commento, a cura di Luigi Pepe. Napoli, Armanni, 1957, 170 p.

Martinazzoli (Folco). *Hapax legomenon*. Parte prima, tomo 2 : *Il lexicon homericum di Apollonio Sofista*. Bari, Adriatica ed., 1957, 103 p.

Martinazzoli (Folco). *Sapphica et Vergiliana, su alcuni temi letterari della tradizione poetica classica*. Bari, Adriatica ed., 1958, 169 p.

Maruli (M.). *Davidiadis Libri XIV*, e codice Taurinensi in lucem protulit Miroslavus Marcovich. Merida (Venezuela), 1957, Publ. de la Direccion de Cultura de la Universidad de Los Andes, XXIV-277 p., 20 pl.

Materiale si cercetări arheologice, vol. 3 et 4. Bucarest, Editura Academiei Rep. Pop. Romîne, 1957, in-4°, 312 et 377 p., 33 pl. dont 2 en couleurs et 147 fig., et 46 pl. dont 1 en couleurs et 174 fig., rel. (chaque article est résumé en français et en russe). Lei : 48 et 50.

Matton (Raymond). *La Crète au cours des siècles* (Coll. Inst. fr. d'Ath., 88). Athènes, Institut français, 1957, 315 p., 113 pl. h. t. comprenant 219 fig., 20 fig. in t. et 5 cartes, sous jaquette comprenant 10 fig. A la Librairie C. Klincksieck : Frs. : 2.160.

Méautis (Georges). *Sophocle. Essai sur le héros tragique.* Paris, Albin Michel, 1957, 296 p. Frs. : 825.

Merone (Emilio). *Sulla lingua di Valerio Flacco* (Bibl. del Giornale it. di filol., 8). Napoli, Armanni, 1957, in-16, 119 p. L. : 1.000.

Meyer (Ernst). *Neue Peloponnesische Wanderungen* (Dissert. Bern., I, 8). Bern, A. Francke, 1957, 88 p., 86 fig. h. t., 7 fig. in t. et 6 plans. F. S. : 19.

Mikkola (Eino). *Die Konzessivität bei Livius, mit besonderer Berücksichtigung der Ersten und fünften Dekade, eine syntaktisch-stilistische Untersuchung* (Ann. Ak. Sc. Fenn., B, 107, 1). Helsinki, Academia Sc. Fennica, 1957, 181 p. Mk. : 900.

Murray (Robert Duff, Jr.). *The motif of Io in Aeschylus'* Suppliants. Princeton N. J., Princeton University Press, 1958, in-16, xi-104 p., rel. $: 2.

Ojala (Aatos). *Aestheticism and Oscar Wilde*, part 2 (Ann. Sc. Fenn., 93, 2). Helsinki, Academia Sc. Fennica, 1955, 270 p. Mk. : 1.000.

Ovidi (P. N.). *Ibis.* Prolegomeno, testo, app. crit. e comment., a cura di Antonio La Penna. Firenze, La Nuova Italia ed., 1957, clxi-187 p.

Paoli (Ugo Enrico). *Cane del popolo, uomini e cose del mondo antico*, 2ª ed. Firenze, F. Le Monnier, s. d. (1958), xx-645 p., 70 pl. h. t. et 68 fig. L. : 3.500.

Papyri : Select Papyri in 5 vol.; II. *Non-literary Papyri, Public Documents*, with an English translation by A. S. Hunt and C. C. Edgar (Loeb Cl. Libr., 282). Londres, Heinemann, 1934 (reprinted 1956), in-16, xxxvii-608 p., rel. Sh. : 15/.

Paratore (Ettore). *Storia del teatro latino.* Milano, Fr. Vallardi, 1957, vi-287 p. L. : 2.500.

Pasoli (Aelius). *In Properti Monobiblon Commentationes* (Univ. di Bologna, Studi pubbl. dall Inst. di Filol. class., 2). Bologna, Zanichelli, 1957, 144 p.

Pavan (Massimiliano). *La grecità politica da Tucidide ad Aristotele.* Roma, Bretschneider, 1958, 187 p. L. : 3.000.

Pepe (Luigi). *Studi Petroniani.* Napoli, Armanni, 1957, 137 p.

Pépin (Jean). *Mythe et Allégorie; les origines grecques et les contestations judéo-chrétiennes* (Philosophie de l'Esprit). Paris, Aubier, 1958, 523 p. Frs. : 3.000.

Phainias von Eresos - Chamaileon - Praxiphanes (*Die Schule des Aristoteles*, Texte und Kommentar, Hft. 9) von Fritz Wehrli. Basel, B. Schwabe, 1957, 115 p. Fr. S. : 16.

Pire (G.). *Stoïcisme et pédagogie; de Zénon à Marc-Aurèle, de Sénèque à Montaigne et à J.-J. Rousseau* ; préf. de H.-I. Marrou. Liège, H. Dessain, 1958 (= 1957), 219 p.

Pitagorici, *Testimonianze e frammenti.* Fasc. 1 : Pitagora, Cercope, Petrone, Brotino, Ippaso, Callifonte e Democede, Parmenisco, Alcmeone, Icco, Parone, Aminia, Menestore, Xuto ; a cura di Maria Timpanaro Cardini (Bibl. St. Sup., 28). Firenze, La Nuova Italia ed., 1958, in-16, xix-180 p. L. : 2.000.

Pline l'Ancien. *Histoire naturelle*, livre XXVI, texte ét., trad. et comm. par A. Ernout et R. Pépin. Paris, Les Belles-Lettres, 1957, 129 p. dont p. 18-72 doubles. Frs. : 700.

Plutarch's *Moralia*, with an Engl. translation by H. Cherniss and W. C. Helmbold in 15 vol. : vol. XII : 920 A-999 B (Loeb cl. Libr., 406). London, Heinemann, 1957, in-16, xii-590 p., rel. Sh. : 15/.

Plutarque. *Vies*. T. I : *Thésée-Romulus ; Lycurgue-Numa*, texte ét. et trad. par R. Flacelière, E. Chambry et M. Juneaux. Paris, Les Belles-Lettres, 1957, lv-245 p., dont 173 p. doubles. Frs. : 1.500.

Poncelet (Roland). *Cicéron traducteur de Platon ; l'expression de la pensée complexe en latin classique* (Thèse Paris, 1953). Paris, de Boccard, 1953 (= 1958), 403 p. Frs. : 2.500.

Proclo. *Crestomazia*. Introd. ; testo, trad. e commento degli *estratti relativi ai generi letterari* ; *luoghi paralleli*, testo e trad. ; *ciclo e vita di Omero*, testo e trad. ; a cura di Domenico Ferrante. Napoli, Casa ed. Armanni, 1957, 168 p. L. : 2.000.

Proclus. *Hymni*, edidit Ernestus Vogt. Accedunt *hymnorum fragmenta*, *epigrammata*, *Scholia*, fontium et locorum similium apparatus, indices (Klass.-philol. Studien, 18). Wiesbaden, Harrassowitz, 1957, ix-100 p., 4 pl. DM. : 12.

Rabinowitz (W. Gerson). *Aristotle's Protrepticus and the sources of its reconstruction*, vol. I (Publ. in cl. philol., 16, 1). Berkeley, Univ. of California Press, 1957, 95 p. $: 2.

Reallexikon für Antike und Christentum... herausgegeben von Th. Klauser ; Lief. 25 : *Dogma II-Donauprovinzen*, et Lief. 26 : *Donauprovinzen* (forts.)-*Dreizehn*. Stuttgart, A. Hiersemann, 1957 et 1958, in-4°, col. 1-160 et 161-320. Le fasc. : DM. : 12.50.

Salustio. *Catilina y Jugurtha*, vol. II, texto y trad. por José Manuel Pabón. Barcelone, Alma Mater, 1956, 205 p. doubles.

Sanctis (Gaetano de). *Storia dei Romani ;* vol. 4 : *La fondazione dell' Impero ;* parte 2, *Vita e pensiero nell'età delle grandi conquiste*, tome II (Il Pensiero Storico, 38, 7). Firenze, La Nuova Italia, 1957, viii-127 p. L. : 1.300.

Seltman (Charles). *Wine in the Ancient World*. London, Routledge and Kegan Paul, 1957, xvi-196 p., 24 fig., 16 pl. h. t., rel. Sh. : 25/.

Seneca. *Thyestes*, translation w. an introd. by Moses Hadas (L. L. A., 76). New-York, The Liberal Arts Press, 1957, viii-32 p. $: 0.45.

Sénèque. *Lettres à Lucilius*, tome 3 (Livres 8-13), texte ét. par Fr. Préchac et trad. par H. Noblot. Paris, Les Belles-Lettres, 1957, 172 p. dont 166 doubles. Frs. : 900.

Strecker (Karl). *Introduction to medieval Latin*. Engl. translation and revision by R. B. Palmer. Berlin, Weidmannsche Verlag, 1957, 159 p. $: 3.50.

Syme (Ronald). *Tacitus*. Oxford, Clarendon Press, 1958, 2 vol., xii-445 et 465-856 p., rel. Sh. : 84/.

Syméon le Nouveau Théologien. *Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques*. Introd., texte crit., traduction et notes de J. Darrouzès, A. A. (Sources chrét., 51). Paris, Éd. du Cerf, 1957, 142 p.

Tacitus (P. C.). *Libri qui supersunt*. Post C. Halm-G. Andresen, octavum edidit Ericus Koestermann, tom. II, fasc. 1 : *Historiarum libri*. Leipzig, B. G. Teubner, 1957, 260 p., rel. DM. : 8.20.

Thesleff (Holger). *On dating Xenophanes* (Soc. Sc. Fennica, Comment. Hum. Litt., 23, 3). Helsinki, Académic Bookstore, 1957, 22 p. Mk. : 120.

THUMB (Albert). *Handbuch des Sanskrit*, mit Text und Glossar, *eine Einführung in das sprachwissenschaftliche Studium des Altindischen.* I. Teil : *Grammatik.* 1. *Einleitung und Lautlehre.* 3te, stark umgearbeitete Auflage von Richard HAUSCHILD. Heidelberg, C. Winter, 1958, in-16, XXVI-347 p. DM. : 32.

TILVIS (Pentti). *Prosa-Lancelot-Studien* I-II (Ann. Acad. Sc. Fenn., 110). Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 1957, 253 p., 4 pl. Mk. : 1.250.

TRAVERSA (Augusto). *Papiré greci dell' Università di Genova.* Estr. d. *Studi in onore di A. Calderini e R. Paribeni.* Milano, 1957, p. 357-373, 5 fig.

TRAVERSA (Augusto). *Replica a una « Postilla ».* Estr. d. *Epigraphica.* Milano, 1957, p. 15-32, 1 pl.

VALGIGLIO (Ernesto). *L'Ippolito di Euripide.* Torino, Ruata ed., 1957, 63 p. L. : 300.

VAN BOEKEL (Cornelis Wilhelmus). *Katharsis, een filologische reconstructie van de psychologie van Aristoteles omtrent het gevoelsleven* (Thèse). Utrecht, De Fontein, 1957, VIII-270 p. (2 p. de résumé en français).

VANHOUTTE (Maurice). *La notion de liberté dans le* Gorgias *de Platon* (Studia Univ. Lovanium, 1). Léopoldville (Congo belge), Éd. de l'Université, 1957, 43 p. Frs. B. : 35.

VESSBERG (Olof) and WESTHOLM (Alfred). *The Hellenistic and Roman periods in Cyprus* (vol. 4, part 3 de : The Swedish Cyprus Expedition). Stockholm, The Swedish Cyprus Expedition, 1956, in-4°, XXIII-264 p., 65 fig. (la plupart en pleine page) et 24 pl. h. t., rel.

VOEGELIN (Eric). *Order and History.* Vol. 2 : *The World of the Polis ;* et vol. 3 : *Plato and Aristotle.* Louisiana State University Press, 1957, XVIII-389 et XVII-383 p., rel. Chaque vol. : $: 6.

VOGT (Joseph). *Struktur der antiken Sklavenkriege.* Mainz, Akad. der Wiss. und der Lit., 1957, 57 p. DM. : 4.80.

WEINRICH (Harald). *Tragische und Komische Elemente in Racines* Andromaque, *eine Interpretation* (Forsch. zur roman. Philol., Hft. 3). Münster, Aschendorffsche Verlag, 1958, 18 p. DM. : 1.90.

WESTERBERGH (Ulla). *Beneventan ninth Century Poetry* (Studia latina Stockholmiensi, 4). Stockholm, Almqvist och Wiksell, 1957, 92 p. Kr. S. : 14.

Le gérant : P. LAURENT.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 3190 - 5 - 1958.
Dépôt légal, 2e trimestre 1958. — 836.

LES ENCLITIQUES *-QVE* ET *-VE*

Dans une récente séance de la Société des Études latines, M. Marouzeau a signalé, dans le texte des *Métamorphoses*, la présence d'une construction syntaxique, ou d'un certain ordre des mots, qu'en raison de sa bizarrerie apparente, de sa fréquence relative chez Ovide et de son absence chez les autres écrivains, il a qualifiée de « tic ovidien ». Il s'agit de la place donnée à la conjonction enclitique *-que*, que le poète joint au premier mot d'un discours direct, alors qu'elle se rapporte à un verbe *dicendi*, *ait*, *inquit*, exprimé en incise un peu plus loin, et non au discours lui-même.

Ce qui a frappé surtout M. Marouzeau, c'est la prédilection d'Ovide pour cette forme de phrase, mais son existence n'avait pas échappé aux commentateurs. Déjà, dans le *Choix des Métamorphoses* publié par Siebelis et Polle (10e éd., Teubner, 1878), à propos du v. 753 du l. I :

> *Non tulit Inachides :* « *Matrique* » *ait* « *omnia demens*
> *Credis, et es tumidus genitoris imagine falsi,*

on lit en note : « *Matri* » *que ait* : bei Anführung in directer Rede hängen die Dichter oft *que*, das zu *ait* oder *inquit* gehört, an ein vorausgehendes Wort der Rede selbst », et plus loin, v. 757 :

> « *Quoque magis doleas, genetrix* » *ait* « *ille ego liber* »

le lecteur est mis en garde contre une erreur possible de construction : « *Quoque magis doleas* ist als Fortsetzung des über die Schmähungen des Epaphus erstatteten Berichten zu denken ; *que* gehört also nicht zu *ait.* »

Cette remarque a été reprise et précisée par P. Lejay dans les *Morceaux choisis des* « *Métamorphoses* » *d'Ovide*, qu'il a édités en 1911 (Paris, Armand Colin). « Dans le discours direct, lit-on au § 107 de ses observations sur la langue, Ovide joint souvent *que* au premier mot, alors que cette conjonction porte sur *ait* ou *inquit* : II, 31 (l. 33)[1]. Il lui arrive aussi de fondre la négation appartenant aux paroles rapportées avec la conjonction tombant sur *inquit*, intercalé plus loin : *nec longius ibitis, inquit* (V, 414) ; *neve... maneas, ait* (XI, 136 ; cf. *Gr. lat.*, 299, r. 3 et 4). »

En outre, Lejay consacre deux autres paragraphes à l'emploi, dans des phrases analogues, de *-que* et de *neue*, *neu* et *nec* :

§ 106 : « Quand une phrase composée d'une proposition principale et

1. « *Quae* » *que* « *uiae tibi causa? quid hac* » *ait* « *arce petisti?* Cf. V, 514 : « *Pro* » *que meo veni supplex tibi, Iuppiter* », *inquit* « *Sanguine, proque tuo* ». Cf. VIII, 689, 717.

d'une proposition subordonnée est liée à la précédente par le sens, Ovide met souvent en tête la proposition subordonnée avec *que*. C'est un cas particulièrement fréquent avec des propositions relatives : *nec... noverat...* | *navita, quaeque diu steterant in montibus altis* | *fluctibus ignotis exsultavere carinae* (I, 133) ; pour *et carinae, quae diu steterant*, etc. De même I, 139 ; II, 191. »

§ 108 : « Il arrive souvent que, dans *neu* et *nec*, la négation n'appartient pas à la même proposition que *ve* ou *que*, ou ne tombe que sur un mot dans cette proposition : *neu regio foret ulla suis animantibus orba* | *astra tenent caeleste solum* (I, 72) : *neu* se décompose en *et, ne* ; *et* tombe sur la deuxième proposition ; *nec renovatus ager gravidis canebat aristis* (I, 110 : *Nec* = *et non renovatus* ; *non* ne porte que sur le participe). *Nec* est ainsi employé dans la meilleure prose ; *neu* seulement chez les poètes. *Neu* dans ce sens (I, 72), au commencement d'une période, est une innovation d'Ovide. »

Une observation analogue se lit dans Riemann-Lejay, *Syntaxe latine*, 7e éd., 1935, § 268, Rem. II et III. Mais Lejay et Riemann ne font que constater les faits sans les expliquer ; de même, au § 271, Rem. V, ils se contentent de signaler que, « chez les poètes, les conjonctions copulatives [et aussi les conjonctions disjonctives] sont parfois placées d'une façon très irrégulière » : Hor., *Sat.*, 1, 5, 86 : « quattuor hinc rapimur *uiginti et* milia », entendez : « quattuor et viginti » : « nous sommes emportés sur un espace (§ 38, 2°) de 24 milles » ; 2, 6, 3-4 : « auctius *atque* | Di *melius* fecere », entendez : « auctius *atque melius* » ; *Od.*, 2, 19, 31-32 : « recedentis (il s'agit de Bacchus) trilingui | ore pedes tetigit*que* (Cerberus) crura », entendez : « pedes crura*que* tetigit » ; *Sat.*, 2, 3, 139 : « non Pyladen ferro violare ausus*ve* sororem », entendez : « non Pyladen *sororemve*, etc. ».

Or, si l'on confronte ces remarques dispersées, on s'aperçoit qu'elles concernent toutes l'emploi des conjonctions, et particulièrement des conjonctions enclitiques dites « copulatives » ou « disjonctives » *-que* et *-ue*, dont il convient d'esquisser l'histoire.

Le latin, pour lier deux termes ou deux propositions, emploie deux conjonctions copulatives, l'une enclitique et de valeur faible *-que*, l'autre indépendante et de valeur forte *et* ; il a de même deux conjonctions disjonctives, *-ue* enclitique, et *aut*, qui est à *-ue* ce que *et* est à *-que*.

Je laisse de côté, pour ne pas allonger et compliquer l'exposé, les conjonctions de création récente *atque* et *uel*. — Les enclitiques *-que* et *-ue* (réduits à *-c*, *-u* dans *ac*, *nec* ; *neu*, *seu*) sont les représentants directs et non altérés dans la forme ni dans le sens de conjonctions de date « indo-européenne », conservées dans les langues les plus anciennement attestées : skr. *ça*, gr. τε, osq.-ombr. *-p* (dans n e i p « neque », etc.) ; skr. *vă*, av. et v. perse *vā*, gr. (ϝ)ε dans hom. ἠ(ϝ)έ (mais non, toutefois, en osco-ombrien). Les doublets autonomes *et*, *aut*, tout en ayant dans la forme des correspondants hors du latin, présentent dans l'emploi des différences et ont un sens affaibli, résultat d'une tendance générale au renouvellement des conjonctions que Meillet a

bien mise en lumière[1] : les correspondants de *et* sont skr. *áti* « en outre », gr. ἔτι « encore », got. *ip* ; de *aut*, ancien **auti*, osq. *auti*, ombr. ute, *ote*, sont gr. αὖτε, αὖτις « d'un autre côté, en sens contraire » ou « de nouveau », etc. En outre, l'usage de *et* au sens de « et » semble une innovation du latin ; l'ancien ombrien et l'osque emploient dans ce sens ombr. enu, osq. *inim*, pél. *inom* ; *et* ne se trouve que dans les inscriptions en nouvel ombrien et isolément en falisque et en pélignien[2]. Enfin, il faut noter que *-ue*, continuant, du reste, un usage ancien, n'a qu'une très faible valeur disjonctive et se confond souvent avec *-que* ; cf. Ernout-Meillet, *Dict. étymol. du latin*, s. u., et sur une valeur identique de *aut-aut*, *uel-uel*, E. Löfstedt, *Philol. Kommentar z. Peregr. Aetheriae*, p. 197 et suiv. C'est ainsi que *nēue*, *neu* peut alterner avec *nĕque* dans des phrases prohibitives, que *quisue* se substitue à *quisque*, pour éviter la confusion avec le pronom indéfini *quisque*[3], et que les manuscrits de Virgile ont de nombreuses traces de cette confusion, e. g. *Aen.*, III, 629 :

nec talia passus Ulixes
Oblitusue sui est Ithacus discrimine tanto.

App. : *oblitusue* MP[1]. — *que* P[2], Prisc., γ.

Aen., VII, 264 :

Ipse modo Aeneas, nostri si tanta cupidost,
Si iungi hospitio properat sociusue uocari.

App. : *sociusue* R : *sociusque* MP.

Aen., X, 358 :

non te optima mater
Condet humi patrioque onerabit membra sepulcro

App. : *patrioque* MV : *patrioue* P[2]R *patrique* P[1].

Aen., X, 709 :

... aper, multos Vesulus quem pinifer annos
Defendit multosque palus Laurentia...

App. : *multoque* M : *multosue* P, *-tosque* et *-tosue* Tib. | « *multosque* pro *multosue* » Serv.

Cf. encore *Aen.*, XI, 21 : *segnisue* M[1]R, *-gnisque* M[2]P ; XI, 457, 592 ; XII, 893, 918.

1. Cf. A. Meillet, *Le renouvellement des conjonctions*, dans l'*Annuaire de l'École pratique des Hautes-Études, Section historique et philologique*, 1915-1916, reproduit dans *Linguistique historique et linguistique générale*, p. 159-174.

2. Sur les deux alphabets employés dans les Tables Eugubines, voir, en dernier lieu, Vetter, *Hdb. der ital. Dialekte*, I, § 239 ; sur l'emploi de *et*, enu, etc., *ibid.*, dans le *Wörterverzeichnis*.

3. Cf. *G.*, IV, 446 : *quidue hinc petis?* ; *Aen.*, I, 9 : *quo numine laeso* | *quidue dolens* ; 369-70 ; 539 ; II, 75, 102, 151 ; III, 88, 368 ; IV, 409 ; V, 14, 29 ; VI, 560, 712 ; VII, 131 ; IX, 228, 391 ; XI, 509, 735 ; XII, 313, 621.

Ou *G.*, II, 252-253 :

> *... A nimium ne sit mihi fertilis illa*
> *Nec se praeualidam primis ostendat aristis.*

App. : *nec* M¹PR : *neu* M².

Et même, sans valeur prohibitive, on rencontre une hésitation semblable dans *Aen.*, VIII, 378 :

> *non ullum auxilium miseris, non arma rogaui*
> *artis opisque tuae ; nec te, carissime coniunx,*
> *incassumue tuos uolui exercere labores.*

App. : *incassumque* M¹ *-ue* M²

où, du reste, la place de *-ue* (ou *-que*) après *incassum* est anormale, le sens étant : *nec uolui, carissime coniunx, exercere incassum te tuosue* (= *tuosque*) *labores.* « *Te tuosue labores* pleonastically like *me meumque caput* » (v. 144), dit Conington dans son édition de l'*Énéide.*

On a même supposé, non sans vraisemblance, que *nēue* s'est substitué à un ancien **nēque*, comparable à gr. μήτε, osq.-ombr. *neip* « neque, nēue, non », par souci de clarté, pour éviter toute confusion avec *nĕque* « ni ».

Le latin se trouve donc, au moment où il apparaît dans les textes, en possession de plusieurs conjonctions de sens semblable, ou tout au moins voisin, *-que*, *-ue*, *et*, et dans les phrases négatives de *nĕque*, *et nōn* comme de *nēue*, *neu*, *et nē* (ce dernier, par exemple, dans Caton, *Agr.*, 32, 2 : *caueto ne uitem praecipites et ne nimium praestringas*, cf. *Thes.*, sous *et*, col. 905, 12 sqq., qui cite, entre autres, un exemple de Cicéron, *Off.*, I, 89 ; Ernout-Thomas, *Syntaxe latine*, § 176).

Les grammairiens ont tenté d'établir une différence de sens et d'emploi entre *nĕque* et *et nōn* ; cf. Ernout-Thomas, *op. cit.*, § 426 ; *Thes.*, sous *et nōn*, col. 905, 65 sqq. ; 906, 2 sqq., et plus haut *et nemo*, *et neuter*, *et nihil.* Cette distinction est réelle dans la plupart des cas, mais il s'en faut qu'elle soit toujours observée et il n'est pas rare de voir *et non* et *nĕque* s'échanger indifféremment, même chez les auteurs classiques : Cicéron écrit aussi bien *Epicharmi* ACUTI NEC INSULSI *hominis* (*Tusc.*, I, 15) que UIRUM BONUM ET NON ILLITERATUM (*De or.*, II, 25), et c'est de cette indifférence dans l'emploi que résulte une phrase comme celle-ci (Ovide, *Mét.*, I, 110) :

> *Nec renouatus ager grauidis canebat aristis,*

où, comme le signalait P. Lejay, il faut « décomposer » *nec* en *et non*, la négation se rapportant seulement à *renouatus* : « Et le champ, sans être retourné, blanchissait sous les lourds épis. »

Et même Virgile, *Aen.*, VI, 212 :

> *Nec minus interea Misenum in litore Teucri*
> *Flebant*

où il faut comprendre : *Et interea Teucri non minus flebant...*

Aen., VI, 475 :

Nec minus Aeneas casu concussus iniquo
Prosequitur lacrimans,

dont le sens est : *Aeneasque, non minus concussus iniquo casu prosequitur.* Cf. encore *G.*, II, 429.

Ou *Aen.*, VI, 448 :

... et iuuenis quondam nunc femina, Caeneus
Rursus et in ueterem fato reuoluta figuram
= rursusque reuoluta fato in ueterem figuram.

Ou Horace, *Sat.*, I, 1, 22 sqq. :

Quid causae est, merito quin illis Iuppiter ambas
Iratus buccas inflet, neque se fore posthac
Tam facilem dicat.
= et dicat se posthac non fore tam facilem.

Et la distinction n'est pas plus facile à établir entre *-que* et *et* ; s'il est vrai que *et* a conservé d'assez nombreuses traces de sa valeur étymologique « aussi, encore », comme le καὶ du grec, et que *-que* n'a pas cette valeur d'insistance, dans la plupart des emplois, l'écrivain a le choix entre les deux conjonctions, aussi bien pour lier deux mots que pour lier deux phrases ; la seule différence qui subsiste est que *-que* ne peut, au contraire de *et*, se trouver en tête de phrase. Ainsi Ovide peut employer *-que* en pensant à *et*, de même qu'inversement Horace emploie *et* en deuxième position en pensant à *-que*. Si l'on remplace *-que* par *et*, que l'on met en tête dans les vers d'Ovide :

Quaeque uiae tibi causa? quid hac, ait, arce petisti?

on obtient une phrase de type usuel :

Et « quae uiae tibi causa? quid hac » ait « arce petisti? »

De même, si l'on substitue *et non* à *nec* dans

« nec longius ibitis » inquit,

qui équivaut à :

et « non longius ibitis », inquit,

et ne à *neue*, dans *Mét.*, XI, 136 :

« Neue male optato maneas circumlitus auro,
Vade » ait « ad magnis uicinum Sardibus amnem.
= Et « ne... » ait « ...

Ou encore I, 131 :

Neue foret terris securior arduus aether

Adfectasse ferunt regnum caeleste Gigantas.

= *Et, ne foret..., adfectasse ferunt.*

En contre-partie, Horace a employé *et* à la place et dans le sens de *-que*. Dans les *Notabilia grammatica* qu'il a joints à son édition d'Horace (Leipzig, Teubner, 1950), Fr. Schuster a relevé, p. 337, sans, du reste, en rien conclure, des passages où *et* se trouve en seconde position. En voici certains exemples :

Od., IV, 15, 2 :

Phoebus uolentem proelia me loqui
uictas et *urbes increpuit lyra.*
= *uictasque urbes.*

Sat., II, 8, 88 :

mazonomo pueri magno discerpta ferentes
membra gruis sparsi sale multo non sine farre,
pinguibus et *ficis pastum iecur anseris albae.*
= *pinguibusque.*

Dans la même *Ode* I, 2, on lit :

omne cum Proteus pecus egit altos
uisere montis
piscium et *summa genus haesit ulmo* (v. 9)
= *pisciumque.*

Iliae dum se nimium querenti
iactat ultorem, uagus et *sinistra*
labitur ripa... (v. 18)
= *uagusque.*

quem iuuat clamor galeaeque leues
acer et *Marsi peditis cruentum*
uoltus in hostem. (v. 39)
= *acerque uoltus.*

Cf. *Od.*, I, 29, 14 : Socraticam et *domum* ; III, 24, 49 : *gemmos et et lapides* aurum et *inutile* ; *Epod.*, 1, 12 : inhospitalem et *Caucasum* ; 2, 19 : certantem et *uuam purpurae* ; 4, 2 : *arua*, duuites et *insulas* ; 17, 3 : *regna per Proserpinae* | per et *Dianae non mouenda numina* ; *Sat.*, I, 4, 51 : ebrius et, *magnum quod dedecus, ambulet* ; I, 5, 86 : *quattuor hinc rapimur* uiginti et *milia raedis* ; II, 1, 64 : detrahere et *pellem*[1].

1. J'ai écarté les exemples de *Epod.*, 16, 40 : *Etrusca praeter et uolate litora*, et *Sat.*, I, 3, 54 : *haec res et iungit, iunctos et seruat amicos*, qui ne sont pas exactement semblables aux précédents : dans le premier cas, il s'agit de l'inversion de *et* placé en troisième position (= *et uolate praeter Etrusca litora*) ; dans le second, *iunctos et* est en corrélation avec *et iungit* et ne pourrait être remplacé par *iunctosque*.

Horace va même plus loin et n'hésite pas à employer *atque*, comme *et*, en seconde position, là où on attendrait *et*; ainsi *Epod.*, 8, 11 :

esto beata, funus atque *imagines*
ducant triumphales tuom.

Epod., 17, 4 :

regna per Proserpinae
per et *Dianae non mouenda numina*
per atque *libros carminum ualentium*[1],

avec mélange d'asyndète, de *atque* et de *que*; *Sat.*, I, 6, 11 :

his me consolor uicturum suauius ac si
quaestor, auos, pater atque meus, patruosque *fuissent.*

Cf. encore *Sat.*, I, 5, 4 :

inde Forum Appi
differtum nautis cauponibus atque *malignis.*

I, 6, 111 : *milibus* atque *aliis*; I, 8, 34 : *serpentes* atque *uideres.*

Et *aut* se trouve aussi en seconde position, par confusion avec *-ue*; *Epod.*, 16, 4 :

quem neque finitimi ualuerunt perdere Marsi
minacis aut *Etrusca Porsenae manus*

= *manusue Etrusca Porsenae minacis*[2], en vertu de la confusion qui s'est produite de bonne heure entre les différentes conjonctions disjonctives; cf. *Thesaurus*, sous *aut*, col. 1570, 49 sqq., et surtout 71 sqq.

Ovide et Horace se complètent l'un l'autre et tous deux, par des voies différentes, nous attestent la confusion que présente l'emploi de certaines conjonctions au début de l'époque impériale. Cette confusion coïncide, du reste, avec la disparition de *-que* et de *-ue* dans la langue parlée. La conjonction *-que* ne figure pas dans les propos tenus par Trimalcion et ses convives dans la *Cena*, en dehors de deux passages, l'un, ch. 64, 7, où Trimalcion emploie une locution toute faite : *praesidium domus familiaeque*

1. Cf. *Thesaurus*, s. u. *atque*, col. 1049, 69 sqq. Priscien, *G. L. K.*, III, 104, a signalé que cette place de *atque* ne se trouve que chez les poètes : « ET ATQUE... *poetice postponuntur, alias non* », et donne ensuite comme exemple Horace, *Sat.*, I, 4, 107. Avant Horace, *atque* se trouve isolément chez César, dans l'épitaphe de Térence que lui attribue Suétone, *Vita Ter.*, 5, 3 :

Lenibus atque *utinam scriptis adiuncta foret uis.*

Virgile en a aussi un exemple, *B.*, 6, 38 :

Altius atque *cadant submotis nubibus imbres.*

2. Cf. *Od.*, I, 21, 7; II, 12, 34; *Epod.*, I, 34; 9, 31; 16, 4; et *Sat.*, II, 7, 50 :

Quaecumque excepit turgentis uerbera caudae
clunibus aut *agitauit equom lasciua supinum.*

= *clunibusue.* — Sur la place de *aut* en deuxième position, v. *Thesaurus*, s. u. *aut*, 1565, 10 sqq.

(cf. *Thes.*, sous *domus*, 1981, 46 sqq., notamment Caton, *Agr.*, 134, 139), l'autre, ch. 65, 5, dans un groupe également fixé par l'usage : *Habinnas seuir est idemque lapidarius*. La conjonction *-que* manque aussi dans les graffiti de Pompéi. Dans l'*Itala*, *Deut.*, 13, 8, et *Psalm.*, 18, 7, le rédacteur emploie *et non* pour traduire καὶ οὐ, alors que la *Vulgate* a *nec*, *neque*. La *Mulomedicina Chironis* n'a pas — que je sache — d'exemple de *-que* et a généralisé l'emploi de *et*. La *Peregrinatio Aetheriae* ignore aussi *-que* et ne connaît guère que *et* (824 exemples, contre 3 de *atque*, 55 de *ac*, le plus souvent dans le groupe *ac si* ou *ac sic*, 22 exemples de *nec non et*, *nec non etiam*, *nec non etiam et*) ; cf. Löfstedt, *Kommentar*, p. 85 sqq., 95[1].

Même situation pour *-ue* : absente dans la *Cena*, la conjonction est à peu près inconnue de Sénèque le Père, qui n'en a que 2 exemples, de Vitruve, qui n'en a qu'un seul dans une locution toute faite *plusue minusue* (l. X, 9, 3), enfin de la *Peregrinatio*, qui l'ignore, tandis que ce texte a 37 exemples de *aut* et 69 de *uel*.

Les anomalies que l'on constate dans l'emploi des conjonctions *que*, *-ue*, *et* chez Ovide et chez Horace traduisent justement cet état d'instabilité dans lequel se trouve la langue, que l'on prend sur le fait en train d'abandonner un procédé d'expression ancien qu'elle ne sait plus manier avec précision et sûreté. Pour Ovide et Horace, *-que*, *-ue* ont cessé d'être vivants et les libertés qu'ils prennent avec ces conjonctions enclitiques sont des symptômes de leur disparition prochaine, comme certaines aberrations d'un malade sont des signes avant-coureurs de sa fin. Tous deux, chacun à leur manière, sont de meilleurs témoins de l'évolution du latin et se révèlent plus proches de la langue vivante que Virgile, plus attaché à la tradition et respectueux de la langue savante[2].

Mais, en outre, on peut tirer de cette étude une autre conclusion, de portée plus générale ; c'est que l'examen des faits rapportés nous permet de saisir sur le vif la disparition des conjonctions enclitiques en latin, au profit de mots autonomes. C'est là l'aboutissant d'une tendance générale et dont les effets s'aperçoivent avant l'apparition des textes littéraires.

Alors que la phrase grecque a tout un jeu de particules atones qui souvent même y sont redoublées ou triplées, μέν-δέ, ἄρα et ρα, αὖ, γάρ, γε, γοῦν, δέ et δή, μήν, νυ(ν), οὖν, περ, πω, τοι, le latin, en dehors de *-que* et *-ue*, ne maintient plus régulièrement à la seconde place de la phrase que *autem*, *quidem*, *quoque*, *uero*, dont le caractère secondaire et récent n'a pas besoin d'être signalé ; les conjonctions *enim*, *ergo*, *igitur*[3], *tamen* se placent indifféremment en position faible ou forte ; enfin, la plupart des autres conjonc-

1. Sur l'emploi de *et nihil*, *et nullus* dans Tacite, voir l'édition des *Annales* de Nipperdey-Andresen, l. I, 38 n.

2. Dans l'étude de ces cas, la statistique peut être trompeuse. A ne considérer que les chiffres, Virgile semble employer plus volontiers *-que* (4.108 exemples) que *et* (3.159 exemples), chiffres donnés d'après le *Lexique* de Wetmore.

3. Voir le tableau comparatif dressé dans le *Thesaurus* sous *ergo*, col. 60, du nombre et de la place de *ergo*, *igitur*, *itaque* chez les différents auteurs.

tions de coordination sont traitées comme des mots indépendants : *at*, *ast*, *atque*, *atqui*, *attamen*, *aut*, *equidem*, *etenim*, *etiam*, *itaque*, *nam* (encore enclitique dans *quisnam*, *utinam*), *namque*, *sed*, *tum*, *tunc*, sans compter les formations nouvelles comme *ceterum*, *magis*, *quare*, *uerum*, *uerumenim*, *uel*, *uerumenimuero*, etc. Du reste, ces conjonctions, à leur tour, sont soumises à des accidents divers : elles perdent de leur précision, changent de sens, alternent entre elles ou disparaissent de l'usage[1], et les langues romanes ont éliminé la plupart d'entre elles. Ce contraste dans l'emploi des enclitiques entre le grec et le latin est un des traits qui marquent le mieux la différence entre les deux langues et signalent le caractère archaïque et conservateur du grec, tandis que le latin, par la structure de la phrase, se range déjà parmi les langues modernes.

A. Ernout.

1. Le *Lexicon Aetherianum* de W. van Oorde distingue quatre valeurs de NAM, dont il y a 102 exemples dans la *Peregrinatio*. I : *vi explicativa* = *enim* (47 ex.) ; II : *vi transeundi ab una re ad aliam* = δέ, *autem* (50 ex.) ; III : *vi adversativa* = *sed* (4 ex.) ; IV : *in capite interrogationis* (1 ex.). — *Autem* (195 ex.), selon M. van Oorde, tantôt : I : *vim habet copulativam* (144 ex.) ; II : *habet vim adversativam et verti potest per* sed, vero (25 ex.) ; III : *inservit coniunctioni duarum rerum vel propositionum, ut harum altera a praecedente magis distinguatur atque vehementius opponatur, et verti potest per* contra (25 ex.) ; IV : *habet vim explicativam et verti potest per* equidem. — *Aut* redoublé a parfois le sens de *et... et*, comme *-ue*, *-ue* dans l'ancienne langue ; cf. Löfstedt, *Kommentar*, p. 197. ENIM (31 ex.) a tantôt un sens « explicatif » (22 ex.), tantôt une valeur « copulative », comparable au gr. δέ ; ERGO (140 ex.), toujours en position atone (91 ex. en seconde, 48 en troisième, 1 en quatrième), a la valeur faible du *donc* temporel français dans le récit. Pas d'exemples de *ceterum*, *etenim*, *igitur*, *magis* (adversatif « mais »), tandis que SED est bien représenté (62 ex.), comme TAMEN (66 ex.), dont le sens se confond parfois avec celui de AUTEM. — Pour AUT et UEL, voir plus haut.

ESSAIS DE PHILOLOGIE MYCÉNIENNE*

IV. Observations sur les composés privatifs

23. Il ne sera ici question que des composés privatifs[1] dont le second terme commence par voyelle ou par aspiration + voyelle ; plus précisément, on recherchera les conditions dans lesquelles, en cette position, le premier terme se présente, respectivement, sous la forme *ἀν-* et sous la forme *ἀ-*. Devant consonnes autres que *h-* à l'initiale du second membre[2], on ne saurait attendre que *ἀ-*, et c'est, nécessairement, par *ἀ-* qu'on interprétera[3] le premier terme de *akarano* (PY Ta 715.2, 2 ; qualificatif de τόρπεζα ; sens[4] discuté), *akitito* (ἄκτιτον : PY Na 537 ; 926 ; 1088 ; s'oppose, dans ce même contexte, à 3e pl. *kitijesi* = κτίενσι, Na 520), *akotono* ἄκτοινοι : PY An 218.9 ; opposer, p. ex., *kotona ekote* = κτοινὰν ou κτοινὰνς ἔχοντες, Sn 64.12, etc.), *atarasijo* (ἀτάλασιοι : PY Jn 310.7, etc. ; s'oppose régulièrement à *tarasija ekote* = ταλασίαν ἔχοντες : Jn 310.1, etc.), etc.

Le matériel, on va le voir, est rare et souvent fuyant. Nous devrons, pour en déterminer les éléments, examiner d'ensemble, d'une part (§ 25), les mots commençant par *a-a-*, *a-e-*, *a-i-*[5], *a-o-*, *a-u-* ; d'autre part (§ 26), les mots commençant par *a-na-*, *a-ne-*, *a-ni-*, *a-no-*, *a-nu-*.

* Voir t. XXIX [1955], p. 147-171 : I, *État de la recherche* (§§ 1-4) ; II, *Les inventaires de roues* (§§ 5-13) ; t. XXX [1956], p. 175-186 : III, *Nouveaux inventaires de roues (Pylos)*.

1. Non étudiés jusqu'ici en mycénien, à l'exception des remarques de O. Landau, *Mykenisch-Griechische Personennamen*, [Göteborg, 1958], p. 156, sur les composés privatifs employés comme noms d'hommes.

2. Y compris, bien entendu, *w-*, qui est solide, phonétiquement, en mycénien. Les flottements du type ἄοικος (Hésiode) / ἄνοικος (Hérodote), etc., ne peuvent être attendus dans un état de langue qui conservait la consonne wau (*ἄϝοικος). Nos textes mycéniens ne nous ont pas encore fourni d'exemple, sûr ou probable, de composé privatif en *ἀ-ϝ...* ; Ventris-Chadwick (*Docs.*, p. 417) interprètent par Ἀϝιστό-δοτος (?) le nom d'homme cnossien (U 0478.22) *awitodoto*.

3. Il s'agit d'interprétation, puisque les usages orthographiques mycéniens ne notent pas les nasales finales de syllabes et que, devant consonne, *ἀ-* ou *ἀν- s'écrivaient, pareillement, *a-*.

4. Ventris-Chadwick lisent, avec des réserves, ἀκάρᾱνος (littéralement : « sans tête »).

5. Étant donné l'usage courant des scribes mycéniens de ne pas noter un *i* second élément de diphtongue et l'usage constant, à l'initiale du mot, de noter αἰ- (ou αί-) par un des signes a^1 ou a^2 ou a^3 (et, le plus souvent, par a^3, nettement spécialisé dans cette fonction), on considérera, à priori, comme hautement probable que, dans le seul mot (*aigeu*) commençant sûrement par *a-i-*, il faut reconnaître une initiale αϊ- (dissyllabique) et non αι- (diphtongue) ; ajouter peut-être *aika*[... (KN X 134). — On n'a pas de critères externes de même ordre pour différencier αϋ- et αυ- ; dans le seul mot (*aupono*) qui soit en

24. Si on laisse de côté les exemples incertains[6], artificiels[7] ou obscurs[8], si on laisse aussi de côté les composés dont le second terme commençait par *wau*[9], la présence de ἀ- privatif en hiatus devant voyelle, *à date historique*, est généralement due à la présence de **h-* à l'initiale du second terme. Il s'agit parfois de **h-* issu de **y-* : ἄωρος (Eschyle ; ὥρα, de **yēr-/yōr-*). Il s'agit, le plus souvent, de **h-* issu de **s-* : ἄατος « non rassasié » (Hésiode ; **n̥-sə₂-to-*), ἄεπτος (Eschyle ; ἕπομαι ?), ἀήττητος (Thucydide : ἡττάω), ἀΐδρυτος (Euripide ; ἵδρυω, rac. **sed-*), ἄοπλος (Thucydide ; ὅπλον rac. **sep-*), ἄϋπνος (Homère ; ὕπνος, de **sup-no-*), etc. Il peut s'agir de l'aspiration généralisée, en grec, devant *u* étymologiquement initial : ἄϋδρος (Platon ; ὕδωρ, de **ud-*). Il peut s'agir d'un transfert d'aspiration de l'intérieur à l'initiale du mot : ἀόρμητος[10], de ὁρμάω (**or-smā-*).

Il est vrai que la débilité de la consonne *h-*, inégale selon les lieux et les époques, mais résultant d'une tendance générale de la langue au premier millénaire, rendait possible l'emploi de ἀν- privatif devant second terme à initiale *h-*, non seulement là où *h-* résulte d'un développement proprement grec (ἄνυδρος, Hésiode ; etc.), mais aussi bien là où *h-* est étymologique (ἄνωρος, Hérodote ; ἀνίδρυτος, Philon ; ἄνοπλος, Hérodote ; etc.).

Les flottements entre ἀ- et ἀν- qui se manifestent en grec dans les composés dont les seconds termes commençaient anciennement par *w-* (ἄοικος/ἄνοικος) ou par *h-* (ἄωρος/ἄνωρος) rendaient possible, par analogie, l'emploi de ἀ- (au lieu de ἀν-) dans des composés à initiale vocalique du second terme. Mais cette analogie paraît n'avoir joué que rarement, et dans deux cas : d'une part, préoccupations euphoniques (Sophocle crée ἄ-ορνος de préférence à *ἄν-ορνος) ; d'autre part, souci de clarté, puisque ἀν- devant voyelle peut être aussi bien le préfixe privatif que le préverbe ἀν(α)- ; de là, principalement dans la prose scientifique et philosophique, des composés comme ἄ-οπτος « non vu » (Antiphon le Sophiste), ἀ-ώδης « sans parfum » (Théophraste), ἀ-έχεια « non-possession » (Chrysippe), etc.

25. La collecte des exemples mycéniens de ἀ- privatif devant voyelle est malaisée.

cause, c'est l'interprétation qui fait pencher pour αϋ- plutôt que pour αυ-. Noter qu'en KN Sd 0402, *auqe* [sic] est un lapsus probable pour *ouqe* (= οὔτε).

6. Variantes textuelles ; gloses dont on peut suspecter que la tradition soit correcte ; etc.

7. Notamment créations de la langue poétique tardive.

8. Étymologies incertaines ou inconnues. Ainsi pour ἀ-άατος (Homère) < *ἀ-ἀϝατος, dont le second terme est *ἀϝάτᾱ (att. ἄτη), dérivé en *-tā-* de *ἀϝάω (hom. ἀάω), d'origine inconnue. Ainsi pour ἄ-οκνος (Hésiode), formé sur ὄκνος ; mais peut-être même explication possible que pour ἄορνος (voir plus bas). Ainsi pour ἄουτος (Homère). Etc.

9. Ce sont, de beaucoup, les exemples les plus nombreux : ἀᾱγής (Homère), ἀεικής (Homère), ἄειλος (Eschyle), ἀέκων (Homère), ἀελπής (Homère), ἀηδής (Hérodote), ἀήθης (Eschyle), ἄϊσος (Pindare), ἄϊστος (Homère), ἄοικος (Hésiode), ἄοινος (Eschyle), ἀόρᾱτος (Platon), ἄόριστος (Thucydide), etc. On observera qu'il s'agit, dans certains cas, de **w-*, dans d'autres, de **sw-* (ἀηδής ; ἀήθης, mais il y a dissimilation d'aspiration dans ἦθος ; etc.).

10. Mais le mot est tardif (Philon) et appartient à une période où on a des exemples de ἀ- devant voyelle initiale de second terme (voir plus bas).

AETITO est l'unique témoignage sûr d'un adjectif privatif employé comme tel. Les tablettes pyliennes de la série Fr[11] inventorient diverses sortes d'huiles, destinées à des offrandes, et indiquent, en particulier, par des adjectifs neutres en -Fεν se rapportant à ἔλαιFον (*erawo*, *era*^{3}*wo*), les parfums incorporés à l'huile par macération de divers éléments végétaux. Huile à la rose (Fορδό-Fεν = *wodowe* : Fr 1203, 1204, 1207, 1208, 1223, 1238 ; cf. hom. ῥοδόεντι... ἐλαίῳ, Ψ 186) ; huile à la sauge (σφακό-Fεν = *pakowe* : Fr 1200, 1202, 1216, 1217, 1220, 1223, 1224, 1226, 1232, 1235.1, 1235.2, 1240) ; accessoirement (parfums d'appoint), huile au souchet (κυπαιρό-Fεν = *kuparowe* : Fr 1203) et huile à l'*eti-* (*etiwe* : Fr 343, 1209, 1224). Ce dernier végétal est employé soit seul (Fr 343, 1209), soit associé à la sauge (expression asyndétique *pakowe etiwe*, Fr 1224, de même qu'on a de l'huile au souchet et à la rose, *kuparowe wodowe*, Fr 1203). Par opposition à l'huile à la sauge et à l'*eti-* (*pakowe etiwe*), il est spécifié ailleurs une fois (Fr 1200) qu'il s'agit d'huile à la sauge, mais sans *eti-* (*pakowe aetito*). A l'adjectif en -Fεντ- (*etiwe*) s'oppose un adjectif privatif en -το- (*aetito*) comme dans les couples homériques τελήεις / ἀτέλεστος, τῑμήεις / ἀτῑ́μητος, χαρίεις / ἀχάριστος, etc. Par malheur, l'identification de *eti-* demeure incertaine ; nous avons proposé[12] d'y reconnaître, à travers des gloses peu sûres[13], le nom ἔρτις d'une plante à fleurs (?) blanches aussi appelée κρημνός ou κριμνός, dont nous ne savons rien.

Les autres termes commençant, en mycénien, par *a-* suivi de voyelle sont tous des noms propres d'hommes *AEDADORO*[14], *AERIQO*[15], *AERIQOTA*[16], *AESEWA*[17], *A*^{2}*ETA*[18], *AIQEU*[19], *AORIMENE* (PY Qa 1296,

11. Cette série comprend, reclassés, l'ancien texte Xa 343 (complété par raccord du fragment 1213) et les anciens textes Gn 1184, Fa 1194, Fa 1198. Elle comprend, de plus, des tablettes découvertes en 1955 (nos 1200 à 1210, 1212, 1215 à 1246). Emmett L. Bennett, qui en prépare l'édition, nous en a obligeamment communiqué (décembre 1957) une copie translitérée.

12. Dans un article concernant les adjectifs en -Fεντ- du mycénien, *Rev. Ét. Anc.*, t. LX [1958], p. 7-26.

13. Hésychius : ἔρτις · κρημνός et κριμνούς · λευκάς τινας βοτάνας.

14. Kn Sc 237. On est tenté d'y voir un composé grec, non point en -δωρος (ainsi *Docs.*, p. 414), mais plutôt en -ανδρος, comme le sont probablement [--]*jadoro* (PY An 340.5 ; exempli gratia, [Λᾱ́Fι]-ανδρος), *kawadoro* (PY ; p. ex. ΚάλF-ανδρος), *kesadoro* (KN, PY ; fém. *kesadara*, PY ; p. ex. Χέρσ-ανδρος), *komadoro* (PY ; p. ex. Κώμ-ανδρος, ou Κοσμ-, ou Κομ-), *qedadoro* (KN ; premier terme obscur), *wewadoro* (KN ; premier terme obscur, à moins qu'on n'y voie [??] une graphie insolite pour Εὔ-ανδρος). Si la lecture *aedadoro* est correcte [?], premier terme *aed-* obscur.

15. PY An 192.2 ; Jn 431.13. A la rigueur composé à second terme *-iqo* (-ιππος). Plus probablement, hypocoristique (en -ος ou en -ων) du nom suivant.

16. PY An 192.7 ; 209.6 ; 218.5 ; 657.12. Même premier terme ἄερι- (plus tard, ἠρι- ; mais cf. hom. ἠέριος) que dans le nom précédent ; hiatus dû à la chute de **-y-* (mais sans attestation d'un report d'aspiration à l'initiale). Second terme de lecture ambiguë (cf. *Docs.*, p. 94) : -βώτᾱς, -φόντᾱς, etc.

17. PY Fn 79.6 (datif). Même finale que dans les anthroponymes masculins *85kewa* (PY), *a*^{3}*mewa* (PY), *wonewa* (PY), *qerewa* (KN, PY), *purewa* (KN), *kapesewa* (PY), *ipesewa* (PY), *daiewa* (KN), *etewa* (KN, PY), *anetewa* (KN), etc. Il est souvent, dans nos textes, difficile de faire le départ entre anthroponymes masculins en *...ewa* (probablement -εFFᾱς)

si la lecture est exacte), *AUPONO*[20], à l'exception d'un mot d'identification incertaine, *AOZEJO*[21]. Pour certains de ces termes, il est probablement vain de chercher une explication par le grec. Pour d'autres, un essai d'explication par des éléments de formation grecs ne conduit pas, en tout cas, à reconnaître un premier terme privatif ἀ-. Pour un seul nom, il est hautement probable qu'on a affaire à un ancien adjectif privatif devenu sobriquet : c'est *aupono*, qu'on ne peut guère lire ou entendre[22] autrement que Ἄ-υπνος (« Sans-Sommeil »).

26. Parmi les adjectifs ou appellatifs commençant par *an-*, il en est un certain nombre qui sont certainement des composés privatifs. — Ainsi (s'appliquant[23] à des caissons de chars), *ANAITA* (fém. plur. KN Sf 0419 ; sans contexte conservé, Sf 7451), de ἄν-αιτος, s'opposant à αἰαιμένος[24] (KN Sf 0421, 0424, 0426, 5106 ; etc.). — Ainsi *ANAMOTA* (KN 0465, fragment de série S- arbitrairement classé dans la série E ; contexte mutilé), *ANAMOTO* (fém. pl. KN Sf 0420, 0421, 0427 ; Sg 0423), de ἀν-άρμοστος, s'opposant à *araromotemeno*[25] (KN Sd 0401, etc.). — Ainsi *ANAPUKE*

et toponymes féminins en *...ewa* (sans doute issus de *-ηϝya), les uns et les autres de la première déclinaison.

18. An 261.4. Tout rapport est exclu avec le nom αἰϝετός de l' « aigle ». Nous ne comprenons pas ce qu'entendent Ventris-Chadwick (*Docs.*, p. 414) en transcrivant Ἀέτης. Nous ne voyons aucune lecture phonétiquement et morphologiquement valable, permettant d'interpréter ce nom par le grec.

19. PY Eb 895.1 et Ep. 301.14 ; gén. *aiqewo*, En 659.12 et Eo 471.1 ; dat. *aiqewe*, Eo 471.2. Très probablement (voir note 3), *aï-* est à lire en deux syllabes. Hypothèses, dont aucune ne satisfait, chez Ventris-Chadwick, *Docs.*, p. 414. Le nom ne s'explique sans doute pas par le grec.

20. KN U 0478.4 ; voir plus bas.

21. A la place initiale, où presque toutes les tablettes Na présentent un toponyme, on lit en Na 588 *ero²ne aozejo* ; voir **ML 7** § 8 et n. 42 = *Ét. Myc.*, p. 151 ; on est tenté de songer à ἀοζέω ou à ἀοσσέω, mais sans être en mesure de justifier ici la forme et l'emploi de *aozejo*.

22. Ainsi aussi Ventris-Chadwick, *Docs.*, p. 416.

23. Le terme *iqija* (ἱππίᾱ) désigne le char, même non monté sur roues (caisson de char), et se rencontre auprès des variétés *b*, *c*, *d* (toutes trois sans roues) de l'idéogramme CHAR. L'accord des adjectifs se fait au féminin.

24. Le participe parfait (à redoublement attique) *ajameno* se rencontre vingt fois dans les descriptions de mobilier de la série Ta (Pylos), en accord avec le nom de l'objet (*topeza* : 642.1, 2 ; 715.3 ; *tono* : 708.1 ; 714.1 ; *opikereminija* : 714.2 ; *taranu* : 707.1, 3 ; 710.1 ; 714,3 ; 721.1 à 5 ; 722.1, 2, 3, 3), et régissant un complément à l'instrumental qui marque avec quelle matière précieuse, ou de quel motif décoratif, l'objet est orné. — Il se rencontre, d'autre part, onze fois dans les descriptions de (caissons de) chars des séries Sd et Sf (Cnossos), en accord avec *iqija* ; si on laisse de côté deux fragments mutilés (Sd 0412, Sf 5106), *ajameno* apparaît trois fois avec le complément *erepate* (= ἐλεφάντει : « char orné d'ivoire », Sd 0401, 0403, 0408) et six fois sans complément (Sd 0409, 0415 ; Sf 0421, 0424, 0426, 0427). — Abstraction faite de Sf 5106 (idéogramme perdu), *ajameno* qualifie six fois un caisson du type *b* (Sd 0401, 0403, 0408, 0409, 0412, 0415), quatre fois un caisson du type *c* (Sf 0421, 0424, 0426, 0427) ; sur les deux exemples de *anaita*, une fois (Sf 7451) l'idéogramme est perdu, l'autre fois (Sf 0419) il s'agit d'un caisson du type *c*. — Le verbe *ἄϝμι n'a pas laissé de traces en grec postérieur.

25. Seuls les (caissons de) chars du type *b* sont dits *araromotemeno* (Sd 0401, 0402, 0403, 0404, 0405, 0406, 0407, 0408, 0409, 0413, 0415, 0416, 0422, 0468, 0483), seuls les (caissons

(qualifiant *anija* = ἄνίαι ἀν-άμπυκες : PY Sb 1315.3 ; courroies d'attelage dépourvues d'ἄμπυκες [têtières], dans un inventaire qui comprend divers types de *anija* et aussi, séparément, des *apuke*). — Ainsi *ANATA* (fém. pl. KN Sf 0420), *ANATO* (fém., nombre indéterminé, KN Sg 888, 0423, 0425), où l'on peut voir soit[26] un doublet graphique de *anaita*, soit un ἄν-αρτος s'opposant à ἀραρυῖα[27] : Sd 0401, 0403, 0405, 0408, 0413, 0483, 6066.

Ainsi encore, s'appliquant à un vase (*dipa*) « sans oreilles », c'est-à-dire « sans anses » (comme le confirment les idéogrammes) : d'une part, à Cnossos, *ANOWOTO* (K 875.1 à 6), équivalent de ἀν-ούατος[28] ; d'autre part, à Pylos, *ANOWE* (Ta 641.3), c'est-à-dire ἀν-ώϝης[29] s'opposant, dans le même inventaire, à *tirijowe* (l. 3), *qetorowe* (l. 2), etc.

Pour certains adjectifs ou appellatifs, une analyse isolant ἀν- privatif a été proposée, entre autres explications, mais demeure incertaine : *ANETA*, probablement au fém. sg.[30], s'appliquant à la denrée symbolisée par l'idéogramme n° 146 (PY Ma 393.2), s'il fallait entendre[31] ἀν-έτᾱ (avec, en second terme, le verbal *ἑτός de ἵημι) ; *ANONO*, épithète de *kekemena kotona* (PY Ea 801, Ea 922, Eb 818, Ep 301), s'il fallait entendre[32] *ἄν-ωνος (« sans *ὀνᾱ », par opposition à *onato* = *ὀνᾱτός « avec *ὀνᾱ »), le second terme appartenant probablement alors à la racine de ὀνίνημι ; *ANOPA²SIJA* dans la locution *eneka anopa²sija* justifiant une attribution spéciale de céréales (PY Ea 805), s'il fallait entendre[33] « pour cause de non-fourniture », le second terme appartenant alors à la racine (**sekʷ*-) de ὀπάζω.

de) chars du type *c* sont dits *anamoto* (Sf 0420, 0421, 0427 ; Sg 0423) ; mais nous sommes en peine de savoir en quoi consiste l' « ajustement » qui caractérise les uns et fait défaut aux autres. Sur la forme *araromoiemeno* elle-même, qui n'est pas limpide, cf. P. Chantraine, *Minos* IV [1956], p. 50-65.

26. En tirant parti du fait qu'en Sf 0419, le scribe avait écrit *anata* qu'il a corrigé en *anaita*. Mais cette correction donne bien plutôt à penser qu'il s'agissait de deux mots différents, la diphtongue de ἄναιτος étant, à dessein, notée, pour éviter une confusion éventuelle avec ἄναρτος.

27. Le participe (pluriel neutre) *araruwoa*, dans la série Ra de Cnossos, s'applique à des épées (*pakana* = φάσγανα) qui sont « garnies » (probablement, de leurs fourreaux). Le participe féminin *araruja* s'applique à des (caissons de) chars du type *b* (Sd 0401, 0403, 0405, 0408, 0413, 0450, 0483, 6066) qui sont « garnis » de rênes (*anijapi*) et de divers autres accessoires. Quand tout ou partie de ces accessoires se trouvent manquer, dans le cas du type *b*, cela donne lieu à des indications négatives formulées en phrases nominatives introduites par *ouqe* (οὔτε). Au contraire, il semble que l'ensemble de ces accessoires fait normalement défaut pour le type *c*, ce que souligne, dans certaines tablettes (Sf 0420 ; Sg 888 ; Sg 0425), l'adjectif ἄναρτος.

28. Cf. Théocrite, *Épigr.* IV 3, ... ξόανον | ἀσκελές, ... ἀνουάτον, ...

29. Cf. Théocrite I 28 : ... κισσύβιον ... | ἀμφῶες ...

30. Puisque l'idéogramme est suivi du chiffre 1. Moins probablement, rubrique au pluriel neutre (sans accord avec ce qui suit).

31. Ainsi Ventris-Chadwick, *Docs.*, p. 293 et 388. Mais nous avions songé (**ML 4** § 10 = *Rev. Ét. Anc.*, LVIII [1956], p. 21), non à une « remise », mais à un « refus », et lu ἀρνητά.

32. Ainsi Ventris-Chadwick, *Docs.*, p. 251.

33. Comme nous l'avons proposé (**ML 14**, note 39 et § 20). Mais d'autres suggèrent de couper *ano-pa²sija* (sans rendre compte du premier terme).

Enfin, il faut, bien entendu, mettre hors de cause un certain nombre d'adjectifs ou appellatifs dont le début ἀν- n'a, manifestement, rien à voir avec notre préfixe : le nom *ANEMO* des « vents[34] », le nom *ANIJA* des « rênes[35] », etc.

Restent, alors, en laissant de côté les mots mutilés[36] et un ou deux termes de classification incertaine comme *ANAKATE*[37] et *ANAKEE*[38] : un ou deux toponymes comme *ANEUTE* (PY Cn 40.7, 13) ou *A²NEUTE* (PY Cn 599.2) et comme *ANOKEWA* (PY An 192.5), et une trentaine de noms propres de personnes (presque tous masculins) : *ANAKITI* (KN Dv 1471), *ANAQOTA* (KN B 798.4), *ANARO* (KN Dl 928), *ANATEU* (PY Jn 415.11), *ANA88* (MY Fo 101.2), *ANEA*[2] (MY Fo 101.1), *ANEO* (PY Es 644.9 ; 648.1 ; 650.9), *ANERATO* (KN Fh 342), *ANETEWA* (KN Vc 185), *ANEU* (KN Vc 215), *ANIJATO* (KN Dg 1158), *ANI*[—]*KO* (KN V 60.1), *ANO* (PY Cn 254.4), *ANOKEWE* (KN Db 1261 ; PY An 192.13), *ANOMEDE* (PY Jn 706.5), *ANOPO* (PY Cn 131.6 ; Va 482), *ANOQOTA* (KN Ak 615.1, etc : neuf exemples), *ANORATA* (PY An 340.12), *ANOTA* (PY Jn 750.5), *ANOZEWE* (PY Cn 600.13), **ANOZO* (gén. *anozojo* KN Ak 627.1), *ANUKO* (KN C 50.2, r2 ; Dc 1122), *A²NUMENO* (PY Jn 389.12) et *A³NUMENO* (PY An 261.2), *ANUMO* (KN V 503.1 ; De 1362 ; Dx 5204), *ANUTO* (TH ; KN As 1516.12 et [gén. *-ojo*] X 697.2), *ANUWA* (PY An 207.6), *ANUWATO* (KN Ap 639.14).

Il se peut (mais c'est indémontrable) que certains de ces noms d'hommes soient des sobriquets issus d'adjectifs privatifs : ἄν-αλος pour *anaro*, ἀν-έραστος pour *anerato*, ἄν-ωπος[39] (ou ἄν-οιφος?) pour *anopo*, ἄν-οζος pour *anozo*, etc.

27. Au total, appartiennent à la catégorie des adjectifs privatifs à premier terme ἀ- ou - ἀν:

a) sûrement : *aetito* (PY), *anaito* (KN), *anamoto* (KN), *anapuke* (PY), *anato* (KN), *anowe* (PY), *anowoto* (KN) ;

34. KN Fp 1.10 ; Fp 13.3, 3 : *anemo ijereja* = ἀνέμων ἱερείᾳ.

35. Nomin. pl. *anija*, KN Sd 0402, 0416, 0422 ; instr. pl. *anijapi*, KN Sd 0401, 0405, 0408, 0413, 0483.

36. Ainsi *anaka*[... KN X 0480 ; *ano*[... PY Xa 137 ; *anu*[... KN X 1464 ; X 1521 (épithète de *taranu* = θρᾶνυς) ; U 0478.11 ; etc.

37. Désignation d'un personnage (appellatif? nom propre?) ou d'une divinité, au datif, en PY Un 219.7 ; le premier signe est de lecture incertaine. Peut-être même élément radical *ANAKT-* qu'en KN X 0480 (voir note 36) et en KN Dv 1471 (*anakiti*, voir ci-dessous), à distinguer de *Fανακτ-* (aussi longtemps qu'on n'aura pas de preuves d'un affaiblissement de *F-* à l'âge mycénien).

38. PY An 218.1. Interprétation de Ventris-Chadwick (*Docs.*, p. 178) : infinitif ἀν-άγεεν, dépendant du participe ὀφέλλοντες (*operote*) qui suit. Mais c'est incertain. On notera qu'en PY Ep 704.7 et 338.2 le participe ὀφέλλονσα (*operosa*) précède l'infinitif *Fόρζεεν* (*wozee*) qui en dépend, et qu'en An 218.1, la portion perdue à droite de la tablette a pu comporter un mot de deux ou trois signes qui pourrait être l'infinitif attendu. A priori donc, il reste la possibilité que *anakee* soit autre chose qu'un infinitif ; par exemple, un nominatif pluriel de thème en *-s-* (éventuellement composé privatif *ἀν-α...ές), etc.

39. En reconnaissant, dans le second terme, myc. *opa* (racine **sep-*).

b) probablement : *anerato* (devenu sobriquet, PY), *anono* (PY), **anopa²to* (impliqué par l'abstrait *anopa²sija*, PY), *anopo* (devenu sobriquet, PY), *anozo* (devenu sobriquet, KN), *aupono* (devenu sobriquet, KN) ;

c) douteusement : **anake* (si *anakee*[40] en est le nomin. pl., PY), *anaro* (sobriquet, KN), *aneto* (PY), etc.

En ce qui concerne ceux de ces termes usités comme adjectifs et dont le masculin-neutre appartient à la seconde déclinaison, il se pose une question quant à la forme du féminin[41]. Se rencontrent dans nos textes seulement au masculin-neutre : *aetito*, *anowoto*. Se rencontre au féminin, à la deuxième déclinaison : *anono*. Se rencontrent au féminin, avec flottement entre seconde et première déclinaison[42] : *anaito*, *anamoto*, *anato*.

Il serait, d'autre part, utile d'avoir une vue claire sur la répartition de ἀ- et de ἀν- ; selon que cette répartition coïnciderait ou non avec celle d'esprit rude et d'esprit doux à l'initiale du second terme, on aurait des raisons de penser (ce qui est difficilement appréciable autrement à travers la graphie mycénienne) que la consonne *h* était déjà nettement articulée ou était débile en mycénien.

Malheureusement, les données sont confuses.

Pour ἀ-, *aupono* (Ἄhυπνος) répond à ce qu'on attend ; *aetito* fait difficulté, mais l'interprétation ἀέρτιτος, pour être la seule qui s'offre à nous, n'est pas sûre pour autant, et, par surcroît, rien ne garantit que la source d'Hésychius ne soit pas un dialecte à psilose et que le nom de la plante n'ait pas été **hértις* : exemple inutilisable, dans un sens ou dans l'autre, pour notre enquête.

Pour ἀν-, *anapuke* (ἀν-άμπυκες : ἄμπυξ), *anato* (ἄν-αρτος : ἀραρίσκω), *anerato* (Ἀν-έραστος : ἔραμαι), *anono* (*ἄν-ωνος : ὀνίνημι), *anowe* et *anowoto* (ἀν-ώϝης,, ἀν-ούατος : οὖς), *anozo* (Ἄν-οζος : ὄζος) répondent à ce qu'on attend. Incertitude pour *anaito*, le thème verbal correspondant n'existant plus à date historique ; mais l'existence d'un parfait à redoublement « attique » (αἰαιμένος) plaiderait pour l'esprit doux[43] dans *αἴμι. Difficulté pour *anamoto*, en regard d'un parfait à redoublement « attique » *araromotemeno* ; formation

40. Voir note 38.

41. Nous négligeons ici *aneta*, dont il n'est pas sûr si c'est ou non un composé, et dont il n'est pas sûr (cf. note 30) si c'est un féminin singulier ou un neutre pluriel.

42. Tous ces adjectifs se rapportent au nom féminin *iqija* du « char ». Toutes leurs formes en *-a* sont donc nécessairement à lire *-ᾱ* (nomin. sg.) ou *-αι* (nomin. pl.). Les formes en *-o* sont, au contraire, ambiguës, pouvant, à priori, se lire soit *-ω* (duel de 1re décl.), soit *-ος*, *-ω*, *-οι* (sing., duel, plur. de 2e décl.). En fait le duel est exclu : à la fois par la présence de *iqija* (non *iqijo*) et par le nombre suivant l'idéogramme, pour Sf 0420 (*anamoto*), Sf 0421 (*anamoto*) ; par la présence de *iqija* pour Sf 0427 (*anamoto*), Sg 0423 (*anamoto anato*), pour Sg 0425 (*anato*) ; la seule tablette où manque à la fois le nom du « char » et le chiffre suivant l'idéogramme est Sg 888. On observera que Sf 0420 juxtapose le féminin *anata* (ἀν-άρτᾱ) et le féminin *anamoto* (ἀν-άρμοστος).

43. Voir Schwyzer, *Gr. Gr.* I, p. 647, 748, 766. Un parfait comme ὀρώρηκα (de ὁράω) chez Hérodote (IV, 77, etc.) est une création récente... et ionienne !

en *ἀρ-μ-, différente de la formation classique (*ἀρ-σμ- > ἁρμ-), ou bien psilose mycénienne? Difficulté, aussi, pour *an-opa²sija* et *an-opo* au cas où seraient exactes les analyses y définissant des seconds termes appartenant, respectivement, aux racines **sekʷ-* et **sep-*.

Il est malaisé, dans l'état présent de notre information, de conclure.

28. A côté de ἀν- et ἀ-, pour les composés privatifs dont le second terme commence par consonne zéro ou consonne *h*, le grec historique conserve des vestiges d'une autre formation[44] : préfixation de ν- et allongement (résultant probablement d'une contraction préhistorique) de la voyelle initiale (ε, α, ο) du second terme[45] : νηλεής (ἔλεος), νᾱ́εμος > ion. att. νήεμος (ἄεμος), νώνυμ(ν)ος (ὄνομα, ὄνυμα), etc.

On en trouve au moins un exemple sûr en mycénien, dans l'adjectif, duel *NOPEREE* (Sa 794), pluriel neutre *NOPEREA²* (Sa 682, 751, 790) appliqué à des roues de chars « hors d'usage » : νωφελέε, νωφελέα. Le grec classique (à partir du Vᵉ siècle) présente ἀνωφελής. Il est remarquable que le mycénien nous apporte ici une forme nouvelle, de type d'ailleurs attendu.

On peut, de plus, se demander (mais sans aller plus loin que cette seule question) si, parmi la quinzaine de mots mycéniens commençant par *na-*, la trentaine de mots mycéniens commençant par *ne-*, la dizaine de mots mycéniens commençant par *no-*, ne se dissimule pas quelque autre composé de ce type, notamment dans des noms d'hommes comme *naputijo* (KN Db 1232, PY Jn 845.11 : ἠπύω, dor. et arc. ἄπύω?), *nodaro* (KN As 609.3, X 1455 : cf. ὀδαρός ou οἰδαλέος?), etc.

29. Au total, le grec mycénien, en ce qui concerne les composés privatifs, se comporte comme le grec postérieur : préfixe ἀ- devant consonne ; devant voyelle, flottement entre ἀν- et ἀ- (à l'origine, probablement, en fonction de l'absence ou de la présence de *h-* à l'initiale du second terme), et vestiges de ν- avec allongement de la voyelle initiale du second terme. Pour le féminin, ceux de ces composés dont le masculin-neutre est thématique hésitent déjà entre la première et la deuxième déclinaison.

Le seul point sur lequel notre information est encore insuffisante est la répartition entre ἀ- et ἀν- devant voyelle : question non négligeable quant à la prononciation de *h* en mycénien.

V. Observations sur le nombre duel

30. On peut attendre à priori, et on constate en fait (dans la mesure où le permet l'ambiguïté des données), la vitalité du nombre duel dans le grec du second millénaire.

44. Seulement pour second terme commençant par esprit doux, à la seule exception de νημερτής (ἁμαρτάνω) qui résulte peut-être d'une extension du procédé ancien.

45. Cf. Schwyzer, *Gr. Gr.* I, p. 431.

Les phrases comprenant un verbe sont très rares dans nos textes. On ne s'étonnera pas de ne pas avoir encore d'exemple sûr de phrase verbale avec verbe au duel. L'ensemble du document pylien Va 15 demeurant très obscur, il reste arbitraire d'interpréter[46] la fin de la première ligne (dont le début est mutilé) *ouqe eto 34katere* 2, par : οὔτε ἔστον (...)τῆρε (δύο).

En fait, les observations ne peuvent porter que sur le duel nominal, et essentiellement (§§ 31-32) sur le cas direct, nominatif-accusatif (en fait, toujours en fonction nominative, dans les rubriques d'inventaires). Sur le cas oblique (génitif-datif), voir §§ 33-34.

31. Comme en grec postérieur, le nominatif duel thématique a une finale -ω[47] ; elle est écrite ... *o* et ne se distingue donc graphiquement ni des finales de nomin. sg. (-ος, -ον), ni de la finale (-οι) de nom. pl. masculin ou féminin ; elle se distingue graphiquement de la finale -α (écrite ...*a*) de nomin. pl. neutre. C'est le contexte, c'est-à-dire en fait le chiffre 2 inscrit sur la tablette en fin d'article (et précédé ou non d'idéogramme), qui déterminera la lecture -ω. Ainsi *dakoro* (ζακόρω) HOMME 2 (PY An 424.3) ; *atopoqo* (ἀρτοκόπω) HOMME 2 (PY An 427.3) ; *poro* (πώλω) CHEVAL 2 (KN Ca 895.2) ; *pasaro* (= πασσάλω)... 2 (PY Ta 716.1) ; *qero*^{2} (ψελίω) 2, *epikorusijo* (ἐπικορυσίω) 2 (KN V 789) ; *qero*^{2} 2, *epomijo* (ἐπωμίω) 2 (sur un autre inventaire cnossien d'armures, inédit) ; etc.

Comme en grec postérieur, la désinence du nominatif duel est -ε (écrite ...*e*) dans la troisième déclinaison ; elle se confond graphiquement avec celle du nomin. pl. masculin ou féminin -ες (écrite ...*e*), mais est distincte de celle du nomin. pl. neutre -α. Il n'y a, d'autre part, jamais de confusion graphique avec le nomin. sg. Cependant, l'ambiguïté de ...*e* (à lire soit -ε, soit -ες) fait qu'ici encore le contexte est déterminant. On lira au duel en -ε, devant HOMME 2, *adetere*, *keramewe*, *pirijetere* (PY An 207.5), *meridumate* (PY An 424.3) ; devant POIGNARD 2, *qisipee* (ξίφεε ; PY Ta 716.2 ; non ambigu ; le sg. serait **qisipo*, le pl. **qisipea*^{2}) ; devant TRÉPIED 2, *tiripode* (τρίποδε ; PY Ta 641.1) ; etc.

La première déclinaison[48] réservait une surprise. Au moins pour les féminins (restriction qu'il est utile[49] de formuler nettement dès à présent), la

46. Ainsi Ventris-Chadwick, *Docs.*, p. 348 : « and two ...*têre* are not (present) » [??]. On notera que « manquer » s'exprime ailleurs, dans les documents mycéniens, par ἄπ-ειμι, quand il s'agit de personnes (KN B 810, B 823, V 117 ; PY An 5, 18, 724, 852), ou, quand il s'agit d'objets, par οὔ πόσι (εἰμί), avec πόσι = πρός (KN, série Sd).

47. Héritée pour le genre animé ; secondairement étendue, par le grec, aux neutres thématiques ; voir Schwyzer, *Gr. Gr.* I, p. 557. L'extension aux neutres est déjà acquise à date mycénienne.

48 Voir Schwyzer, *Gr. Gr.* I ; à date historique, pour les noms, -ᾱ (cas direct), -αιν (cas obliques), résultent de réfections analogiques à partir de -ω, -οιν (type thématique) ; mais les pronoms féminins (article, etc.) ont -ω, -οιν. Les faits mycéniens invitent à penser que, dans la première déclinaison, au féminin, -ω (emprunt pur et simple à la deuxième déclinaison) est, partout, plus ancien que -ᾱ (remaniement laissant apparaître le timbre de la voyelle caractéristique du thème).

49. Voir plus bas, § 32.

finale mycénienne du cas direct duel, par emprunt pur et simple au type thématique, est -ω (écrite *...o*) ; elle est donc graphiquement distincte de toutes les autres formes du paradigme. — Ainsi, pour le nom τόρπεζα[50] de la « table » : *topeza*... 1 (PY Ta 715.2 ; etc.), mais *topezo*... 2 (Ta 715.3). — Pour le nom ἱππίᾱ[51] du « char » (proprement : « [voiture] à chevaux ») : *iqija* ... CHAR 1 (KN Sd 0405) et *iqija* (ἵπποι) ... CHAR 3 (Sd 0403), mais *iqijo* (ἱππίω) ... CHAR 2 (Sd 0415). — Pour le nom κτοινᾱ́[52] de la « parcelle de terrain », dans les textes cadastraux, sg. *kotona* (fréquent), mais (PY Eb 338.2 ; Eo 278) duel *kotono* (κτοινώ) accompagné du numéral « deux » (§ 33). Etc. — En présence d'une forme duelle en *...o* dont nos textes ne livrent ni le singulier ni le pluriel, on peut donc être amené à se demander si elle appartient à la seconde ou à la première déclinaison. Ainsi[53], en PY Sh 737, on lit *parawajo* 2 « deux couvre-joues (pour casques) » ; il est improbable[54] qu'il s'agisse du nom féminin de la « joue » (παρείᾱ, éol. παραύᾱ, etc. ; de *παραFyᾱ) ; il est probable qu'il s'agit d'un dérivé neutre en -ιον de ce même mot[55]. Mais, pour le nom des « pincettes » (PY Ta 709.2 : *purautoro* 2), le féminin πυραύστρᾱ (attique : *IG*² II 47.18) est aussi plausible que le neutre πύραυστρον (ionien : Hérondas IV 62 ; πυραστρον, papyrus). Etc.

Dans un certain nombre de textes, on trouve des groupes nominaux au duel, présentant, en accord, des formes qui souvent appartiennent à des déclinaisons différentes. Ainsi *kowo mezoe* 2 (= κόρFω μέζοε « grands jeunes gens » ; KN Ak 615.3 et 5741) ; *reuko ako rowee* BŒUF 2 (= λευκὼ ἀχρωFέε, « blancs, sans taches de couleur » ; PY Cn 418.2) ; *dipae mezoe tiriowee*

50. Au duel seulement en PY Ta 715.3, avec (voir plus bas) accord d'adjectifs en -ω (première déclinaison : *enewopezo*, *toqidejo*, *ajameno*), en -ω (seconde déclinaison : *apiqoto*), en -ε (troisième déclinaison : *pukosoekee*).

51. Au duel en KN Sd 0401, avec (voir plus bas) accord d'adjectifs en -ω (première déclinaison : *ajameno*, *araromotemeno*) ; et aussi en KN Sd 0415, KN Se 1028.

52. Inscriptions de Rhodes ; gloses (= δῆμος μεμερισμένος, Hésychius). Apparemment, dérivé en *-*nā*- de **k*ʷ*ei*- (κτίζω) comme ποινᾱ́ de **kʷei*- (τίνω) ; si l'accentuation, dans la tradition d'Hésychius (κτοῖναι), était correcte, dérivation complexe en *-*n-yə*- (cf. θοῖνα, etc.). — A Cnossos, acc. (sg.?) *kotoina* (Uf 1022, 1031). A Pylos, plus de 150 exemples de *kotona* (le plus souvent avec l'une des épithètes *kitimena* ou *kekemena*), presque tous dans les séries E- ; le mot est généralement à l'accusatif (objet de ἔχειν) ; mais il pourrait être entendu au génitif singulier comme régime de *onato* (acc. sg. neutre : « allocation ») dans les tours comme ... *eke onato kekemena kotona*, aussi bien que comme accusatif apposé à *onato*. En Eb 236.1, 321.2, 901.1, il est dit, d'une pluralité de personnes, qu'elles possèdent *onata* (acc. pl. neutre) *kekemenao kotonao* (gén. pl.). Mais il arrive qu'un personnage (cf. aussi Eb 473) ait des *onata* (Eb 297.2) ou un *onato* (Ep 704.5) de *kekemenao kotonao*. Duel en Eb 338.2, Eo 278 (voir § 33) avec, en Eb 338, accord au duel de *kekemeno*.

53. Le chiffre manque (tablettes mutilées) après *parawajo* en KN V 789 et dans la tablette cnossienne inédite mentionnée plus haut. Le chiffre est toujours 2 après l'abréviation *pa* à Pylos en Sh 733, 734, 735, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744.

54. Le nom de la « joue » peut désigner aussi la « joue » du casque (*I. G.*² II, 1421.124, etc. ; *Hymne à Hélios*, 11). Mais si le singulier *παραFyᾱ (et le pluriel) devaient s'écrire, normalement, **parawaja* (ou **parawija*), le duel *παραFyω eût dû s'écrire **parawojo* (ou **parawijo*) ; et il est arbitraire de supposer ici une action (graphique) du singulier sur le duel.

55. Le nom dérivé παρήϊον de la « joue » (chez Homère, seulement au singulier, alors que πάρειαι ne s'emploie qu'au pluriel) désigne aussi la « joue » d'un harnachement (Δ 142).

VASE 2 (= δέπαε μείζοε τριωϝέε « grands vases à trois anses » ; PY Ta 641.2) ; *topezo*[56]... *apiqoto pukosoekee enewopezo toqidejo ajameno* ... 2 (PY Ta 715.2) ; *pakoto apetemene* 2 (PY Ta 709.1 ; le détail des formes et des sens est obscur) ; etc.

Là où les objets sont comptés par paires, ce qui est le cas pour les roues de chars[57], les scribes ont hésité entre l'accord avec « roue » (mot non exprimé, mais impliqué par l'idéogramme : légende au duel pour une paire de roues) ou l'accord avec « paire » (légende au singulier pour deux roues, soit un ζεῦγος ; légende au duel pour quatre roues, soit deux ζεύγεε). Souvent la graphie est ambiguë : *kakijo* ROUE *ZE* 1 (KN So 894.2) : χάλκιον ou χαλκίω? Mais, parfois, les désinences permettent de connaître le choix syntaxique du scribe. Duel pour ... *temidwete wozomeno* ROUE *ZE* 1 en KN So 0433 (τερμίδϝεντε, qui ne peut être sg., entraîne la lecture ϝορζομένω : « roues à rebord, en train d'être façonnées »). Duel, à Pylos, garanti, devant ROUE *ZE* 1, par les adjectifs (thèmes en *-s-*) *wejekee* (Sa 487, 755, 758, 760, 763, 768, 797, 834) et *noperee* (νωφελέε : Sa 794), alors que, devant ROUE *ZE* 2, on a tantôt le duel (garanti par *wejekee* en Sa 766, 769, 796), tantôt le pluriel (garanti par *wejekea*[2] en Sa 791).

Il s'en faut, cependant, qu'on trouve toujours des formes duellés là où on en attendrait ; il convient, à cet égard, de distinguer deux classes d'exceptions.

D'une part, les inventaires de personnel des séries A- de Pylos et de Cnossos distinguent, souvent, quatre catégories de personnes : les hommes (idéogr. HOMME), les femmes (idéogr. FEMME), les jeunes gens (*KOWO*), les jeunes filles (*KOWA*). La graphie *kowo* convenait, indifféremment, au singulier κόρϝος, au duel κόρϝω[58], au pluriel κόρϝοι. Mais la graphie *kowa* ne devait, en principe, convenir qu'au singulier κόρϝᾱ et au pluriel κόρϝαι ; un duel *κόρϝω « deux jeunes filles » eût été (non seulement graphiquement, mais oralement) identique à κόρϝω « deux jeunes gens ». De là vient que, graphiquement, *KOWA* fonctionne comme une sorte d'idéogramme, indifférent au nombre, et qu'on rencontre *KOWA* 2 (PY Aa 759, 775, 795 ; Ab 190, 372, 379, 538 ; KN Ai 754). Mais il est peu vraisemblable que la langue parlée elle-même n'ait pas porté quelque remède à une aussi gênante ambiguïté, comme le latin, par exemple, l'a fait, au datif-ablatif pluriel, pour *fīliīs fīliābusque*, etc.[59] ; le remède ne pouvait guère être cherché que dans la création d'un duel κόρϝᾱ au lieu de κόρϝω : peut-être touchons-nous

56. Le singulier serait **topeza* (τόρπεζα) ... *apiqoto* (adjectif composé en *-τος*, sans féminin distinct du masculin ; premier terme ἀμφι- ; second terme ambigu) *pukosoeke* (πυξοεγχής « à garnitures en buis » ; uel sim.) *enewopeza* (« de neuf pieds ») *toqideja* (adjectif en *-ειος* : « torsadée », « ornée de torsades ») *ajamena* (participe parfait *ἀϊαμένος « décoré »).

57. Après l'idéogramme, symbole *ZE* valant, selon les chiffres qui le suivent) ζε(ῦγος), ζε(ύγεε) ou ζε(ύγεα). L'accord se fait *au neutre* (qu'il s'agisse des ζεύγεα ou des roues).

58. On relève *KOWO* 2 à Pylos (Aa 786, 788, 1182 ; Ab 186, 277, 356 ; Ad 684, 688) et à Cnossos (Ai 194, 338, 750, 754 ; Ak 619, 640, 5876).

59. Cf. Leumann-Hofmann, *Lat. Gr.* [1928], p. 281.

là à l'amorce du changement qui intervient, pour la première déclinaison, dans le passage de l'âge mycénien à l'âge homérique et classique.

D'autre part, nos inventaires ont été rédigés sans soin particulier et présentent, souvent, des inadvertances graphiques ou syntaxiques. Ceci se produit, aussi bien, en ce qui concerne le nombre duel. — Il est rare qu'une forme duelle apparaisse là où l'on attend un singulier. En PY Ta 641.2, le scribe avait à inventorier, d'abord un grand vase à quatre anses (*dipa* **mezo qetorowe* VASE 1), puis deux grands vases à trois anses (*dipae mezoe tiriowee* VASE 2) ; pensant, par avance, à la seconde rubrique, il a écrit *mezoe* au lieu de **mezo* dans la première. — Il est plus fréquent qu'une forme non duelle soit substituée à une forme duelle par un scribe inattentif. — Ainsi en KN Ak 610.3, *kowo mewijo* 2, au lieu de **mewijoe*[60] ; en Ak 5884, *kowa meujo* 2, au lieu de **meujoe* ; en Ak 5940, *kowa mewijo* 2, au lieu de **mewijoe* ; dans ces trois cas, l'inadvertance a peut-être été aidée par le fait que *KOWO*, *KOWA* fonctionnaient comme des sortes d'idéogrammes invariables (voir plus haut). — Ainsi, d'autre part, le scribe de KN Sd 0401, ayant à inventorier deux (caissons de) chars, a d'abord écrit *iqija* (sg. ou pl.), puis l'a corrigé en *iqijo*, en accordant ensuite, correctement au duel, les participes parfaits *ajameno*... et *araromotemeno*, mais, à la ligne suivante, a négligé l'accord au duel du troisième participe et écrit (sg. ou pl.) *araruja* (au lieu de **ararujo*) ; le scribe de KN Sd 0401, qui commence par *iqijo* et finit par CHAR 2, néglige l'accord pour le participe qui vient immédiatement après *iqijo*, et qu'il écrit (avec un lapsus) *a⟨ra⟩romotemena* (sg. ou pl.) ; le scribe de KN So 0437, inventoriant des roues (dont le nombre nous est inconnu, la tablette étant mutilée), juxtapose le pl. (neutre) *amota* (ἅρματα) et le duel (neutre) *aro²jo temidwete*. — Ainsi encore, le scribe qui a tracé les inventaires de bourrellerie Sb 1315 et Ub 1318 à Pylos paraît (si les lectures de Miss Lang sont exactes) avoir écrit [... *di*]*ptera* 2 (1318.1), ... *pedira* 2 (1318.3), et peut-être (?) *anija* ... 2 (1315.3), c'est-à-dire avoir posé automatiquement ses rubriques au pluriel (διφθέραι, πέδῑλα, ἅνίαι) même dans les cas où il était amené ensuite à inscrire le nombre 2.

Pareilles inadvertances sont assez fréquentes dans nos documents, là même où le duel n'est pas en cause ; elles n'autorisent donc pas à conclure à une décadence commençante de l'emploi du duel à l'âge mycénien.

32. Il existe, en mycénien, un petit nombre de mots terminés par ...*a-e*. — L'un, *terejae* (PY Eb 495.1 ; Eb 940.1 ; Ep. 617.1, 4), est l'infinitif en -αεν d'un verbe contracte en -αω[61], dérivant, soit, immédiatement, d'un

60. « Deux jeunes gens petits. » Les comparatifs répondant à μείων et à μείζων, *mezo-* et *mewijo-* (avec doublet graphique *meujo-*), sont fréquents en mycénien et ont gardé une flexion sigmatique au nominatif duel (...*o-e* = ...οε), pluriel masculin et féminin (...*o-e* = ...οες), pluriel neutre (...*o-a²* = ...οα). — On a mentionné plus haut deux exemples d'accord correct : *kowo mezoe* 2 (KN Ak 610.3 ; 5741).

61. Sens : se soumettre à une prestation légale, qui consiste en un travail agricole ; le verbe alterne, pratiquement, avec *wozee* (Ϝόρζεεν, « travailler ») ; Eb 940.1 : ...[*o*]*peroqe terejae ouqe tereja*, « et devant travailler, ne travaille pas » ; Ep 704.7 (il s'agit d'une femme) : ... *operosa*... *wozee ou woze* (même sens). Voir aussi § 34. — On notera que l'indicatif présent

substantif *τελεια non attesté, soit, médiatement et analogiquement, du substantif τέλος ou de l'adjectif τέλειος (ce qui paraît plus probable). — Un autre, *dipae* (PY, Ta 641.2), est le duel de δέπας. — Deux autres figurent dans des fragments mutilés, ne peuvent être identifiés avec certitude, mais pourraient, éventuellement, être des duels du même type que *dipae* : d'une part[62], [...]*worae* (?) en KN M 0451 ; d'autre part[63], *kerae* en PY Sa 840.

Mais il reste trois formes cnossiennes en ...*a-e* qui paraissent relever ou relèvent de la première déclinaison et font, donc, difficulté : *mitowesae* (Sd 0404), *wekatae* (X 1044), *eqetae* (As 821.1). Il faut envisager séparément la première et les deux dernières.

On connaît par Sd 0407 et Sd 0416 l'adjectif féminin *mitowesa* « enduit de vermillon » (*μιλτο-Fεντ-), se rapportant à *iqija* (au pluriel en Sd 0407 : CHAR 3 ; au pl. ou au sg. en Sd 0416 : chiffres perdus après CHAR). Le texte[64] Sd 0404 concerne un ou plusieurs (caissons de) chars : chiffres perdus après CHAR ; légende : *iqija... mitowesae* [sic] *araromotemena...*, avec finale ...*a* de singulier (-ᾱ) ou de pluriel (-αι) dans le substantif et le participe parfait, mais en apparence finale ...*a-e* dans l'adjectif en -*F*εσσα. Il est arbitraire de supprimer la difficulté en supposant un lapsus. On a tenté de la résoudre[65] en proposant de voir dans ...*a-e* une notation exceptionnelle de la finale -αι de nominatif pluriel : hypothèse bien peu plausible, dans un texte où on a trois féminins en accord, dont les deux autres ont une finale ...*a*. La solution doit être cherchée ailleurs : dans la constante pratique des scribes de ne pas écrire isolément un mot ne comportant qu'un seul signe ; entendre : *mitowesa e*, susceptible de plusieurs interprétations, la plus plausible[66] étant μιλτόFεσσα ἔν (« enduit de vermillon à l'intérieur »). La forme *mitowesae* n'a pas d'existence.

En revanche, il n'y a pas à mettre en doute l'existence de finales en ...*a-e* dans les deux autres cas. Mais il faut souligner tout de suite ce qui

3e sg. *woze* (Fόρζει) est la forme attendue en regard de *wozee* (Forζέεν, infinitif thématique), mais que la 3e sg. *tereja* (non **terejae*) relève d'une flexion en -ᾱμι, bien que l'infinitif soit thématique (*terejae* = τελειαεν).

62. Suit un mot mutilé, puis l'idéogramme CORNE suivi du chiffre 2. Les éditeurs donnent d'ailleurs le signe *wo* comme de lecture douteuse, mais indiquent qu'il y a peu de chances qu'il s'agisse de *ke*, si tentant qu'il soit de trouver là κέρας.

63. Pourquoi (à moins que le lieu de trouvaille l'explique, sans peut-être le justifier) ce fragment (début de tablette : *kerae te*[...) a-t-il été classé dans la série Sa?

64. En entendant par là le texte de la face principale ; le rebord (Sd 0404 e) porte un *autre* texte. Après *iqija* et avant *mitowesae* vient un locatif *kudonija* (Κυδωνίαι), en seconde place, comme en Sd 0413 (*iqija paito* [= Φαιστοῖ] *araromotemena...*) ou en Sd 0407 (mais avec lacune initiale : [*iqija*] *setoija* [= Σητοίαι] *mitowesa araromotemena...*).

65. Ventris-Chadwick, *Docs.*, p. 367 et 400 (« apparently an unusual spelling of the nomin. plur. »).

66. Bien qu'on n'en ait pas, jusqu'ici, d'exemple, il est invraisemblable que le mycénien n'ait pas connu le féminin μία « une » ; ἕνς est donc, ici, exclu. — Une forme du verbe « être » n'est guère attendue ici, et il faudrait qu'elle fût à l'imparfait (3e sg.), ce qui serait difficile à justifier. — Etc.

les associe et les met à part : *wekata* = ἐργάτης[67] et *eqeta* = ἑπέτης[68] sont des MASCULINS à suffixe -τᾱ- de noms d'agents. Aucun contexte utilisable, malheureusement, n'éclaire *wekatae*[69] dans le fragment mutilé X 1044. Mais l'inventaire de personnel As 821 concerne successivement : *a)* deux *eqeta* (non désignés par leurs noms individuels) appartenant à une localité dont le nom finit par *-ra* (comme *era* ou *pa²ra* ; ici, ethnique en -αιος) ; *b)* un personnage nommé *kitaneto* (cf. Da 1108) appartenant à la localité de *surimo* (ici, locatif en -οι) ; *c)* un personnage dont le nom finit par ...]*we* (-ϝης), appartenant à la localité de *era* (ici, locatif en -αι) et ayant qualité de prêtre (ἱερεύς) ; *d)* un personnage nommé *kopereu* (cf. PY Es 646.1, 650.1 ; et hom. Κοπρεύς?), ayant qualité de *eqeta* et appartenant à la localité de *ekoso* (ici, ethnique en -ιος) ; l'ensemble se présente ainsi :

[*pa²*?]*rajo eqetae...*	HOMME 2
kitaneto surimo...	HOMME 1
[- - -]*we era ije*[*re*]*u...*	HOMME 1
kopereu eqeta ekisijo	HOMME 1

D'où il paraît résulter[70] que *eqetae* (avec ethnique à lire ...ιω) s'oppose à *eqeta* (avec ethnique à lire ...ιος) comme un duel à un singulier.

Il est, bien entendu, risqué de tirer une conclusion solide d'un exemple unique. Mais il vaut la peine d'observer que, dans la première déclinaison, tant pour les duels en -ω (τορπέζω, etc.) que (s'il faut en soupçonner l'existence) pour un duel en -ᾱ comme κόρϝᾱ (? Voir § 31), nous n'avions affaire qu'à des substantifs et adjectifs FÉMININS. Notre seul duel MASCULIN de première déclinaison se trouve présenter une finale différente ; il est loisible d'imaginer (sous réserve d'infirmation ou de confirmation par des documents ultérieurs) qu'il y avait une répartition des formes liée au genre, comme il arrive au génitif singulier, où l'on a ...*a* (-ᾱς) pour le féminin, mais ...*a-o* (-ᾱο) pour le masculin. L'étrange, dans cette hypothèse, est que ce serait la finale féminine de duel (...*o*) qui serait empruntée au type thématique, la finale masculine (...*a-e*) qui en serait distincte ; à tout le moins pourrait-on arguer que les masculins de la première déclinaison sont en majorité des noms d'agents, et que l'analogie a joué entre noms d'agents en -τήρ (duel -τῆρε, myc. *-tere*) et noms d'agents en -τᾱς (duel myc. *-tae*) : rien, jusqu'ici, n'établit que le mycénien ait eu d'autres duels en ...*a-e* que ceux de ces noms d'agents[71].

67. Terme connu à Cnossos, d'une part sur deux fragments mutilés (B 802.4 ; X 1012.2), d'autre part, à sept exemples, dans les inventaires de bétail C 50 et C 59, devant l'idéogramme TAUREAU, suivi de nombres variant de 4 à 50 (donc, au pluriel) : « bêtes de labour » (ταῦροι Ϝεργάται).

68. Terme connu à Cnossos (As 821.2, sg. ; B 1055.1, plur.) et abondamment attesté à Pylos (au sg. : Wa 917 et treize fois dans la série An : 519.15, etc.) : désignation de fonction, accompagnant un nom propre d'homme.

69. C'est le seul mot qui subsiste de la l. 1 ; le seul qui subsiste de la l. 2 est *keupoda*, probablement appellatif masculin désignant une fonction (cf. KN X 422 : *keupodao*, génitif [sg.? plur.?] ; PY : *keupoda*, nomin. sg., Na 395, 527, 568).

70. Ventris-Chadwick, *Docs.*, p. 168 (« a strange form... but possibly intended as a dual »).

71. Cette conclusion, à laquelle nous sommes arrivé indépendamment de Ventris-Chad-

33. A défaut de formes de ἄμφω[72], on possède, en mycénien, des formes du nom de nombre « deux » (dans les séries E- de Pylos).

Nominatif-accusatif *dwo*[73], employé comme accusatif féminin : *tipa²jo pome ekeqe dwo kotono* (Eo 278), c'est-à-dire : Θισβαῖος (? uel sim.) ποιμήν · ἔχει τε δϝὼ κτοινώ (§ 31) ; *kapatija karawipo*[*ro*] [...]*japi ekeqe kekemeno koto*[*no*] *dwo operosade wo*(*ze*)*e o*(*u*)*woze* (Eb 338), c'est-à-dire : Καρπαθία (? uel sim.) κλᾱϝιφόρος [...]ἰᾶφι · ἔχει τε *keke*-μένω κτοινὼ δϝώ · ὀφέλλονσα δὲ Ϝόρζεεν, οὐ Ϝόρζει[74].

Cas oblique[75] en -φι, employé en valeur d'instrumental, au masculin ou neutre (puisqu'il est en opposition avec *eme* = ἐμεῖ, équivalent mycénien de ἑνί) : *kapatija karawiporo eke kekemeno operosa duwoupi wozee ouwoze* (Ep 704.7), c'est-à-dire Καρπαθίᾱ [? uel sim.] κλᾱϝιφόρος ἔχει *keke*-μένω[76] · ὀφέλλονσα δϝουφι[77] Ϝόρζεεν, οὐ Ϝόρζει. Passages analogues (avec τελειάω[78] au lieu de Ϝόρζω), mais mutilés, en Ep 617.1 : ... *du*]*woupi terejae* [... ; en

wick, rejoint, par une rencontre de bon augure, la leur, telle qu'elle est exposée dans *Docs.*, p. 84. Ils indiquent, de plus, que les duels homériques en -ᾱ, tous masculins (dans lesquels on a vu tantôt des atticismes, tantôt des vestiges d'une finale *-*ai* indo-européenne), pourraient être les héritiers des duels mycéniens en -αε. Mais, qu'elles figurent en fin de vers (... κορυστά, N 201, Σ 163) ou au temps fort du pied (αἰχμητά, H 281 ; ὠκυπέτα, Θ 42 = N 24), ces finales ne peuvent être résolues en -ᾱε (ni -ᾰε !), et, si elles remontaient à *-ᾱε, impliqueraient une contraction, d'une part ancienne et constante, d'autre part de type non ionien-attique (ᾱε > ᾱ), à moins de supposer [?] ᾱε > ᾰε > ᾰ.

72. Mais, probablement, ἀμφοτέρωθεν (ou ἀμφοτερώθει répondant à att. ἀμφοτέρωθι) est à reconnaître dans *apoterote* (PY Va 15.2).

73. L'existence d'un signe valant δϝο ou δϝω (et que nous proposons de classer dans le tableau de Bennett avec n° *42 bis* et translitération *dwo* : cf. *Minos*, V, p. 207) a été reconnue, récemment, par E. Risch (*Minos*, V, p. 28-34), qui a été aussi le premier à identifier le numéral « deux ».

74. Le scribe a écrit *wozoe* pour *wozee* et *owoze* pour *ouwoze* ; mais cf. plus bas Ep. 704.7 (avec *wozee* et *ouwoze*). La forme mutilée [...]*japi* est une indication toponymique (forme en -φι à valeur locative) précisant la localité où K. exerce les fonctions (religieuses) de κλᾱ-ϝιφόρος ; avant *ja*, le toponyme comportait soit un signe, soit deux (en ce dernier cas, [*paki*]*japi*? cf. Jn 829.7). On discute encore sur la lecture exacte de *kekemena*, épithète de κτοινᾶ s'opposant à *kitimena* (κτιμένᾱ) : voir note 52. La transcription grecque ὀφέλλονσα est donnée exempli gratia ; il peut s'agir aussi bien de ὀφε̄́λονσα.

75. Sur quoi cf. *B. S. L.* LII [1956], p. 187-218 = *Mémoires*, ch. VIII. Les passages ici discutés ont déjà été envisagés au § 4 de ce travail. — La forme *duwoupi* a été identifiée, en premier lieu, par L. Palmer, *Trans. Phil. Soc.*, 1954, p. 46 (« with two »).

76. Un équivalent, rare, de *kotona kitimena* est le neutre substantivé *kitimeno* (Er 880.1). Un équivalent, rare, de *kotona kekemena* est le neutre substantivé *kekemeno* (An 830.6 ; Na 395). Ici, duel soit de ce neutre, soit du féminin en sous-entendant *kotono*.

77. L'identification de *kotono dwo* = κτοινὼ δϝώ en Eb 338 (voir note 73) renouvelle l'interprétation de *dwoupi*, que Palmer traduisait « with two » et dont nous nous demandions (*B. S. L.*, LII, p. 198, note 5) s'il voulait dire : avec deux bêtes, avec deux attelages, avec deux esclaves, avec deux labours successifs, etc. En effet, la même Καρπαθία, qui, en Eb 338, est dite avoir deux parcelles (*kotono dwo*) qu'elle devrait travailler et ne travaille pas, est dite, en Ep 704, devoir travailler *duwoupi* et ne pas le faire ; *duwoupi wozee* ne peut donc signifier que : « travailler sur les deux parcelles », « en utilisant les deux parcelles ».

78. Voir § 32 et note 61 ; et noter la présence de *tereta* (= τελεστᾶς) dans l'un des textes ci-dessous (Eb 149).

Ep 617.4 : ...] *duwoupi terejae ouqe woze* ; en Eb 149 : *tereta* [... ...] *duwoupide* [... ; en Eb 495 : ... *te]rejae emede te[re]ja*[79].

Les tablettes trouvées à Pylos en 1957 apportent un nouvel exemple au moins du nominatif *dwo* (d'ailleurs méconnu par l'éditrice, Miss Lang), dans un texte d'une *autre* nature, et sous la main d'un *autre* scribe que ceux à qui sont dus d'une part les tablettes Eo et une partie des tablettes Eb, d'autre part une partie des tablettes Eb et les tablettes Ep. Il s'agit de l'inventaire de bourrellerie Sb 1315. A la ligne 3, le scribe avait d'abord écrit trois articles de son inventaire : *newa anija anapuke* (= νέϝαι ἄνίαι ἀνάμπυκες) 5 ; *apuke* (= ἄμπυκες) 9 ; *anija...*, etc. Il avait laissé entre le premier article et le second, comme entre le second et le troisième, un léger blanc. S'avisant, après coup, d'un oubli (un lot de deux νέϝω ἄνίω ἀνάμπυκε), il a utilisé le premier blanc, en y introduisant, en tout petits caractères, la mention la plus courte qu'il pût trouver : *dwo* 2. Peut-être la fin de la même ligne (troisième article), qui est obscure dans l'édition Lang, recèle-t-elle un autre exemple du même numéral.

Le caractère monosyllabique de tous les signes du syllabaire, y compris les signes à initiale consonantique complexe[80], — le fait, d'autre part, que le signe *42 bis* (*dwo*) alterne (PY Ep 539.12) et avec la graphie *...du-wo...* (PY Jn 415.3) et avec la graphie *...do-wo...* (PY Ae 344, An 5.2) dans le nom propre Ϝιδϝοῖος : *wi-dwo-i-jo* /*wi-du-wo-i-jo* /*wi-do-wo-i-jo*, — tout indique que l'initiale du numéral « deux » en mycénien était δϝ-, et non δῠ(ϝ)- comme en grec postérieur[81]. D'autre part, la graphie mycénienne, qui ne note pas les quantités, nous laisse le choix, pour la finale, entre -o (comme dans att. δύο) et -ω (comme dans hom. δύω) ; mais la première forme est à la fois la moins claire et la moins ancienne ; il est donc raisonnable de lire δϝώ, en s'appuyant sur δ(ϝ)ώ-δεκα, sur hom. δύω et sur les données comparatives : véd. *d(u)vā́*, etc. On notera, enfin, que le mycénien n'a pas trace, au nomin.-acc. duel, de **-ōu* : véd. *d(u)váu*, mais seulement de **-ō*, aussi bien dans le numéral *dwo* que dans la finale duelle *...o* (-ω) du type thématique (étendue, en mycénien, aux féminins de la première déclinaison).

Bien que, dans nos quatre exemples, l'initiale de la forme oblique en -φι soit écrite *du-wo-* (comme l'est, en PY An 656.11 et Jn 750.12, l'initiale du nom propre Δϝοιός : *du-wo-jo*), il est vraisemblable, sinon certain, étant donné le monosyllabisme du nomin.-acc. δϝώ, qu'on doit y voir δϝ- plutôt que δῠ(ϝ)-. La désinence φι- de cas oblique est largement attestée en mycénien[82], et elle a ici une des deux valeurs qu'elle présente dans nos tablettes,

79. Il s'agit toujours d'un personnage qui doit travailler (*terejae*) « sur deux [parcelles] » (*duwoupi*) et qui ne travaille pas (*ouqe woze*) ou bien qui travaille « sur une seule [parcelle] » (*eme* = ἐμεῖ) ; *-de* (écrit en un seul mot avec le terme qui précède) est la particule adversative δὲ dans *emede* (Eb 495), *duwoupide* (Eb 149).

80. Voir *Mémoires*, ch. XIII.

81. Abstraction faite de l'élément initial de δώ-δεκα (*δϝω-). La scansion monosyllabique de δυοῖν au second temps d'un spondée troisième dans un trimètre de Sophocle (*O. R.* 640) est un exemple, accidentel, de prononciation rapide de υ en hiatus.

82. Voir note 75.

soit locative : travailler sur les deux parcelles, soit plutôt instrumentale : travailler (et fournir les prestations requises) au moyen de deux parcelles[83] ; sans doute l'extension de -φι à la flexion du numéral « deux » est-elle pour nous un fait nouveau ; mais c'est qu'au premier millénaire -φι n'a plus qu'une survie traditionnelle, et en partie artificielle ; désinence vivante au second millénaire dans la flexion nominale, elle était aussi aisée à étendre analogiquement aux numéraux que le sera, plus tard, -σι dans δυσί, etc. Le seul problème véritable est, dans *duwoupi*, l'interprétation de *...o-u...*

Maintenant surtout que nous avons le cas direct myc. *dwo*, il est difficile d'admettre que le cas en -φι a été bâti sur une finale en *-ōu* de nomin.-acc., du type (extrêmement archaïque) de véd. *d(u)váu*. Il est beaucoup plus probable que *duwoupi* a été bâti à partir du génitif-datif, que nous ne connaissons pas, mais qui, dans cette hypothèse, serait myc. **duwou*, c'est-à-dire *δϝοῦν plus probablement que *δϝοιύν[84], ce qui évoque aussitôt les gén.-dat. duels thématiques μεσουν et διδύμοιυν de l'arcadien d'Orchomène au IVe siècle[85].

Pour le numéral « deux » et pour le type thématique[86], on enseigne depuis assez longtemps déjà[87] que -οιν est issu par contraction de -οιϊν (qui est homérique) et que -οιϊν est issu de -οιυν (qui se trouve conservé en arcadien), mais sans préciser si la réfection de -οιυν en -οιϊν suppose ou non un intermédiaire *-οιϝιν.

L'existence de myc. *duwoupi*, et du gén.-dat. myc. **duwou* qu'elle postule, confirme, d'une part, l'antiquité de l'élément -υ- et met en lumière, sur ce point particulier, une continuité du mycénien à l'arcadien ; accessoirement, elle donne à penser que (au moins pour le numéral « deux ») -οϋν est antérieur à -οιυν et que -οι- est probablement un emprunt au pluriel du type thématique (plus précisément, au datif pluriel).

Mais, par ailleurs, d'autres données mycéniennes (§ 34), encore peu sûres, impliqueraient que, dans le type thématique, la réfection de -υν en -ιν (non en -ϝιν !) était déjà acquise au second millénaire.

34. La description d'un mobilier de luxe que nous présentent les tablettes Ta de Pylos est riche, du point de vue syntaxique, en emplois instrumentaux[88]. De l'ensemble des exemples, il résulte que notre scribe pylien use, pour le singulier, de formes en *...a* (Ire décl.), en *...o* (IIe décl.) et

83. Voir note 76.

84. A dire vrai, on attendrait alors une graphie **du-wo-ju-* ; même si l'on n'a pu encore identifier solidement un signe *ju* dans le syllabaire B, il est à présumer qu'un tel signe y existait.

85. Traité de bornage de l'année 369 ; Schwyzer, nº 664 : μεσακόθεν τοῖς κράναιυν (l. 8) « dans l'intervalle des deux sources » ; ἰ(μ) μέσουν τοῖς Διδυμοῖυν (l. 25) « dans le milieu des Jumeaux ».

86. La finale thématique -οιν ayant été, d'une part, étendue aux thèmes consonantiques et ayant, d'autre part, servi de modèle à la création de -αιν dans la première déclinaison.

87. Cf. Schwyzer, *Gr. Gr.* I, p. 557.

88. Sur la désinence -φι, voir l'étude citée note 75.

en ...*e* (IIIe décl.), pour le pluriel, de formes en ...*api* (et rarement en ...*a* ; Ire décl.), en ...*o* (IIe décl.) et en -*pi* (IIIe décl.), les instrumentaux pluriels en ...*a* (rares) et en ...*o* étant à entendre : -αις, -οις. Ceci signifie que la catégorie de l'instrumental avait encore, en mycénien, une expression distincte, que l'écriture laisse apparaître au moins au pluriel :

	Datif proprement dit	Instrumental
Ire décl.	...*a-i* (-αι*hι*)	...*a-pi* (-ᾱφι) ...*a* (-αις)
IIe décl.	... *o-i* (-οι*hι*)	...*o* (-οις)
IIIe décl.	-*si* (-σι)	-*pi* (-φι).

L'opposition du singulier et du pluriel de l'instrumental, dans les descriptions de la série Ta, se manifeste par des alternances comme celles de *adirijate* (707.2) /*adirijapi* (708.2, 3 ; 714.2) « avec une / avec des figurations humaines » (ἀνδριάντ-) ; *ekamate* (642.3) /*ekamapi* (713.1, 3 ; 715.1) « avec un /avec des supports » (ἔγματ-) ; *karuwe* (721.1) / *karupi* (722.3, 3) « avec un /avec des ... » (thème *karu-*, de sens non connu) ; *ponike* (722.1) /*ponikipi* (714.2, 3) « avec un /avec des griffons » (φοινῖκ-), etc.[89].

C'est dans ce contexte général qu'il faut situer les quatre passages suivants. — Ta 714.2 décrit un dossier (?) de fauteuil (ὀπικρημνίαι, pluriel) orné (αἰαιμέναι) de figurations humaines et de têtes de sirènes[90], les unes et les autres en or, et aussi de griffons, les uns en or, les autres en émail : ... *ajamena kuruso adirijapi seremokaraoiqe* ...[91]... *kurusoqe ponikipi kuwanijoqe ponikipi.* — Ta 707.2 décrit un autre dossier, orné par placage (*qeqinomena*) de têtes de sirènes, d'une figuration humaine et de génisses : ... *seremokaraoi qeqinomena adirijateqe potipiqe.* — Ta 708.2 décrit un autre dossier encore, orné (par placage) de têtes de sirènes et de figurations humaines : ... *seremokaraapi qeqinomena adirijapiqe.* — Enfin, Ta 722.2 décrit un tabouret (θρᾶνυς) orné (αἰαιμένος) de têtes de lions et de (un ou plusieurs) *soweno*[92], les unes et les autres en ivoire : ... *ajameno erepatejo karaapi rewotejo sowenoqe.*

Il s'agit, visiblement, d'un même nom de la « tête » en 714 (et 707), en 708, en 722 ; il se présente : tantôt déterminé par un génitif qui le précède et forme avec lui un juxtaposé (du type Πελοπόννησος) σειρημοσ-κ., tantôt déterminé par un adjectif qui le suit (κ. λεϝοντείοις). — Il y a donc lieu de penser que l'opposition -*karaoi* /-*karaapi* marque, comme les oppositions (rappelées ci-dessus) du type *adirijate* /*adirijapi*, etc., une distinction de

89. L'ensemble du problème a été repris dans un article (à paraître) sur les finales ...*e-i*, ...*a-i* et ...*o-i* en mycénien. On y pose, notamment, comme probable l'existence, en mycénien, d'un instrumental distinct du datif-locatif.

90. Thème en -*m-* *σειρημ-, passé, entre l'âge mycénien et l'âge homérique, à la flexion en -*n-* (voir article cité note 89).

91. Le scribe, ici, s'est trompé ; entre *seremokaraoiqe* et *kuruscqe*, il avait tracé *kurusoqe* [*qo*]*ukaraoi*, qu'il a ensuite effacé (mais en oubliant d'effacer les trois premiers signes : *kuruso*). Voir article cité note 75.

92. Mot thématique (σ...νοις τε) de lecture et de sens inconnus.

NOMBRE ; et *-karaoi*, qui se trouve ainsi opposé à un instrumental PLURIEL en -φι, et qui est, morphologiquement, inexplicable comme un instrumental singulier, ne saurait alors être qu'un instrumental DUEL. — Les données historiques montrent que la troisième déclinaison a emprunté à la seconde la finale de cas oblique duel (ἀνδρ-οῖν, comme ἀνθρώποιν), et il est probable que cet emprunt était déjà acquis à date mycénienne. Les données mycéniennes nous ont appris que, sauf exception (type κόρϝᾱ), les féminins de la première déclinaison avaient emprunté au type thématique sa finale -ω de cas direct duel (§ 31) : il est dès lors à présumer que ces mêmes féminins lui avaient emprunté aussi sa finale de cas oblique duel. En sorte que, quelle que soit l'appartenance du mot *-karaoi*, il nous livre, s'il est au duel (comme il est très probable), la finale générale du « génitif-datif » duel en mycénien. On voit que cette finale *...o-i*, dont la graphie implique une prononciation dissyllabique, répond à hom. -οιϊν, mais exclut en même temps que -οιϊν remonte à *-οιϝιν (voir § 33).

Accessoirement, et malgré les difficultés que présente cette recherche, on peut tenter d'identifier la flexion du nom de la « tête[93] » dont le cas oblique duel est *-karaoi* et l'instrumental pluriel *karaapi*, mot dont nous savons par Ta 722 qu'il n'est pas féminin (sans quoi on trouverait **erepatejapi* et **rewotejapi* en accord avec *karaapi*). — L'alternance entre *...a-pi* et *...o-i* exclut, bien entendu, le type thématique. — Nous avons, autrefois, tenté[94], mais à tort, d'expliquer *karaapi* à partir du thème neutre *κρᾱ(σ)-ᾰτ- (avec -ᾰτ issu de *-n̥t-) qui fournit, chez Homère, une des flexions du nom de la « tête » (gén. κράατ-ος, dat. κράατ-ι, nomin. pl. κράατ-α), et nous interprétions la forme par * κράατ-φι > κράαπ-φι ; mais on attendrait, au duel, **karaatoi*. Si l'on voulait s'en tenir à la troisième déclinaison, il faudrait admettre, pour ce mot, en mycénien, une déclinaison hétéroclitique, avec un thème *κρᾱ(σ)-ᾰτ- rendant compte de *karaapi*, et un thème *κρᾱ(σ)-, non élargi, rendant compte de *-karaoi* (alors, à lire κρᾱ-οιϊν) ; mais le grec postérieur n'a aucun cas bâti sur *κρᾱ(σ)- (et le nominatif κρᾶς est un hapax tardif de date hellénistique). — L'explication la meilleure nous semble consister à voir dans *karaa-* un thème de première déclinaison *κᾰρᾱ(σ)-ᾱ- > καραᾱ- primitivement féminin, mais très tôt passé au neutre sous l'action des autres noms neutres de la « tête » ; tel serait, déjà, l'état de choses mycénien ; postérieurement seraient intervenues des contractions : en ionien, *καραη > κάρη, ailleurs *καραᾱ > κάρᾱ[95], le mot conservant son genre neutre, mais recevant une flexion de troisième déclinaison visiblement analogique et récente (chez Homère, κάρητος et καρήατος, génitifs de τὸ κάρη)[96].

93. Nous connaissons en mycénien, comme second terme de composé, un autre nom de la « tête » *kara* (κρᾱς) dans l'adjectif (forme commune aux trois genres) *goukara* (qualifiant en Ta 711.2, 3 un substantif féminin) : βούκρᾱς, bâti comme λευκόκρᾱς · λευκοκέφαλος et *εὔκρᾱς (εὐκράς codd.) · εὐκέφαλος (Hésychius).

94. Article cité note 75.

95. Dans les deux cas, il faut admettre, de plus, une modification analogique de l'accentuation (au lieu du périspomène attendu).

96. Les poètes posthomériques conservent à ce mot son genre neutre, mais tendent à

C'est donc un mot en soi difficile qui nous livre la forme mycénienne de la finale duelle oblique. Cette finale ayant, a priori, les plus grandes chances d'être commune à tous les paradigmes ou presque, il importe assez peu à notre enquête sur le duel que *-karaoi* relève de la troisième ou de la première déclinaison. Il est plus fâcheux (comme, plus haut, pour *eqetae* : § 32) qu'ici encore nous soyons réduit à *un exemple unique* (même trois fois répété : Ta 707 et 722 ; Na 1038 : voir plus bas). Cependant, il n'est pas exclu que, parmi les mots mycéniens connus présentant une finale *...o-i*, d'autres que *-karaoi* appartiennent au duel[97].

Malheureusement, les contextes ne nous éclairent guère, et *...o-i* note *aussi* une finale thématique plurielle de datif-locatif *-οιϩι*. On sera sûr qu'il s'agit d'un duel : *a)* si le nom n'est pas thématique ; *b)* si l'emploi ne ressortit pas au datif-locatif, mais à l'instrumental. Chacune de ces conditions est suffisante. Elles sont toutes deux vérifiées pour *seremokaraoi* « avec deux têtes de sirènes » (Ta 707 et 722). La première est vérifiée pour *[ku]no-karaoi* (emploi locatif) « au lieu dit Les Deux Têtes de Chiens » (PY Na 1038).

35. En résumé, le duel verbal nous est inconnu (§ 30), mais nous avons un certain nombre de données sur le duel nominal, qu'il s'agisse du numéral « deux » ou des noms. Pour la première déclinaison on distinguera : les masculins (type *eqeta*), les féminins normaux (type *topeza*), les féminins qu'il importait de distinguer des masculins thématiques de même radical (type *kowa*), le neutre isolé **karaa*. Les données sont résumées dans le tableau ci-dessous[98].

		Cas direct	Cas oblique	Cas en -φι
IIIe décl.		*...e* (-ε)		
Ire décl.	type *eqeta*	*...a-e* (-ᾱε)		
	type *kowa*	*...a* (-ᾱ)		
	type *topeza*	*...o* (-ω)		
	type **karaa*		*...o-i*	
IIe décl.		*...o* (-ω)		
Numéral « deux »		*dwo* (δϜώ)		*duwoupi* (δϜουφι).

Michel Lejeune.

Paris, mars 1958.

le fléchir comme un mot de première déclinaison : dat. κάρῃ (Théognis, 1024), τῷ σῷ κάρᾳ (Eschyle, *Choéph.* 229), etc. Action analogique récente, et non, bien entendu, survivance de l'état de choses mycénien.

97. Ainsi, L. Palmer (lettre personnelle) suppose que, dans des tablettes (encore inédites) de Pylos, *wanasoi*, dans un emploi datif, est le duel de Ϝάνασσα (PY Fr 1219, 1222. 1227, 1228, 1235, 1245).

98. On n'y a noté que les finales attestées. Mais il est probable que le cas direct duel de **karaa* était **karao*, et que la finale *...o-i* de cas oblique était commune aux deuxième et troisième déclinaisons et aux féminins du type *topeza*. On peut seulement se demander si le duel oblique du type *eqeta* était en *...o-i* ou en **...a-o-i* [?], et s'il avait été créé, pour le type *kowa*, un duel oblique en **...a-i* [?].

PYTHAGORISME ET BOTANIQUE

Il semblait que tout fût dit et qu'il n'y eût plus à revenir sur la plante nommée *leucas* découverte par M. J. Carcopino dans une notice de Pline consacrée aux panicauts[1]. A mon avis, ce problème avait été définitivement tranché par M. J. Hubaux[2], qui dissociait nettement les deux plantes désignées par gr. λευκάς et ἠρύγγη, et je croyais bien ne jamais devoir intervenir dans ce débat. Or, voici que M. Carcopino croit pouvoir maintenir son point de vue avec de nouveaux arguments tant personnels qu'empruntés à des travaux sur le néo-pythagorisme romain[3]. Et sa démonstration est si brillante, elle fait appel à tant de plantes si diverses, elle est appuyée de tant de citations que le lecteur profane, ne doutant pas d'être en présence de la vérité, risque d'accepter sans contrôle des données qui sont le plus souvent en contradiction formelle avec les faits botaniques. Aussi est-il nécessaire de reprendre le problème dans son ensemble.

L'importance de la question n'est pas seulement dans l'interprétation du texte de Pline. Elle réside aussi dans la valeur de la méthode. Aborder le problème précis de l'identification de *leucas* sous l'angle du pythagorisme, c'est se prêter à infléchir dans ce sens tous les textes rencontrés, et c'est ce qu'ont fait indûment presque tous les érudits, tant pour Pline que pour le Pseudo-Dioscoride ou Martianus Capella. On ne saurait admettre que, tirant tout au pythagorisme, on en vienne à considérer comme des évidences des monstruosités scientifiques. Aussi prendrai-je le problème par le seul point qui permette de l'aborder raisonnablement et sans préjugés, celui des faits, pour, quand tout aura été déblayé des « rêveries » sur Sappho et Phaon, laisser aux interprétations des historiens des religions antiques ce qu'il pourra encore demeurer de pythagoricien dans les textes étudiés.

Afin d'assurer la démarche de cet examen critique, je serai contraint de reprendre plusieurs des arguments de M. J. Hubaux. Qu'il n'y voie pas autre chose qu'un hommage à sa perspicacité. Et, d'abord, ouvrons une fois de plus, en souhaitant que ce soit la dernière, le dossier de Pline, 22, 18 sqq. :

18. Clara in primis aculeatarum erynge est siue eryngion contra serpentes

1. Pline, *N. H.* 22, 18 sqq. ; voir J. Carcopino, *Archéologie et philologie*, *R. É. L.*, V, 1927, p. 146-149 ; l'amorce de cette thèse se trouve déjà dans *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, p. 382-383.

2. *L'herbe aux cent têtes*, *Le Musée belge*, XXXII, 1928, p. 167-176.

3. *De Pythagore aux Apôtres*, Paris, Flammarion, 1956, p. 14-22.

et uenena omnia nascens... **19.** ... Ipsa dura, fruticosa, spinosis foliis, caule geniculato, cubitali et maiore aliquando, alia albicans, alia nigra, radice odorata. Et satiua quidem est et sponte nascitur in asperis, saxosis, et (set Mayhoff) in litoribus maris durior nigriorque, folio apii. **20.** Ex his candidam nostri centum capita uocant. Omnes eiusdem effectus, caule et radice in cibos Graecorum receptis utroque modo, siue coquere libeat siue cruda uesci. Portentosum est, quod de ea traditur, radicem eius alterutrius sexus similitudinem referre, raro inuento, sed si uiris contigerit mas, amabiles fieri ; ob hoc et Phaonem Lesbium dilectum a Sappho, multa circa hoc non Magorum solum uanitate, sed etiam Pythagoricorum...

« **18.** Au premier rang parmi les plantes épineuses, l'*éryngé* ou *éryngion* est célèbre comme antidote contre les serpents et toutes les bêtes venimeuses... **19.** ... La plante elle-même est dure, à port d'arbrisseau, à feuilles épineuses, à tige articulée, d'une coudée et parfois davantage, tantôt blanchâtre, tantôt foncée, à racine odorante. Il en est une espèce soit cultivée soit spontanée dans les terrains raboteux et rocheux, et une qui pousse au bord de la mer, plus dure, plus foncée, à feuille d'ache. **20.** Nous donnons à l'espèce blanche le nom d' « herbe aux cent têtes ». Ses effets sont exactement les mêmes et les Grecs en mangent la tige et la racine de deux façons, cuites ou crues. On en rapporte des choses prodigieuses : la racine, dit-on, figure le sexe d'un homme ou d'une femme ; une telle racine est très rare à trouver, mais les hommes qui trouvent la racine mâle se font aimer ; ce fut la raison de l'amour de Sappho pour Phaon de Lesbos, et sur cette particularité il y a beaucoup de billevesées, non seulement des Mages, mais encore des Pythagoriciens... »

M. J. Hubaux a bien reconnu, sans toutefois les préciser du point de vue botanique, qu'il y avait là deux espèces et deux espèces seulement du genre *Eryngium* L., c'est-à-dire du panicaut, puisque, sauf par les latinistes, le mot « érynge » n'est jamais employé, et surtout pas par les botanistes : l'espèce « blanche » (*albicans*, *candida*), dite en latin *centum capita*, est le panicaut champêtre ou chardon-Roland (*Eryngium campestre L.*), plante blanchâtre à fleurs blanchâtres. L'autre est le panicaut de mer (*Eryngium maritimum* L.), plante bleuâtre à fleurs bleues, croissant dans les sables maritimes et absente de l'intérieur des terres[1] ; vivace, il forme des buissons bleuâtres qui font des taches sombres dans les sables. C'est cette seconde espèce qui, par opposition avec la précédente, est dite *nigra*, *nigrior*. En effet, après avoir distingué les deux espèces du point de vue morphologique (*alia albicans*, *alia nigra*), Pline les distingue une seconde fois sur le plan de la culture : le panicaut champêtre comporte d'après lui une variété améliorée par la culture (*et satiua quidem est*) et l'on sait que peuvent être consommées la partie charnue et tendre de la racine à saveur aromatique et sucrée, ainsi que la base des feuilles enterrées et blanchies à l'obs-

1. Cf. P. Fournier, *Les quatre flores de la France*, Paris, Lechevalier, 1946, p. 660 ; G. Bonnier, *Flore complète illustrée*, V, p. 14 sq. ; L. Marret, *Les fleurs de la Côte d'Azur*, Paris, Lechevalier, 1926, p. 60 ; etc.

curité[1] ; il en était déjà ainsi en Grèce[2] ; l'autre est sauvage (*sponte nascens*). Enfin, on reconnaîtra aisément le panicaut de mer dans la seconde partie de la phrase *et in litoribus maris durior nigriorque*, où *nigrior* n'indique pas une troisième espèce, mais caractérise le panicaut glauque par opposition aux espèces cultivée et sauvage du panicaut champêtre, à feuilles, tiges et fleurs blanchâtres. On peut, en tout cas, déjà être sûr que n'existent dans la réalité botanique ni l' « érynge noire » ni l' « érynge éblouissante de blancheur » dont parle M. Carcopino[3]. Existeraient-elles même dans les variétés orientales, ce qui n'est pas[4], que cela serait sans importance pour nous, puisque Pline ne peut désigner sous le nom de *centum capita* qu'une variété italienne. Il est également exclu que *candida erynge* puisse désigner autre chose qu'un panicaut : le toscan *cardone a cento capi* « chardon-Roland » continue le latin *centum capita*[5]. D'autre part, si Théophraste ne mentionne qu'une fois l'ἠρύγγιον (*H. P.* 6, 1, 3), pour dire qu'il a des feuilles épineuses, Dioscoride, 3, 21, décrit avec précision nos deux espèces — et elles seules — à fleurs blanches et bleues[6].

On connaît l'interprétation de M. Carcopino, qu'il a longuement reprise dans son dernier ouvrage. Le texte de Pline ferait allusion à trois espèces de panicaut « qui se différencient entre elles par la couleur, l'une noire, l'autre tournant au blanc — nous dirions probablement grise — et une troisième à laquelle les Latins ont réservé l'appellation de *centum capita*, les cent têtes, et dont le qualificatif de *candida* ne peut que transcrire le vocable qui, dans la langue des Grecs, déployait la même blancheur éclatante : λευκάς ». Nous venons de voir que ces affirmations d'ordre botanique ne sont pas exactes. Il reste à examiner la valeur des arguments d'ordre grammatical et sémantique concernant le texte de Pline lui-même (§§ 19 et 20).

I. « Comment croire, nous dit M. Carcopino (p. 15), que Pline, s'il n'avait, en tout et pour tout, dénombré que deux sortes d'érynges, eût opposé *alia* à *alia*, et non, comme l'eût de lui exigé l'usage, *altera* à *altera*? » Il ne s'agit pas de considérer, comme dans les grammaires normatives, l'usage prescrit pour les thèmes latins, mais celui de Pline lui-même. Voici deux passages au moins qu'il siérait alors de corriger, puisque *alius* y concerne le second terme d'un couple :

23, 24 (des deux espèces de *bryonia*, c'est-à-dire la bryone et le tamier), quare quidam hanc albam bryoniam uocant, *aliam* uero nigram.

1. Cf. D. Bois, *Les plantes alimentaires chez tous les peuples et à travers les âges*, Paris, Lechevalier, I, 1927, p. 229. On mange encore parfois comme asperges les jeunes pousses du panicaut de mer ; cf. A. Maurizio, *Histoire de l'alimentation végétale*, Paris, Payot, 1932, p. 116.

2. Scol. Nic., *Ther.* 849, ἤρυγγος εἶδος λαχάνου ἀκανθώδους.

3. *De Pythagore aux Apôtres*, p. 15.

4. E. Boissier, *Flora Orientalis*, II, p. 820 sqq.

5. O. Penzig, *Flora popolare italiana*, I, Gênes, 1924, p. 185.

6. Diosc., 3, 21, ἐνίοτε δὲ καὶ κυανοῦν εὑρίσκεται.

25, 19 (des deux espèces de *cotyledon*, c'est-à-dire le nombril-de-Vénus et probablement un saxifrage), Cotyledon paruula herba est... Est *aliud* genus eiusdem sordidis foliis...

Un relevé dans le livre 37, qui traite des pierres précieuses, dénote le même usage pour un groupe de deux variétés : 37, 155, chelidoniae *duorum* sunt generum... in *alia* purpuram nigris interpellantibus maculis ; 146 ; 149 ; 167 ; 169 ; 170 ; 175.

On rencontre même *alius... alius* au lieu de *alter... alter* : 35, 150 (d'une pierre précieuse), Botryitis *alia* nigra est, *alia* pampinea, incipienti uuae similis.

II. « On ne saurait accepter, dit encore M. Carcopino, l'invraisemblable équivalence posée par M. Hubaux » entre *albicans* du § 19 et *candida* du § 20. Or, M. Hubaux a sur ce point encore pleinement raison. Je crois avoir montré jadis l'évolution sémantique subie par *candidus* qui tend, à partir du Ier siècle p. C., à confondre son sens et ses emplois avec ceux d'*albus*[1], et M. P. Courcelle a bien voulu renvoyer à cette étude dans son compte-rendu de l'ouvrage de M. Carcopino[2]. Mais, ici encore, examinons plus particulièrement l'usage de Pline lorsqu'il décrit une plante présentant deux espèces — ou même davantage — différenciées par leurs seules couleurs. Nous constaterons qu'il use indifféremment d'*albus* ou de *candidus* :

1) du myrte : 15, 122, Cato tria genera myrti prodidit, nigram, *candidam*, coniugalem ; 15, 123, et ex *alba* (sc. myrto) uinum fieri album... ;

2) du pavot : 19, 168, papaueris satiui tria genera : *candidum*... ; alterum genus est papaueris nigrum... ; 20, 198, Papaueris satiui tria diximus genera... E satiuis *albi* calix ipse teritur... ; e nigro papauere, etc. ;

3) de la bette : 19, 132, eius quoque a colore duo genera Graeci faciunt, nigrum et *candidius*... ; 20, 69, siue *candidae* siue nigrae (sc. betae) radix... ; 20, 70, *alba* epiphoras sedat fronti illita ;

4) de la mandragore : 25, 147, Duo eius genera : *candidus* qui et mas, niger qui femina existimatur ; 25, 149, odor... grauior ex *albo*[3] ;

5) de l'ellébore : 25, 48, Prima duo sunt, *candidum* ac nigrum... ; 50, nec *album* facile colligitur ; 51, *candidum* autem ; 22, 133, ellebori *albi* ;

6) du lierre : 16, 145, Est enim *candida* aut nigra hedera ; 152, Est in fructu differentia *albae* nigraeque hederae ;

7) de la laitue : 19, 125, Esse enim nigras (sc. lactucas), quarum semen mense Ianuario seratur, *albas*, quarum Martio... ; 131, *albae* maxime hiemem tolerant... *Candorem* uero putant contingere his... ; 20, 66, Dantur et melancholicis *candidae* ;

1. *Étude sur les termes de couleur dans la langue latine*, p. 33-35.

2. *Revue des Études anciennes*, LIX, 1957, p. 115.

3. Il est étonnant que M. Carcopino, en citant ces deux textes pour la mandragore (p. 17, note 27), n'ait pas remarqué qu'ils contredisaient son affirmation antérieure.

8) de la plante appelée *chamaeleon* : 22, 45, Duo genera eius : *candidior* aspera... ; 85, Sillybum chamaeleonti *albo* similem ;

9) du poivre : 12, 26, *candidum* piper ; 28, emitur... *album* ; 29, 55, pipere *albo* ;

10) de l'étain : 34, 156, sequitur natura plumbi, cuius duo genera, nigrum atque *candidum* ; 157, in plumbum *album* resoluuntur ; 158 ex *albo*... ;

Fig. 1. — Racine de l'ἠρύγγιον
dans le « Dioscorides Vindobonensis » (I, fol. 126 r°).

11) de l'érable : 16, 66, plura eius genera ; *album*, quod praecipui *candoris*.

Est-il besoin d'autres exemples ?

III. « Les mots *Ex his* seraient plus fidèlement rendus en attribuant sa signification première à la préposition *ex* : du côté de, et en traduisant : de la famille de ces plantes est la *candida*, que nous appelons « cent têtes » (*De Pythagore aux Apôtres*, p. 15). Mais, quand cette formule se rencontre dans Pline pour un couple de plantes, elle a toujours le sens de « parmi ces plantes » :

16, 19, des variétés de l'yeuse : Ilicis duo genera. *Ex his* in Italia folio non multum smilaces...

25, 49, de l'ellébore, dont il existe seulement deux variétés, la noire et la blanche : Nigrum *ex his* Melampodium uocant[1] ;

1. On notera que c'est la formule même de Pline, 22, 20, *Ex his candidam nostri centum capita uocant.*

et pour plus de deux : de l'ambre jaune, 37, 47, Genera eius plura sunt. *Ex iis candida* odoris praestantissimi.

Aucune des exigences grammaticales posées par M. Carcopino ne peut donc être retenue pour Pline.

Avant de quitter Pline et son *éryngé*, il faut élucider un problème d'interprétation concernant le § 20, et particulièrement la phrase *radicem eius alterutrius sexus similitudinem referre, raro inuento.* M. Carcopino (p. 17) dénonce « la grossière bévue qu'a commise le Naturaliste, quand, par un mélange indu de fiches qui n'avaient rien à voir les unes avec les autres, il a muni la racine de l'érynge des apparences humaines qui passaient couramment pour celles de la mandragore ». Pline a quelquefois commis des bévues qu'on ne saurait nier, mais ce n'est pas le cas ici. Un mélange de fiches ne peut se produire sans raison. Je crois avoir montré[1] dans quelles conditions on le rencontre chez Pline : il s'agit toujours d'un mélange volontaire par suite d'une confusion de noms ; ainsi, une fois admise l'identité (fausse en partie seulement) d'ὑάκινθος et de *uaccinium*, tout ce qui concerne l'un devient chez Pline commun avec l'autre. Mais les fiches *mandragoras* et *erynge* étaient impossibles à confondre, les noms étant bien distincts, comme les emplois de ces deux plantes.

Fig. 2.
Racine de mandragore
(Ps.-Apulée, 136)

Et surtout, si l'on veut bien considérer le texte dans sa simple nudité, en faisant abstraction de toute interprétation pythagoricienne, on n'y voit rien que de clair. Pline décrit ainsi les racines de la mandragore, 25, 147, *radicibus binis ternisue, rufulis, intus albis, carnosis tenerisque paene cubitalibus*, et Dioscoride, 4, 75, précise leur disposition : ῥίζαι εὐμεγήθεις, δύο ἢ τρεῖς, ἀντεμπεπλεγμέναι ἀλλήλαις « deux ou trois grandes racines mutuellement entrelacées ». Cet enchevêtrement leur donnait une vague apparence humaine, mais celle d'un homme *entier*, comme on en peut juger par la figure du Pseudo-Apulée, 126 (v. fig. 2), et par le nom donné à la plante par les Pythagoriciens (cf. Ps. Diosc. : Πυθαγόρας ἀνθρωπόμορφον), bien noté, ainsi que la forme de la racine dans Isidore, *Orig.* 17, 9, 30, *Hanc* (sc. *mandragoram*) *poetae* ἀνθρωπόμορφον *appellant, quod habeat radicem formam hominis similantem.* Nous en trouvons encore confirmation dans le Pseudo-Apulée, 138, 8, qui explique comment déterrer la plante et parle des pieds et des mains de sa racine : *et diligentissime de palo eburneo amoues ante eam terram, et cum uideris pedes eius herbae mandragorae et manus eius, tunc...* Cf. A. Delatte, *Herbarius*, 2e éd., p. 147 et fig. 15.

Il n'est absolument pas question de cette particularité dans la notice de Pline, 22, 20, sur le panicaut. Il y précise seulement que *certaines formes*

1. *Pline l'Ancien botaniste*, *R. É. L.*, XXXIII, 1956, p. 297-318

rares (*raro inuento*, alors que c'est constant pour la mandragore) de sa racine rappellent les *parties naturelles* de l'homme *ou* de la femme, et non pas l'apparence humaine dans son ensemble. La formule est la même que dans 11, 262, *sicut hermaphroditis utriusque sexus* (*adsimulatio est*) « de même que les hermaphrodites présentent les organes sexuels des deux sexes ». Or, sa remarque correspond tout à fait à certaines particularités fortuites de la racine du panicaut qu'a bien voulu m'indiquer M. Turmel, assistant au Muséum d'Histoire naturelle, auteur d'une thèse sur le genre *Eryngium L.* La racine du panicaut est en principe pivotante et charnue, parfois tordue et dédoublée. Mais, sur les racines de certains pieds, on distingue des bourrelets cicatriciels *annulaires*, au niveau du sol, à la place des tiges de l'année précédente ou même sur la racine. Ce sont eux qui figuraient pour les Pythagoriciens imaginatifs le sexe femelle. On y trouve aussi parfois des boursouflures ou des excroissances accidentelles qui figuraient le sexe mâle. Pline n'a donc rien confondu. Il s'est contenté de suivre une source, inconnue de nous, très au courant des particularités exceptionnelles de la racine des panicauts.

Chemin faisant, il nous faut redresser diverses erreurs de la ferveur pythagoricienne en quête d'arguments pour défendre l'interprétation du texte de Pline. M. Boyancé[1] pense pouvoir s'appuyer sur le Pseudo-Dioscoride, 3, 21, selon qui les προφῆται auraient donné aux panicauts le nom d'ἱμερτός. Nous citons ici son raisonnement :

« Ce nom n'est pas connu par ailleurs, mais n'y aurait-il pas lieu de songer à un vers des tablettes orphiques qui a été souvent étudié, sans qu'on soit encore tombé d'accord à son sujet?

ἱμερτοῦ δ' ἐπέβαν στεφάνου ποσὶ καρπαλίμοισι.

On traduit d'ordinaire ἱμερτοῦ par désirable et c'est peut-être bien, en effet, le sens, mais des fidèles ne savaient-ils pas que cette couronne, comme il est assez naturel, était formée de fleurs merveilleuses et n'étaient-ils pas tentés d'imaginer une fleur dite ἱμερτός par excellence? Et, en effet, à qui notre texte attribue-t-il cette appellation? Aux προφῆται. Or, c'est un titre donné aux auteurs des écrits orphiques, et déjà par Platon. N'y a-t-il pas là, à tout le moins, une rencontre bien curieuse et presque saisissante? »

Ἱμερτός, qui nous est présenté comme une forme authentique, n'est qu'une correction de M. Wellmann dans son édition de Dioscoride, fondée, comme il l'indique dans son apparat, sur le texte de Pline, 22, 30, *si uiris contigerit mas, amabiles fieri.* Le nom ne pourrait en ce cas avoir d'autre sens que « qui rend désirable » et non « désirable ». Mais l'on sait surtout quel crédit limité on doit accorder aux corrections de M. Wellmann, la plupart du temps très hasardées, et tout particulièrement en ce même chapitre du Ps.-Dioscoride, 3, 21, où un certain nombre sont des plus arbitraires[2].

1 *Leucas*, *Revue archéologique*, XXX, 1929, p. 214.

2. Ainsi ἐρυνηρις, ἐρινιρις des manuscrits corrigé en ἐρύγηρις; σκοιαρ (donné pourtant comme espagnol) en ἐσκάρια.

Or, pour notre synonyme, les manuscrits donnent σίσμερτις (*R*) et σίσμερτος (*A H D i*), et l'on ne saurait accepter les yeux fermés la suppression des deux σ proposée par Wellmann, contraire à toutes les règles de la critique des textes. Bien plus, le mot, dans sa forme σισμ-, rappelle des noms de plantes orientaux ou africains à redoublement initial comme σίσαρον « panais » (en face de σάρι « souchet »), σέσελι (en face de lat. *sil*), dont l'origine est sans doute égyptienne [1], l'égyptien *šmšmt* « chanvre » ou encore *s'm*, plante inconnue des papyrus de médecine [2], le gr. σισύμβριον, σισυρίγχιον, etc.

Les προφῆται du Pseudo-Dioscoride, pas plus que les *profetae* du Pseudo-Apulée, ne sont pas des auteurs d'hymnes orphiques. Si l'on doit admettre avec M. Carcopino [3] la mainmise du pythagorisme sur la littérature orphique dès l'époque de Cicéron, comment expliquer que, dans cette confusion des doctrines, les noms de plantes soient restés distincts au IVe siècle encore après J.-C.? Les huit noms de plantes attribués à Pythagore dans le Pseudo-Dioscoride sont toujours différents de ceux donnés par les προφῆται [4] :

	Pythagore	προφῆται
1, 91, le pourpier de mer :	ἀνθηρός	Ἑρμοῦ βάσις
2, 118, la mauve :	ἀνάθημα	αἰγὸς σπλήν
2, 176, l'anémone :	ἀδρακτυλίς	κνῆκος ἀγρία
3, 39, la marjolaine :	θριαμβίς	γόνος Ὀσίρεως, ὁμόγονος Ἴσεως
4, 33, l'héliotrope :	πάρμορον	γόνος Σκορπίου, αἷμα Τιτάνου, οὐρὰ σκορπίου.
4, 75, la mandragore :	ἀνθρωπόμορφον	ἡμιονάς, γόνος Τυφῶνος.

Il y aurait, d'ailleurs, une autre impossibilité à prendre ici προφῆται au sens d' « auteurs d'écrits orphiques ». Pythagore est donné comme l'auteur d'un ouvrage sur les effets des plantes (Pline, 25, 13) et d'un livre sur les scilles (Pline, 19, 94). Or, le Pseudo-Dioscoride ne cite de lui que huit noms. Par contre, Orphée n'a pas laissé de véritable ouvrage spécialisé de botanique, mais seulement quelques renseignements sur certaines plantes [5]. Or, le Pseudo-Dioscoride attribue cent vingt-cinq noms de plantes aux προφῆται.

Les προφῆται des ouvrages de botanique ne sont en réalité pas autre chose que des herboristes sans aucun rapport avec l'orphisme, qui vendaient leurs

1. Cf. G. Nencioni, *Ancora su* σέσελι, *Arch. Glott. Ital.*, XXXIII, 1941, p. 125-127.

2. Cf. G. Lefebvre, *Essai sur la médecine égyptienne de l'époque pharaonique*, Paris, P. U. F., 1956, p. 127, n. 7.

3. *La basilique*, p. 179 sqq.

4. Pour la verveine officinale, 4, 60, nous n'avons que le nom attribué à Pythagore, ἐρυσίσκηπτρον ; pour la jusquiame, 4, 68, les deux noms manquent et le texte donné par Wellmann, Πυθαγόρας προφήτης, est une fois de plus inadmissible ; il faut, avec l'aide du Ps.-Apulée, 4, 26 adn., *profetae saccanaron*, rétablir au moins le second mot : Πυθαγόρας..., προφῆται σακκάναρον.

5. Pline, 25, 12, *Primus autem omnium, quos memoria nouit, Orpheus de herbis curiosius aliqua prodidit. Curiosius* « avec plus de soin », dit Pline par comparaison avec Homère ; cf. aussi 30, 7, sur Orphée et la magie.

plantes et les drogues qu'ils en tiraient avec force charlataneries, d'où le sens de « charlatan » dans Galien. Ils donnaient aux plantes des noms mirifiques comme αἷμα ἴβεως, αἷμα Ἀθηνᾶς, γόνος Ἑρμοῦ. Ce sont d'ailleurs bien souvent des Grecs d'Égypte, héritiers pour une part de la médecine égyptienne, comme l'indiquent les noms des dieux et des rois figurant dans les noms de plantes composés (Anubis, Osiris, Horus, Hammon, Typhon-Seth, etc.), ou les noms d'animaux spécifiquement égyptiens, ibis (αἷμα ἴβεως, πτέριον ἴβεως) et mangouste (οὐρὰ ἰχνεύμονος). Nous avons là des traductions ou des calques de mots égyptiens [1] qui n'ont pu avoir cours que parmi les Grecs d'Égypte, à l'origine du moins, et qui sont contemporains du Pseudo-Dioscoride et du Pseudo-Apulée ou légèrement antérieurs (vers le IVe siècle p. C.), puisqu'ils n'apparaissent pas avant.

* * *

Je ne pense pas non plus que Littré ait commis un contresens en traduisant, dans Pline, 22, 20, *multa circa hoc non Magorum solum uanitate, sed etiam Pythagoricorum*, la formule *circa hoc* par « et à ce sujet ». Pline n'a jamais voulu désigner par ce *hoc* la passion de Phaon et de Sappho, mais, tout comme par le *ob hoc* qui précède, la particularité mystérieuse et rare de la racine du panicaut (*radicem eius alterutrius sexus similitudinem referre...*). Il ne faut pas que le mot *Pythagoricorum* nous éblouisse au point d'effacer *Magorum*. Certes, Pythagore a repris la doctrine des Mages sur de nombreux points [2], mais ils n'ont eu aucune part dans le mythe de Sappho et du saut de Leucade. *Circa hoc* est d'une extrême précision et ne laisse pas place à « un cortège de variations » (p. 21) dans Pline : 8, 48, *circa hoc opinio* (sur le point précis de savoir si c'est par intelligence ou hasard que les bêtes féroces s'adoucissent quand on leur parle) ; 8, 47, *namque maxima, etsi rara, circa hoc miracula existunt* (sur le fait que de deux jumeaux l'un peut avorter, l'autre venir à terme) ; 36, 75, *Multa circa hoc uanitas hominum illorum fuit* (sur le fait que les pharaons ont eu plusieurs motifs de construire les pyramides). M. Carcopino a abandonné, semble-t-il, son ancienne hypothèse où *circa hoc* prenait le sens de « à propos de la *candida erynge* » pour adopter celui de « autour de cela » (p. 21). Les trois exemples que nous venons de donner montrent que la formule plinienne renvoie toujours à une phrase complexe et non à un mot isolé, par conséquent à la phrase *radicem...*

Il me semble désormais établi — et M. Hubaux avait déjà présenté des arguments solides : 1) que *circa hoc* ne saurait renvoyer à une variété particulière de l'*éryngé* ; 2) qu'il n'y a, chez les auteurs grecs et latins, que deux espèces d'*éryngé* (de panicaut), dont aucune n'est « éblouissante de blancheur », et que, par conséquent, *candida* n'en peut désigner une troisième,

1. Cf. R. Strömberg, *Griechische Pflanzennamen*, Göteborg, 1940, p. 131 sqq.

2. Pline, 24, 156, *Pythagoras atque Democritus consectati Magos...* Il n'est pas dans mon propos d'étudier la question de l'authenticité des livres qui circulaient sous le nom de Pythagore et de Démocrite ; cf. Aulu-Gelle, *N. A.* 10, 12.

à laquelle, par une allusion au saut de Leucade, on a voulu donner le nom de λευκάς.

* * *

Il existe, en effet, un nom de plante λευκάς attesté par Nicandre, Dioscoride, Pline et quelques médecins grecs. Mais, en dehors d'une simple analogie verbale entre λευκάς et le rocher de *Leucade*, mise au compte de « la féconde imagination des symbolistes pythagoriciens », peut-on découvrir dans les faits, car c'est toujours à eux qu'il faut se reporter d'abord, quelque indice qui autorise ce rapprochement?

Nous donnons le texte de Nicandre, *Ther.* 848-850 (éd. A. S. F. Gow-A. F. Scholfield, Cambridge Univ. Press, 1953) :

> Εἰ δ' ἄγε καὶ σμυρνεῖον ἀειθρυὲς ἢ σύ γε ποίης
> Λευκάδος ἠρύγγου τε τάμοις ἀθερηίδα ρίζαν,
> Ἄμμιγα καγχρυφόρῳ λιβανώτιδι.

dont voici la traduction (le sens de ἀθερηίδα étant provisoirement réservé) : « Et, si tu coupes le maceron toujours croissant ou la racine... de l'herbe λευκάς et du panicaut, mêle-les au *libanotis* qui porte le *cachrys*. »

M. Carcopino traduit (p. 16) « l'*épineuse*[1] racine de l'érynge et de la *leucas* » et souligne de même, dans la note 27, p. 17, que Pline, 25, 146 sq., a bien su distinguer les racines molles et charnues de la mandragore de celles, *épineuses*[1], du panicaut. Et, sautant des racines épineuses aux *aculeatae*, groupe dans lequel Pline range tout normalement le panicaut[2], il en conclut que la λευκάς est une variété d'ἠρύγγη. Sans doute, « épineux » est le sens traditionnel donné par les dictionnaires à l'hapax ἀθερηίς : « épineux » (Bailly), « prickly » (Liddell-Scott-Jones), « stachelig » (Frisk). Cependant, l'édition Didot de Nicandre traduit déjà le mot, avec plus de bon sens, mais guère plus de bonheur, par *spicea radix*, voyant en ἀθερηίς un dérivé d'ἀθήρ « barbe d'épi », et l'édition Gow-Scholfield aussi inexactement par *the tufted root* « la racine touffue ».

Parler d'une racine épineuse est un véritable non-sens botanique ; c'est énoncer un fait biologiquement impensable. Une épine est une partie de plante conformée pour résister à la sécheresse, et se rencontre seulement dans les parties supérieures des végétaux, parce que le sol est toujours plus humide que l'air. D'ailleurs, les racines du panicaut — il suffisait de le vérifier — ne sont jamais ni épineuses ni piquantes ; elles ne présentent même pas de pilosités. L'erreur ne remonte pas aux anciens : Pline sait parfaitement que seules les sommités des panicauts sont épineuses : 21, 94, *quaedam cacumine tantum spinosa sunt, ut erynge.* Et surtout ni lui, ni Théophraste, ni Dioscoride, observateurs plus avisés que les commentateurs

1. C'est nous qui soulignons.
2. 22, 18, *Clara in primis aculeatarum erynge est.*

modernes, n'ont parlé une seule fois de racines épineuses, tant dans leurs exposés généraux sur la racine que dans les notices individuelles consacrées aux plantes. Il n'y a, bien entendu, pas trace d'épines dans la figure de l'ἠρύγγιον du Dioscoride de Vienne (v. fig. 1).

La scolie[1] à Nicandre, *Ther.* 849, Ἀθεραίδα δὲ τὴν θερμὴν ἢ τὴν ἔχουσαν ἀθέρας ἢ ψυχράν, n'éclaire guère le sens de l'épithète qu'elle explique par « chaud » ou « en épi » (de ἀθήρ « épi ») ou « froid » (ἀ + θέρος). La traduction de Gow-Scholfield par *tufted* « touffu » ne s'accorde pas avec ce que nous savons de la longue racine unique des panicauts. Peut-être le premier sens de « chaud » donné par le scoliaste est-il le bon, sans qu'on puisse l'expliquer étymologiquement, puisque Dioscoride dit du panicaut : δύναμιν δὲ ἔχει θερμαντικήν (3, 21, 2)[2], et qu'on attribuait les mêmes propriétés à la λευκάς : Oribase, II, 656, Λευκὰς δριμείας ἐστὶ ποιότητος, θερμαίνει δὲ καὶ ξηραίνει ; Paul Aegin. 7, 3, Λευκὰς θερμαίνει. Peu nous importe d'ailleurs ici. Il suffit de savoir qu'il ne peut absolument pas être question d'épines.

Mais que peut bien être cette λευκάς? Les scoliastes de Nicandre en avaient perdu le souvenir, ce qui ne se serait pas produit s'il se fût agi du plus beau des panicauts. Ils reconnaissent naïvement qu' « on ne sait quelle plante est la λευκάς » et donnent malgré tout deux identifications possibles : 1) λευκάνθεμον (Nicandre (?) dans scol. G ; λευκάδεσμον, Antigone dans scol. A), c'est-à-dire la petite camomille ; 2) λευκὴ ἄκανθα (Antigone dans scol. G), c'est-à-dire une espèce de chardon (peut-être *Cnicus ferox L.*) décrite par Dioscoride, 3, 12, et Pline, 24, 108. L'hésitation montre assez qu'ils en ignoraient tout et que, pour l'identifier, ils avaient recours non aux caractères morphologiques, mais à l'étymologie, d'où l'explication par deux mots contenant l'adjectif λευκός.

A vrai dire, nous ne savons quelque chose sur cette plante que par Pline et Dioscoride. En effet, Oribase (II, 656, Daremberg), Galien (XII, 58) et Paul d'Égine (7, 3) se contentent d'en indiquer les propriétés dans les mêmes termes sans la décrire, sans doute parce qu'ils ne la connaissaient pas et reprenaient les données d'ouvrages de médecine. Par malheur, la notice manque dans le *Codex Vindobonensis* de Dioscoride et nous sommes ainsi privés de la figure qui accompagne généralement les notices de ce manuscrit ; elle manque aussi dans le Pseudo-Apulée. On avouera que ce silence est déjà bien inquiétant.

Dioscoride, 3, 99, donne sur la plante les renseignements suivants : « L'espèce de montagne a les feuilles plus larges que l'espèce domestique et est plus piquante au goût ; son fruit est plus piquant, plus âcre et plus désagréable au goût ; elle est cependant plus active que l'espèce domestique. L'une et l'autre, en cataplasme ou prises dans du vin, sont bonnes contre les animaux venimeux, surtout marins. » Il ne la décrit donc pas, et, bien qu'il

1. Éd. Keil, Teubner, 1856.

2. Cf. aussi Gloss. Bot. ap. M. Thomson, *Textes grecs inédits relatifs aux plantes*, Paris, Les Belles-Lettres, 1955, p. 97, ἠρύγγιον βοτάνη ἐστὶ θερμή.

parle des feuilles, il ne les présente pas comme épineuses. Rien ne permet ainsi de la ranger sans hésitation parmi les *aculeatae*, bien au contraire, quand on sait que les épines étaient un des caractères morphologiques essentiels par quoi les anciens distinguaient les plantes.

Pline, qui n'en sait pas davantage, la rapproche d'une autre plante appelée λευκή : 27, 102, « la *leucé*, qui ressemble à la mercuriale, doit son nom à une ligne blanche qui parcourt le milieu de la feuille ; aussi quelques-uns l'appellent-ils *mésoleucon*. Le suc guérit les fistules, la plante broyée, les carcinomes. Peut-être est-ce la même que la *leucas*, qui est efficace contre tous les animaux marins venimeux. Les auteurs ne donnent pas la description de cette dernière plante et disent seulement que l'espèce sauvage a des feuilles plus larges, est plus efficace et a le fruit plus âcre ».

On voit généralement dans la λευκή une espèce de lamier à feuilles panachées de blanc l'hiver (probablement *Lamium maculatum* L.). Mais nous n'avons aucun texte qui nous permette d'identifier la λευκάς à la λευκή et c'est par un abus que λευκάς nous est donné comme *Lamium album* L. (Pliny, *Natural History*, éd. Loeb, VII, p. 517), *Lamium maculatum* L. (Liddell-Scott-Jones, pour l'espèce de montagne), *Lamium moschatum* L. (*Ibid.*, pour l'espèce domestique) ou encore comme le lamier strié (Oribase, II, 656, traduction Daremberg). Les botanistes antérieurs au XXe siècle ont donné toutes sortes d'autres identifications de cette λευκάς : une potentille (*Potentilla subcaulis* L.), l'ortie jaune (*Galeobdolon luteum* Huds.), des variétés de germandrée (*Teucrium capitatum* L. ou *T. aureum* L.)[1]. Elles ne valent pas davantage. La source de Dioscoride et de Pline était déjà tronquée et leurs textes ne nous sont d'aucun secours.

Mais, surtout, toutes ces identifications, dont le nombre souligne le peu de solidité, ne peuvent concerner en réalité que la λευκή. Pline n'a fait que rapprocher les deux noms λευκή et λευκάς, ce qui ne prouve pas qu'ils désignent une seule et même plante, et c'est de son propre chef, sur la seule foi de cette ressemblance verbale, sans aucune donnée descriptive, qu'il propose d'y voir des synonymes. D'ailleurs, même en adoptant son point de vue, si la λευκάς était vraiment la λευκή et que cette dernière ressemblât à la mercuriale, nous serions à cent lieues du panicaut[2].

Il n'est, d'autre part, pas possible d'admettre que « submergé par ses fiches, Pline ne sait plus s'il convient ou non d'assimiler la *leucas*... à la mercuriale (ou ortie batarde) appelée en grec Ἑρμοῦ πόα, l'herbe de Mercure[3] ». Ce serait forcer le sens du texte. Pline dit seulement : *Leuce Mercuriali similis*... Notons d'abord qu'il ne s'agit pas de la *leucas*, mais de la *leucé*, et qu'il en dit seulement qu'elle *ressemble* à la mercuriale, et non qu'elle *est* une mercuriale. Une longue fréquentation des descriptions bota-

1. Cf. J. Berendes, *Des Pedianos Dioskurides aus Anazarbos Arzneimittellehre*, Stuttgart, 1902, p. 331.

2. Marcellus, *Med.* 9, 116, cite une plante *leucadion* bonne pour les maux d'oreilles, mais sans la décrire ; on n'en peut donc rien tirer.

3. *De Pythagore aux Apôtres*, p. 21, note 42.

niques des anciens m'incite à maintenir une différence de sens entre ces formules. Tant de plantes sont dites « mercuriale » pour leur seule ressemblance avec la vraie mercuriale[1] !

Quelle que soit notre ignorance, nous ne pouvons admettre davantage l'équivalence de λευκάς et de ἠρύγγη ou même d'une variété d'ἠρύγγη. La λευκάς est âcre et piquante, comme le signalent unanimement Dioscoride (δριμύτερα), Oribase (λευκὰς δριμείας ἐστὶ ποιότητος) et Paul d'Égine (ἐπικρατεῖ δὲ ἡ δριμύτης). Or, il n'est rien dit de tel de l'ἠρύγγη. Au contraire, au dire de Dioscoride, elle a des feuilles aromatiques (ἀρωματίζοντα τῇ γεύσει), une racine odorante aromatique (εὐώδης καὶ ἀρωματίζουσα) et qui contient du sucre. Enfin, le panicaut était consommé et le fait n'est mentionné nulle part pour la λευκάς.

Même les renforts apportés à la thèse λευκάς = ἠρύγγη ne la sauvent pas. M. Boyancé[2] a fait état d'un texte de Martianus Capella, 2, 141, où il serait question de la λευκάς. La déesse Apothéosis, pour enseigner à la Philologie qu'elle est devenue immortelle, l'y couronne d'une herbe des champs : *ex herba quadam rurestri, cui* ἀείζως *uocabulum est, uirginem coronauit.* Le texte de l'édition Dick (Leipzig, Teubner, 1925) porte ἀείζῳον, et les manuscrits ont ΑΕΙΖΩΣ, ΑΕΥΖΩΣ, sauf le cod. A, qui a ΑΕΥΚΩΣ. M. Boyancé propose d'admettre λευκάς, correction facile appuyée par la glose marginale *herba albula, ut quidam lilium.* Mais la glose n'existe que dans A, dont le texte porte ΑΕΥΚΩΣ, et elle a manifestement été faite pour lui. Pourquoi aurait-elle disparu des manuscrits ayant ΑΕΙΖΩΣ ? Et, si l'on prend ΑΕΥΚΩΣ pour une correction de ΑΕΥΚΑΣ, cela postule la faute Ω pour A, qui est bien extraordinaire. Ce n'est pas la première fois qu'une glose appuie un texte fautif. M. R. Goossens[3] a déjà suspecté cette lecture et signalé l'existence de la forme ἀείζως dans *Anecd.* Bekk., p. 347, 34, pour ἀείζων, forme récente de ἀείζῳον. J'y ajouterai le Pseudo-Diosc., *h. fem.* 33, *aizos minor dicitur*, texte du ve siècle contemporain de Martianus Capella, ainsi que les déformations en *abdius* des gloses : *C. G. L.* 3, 542, 13, *abdius barbaiouis* (*abdios*, 3, 631, 12) ; 580, 9, *abdius agria id est uigo barba* (= *Iouis barba*). La joubarbe arborescente (ἀείζῳον τὸ μέγα), la joubarbe des toits et les orpins (ἀείζῳον τὸ μικρόν) ont assez de vertus pour le cas présent. Le nom même indique une « herbe d'immortalité » ; les synonymes στέργηθρον[4] et ἀμβροσία sont aussi évocateurs ; cf. Ps.-Apulée, 124 interp. 11, *Semperuiui nomen sumpsit quod sit semper uiridis atque uigens. Nominatur denique ab aliquibus stergetron eo quod amorifica iudicetur et sit remedium amoris ingerendi, quae etiam pro portis et pro foribus a plurimis ponitur causa expellendi odia, unde etiam ambrosia dicta propter usum sacrum.*

1. Cf. ital. dial. *mercorella, merculella* (*Chenopodium Bonus-Henricus* L.) ; *mercurele* (*Euphorbia Lathyris* L.) ; *marcorella* (*Solanum nigrum* L.) ; voir O. Penzig, *op. cit.*, t. II, *s. u.*

2. *Leucas*, *Rev. arch.*, XXX, 1929, p. 215.

3. Dans son compte-rendu de l'ouvrage de P. Courcelle, *Les lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore*, *L'Antiquité classique*, XIV, 1945, p. 222-223.

4. Cf. R. Strömberg, *op. cit.*, p. 92 : στέργηθρον « *Liebeskraut* », *eig.* « *Liebesmittel* ».

M. Carcopino s'appuie sur un deuxième texte de Martianus Capella signalé encore par M. P. Boyancé[1] pour identifier la *leucas* à l'*éryngium* : « C'est avec la *leucas* qu'est couronnée la Philologie, lors de son apothéose, et c'est l'herbe aux cent têtes, reconnaissable dans la plante *in centum uoces continuata*, qui entre dans la composition de l'onguent dont la Philologie doit se frotter pour éviter les brûlures des feux sidéraux que va traverser son ascension parmi les astres[2]... » M. P. Boyancé n'avait pas montré la même assurance et posait seulement la question avec quelque hésitation (p. 96) : « Dans la composition de cet onguent paraît bien entrer une herbe merveilleuse qui est dite *in centum uoces continuata.* Est-il si hardi de voir là l'herbe aux cent têtes? »

Comme le texte de Martianus Capella, 2, 109-110, est très obscur dans sa seconde partie, il convient d'abord d'en assurer l'interprétation :

Quippe perferendos flammarum caelestium globos et ignes ardentium siderum mortalibus adhuc artubus et macilenta gracilitate siccatis non cassum tremebunda formidat. 110. Sed aduersum illa quoddam Abderitae senis alimma, cui multa lapillis surculisque permixtis herbarum etiam membrorumque congesserat, praeparauit. Colchica etiam in centum uoces continuata fiducia adamantini cacuminis impressione signatur, quod aduersum ignes superos et deorum confinia praeparata decoris incuriam uenustatis etiam lumine summouebat. Denique reuibratu corpori mensis apposito irrorati liquoris allinibat unguentum.

quod *ed. Kopp* : qui L^1 quid *rell.* quis *Vonck.* quidquid *Dick* // incuriam *codd.* : in curam *Dick* // cum *ante* lumine *add. m* // reuibrato A^1 // corpore A^1R.

La première partie est relativement claire : « Tremblante, elle (la Philologie) craint non sans raison l'effet des tourbillons de flammes célestes et des feux des astres brûlants sur ses membres encore mortels et desséchés de maigreur. 110. Mais elle a préparé contre eux un onguent du vieillard d'Abdère où elle a rassemblé beaucoup d'ingrédients, mêlant cailloux, pousses d'herbes et membres humains[3]. »

Pour comprendre la suite embarrassée du passage, il faut cerner le sens des expressions afin d'échapper à l'arbitraire d'une interprétation « sentimentale » :

1) On voudra bien convenir que la formule *in centum uoces continuata* ne peut rappeler autrement que par de vagues sonorités l'expression *centum capita* « le panicaut ». Le sens usuel de *continuare* est « aligner à la suite » et c'est le terme même dont usent les auteurs qui traitent de l'*oratio* pour

1. *Une ollusion à l'œuf orphique, Mélanges de l'École de Rome*, LII, 1935, p. 95-96.

2. *De Pythagore aux Apôtres*, p. 22, note 52.

3. Cf. Apul., *Apol.* 31, 8, *uim herbarum et radicum et surculorum et lapillorum*; et pour l'emploi de morceaux de cadavres dans les opérations magiques, Apul., *Met.* 3, 17, *cadauerum expositis multis admodum membris ; hic nares et digiti, illic carnosi claui pendentium, alibi trucidatorum seruatus cruor et extorta dentibus ferarum trunca caluaria.*

parler d'une suite ininterrompue de mots. L'expression *continuare uerba* « aligner des mots » est attestée par Cicéron, *De orat.* 3, 166 ; 182 ; 186, la *Rhétorique à Hérennius*, 3, 25, et Quintilien, *I. O.* 9, 4, 43, *Ne uerba quidem uerbis aut nomina nominibus similiaque his continuari decet* « Il ne faut pas non plus mettre à la suite plusieurs verbes... ». On notera l'emploi parallèle de *continuatio* pour désigner la période. L'expression *in centum uoces continuata* ne peut faire allusion qu'à un mot répété cent fois ou à un texte de cent mots [1].

2) Ce mot ou ce texte est écrit : *adamantini cacuminis impressione signatur.* On rapprochera de cette expression Hieron., *Is.* 16, 59, 19, *fronte* τᾶυ *litterae impressione signantur* « Ils sont marqués au front de la lettre τᾶυ ». Il est donc ici question de « marquer », d' « imprimer » quelque chose avec une pointe faite d'*adamas.* La formule inscrite aura d'autant plus d'efficacité contre les ardeurs astrales que l'*adamas*, c'est-à-dire le diamant, est incombustible : Pline, 37, 57, *Quippe duritia est inenarrabilis, simulque ignium uictrix natura et numquam incalescens, unde et nomen accepit* ; 59, *illa inuicta uis duarum uiolentissimarum naturae rerum ferri igniumque contemptrix.* De plus, le diamant passait aussi pour bannir les craintes : Pline, 37, 61, *metusque uanos expellit a mente. Ob id quidam eum ananciten* (ἀναγκίτην) *uocauere* ; Isidore, *Orig.* 16, 13, 3, *Fertur... metus uanos expellere, maleficis resistere artibus.* Or, la Philologie a une peur horrible de traverser les feux célestes dans son ascension : *non cassum tremebunda formidat*, dit Martianus Capella.

3) *Colchica* est une allusion à la légende des Argonautes et plus particulièrement à l'épisode des taureaux crachant le feu par leurs naseaux. Médée, pour permettre à Jason de les affronter sans être brûlé, l'enduit d'un onguent. Les textes sont trop nombreux pour être cités [2], mais deux surtout montrent bien qu'il s'agit d'une protection contre le feu : Ovide, *Her.* 12, 93,

Iungis et aeripedes inadusto corpore tauros,

et *Met.* 7, 115-116,

Subit ille nec ignes
Sensit anhelatos (tantum medicamina possunt).

C'est pourquoi le joug qui domptera les taureaux est de diamant, donc incombustible, dans Properce, 3, 11, 9,

Colchis flagrantis adamantina sub iuga tauros
Egit.

Or, s'il est place pour une plante dans la légende de Médée, ce n'est sûrement pas pour le panicaut. L'onguent dont use la Colchidienne est le suc d'une plante née sur le Caucase du sang de Prométhée [3], bien décrite avec

1. Pour *uox* « mot » et *continuare* « répéter », voir Martianus Capella lui-même, 5, 518. — Sur le sens de *continuare, continuatio*, voir *Thesaurus*, vol. IV, 723, 9 sqq. ; 721, 40 sqq.
2. Apol. Rhod., *Argon.* 3, 845 sqq., 1042 sqq. ; Virg., *G.* 2, 140 ; Hor., *Epod.* 3, 11-12, etc.
3. D'où le nom de l'onguent, Προμήθειον φάρμακον.

quelques éléments légendaires par Apollonios de Rhodes, *Argon.* 845 sqq. : fleur d'une coudée ayant la couleur du safran, dressée sur deux tiges, racines ressemblant à la chair fraîchement coupée. A quelques détails près, c'est le κολχικόν de Dioscoride, 4, 83, en qui l'on voit un colchique oriental à fleurs blanches. Le safran, à quoi est comparée la plante de Médée, a les fleurs violettes. Par conséquent, s'il s'agissait, dans Martianus Capella, d'une plante, ce ne pourrait être qu'un colchique à fleur violette. Mais il n'est pas du tout question de plante dans ce texte.

Lorsque Médée craint les flammes pour son amant, elle ne se contente pas de lui fournir un onguent qui doit en outre le rendre semblable aux dieux[1]. Elle prononce aussi des formules propitiatoires, comme plus tard quand elle prépare la drogue destinée à brûler l'épouse de l'infidèle :

> Addit uenenis uerba non illis minus
> Metuenda (Sén., *Med.* 737-738).

Dès lors, il nous est impossible de ne pas penser à une formule écrite, du genre de celles que nous trouvons dans les tablettes d'exécrations, mais ayant pour but de détourner un malheur, non de l'attirer[2]. De telles formules, uniques ou copiées plusieurs fois à la suite, se trouvent dans les ouvrages de médecine plus ou moins magique, précédées de l'expression *in charta scribere*[3].

On discerne dès lors le sens général de la deuxième partie du texte, qui fait allusion non à une plante, mais à une formule magique : « De plus, pressant une pointe de diamant, elle grave cent fois avec confiance la formule colchidienne, car, dirigée contre les feux célestes et les régions où règnent les dieux, elle efface aussi la laideur en donnant l'éclat de la grâce. Enfin, devant les miroirs où il se reflète, elle enduit son corps de la rosée de l'onguent. »

* * *

Par un dernier avatar, l'*éryngion*, dont on avait déjà voulu faire la *leucas*,

1. Apol. Rhod., *Argon.* 3, 1044-1045, οὐδέ κε φαίης | ἀνδράσιν, ἀλλὰ θεοῖσιν ἰσαζέμεν ἀθανάτοισιν.

2. Ainsi, en cas de luxation, Caton, *Agr.* 160, recommande de chanter la formule *motas uaeta daries dardaries astataries dissunapiter* jusqu'à ce que les deux parties soient remises en place, c'est-à-dire à plusieurs reprises comme un leitmotiv. De même, César, après une chute de voiture, ne manquait jamais, une fois installé dans le véhicule, de répéter trois fois certaine formule pour être garanti des accidents, et presque tout le monde faisait ainsi d'après Pline, 28, 21.

3. Ainsi dans le Pseudo-Théodore Priscien, qui doit être de peu postérieur à Martianus Capella : p. 276, 31, *in charta scribe* MaINΩN, MaINΩN, MaINΩN ; p. 307, 23 sqq. (contre l'insomnie), *scribe in charta pura... Item in charta scribes* ; 314, 7 sqq. (contre les céphalées), *Nam in charta scribis* aφ *lina, et capiti suspendis* ; 314, 30 sqq., *item scribis in charta* ; 340, 25 sqq. (pour hâter l'accouchement), *Scribis in charta pura de uua tincta « Casta, faue, Lucina, tuus iam regnat Apollo... »* ; etc.

est confondu encore avec le μῶλυ[1], et particulièrement avec le célèbre μῶλυ d'Homère, *Od.* 10, 302, mais au prix d'invraisemblables confusions.

Le problème du μῶλυ est à un carrefour où se croisent les hypothèses des linguistes, des interprètes d'Homère et des historiens du pythagorisme, tous cantonnés dans leur domaine respectif, et dont le tort principal est d'oublier qu'il s'agit d'une plante, donc qu'il existe des données dont on doit nécessairement tenir compte.

Dans un article bien documenté, M. Vincenzo Cocco[2] a étudié les noms anciens de la mauve et les a ramenés à une même origine méditerranéenne, avec deux thèmes, l'un à gutturale (lyb. *Mulucha*, gr. μαλάχη, μολόχη, sémit. *mallūᵃḫ*, géorg. *malokhi*, *molokhi*), l'autre sans gutturale (lyb. *Malua*, lat. *malua*, géorg. *balba*, véd. *mūlam*). Le μῶλυ homérique ne serait pour lui (p. 28) qu'un très ancien nom de la mauve. L'hypothèse est ingénieuse et présentée par un linguiste bien informé, mais loin d'être convaincante.

Il est bien difficile de voir une mauve dans le μῶλυ d'Homère. Le gr. μαλάχη, μολόχη, comme le lat. *malua*, désignent différentes plantes : les mauves (genre *Malva* L.), le lavatère en arbre (*Lavatera arborea* L.), la guimauve (*Althaea officinalis* L.). Or, aucune d'elles n'a la fleur blanche ni la racine noire requises par le μῶλυ. Aucune n'est considérée dans l'antiquité comme une plante magique. Bien au contraire, ce sont, surtout les mauves, les plus banales des plantes. Elles étaient largement consommées et correspondaient à peu près dans l'alimentation à nos épinards[3]. On voit l'effet qu'eût pu produire sur les lecteurs l'évocation d'Hermès donnant à Ulysse des mauves pour le protéger des maléfices. Enfin, il est toujours dangereux de vouloir donner aux mots un sens d'après leur forme, surtout aux noms de plantes. Le rapprochement μαλάχη /*malua*/μῶλυ, même s'il était fondé linguistiquement, ne prouverait pas que le μῶλυ soit une mauve. La parenté linguistique reconnue de lat. *fraxinus* « frêne » et de skr. *būrjaḥ*, lit. *béržas* n'empêche pas ces deux derniers noms de désigner un tout autre arbre, le bouleau. De même, lat. *fagus* « hêtre » est manifestement apparenté à gr. φῆγος, qui pourtant désigne non un hêtre, mais une espèce de chêne (*Quercus Aegilops* L.). Les noms passent aisément d'une plante à une autre et il suffit pour cela d'une ressemblance fondée sur un caractère morphologique secondaire, d'un emploi commun en cuisine ou en médecine[4].

Μῶλυ apparaît au premier abord comme une formation étrangère au grec, comme certains termes en -υ que l'on peut considérer comme des emprunts : μίσυ « terfez » (truffe du désert de Cyrénaïque, *Terfezia leonis* Tul et autres) et aussi « pyrite de cuivre[5] » ; σῶρυ « marcassite en décomposition », dont la

1. *De Pythagore aux Apôtres*, p. 17-20.

2. *D'un' antichissima designazione mediterranea della « malva » : preell.* μῶλυ *« pianta magica, malva »*, *Arch. Glott. Ital.*, XL, fasc. 1, 1955, p. 10-28.

3. Cf. Athénée, 58 d-f ; Mart., 10, 48, 7 ; on les semait comme légume, Pline, 19, 170.

4. On le voit bien pour *fagus* et φῆγος, deux arbres dont on a consommé longtemps les fruits.

5. C'est bien le même mot. Le μίσυ minéral est noir et mou, plein de petits trous d'après

meilleure venait d'Égypte (Pline, 34, 120) ; νᾶπυ et σίναπυ « moutarde blanche » et « moutarde noire », dont l'origine est probablement égyptienne[1]. On sait, d'autre part, par Dioscoride, 3, 46, 2, que μῶλυ était un terme employé par les Cappadociens[2]. Toutefois, μῶλυ n'est pas entièrement isolé en grec. Μώλυζα, qui en apparaît comme un dérivé énigmatique[3] (d'un *μωλυγ-γα?), a le sens de « tête d'ail » dans Hippocr., *Mul.* 1, 78 et *Nat. mul.* 85. Ce sens est confirmé par les glossaires de botanique grecs édités par M. De-

Fig. 3.
Racine du μῶλυ dans le « Dioscorides Vindobonensis » (II, fol. 235 v°)
(= Diosc. 3, 47)

Fig. 4. — Herba molu
(Ps.-Apulée, 48)

latte[4] : 3, 328, 10, μώλυζα σκορόδου κεφαλή ; 4, 336, 4, μώλυζα σκορδοκέφαλον ; 5, 352, 8, μώλυζαι αἱ τῶν σκόρδων κεφαλαί, etc. On rapprochera également gr. μῶλον, nom d'une espèce d'ail (*Allium fistulosum* L.) dans Pline, 26, 33, *molon... radice quattuor digitorum, in qua extrema alii caput est*[5]. Il est

Pline, 34, 120, et Diosc., 5, 100 ; il est donc probable qu'il tient son nom de la comparaison avec la truffe du désert ; cf. O. Mattirolo, *La terfezia leonis raccolta a Calino*, *Riv. delle Colonie italiane*, 1933, p. 157-159.

1. Cf. J. André, *Latomus*, XV, 1956, p. 296.

2. Dioscoride était renseigné de première main, puisque Anazarbos, sa ville natale, était au nord de la Cilicie, aux confins de la Cappadoce.

3. Μώλυγερ (lac. pour μώλυγες?), que l'on est tenté d'en rapprocher aussi, est loin pour le sens. Hésychius le glose, en effet, τὰ ἄνοζα ξύλα « bois sans nœud », ce qui est absolument sans rapport avec les nombreuses plantes, toutes non ligneuses, connues sous le nom de μῶλυ. De même, le rapprochement avec μῶλαξ, nom lydien du vin dans Hésychius, paraît peu vraisemblable.

4. *Anecdota Atheniensia*, II, Bibl. Fac. Lettres de l'Université de Liège, LXXXVIII, 1939, p. 279 sqq.

5. M. V. Cocco, *art. cit.*, p. 11, glisse cette référence parmi celles qui se rapportent au μῶλυ homérique sans voir que sa racine bulbeuse exclut nécessairement les mauves.

intéressant de constater qu'il a pour synonyme dans Pline *syron*[1], qui n'est autre chose que le gr. Σύρος « Syrien ». Ainsi, pour un des μῶλυ de Dioscoride et pour le μῶλον de Pline, nous avons la quasi-certitude qu'il s'agit d'une appellation orientale (Asie Mineure et Syrie)[2]. Nous avons, d'autre part, l'impression très nette qu'il existe un point commun à ces diverses dénominations, μῶλυ, μώλυζα, μῶλον, et qu'il ne peut résider que dans l'importance de la racine : μῶλον est une plante bulbeuse ; μώλυζα signifie « tête d'ail » ; dans le μῶλυ homérique, enfin, la partie efficace est nécessairement la racine, puisqu'il faut l'arracher[3]. C'est pourquoi le rapprochement fait par Boisacq, *s. u.*, et par J. B. Hofmann, *Gr. Et. Wb.*, *s. u.*, plus hésitant, avec skr. *mūlam* « racine » (cf. *mūlakarma* « sortilège à l'aide d'une racine », *sahámulaḥ* « pourvu de racine ») me paraît encore le plus satisfaisant, même si, comme on l'a soutenu[4], ce dernier est un emprunt au dravidien.

Examinons maintenant quelles plantes portent ce nom mystérieux de μῶλυ :

1) L'ail magique, ail noir (*Allium nigrum* L. = *A. multibulbosum* Jacq.), à fleurs jaunâtres : Théophraste, *H. P.* 9, 15, 7 « il naît autour de Phénée et de Cyllène[5] ; il ressemble, dit-on, à celui dont Homère a parlé ; il a une racine ronde comme un oignon et une feuille semblable à celle de la scille. On l'emploie pour les contre-poisons et les opérations magiques. Cependant, il ne s'arrache pas difficilement, comme le dit Homère ». Pline, 25, 26-27, traduit le texte de Théophraste en précisant que, dans les herbiers grecs, sa fleur est colorée en jaune : *Graeci auctores florem eius luteum pinxere, cum Homerus candidum scripserit.* L'ail décrit par Dioscoride, 3, 47 (v. fig. 3), sous le nom de μῶλυ a des fleurs d'un blanc de lait, semblables à celles du cocardeau ou violier (*Mathiola incana* L.) : ἄνθη δὲ λευκοΐοις παραπλήσια, γαλακτόχροα, ce qui explique le synonyme λευκόϊον ἄγριον du Pseudo-Dioscoride. M. Carcopino ne peut donc trouver un argument dans le λευκόϊον ἄγριον τὸ μῶλυ d'un lexique de botanique[6], puisque c'est la reprise pure et simple du Pseudo-Dioscoride concernant cet ail et que cette glose n'a bien entendu rien à voir avec les panicauts. Il faut bien plutôt rapprocher *Glos.*

1. 1, 26, 19, *molon siue syron* ; 26, 33, *uocatur a quibusdam syron.*

2. Ceci recoupe les renseignements d'ordre botanique. Le genre *Allium* L. paraît bien être d'origine orientale. « L'oignon (*Allium Cepa* L.) vient spontanément de la Palestine à l'Inde... L'ail (*Allium sativum* L.) a été vu en nature dans le désert des Kirghises » (A.-L. Guyot, *L'origine des plantes cultivées*, P. U. F., 1942, p. 98). Pline cite parmi les meilleures espèces des oignons d'Asie Mineure et de Palestine (*cepa Sarda, Cnidia, Ascalonia*, 19, 101-102), un oignon et un ail de Chypre (19, 101 ; 112).

3. Hom., *Od.* 10, 304 ; Lycophron, 678-679 ; *Priap.* 68, 21, *legitur radix* ; etc.

4. Cf. V. Cocco, *art. cit.*, p. 23-24.

5. Phénée étant en Arcadie et Cyllène une montagne aux confins de l'Arcadie et de l'Achaïe, M. C. J. Ruijgh, *L'élément achéen dans la langue épique*, Assen, 1957, p. 159, verrait volontiers en μῶλυ un terme achéen. L'existence de μῶλυζα dans Hippocrate, c'est-à-dire en Ionie, et de μῶλυ en Cappadoce, dans Diosc., 3, 46, 2, fait penser à une aire plus large de cette forme.

6. En réalité dans deux lexiques : *Gl. Bot. Gr.*, 1, 299, 4, τὸ μῶλυ λέγεται καὶ λευκόϊον ἄγριον, et *Lex. Paris. Gr.* 2419, p. 20, 10, λευκόϊον ἄγρ⟨ιον⟩ τὸ μῶλυ.

Bot. Gr. 4, 335, 9, λευκάδιον τὸ σκόρδον « ail ». Il est possible que l'ail de Dioscoride soit le même que celui de Théophraste ou une espèce voisine, mais de toute façon, vu la description, ce ne peut être qu'un ail[1].

2) L'harmale (*Peganum Harmala* L.), plante répandue des Balkans au Thibet, à souche ligneuse et vivace, en gr. πήγανον ἄγριον, mais aussi μῶλυ en Cappadoce[2], parce que, dit Dioscoride, sa racine noire et sa fleur blanche lui donnent une certaine ressemblance avec le μῶλυ précédent[3]. L'équivalence se retrouve encore dans les glossaires de botanique : μῶλυ πήγανον ἄγριον (2, 316, 1) et souvent avec des variantes de forme, μόλεον (5, 352, 1), μώλαιον (1, 290, 13), μώλεον (*Lex. Paris. gr.* 2419, p. 21, 22). Ses fruits, utilisés en médecine, sont toxiques.

3) Une plante orientale à effet soporifique (*Withania somnifera* Dun), la quatrième espèce de *strychnos* de Pline, 21, 180 (*moti*, *mothi* codd., *moly* uett.) et du Pseudo-Apulée, 75, 17 adn. (*moly*), à fleurs rouges. Ce synonyme manque dans Dioscoride et dans le Pseudo-Dioscoride, 4, 72. Pline dit que ce *moly* est *soporiferum atque etiam opio uelocius ad mortem*[4].

4) Le panicaut, dans Ps.-Diosc. 3, 21, οἱ δὲ μῶλυ (μόλυ codd., corr. Wellmann). On ne retrouve nulle part ailleurs le mot, même dans les glossaires de botanique, comme synonyme de ἠρύγγη, ἠρύγγιον. C'est, pour MM. Carcopino et Boyancé[5], le μῶλυ d'Homère, mais nous ne pouvons admettre ce point de vue. Aucun texte ne dit que le *moly* homérique soit une plante épineuse et l'on ne saurait souscrire au raisonnement de M. Carcopino (p. 18) : « L'arrachage du *molu*, pénible pour les hommes, n'est qu'un jeu pour les dieux. A ce trait, le Pseudo-Dioscoride avait reconnu une plante épineuse. » La difficulté d'arrachage d'un végétal tient surtout à la disposition et à la longueur de son système radiculaire. Comment se fait-il, d'autre part, que les anciens n'aient jamais reconnu l'équivalence μῶλυ = ἠρύγγιον? Le Pseudo-Dioscoride ne fait qu'avancer un synonyme et, à ce compte, le raisonnement vaudrait aussi bien pour la *Withania somnifera* Dun et davantage encore pour l'harmale.

Le μῶλυ d'Homère, *Od.* 10, 302 sq., a fait naître une abondante littérature et donné lieu aux interprétations les plus diverses, souvent fantaisistes. La meilleure méthode est encore de reprendre les textes afin de tirer parti des descriptions quand elles existent :

1) Homère, *Od.* 10, 304 sqq. :

Ῥίζῃ μὲν μέλαν ἔσκε, γάλακτι δὲ εἴκελον ἄνθος·

1. Le texte du Ps.-Th. Priscien, p. 353, 15, *herba moly contusa... dolorem matricis sedat*, n'apporte aucune précision supplémentaire, mais la comparaison des thérapeutiques permet de l'identifier avec le μῶλυ « ail » de Diosc., 3, 47.

2. Diosc., 3, 46, 2 ; cf. Ps.-Apul., 90, 47 interp. ; en Galatie d'Asie, dit le Diosc. lat., 3, 48.

3. Dioscoride ne dit pas qu'il s'agit du μῶλυ homérique ; c'est à son ail du chapitre suivant, 3, 47, qu'il fait allusion.

4. M. V. Cocco, *art. cit.*, p. 11, l'assimile aussi avec le μῶλυ d'Homère, ce qui n'est pas possible, car Hermès n'a pas du tout l'intention d'endormir Ulysse.

5. *Rev. arch.*, XXX, 1929, p. 213.

Μῶλυ δέ μιν καλέουσι θεοί · χαλεπὸν δέ τ' ὀρύσσειν
'Ανδράσι γε θνητοῖσι · θεοὶ δέ τε πάντα δύνανται.

Le commentaire d'Eustathe n'apporte aucun renseignement sur la morphologie de la plante.

2) Théophraste, *H. P.* 9, 15, 7, en fait un ail d'Arcadie, mais précise qu'il s'arrache facilement, contrairement à ce que dit Homère.

3) Lycophron, 678-679 :

ἀλλά νιν βλάβης
Μῶλυς σαώσει ῥίζα.

4) Dioscoride ne fait aucune allusion au μῶλυ d'Homère.

5) *Carmen de herbis*, 186-188 :

'Εκ γαίης ἐρύσας ἐναλίγκιον ἄνθει λευκῷ
'Ως γάλα λαμπόμενον καρποφόρον, αὐτὰρ ἔνερθεν
Ναρκίσσῳ ἴκελον, ῥίζῃ ζοφοειδὲς ἰδέσθαι.

6) Ovide, *Met.* 14, 291-292 :

Pacifer huic dederat florem Cyllenius album ;
Moly uocant superi ; nigra radice tenetur.

7) *Priap.* 68, 21-22 :

Hic legitur radix, de qua flos aureus[1] exit,
Quam cum μῶλυ uocat, mentula μῶλυ fuit.

8) Pline, 25, 26-27, reprend le texte de Théophraste en l'appliquant au μῶλυ d'Homère : *Nasci eam hodie circa Pheneum et in Cyllene Arcadiae tradunt, radice rotunda nigraque, magnitudine caepae, folio scillae, effodi autem ⟨non⟩ difficulter.* Il souligne toutefois une autre contradiction : le μῶλυ d'Homère est blanc (*candidum*), celui peint dans les herbiers grecs est jaune (*luteum*).

9) Ps.-Apulée, 48, 2-4 (titre : *herba molu*), *Clarissima herbarum est Homero teste..., radice rotunda nigraque, magnitudine caepae.* Le dessin qui accompagne la notice montre nettement les feuilles et les inflorescences arrondies de l'ail, mais la racine est allongée et fibreuse à son extrémité (v. fig. 4). On peut être sûr cependant qu'il ne représente pas un panicaut ; 66, 12, *Contra uenena omnia et magicas artes erit primum illud Homericum molu, deinde Mithridation et scordotis et centaurea.*

Il n'est pas possible qu'un botaniste, auquel fait allusion M. Carcopino (p. 19), ait pu, défiant toutes les données de sa science, identifier le μῶλυ à l'ἄλιμον et, mieux encore, faire de ce dernier « une sorte de *chardon des sables*[2] que l'on mangeait apprêté sur le feu ou en salade ». Je crains bien

1. *Aureus* est la leçon des manuscrits. Scaliger a proposé la correction *lacteus* d'après le γάλακτι δὲ εἴκελον ἄνθος d'Homère ; mais le témoignage de Pline, 26, 27, *Graeci auctores florem eius luteum pinxere*, permet de la rejeter.

2. C'est nous qui soulignons.

que cette paisible et innocente plante n'ait été pourvue d'épines que parce qu'un texte d'Antiphane[1] en fait la nourriture des Pythagoriciens et que ce serait une occasion inespérée — et bien entendu gratuite — d'y voir le μῶλυ, c'est-à-dire l'ἠρύγγη, en vertu d'un curieux syllogisme : l'ἠρύγγη est la plante des Pythagoriciens (ce qui est partiellement vrai) et c'est le μῶλυ (ce qui est faux). Or, les Pythagoriciens mangent l'ἄλιμον ; donc l'ἄλιμον est l'ἠρύγγη.

Malheureusement, l'ἄλιμον n'est pas le moins du monde épineux et Dioscoride, 1, 91, le précise bien : ἄλιμον θάμνος ἐστὶ φραγμίτης, ὅμοιος ῥάμνῳ, οὐκ ἔχων ἀκάνθας (repris par le Pseudo-Dioscoride, οὐ μὴν ἀκανθώδης). Il n'est donc pas possible de la confondre avec l'ἠρύγγη. L'ἄλιμον est le pourpier de mer ou fesse-cul (*Atriplex Halimus* L.), arbrisseau blanchâtre de deux mètres de haut, croissant sur le littoral, dont les jeunes pousses, traitées à la façon des câpres, servent encore aujourd'hui de condiment. On en consommait dans l'antiquité les feuilles comme légume[2].

La responsabilité de la confusion incombe à V. Bérard et à ses recherches sur l'influence phénicienne dans le bassin méditerranéen à l'époque de l'*Odyssée*. Dans trois de ses ouvrages[3], il admet l'identité de l'ἄλιμον et d'une plante répondant au nom hébreu de *malūaḥ* qui serait le μῶλυ. Cette forme *malūaḥ* est un hapax de la Bible (*Job*, 30, 4)[4], rendu par ἄλιμα dans le texte des Septante et par le simple *herbas* dans la traduction latine. On a présenté diverses identifications pour ce mot hébreu : mauve, corette potagère (*Corchorus olitorius* L.)[5], pourpier de mer, naturellement, d'après le grec ἅλιμα[6], et bien d'autres encore[7]. Le doute est permis, et ἅλιμον pourrait bien n'être ici qu'un calque de *malūaḥ* d'après le rapport hébr. *maleaḥ* « sel » — gr. ἅλς ; il s'agit peut-être d'une plante des terrains salés. De toute façon, μῶλυ ne figure pas dans la liste des emprunts du grec au sémitique recueillis par F. Lewy[8].

L'ἄλιμον ne peut donc être le μῶλυ. D'ailleurs, le botaniste en question est sans doute M. Caullery, qui avait bien voulu renseigner V. Bérard[9]. Mais il n'avait été consulté que sur le pourpier de mer, et non sur son identification avec le μῶλυ. Il a naturellement signalé, tout au contraire, que le pourpier de mer avait la racine jaunâtre et non noire. J'ajouterai qu'il

1. *Ap.* Athén., 4, 161 a, Τῶν Πυθαγοριστῶν δ' ἔτυχον ἄθλιοί τινες ἐν τῇ χαράδρᾳ τράγοντες ἅλιμα καὶ κακὰ τοσαῦτα συλλέγοντες ἐν τῷ κωρύκῳ.

2. Diosc., 1, 91 ; Pline, 22, 73, *laudatum in cibis*.

3. *Les Phéniciens et l'Odyssée*, II, p. 223 ; *Les navigations d'Ulysse*, III, p. 174 sqq. ; *La résurrection d'Homère*, p. 126-127.

4. Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. M. Cohen.

5. Cf. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, I, 1026, 1032 sqq.

6. *Ibid.*, IV, 899 ; Genesius, *Hebraisches u. Aramäisches Handwörterbuch über das alte Testament*, p. 386.

7. Cf. G. Germain, *Genèse de l'Odyssée*, p. 216.

8. *Die semitischen Fremdwörter im Griechischen*, Berlin, Goertner, 1895.

9. Cf. *Les navigations d'Ulysse*, III, p. 175.

a les fleurs en épis jaunâtres, ce qui ne correspond pas du tout à la blancheur laiteuse de celles du μῶλυ.

Puisque le μῶλυ ne saurait être le pourpier de mer ni le panicaut, force est de se reporter aux textes cités plus haut. On tirera de leur comparaison les conclusions suivantes :

1) Les anciens accordent généralement au μῶλυ homérique une racine noire, toujours bulbeuse quand sa forme est précisée, semblable à un oignon, et une fleur blanche (mais jaune dans les *Priapea* et les herbiers grecs) ; aucune indication n'est donnée sur la forme de cette fleur[1].

2) La plante non légendaire qu'ils nous décrivent est aussi une plante à bulbe, et c'est un ail. Parmi les aulx, certains botanistes ont donné la préférence à l'ail de cerf ou herbe à neuf chemises (*Allium victoriale* L.)[2], mais ce dernier appartient aux régions tempérées et froides, et l'*Allium nigrum* L., méditerranéen, doit lui être préféré pour cette raison.

3) Les auteurs anciens n'ont, pour identifier le μῶλυ d'Homère, pas d'autre source qu'Homère lui-même et ne font que répéter ses données. C'est ce qui ressort de Théophraste et de Pline et des contradictions qu'ils signalent. Rien ne prouve donc que leur identification soit exacte.

4) De toute façon, absolument rien ne permet d'en faire un panicaut. Dans l'état où le problème du μῶλυ nous a été laissé par les Pythagoriciens, il n'y a que deux solutions : ou bien, comme tout le monde, ils faisaient du μῶλυ d'Homère un ail, ou bien ils ne voyaient dans la plante fabuleuse qu'un symbole, en opposant la racine noire et la fleur blanche comme l'âme ignorante à l'âme de l'initié, et c'est bien le sens de l'explication donnée par Eustathe, en jouant sur le rapprochement μῶλυ-μωλύειν « émousser ».

5) Comme l'a bien vu F. Marzell[3], dès Théophraste, et sans doute bien avant, le μῶλυ d'Homère n'est plus identifié parce qu'il ne peut plus l'être. Et pourtant on l'avait recherché un peu partout dans la nature. Un savant médecin, l'un de ceux qui connaissaient le mieux les plantes (*e peritis herbarum medicis*), prétendait qu'il poussait même en Italie et affirmait à Pline[4] qu'on lui en avait présenté un échantillon « tiré à grand'peine d'un terrain difficile et pierreux, dont la racine avait trente pieds de long, et encore elle n'était pas entière, mais s'était cassée ». On ne sait quelle plante ce médecin exhibait, mais on peut être sûr que seules la longueur inusitée de la racine et, par suite, la difficulté de l'arracher l'avaient déterminé à y voir le μῶλυ.

Il ne serait pas scientifiquement raisonnable, en l'absence d'une description précise, de faire du μῶλυ légendaire l'un quelconque des quatre μῶλυ

1. Noter que ce *moly* « éblouissant de blancheur » est qualifié d'*album* par Ovide, ce qui prouve une fois de plus qu'*album* = *candidum*.

2. Ainsi J. Murr, *Die Pflanzenwelt in der griechischen Mythologie*, Innsbruck, 1890, p. 190 sqq.

3. *Die Zauberpflanze Moly*, *Der Naturforscher*, II, p. 523 sqq.

4. Pline, 25, 27.

attestés historiquement. Il y a même toutes chances qu'on doive le ranger parmi les plantes magiques fabuleuses, avec ces plantes fantaisistes recueillies par Pline, directement ou indirectement, dans les écrits de Pythagore, et qu'il n'ait pas plus de réalité qu'elles. Il suffit de parcourir le texte du livre 24, §§ 156-159, pour être édifié sur la crédulité de Pythagore et sur l'absurdité de ses notices sur les plantes. On trouvera d'ailleurs dans Pline bien d'autres fantaisies présentées sous la caution du même Pythagore, par exemple 28, 33.

* * *

De cet examen il faut retenir trois conclusions hors desquelles il n'est pas de salut :

1) L'ἠρύγγη est un panicaut et ne saurait être rien d'autre. Les anciens n'en distinguaient que deux espèces (*Eryngium maritimum* L., *E. campestre* L.), dont aucune n'est d'une blancheur éblouissante.

2) La λευκάς ne peut être identifiée. Mais il est certain qu'elle n'est pas une variété d'ἠρύγγη.

3) Le μῶλυ d'Homère ne peut être identifié. Mais il est non moins certain qu'il n'est ni l'ἠρύγγη, ni l'ἄλιμον.

On retiendra accessoirement qu'il n'est question ni de la λευκάς, ni de l'ἠρύγγη dans les textes de Martianus Capella, 2, 109, et 2, 141.

Je ne songe cependant pas à nier que le panicaut ait joué un rôle dans la magie antique et je renvoie sur ce point aux textes de Psellus et de Damascius signalés par M. Boyancé[1]. Une recette magique du *Paris. gr.* 2419 (écrit au xve siècle), édité par M. A. Delatte[2], préconise de plus l'emploi de la racine de panicaut pour provoquer l'amour et se situe ainsi dans la tradition magico-érotique dont le texte de Pline présente une étape. Un autre texte de même époque[3] montre cette racine employée contre les démoniaques et les épileptiques ; elle l'était encore contre le diable dans la France du xvie siècle, si l'on en croit un texte de 1517 cité par E. Rolland[4] : « S'aucun porte la racine des yringes, il ne craindra point les aguets de l'ennemy. Si on met dessoubz les vestemens d'ung démoniacle ladicte racine, l'ennemy confessera qu'il y est et s'enfuira. » Mais il ne faut pas demander à Pline plus qu'il ne dit.

Il est sans doute moins brillant de se pencher sur des plantes et sur les textes qui les décrivent que d'évoquer des rites mystérieux et des croyances ésotériques. J'espère que ces recherches ingrates n'auront pas été vaines. Il faut seulement regretter qu'elles n'aient été faites qu'après coup. Posées

1. *Rev. arch.*, XXX, 1929, p. 212.
2. *Anecdota Atheniensia, Bibl. Fac. Lettres de l'Univ. de Liège*, LXVIII, 1927, p. 466, 8.
3. *Ibid.*, p. 486, 13.
4. *Flore populaire*, t. VIII, p. 195.

comme préalable, elles eussent évité cette invraisemblable confusion de toute une série de plantes aussi différentes que possible : ἠρύγγη, λευκή, λευκάς, μῶλυ, ἄλιμον, ἀείζωον. Ces conclusions admises, c'est aux spécialistes du pythagorisme à décider de la valeur des données qui demeurent chez Pline ou ailleurs pour l'histoire de la doctrine. Je n'ai voulu ici que les mettre en garde.

Appendice :

Γοργόνιον est un des noms du panicaut dans le Ps.-Dioscoride, 3, 21. C'est évidemment l' « herbe de la Gorgone », comme l'a bien noté M. P. Boyancé[1]. Mais je ne sais s'il faut vraiment suivre M. Carcopino[2] quand il affirme qu' « en cette appellation transparaît l'influence des Pythagoriciens qui, du masque de la Gorgone, faisaient un symbole de la lune, où, suivant eux, commençait le séjour des élus ». Le panicaut n'ayant plus aucun rapport avec la λευκάς, je pense que l'idée du symbolisme lunaire de cette plante, issue d'une accumulation d'erreurs, tombe d'elle-même. Chacun sait que la plante de la lune était, dans l'antiquité, la pivoine. Certains de ses noms l'indiquent : σελήνιον, σεληνόγονος (Ps.-Diosc., 3, 140). Les textes magico-astrologiques le prouvent, ainsi ceux du *Catalogus Codicum Astrologorum Graecorum*, t. IV, p. 134-136, et du *Londinensis Old Royal Manuscript* 16 C. II, édité par M. H. Thomson[3], et surtout les *Cyranides*[4].

D'ailleurs, γοργόνειον est aussi le nom d'une autre plante, le λιθόσπερμον (Ps.-Diosc., 3, 141), notre grémil (*Lithospermum officinale* L.). Or, la raison de cette appellation est aisément décelable, car les fruits ovoïdes du grémil ressemblent à de petites pierres nacrées[5], d'où les noms grec (λιθόσπερμον) et allemands (*Steinkraut*, *Steinsame*) de la plante. C'est donc une allusion claire à l'action pétrifiante de la Méduse[6]. Dira-t-on qu'il s'agit là de symbolisme pythagoricien? Aucun texte ne montre que le grémil ait jamais attiré leur attention.

Il est donc permis de penser que le panicaut doit aussi son nom de γοργόνιον tout simplement à l'un de ses caractères morphologiques. M. Boyancé a eu le mérite de signaler un texte curieux d'un philosophe du ve-vie siècle, Damascius (Phot. cod. 243, p. 340, 10), Ὅτι ἔλεγεν ὁ Σεβῆρος τεθεᾶσθαι γοργονίαδα βοτάνην, ἧς εἶναι τὴν ῥίζαν ἄντικρυς ὁμοίαν παρθένῳ τὴν κεφαλὴν ἐχούσῃ κατηρεφῆ δρακοντείοις πλοκάμοις. « L'herbe *gorgonias*, dont la racine ressemble tout à fait à une jeune fille ayant la tête couronnée de serpents ». On peut

1. *Rev. arch.*, XXX, 1929, p. 212.

2. *De Pythagore aux Apôtres*, p. 22, note 51.

3. *Textes grecs inédits relatifs aux plantes*, p. 70 ; voir aussi A. Delatte, *Herbarius, Recherches sur le cérémonial usité chez les anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques*, Paris, Les Belles-Lettres, 1936, p. 14-33.

4. Ed. Ruelle, II, p. 13. On consultera aussi l'important travail de M. A. Olivieri, *La peonia nell'astrologia greca*, *Riv. Indo-gr.-ital.*, 1937, p. 139-156.

5. Cf. Diosc., 3, 141, σπέρμα λιθῶδες, στρογγύλον, λευκόν..

6. Cf. R. Strömberg, *op. cit.*, p. 101.

admettre qu'il s'agit d'un panicaut : cf. *Cyranides*, I, 7, 2 (p. 18, Ruelle), Ἠρύγγιος βοτάνη... ἣ καὶ γοργόνιος λέγεται. Naturellement, rien dans la racine du panicaut ne permet une telle comparaison et Damascius (ou sa source) s'est fourvoyé en rapportant à la racine, seule utilisée, ce qui concerne une autre partie de la plante. Γοργόνιον fait allusion non à la racine, mais au groupe floral, bien décrit par Dioscoride : « des tiges, aux extrémités desquelles sont de petits capitules sphériques couronnés d'épines en étoile ». On connaît bien ces capitules qui se détachent avec leur involucre et que le vent fait rouler sur le sol, semblables à des têtes décapitées surmontées d'une chevelure ; de là viennent les noms modernes de la plante : fr. *chardon-Roland* (= chardon roulant), tosc. *spino rotolante*, allemand *Laufende Distel* et surtout *Hundskopf* « tête de chien ».

Jacques André.

NOTES DE PAPYROLOGIE :

LA RETENUE DE 6,50 %

En termes très généraux, on peut dire de cette retenue attestée par de rares papyrus d'époque romaine qu'elle semble affecter les sommes que l'État verse à ses fournisseurs en échange de leurs services. Aucune étude n'en a été faite. Dans son ouvrage sur l'économie de l'Égypte romaine, A. C. Johnson la signale, sans en donner nulle part de définition ou d'explication très satisfaisante : « The purpose of the deduction is unknown, it may be a sort of banker's discount for advance payment », et encore « In a few documents where payments were made through the bank a charge of 6 ½ % was deducted, and this may be a sort of banker's discount. If so it was not deducted as a general rule[1]. »

Deux papyrus sont cités qui attestent indubitablement cette déduction, ci-dessous n°s 1 et 2. La discrétion s'imposerait donc si d'autres exemples ne pouvaient être apportés. Mais on comprend aisément que les mots ἑκατοσταὶ ἓξ ἥμισυ (ou ἡμίσειαι), écrits généralement ρ̂ ⊆ ζ, aient trompé l'attention d'un déchiffreur, et que le petit problème d'arithmétique qu'ils posent ait déjoué sa sagacité. Aussi faut-il examiner d'abord les documents susceptibles de mentionner, en la dissimulant, cette déduction : quelques-uns sans doute ont échappé à cet examen critique[2].

Néanmoins plusieurs pièces sont venues grossir un dossier qui reste mince. Sans prétendre fournir un relevé exhaustif, nous présenterons par ordre chronologique les témoignages que nous avons pu rassembler et, à l'occasion, nous corrigerons le texte ou modifierons l'interprétation de quelques papyrus. Ce sera la partie essentielle de cette étude.

* * *

Entre le 9 septembre 138 et le 23 août 338, huit papyrus au moins font connaître la retenue de 6,50 %[3].

1. A. C. Johnson, *An Economic Survey of Ancient Rome II, Roman Egypt*, p. 414, 447-448, 602, 627 ; très brève allusion dans Wallace, *Taxation*, p. 461.

2. On peut rappeler ici la remarque de L. C. West et A. C. Johnson dans *Currency in Roman and Byzantine Egypt*, p. 158 : « These lists would be greatly increased if commentators had been more concerned with the mathematical problems involved. »

3. Nous avons dû éliminer *B. G. U.* 697 = *Sel. Pap.* II, 370 = Wilcken, *Chrest.* 321 =

N° 1 : 9 septembre 138, Arsinoïte, Philadelphie[1]. — C'est la copie d'un ordonnancement (ἐπίσταλμα) adressé à un banquier par trois collecteurs de l'équipement militaire et un ancien agoranome. La banque doit payer d'avance[2] aux tisserands du village de Philadelphie le prix des vêtements qu'a commandés le préfet d'Égypte pour l'armée de Cappadoce, et que la corporation est tenue de confectionner selon de minutieuses prescriptions. Le total est de 148 drachmes, 28 pour une couverture destinée à l'hôpital du camp, et 120 qui se décomposent ainsi : 24 drachmes pour un chitôn, et 96 pour quatre tuniques syriennes estimées chacune 24 drachmes. Mais sur la somme versée d'avance pour la couverture une retenue de 6,50 % a été opérée au profit du Trésor : ἀπὸ δὲ τῶν τῆς προχρείας τῶν λωδίκων (δραχμῶν) κη ὑπελογήθ(ησαν) εἰς τὸν κυριακόν λόγο(ν) (ἑκατοσταὶ) (ἕξ) (ἥμισυ)[3]. En d'autres termes, les 28 drachmes remises pour la confection de la couverture sont nettes de toute retenue, les 6,50 % ayant été déduits antérieurement et le prix de l'objet étant donc d'environ 30 drachmes.

Faut-il entendre que les 120 drachmes payées pour le chitôn et les tuniques échappent, elles, à la retenue? L'administration veut-elle ménager, en lui accordant quelques avantages financiers, un groupe de tisserands dont nous connaissons par ailleurs les difficultés[4]? Il est plus vraisemblable de penser que le soin est laissé à la banque de calculer elle-même et de retenir les sommes convenables sur le prix du chitôn et des tuniques. Ainsi se comprendrait le pluriel τῶν λωδίκων — alors qu'en fait une seule couverture est commandée — dans la phrase précédemment citée, laquelle aurait un sens très général : il est rappelé que la somme de 28 drachmes à verser d'avance pour *les couvertures* est calculée en tenant compte de la retenue de 6,50 %. Ainsi s'expliquerait d'autre part que dans le décompte des sommes à payer aux tisserands l'administration ait isolé le premier total de 120 drachmes : c'est sur ce total seul que la banque a charge d'opérer la retenue. Il resterait à comprendre pourquoi les procédés administratifs varient suivant les articles considérés.

N° 2 : 27 février 155, Arsinoïte[5]. — Ce texte est à rapprocher du précédent. Le propriétaire d'un bateau délivre un reçu à la banque d'Arsinoé. Il a été chargé d'un transport de bois d'acacia pour le compte du gouvernement, et la banque est autorisée à lui verser d'avance le prix de ses services,

Rom. Eg. 349, p. 602. Ce papyrus (29 décembre 145, Arsinoïte), qui concerne un transport d'alun, mentionne clairement ce même pourcentage de 6,50 %, mais dans un contexte mutilé qui rend inexplicable l'allusion. Cf. Wilcken, *Ibid.* ; Wallace, *o. c.*, p. 461.

1. *B. G. U.* 1564 = *Sel. Pap.* II, 395 = *Rom. Eg.* 374, p. 627.

2. εἰς προχρείαν τιμῆς ἱματισμοῦ. Sur ces commandes et sur les tisserands de Philadelphie, voir C. Préaux, *La fin de l'Antiquité en Égypte*, dans *Chr. d'Eg.* 47 (janvier 1949), p. 129-130 ; *B. G. U.* 1572 ; *P. Phil. Scherer* 10.

3. ρ̂ ϛ ζ lu par les éditeurs }ρ{ (δραχμαὶ) ϛ }.{, mais correctement interprété par A. C. Johnson, *Ibid.*

4. Diminution du nombre de la main-d'œuvre, exigences multiples et contradictoires de l'État. Cf. *B. G. U.* 1572 et *P. Phil. Scherer* 10, en 139.

5. *P. Col.* 1R, 4, X = *Rom. Eg.* 260, p. 414.

266 dr. 1 ½ ob., somme dont elle déduit 6,50 %, soit 17 dr. 2 ob., le batelier ne recevant finalement que 248 dr. 5 ½ ob.[1].

N° 3 : vers 302, Arsinoïte, Karanis[2]. — Les comarques du village de Karanis notifient au stratège du nome que, sur son ordonnancement, les banquiers des finances publiques leur ont payé le prix de vêtements livrés à l'armée. Le papyrus est fortement mutilé dans sa seconde moitié. En voici la transcription à partir de la ligne 8, telle que la donne Wilcken dans sa *Chrestomathie* :

ἐξ ἐπιστάλματό⟨ς⟩ σου ὑπὲρ τιμῆς ὧν [παρεσ]-
χήκαιμεν στιχαρίω⟨ν⟩ διλώρων [.....]
10 ἑκάστου (τάλαντα) Δ τὰς ὑπαγομένα[ς....]
ἑκ(άστου) (τάλαντα) Δ καὶ [ἄ]λλ[ω]ν μεγάλων μ[.....]
[.....]..[.....]μεν ἀργυρίου [.....]
ὁμοῦ ἀργυρίου (τάλαντα)ια ει[.].[.....]
λο..υντε ὑπὲρ ἑκατοστῶν ε.ημι[....]
15 κα[ὶ] προσετέθη ἐν τοῖς κυριακοῖς λόγο[ις]
[....]ν.[...]θ.πο.τοῦ ἀργυρ[ίου...

La comparaison avec les textes réunis dans cette étude autorise à lire, lignes 13-14, après ει : [ἐ]ξ [ὧν ὑπο]λογοῦντε ὑπὲρ ἑκατοστῶν ἓξ ἡμί[σεως][3]. Elle invite également à retrouver, ligne 16, une formule du type : ἀργυρίου (τάλαντα) X (δραχμαὶ) Υ τὰ λοιπ(ὰ) ἀργυρίου (ταλ.) X' (δρ.) Υ". Précisément la lecture défectueuse τοῦ ἀργυρ[ίου recouvre les mots λοιπ(ὰ) ἀργυρίου.

D'autre part, l'habituelle expression τὰ συναγόμεν(α), « faisant au total », doit évidemment être lue aux lignes 10 et 12[4]. Dès lors la construction du texte s'éclaire : « Pour le prix des objets que nous avons livrés, c'est-à-dire N sticharia dilôra valant chacun *tant*, ce qui fait *tant*, et N grands pallia valant chacun *tant*, ce qui fait *tant*, soit au total... » Car, à la ligne 11, la restitution [πα]λλ[ίω]ν est incontestablement préférable à [ἄ]λλ[ω]ν[5].

Cette interprétation rend inévitable une série de corrections. A la ligne 9, après διλώρων, nous sommes en droit de restituer un nombre suivi de [ὡς]

1. Très exactement, les 6,50 % donnent 17 dr. 1,8375 ob., soit 17 dr. 1 $\frac{21}{25}$ ob. ; la somme a dû être légèrement arrondie au chiffre supérieur, c'est-à-dire au profit de l'État. Cf. les n°s 4, 5, 6, 7 et 8.

2. *B. G. U.* 620 = *W. Chrest.* 186, p. 219. Cf. aussi le document analogue, mais fragmentaire, de *Sammelbuch* 4421, qui est probablement un autre exemplaire du même texte (cf. n° 4). Pour la date, se reporter à H. Henne, *Liste des stratèges*, p. 58, et supplément, p. 38.

3. Nous avouons ne pas comprendre pourquoi ce passage a inspiré à A. E. R. Boak (*J.R. S.* 37 (1947), p. 32) la note : « in *B. G. U.* 620 the money paid to the Komarchs appears to have been subject to the deduction of a 5 % charge » ; et à West et Johnson (*Byzantine Egypt*, p. 306) la remarque : « a tax of 1 % seems to be exacted as a penalty on military requisitions ». Il s'agit ici, indubitablement, de la retenue de 6,50 %.

4. Cf., par exemple, *B. G. U.* 697, 15 ; *P. Ant.* 39, 8 = n° 5.

5. Cf. n° 4. Voir les remarques de A. Déléage, *La capitation du Bas-Empire*, p. 77, sur les trois pièces de l'habillement militaire χλαμύς, στιχάριον et πάλλιον (casaque, robe et manteau), et sur le caractère tripartite de l'imposition.

ἑκάστου. Mais il est impossible que le prix d'un sticharion soit 4.000 talents, une lecture s'impose, (δραχμῶν) 'Δ, 4.000 drachmes, comme elle s'impose à la ligne 11[1]. Et désormais à cette même ligne, ἑκ(άστου), qui serait d'ailleurs curieusement abrégé, n'offre plus aucun sens. Nous proposons donc, lignes 9 sq. : [ὡς] ἑκάστου (δραχμῶν) 'Δ τὰ συναγόμεν(α) ἀ[ργυρίου] (τάλαντα) X (δραχμὰς) 'Δ, etc. Notons en passant qu'à la différence de δραχμαί (lignes 10, 11), le mot τάλαντον est régulièrement précédé de ἀργυρίου (lignes 10, 12, 16). Le même raisonnement s'applique en ce qui concerne les pallia, lignes 11 sq. : καὶ [πα]λλ[ίω]ν μεγάλων μ [ὡς ἑκάσ- του (δρ.) 'Ε] τὰ [συναγό]μεν(α) ἀργυρίου [(ταλ.) X (δρ.) Υ]. Le prix de 5.000 drachmes pour un pallium est attesté par *P. Cairo* 57024 A-E (ci-dessous, nº 4).

Il reste maintenant à retrouver le nombre des sticharia, celui des pallia, à en déduire, ligne 13, le prix total à coup sûr mal lu[2], et à calculer le montant de la retenue et de la somme remise aux comarques (ligne 16). A défaut de la sécurité qu'offre une comparaison avec les textes parallèles, nous disposons de bases assez solides pour fonder sur elles une hypothèse valable. A cette hypothèse l'analogie du papyrus nº 4 conférera la vraisemblance.

Le nombre des sticharia n'est pas indifférent. Puisque le prix de N sticharia valant chacun 4.000 drachmes s'élève à X talents plus 4.000 drachmes, nous pouvons écrire : $4.000\ N = 6.000\ X + 4.000$, ou encore $N = \frac{3\ X}{2} + 1$. Étant donné que le nombre des sticharia est nécessairement entier, $\frac{3\ X}{2}$ est un nombre entier, de même que $\frac{X}{2}$. Par conséquent X, le nombre des talents, ne peut être que 2 ou un multiple de 2, soit 4, 6, 8, 10, etc. ; quant au nombre des sticharia, on en déduit qu'il est au minimum 4, et qu'il s'inscrit dans une progression arithmétique dont la raison est 3, c'est-à-dire 7, 10, 13, 16, etc.

Évidemment, les possibilités sont en nombre infini. Mais les ressources du village de Karanis sont limitées. Aussi ne croyons-nous pas que ses tisserands aient confectionné 40 pallia (ligne 11, [πα]λλ[ίω]ν μεγάλων μ). Une des lettres à valeur numérique acceptable (les autres étant ν ou π) qui aient pu être confondues avec μ est certainement η, 8. Karanis aurait livré 8 pallia à 5.000 drachmes, valant 6 tal. 4.000 dr.

A la ligne 13, se trouve l'addition des deux sommes : X tal. 4.000 dr. + 6 tal. 4.000 dr., soit X + 7 tal. 2.000 dr. (ει étant une lecture fautive pour (δρ.) 'Β ; cf. *supra*, la remarque à propos de ἑκ(άστου) de la ligne 11). Le nombre total des talents a été lu ια, 11. Certes, nous pourrions admettre que X + 7 fût égal à 11 : 4 est une des valeurs possibles de X, et Karanis

1. Cf. nºs 4 et 5 ; les remarques de A. E. R. Boak dans *J. R. S.* 37, p. 31, et de C. H. Roberts dans *The Antinoopolis Papyri*, p. 92 ; la liste des prix dressée par West et Johnson dans *Byz. Eg.*, p. 186-187.

2. Car la suite ὁμοῦ (ταλ.) ια ει [ἐ]ξ [ὧν ὑπο]λογοῦντε, etc., n'offre aucun sens.

aurait fourni 7 sticharia estimés à 4 tal. 4.000 dr. Mais, au point de vue philologique, les lignes 15-16 seraient peu satisfaisantes. Nous ne pensons pas à ὑπολογοῦντε, pour ὑπολογοῦνται, forme stéréotypée et en quelque sorte automatique (voir *infra*, nos 4 et 5). Mais προσετέθη, expression plus rare et verbe plus proche de son sujet, exige que ce sujet soit un singulier ou un pluriel neutre, par conséquent non pas δραχμαί, mais τάλαντον ou τάλαντα suivi ou non de δραχμαί. De plus, l'importance des lacunes de la ligne 16 semble demander la restitution de ἀργυρίου au début de la ligne, mot qui, nous l'avons remarqué, précède régulièrement τάλαντον et n'est jamais accolé à δραχμαί. Pour conclure, la retenue de 6,50 % étant exprimée en termes de talent et s'élevant par suite à 1 talent au moins, il est nécessaire que la somme sur laquelle elle est calculée soit supérieure à 15 talents, à fortiori à 11 talents. La lecture ια est donc inadmissible.

L'expérience des papyrus, des papyrus de cette époque en particulier, enseigne que la lettre α est aisément reconnaissable. Puisqu'une erreur s'est glissée dans la transcription, il y a plus de chances pour qu'elle porte sur ι que sur α : le chiffre des unités serait donc assez sûr, celui des dizaines beaucoup plus douteux. Ainsi, X + 7 pouvant être égal à 21, 31, etc., et les valeurs possibles de X ayant été d'autre part établies, nous avons le choix, pour X, entre 14, 24, 34, etc., le nombre correspondant de sticharia étant 22, 37, 52, etc. La limite qu'imposent les ressources modestes du village, la comparaison avec le document suivant, n° 4, amènent à choisir l'hypothèse de 22 sticharia valant 14 tal. 4.000 dr., et à lire ainsi le papyrus :

ἐξ ἐπιστάλματό⟨ς⟩ σου ὑπὲρ τιμῆς ὧν [παρεσ]-
χήκαιμεν στιχαρίω⟨ν⟩ διλώρων [κβ ὡς]
ἑκάστου (δραχμῶν) Ἀ τὰ συναγόμεν(α) ἀ[ργυρίου]
(τάλαντα) ιδ (δραχμὰς) Ἀ καὶ [πα]λλ[ίω]ν μεγάλων η [ὡς ἑκασ]-
[του (δραχμῶν) Ἐ] τὰ [συναγό]μεν(α) ἀργυρίου [(τάλαντα) Ϛ (δραχμὰς) Ἀ]
ὁμοῦ ἀργυρίου (τάλαντα) κα (δραχμαὶ) Ἀ [ἐ]ξ [ὧν ὑπο]-
λογοῦντε ὑπὲρ ἑκατοστῶν ἓξ ἡμί[σεως]
κα[ὶ] προσετέθη ἐν τοῖς κυριακοῖς λόγο[ις]
[ἀργυρί]ου (τάλαντον) [α (δραχμαὶ)] Ἀρϙ τὰ λοιπ(ὰ) ἀργυρ[ίου (τάλαντα) ιθ
[(δραχμαὶ) Ἐωι]

N° 4 : 15 janvier 314, Arsinoïte, Karanis[1]. Le document que nous venons d'étudier datait de 302 environ. Une dizaine d'années plus tard, en 310-311, le même village de Karanis fournit à l'armée le même nombre de pièces d'habillement, 22 sticharia et 8 pallia, dont le prix est remboursé au bout de trois ans, au même tarif de 4.000 drachmes par sticharion et 5.000 par pallium.

Plusieurs questions se posent, qui ne sont pas forcément étrangères à la présente étude : le maintien en vigueur par l'administration, en 314, du tarif officiel minimum de 301, alors que pendant ces années les prix réels, calculés en talents, drachmes ou deniers, ont été multipliés par vingt

1. *P. Cairo* 57024 A-E (en cinq exemplaires), publié par A. E. R. Boak, *Tax Collecting in Byzantine Egypt*, dans *J. R. S.* 37, p. 24-33.

ou trente[1] ; la périodicité de ces ventes forcées à l'État, qui ne sont probablement pas annuelles, mais peuvent avoir lieu chaque indiction, ou selon la fréquence des besoins ; enfin la fixité des charges imposées au village, fixité qui n'a rien d'étonnant à une époque où l'on a tendance à donner une assiette foncière, donc immuable, à tous les impôts — en espèces ou en nature — et même à ceux dont le produit n'a aucun rapport avec la terre.

Le 15 janvier 314, les deux comarques et le tessararius du village rédigent donc en cinq exemplaires une notification au stratège, le prévenant que sur son ordonnancement les banquiers des finances publiques leur ont versé le prix des fournitures livrées à l'État, au total 21 tal. 2.000 dr., moins la retenue de 6,50 % (1 tal. 2.190 dr.), soit 19 tal. 5.810 dr. Nous lisons, lignes 12-13 : ἐξ ὧν ὑπολογοῦνται ὑπὲρ (ἑκατοστῶν) (ἕξ) (ἡμίσεως) τῷ ταμίῳ (τάλαντον) α (δραχμαὶ) Βρϙ τὰ λοιπ(ὰ) (τάλαντα) ιθ (δραχμαὶ) Ἐωι, et non pas avec les éditeurs, ὑπὲρ (προστίμου) (ἕκτου) (ἔτους), « on account of outstanding obligations to the fiscus for the sixth year », résolution et interprétation que nous ne pouvons admettre pour ὑπὲρ ρ̂ Ⲥ ζ[2].

N° 5 : 6 février 324, Antinoïte[3]. — C'est un texte très semblable aux n°s 3 et 4. En 321-322, une chlamyde et un sticharion ont été remis à l'État qui en rembourse le prix en 324, par l'intermédiaire de l'hypodecte sur ordonnancement de l'exactor. Le total (τὰ συναγόμενα) s'élève à 3.475 deniers : il correspond aux prix établis par l'édit de 301 pour chlamydes et sticharia de dernière qualité. Après déduction des 6,50 % (225 deniers), la somme remboursée est finalement de 3.250 deniers. L'éditeur a lu, lignes 8 sq. : τὰ συναγό(μενα) [ἀργυρ]ίου σεβαστῶν νομίσματος δηνάρια [τρισ]χείλια τετρακόσια ἑβδομήκοντα [πέντε γ(ίνεται)] (δην.) Ἰ [υοε ὑπο]λογοῦνται ὑ(πὲρ) ῥ(οπῆς) Ⲥ ω [ἀνὰ (δην.) ρ γ(ίνεται) (δην.) διακόσ]ια εἴκοσι πέντε [. . . . .] λ[οιπ]ὰ (δην.) Ἰσν πλήρη.

Il définit ῥ(οπή) comme un « discount for immediate settlement of a debt or an account » ; puis revenant sur la question à propos de *P. Rylands* IV, 660 (cf. *infra*, n° 8) et de *P. Oxy.* XIX, 2243, 60, il interprète « charge for weighing the coins ». C'est en effet le sens[4], mais la pesée — et la lecture ῥ(οπή) — ne sont concevables qu'à propos de sous d'or, et non à propos de deniers à valeur purement fiduciaire. C'est évidemment (ἑκατοσταὶ) (ἕξ) (ἥμισυ) qu'il faut lire, comme dans les papyrus que nous venons d'étudier. A leur lumière et compte tenu des formules de comptabilité, le texte se présenterait ainsi : τὰ συναγό(μενα) [ἀργυρ]ίου Σεβαστῶν νομίσματος δηνάρια

1. Le prix de 4.000 dr. pour un sticharion est celui que donne l'édit de 301 pour un sticharion de dernière qualité ; cf. n° 5. Sur la hausse des prix, voir G. Mickwitz, *Geld und Wirtschaft*, p. 100 ; R. Remondon, *A propos du Papyrus d'Antinoé n° 38*, dans *Chron. d'Eg.* 63 (janvier 1957).

2. Exactement, la retenue sur 21 tal. 2.000 dr. s'élève à 1 tal. 2.320 dr. et non à 1 tal. 2.190 dr. Mais cette dernière somme s'explique par le fait que les comptables, négligeant les 2.000 dr., se sont contentés de multiplier par 21 la déduction type, servant de base à leurs calculs, de 390 dr. par talent. Étant donnée la valeur de la drachme à l'époque, la perte du Trésor est infime.

3. *P. Ant.* 39.

4. *Currency*, p. 133 ; *Byzantine Egypt*, p. 315.

[τρισ]χείλια τετρακόσια ἑβδομήκοντα [πέντε γ(ίνεται)] (δην.) Γ[υοε ἐξ ὧν ὑπο]λογοῦνται ὑ(πὲρ) (ἑκατοστῶν) (ἓξ) (ἡμίσεως) [τῷ ταμίῳ (δην.) διακόσ]ια εἴκοσι πέντε [γ(ίνεται) (δην.) σκε τὰ]λ[οιπ]ὰ (δην.) Γσν πλήρη [1].

N° 6 : 31 juillet 324, Oxyrhynchite[2]. — Le tessararius et les comarques d'un village préviennent le stratège que, sur son ordonnancement, le banquier des finances publiques du nome leur a remboursé le prix de diverses fournitures, à savoir :

10 ½ grammes d'or fin, valant 7 tal. 3.720 dr., somme qui n'est amputée d'aucune retenue ;

1 quintal 3 bottes d'étoupe, soit 5 tal. 3.000 dr., moins l'habituelle déduction de 6,50 % (2.145 dr.), restent 5 tal. 855 dr. La somme totale reçue finalement par le village s'élève donc à 12 tal. 4.575 dr.

Le schéma du document est parfaitement clair. Mais le texte est ainsi publié, lignes 7 sq. : ἀπέσχομεν καὶ ἠριθμέμεθα παρὰ Παύλου δημοσί(ων) χρημάτων τραπεζί[τ(ου)] ἐξ ἐπιστάλματός σο[υ] ἃ τετάγ[με]θα ἐπισταλῆναι ἐξοδιασθῆναι ἡμεῖν ὑπὲρ τιμὴν ἄντρακος χωρ(οῦντος) εἰς τὸ δημόσιον πανίδιον σιππίου κεν(τηναρίου) α δεσ(μῶν) γ (τάλαντα) ε (δραχμὰς) Γ ὧν πρ(οαπέσχομεν) (δραχμὰς) Βρμε τὰ λοιπὰ (τάλαντα) ε (δραχμὰς) ωνε, χρυσοῦ, etc. L'exemple des autres papyrus (en particulier des n°s 3, 4, 5 et 7) nous contraint à refuser ce charbon fourni au bain public — πανιδιον pour βαλανίδιον[3] — et à corriger ainsi : ὑπὲρ τιμῆς ὧν παρέσχομ(εν) εἰς τὸ δημόσιον πανιδιου (?) σιππίου κεν(την.) α δεσ(μ.) γ (ταλ.) ε (δρ.) Γ ὧν (ἑκατοσταὶ) (δρ.) Βρμε τὰ λοιπὰ, etc.

N° 7 : 10 février 327, Oxyrhynchite[4]. — Le praepositus du IIe pagus notifie au stratège que, sur son ordonnancement, il a reçu du banquier le prix de diverses fournitures livrées à l'État. L'édition étant très défectueuse tant au point de vue des calculs que de l'intelligence générale du document, nous reproduisons ici le plan du texte :

1° Pour le ravitaillement d'Alexandrie de la part du pagus, X artabes de blé =			17 tal. 2.000 dr.
2° Au nom du praepositus 3/4 de ? =	7 tal. 3.000 dr.		
— 6,50 % =	2.925 dr.		
restent =	7 tal. 75 dr.	=	7 tal. 75 dr.
3° Id. 3/4 de ? =	4.500 dr.		
— 6,50 % =	312 dr.		
restent =	4.188 dr.	=	4.188 dr.
Somme reçue du banquier		=	25 tal. 263 dr.

1. Exactement, la retenue est de $225\frac{7}{8}$ den. : elle est ici arrondie au chiffre inférieur.

2. *P. Oxy.* 1430. Ici, le calcul de la retenue est rigoureusement exact.

3. Le mot πανίδιον, interprété par les éditeurs comme une graphie aberrante de βαλανεῖον ou βαλανίδιον, doit être en réalité séparé de τὸ δημόσιον (qui a ici, comme dans les autres textes considérés, le sens général de « l'État »), et mis en rapport avec σιππίου, précisant la qualité ou le degré de préparation de l'étoupe. On pourrait songer, par exemple, à une forme de κτενίζω ou de ξαίνω, « peigner » (cf. *P. S. I.* 404 ; *P. Oxy.* 1288). De toute façon, la lecture du mot est mal établie.

4. *P. S. I.* 309.

Il est clair que le remboursement du blé envoyé à Alexandrie n'est pas soumis à la déduction, laquelle ne porte que sur les postes 2 et 3. Malheureusement les éditeurs ont lu respectivement χλ′ et .ν′, suivis du sigle de la fraction. Ces lectures demeurent énigmatiques. Remarquons seulement que χλ′ vaut dix fois .ν′.

Le calcul du premier décompte (2.925 drachmes et non 8.925 comme avaient cru lire les éditeurs) est rigoureusement correct. On n'en peut dire autant du second, qui devrait être de 292 ½ drachmes. Il est néanmoins assuré par l'addition finale, et de plus il est explicable[1].

N° 8 : 23 août 338, provenance inconnue[2]. — Très mutilé, ce papyrus porte une requête (αἴτησις) adressée par un personnage dont nom et qualité sont perdus aux autorités financières du nome, stratège ou exactor[3]. Il demande qu'ordre soit donné au banquier de lui rembourser des frais, sans doute de transport (ἀγωγή).

Les ἑκατοσταί sont mentionnées deux fois. Le mot est écrit ῥ, mais on ne saurait y voir ici non plus une ῥοπή. La somme dont il est question s'élève à 29.137 deniers sans tenir compte de la déduction, χωρὶς (ἑκατοστῶν) (ἓξ) (ἡμίσεως) et non pas χωρὶς ρ γ : q. Le décompte est de 1.900 deniers, la somme à recevoir de 27.237 : ἐξ ὧν κουφίζεται ὑπὲρ (ἑκατοστῶν) (ἓξ) (ἡμίσεως) (δην.) Ἀ+ τὰ λοιπὰ δην. μυρ. Β Ζσλζ, qu'il faut lire à la place de ὑπὲρ ῾ρ γί(νεται) (δην.) Ἀ+, etc.[4].

1. L'étude du document n° 4 a montré que les comptables partent d'un calcul de base : pour 1 talent le décompte est de 390 drachmes. Reste à dresser une table dans laquelle à chaque fraction de talent correspondra une fraction de 390 dr. Ces fractions sont simples, du type $\frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{4}$ etc. Mais il faut évidemment que les nombres de drachmes obtenus soient des nombres entiers. Or, 390 étant multiple de 13, 5, 3 et 2, les seules fractions utilisables sont $\frac{1}{2}, \frac{1}{3}, \frac{1}{5}, \frac{1}{6}, \frac{1}{15}, \frac{1}{30}$ ($\frac{1}{10}$, théoriquement possible, est pratiquement exclu, la somme de 39 dr. étant par trop incommode). Il n'est pas toujours facile aux comptables d'appliquer cette méthode aux sommes sur lesquelles ils opèrent. Si pour 7 tal. 3.000 dr. le calcul de la retenue est immédiat, $(390 \times 7) + \frac{390}{2} = 2.925$ dr., le cas de 4.500 dr. est plus délicat : les fractions de talent auxquelles cette somme est réductible et qui sont comprises dans le système sont $\frac{1}{2}$ (3.000 dr.), soit une déduction de 195 dr. et $\frac{1}{6}$ (1.000 dr.), soit une déduction de 65 dr. Restent 500 dr., $\frac{1}{12}$ de talent : la fraction a dû être ramenée, au bénéfice du Trésor, à $\frac{2}{15}$ et la retenue correspondante a été calculée automatiquement, 52 dr. D'où le total, au premier abord curieux, de 312 dr.

2. *P. Ryl.* 660.

3. Cf. A. Déléage, *o. c.*, p. 134 sq. ; A. H. M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Empire*, p. 338 sq.

4. Établi par le demandeur, ce qui doit être souligné, le calcul de la retenue est exact, à quelques deniers près (1.893 $\frac{9}{10}$ et non 1.900). A vrai dire, il n'est pas impossible qu'une erreur soit glissée dans cette série de chiffres. Le nombre le moins discutable, 1.900, correspond, en

* * *

Après cette longue mais nécessaire toilette des textes, bornons-nous à esquisser ce qui pourrait servir de point de départ à un travail approfondi sur la retenue de 6,50 %. Car il est sans doute vain de tenter une étude de la question sans la placer dans son contexte, c'est-à-dire sans considérer dans leur ensemble les problèmes des réquisitions, de la fiscalité et des finances publiques.

Les huit papyrus que nous avons réunis se répartissent sur deux siècles, très inégalement d'ailleurs, soit par le hasard des trouvailles, soit pour des raisons que nous essaierons de préciser. En tout cas, la lecture de ces documents fait apparaître quatre points caractéristiques :

1° Les sommes déduites au titre de la retenue ne vont pas à la banque ou à l'office de paiement, mais à l'État (κυριακὸς λόγος dans les nos 1 et 3 ; ταμεῖον dans 4 et 5). Il ne peut donc s'agir d'une sorte de « banker's discount » revenant à la banque et servant à la dédommager de son travail, comme semble le penser A. C. Johnson[1].

2° Cette retenue n'intervient que dans les transactions où l'État est partie. Se trouve ainsi exclu tout marché qu'un individu ou une communauté conclut avec une autre communauté ou un autre individu, ou avec une municipalité. On s'explique alors que cette déduction n'apparaisse pas dans les actes du sénat d'Oxyrhynchus par exemple, et que soit réduit le nombre des documents qui l'attestent.

3° Une autre raison contribue encore à cette rareté. Dans les nos 6 et 7, nous avons remarqué que le prix de l'or livré à la réquisition, celui du blé envoyé à Alexandrie étaient intégralement remboursés. Au contraire, étaient soumises à la retenue les sommes versées pour payer un transport (nos 2 et 8), le peignage de l'étoupe (no 6), le plus souvent la confection de vêtements (nos 1, 3, 4, 5). En d'autres termes, c'est lorsque l'État achète non pas un produit naturel, mais un produit fabriqué, dans la valeur duquel la part de la main-d'œuvre entre souvent pour la moitié[2], c'est lorsqu'il rétribue un travail qu'il retient à son profit les 6,50 % du prix qu'il doit acquitter. Si cette définition est exacte, il est compréhensible que la déduction apparaisse dans les papyrus à l'époque où l'État fait le plus appel à l'industrie égyptienne, où l'on assiste précisément au développement du système des *anabolicae species*, sous les Antonins : d'où nos premiers exemples datés de 138 et 155[3].

4° Il est évident enfin qu'à cette date la retenue affecte des paiements an-

effet, à une somme initiale de 29.237 deniers, le reste devant être de 27.337. Dans ce cas, le calcul de la déduction serait parfaitement exact.

1. *Rom. Eg.*, p. 448.

2. Cf. *P. Ant.* 38 ; *P. Oxy.* 85 ; *P. Lond.* 1414 et 1433 ; R. Remondon, *o. c.*

3. Cf. Wallace, *Taxation*, p. 214-219 ; H. C. Youtie, dans *T. A. P. A.* 73 (1942), p. 73-75 ; K. Kalbfleisch, dans *Rh. Mus.* 49 (1951), p. 345 ; *P. Hibeh* II, 219.

ticipés, tandis que plus tard, au IVe siècle, elle porte sur de tardifs remboursements. C'est là le point essentiel qui permet de définir la nature de cette déduction et d'en retracer l'évolution.

Supposons donc que l'État veuille acheter du blé, de la viande ou de l'or : il suffit aux communautés de rassembler, d'une façon ou d'une autre, les quantités requises, les services officiels en prennent livraison et les payent intégralement, selon une procédure dont le détail peut varier[1]. Ou encore, pour prendre un cas réel de 155, que l'État exige un transport de blé du grenier au port d'embarquement : les âniers effectuent ce transport, leurs frais s'élèvent à 237 dr. 2 ob. 2 ch., et la banque leur rembourse très exactement cette somme[2].

Mais les choses peuvent se passer différemment. Le batelier chargé d'amener du bois de Théadelphie à Boucolon a peut-être un besoin immédiat d'argent pour payer ses aides. Plus nette est la situation des tisserands de Philadelphie, que divers textes nous font connaître : l'État leur commande des vêtements pour l'armée ; il faut aussitôt une mise de fonds pour acheter les matières premières, laine ou lin, il faut de l'argent pour vivre en attendant la rétribution, et cette attente risque d'être d'autant plus longue que le tiers des tisserands a dû quitter le travail pour escorter le blé de l'annone jusqu'à Alexandrie, si bien que, commandés avant septembre 138, les vêtements de l'armée ne sont pas encore achevés le 16 décembre 139[3].

Le seul moyen, non pour hâter le travail — le remède serait que l'État limitât et conciliât ses exigences — mais simplement pour que la commande puisse être exécutée, est donc que le Trésor verse la προχρεία, le paiement par anticipation du travail. Tel est le cas dans les nos 1 et 2.

Dès lors l'État est en droit d'exiger que la valeur des marchandises qu'il recevra ne soit pas inférieure au prix qu'il a versé (μὴ ἀποδέοντα τῆς ὑπὲρ αὐτῶν ἐξωδιασθίσης εἰς προχρείαν τιμῆς, no 1, ligne 11), et de prévoir un système précis de garanties[4].

Mais surtout, à l'égard du batelier ou des tisserands, on pourrait comparer sa position à celle d'un débiteur — la dette étant le prix des fournitures exigées — qui aurait acquitté son dû avant l'échéance, c'est-à-dire avant la remise des fournitures, avant même que la dette fût contractée en fait, et qui à ce titre aurait droit à une remise, à un escompte de 6,50 %. On sait qu'un escompte de ce type est comparable à un intérêt : payant une somme par anticipation, l'État se dessaisit d'un capital qui aurait pu lui rapporter pendant un certain temps, de la date de la commande à celle de la livraison. Mais, quel que soit ce délai, l'escompte reste fixé au taux de 6,50 %.

1. Wilcken, *Grdz.*, p. 359 sq.

2. *P. Col.* 1R, 4, I ; la banque est celle de Sabinus, à Arsinoé, d'où provient le document no 2.

3. *B. G. U.* 1572 ; *P. Phil. Scherer* 10.

4. Nos 1 et 2 : responsabilité collective de la corporation (tisserands ou bateliers), dédommagement en cas de malfaçon, etc.

Dans l'Égypte romaine, le taux habituel de l'intérêt dans les transactions en espèces est de une drachme par mine et par mois, soit 12 %[1]. Strictement calculé, l'escompte (escompte en dehors) devrait donc être égal à l'intérêt que produirait le capital payable à terme depuis l'époque du payement anticipé jusqu'à celle de l'échéance : par exemple, pour 100 drachmes versées aux tisserands de Philadelphie il serait de 16 drachmes environ, et pour 100 drachmes payées au batelier, il ne serait que de quelques oboles. Or, dans les deux cas, le Trésor s'accorde un escompte de 6 dr. 3 ob.

La raison de cette fixité est claire, et l'exemple des tisserands la montre bien : on ne peut savoir le temps que nécessitera le travail commandé. Force étant donc d'établir un taux invariable pour la retenue, on a choisi 6 dr. 3 ob. par mine. Et, compensant la perte qu'il éprouve avec les tisserands par l'avantage dont il profite avec le batelier, l'État parvient à une sorte d'équilibre. Mais il a évidemment tout intérêt à ce que le travail soit promptement exécuté, les vêtements promptement livrés ἃ καὶ παραδώσουσι ἐν τάχι (nº 1, ligne 13)[2].

Cette retenue au profit du Trésor est donc fort admissible, apparemment. Et même on pourrait dire que les commandes officielles, en procurant du travail, sont un stimulant bénéfique pour l'économie du pays. En fait, elles ne sont guère les bienvenues pour ces corporations « réduites à un nombre infime », « inquiétées par les services publics », gênées au point de « considérer comme un simple vœu de pouvoir exécuter les ordres reçus[3] ».

Admettons qu'il y ait quelque exagération dans ces plaintes. Cependant, l'impossibilité absolue de refuser les commandes de l'État d'une part, d'autre part la nécessité de recourir le plus souvent au paiement par anticipation du travail ordonné pour être en mesure de l'exécuter — l'endettement étant l'état normal du petit peuple égyptien[4] — confèrent un caractère presque obligatoire à cette remise de 6,50 % que l'artisan accorde à l'État. Pratique normale d'escompte, la retenue est en fait parafiscale.

Elle est maladroite. Car, parmi les corporations requises de travailler pour l'État, elle atteint précisément celles que la pauvreté contraint à faire appel aux paiements anticipés, épargnant les plus riches qui s'en peuvent dispenser. Il n'est guère de procédé plus propre à contrecarrer un progrès économique et social. Il n'est guère non plus d'exemple qui illustre mieux la courte vue de l'administration romaine en Égypte[5].

1. *Rom. Eg.*, p. 450 sq. A ce propos, il faudrait d'ailleurs entreprendre une étude spéciale des prêts consentis par l'État (*P. Ryl.* 186 ; *P. Teb.* 342 ; *P. S. I.* 683 ; etc.).

2. Nous pouvons comparer ce pourcentage à celui des προσδιαγραφόμενα, qui est de 6,25 %. Sur cette surtaxe, qui affecte nombre d'impôts en espèce, cf. *Rom. Eg.*, p. 573-574 ; *Taxation*, p. 324-330 ; G. Mattha, *Demotic Ostraka*, p. 75-78.

3. *P. Phil. Scherer* 10.

4. *Rom. Eg.*, p. 451.

5. Les problèmes que pose l'aménagement de l'impôt comme instrument d'une politique économique et sociale sont évoqués par H. Laufenburger, *Histoire de l'impôt* (P. U. F., 1954), p. 114 sq.

La retenue de 6,50 % sera nettement un impôt le jour où, tout en restant dans les limites précédemment définies des commandes par l'État de produits manufacturés, elle aura perdu son caractère primitif d'escompte et portera non plus sur des paiements anticipés, mais sur des paiements effectués après l'exécution des commandes. La transition nous échappe faute de documents — sans doute est-ce un hasard? Nous constatons en tout cas qu'au IVe siècle la déduction affecte des remboursements souvent tardifs, ayant lieu deux ou trois ans après la livraison des fournitures. Cette évolution suppose donc d'une part que le Trésor a pris l'habitude de régler les commandes après leur exécution et, d'autre part, qu'il n'en a pas moins maintenu la déduction.

Le report de la date des paiements ne s'explique certainement pas par une amélioration de la situation économique des artisans, qui rendrait inutiles les paiements par anticipation [1]. Il en faut chercher ailleurs la raison, dans l'attitude des artisans et dans la politique financière de l'État.

Volontairement ou involontairement, comme le montre l'exemple des tisserands de Philadelphie, les corporations demandent de longs délais pour accomplir le travail qui leur est confié. Le moyen simple et brutal d'en hâter l'exécution est naturellement de le rétribuer une fois qu'il est achevé. Et c'est aussi la seule façon d'éviter que le profit que l'État retire de l'escompte ne devienne nul.

A côté de ces raisons, il faut mentionner surtout les méthodes de l'administration. Le continuel accroissement des besoins, au cours du IIIe siècle, fait que le Trésor est toujours à court de numéraire et qu'il a tendance à payer le plus tard possible. Cette tendance est encouragée encore par une situation monétaire qui invite à spéculer. A partir de la seconde moitié du IIe siècle, la monnaie voit diminuer progressivement son pouvoir d'achat. L'avantage de l'État, dès lors, est de retarder le plus possible la date de ses versements. L'Égypte va connaître la dure époque où la situation monétaire alourdit le fisc parfois jusqu'à l'inhumain, et l'Empire les temps difficiles qui multiplient les besoins et les exigences : d'où le nombre des ventes forcées que ce dossier nous révèle en 302, 314, 324, 327, 338.

Mais comment expliquer que la retenue, qui, cessant d'être un escompte, n'est plus justifiée, se soit néanmoins conservée? Il est probable que son maintien est dû surtout à la force de l'habitude. Le vrai problème s'est posé au IIe-IIIe siècle, quand se sont affrontés la loi et les faits, quand se sont opposés un règlement, intangible au regard de l'administration, et un ordre économique mouvant, changeant plus vite que le droit. Au vœu des populations, que « les besoins définissent la portée de la loi », l'État a répondu par une autre maxime qu'il a fait triompher, « la valeur des lois augmente

1. Désormais, les artisans empruntent à la communauté du village. La preuve en est que les transactions ne s'effectuent plus entre l'État et la corporation, mais entre l'État et les responsables du village. Entre autres conséquences, cette modification fait passer l'imposition d'un travail industriel d'un groupe d'artisans à une collectivité principalement agricole, elle en prépare la transformation en impôt foncier.

avec le temps ». Et au nom de ce principe qui confère à la loi une valeur absolue et comme transcendante, a été maintenu un règlement adapté à un état de faits antérieur, aberrant dans la situation nouvelle[1].

Né grâce au conservatisme qui caractérise souvent l'administration du IIIe siècle, cet impôt était aussi bien accueilli par un Trésor pressé de besoins et âpre au gain. Il n'est peut-être pas non plus interdit de penser qu'à certains moments du moins, par exemple au IVe siècle, la déduction répondait à des préoccupations de politique monétaire plus généreuses. Chaque fois en effet qu'au lieu de payer 1.000 deniers l'État n'en verse que 935, ce sont 65 deniers qu'il ne met pas en circulation. En d'autres termes, il réduit de 6,50 % la masse de monnaie introduite dans le circuit. Comme la hausse des prix dépend directement de l'accroissement du volume de la monnaie, le maintien de la retenue pourrait apparaître comme une tentative pour freiner l'inflation, de la même manière que la conservation tardive des tarifs de 301 serait une mesure autoritaire et avant tout psychologique, destinée à ralentir la montée des prix.

Quoi qu'il en soit, par le report des dates de paiement et le maintien de la déduction, celle-ci se présente, au IVe siècle, comme un véritable impôt : mais il est malaisé d'en donner une définition. C'est une contribution indirecte sur le mouvement, un droit qui frappe les espèces passant du Trésor au contribuable[2]. D'autre part, son champ d'application, héritage du passé, est ridiculement étroit, puisqu'il se limite aux seules commandes officielles de produits fabriqués : ce qui revient à en faire une taxe professionnelle qui atteint la main-d'œuvre travaillant pour l'État. A l'origine, c'est un impôt *ad valorem*, car la matière imposable, c'est-à-dire les prix que paye l'État, est soumise à une évaluation, évaluation que l'on peut dire directe, puisqu'elle implique une intervention autoritaire de l'administration. Mais comme cette évaluation, à force d'être directe, ne consiste plus au IVe siècle qu'à appliquer un tarif immuable et sans rapport avec la valeur réelle des objets, l'impôt finit par être le contraire exactement d'un impôt *ad valorem*, il est devenu spécifique, établi qu'il est en fonction de données rigides. Il n'est guère besoin de poursuivre l'analyse pour se convaincre qu'il répond très mal aux exigences que doit satisfaire un impôt, que ces exigences soient un souci de justice, une intention politique ou économique, plus simplement une préoccupation de rendement et de logique fiscale.

Nous touchons là à son défaut essentiel : la conception primitive de la déduction de 6,50 % ne la prédisposait nullement à devenir un impôt, elle n'avait pas été pensée en termes de fiscalité, mais de banque. Ou alors, il eût fallu l'aménager, mais l'administration que nous avons montrée

1. Ces citations sont extraites du compte-rendu d'un procès où s'affrontèrent les deux thèses, celle de la souplesse du droit défendue par le sénat d'Arsinoé et celle de l'immutabilité des lois, dont le préfet se fit le champion : T. C. Skeat et E. P. Wegener, *A Trial before the Prefect of Egypt Appius Sabinus, c. 250 A. D.*, dans *J. E. A.* 21 (1935), p. 224-247.

2. Cf. H. Laufenburger, *o. c.*, p. 28 ; E. P. Plagnol, *Les impôts* (Paris, 1953), p. 21 sq.

routinière, intéressée par le profit immédiat, indifférente le plus souvent aux questions économiques, ne s'en est pas souciée. Elle aurait pu prévoir cependant, point par point, l'évolution peu satisfaisante de la retenue.

Nous l'avons dit, la baisse de la valeur de la monnaie, en provoquant le report des dates de paiement, métamorphose l'escompte en impôt. Ce même mouvement de baisse se poursuivant et s'accentuant, les prix qu'au moment de la commande l'État fixe pour le remboursement des articles qui lui seront livrés, se trouvent être, à l'heure du règlement, en retard sur les prix réels et, d'année en année, les deniers et les talents que verse le Trésor voient diminuer leur pouvoir d'achat, leur valeur. Ainsi ne cesse de s'amenuiser la matière imposable sur laquelle repose l'impôt, et avec elle le rendement de l'impôt.

Remédier à cette défaillance était impossible. Le remède eût consisté, plutôt qu'en une augmentation illusoire du pourcentage de la retenue, en une évaluation plus correcte de la matière imposable. Mais il eût fallu accepter, pour le tarif des remboursements, une hausse continue, compensant l'affaiblissement de la monnaie : solution inconcevable puisqu'elle se serait traduite, pour le Trésor, par une augmentation considérable de ses débours.

Il ne pouvait donc y avoir qu'une issue, la disparition de l'impôt. L'illogisme fiscal est d'avoir pris pour matière imposable un élément qui, bien qu'exprimé par un nombre constant de deniers ou de drachmes, était essentiellement instable, sans qu'il fût possible de l'aménager pour que l'impôt restât productif ; l'erreur est d'avoir imaginé un impôt qui ne pouvait pas être spécifique et s'établir en fonction de données rigides — modalité qui supposait des sorties d'argent dont le montant demeurait inchangé, mais dont la valeur allait s'affaiblissant, et qui avait pour conséquence une baisse continue du rendement de l'impôt — qui ne pouvait pas être non plus *ad valorem* et reposer sur une assiette soumise à évaluation : le rendement aurait été meilleur, mais les dépenses du Trésor se seraient accrues. Au fond, la faute de l'État est d'avoir imposé ses propres dépenses.

Aussi les faits, plutôt que les besoins, sont-ils venus d'eux-mêmes non pas définir ou limiter la portée de la loi, mais dépouiller la loi de toute portée. La retenue de 6,50 % cesse d'être attestée vers le milieu du IVe siècle : plus qu'un argument *a silentio*, l'étude de la fiscalité à cette date le prouve. L'État renonce à une imposition qui non seulement est de moins en moins rentable, mais encore devient déficitaire. Il est vrai qu'il compense cette perte par de profitables spéculations.

Prenons, en effet, l'exemple d'un sticharion réquisitionné en 301, 303, 312 et 338 : pour ces diverses années nous connaissons exactement le pouvoir d'achat du denier, et 338 est la date du document le plus tardif de notre dossier[1]. Le tableau suivant groupe les résultats théoriques que l'on obtient :

1. Cf. G. Mickwitz, *o. c.*, p. 114 ; R. Remondon, *o. c.* Dans le présent tableau, les prix sont donnés en deniers, et la valeur de la retenue est calculée par rapport à la livre d'or.

Date	Prix officiel	Valeur réelle	Payé par l'État	Montant de la retenue	Valeur de la retenue	Perte du contribuable	Part de la retenue dans la perte
301	1 000	1 000	935	65	1/770	6,50 %	100 %
303	1 000	2 000	935	65	1/1540	53,25 %	6,10 %
312	1 000	20 000	935	65	1/15400	95,32 %	0,34 %
338	1 000	200 000	935	65	1/154000	99,53 %	0,03 %

Plusieurs conclusions se dégagent avec netteté.

Calculée sur des prix officiels inchangés, la retenue devient insignifiante : les 65 deniers valent environ 2 carats en 301, 1 en 303, 1/10 en 312, 1/100 en 338. L'impôt est alors aussi indifférent à l'État qu'au contribuable.

En 301, du moins théoriquement, la perte de l'artisan correspond exactement au montant de la retenue. Mais, comme il reçoit du Trésor un nombre fixe de deniers pour un objet dont le prix, calculé en deniers, ne cesse de monter, la perte qu'il éprouve ne fait que croître d'année en année. A la limite, elle est presque égale à la valeur de l'objet, la réquisition est une imposition. Et, dans cette perte, le pourcentage que représente l'impôt devient à peu près nul.

Ce qui est perte pour le contribuable est en grande partie profit pour l'État. Si celui-ci continue à calculer les sorties d'argent selon le tarif de 301, il augmente la masse de ses rentrées pour compenser la chute du denier, il adapte au fur et à mesure le barème des impôts à la valeur de la monnaie. Certes, les revenus qu'il a encaissés et sur lesquels il paiera le sticharion sont déjà un peu dévalués au moment du remboursement et ne correspondent plus à la valeur réelle de l'objet. Mais le profit n'en est pas moins substantiel. Dans ce profit, c'est la spéculation et non la fiscalité qui joue un rôle.

La retenue est même déficitaire. Car son rendement très faible, de plus en plus faible, arrive à ne plus couvrir les dépenses croissantes qu'elle entraîne : temps de travail, efforts improductifs, frais de papyrus et d'encre. Qu'on imagine, en effet, le processus administratif compliqué qu'elle met en jeu et qui, concevable à l'époque où les fonds publics avaient assez de valeur pour justifier un minutieux contrôle, n'est plus maintenant qu'une charge inutile et coûteuse. Soit une communauté qui vient d'exécuter un travail au profit de l'État. Interviennent alors :

1° une requête adressée aux autorités financières du nome pour demander qu'ordre soit donné aux trésoriers payeurs de rembourser le prix des objets fournis. Le demandeur indique le prix officiel et, semble-t-il, calcule lui-même le montant de la retenue (cf. n° 8) ;

2° un ordonnancement envoyé par le stratège ou l'exactor aux caisses,

établissant le montant des sommes à payer, en tenant compte de la retenue (cf. n° 1) ;

3° les opérations financières proprement dites, comptabilité et versement des sommes dues ;

4° un reçu remis par le bénéficiaire aux organes de paiement (cf. n° 2) ;

5° une notification envoyée par le bénéficiaire aux autorités administratives, certifiant que leur ordre a été exécuté, et que les sommes convenues ont été effectivement versées (cf. n°s 3, 4, 5, 6, 7). Et rappelons que cette notification est rédigée en plusieurs exemplaires, dont nous ne pouvons d'ailleurs déterminer les destinataires respectifs : nous avons conservé deux exemplaires du n° 3 (*B. G. U.* 620 et *Sammelbuch* 4421), et cinq du n° 4 (*P. Cairo* 57024 A-E).

Mettons en parallèle cette série de démarches et les chiffres cités au tableau précédent. La disproportion est évidente entre le travail de la bureaucratie et les résultats de ce travail, qu'il s'agisse de l'impôt dont l'État ne tire qu'un revenu négligeable, ou du remboursement des réquisitions qui n'est plus pour le contribuable, en regard de la perte éprouvée, qu'une compensation dérisoire.

Aussi, en même temps que la retenue, les réquisitions disparaissent provisoirement : la livraison de l'équipement militaire, par exemple, cesse d'être une vente forcée pour devenir un impôt foncier[1]. L'État voit dans cette transformation un double profit : il allège le poids de son administration, il s'acquiert à bon compte un avantage psychologique, puisque, sans qu'il y perde et sans que le fardeau du contribuable soit sensiblement alourdi, il remplace le scandale de la spéculation par la légitimité du fisc.

Encore faut-il, pour ne pas retomber dans l'inconvénient des réquisitions, qu'on perçoive l'impôt en nature : mais les magasins s'encombrent, les frais de stockage et de transit augmentent, la Trésorerie perd sa souplesse. Cependant, la circulation en quantité suffisante des solidi va bientôt permettre de calculer les prix par rapport à l'or et de procéder à une refonte décisive du système des marchés d'État. La retenue de 6,50 % ne sera pas ressuscitée.

* * *

Nous l'avons exhumée avec une patience qui ne correspond peut-être pas, elle non plus, au rôle mineur qu'a joué cet impôt.

Du moins avons-nous parfois surpris l'administration d'Égypte et, dans sa politique fiscale, sur un point très précis, constaté qu'elle faisait peu de cas des exigences de la justice, des règles de la logique, en somme, de ses responsabilités.

1. *C. Th.* VII, 6, 3 ; *P. Oxy.* 1905.

Une fois de plus nous avons saisi sur le vif la faiblesse d'une fiscalité qui ne s'intéresse à des opérations financières que dans la mesure où elle pourra s'annexer l'escompte, que l'industrie ou l'agriculture ne préoccupent que par les sources de revenu qui y sont cachées, d'une fiscalité qui n'a d'autre fin qu'elle-même et ne se soucie de la justice ou des conditions économiques et sociales ni pour y chercher des bases saines ni surtout pour se mettre à leur service. Il arrive généralement en pareil cas que cette imprévoyance tarisse la source des revenus, et que, le profit étant le seul but, se multiplient les charges improductives. Ce fut en Égypte, sauf à de rares époques, la principale faiblesse de Rome.

R. Rémondon.

NOTES ET DISCUSSIONS

H. W. Parke and D. E. W. Wormell, *The Delphic oracle*. Deux volumes in-8° : I. *The history*, x-436 p. ; II. *The oracular responses*, xxxvi-271 p. Oxford, Blackwell, 1956. Prix : 84 Sh.

Le livre de H. W. Parke, *A history of the Delphic oracle*, a paru en 1939. L'auteur nous en offre aujourd'hui, en collaboration avec D. E. W. Wormell, son collègue à Dublin, une nouvelle édition revue et très augmentée, en deux volumes : I. *The history* ; II. *The oracular responses*.

Le premier volume s'ouvre par une partie assez courte (45 pages), mais d'un contenu fort important, puisqu'elle est consacrée à l'origine et au fonctionnement de l'oracle. Le livre de P. Amandry, *La mantique apollinienne à Delphes* (1950), y est largement utilisé, tandis que les auteurs paraissent n'avoir pas eu connaissance d'un article de la *R. É. A.*, 52 (1950), p. 306-324, intitulé *Le délire de la Pythie est-il une légende?* Cependant, la lecture de cette première partie montre que H. W. Parke et D. E. W. Wormell, sur plusieurs points importants, se trouvent en accord plutôt avec l'auteur de cet article, qu'ils ignorent, qu'avec P. Amandry. Qu'on en juge par les remarques suivantes, simples « notes de lecture ».

Dans le chapitre II intitulé *The origin of the oracle* (p. 3-16), les auteurs rappellent le peu que l'on sait des procédés les plus anciens de la mantique delphique, dont certains semblent antérieurs à la prise de possession de l'oracle par Apollon, et ils écrivent, p. 10 : « De ces différentes méthodes de divination, la seule qui ait survécu et soit restée d'un usage régulier aux temps historiques fut la cléromancie, *bien qu'elle fût peu renommée, comparée aux réponses directement proférées par la Pythie.* » Il est donc bien clair, dès le seuil de leur ouvrage, que les auteurs admettent à Delphes l'existence de la divination inspirée, « extatique » comme ils l'appellent fréquemment, à côté et au-dessus de la divination par les sorts que pratiquait aussi la Pythie.

Pour l'époque la plus ancienne, la cléromancie est attestée surtout par les indications relatives aux *Thries* et par l'emploi du verbe ἀναιρέω. En ce qui concerne le premier point, on n'a guère remarqué, je crois, que Zenobius, *Proverbiorum centuriae*, V, 75 (texte LVIII de l'Appendice du livre de P. Amandry), écrit, aussitôt après avoir mentionné l'opinion de Philochore sur les *Thries* : « D'autres prétendent que la mantique par les sorts a été inventée par Athéna ; comme sa renommée dépassait celle des oracles delphiques, Zeus, par complaisance pour Apollon, rendit mensongère cette mantique. Les hommes venant de nouveau demander des oracles à Delphes, la Pythie déclara : Πολλοὶ θριοβόλοι, παῦροι δέ τε μάντιες ἄνδρες. » N'est-il pas évident que ces auteurs, autres que Philochore, considéraient la cléromancie comme une méthode non seulement étrangère à l'authentique tradition delphique, mais encore en opposition et en concurrence avec celle-ci?

Quant à l'emploi de ἀναιρέω, il faudra tenir compte à l'avenir de la juste remarque de R. Crahay, *La littérature oraculaire chez Hérodote*, livre qui a paru

presque en même temps que *The delphic oracle*, dans la *Bibl. Fac. Phil. et Lettres de l'Université de Liège* (1956), p. 69 : « Certains modernes ont vu un terme propre à Delphes dans le verbe ἀναιρέω. C'est là certainement un vocable technique qui a dû avoir, à l'origine, un sens concret et précis ; peut-être vient-il d'un mode de divination par jets de sorts. Cette interprétation, qui remonte à Lobeck, a été reprise récemment par P. Amandry. Mais, chez Hérodote, ἀναιρέω est devenu un simple équivalent de χράω ou de κελεύω, et Delphes n'en a pas le monopole : nous le trouvons appliqué une fois aux oracles éthiopiens de Zeus (Hér. II, 139), une fois à Dodone (II, 52), une fois à des devins (VI, 69). »

Parke et Wormell se demandent ensuite pourquoi, à Delphes où il existe un prophète, c'est cependant une prophétesse, la Pythie, qui rend les oracles, et non pas, comme dans la plupart des autres sanctuaires apolliniens, par exemple à Didyme et à Claros, le prophète masculin. « L'explication la plus simple, disent-ils, semble se trouver dans le culte antérieur de la déesse Gè au même lieu », et ils citent avec raison l'oracle de Gè à Aigeira d'Achaïe, juste en face de Delphes, de l'autre côté du golfe de Corinthe, où la prophétesse descendait dans une caverne. Ils ajoutent, p. 12 : *Even the excited element in Delphic prophecy... might be derived too from the worship of Ge, if the representations of excited female worshippers on Minoan gems can be taken as a true picture of the primitive votaries of the mother goddess.* Cependant, ils ne nient pas que le délire de la Pythie peut aussi avoir un caractère dionysiaque, et ils citent le passage d'Hérodote, VII, 111, qui nous apprend que, dans un sanctuaire oraculaire de Dionysos en Thrace, « c'était une prophétesse qui répondait aux consultants, comme à Delphes ». En effet, ils ne méconnaissent nullement, comme le faisait P. Amandry, l'importance et l'ancienneté du culte de Dionysos à Delphes, qui, selon eux, pénétra au plus tard dans le sanctuaire pythique vers le milieu du VIe siècle av. J.-C. (p. 11). Si le culte de Dionysos est si souvent recommandé dans les oracles delphiques les plus anciens, comme on le voit aux pages 330-338 de ce premier volume, c'est apparemment parce que ce dieu s'était fait dès lors une place à Delphes à côté d'Apollon. Aussi les auteurs admettent-ils finalement que l'influence dionysiaque, s'il n'est pas absolument nécessaire de l'invoquer pour expliquer la divination extatique à Delphes, a dû cependant contribuer à l'y affermir. Je me rallie très volontiers, pour ma part, à cette conclusion, qui me paraît tenir compte de tous les éléments d'information dont nous disposons.

Le chapitre III est intitulé *The procedure of the oracle* (p. 17-45). On sait que Pierre Amandry a eu le très grand mérite de trouver de nouveaux fragments de la convention religieuse entre Delphes et Skiathos, puis de la publier avec un excellent commentaire dans le *B. C. H.*, 63 (1939), p. 183-219. Cette convention du IVe siècle avant J.-C. prouve qu'à cette époque on pouvait venir consulter l'oracle delphique ἐπὶ φρυκτώ, c'est-à-dire par tirage au sort au moyen de deux fèves. Malheureusement, dans son livre de 1950, *La mantique apollinienne à Delphes*, P. Amandry a eu tendance à ramener toute la divination delphique à la cléromancie (ce livre fut présenté comme thèse à la Sorbonne, et c'est là un danger des thèses, dans le sens où l'on parle aussi de « romans à thèse », que l'on peut y être tenté de durcir ou d'étendre indûment les conséquences d'une découverte). Dans la *R. É. A.*, 52 (1950), p. 321, j'écrivais que P. Amandry me semblait avoir eu raison, en 1939, d'admettre la pratique officielle de deux méthodes de divination employées concurremment par le même oracle, alors qu'en 1950 il en était arrivé à nier pratiquement la divination « inspirée », ou du moins à considérer celle-ci comme une pure apparence ou une supercherie. Or, Parke et Wormell sont bien du même avis que moi, puisqu'ils écrivent, I, p. 19 : *The acceptance of the fact that*

the Pythia could use the method of the bean does not eliminate the traditions that she also on many occasions prophesied directly by word of mouth. Ils pensent aussi que, si la consultation « inspirée » de l'*adyton* avait aux yeux des Grecs une plus grande valeur, elle était plus rarement pratiquée — normalement un jour par mois seulement et à l'exclusion des trois mois d'hiver — tandis que la petite consultation par les fèves pouvait avoir lieu beaucoup plus fréquemment. Cette opinion n'est pas assurée, mais elle me paraît fort vraisemblable.

Parke et Wormell examinent ensuite les traditions relatives au χάσμα γῆς et au πνεῦμα Ils commencent par l'exégèse du texte bien connu de Diodore de Sicile, 16, 26, et indiquent que le rôle des chèvres dans ce récit a pu être suggéré par l'épreuve de la chèvre, préliminaire à toute consultation de l'*adyton*, que nous fait connaître Plutarque, et dont ils disent : *The underlying theory evidently was that the goat should tremble, as the Pythia trembled in her ecstasy, and that both these conditions were the work of the god* (p. 21). En ce qui concerne le πνεῦμα, cause supposée du phénomène, la position de Parke n'a pas changé depuis 1939 : ce n'est guère pour lui qu'une notion philosophique dont on ne relève aucune trace à l'époque ancienne. P. 23, les auteurs utilisent un article de la *R. É. G.*, 56 (1943), p. 72-111, où j'ai tenté de préciser les variations, et aussi les constantes de la pensée de Plutarque en ce qui concerne l'inspiration de la Pythie, entre la date de composition du *De defectu oraculorum* et celle du *De Pythiae oraculis*. Je regrette, ici encore, qu'ils n'aient pas eu connaissance de mon article de la *R. É. A.*, 52 (1950), où, p. 315-318, en réponse à E. Will, j'ai tâché de montrer que, si la théorie prophétique du *De Pythiae oraculis* est certainement plus spiritualiste, l'hypothèse du πνεῦμα et d'un agent matériel de l'influence divine n'est pourtant pas complètement absente de ce dialogue, qui nous offre le dernier état de la pensée de Plutarque.

Pour la conception générale du local prophétique, que l'état des ruines du temple ne nous permet malheureusement pas de préciser, Parke et Wormell s'en tiennent en somme, p. 28-29, aux indications que j'ai données dans les *Annales de l'École des Hautes-Études de Gand*, II (1938), p. 70-107. Ils concluent, p. 30, par ce paragraphe, que je crois utile de citer : « L'*enthousiasme* de la Pythie peut être expliqué autrement [que par un πνεῦμα matériel], et le trou dans le pavage de l'*adyton* a peut-être été considéré comme livrant passage, non à des vapeurs produites par un acte humain [selon l'hypothèse de Leicester B. Holland], mais à des émanations moins matérielles. Si, primitivement, la Pythie a été une prêtresse de la déesse Terre, elle ne pouvait prophétiser sans être en contact avec sa divinité. Pour cela, elle pouvait entrer dans une caverne, comme en Achaïe, mais, bien que cela fût possible dans le voisinage (par exemple dans la gorge de Castalie), le site sur lequel le temple d'Apollon était bâti excluait cette méthode. Elle pouvait aussi recevoir l'inspiration de la déesse arrivant jusqu'à elle par un trou du sol. Il n'y avait pas à Delphes de véritable χάσμα, mais sans doute, quelque part à l'intérieur de l'*adyton*, un trou qui figurait l'embouchure (le στόμιον) par laquelle l'inspiration divine était censée parvenir à la prophétesse. Cela, du moins, semble l'hypothèse la plus plausible. Quand le culte d'Apollon remplaça celui de Gè, l'accent fut mis pour un temps, non plus sur le στόμιον, mais sur le trépied, comme étant l'attribut du dieu lui-même. Mais, à une époque plus tardive et rationalisante, on revint à l'idée de la vapeur issue de la terre, qui fut alors considérée comme une cause matérielle d'intoxication plutôt que comme le souffle inspirateur d'une divinité. »

Je pense donc que les auteurs de ce livre n'hésiteraient guère à accepter ce que j'écrivais en 1950 (*R. É. A.*, 52, p. 317-318) : « Même s'il était prouvé qu'il n'a

jamais existé à Delphes d'exhalaison tellurique..., on n'aurait pas le droit pour autant de nier l' « enthousiasme » de la Pythie... On sait que, de nos jours, et en Grèce même, des états d'excitation et de frénésie religieuses sont obtenus indépendamment de tout agent physique. On peut donc nier l'existence du πνεῦμα et croire en même temps à un véritable délire de la Pythie, phénomène d'ordre religieux qui n'est pas nécessairement de l'hystérie. » J'ajoute que la manducation d'une certaine espèce de laurier plus ou moins toxique pouvait aussi contribuer à l'état anormal de la Pythie au moment où elle s'asseyait sur le trépied (voir Parke et Wormell, I, p. 26), mais cela reste douteux. Les auteurs, décrivant ensuite « *the procedure of consultation* », écrivent, page 33 : « *Before the enquirer entered, the Pythia was already under the influence of Apollo, and was in some abnormal state of trance or ecstasy.* » Bien entendu, le mystère subsiste, mais je pense que Parke et Wormell ont raison, I, p. 34-41, d'écarter l'hypothèse de la fraude sacerdotale et, peut-être, de comparer l' « état second » de la Pythie à celui d'un médium, obtenu par auto-suggestion, ou, comme ils disent, par « *self-hypnotism* ». Ils n'oublient pas, d'ailleurs, que les réponses plus ou moins intelligibles de la Pythie étaient interprétées et mises en forme par les prophètes ou prêtres de Delphes, soit en vers, soit, le plus souvent, en prose. Et l'on sait que, même une fois rédigés, les oracles d'Apollon *Loxias* restaient souvent fort ambigus.

* * *

Dès 1951, E. R. Dodds, dans son livre *The Greeks and the irrational*, repoussait l'opinion d'Amandry, selon qui « la Pythie devenait ἔνθεος en ce sens seulement qu'elle se serait trouvée dans un état de grâce résultant de l'accomplissement des rites, l'extase inspirée étant de l'invention de Platon[1] ». En 1954, G. Klaffenbach a dit qu'il lui paraissait impossible d'admettre « que la croyance, répandue à travers toute l'Antiquité, au caractère inspiré des oracles rendus par la Pythie sous l'influence de son dieu n'ait été qu'une légende à jeter par-dessus bord, que toute la foi en la divination extatique de Delphes ait reposé sur une erreur et que

1. E. R. Dodds, *The Grecks and the irrational* (*Sather classical lectures*, vol. 25, Univ. of California Press, 1951), p. 87, note 41. Les pages 70-75, consacrées à la divination delphique, sont fort intéressantes. E. R. Dodds remarque d'abord que « si les Grecs ont eu raison de mettre μάντις en rapport avec μαίνομαι — ce qu'admettent la plupart des linguistes — l'association du délire à la divination appartient au vieux fond d'idées indo-européen » (p. 70). Puis il montre, contre P. Amandry, que le passage du *Phèdre*, 244 b « ne signifie nullement que la Pythie, en dehors des prophéties qu'elle émettait en état de transe, rendait aussi des oracles (de qualité inférieure) dans son état normal (σωφρονοῦσα), mais seulement qu'en dehors de son *mediumship* elle n'avait aucun don particulier » (p. 87, note 41). Pour lui, en dépit de la réflexion philosophique et théologique qui voudra expliquer le don de prophétie par une faculté de l'âme, « il ne fait aucun doute que les pouvoirs de la Pythie étaient attribués originairement à la possession divine et que telle resta l'opinion habituelle à travers toute l'antiquité » (p. 71). L'auteur n'admet d'ailleurs pas que les véritables auteurs de la réponse oraculaire aient été, comme le suggère P. Amandry, les prophètes ou les *hosioï*, et que le rôle de la Pythie se soit réduit à proférer des sons inintelligibles : il fait remarquer que, chez Hérodote (6, 66) et chez Thucydide (5, 16, 2), celui qui veut obtenir un oracle conforme à ses désirs s'adresse directement à la Pythie pour la corrompre, et non pas au clergé qui l'entoure (p. 74). Pour E. R. Dodds enfin, l'extase de la Pythie n'était provoquée par aucun agent physique (*pneuma* ou laurier) : « *I take it as fairly certain that the Pythia's trance was auto-suggestively induced, like mediumnistic trance to-day* » (p. 73). Sur ce point, il se rencontre avec H. W. Parke.

l'oracle pythique n'ait été peut-être qu'un oracle cléromantique[1] ». Martin P. Nilsson, dans la seconde édition de sa *Geschichte der griechischen Religion*, I, parue en 1955, qui tient compte du livre de P. Amandry, ne consent pourtant pas à éliminer de Delphes la divination inspirée (p. 171 sqq.)[2]. Mme Marie Delcourt, dans son volume intitulé *L'oracle de Delphes* (Payot, 1955), tout en faisant de larges concessions à la « thèse » de P. Amandry, reconnaît, page 224, que « la théorie de P. Corssen et de P. Amandry a l'inconvénient majeur de récuser, à coup d'interprétations un peu sollicitées, le témoignage des Anciens, d'Héraclite à Platon[3], concernant l'état *enthousiaste* de la prophétesse ». On voit que Parke et Wormell, eux aussi, se refusent à mettre en doute l'existence de la mantique inspirée à Delphes. La cause semble donc entendue[4].

* * *

La seconde partie de ce premier volume constitue une histoire de l'oracle, tracée à grands traits, depuis l'époque de la colonisation (chap. I) jusqu'à celle de l'empire romain (chap. XIV). Tous les oracles importants y sont traduits et commentés. Pour ceux qui figurent chez Hérodote, on fera bien de se reporter aussi au bon livre de Roland Crahay, *La littérature oraculaire chez Hérodote*, que j'ai déjà signalé plus haut. Par exemple, en ce qui concerne l'oracle relatif à Lycurgue « homme ou dieu », on pourra comparer Parke et Wormell, I, p. 85-93 et R. Crahay, p. 150-153.

La troisième partie est consacrée spécialement aux rapports de l'oracle delphique avec la mythologie, la religion et la morale. Tous ceux qui s'intéressent à la religion de la Grèce antique feront bien de la lire attentivement. Pour ma part, j'ai été surtout retenu par le chapitre IV, relatif à Dionysos : on y voit que Plutarque exagérait à peine lorsqu'il affirmait que Dionysos n'a pas à Delphes une place moindre qu'Apollon. Il est fort heureux aussi que les auteurs aient exposé dans un dernier chapitre tout ce que nous savons sur les consultations de l'oracle par des personnes privées, telles que Chairéphon ou Xénophon ; les particuliers semblent avoir recouru souvent à la consultation par les sorts, moins prisée et moins coûteuse, tandis que les cités et les monarques s'adressaient d'ordinaire à la divination « extatique ».

* * *

Si le premier volume est une réédition corrigée et augmentée du livre de Parke paru en 1939, le second est, lui, entièrement nouveau et sera particulièrement précieux, puisqu'il donne en principe toutes les réponses connues de l'oracle del-

1. C. Klaffenbach, *Das delphische Orakel* (*Wissenschaftliche Annalen*, septembre 1954), p. 519.

2. Page 173 du livre cité, Martin P. Nilsson écrit notamment : « Mir will es jedoch scheinen, dass Amandry in seinem Skeptizismus etwas zu weit geht. Man kommt nicht umhin, dass es Inspirationsmantik in Delphi gab, wie sie nun auch verstanden werden soll ».

3. Il faudrait dire plutôt : « d'Héraclite à Plutarque, en passant par Platon » dont les textes sont peut-être les plus significatifs. En ce qui concerne les témoignages tardifs de l'agitation de la Pythie sur son trépied, on peut ajouter aux textes que j'ai étudiés *R. É A.*, 52 (1950), p. 307-310, un passage des *Éthiopiques* d'Héliodore : II, 26, 4 : ... ὥραν εἶναι κινεῖσθαι τὴν θεοπρόπον λέγοντες.

4. Le compte-rendu bref et tranchant de W. den Boer dans *Mnemosyne*, S. IV, vol. V (1952), p. 251, était déjà significatif.

phique. Si on le joint à l'Appendice du livre de P. Amandry, qui rassemble les textes anciens relatifs au fonctionnement de l'oracle[1], on peut dire que nous possédons maintenant sur la mantique de Delphes un double recueil de sources, qui facilitera singulièrement les recherches futures.

Les *Oracula graeca* de Hendess ne contenaient que les réponses en vers et ne donnaient pas de *testimonia*, mais de simples références. Or, nombre de réponses originellement versifiées ne nous sont connues aujourd'hui que par des allusions ou des paraphrases en prose. D'ailleurs, pendant les époques hellénistique et romaine, la prose était pratiquement seule employée par l'oracle (que l'on se rappelle le titre grec du *De Pythiae oraculis* de Plutarque : « Pourquoi la Pythie maintenant ne rend plus ses oracles en vers »), et, même aux époques plus anciennes, les consultants de marque étaient probablement les seuls à recevoir leur réponse sous forme de poème. Il était donc nécessaire d'inclure dans ce *Corpus* les réponses en prose, et aussi les allusions et paraphrases. Il importait également d'établir un apparat critique de ces textes et, lorsqu'un même oracle nous est connu par plusieurs sources, de confronter ces sources entre elles. C'est ce qu'ont fait les auteurs du présent recueil. Enfin le classement de tous ces oracles posait de difficiles problèmes. Plutôt que de faire deux blocs : oracles « mythiques » et oracles « historiques », les auteurs ont préféré avec raison répartir les uns et les autres en neuf périodes allant du VIIe siècle avant J.-C. jusqu'à l'Empire, après quoi viennent les oracles de date tout à fait incertaine (n°s 520-590) et enfin un Appendice comprenant les textes cités à tort comme étant des oracles ou faussement attribués à Delphes (n°s 591-615)[2].

Ce second volume débute par des « prolégomènes » relatifs à la tradition des textes considérés, aux « sources indirectes » (περιηγηταί et χρησμολόγοι), enfin au style et au mètre des réponses. Page VII, les auteurs constatent que les oracles delphiques étaient rarement affichés dans le sanctuaire d'Apollon, de sorte que presque tous ne nous sont connus que par des sources littéraires. Pourtant, ils ajoutent en note : « Les oracles relatifs à Lycurgue et à Crésus ont été vus à Delphes par Cyriaque d'Ancône, mais sont maintenant perdus ; cf. les n°s 29 et 52. La réponse à Agamemnon (n° 408) n'a été découverte que plus tard. Ce dernier texte seul était inconnu des sources littéraires. » Ceci n'est pas tout à fait exact, puisque le n° 334, qui, à vrai dire, n'est pas une réponse oraculaire littéralement rapportée, mais un poème composé en souvenir d'une consultation et de ses suites heureuses, ne nous a été conservé, lui aussi, que par l'épigraphie delphique. Il s'agit du texte appelé « le miracle de la chevelure ». Outre les deux premiers vers, les auteurs auraient dû citer aussi les vers 10-11 : ἐπωνόμασαν δὲ γονῆες — Δελφίδα, μαντείας ἕνεκεμ μνημεῖά τε Δελφῶν. Ils ont placé ce texte dans la septième période (300-190 av. J.-C.), mais J. Bousquet, qui a récemment révisé et étudié ce poème (*B. C. H.*, 80, 1956, p. 550-554), le date maintenant de 362-361 avant J.-C. Quant à la réponse oraculaire à Agamemnon, elle aussi versifiée (n° 408), les auteurs n'ont pas connu l'étude de Werner Peek, *Mit. d. deutsch. Arch. Inst.*, 67 (1942), p. 232-239 (paru seulement en 1950), où est proposé notamment un complément pour la lacune du vers 3.

1. Mais l'on fera bien de lire à ce sujet mes remarques de la *R. É. A.*, 52 (1950), p. 307-310.

2. Dans cet Appendice, p. 238, n° 614, à propos du prétendu oracle : τὴν κατὰ σαυτὸν ἕλα, il fallait citer l'épigramme I attribuée à Callimaque, où ces mots se lisent au vers 12, plutôt que de se contenter d'une vague allusion : « Ailleurs cet oracle est attribué ordinairement à l'un des sept sages, qui le tire d'une κληδών d'enfants jouant à la toupie ». Alors que le passage cité de la Souda dit : ἔνιοι δὲ αὐτὸ Χίλωνα εἰπεῖν συμβουλευομένῳ τινὶ εἰ πλούσιον ἕλοιτο γάμον, l'épigramme attribuée à Callimaque donne ce rôle à Pittacos.

Page IX, les auteurs signalent que, sur dix-neuf oracles que Plutarque cite *in extenso* ou partiellement, treize ne nous sont connus que par lui. « Il apparaît généralement, disent-ils, que Plutarque aime mieux faire allusion aux oracles les plus célèbres, plutôt que de les citer, et ne reproduit ordinairement que les moins connus. » Cela, en effet, est bien dans la manière du Chéronéen, car il fait de même à l'égard de la mythologie et de l'histoire : ce qu'il suppose connu de ses lecteurs, il le tait ou le mentionne très brièvement pour ne s'attacher qu'aux versions aberrantes ou peu répandues des légendes et des faits, aux « curiosités », avec un état d'esprit fort voisin de celui d'un « antiquaire ». Outre Plutarque, les grands « fournisseurs » d'oracles delphiques sont Hérodote (qui occupe assurément le premier rang), Diodore de Sicile, Strabon, Pausanias et Œnomaos de Gadara (chez Eusèbe).

Les prêtres de Delphes ont dû garder longtemps, sans doute dans le ζύγαστρον que mentionnent les inscriptions, d'anciennes réponses oraculaires (vraies ou fausses), qu'ils montrèrent peut-être à Hérodote, mais ces archives semblent avoir disparu avant l'époque de Plutarque, qui en connaissait pourtant l'existence à date ancienne, comme on le voit par le chapitre XXVI de la *Vie de Lysandre*. Les guides du sanctuaire, les περιηγηταί que Plutarque présente, non sans mépris, dans le *De Pythiae oraculis*, racontaient surtout des traditions orales fort contestables, et beaucoup des oracles conservés par Pausanias doivent provenir de cette source peu digne de foi. De leur côté, les cités qui consultaient l'oracle devaient conserver dans leurs archives les réponses oraculaires qu'elles avaient obtenues. Telles sont les sources auxquelles puisèrent les nombreux auteurs de recueils oraculaires, les χρησμολόγοι, surtout du Ve au IIe siècle avant J.-C. Étant donné ce mode de transmission, il n'y a pratiquement pas une seule réponse dont l'authenticité soit absolument hors de doute (p. XXI). Cette conclusion pessimiste rejoint celle de l'enquête plus limitée de R. Crahay.

Enfin la dernière partie de ces « prolégomènes » est une étude judicieuse de la forme des réponses oraculaires. Je regrette seulement que les auteurs n'aient guère tiré parti des remarques si curieuses que Plutarque déjà faisait sur le même sujet dans le *De Pythiae oraculis*.

Il est particulièrement regrettable que les trois oracles delphiques rendus à Mnésiépès et gravés sur le monument d'Archiloque à Paros aient échappé à l'attention des auteurs[1].

Quelles que soient les critiques de détail que l'on peut adresser à ces deux volumes, il n'en reste pas moins que Parke et Wormell ont bien mérité d'Apollon, qui n'est pas seulement le dieu des oracles, mais aussi celui de la recherche, de l'érudition et de l'histoire (voir Plutarque, *De E apud Delphos*, chap. II). Chacun de ces deux tomes est pourvu d'*Indices* qui en rendent la consultation très commode ; je signale notamment aux hellénistes qui s'intéressent aux épigrammes, et, plus généralement, à la poésie grecque, l'utile *Index verborum* du second volume. Cet ouvrage est le fruit d'un labeur acharné et d'une longue patience. On le rectifiera, on le complétera sur plusieurs points, car il embrasse une masse énorme de documents très dispersés, mais on ne le remplacera pas de sitôt.

R. Flacelière.

1. Ces oracles ont été publiés par N. M. Kontoleon, *Arch. Eph.* 1952 (1954), p. 32-95 : Νέαι ἐπιγραφαὶ περὶ τοῦ Ἀρχιλόχου ἐκ Πάρου. Voir J. Robert et L. Robert, *Bull. épigr.* de la *R. E. G.*, 1955, n° 178, et 1956, n° 204.

PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE ET RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

J. BRADFORD, *Ancient Landscapes, Studies in Field Archaeology*, Londres. G. Bell and Sons, Ltd, 1957 ; XVIII + 298 p., 75 pl. (103 photographies), 25 figures, 1 index.

Le domaine de la photographie aérienne appliquée à l'archéologie est un de ceux qui ont, heureusement, profité des perfectionnements nés de la guerre. C'étaient déjà d'anciens observateurs militaires qui, au lendemain de 1918, avaient, comme le R. P. A. Poidebard et O. G. S. Crawford, apporté la plus importante contribution à ces recherches[1]. Le dernier conflit nous a valu le colonel Baradez, le colonel Schmiedt et le professeur Bradford.

L'ouvrage que nous présente ce dernier est issu — d'une expérience technique du vol et de l'observation — d'études menées sur un matériel fabuleux dont l'auteur a pu disposer (toute la couverture photographique des pays du bassin méditerranéen et de l'Europe de l'Ouest, réalisée par les Alliés pendant la dernière guerre[2], sans compter de nombreuses missions sur le Commonwealth) — de reconnaissances menées sur le terrain, grâce à l'appui matériel de plusieurs organismes, en Angleterre, en Italie, en Grèce — et de dix ans de cours à l'Université d'Oxford. Ce livre, annoncé depuis de longs mois en librairie, est ainsi une somme des travaux personnels de l'auteur qui réunit, avec un souci constant d'en souligner la date et la priorité, l'essentiel de ses études antérieures et annonce, presque à chaque page, un certain nombre d'articles à venir. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un manuel d'interprétation archéologique des photographies aériennes — qui fait toujours défaut[3]. Toutefois la variété des exemples présentés doit permettre à ce compte rendu de faire le point de la question[4].

Soulignons dès le début l'ampleur de la matière traitée : outre les questions de méthode (chap. I), J. Bradford nous conduit de la préhistoire (chap. II) et de l'Étrurie (chap. III) à la centuriation romaine (chap. IV) et aux plans de villes de l'époque classique et médiévale (chap. V). On pourrait douter qu'un seul esprit puisse embrasser des questions aussi variées sans se cantonner dans les généralités. De fait le livre entend s'adresser à un large public, ce qui explique que la présentation de la plupart des planches s'accompagne d'une description, lyrique parfois, des paysages — avec d'intéressantes citations de voyageurs des

1. On trouvera citées leurs principales études dans notre *Bibliographie des applications archéologiques de la photographie aérienne*. Fondation C. M. Lerici, Milan, 1957. Cette bibliographie sera reprise et complétée (dans les Publications du Service des Antiquités du Maroc) et tenue à jour dans une chronique régulière.

2. Avis aux chercheurs : la plupart des découvertes possibles ont déjà été faites, sinon publiées, pendant ou au lendemain de la dernière guerre !

3. A retenir l'annonce d'une publication de photographies du major G. W. G. Allen, *Discovery from the Air*.

4. Cf. aussi notre compte rendu de l'exposition de photographies aériennes de Milan (octobre 1957) : « *Les leçons d'une récente exposition : photographies aérienne et archéologie. Dernières découvertes et orientations nouvelles* », in Boll. di Geodesia *I. G. M.*, 1957, p. 706 sq. Voir aussi *R. A. E.*, 1957, p. 368 sq., et *R. A.*, I, 1958, p. 230.

siècles derniers — et d'un résumé de l'histoire du site (avec quelques références bibliographiques). Ce qui intéresse l'auteur en effet, ce sont, le titre le souligne, les *paysages* disparus, conçus comme la synthèse d'éléments variés qui vont de la géologie à la poésie, et l'évolution de ces unités. Dans une perspective semblable, nous avons eu l'occasion de préciser l'intérêt de la photographie aérienne qui nous permet d'étudier dans leur *contexte* des *ensembles vivants* et d'introduire dans l'histoire les données de la statistique[1]. Quant à la présentation matérielle du livre, disons tout de suite qu'elle est parfaite ; il faut rendre grâces à l'éditeur qui a imprimé une illustration si abondante et de qualité. C'est peut-être là, avec les rapides commentaires qui l'accompagnent, l'intérêt principal du livre. Une photographie aérienne, dit justement l'auteur, n'est utile qu'à condition d'être publiée. En ce sens, nos collègues d'outre-Manche ont la chance de trouver dans une revue comme *Antiquity* et dans plusieurs autres (*Archaeology*, *Oxoniensia*, *The Antiquaries Journal*, etc...) la possibilité de faire paraître de nombreuses planches. Ajoutons que la publication des découvertes devrait, dans tous les cas, intervenir dans des délais raisonnables.

I. Le témoignage de la photographie aérienne est triple :

— présentation meilleure de ruines connues,

— étude topographique exacte de zones spécialement intéressantes,

— découverte proprement dite de restes ensevelis.

Les phénomènes révélateurs de ces derniers : différence de croissance de la végétation, moissons et récoltes diverses ou prairie (*vegetation markings : crop sites*, *grass and weed markings*), variation de nuances des sols (*soil markings*), effet des ombres portées (*shadow sites*) sont connus depuis longtemps. Du moins l'auteur en énumère-t-il de nombreux et parfois curieux exemples. Chaque cas demande à être analysé en particulier : si l'herbe se fane en général plus vite à l'emplacement d'anciennes fondations, car l'espace vital des racines est restreint, il peut arriver que, les débris de chaux corrigeant l'acidité du sol, la récolte pousse mieux sur des murs enfouis. Les diverses cultures sont plus ou moins révélatrices : ce sont surtout les céréales (orge, blé, avoine, seigle), les artificielles (luzerne, trèfle). Mais on peut relever des traces même dans les champs de betteraves sucrières, de navets ou de pommes de terre. Tout dépend de la profondeur à laquelle s'enfoncent les racines selon les espèces, la nature du sol et les conditions atmosphériques. Il conviendrait ici de réaliser, par comparaison avec des sites fouillés dans des régions et sous des climats variés, une véritable *typologie d'indices révélateurs*. L'auteur signale ainsi le cas de certaines plantes sauvages qui semblent manifester une prédilection pour les lieux anciennement habités. Tous les chercheurs l'ont remarqué. Ce sont les traînées de plantes calcicoles sur les anciens chemins enterrés, la ronce et l'épine noire sur les ruines[2] ; en Tunisie les voies antiques sont fleuries d'asphodèles[3]...

L'auteur considère que les indications fournies par les *soil markings* sont moins précises que les précédentes. Mais là encore il sera indispensable de réaliser une

1. Cf. *Annales*, 1954, 4, p. 449. La photographie aérienne, vision d'ensemble, en fournissant un cadre, permet d'établir des relations topographiques *fonctionnelles* entre des affleurements à peine visibles et des restes connus. Voir aussi *Photographie aérienne et histoire économique et sociale de l'Antiquité*, Annales, 1958, 2, p. 322.

2. Cf. G. Roupnel, *Histoire de la campagne française*, p. 74 sq.

3. Cf. J. Toutain, *Les villes romaines de Tunisie*, chap. IX, *Les routes* ; Dr Carton, *Rev. Tun.*, 1904, p. 225 ; *Découvertes...*, p. 108 sq.

typologie selon la nature des sols et les moments favorables (après un labour, après une pluie, etc...[1]).

Tous ces effets peuvent naturellement se combiner. Enfin des cas spéciaux sont à considérer : ruines sous-marines, régions inondées, effets du gel ou de la neige en couche légère. Nous ajouterons qu'une expérience personnelle nous a prouvé que les terrains désertiques, où le vent accroche aux moindres affleurements comme une enveloppe de sable qui en exagère les formes[2], sont particulièrement favorables à l'observation aérienne, d'autant que ces zones sont en général moins bouleversées et plus homogènes. Sur un fond uniforme les anomalies éclatent.

J. Bradford souligne justement l'importance d'une étude du terrain, qui montre les paysages dans leur évolution : c'est le cas des morcellements agraires superposés. Surtout l'analyse des données géologiques livre ce que nous appellerions volontiers les *conditions de possibilité* d'établissements humains (souvent des positions obligées[3]) : lignes de faille (et de sources) le long desquelles s'établissent les villages, etc. Indiquons que c'est une telle méthode qui vient de conduire à la découverte de la Spina étrusque : le professeur Alfieri avait systématiquement recherché les cordons de dunes que la mer a laissés sur cette partie du littoral de l'Adriatique lors de ses reculs successifs et qui constituent les positions obligées pour l'installation d'un habitat, parce que seuls émergés jadis dans une plaine marécageuse[4]. Cette connaissance du terrain et le raisonnement permettent d'éviter les sources d'erreurs dues soit à l'agriculture contemporaine, soit à des phénomènes naturels (p. 47 sq.). C'est au terrain qu'il faut toujours revenir et l'auteur aura raison de souligner dans chaque cas la nécessité d'un recours à la fouille et d'une extrême prudence dans l'interprétation des photographies aériennes.

Tout ce qui concerne la méthode de prise de vues et d'interprétation est également bien connu[5] : intérêt (limité) des obliques, photographie à contre-jour[6], essais de photographies à l'aide de ballons captifs[7], données techniques de l'appa-

1. On trouvera quelques indications dans ce sens in G. Schmiedt et F. Castagnoli, *Fotografia aerea e ricerche archeologiche*, L'Universo, n° 1, 1955.

Cf. aussi G. Schmiedt, *Sulla fotointerpretazione in geomorfologia ed in archeologia*, Settimane fiorentine di cultura fotogrammetrica, Florence, septembre-octobre 1955 et Communication au Congrès de la S. I. F. E. T, Palerme, 1957.

Une curieuse photographie aérienne de Lambèse, présentée à Milan (n° 77), montre comment une légère couche de neige sur un terrain humide, balayé par le vent, peut faire apparaître des détails nouveaux.

2. Cf. Communication de l'ingénieur en chef géographe Horlaville au Congrès international de géographie de 1949 : autour d'un cirque de 40 mètres de diamètre s'accumule un épais renflement concentrique de sable, qui porte ce diamètre à 120 mètres.

3. Ainsi s'établissent des rapports *fonctionnels* entre les formes de l'habitat et les données fournies par le milieu : on comprendra mieux par exemple les réadaptations d'ouvrages utilitaires (fortifications, routes) suivant les modifications des conditions naturelles (du fait de l'érosion souvent).

4. Cf. N. Alfieri et V. Valvassori, *La scoperta dell'abitato di Spina*, Inedita, n. 2-3, 1957. Bel exemple de ce que peut et doit être la géographie historique.

5. Cf. Chombart de Lauwe, *Photographies aériennes, méthodes et procédés d'interprétation*, Paris, Colin, 1951, 141 p.

6. Il conviendrait de citer les très beaux exemples fournis par le R. P. Poidebard. *Une nouvelle méthode de prise de photographies aériennes dans les climats tropicaux*, C. R. A. Sc., CVI, 1er mai 1933, p. 1307 sq. — *La photo aérienne dans la lumière éblouissante du désert*, l'Illustration, 12 août 1933, p. 312 sq.

7. Ajouter de récents essais en France : J. Combier *R. A. E.*, n° 27-28, juillet-décembre 1956, p. 309 sq., 2 photographies aériennes.

reillage, émulsions couleurs et IR[1], composition d'un équipage, utilité de la stéréoscopie[2], méthode sommaire d'interprétation graphique et de mesure[3].

Nous insisterions volontiers quant à nous sur l'utilité du dessin pour analyser et reconstruire un paysage : il faut travailler sur calque et s'astreindre à reproduire exactement tout ce que l'on croit voir. Signalons l'intérêt de calques superposés qui permettent de pousser l'analyse en séparant plusieurs aspects de la recherche : voies de communications, mise en valeur des sols, ruines d'habitations ou diverses « tranches » d'histoire, véritables coupes macroscopiques.

Le relèvement photogrammétrique, dont il est question au passage page 65, et qui, seul, permet d'établir une relation rigoureuse entre le relief du terrain et les établissements humains, devrait recevoir une application généralisée dans les recherches à venir.

La partie la plus neuve de la récente exposition de photographies aériennes (Milan, octobre 1957)[4] présentait de tels relevés de sites urbains, à Agrigente notamment. Un remarquable exemple a déjà été publié pour Norba[5].

L'utilité d'échelles différentes, suivant l'étendue des zones à étudier, est illustrée par des photographies de plusieurs villes antiques : Nimrud, Tchoga Zembil, Gordion. Ces constantes comparaisons doivent être généralisées et d'abord pour un site donné : c'est ce que nous appellerions volontiers une méthode de *variations concomitantes*, qui aboutit à la constitution de *dossiers d'objectifs* faisant varier les caractéristiques techniques des documents utilisés : échelle, angle, moment de la prise de vues.

On ne saurait trop insister sur cet aspect scientifique de l'interprétation. Les récentes découvertes du colonel Schmiedt sur les cités de Grande-Grèce sont dues en partie à l'emploi de matériel de haute qualité, calques résistants et parfaitement transparents, stéréoscope puissant[6].

Ce premier chapitre se termine par une analyse des buts et *limites* de la recherche : les données de la photographie aérienne sont sélectives et doivent être complétées sur le terrain. Même des informations négatives sont utiles car elles permettent de gagner du temps. Tous les terrains ne sont pas également rentables : les régions de vignobles et de vergers ne le sont guère, d'après l'auteur. Il ne faut cependant pas généraliser. On aurait tendance à croire qu'un couvert végétal abon-

1. Des expériences sont en cours dans ces deux domaines à l'Institut Géographique National. Cf. aussi B. Edeine, *Une méthode pratique pour la détection des sites archéologiques, en particulier par la photographie sur films en couleurs et sur films I. R.*, Bull. Soc. préh. fr., 1956, 9, p. 540 sq., 4 pl. Pour le système utilisé à Spina, cf. l'article cité page précédente, n. 4.

2. Il faudrait pouvoir ne pas se contenter du simple stéréoscope de poche. Des découvertes importantes en Sicile (présentées à l'exposition de Milan par le colonel Schmiedt) sont dues en partie à un puissant stéréoscope Galileo à miroirs mobiles.

3. J. Bradford fixe les erreurs à 5 %. La loupe micrométrique permet de séparer deux points distants de 1/20e de millimètre sur la photographie. L'identification atteint, au 1/10.000e, des objets de 2 mètres ou des détails isolés de 1 mètre. C'est d'avion que le colonel Baradez a pu découvrir des groupes de milliaires. Sur les photographies de la couverture de Tunisie (1/25.000e), nous reconnaissons captations de sources, réservoirs, ruines de pressoirs, dolmens même et, semble-t-il, dans des régions isolées, les bornes de la centuriation.

4. Cf. notre compte rendu cité plus haut.

5. Cf. G. Schmiedt et F. Castagnoli, *L'antica città di Norba, documentazione aerofotogrammetrica*, L'Universo, 1, 1957, p. 125-148.

6. Cf. G. Schmiedt, *Richerche archeologiche e fotografie aeree*, Boll. di Geodesia, XVI, 3, 1957, p. 157 : *il metodo e la tecnica per la foto-intrepretazione.*

dant empêche la découverte aérienne. Or, en Tunisie, la centuriation romaine est parfaitement visible en montagne dans les zones boisées. L'auteur signale au passage un certain nombre de pays qui doivent *a priori* offrir un terrain d'observation idéal, comme les plaines du sud-ouest de la Sardaigne, de l'Europe centrale, l'Espagne, l'Anatolie et, en France, le Pas-de-Calais, la Normandie et une partie de la Bretagne, les environs de Vix[1]... Le chapitre conclut justement par la nécessité d'étudier à fond (*total mapping*) des *unités économiques* : le domaine d'une villa romaine, un système de centuriation, une ville, une région géographique, etc.

II. La reconstruction d'un paysage préhistorique est une longue patience. L'auteur, à la suite de recherches commencées pendant la guerre même et de campagnes sur le terrain[2] a eu la bonne fortune de découvrir en Apulie plus de 200 sites qui font de cette région une des plus densément peuplées à l'époque préhistorique[3]. L'auteur revient sur les données déjà publiées[4] et nous livre au passage bien des conseils de méthodes : recherches étendues sur plusieurs années pour faire varier les conditions de l'interprétation, premiers vols de reconnaissance destinés à familiariser avec le paysage actuel, comparaison de sites permettant le choix de *points représentatifs* à fouiller, nouvelle prise de photographies une fois le terrain connu, intérêt des données de l'ethnologie et loi de persistance des sites habités[5]. Le souci de ne pas déflorer le rapport définitif, annoncé à plusieurs reprises[6], risquerait toutefois de limiter ce chapitre à une énumération un peu mystérieuse de sites et de formes d'installations (nombre d'enceintes, positions des entrées), si l'auteur ne nous livrait quelques indications chronologiques (cette occupation chalcolithique a duré plusieurs siècles) et, partant de la découverte de « crop-markings » près de la côte, ne s'élevait à une théorie des débuts de la navigation à l'époque néolithique.

III. Les découvertes les plus riches de conséquences concernent l'Étrurie. Elles ont été réalisées, elles aussi, sur des missions de guerre[7]. On n'avait pas jusque-là, malgré la minutie des relevés faits au sol, les plans d'ensemble des grandes nécropoles étrusques que nous dépeignent ici des citations de voyageurs et de pittoresques descriptions. L'analyse du mode de construction des *tumuli* — cônes bâtis avec des débris retirés d'une entaille circulaire faite dans la croûte de tuf — permet d'expliquer comment la photographie aérienne a fait identifier la position exacte — et même souvent les entrées — de plus de 400 *tumuli* de la Banditaccia, la plupart inconnus, de 600 à Monte Abatone (Cerveteri), de plusieurs centaines encore à Tarquinia et Colle Pantano, ainsi que des *vie sepolcrale*. On peut même découvrir sur les photographies des groupes de tombes à puits. De nombreux exemples montrent la précision des mesures exécutées sur les clichés et vérifiées sur le terrain.

1. On nous annonce ainsi des découvertes faites sur des photographies anglaises dans la vallée de la Somme.

2. Le produit des premières fouilles a été recueilli au Pitt Rivers Museum d'Oxford.

3. Du moins dans l'état actuel de nos connaissances. Nous ne doutons pas que l'application de la même méthode ne conduise à des résultats semblables pour d'autres pays. L'intérêt de la photographie aérienne est en effet de permettre des dénombrements complets et ainsi la reconstitution de la vie économique de toute une région.

4. *Antiquity*, 1949, p. 58 sq. et 1950, p. 84 sq.

5. Ces observations s'appliquent à d'autres pays. Nous avons trouvé en Tunisie des fermes modernes près des ruines romaines, elles-mêmes surimposées aux enceintes préhistoriques.

6. Il sera publié par le Research Commitee of the Society of Antiquaries.

7. Cf. *Antiquity*, 1947, p. 74.

Les relevés exécutés permettront de diriger les fouilles futures et de préserver des zones particulièrement riches contre le nivellement des bonifications ou les entreprises des fouilleurs clandestins.

Ces découvertes doivent être complétées, en particulier par l'étude des sites urbains (Vulci, Véies), menée simultanément par l'École anglaise de Rome (M. le professeur Ward-Perkins) et par la Surintendance aux Antiquités d'Étrurie méridionale (M. le professeur Bartoccini)[1].

Particulièrement intéressants sont les résultats de la fondation C. M. Lerici du Politecnico de Milan qui, grâce à d'ingénieux dispositifs de mesure de la résistivité du terrain et de « sondages photographiques[2] », a mis au point une méthode pratique pour passer de la photographie aérienne au terrain et a entrepris une campagne de fouille systématique de ces nécropoles dont l'avion avait permis le *total mapping*.

IV. Nous nous arrêterons plus longuement sur un domaine que nous connaissons mieux, celui de la *centuriation romaine*. Ce chapitre, qui multiplie les références aux découvertes de l'auteur en Apulie, commence par des généralités sur la théorie et la pratique de la *limitatio*. Il faut tenir compte dans une recherche de cadastre de l'évolution des territoires, reconstituée par l'étude des anciennes cartes, des coutumes locales de division[3]. L'auteur analyse en détail les facteurs de conservation des *limites* : besoin de protéger les récoltes par des rangées d'arbres, de maintenir en état les fossés d'irrigation. Mais continuité de l'occupation ne signifie pas toujours permanence et le type des champs allongés du nord au sud, courant en Italie du Nord, a pu se développer hors des zones centuriées. Attention aux « pseudo-centuriations » modernes ! J. Bradford s'étend ensuite sur la nature des cultures à l'époque romaine et pose le problème des origines mêmes du cadastre et de son module. Suit l'analyse d'un certain nombre d'exemples.

Tous les cadastres de l'Italie du Nord et du Nord-Est ont déjà été étudiés sur les cartes et sur les photographies aériennes, en particulier par S. Stucchi et Pl. Fraccaro[4]. Nous retiendrons les points suivants : entre Altinum et Tarvisium, l'auteur a cru découvrir des unités de quinze *actus*, là où l'on en proposait de 30 × 40. L'attribution des centuries situées autour d'Altinum et de Tricesimo ne peut être encore considérée comme définitive, non plus que les limites exactes de ces systèmes : il n'est pas sûr, en effet, que les zones de collines, qu'utilisait fort bien la *cultellatio*, soient *a priori* défavorables à la conservation du cadastre[5].

1. L'École française effectue des recherches similaires sur le site de Bolsena.

2. Nous en avons rendu compte in *R. A. E.*, 1957, p. 117 sq. « *Nouvelles méthodes de la recherche archéologique : la prospection géophysique et les sondages photographiques.* »

3. Nous présentons une méthode de recherche combinant l'étude de la carte, des photographies aériennes et du raisonnement mathématique dans un article paru in *R. A. E.*, 1957, p. 264 sq. : « *Cadastres antiques et photographie aérienne, essai de méthode* ».

4. S. Stucchi, *La centuriazione romana del territorio tra il Tagliamento e l'Isonzo*, Studi Goriziani, XII, 1949 (51), 23 p., 5 photographies aériennes.

Pl. Fraccaro, Opuscula III « *Studi topografici* » et planches correspondantes : nombreuses photographies aériennes, extraits de cartes, se rapportant en particulier à la centuriation de Bassano-Citadella sur laquelle J. Bradford (p. 169) se propose de revenir. Voir aussi le catalogue della Mostra Augustea della Romanità, 4e éd., p. 870 sq., et la carte monumentale exposée au Musée de la Civilisation romaine à Rome.

Pour l'épithète de *Curva* appliquée à Caesena, cf. A. Solari, *R. C. A. Lincei*, 1950, 366 sq.

5. Cf., dans la même région, la centuriation des collines de Val Belluna, étudiée par L. Alpago Novello, in *R. C. A. Lincei*, 1957, s. VIII, XX, 5-6 p. 249 sq.

En ce qui concerne l'Istrie, Legnazzi et Schulten n'ont guère fait que reprendre les magistrales conclusions de Kandler, au siècle dernier. J. Bradford se borne à quelques observations sur la géologie de la péninsule, la nature des *limites* et la date possible de la centuriation. Nous en avons nous-même donné un relevé complet d'après les photographies aériennes[1]. A trois ou quatre kilomètres à l'est de Parenzo[2], l'auteur trouvait « quelques divisions de 20 *actus* » (p. 176, note). Nous croyons avoir montré qu'il en subsistait une centaine rattachées au cadastre de Pola, ce qui semble supposer l'existence d'un plan d'ensemble pour la colonisation de l'Istrie.

Nous avons donné également un relevé de divisions agraires d'Uljan, qui paraissent s'être étendues à toute l'île, excepté les hauteurs de la côte sud. Pour Zara, nous avions légèrement complété, le long de la côte, le relevé anglais de 1947[3]. J. Bradford a depuis étendu ses investigations vers l'intérieur (fig. 16). A défaut des photographies, l'examen de la carte ne nous avait rien révélé au delà du septième *limes*. La route de Zara à Marvica est, certes, orientée sur la centuriation, bien qu'elle ne recouvre aucun *limes*. Mais les autres chemins parallèles entre eux que l'on trouve dans l'intérieur nous semblent, jusqu'à nouvel ordre, guidés par la configuration du terrain plutôt que commandés par la centuriation.

La carte au 1/100.000e de l'île de Hvar nous avait indiqué des traces de divisions agraires, mais le module proposé par l'auteur (5 *actus*) demeure, à notre avis, incertain.

Notre relevé de *l'ager centuriatus* de Salone[4] ne diffère pas sensiblement de celui de J. Bradford (fig. 17), annoncé incidemment, en 1947. Il semble seulement que sa reconstitution puisse être complétée au nord de Stobrec. D'autre part les traces du cadastre n'ont pas absolument disparu autour de Salone.

L'auteur donne ensuite un résumé des problèmes de la centuriation tunisienne. Rappelons qu'à la suite des découvertes de MM. Ch. Saumagne, dont la priorité est hors de cause (dès 1929), et Horlaville (I. G. N., 1952), qui redonnaient une vive actualité aux travaux de Falbe, Barthel et Schulten, une communication a été présentée en 1954 au 79e Congrès des Sociétés savantes à Alger par notre ami et collaborateur M. l'ingénieur en chef géographe A. Caillemer, en même temps que nous rédigions en commun un article qui voulait être un bilan des premiers résultats et un plan de travail[5]. Nous y avions présenté, avec réserve, l'hypothèse concernant le tracé du *decumanus maximus* de la centuriation nord, d'après la situation de *Ad Decimum*, les observations sur la limite climatique de la *limitatio* dans les Djebels Mansour et Fkirine, le transfert d'une direction donnée par un *limes* isolé dans la montagne, l'emplacement des fermes, l'existence possible de *saltus*, etc., toutes indications reprises par J. Bradford. Nous avons d'ailleurs fourni

1. *La centuriazione romana dell'Istria e della Dalmazia*, Boll. di Geodesia, XVI, 2, 1957, p. 167 sq., pl. I. Ajouter la référence à B. Schiavuzzi, *Attraverso l'agro colonico di Pola*, Atti e Mem. Soc. Istr. archeol., XXIV, 1908, p. 91. Précisons que la titulature complète que nous avons indiquée (p. 172) : *Iulia Pola Pollentia Herculanea* n'est connue qu'au IIe siècle. L'originelle semble avoir été : *Pietas Iulia*. Cf. aussi notre communication au Congrès de la S. I. F. E. T. (Palerme, 1957).

2. Pour Parenzo, rapprocher la référence au cippe « Via Pub. Lat P XX » des I. I., X. II. 195, du numéro 237, *Ibid.*, mentionnant un vétéran dont la présence fait supposer une déduction.

3. *Art. cit.*, pl. V.

4. *Art. cit.*, pl. III.

5. *Les centuriations de l'Africa vetus*, Annales, 1954, 4, p. 433-460.

depuis des précisions complémentaires[1] au sujet de la centuriation d'Haïdra, qui *n'est pas* la centuriation sud dont on connaît des bornes[2]. En ce qui concerne les problèmes historiques posés par la publication par l'Institut Géographique National de l'Atlas des centuriations romaines de Tunisie, préparé en collaboration intime avec M. Caillemer, nous ne pouvons, en attendant d'indispensables vérifications sur le terrain que nous souhaitons depuis le début de nos travaux, que renvoyer à une étude à paraître, destinée à constituer le commentaire historique de l'Atlas[3].

En ce qui concerne les recherches de cadastres en France, nous croyons savoir qu'un travail d'ensemble est en préparation pour la Provence[4]. Pour Orange, l'étude définitive, annoncée par M. le professeur A. Piganiol, mettra en rapport les inscriptions cadastrales avec les restes révélés par photographie aérienne. Des recherches ont eu lieu ou sont en cours pour plusieurs régions de France, Bretagne, Normandie, vallée de la Saône et de la Loire, Alsace[5].

J. Bradford prétend que la Germanie et la Suisse ne présentent pas de traces évidentes de centuriation. Plusieurs articles s'y rapportent cependant[6]. Nous avons signalé dès notre première étude l'intérêt d'une enquête à *Emerita/Merida*. Nous nous proposons d'y revenir.

Des recherches pourront avoir lieu en Europe centrale[7]. Pour la Pannonie, il convient de rapprocher du texte connu d'Hygin (éd. Lachmann, 121, 9), la mention d'un *ager exceptus* à Beocin (Sirmium)[8]. Des indications ont été données par S. Lambrino sur la Scythie Minor[9]. Nous espérons revenir sur tous ces points, ainsi que sur plusieurs autres concernant le Moyen Orient[10].

1. *Les centuriations romaines de Tunisie*, Annales, 1957, 2, p. 275-286, et 1958, 2, p. 304.

2. Cette différence n'apparaît pas dans la note 1 de la page 206 du livre de J. Bradford. Pour l'érosion des sols en Tunisie, compléter la référence à J. Tixeront (p. 203, n. 1) par J. Poncet, *Vestiges de cadastration antique et histoire des sols en Tunisie*, Cahiers de Tunisie, n° 34, 1953.

3. *Essai de chronologie des centuriations romaines de Tunisie*, M. E. F. R., 1958, qui développe les conclusions d'une thèse déposée à l'École des Hautes-Études en juin 1956 : « *Les centuriations de Tunisie d'après la photographie aérienne.* » Un certain nombre de ces problèmes avaient été posés dans *Die römische Limitation in Tunesien*, Germania, 35, 1957, 1-2.

4. Compléter la référence à M. Guy. *Traces du cadastre romain de quelques colonies de la Narbonnaise*, Études Roussillonnaises, IV, 1955. p. 217-237 par *Vues aériennes montrant la centuriation de la colonie de Narbonne*, Gallia, 1955, p. 103-108.

5. Cf. en particulier la thèse de E. Juillard, *La Vie rurale dans la plaine de Basse-Alsace*, Public. Fac. Strasbourg, 1953, p. 130 sq. La recherche nous semble devoir être étendue aux Champs Décumates.

6. Ajouter aux références de la page 215, note 4, pour la Suisse : ... Stohler, *Die Bedeutung des Sonnenaufgangs...*, Baselbieter Heimatblätter, mai 1949 ; *Vermutete Spuren röm. Flurvermessung*, Schweiz. Zeitsch. f. Vermessungswesen..., 1945, p. 269 ; Éd. Pélichet, *Contribution à l'étude de l'occupation du sol de la colonia Iulia Equestris*, Mélanges Reinhold Bosch, 1947 ; Burckhardt-Biedermann, *Die Kolonie Augusta Raurica, ihre Verfassung und ihr Territorium*, Bâle, 1910, p. 52 sq. ; la thèse manuscrite du Dr Grosjean, *Die römische Limitation als Grundlage des westschweizerischen Kulturlandschaftsbildes*, et Le Globe 1956, p. 57 (Avenches) Ajouter pour l'Allemagne : H. Schmitz, *Köln in römischer Zeit*, 1948 ; des indications dans A. Dopsch, *Grundlagen...*, I, p. 339 ; V. Schumacher, *Siedlungs...*. II, p. 221, et *Mainzer Zeitschrift*, 1920, p. 1 sq. ; Meitzen, III, p. 157 ; Doppelfeld, in *Memorial d'un voyage en Rhénanie*, 1953, p. 138 ; J. Curschman, *Mainzer Zeitschrift*, 1921, p. 79.

7. Voir les suggestions de F. Brosch pour le Norique, in *Jahrbuch d. Oberöst. Musealvereins*, 1947, p. 197 et 1949, p. 125, et *Mitt. d. Gesell. f. Salzburger Landeskunde*, 1949- p. 95.

8. Aép. 1911, n° 237.

9. *Conferenza Museo di Roma*, Bull. Mus. Imp., 1949-1950, p. 101.

10. Il faut interpréter comme des restes de centuriation les traces signalées par G. Tcha-

La réunion d'un *corpus* des *formae* antiques, que les photographies aériennes sont souvent seules à nous révéler, doit permettre de comprendre pleinement les difficiles textes des *Gromatici Veteres* et de jeter des lumières nouvelles sur l'histoire de la colonisation des provinces. On ne saurait trop souligner l'intérêt multiple d'une étude des cadastres : scientifique (« quadrangulation » permettant l'établissement de cartes aujourd'hui perdues), — religieux (problèmes d'orientation), — démographique (fixation des populations au sol), — politique (marque indélébile d'une prise de possession qui divise pour régner), — économique (établissement sur cette trame régulière de routes, de travaux de bonification et de nombreux sites habités), — financier enfin (assiette de l'impôt foncier). On peut affirmer que toute la mise en valeur et l'exploitation du monde a reposé pendant plusieurs siècles sur ce système.

Une bibliographie d'ensemble sera prochainement publiée par F. Castagnoli[1] qui a fourni de belles études sur les centuriations italiennes[2]. De nombreuses recherches de détail ont été réalisées jusqu'ici, souvent difficilement accessibles. Il importe maintenant d'en tirer une synthèse. Nous nous proposons d'appliquer d'abord à l'Italie, mère des cadastres, qui semble avoir été le champ d'essai de tous les modes de division du sol, la méthode mise au point dans le domaine privilégié des terres d'Afrique.

V. Le dernier chapitre de l'ouvrage de J. Bradford nous ramène à l'intérêt particulier que l'auteur attache aux phénomènes d'évolution des civilisations européennes, tels qu'on peut les déceler par exemple dans *les plans de villes de l'époque classique et du Moyen Age*. La première analyse concerne Paestum, qu'une vivante digression nous présente au siècle dernier. Ce site recèle un réseau orthogonal de rues révélées par la photographie aérienne. L'auteur précise qu'il a utilisé des documents anglais datant de 1943 et non les vues italiennes, plus récentes. Il conviendrait cependant de mentionner l'article où elles ont été publiées[3] d'autant qu'elles ont permis de compléter le premier schéma : il est faux en particulier d'affirmer que la photographie aérienne ne montre pas d'autre *decumanus* est-ouest, et en ont surtout livré la *clef*, c'est-à-dire la correspondance des rues avec les portes ou poternes de l'enceinte, ce qui en fixe la date avec certitude. Ajoutons que les recherches, menées et poursuivies par le technicien qu'est le colonel Schmiedt, de l'Institut Géographique Militaire de Florence, découvrent le même plan « hippodaméen » sur tous les sites de Grande-Grèce[4].

A Cosa, où le professeur F. Castagnoli vient de retrouver une centuriation élémentaire ignorée[5], les résultats des récentes fouilles américaines pouvaient être prévues sur les photographies de guerre anglaises (p. 227, n. 2).

lenko, dans : *Villages antiques de la Syrie du Nord*, Paris, Geuthner, 1953, pl. XLI, XCII, CLXIX a, CXCVII, 3. Nous avons commencé des relevés pour la Grèce et l'Espagne.

1. Dans les *Sussidi Eruditi*, publiés par de Luca. Nous en avions donné une première esquisse dans la thèse citée plus haut.

2. Cf. en dernier lieu, *I più antichi esempi conservati di divisioni agrarie romane*, Bull. Com. Archeol. Roma, 1953-1955 (56) et *Tracce di centuriazioni nei territori di Nocera, Pompei, Nola, Alife, Aquino, Spello*, R. C. Ac. Lincei, novembre-décembre 1956, p. 373-378.

3. F. Castagnoli et G. Schmiedt, *Il complesso urbanistico di Paestum*, L'Universo, XXXV, n° 1, 1955. Les fouilles actuelles confirment pleinement cette interprétation.

4. Cf. les planches présentées à la Mostra della fotografia aerea per la ricerca archeologica (Milan, octobre 1957) sous les numéros : 44-45 a (Sélinunte), 46-47 a (Eraclea Minoa), 86-87, (Solunto), 89-100 (Agrigente). Cf. les figures 13 à 20 de l'article cité, Boll. di Geodesia, 1957, 3, p. 153 sq. Voir aussi l'*Universo*, 1958, p. 289 (Agrigente), et *Kôkalos*, III, 1957, p. 18.

5. Mem. Am. Ac. Rome, 1956, p. 149-164.

Pour la Carthage punique où les fouilles n'ont pas toujours été bien conduites (p. 234), on aurait, somme toute, fait peu de progrès depuis les levés de Falbe en 1830 (p. 232). Naturellement, on ne peut guère, sur ce chapitre, que rappeler les controverses anciennes et conclure à la nécessité de la fouille. Il nous semble toutefois que l'on pourrait définir plus nettement l'apport de la photographie aérienne[1] et, surtout ici, les problèmes qu'elle pose.

Le cas d'Ostie, longuement analysé avec un résumé d'histoire, montre l'intérêt des données de la géologie. Les mêmes relevés ont déjà été présentés sur des photographies italiennes[2]. Là encore, on ne peut guère que soulever des problèmes et non apporter des solutions (tracé exact du port de Claude, centuriation de la Piana Bella).

L'auteur se propose ensuite de présenter quelques villes où l'on retrouve le plan romain. A Vérone, un imperceptible détail de la photographie aérienne, l'étude de la topographie et de la toponymie des quartiers de la rive gauche de l'Adige permettent de situer un pont romain disparu et l'ancien cours du fleuve[3]. A Plaisance et Pavie le réticulé romain se retrouve facilement[4]. Nous passons à Gergovie, qui devrait être pour la science française une invitation à la recherche des établissements protohistoriques et celtiques nationaux.

Mais nous abordons le Moyen Age. A propos de Carcassonne, l'auteur montre l'intérêt qu'offrirait une étude, qu'il nous promet, des fondations de villes neuves. Pour la France, les deux *Atlas aériens* publiés en 1956 et 1957 par Gallimard répondent à ce vœu : ils présentent, dans leur cadre géographique, divers types de sites habités. En ce qui concerne l'Italie, nous avons le plaisir d'annoncer que le colonel Schmiedt prépare un Atlas de morphologie humaine, qui sera présenté sous la forme d'un « contributo della fotografia aerea allo studio delle sedi umane » dont un premier aperçu a été donné au dernier Congrès de la S. I. F. E. T.[5].

L'auteur rapporte ensuite l'histoire de la fondation de Castelfranco et Cittadella ; il analyse longuement le cas d'un camp retranché du voisinage et présente à propos de Palmanova quelques réflexions sur l'évolution des fortifications européennes.

C'est maintenant le tour de Raguse, dont on nous montre la valeur exemplaire, de Délos où une vue oblique permet de mieux comprendre les « fouilles systématiques de l'École française d'Athènes » (p. 275).

L'ouvrage se termine avec l'étude de Rhodes où la photographie aérienne montre comment la correspondance entre les chemins de la campagne et les ruelles de la citadelle permet de reconstituer l'ancienne structure urbaine[6].

1. Voir en particulier général Duval, *Mise au jour de l'enceinte extérieure de la Carthage punique*, C. R. A. I., 1950, p. 53. Pour le port punique il faut citer l'article de Ch. Saumagne, *Hist.*, 1931, 173 ; pour la colonie romaine, ses *Recherches récentes sur la topographie de Carthage*, J. S., 1931, p. 145.

2. *Ouvr. cit.*, l'Universo, 1955, 1, fig. 7 à 9. Mostra de Milan, n° 58 (a).

3. I. A. Richmond et W. G. Holford ont donné un plan comparable dès 1935 dans l'article cité (Papers of the Brit. School at Rome, XIII, p. 73).

4. On trouvera dans F. Castagnoli, *Ippodamo di Mileto e l'Urbanistica a pianta ortogonale*, Rome, 1956, des photographies aériennes d'Agrigente, Pompéi, Naples, Capoue, Pyrgi, Lucques ; celles de Florence, Aoste et Forlì dans l'article de J. B. Ward-Perkins, *Early Roman Towns in Italy*, The Town Planning Review, octobre 1955, p. 127 sq.

5. Cf. les Actes du Congrès.

6. Il convient de ne pas oublier que les travaux de I. D. Kondis avaient largement ouvert

En conclusion, l'intérêt de la photographie aérienne appliquée à la recherche archéologique n'est plus à démontrer[1] et le temps des ouvrages de vulgarisation est passé. Inversement des progrès véritables dans le champ ouvert par cette méthode ne pourront être réalisés que dans la mesure où les découvertes, faites souvent au hasard et sur des points particuliers, feront place :

1. — à une exploitation systématique de l'ensemble des couvertures aériennes, que J. Bradford appelle de ses vœux (telle est la règle cartésienne des *dénombrements complets* ; les recherches sont restées trop souvent jusqu'ici fragmentaires) ;

2. — à la recherche de types de structures fournissant des vues synthétiques, comme la centuriation, le réseau routier d'une province. L'auteur a d'ailleurs signalé au passage l'intérêt de telles séries comparatives[2]. Il importe avant tout de savoir ce que l'on cherche, en partant par exemple de restes connus, reportés sur un fond de carte et que la photographie aérienne aura pour rôle de coordonner.

Mais cela, on s'en doute, ne saurait être l'œuvre d'un seul homme. Il y faut, et nous insistions sur ce point dès le début de nos recherches, une collaboration totale entre l'historien et le technicien géographe ou géologue[3]. Il suffit de comparer le plan sommaire d'Agrigente — mais déjà combien prometteur et neuf — donné par F. Castagnoli dans l'ouvrage cité sur Hippodamos de Milet, plan réalisé cependant à partir de la photographie aérienne, et les stupéfiants graphiques présentés par le colonel Schmiedt à l'exposition de Milan, qui révèlent sur ce site un réseau parfaitement orthogonal de rues et d'*insulae* couvrant plus de 300 hectares qui font d'Agrigente une des plus grandes villes connues du monde antique, quelque chose comme le Chicago du Far-West sicilien. C'est une telle collaboration *sans réticence* avec l'ingénieur en chef géographe A. Caillemer qui nous a permis de mettre sur pied l'Atlas de Tunisie qui reste, avec des relevés sur zones en Syrie, Afrique du Nord et Grande-Bretagne, le seul exemple d'interprétation historique de l'ensemble de la couverture photographique d'un pays. C'est sur les mêmes bases que nous avons mis en chantier la même recherche systématique pour la France. De même c'est la rencontre d'un technicien et d'un historien qui a conduit à l'identification du site de Spina.

Les recherches à venir supposent d'abord un inventaire des ressources existantes[4]. Toute photographie aérienne, nous l'avons dit, est utilisable, même prise à haute ou moyenne altitude. Nous pensons aux centaines de milliers de photographies prises par les aviations alliées au cours de la dernière guerre qui sont restées trop longtemps et restent parfois inaccessibles ou inutilisées. Quelques

la voie à ces recherches. Il faut citer Συμβολὴ εἰς τὴν μελετὴν τῆς ῥυτομίας τῆς Ῥόδου, Rhodes, 1954, qui donne une carte fort complète. Un important travail avait déjà été accompli par A. Maiuri, *Topografia monumentale di Rodi*, Clara Rhodos, I, 1928, p. 44 sq., avec une carte au 1/25.000e indiquant déjà le schéma général de la cité.

1. Encore faut-il bien se persuader que son utilisation n'est pas limitée, comme on l'a dit, aux zones désertiques ou de monoculture.

2. C'est dans ce sens et afin de livrer un inventaire des expériences déjà tentées que nous avons préparé la bibliographie citée plus haut.

3. Nous avons vu plus haut l'utilité des connaissances techniques en géologie. L'interprétation est, en elle-même, affaire de technique : elle suppose un apprentissage long et difficile, des instruments spéciaux et le matériel de dessin approprié.

4. Le tableau des couvertures existantes données par K. H. Stone pour 1953 (World Air Photo Coverage, Photogrammetric Enginnering, Septembre 1954, p. 603-610) serait aujourd'hui à refaire. De même qu'on a pu écrire une histoire de « la littérature latine inconnue », il serait utile de dresser une liste des sites antiques perdus à découvrir.

dépôts, que le manque d'argent ou de personnel compétent ont empêché de classer et d'abriter dans des conditions de température et d'hygrométrie compatibles avec leur conservation, ont été irrémédiablement perdus : une photographie aérienne est un document fragile dont la vie est limitée. Et pourtant il nous réserve souvent des révélations aussi importantes et inattendues que les plus rares palimpsestes. Les Académies américaine, anglaise, française et suédoise de Rome ont heureusement entrepris le classement d'une partie de ce matériel[1], désormais à l'abri du temps et ouvert à la consultation des chercheurs. Dans cette voie on souhaiterait, qui plus est, une entente internationale permettant l'échange ou la communication des documents photographiques nouvellement créés. Mais comme ces derniers sont malheureusement souvent considérés comme offrant un intérêt militaire, on peut craindre que ce vœu ne reste longtemps encore dans le domaine du possible[2].

R. Chevallier.
École de Rome, novembre 1957.

1. Il faut savoir gré aux professeurs Ward-Perkins, Bradford et Grenier d'en avoir assuré la survie au lendemain de la guerre. L'Italie va créer prochainement un centre de photo-interprétation archéologique, au service des chercheurs et des directions des Antiquités.

2. Le VIIe Congrès international d'archéologie classique (Rome-Naples, septembre 1958) a consacré une de ses sections à la photographie aérienne archéologique. Des découvertes nouvelles y ont été présentées (par F. Castagnoli pour divers sites du Latium, R. Chevallier et G. Schmiedt pour Caulonia et Métaponte). Un vœu de collaboration internationnle sous le patronage de l'Unesco a été émis, rejoignant un souhait identique formulé lors du récent Congrès de protohistoire de Hambourg.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'*Année philologique*, publiée sous la direction de M. J. Marouzeau par Mlle J. Ernst, t. XXVII. Paris, Les Belles-Lettres, 1957 ; in-8°, xxi-525 p.

Malgré le supplément de travail que lui a valu le départ de son assistant, M. Deparday, Mlle Ernst a réussi à faire paraître ce tome XXVII qui contient la bibliographie pour l'année 1956, avant la fin de l'année 1957 : j'ai reçu mon exemplaire le 28 décembre. On ne sait ce dont on doit louer le plus chez Mlle Ernst, de son exactitude, ou de l'abondance de sa documentation. Le C. N. R. S. lui a accordé, je crois, la collaboratrice qu'elle demandait pour remplacer M. Deparday ; on ne pouvait imaginer qu'on la laissât seule devant une tâche qui devient plus complexe et plus lourde chaque année.

Comme toujours, cette bibliographie est autre chose qu'un simple catalogue ; elle est vraiment ce qu'elle indique dans son titre « critique et analytique », et elle permet d'apercevoir les courants qui règnent dans les études classiques : la philologie, elle aussi, a ses modes. Les études concernant les deux Testaments sont particulièrement en honneur : la bibliographie n'en comporte pas moins de trente-six pages (p. 163-199) ; Homère, plus modeste, se contente de six (p. 78-84), Virgile de cinq (p. 205 bas-210) ; Cicéron (p. 43-47) tient moins de place que saint Augustin (p. 24-30). Et que de « grammaires élémentaires » du latin ! Dans la page 488, j'en relève sept en langue française : cette abondance sert-elle l'enseignement?

A. Ernout.

J. Marouzeau, *Du latin au français* (Collection d'Ét. lat., S. Pédagogique VII). Paris, Les Belle-Lettres, 1957 ; in-8°, 42 p.

« Faut-il, pour savoir le français, savoir le latin? » C'est par cette question que débute l'Avant-propos du livre de M. Marouzeau. On sait, en effet, que dans cette nouvelle querelle des anciens et des modernes les partisans du maintien de l'enseignement du latin dans nos humanités soutiennent, entre autres arguments, que c'est amputer la connaissance de notre langue que de la concevoir sans l'apprentissage parallèle du latin. Mais qu'est-ce que la connaissance d'une langue? Doit-elle être historique, normatique, descriptive et empirique? Est-il nécessaire, pour en employer correctement le vocabulaire, de connaître l'étymologie et l'histoire des mots? Enfin, la parenté entre le latin et le français est-elle tellement étroite que la phonétique, la morphologie, la syntaxe du français ne puissent se comprendre sans le recours au latin? On entrevoit quels arguments contradictoires peuvent s'échanger dans ce débat ; et l'un des arguments « massue » lancé par les adversaires du latin est que les élèves de nos lycées, après six années d'enseignement conjugué du latin et du français, sont aussi ignorants d'une langue que de l'autre. Mais sauraient-ils mieux le français s'ils avaient dû consacrer à son étude les heures dérobées au latin? D'autre part, ces mêmes « cancres » n'arrivent-

ils pas souvent à connaître assez correctement une langue vivante, allemand ou anglais, sans rien connaître de ses origines et de son histoire? Faut-il incriminer les méthodes traditionnelles? Faut-il voir dans cette désaffection pour le latin un effet des changements parfois révolutionnaires survenus dans notre façon de penser et de vivre? Arrivé presque au terme de ma carrière, je suis stupéfait quand je réfléchis aux bouleversements auxquels j'ai assisté depuis 1900 — et si je m'en attriste, je ne m'étonne pas trop qu'aux États-Unis, dont la civilisation n'est pas, comme la nôtre, encombrée d'un passé lourd, l'enseignement du latin et du grec décline avec rapidité...

Ces remarques, qui semblent des divagations sans rapport avec le livre de M. Marouzeau, me paraissent au contraire en dégager l'inspiration et la portée. On ne peut le soupçonner d'être un adversaire du latin, mais on le sait assez clairvoyant pour vouloir que, telle la muscade, on ne le mette point partout. Le latin est entré dans notre vocabulaire, par la voie orale et populaire et par la voie savante — qui n'a pas toujours été la meilleure —, M. Marouzeau s'est même amusé à donner une liste des mots latins qui ont pénétré tels quels en français : *palmarès*, *accessits* par exemple, dont la plupart de nos potaches seraient bien incapables d'expliquer l'origine. Son influence sur la structure même du français est beaucoup moins sensible ; aussi, d'un point de vue purement pratique, le connaître n'apparaît pas d'une utilité essentielle : comme élément fondamental de la culture de l'esprit, il est incontestable, au contraire, qu'il tient un des premiers rangs.

A. Ernout.

P. 20, **dextram** > *droite-dextre* ; droite n'a rien de commun avec *dextram*. — P. 21, *surditatem* ne peut avoir donné *sourdesse*, qui suppose un latin *surditia*, du reste attesté tardivement. — P. 40, le Dictionnaire de Gaffiot et le livre de F. Martin ne sont pas édités chez Larousse, mais chez Hachette.

Louis Hjelmslev, *Sur l'indépendance de l'épithète*. Copenhague, Ejnar Munksgaard, 1956 ; in-8°, 16 p.

Les philologues classiques ont l'habitude de considérer le « terme primaire » ou substantif et l'épithète ou adjectif comme formant un groupe étroitement uni, dans lequel l'épithète « s'accorde en cas, en genre et en nombre » avec le mot qu'elle qualifie. Mais, pour reprendre les termes qu'emploie M. Hjelmslev, « le jeu des syncrétismes fait voir que, même s'il y a concordance à l'intérieur d'une jonction, l'épithète jouit d'une indépendance relative. A la caractéristique morphématique d'une jonction s'ajoutent par conséquent celle du terme primaire et celle de l'épithète (adjectif nominal et pronominal), et le syncrétisme total exprimé par zéro ne constitue qu'une application particulière de ce principe ». Pour illustrer sa thèse par un exemple, M. Hjelmslev oppose la construction latine *opera uirorum omnium bonorum ueterum*, où le génitif pluriel est exprimé quatre fois, à la construction correspondante de l'anglais — moderne — *all good old men's works*, où le pluriel et le génitif ne sont exprimés qu'une seule fois, dans *men's*. On voit que l'anglais évolue dans le sens d'un syncrétisme total (exprimé par zéro) des formes casuelles et des nombres grammaticaux qui restent distincts dans le terme primaire. Il ne s'ensuit pas que l'anglais ne connaisse pas la concordance ; mais « le fait est que l'épithète répond aux exigences de la concordance par la seule forme dont elle dispose : le syncrétisme total exprimé par zéro ». M. Hjelmslev use d'une langue abstraite et aime traduire sa pensée en formules mathématiques ; mais on

ne peut lui dénier des qualités d'analyse, qui risquent malheureusement d'échapper au profane, pour n'apparaître qu'aux seuls initiés.

A. Ernout.

Hjalmar Frisk, *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, Lief 6 (p. 481-576). Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag, 1957.

La sixième livraison du Dictionnaire étymologique grec de M. Hjalmar Frisk va du mot ἐλάνη au mot ἑστία. La publication se poursuit régulièrement, et l'on peut espérer qu'il faut attendre moins longtemps pour en voir la fin qu'il n'en a fallu pour voir achevé le Dictionnaire étymologique latin de Walde-Hofmann. Une grande supériorité du Dictionnaire de Frisk sur celui de Walde-Hofmann, c'est la clarté. Il se lit aisément ; la typographie est meilleure, et surtout la rédaction des articles, allégée de toutes les hypothèses fausses ou arbitraires, ne retient que l'essentiel. M. Frisk est très prudent et n'hésite pas à proclamer notre ignorance sur l'origine de bien des mots : on est frappé, en lisant son Dictionnaire, du grand nombre de termes qui échappent à toute explication raisonnable.

A. Ernout.

George E. Mylonas et Doris Raymond, *Studies presented to David Moore Robinson, on his seventhieth birtday*, vol. II, 1953 ; in-4°, xx + 1.336 p., 22 fig. dans le texte, 98 pl. hors texte, avec un portrait du bénéficiaire.

On pourrait mesurer la reconnaissance des archéologues et historiens envers feu D. M. Robinson à l'importance de ce second volume qui a ajouté à l'autre[1], deux ans après[2], encore 1.336 pages, cette fois consacrées à la céramique, à la numismatique, à l'épigraphie, à la linguistique, à la littérature, à l'histoire générale, à la religion (mythologie et philosophie), sans qu'on doive omettre les *varia* terminaux. Rien de nos études sur les civilisations antiques n'étant resté étranger au savant ainsi copieusement honoré, il était juste que l'hommage fût proportionné à sa tâche et à son succès. Mais le travail des recenseurs n'est pas facilité par l'abondance croissante des « *Mélanges* », contre lesquels protestent les bibliographes. L'embarras est grand ; car on se croirait fort injuste, si l'on critiquait l'abondance des contributions fournies — plus de cent cinquante ! — entre lesquelles s'intercalent à nouveau, comme au t. I, de courtes épigrammes, des traductions de poèmes, fleurissant çà et là le champ de l'érudition. Louons tout de suite à nouveau la répartition par domaines (en huit séries) et les trois *Indices* terminaux, indispensables.

Les études de céramique sont au début et occupent 179 pages. — Mme Leslie Walker Kosmopoulos, dont on connaît les travaux en Grèce centrale, en Corinthie, développe une hypothèse selon laquelle les potiers préhistoriques de Grèce auraient tiré des décors, voire des formes, de l'observation des aspects de l'écorce du bouleau : elle rapproche l'ornementation d'objets indiens (p. 1-24, pl. 1-6). — M. K. Kübler a étudié une phiale en bronze à décor gravé orientalisant (femmes, animaux) trouvée en 1938 au cimetière du Céramique (Athènes), dans l'embouchure d'une amphore (tombe à incinération datée du troisième quart du ixe siècle) :

1. La mort récente de M. D. M. Robinson a peiné tous les bénéficiaires de son œuvre. — Cf. *Rev. philol.*, 1957, II, p. 252 sqq. pour le t. I des *Studies*.

2. P. vii-viii, quelques compléments à la bibliographie du jubilaire, pour 1951 et 1952.

le matériel des vases géométriques concomitants corrobore la datation (p. 25-29, pl. 7-8). — Recherchant les origines de l'art occidental, M. E. Homann-Wedeking analyse finement les produits de l'art d'Exékias : une amphore du Louvre avec l'exploit héracléen de la Géryonie (pl. 8 d, 9 e) : il voit poindre là les prémisses d'une composition concertée et composée, ce que nous appelons un « tableau » (p. 30-37, pl. 8-9). — Mlle D. Feytmans signale à l'attention trois assiettes corinthiennes inédites (Athènes, Égine, Delphes 1949) : corinthien récent non orientalisant, qui se place au début de la dernière période de la céramique corinthienne (p. 38-42, pl. 9). — M. Erwin Bielefeld marque l'intérêt d'un vase attique géométrique, de la collection du Prof. Fr. Altheim (Halle) : on y voit intérieurement, au pourtour, une frise d'hoplites portant tantôt le bouclier échancré, tantôt le bouclier rond. Le problème du rapport de ce décor avec celui des boucliers crétois est posé (p. 43-44, pl. 10 a-b). — Longtemps spécialiste de la céramique béotienne, feu M. P. N. Ure ajoute (p. 45-54, pl. 10-14) un complément aux listes données pour les coupes dites de Droop (« Droop cups »)[1] à décor figuré ou à vasque noire (*addenda ad J. H. S.*, 52, 1932, p. 54-71) ; il étudie les rapports avec les coupes laconiennes, et marque la vogue des productions en cause, l'aire étendue de leur répartition (jusqu'à Syracuse). La chronologie reste discutée. Notons qu'on pourra désormais ajouter aussi l'exemplaire trouvé en Bourgogne, dans la tombe de Vix : R. Joffroy, *Monum. Piot*, 48, 1954, *Le trésor de Vix*, p. 31 sqq., pl. 26, 1, évoquant de près par son décor un document, même série, du Musée d'Athènes (*l. l.*, pl. 26, 2 : deux scènes symétriques de combats d'hoplites, à Vix, contre des Amazones). — Feu Ch. Dugas a examiné deux hydries à figures noires du Musée de Lyon (E. 406 a, b), pour lesquelles il a accepté docilement l'attribution faite il y a plus de vingt ans par J. D. Beazley au peintre dit par lui d'Antiménès. L'un des vases montre sur l'épaule Héraclès luttant contre l'hydre ; sur la panse, Dionysos et Hermès, avec le thiase bachique (*Silènes* (!) et non Satyres) ; au-dessous, dans le bandeau inférieur dit prédelle, cinq cavaliers-lanciers. L'autre vase est orné de même sorte : Héraclès et Cerbère, à l'épaule ; sur la panse, attelage du char (sujet traditionnel) ; « prédelle » avec sangliers et lions : p. 55-59, p. 15-17. — Miss Dorothy Kent Hill fait connaître deux vases plastiques attiques acquis pour la Walter art Gallery, Baltimore : une petite sirène-oiseau, et un récipient en forme de tête de nègre : seconde moitié du ve siècle : p. 60-64, pl. 18. — M. Fr. Villard présente une étude sur le « peintre des Centaures », petit maître anonyme fabricant de coupes à peintures noires (troisième quart du vie siècle). — M. J. Villard, remarquant que J. D. Beazley, en 1932, a fait porter son attention, surtout, parmi les coupes de petits maîtres attiques qu'il avait réunies, sur les œuvres signées, propose la constitution d'un groupe du « maître des Centaures » (troisième quart du vie siècle), classant les productions jusqu'ici anonymes (p. 65-69, pl. 19-23). — Mme L. B. Ghali-Kahil fait connaître une œnochoé attique à figures noires (embouchure trilobée), d'une collection privée de Paris, à dater du début du ve (ou fin vie) : un Dionysos barbu tenant une longue corne à boire siège près d'une figure féminine, matronale, qui n'est pas ainsi forcément « Ariadne », quoi qu'on nous dise[2] : devant eux, un Hermès assis leur tourne le dos, tout en regardant vers eux ; à gauche, un Silène chevalin à pieds humains (et non « Satyre ») portant une outre : p. 70-73, pl. 24. — Sir John Beazley a habilement reconstitué, à l'aide de divers fragments du Cabinet des Médailles (Paris), les restes de quatre coupes du peintre

1. Cf. F. Villard, *R. É. A.*, 1946, p. 153.

2. Plutôt Sémélé ou Perséphone. Pour Ariadne, cf. le boîtier de miroir de « Chalcis » : W. Züchner, *Griech. Klappspiegel*, 1942, pl. 3 (ks. 10).

de Brygos : les sujets étaient des scènes de *symposion*, joliment expressives : p. 79-83, pl. 25-29. — M. A. Rumpf revient utilement sur l'interprétation de l'épisode peint sur un cratère à figures rouge de forme corinthienne : *CVA : D. M. Robinson*, 2, pl. 28 et 28 a : il y a là un personnage barbu en vêtements féminins, qui joue de la lyre. On revoit un déguisement analogue sur un cratère à figures rouges du Musée de Cleveland, où un autre acteur de la scène, mêmement costumé, agite une ombrelle. Simple déguisement de mascarade de la fin d'un banquet, dit l'auteur, qui rejette les interprétations religieuses antérieures (Schirmfest, Skirophories), en alléguant aussi à point les textes : p. 84-89, pl. 30-31. — M. E. Buschor commente deux fragments d'un cratère à volutes de la collection de Ludwig Curtius, où l'on croit reconnaître une représentation analogue à celle du célèbre vase de Pronomos : il y a là la représentation d'une triade dramatique : figure principale assise, en costume de théâtre, tenant un masque ; à sa droite, reste d'une autre personnalité : entre les deux, trépied « dionysiaque » : comparaison avec le vase de Pronomos. Le relief dit du comédien, n° 1500, au Musée national d'Athènes (Bulle, *Corolla L. Curtius*, p. 150-160) aurait été, nous dit-on, consacré au sanctuaire de Dionysos par le protagoniste des *Bacchantes* d'Euripide, interprète des rôles de Dionysos et de Tirésias lors de la première représentation : p. 90-95, pl. 32 a. — La collection Byron Farwell de Chicago possédait un skyphos (act. : Université de Chicago), à l'image de la chouette d'Athéna entre deux rameaux d'olivier. M. Fr. P. Johnson a proposé un classement (six groupes), pour les vases ornés de cette vignette (p. 96-105, pl. 32 b). — G. Van Hoorn, sous le titre *Kynika*, s'était occupé des représentations du Cerbère monocéphale, et du rôle magique du monstre infernal : p. 106-110, pl. 33-35. — On sait qu'Héraclès n'avait pas seulement combattu Thanatos, mais Géras, la Vieillesse. Une *péliké* attique à figures rouges du Musée de la Villa Giulia, inédite en 1953, représentait cette lutte d'un héros redouté et d'un squelettique vieillard implorant. G. Q. Giglioli a consacré une note à ce thème (ailleurs, lutte du même héros, dit Κηραμύντης, avec une des Kères : p. 111-113, pl. 36-37). — M. A. D. Trendall propose de constituer une série de vases lucaniens à figures rouges, où se retrouve la représentation de la scène des *Coephores*, au tombeau d'Agamemnon : la série serait attribuable à la période 360-330 : p. 114-126, pl. 38-44. — Quinze anses d'amphores timbrées et un bouchon d'amphore — matériel (rhodien, cnidien, etc.) recueilli à Délos, Myconos, Rhénée, et qui semble provenir des fermes sacrées d'Apollon mentionnées dans les comptes de l'intendance sacrée (époque des hiéropes) à Délos, font l'objet de l'étude de M. J. H. Kent : trois anses sont antérieures à 150 ; les autres documents ressortissent à la seconde moitié du IIe siècle, voire aux débuts du Ier : p. 127-134, pl. 45-46. — Des notes très précieuses de M. D. von Bothmer sont destinées à renseigner les céramographes sur le sort actuel de vases (attiques, à figures noires ou rouges) que l'on a considérés comme perdus de vue, puis retrouvés : dans le lot, plusieurs pièces intéressantes, dont une amphore tyrrhénienne (pl. 47 a), une autre de la Nouvelle-Orléans (*ibid.*, b-c-d) montrant Héraclès et Hermès face à face entre un coq et une chouette sur piliers ; une hydrie du « peintre de la Villa Giulia » montre un Silène chevalin apportant l'enfant Dionysos (grandi) à une bacchante porteuse du thyrse et de la nébride (pl. 52) : p. 135-138, pl. 47-52. — Il existe en petit nombre des *pyxides* apuléiennes à décor purement végétal et floral sur fond clair — palmettes et fleurs de lotus : l'une est au British Museum, l'autre à l'Université de Reading. A leur sujet se pose la question de l'influence rhodienne en Grande-Grèce (postulée par Mayer, qui pensait à un atelier de Rudae, fondation rhodienne, près de Ruvo ; minimisée par Gervasio). Mme A. D. Ure, qui a posé à nouveau le problème, observe sagement combien les *pyxides* apuléiennes sont postérieures au

temps de la colonisation rhodienne : p. 139-142, pl. 53. — Une écuelle campanienne sans anse portant la marque de Vibius est à Tubingen (Inst. d'archéologie), où elle est passée de l'ancienne collection de Mme Zaberer. M. B. Schweitzer, qui la fait connaître (motifs géométriques et végétaux), a constitué à ce sujet un groupe Vibius, avec trente et un documents ; une réplique de la tasse de Tubingen est à Londres (no 3). L'atelier devait fonctionner à Cumes dans le premier quart du IIIe siècle ; il est étudié en détail : p. 143-156, pl. 54-55. — M. Howard Comfort examine un bol arrétin signé par Primus d'Arezzo, esclave de P. Cornelius (bol haut, restauré à la fig. 2, p. 158), avec fin décor floral et végétal : connexions avec le style de l'atelier de M. Perennius Barghatès : p. 157-162, pl. 55. — La note de M. Olof Vessberg aurait pu être classée dans une série : *Verreries*, ou dans les *varia*, car elle vise à préciser la chronologie de la verrerie romaine à Chypre, d'après l'instructif contenu d'une tombe romaine exhumée à Limassol en 1948, et datée par des monnaies : la découverte établit accessoirement que la tombe d'Amathonte no 17 est postérieure à 170 ap. J.-C (repère précieux) : p. 163-167, pl. 56-58. — M. Raymond S. Stites suggère que la poterie à figures noires indienne (Amérique) de Cochiti pourrait nous éclairer (?) sur le mystère du vernis noir des vases grecs, dont les secrets n'ont pas été retrouvés : p. 168-179.

Les études de numismatique occupent à leur tour les pages 180 à 288. — Les monnaies d'Olynthos ont eu droit à ouvrir la série (part IX des *Excavat.*, 1938). Le classement de ces pièces, leur valeur historique sont discutés par M. A. R. Bellinger, p. 180-186. Dans le même ordre de recherches, M. G. Kleiner recherche le symbolisme du monnayage de la région. Après la chute d'Olynthos en 348, les symboles apolliniens (Ligue de Chalcidique) sont apparus sur les monnaies de Philippe, où la tête d'Héraclès jeune marque quelque ressemblance avec celle de l'Apollon de la Ligue. En tout cas, la présence des bandelettes et de la branche du laurier prophétique, associés au trépied delphique, ne va pas sans allusion : nouvelle solution de la Dispute du trépied, où, cette fois, c'est Héraclès (Philippe II !) qui gagne : p. 187-196, pl. 59. — Au lot d'Olynthe, M. D. Raymond a proposé, d'autre part, l'adjonction de deux séries de poids attiques (tétradrachmes et tétroboles) à dater vers 479 : les chevaux sont très proches de ceux qu'on trouve sur certaines monnaies du Nord : l'émission serait du temps où Artabaze remit Olynthe aux Chalcidiens : p. 197-200, pl. 60. — M. John A. Alexander, à qui l'on doit depuis 1939 une monographie sur Potidée, colonie de Corinthe, étudie les séries du monnayage de la ville : trois périodes entre 550 et 356 ; la frappe a cessé à partir de 356, quand Philippe prit la ville : p. 201-217, pl. 61 a. — M. W. Schubacher signale des monnaies fédérales, jusqu'ici inconnues, des Acarnaniens : un statère d'or (tête d'Achéloos et Apollon d'Actium, nu, assis) se rattache aux premières émissions « postérieures à la prise de Stratos par les Étoliens (vers la fin du IIIe siècle) ; une pièce en argent présente à l'avers un Achéloos barbu et la nymphe Callirhoé : c'est le prélude des représentations du plus célèbre des dieux-fleuves barbus : début à l'époque des campagnes d'Antiochos III en Grèce continentale (192-191) : p. 218-223, pl. 62. — J. G. Milne (note posthume) avait esquissé l'histoire du médaillon commémoratif, dans le monde méditerranéen antique : de l'époque du Damaréteion en Sicile, jusqu'à l'ère des grandes pièces d'argent commémoratives de l'Égypte ptolémaïque, à l'effigie d'Arsinoé II Philadelphe, sans oublier de mentionner les suites directes ou indirectes : p. 224-232. — M. C. H. V. Sutherland prend texte d'un *aes* de l'Ashmolean Museum, pour étudier le monnayage « colonial » de Tibère. La pièce porte au revers la légende : « Pace Aug(usti) perp(etua) ; p. 233-242. — Miss Laura Voelkel s'est intéressée à l'administration du monnayage impérial sous Domitien, relevant que la

création des types appartenait alors au *procurator a rationibus* (Claudius jusqu'en 84, puis de 89 à 92). Il devait y avoir, pour les monnaies sénatoriales, une commission technique en rapport avec les *tresviri* : p. 243-247. — M. Thomas O. Mabbott révèle qu'il y a eu des pré-contorniates dont il donne des exemples, pl. 61 b, antécédents des pièces à bords relevés : p. 248-250, pl. 61 b. — Sur une monnaie en bronze qu'analyse M. J. R. Stewart sont associés deux thèmes, l'un occidental, l'autre byzantin. Cette pièce hybride utilise à l'avers la croix que l'on trouve sur les *gigliati* ; au revers, l'effigie de St. Demetrios : l'émission serait due à l'un des gouverneurs byzantins de Chios ou Phocée (second ou troisième quart du XIVe siècle : p. 251-260, pl. 63. — C'est à la numismatique que fait appel Miss J. M. C. Toynbee, pour nous informer sur les types de *Roma* et de *Constantinopolis*, de 365 à Justin II : pour la période 312-313, et la première partie de cette même étude, cf. *Journ. Rom. stud.*, 37, 1947, p. 135-144 ; p. 261-277, pl. 64-65. — Enfin, M. J. Babelon a commenté dans cette série, à l'aide des monnaies surtout, ce qu'il appelle « le thème iconographique de la violence ». Il y a là sur les représentations relatives au sort des prisonniers, dans l'antiquité méditerranéenne — on ne s'y est pas complu ! — des indications précises. Les images de la série sont tantôt réalistes, tantôt magiques ; le symbolisme est partout sous-jacent, dans l'affirmation de la *virtus*, la répression de l'*hybris* ; un médaillon montre à la fin Louis XIV à pied écrasant l'Hérésie, que représente un géant barbu : p. 278-288, pl. 66-68.

L'épigraphie a fourni les études nombreuses et importantes des pages 289-433. M. Gunther Klaffenbach restitue ou corrige huit documents : p. 289-297. — M. Benjamin D. Meritt, reprenant l'étude d'un décret de 431 av. J.-C. (Mus. épigraph. Athènes) = *I. G.*, I², 97, qu'il restitue *stoichédon*, montre que le texte n'est plus, ainsi, en concordance avec Thucydide (V, 84), mais du moins avec Aristote (*Constit. Athènes*, 24, 3) : p. 298-303, pl. 69 a-b. — M. Werner Peek vise à remettre en forme un fragment conservé de l'inscription métrique pour les victoires de Salamine et de Platées, d'après le fragment de la Bibliothèque d'Hadrien (trois lignes, dont une évanide) ; *a)* mention sûre des fantassins et cavaliers ; *b)* les épigrammes sur l'hymnode Théodoros peuvent être complétées à l'aide de *E. M.* 1885 (*Hermes*, 75. 1940, p. 425) : fin des quatre derniers distiques. On peut ainsi restituer le *stemma* de la famille et mieux comprendre le sens des poèmes ; *c)* l'épigramme *I. G.*, VII, 336, pour Diomédès de Trézène (non un athlète, mais le libérateur de la ville !) a été utilement revue ; les restitutions proposées (p. 320) par l'auteur donnent au texte une forme acceptable et permettent de circonscrire la date de la statue de bronze élevée dans l'Amphiaraion d'Oropos au temps de la prêtrise d'Olympichos : le personnage avait rendu des services signalés à sa ville menacée par Sparte. L'inscription (prêtrise d'Olympichos) est des environs de 275 av. J.-C. A la dernière ligne, la signature de l'artiste bronzier, dont M. Werner ne s'est pas occupé : Ξενοκράτης Ἀθηναῖος ἐποίησε (l. 9). Or, dans la période en cause, on connaissait à Sicyone l'activité artistique d'un Xenocratès, élève de Teisicratès (école de Lysippe), célèbre (Pline, *Nat. hist.*, 34, 83 ; Diogène Laerce (IV, 15). On le soupçonnait bien d'être à Sicyone d'origine étrangère (G. Lippold, *Die griech. Plastik*, 1951, p. 317). Le texte d'Oropos fixera désormais son ethnique athénien. Il faut, de plus, penser qu'il s'agit du critique d'art réputé ; et nous obtenons aussi les plus grandes probabilités pour l'identifier avec le maître attique, fils d'Ergophilos, qui avait travaillé pour Élatée et Oropos et, d'autre part, un jour, pour Pergame, l'inscription d'Oropos figurait déjà au *Corpus* de E. Lœwy (*Inschr. griech. Bildh.*, 135 a ; cf. *Ephem.*, 1892, 50) ; *d)* correction dans la lecture de *I. G.*, VII, 37, des parages de Mégare ; *e)* note sur Athènopolis de Priène, pugiliste (*Inschr. v. Priene*, 153, 268) (on peut améliorer les restitutions) : p. 304-329, pl. 69-70. — M. A. E.

Raubitschek établit que le *legatus Augusti* honoré dans *I. G.*, II², 3233 (texte trouvé à l'Agora d'Athènes), doit être C. Poppaeus Sabinus (cf. J. H. Oliver, *Am. Journ. philol.*, 69, 1948, p. 438) ; *I. G.*, II², 4176, pourrait se rapporter à la mère de P. Memmius Regulus ; autres observations sur *I. G.*, II², 4177, 4178, 4179 (augmenté de *E. M.* 4967) : ces documents concernent la famille de Regulus : p. 330-333, pl. 70-71. — M. A. W. Gomme s'est intéressé à préciser le sens du décret *I. G.*, I², 60, qu'on rapporte à la date de 427-426, et qu'on met en rapport ainsi avec un passage de Thucydide (III, 50, 2). Il faudrait plutôt dater l'inscription un peu plus tard, et y voir l'attestation d'un changement de politique à l'égard de Mytilène (425-424, ou début de 424-423) : p. 334-339. — M. Donald W. Prakken a entrepris de confronter — en rectifiant le texte à l'occasion — les interprétations successivement données à l'inscription laconienne *I. G.*, V, 1, 1317 (consécration de statues honorifiques dans le sanctuaire oraculaire de Pasiphaé). Conclusion mélancolique : *quot editores* (une dizaine), *tot sententiae* ! : p. 340-348. — M. Th. Mitsos, à la suite de publications antérieures, dans *Hesperia*, *Polemon*, le *B. C. H.*, ajoute diverses corrections à plusieurs inscriptions d'Athènes ; il complète *I. G.*, II², 2008, et fait connaître quatre nouvelles épitaphes : p. 349-352. — M. J. H. Joung publie une épigramme qui avait échappé à l'attention, et que M. R. Scranton lui a révélée en 1936 : c'est une épitaphe métrique du IVe siècle, gravée sur un bloc remployé dans l'édifice Δ appuyé au mur de la forteresse du Sounion : cf. A. K. Orlandos, Ἐφ. ἀρχ, 1917, pl. 4) : à propos de l'édifice Δ, mention des discussions que l'interprétation a soulevées : p. 353-357, pl. 72-74. — M. Sterling Dow, sous le titre *Athenians real, dubious, and non existent*, assemble diverses notes de prosopographie attique (Andron de Phalère, Pyrrhinos de Gargettos) : p. 358-362. — M. Josef Keil, revenant sur l'inscription grecque *I. G. R.*, IV, 1381 (trouvée en 1890) en améliore sensiblement la lecture : il s'agit (entre 250 et 270) de lettres administratives, l'une destinée à établir le jour où se ferait le marché dans la Tétrapyrgia de Méonie : p. 363-370. — V. G. Kallipolitis publie une épigramme élégiaque inédite (seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C.) en mémoire d'une joueuse de lyre professionnelle de Beroea (Verria, Macédoine). Lire ainsi la traduction de la fin du premier distique : « Antigone... est ici inhumée, elle qui semblait encore toute jeune ». On pourrait peut-être se demander s'il est bien sûr que le relief (mutilé en bas) qui surmonte l'épitaphe assemble la jeune morte *et son mari* Myrismos : peut-être plutôt deux divinités chthoniennes, masculine et féminine : p. 371-373, pl. 75. — M. J. M. R. Cormack signale des inscriptions macédoniennes de la région d'Edessa et Pella : il corrige certaines d'entre elles et ajoute des inédits : nº 6, culte de Cybèle : p. 374-381, pl. 76-78. — M. Marcus N. Tod, « reconsidérant » le difficile problème de l'ère macédonienne comme mention de date sur les inscriptions, confirme le point de vue déjà présenté à l'appui des conclusions de Kubitschek (cf. *B. S. A.*, 23, 1918-1919, p. 206-217 ; *B. S. A.*, 24, 1919-1921, p. 54-67 : p. 382-397). — M. J. Carcopino pensait encore en 1953 que le graffite latin de la maison hellénistique de Glanum dite « maison de Sylla » pouvait être un faux moderne inspiré de graffites pompéiens : on sait qu'il porte une date consulaire : 96 av. J.-C. L'auteur tirerait argument du fait que cette date ne s'accorde pas avec celle de la mosaïque découverte au même lieu (le *Sylla* mis là en cause devant être, plutôt que le dictateur de la « monarchie manquée », le Cornelius Sylla mis à mort en 62 ap. J.-C., pour avoir tenté de soulever la Narbonnaise. Mais ceux qui ont vu le graffite (Musée de Saint-Remy) ne pourront pas facilement être convaincus qu'il soit un faux, dont on ne verrait guère l'intérêt ; et il ne peut pas être question de supercherie — bien médiocre ! — dans une fouille exemplaire : p. 403 (et p. 411) : il faut lire CASSIO à la ligne 3 du graffite ; espérons que cette querelle ne sera pas

prolongée : p. 398-411, pl. 79. — M. Herbert Bloch suggère le nom à donner aux Thermes voisins du Forum d'Ostie : d'après les fragments d'inscriptions retrouvés, ce seraient les *Thermae Gavi Maximi*, construits sous Antonin le Pieux, restaurés par Ragonius Vincentius Celsus (entre 385 et 389) : p. 412-418 et pl. 80. — Feu Fred. Poulsen avait envoyé une note sur les deux inscriptions qui ont porté le plus anciennement le nom de Jésus, sur deux sarcophages en calcaire d'une tombe rupestre (route de Jérusalem à Bethléem). Ces deux textes, reparus en 1945, consigneraient l'un un cri de désespoir, l'autre la joie de la foi retrouvée : p. 419-423. — M. H. I. Bell a réuni d'utiles remarques sur le système et les particularités des abréviations dans les textes des *papyri* : p. 424-433.

Les études de linguistique occupent les pages 434-482. — Au début de la série, quelques remarques grammaticales de M. Andrew Kotsevalov établissent la décadence de la syntaxe classique dans la *koiné* des colonies grecques de la Mer Noire : p. 434-442. — M. Carl D. Buck étudie à son tour le mot θεωρός. L'association ancienne (Harpocration, Pollux, Hisychius) avec les formes θεός, θεῖα serait née d'une fantaisie populaire : p. 443-444. — Note de M. A. Stanley Pease : dans le *Merchant of Venice* de Shakespeare, III, 2, v. 211, il n'y a rien à changer, quoi qu'on ait proposé, au texte : « *rough* » (rough artery) correspond à τραχεῖα ἀρτηρία (grec), à *aspera arteria* (lat.), et désigne la trachée : p. 445. — M. Richard Harder s'intéresse au texte d'Hérodote, 1, 8, 3 : propos de Gygès, où Αἰδώς a le sens passif (respect qu'on obtient) : p. 446-449. — Feu A. Calderini avait assemblé divers témoignages sur le nome de Latopolis et les Latopolites : p. 450-458. — M. Fr. Altheim consacre diverses remarques au rhotacisme dans les langues de l'Italie antique (carte : p. 460) : p. 459-468. — M. James W. Poultney s'occupe de l'oiseau désigné comme *parra* en latin, *parfa* en ombrien (Tables Iguvines) : utilisation de quelques documents archéologiques : identification difficile : p. 469-476. — Pour M. Joshua Whatmough, qui a assemblé des constatations sur les variantes de lexique dans les parlers dialectaux de l'ancienne Gaule, notre pays n'a pas beaucoup bénéficié de l'unité lexicologique : c'était déjà l'avis de Jud, cité : p. 477-482.

On entre dans la série abondante des contributions littéraires (p. 487-742), avec l'étude de G. Patroni sur les silences d'Homère, jugés particulièrement dramatiques (adieux d'Ulysse à Calypso, dernière rencontre du héros avec Nausicaa) : p. 483-498. — M. Wolfgang Schadewaldt présente le poème de Sappho « à sa fille Kleis », avec commentaire et traduction (précisions sur les dates de la carrière de la poétesse) : p. 499-506. — Angelo Taccone situe et commente la troisième *Néméenne* de Pindare, en l'honneur de l'Éginète Aristocleidès, vainqueur au pancrace : p. 507-513. — M. H. Pierrepont Houghton s'est occupé, pour sa part, de la *IV*e *Pythique* (pour Arcésilas de Cyrène vainqueur en 466 : introduction et traduction) : p. 514-530. — Les notions de φθόνος, de δίκη, d'ἡσυχία, dans l'œuvre de Pindare, comme témoins de sa pensée religieuse, sont finement analysées par M. S. Eitrem : p. 514-536. — M. Helmut Berve s'est intéressé au caractère — original, selon lui — de la puissance des Deinoménides en Sicile : il croit pouvoir distinguer leur gouvernement des types de tyrannies connus à la même époque : p. 537-552. — M. William H. Willis commente et précise le sens du mot αὐτάδελφος, au premier vers de l'*Antigone* de Sophocle : le poète a voulu marquer qu'Antigone et Ismène ont le même frère : p. 553-558. — M. Felix M. Wassermann, étudiant l'homme et la divinité dans les *Bacchantes* d'Euripide et l'*Œdipe à Colone* de Sophocle, marque la diversité des conceptions, et l'importance qu'elles ont — étant complémentaires — pour la connaissance de la pensée religieuse attique à la fin du ve siècle : chez Euripide, annonce du ive siècle, à propos d'une religion restée primitive ; chez Sophocle, défense conservatrice de la tradition, dans le cadre de la cité et de

ses lois : p. 559-569. — M. L. A. Mackay attire l'attention sur l'ironie latente qui se dégage du texte de Thucydide, dans le « Dialogue des Méliens », à l'occasion de la révolte de l'île contre les Athéniens, sauvagement réprimée, ainsi qu'on sait : p. 570-572. — M. Paul Wilpert dégage du *Philèbe* de Platon une doctrine des Éléments, et met l'accent sur le réalisme rationaliste du maître de l'Académie : p. 573-582. — M. Man. Andronikos a étudié le problème de la doctrine platonicienne, à propos des remparts de villes, d'après le texte des *Lois* (778-779 b). C'est la prépondérance militaire qui décide de cette protection stratégique, de règle en Grèce, mais qui manquait encore en Crète, pendant le M. M. III, et qui a longtemps été dédaignée à Sparte (jusqu'à 317 av. J.-C.), ou en Ionie, au temps de la Ire Confédération maritime athénienne (Thucydide, III, 33, 2). Si Platon se prononce contre cette défense permanente, c'est parce que, pour lui, ni le culte des valeurs spirituelles, ni même la santé physique des citoyens, ne s'accommodent bien de cette précaution jugée pusillanime. — Si l'enceinte, parfois, arrive à être trouvée nécessaire, pour des besoins matériels, il faut, selon les *Lois*, la constituer par la continuité des murs extérieurs des maisons : ce qui fut fait dans la nouvelle Olynthe de Cassandre, par exemple, et ailleurs en Macédoine (p. 590). Mais on peut observer que la stratégie à la manière platonicienne avait sans doute quelque inconvénient ici ou là : p. 583-592. — M. William Kirk, examinant ce qu'il appelle les techniques littéraires du *Protagoras* et du *Phèdre*, montre l'habileté avec laquelle le lecteur est préparé par la mise en scène dramatique aux vues qui lui seront présentées dans chaque « dialogue » : p. 593-601. — M. Francis R. Walton commente le mot ἀλιτρός, qui se rencontre au dernier poème des *Aitia* de Callimaque (l. III, éd. Pfeiffer, fgt. 84-85) : à propos de ceux qui avaient condamné injustement l'athlète Euthyclès de Locres et mutilé sa statue. Ἀλιτρός serait en rapport avec ἀλιτήριος, mot associa deux fois au souvenir d'Hipparque, des Alcméonides (Athènes) : d'où une allusion à ces sacrilèges : possible (mais... non certaine) : p. 602-606. — Alfred P. Dorjahn, dans les *Helléniques* de Xénophon, II, 4, 31, interprète l'expression ἐπὶ τὰ ἑαυτῶν comme signifiant « aller chacun son chemin » (au lieu de : « rentrer chez soi[1] » : p. 607-612. — M. Hans Herter examine, dans Thucydide, le premier discours de Périclès (I, 22, 1) : il n'a pas connu les travaux de Mme J. de Romilly : p. 613-623. — M. Otto Regenbogen examine les problèmes posés par le traité « hyppocratique » *De victu acutorum* et cherche à distinguer les divers apports : p. 624-634. — M. E. L. Highbarger étudie la notice de Suidas sur Théogonis, à la suite des études de M. J. Carrière sur le poète mégarien : p. 635-646. — M. E. L. Crum compare les procédés littéraires d'Homère, de Virgile et de Camoëns, et retrouve de l'un à l'autre, à longue distance, les mêmes traditions de mise en œuvre dramatique : p. 647-659. — M. Fr. Dornseiff commente à son tour (cf. R. Herzog, *Hermes*, 71, 1936) l'épitaphe de Sardes pour Ménophila, fille d'Hermogénès, morte jeune, et discute l'imitation allusive attribuée à Catulle (14, 24-26 + 2, 11-13) : cf. D. M. Robinson, *Anatolian Stud. W. R. Ramsay*, 341-353, pl. 11 ; *Sardis*, VII, 1, n° 111 (p. 168-169, fig. 101). — M. Henry T. Rowell précise l'emploi du mot *civis* chez Horace (*Odes*, III, 5, 21) : le soldat prisonnier romain et enchaîné reste *civis*, tant qu'il n'a pas été ramené à l'arrière des lignes ennemies : p. 663-677. — M. W. C. Mc Dermott souligne les sens divers de *nepos* dans Suétone et Lucain : p. 678-685. — Feu Roland G. Kent avait essayé d'interpréter des passages obscurs ou difficiles de quelques auteurs latins : p. 686-692. — M. Erich Burck signale chez Tacite et Stace la conception tragique du destin : p. 693-706. — M. Walter Allen Jr. précise la manière dont on recevait pour la *Salutatio* (Cicéron,

1. Cf. J. Hatzfeld, éd. Budé.

In Catilinam, I, 9) et les usages des mots, souvent interchangeables : *lectus*, *lectulus*, *lectica* : p. 707-710. — M. Robert Samuel Rogers montre le parallélisme, d'après le texte de Tacite, des récits des procès intentés à Clutorius Priscus en 21 apr. J.-C. puis à Antistius Sosianus en 62. Ce ne peut être rencontre fortuite, d'autant que les deux récits paraissent avoir une source commune : l'affaire des complices de la conjuration de Catilina (63 av. J.-C.). Il y avait donc une sorte de tradition établie pour les procès politiques sous Néron ; de même, pour les affaires de faux testaments (affaire de L. Minucino Basilus : 74 av. J.-C. ; de Pantuleius : 17 ap. J.-C. ; « donations » faites à Domitien en 81-96 : p. 711-718). — Selon M. Granville Downey, le l. I du *De Ædificiis* de Procope pourrait avoir été conçu pour une lecture à faire devant Justinien et sa cour : il relève, en effet, du genre du panégyrique et de la pièce « de circonstance » : p. 719-725. — M. S. B. Liljegren, examinant les causes du philhellénisme de Lord Byron, les trouve dans le goût romantique de l'indépendance propre au héros de Missolonghi : l'amour de la Grèce a fourni l'occasion, seulement, de son sacrifice : p. 726-731. — M. Demetr. J. Georgacas analyse la langue de Solomos où il retrouve un accord avec les chants populaires de même date en ce qui concerne l'usage invincible des mots savants (ajouter maintenant, G. Spyridaki, *La Grèce et la poésie moderne*, 1954) : p. 732-742.

Les recherches d'histoire occupent à leur tour près de 300 pages (743-1038). Elles débutent par une étude de M. Martin P. Nilsson, qui, dans le cadre de ses observations bien connues sur les rapports de la vie politique et de la vie religieuse en Grèce, étudie ce qu'il appelle la « political propaganda » en Attique au VIe siècle av. J.-C. ; les armes en auraient été : des oracles vrais ou préfabriqués, les mythes nouveaux ou adaptés, la révision des généalogies légendaires (par exemple pour Thésée). Observons qu'on peut objecter à ces études, comme je l'ai déjà fait, l'acceptation risquée d'un point de vue moderniste, transposé au passé. Les Grecs ont certainement rebrassé continuellement leur légende des origines : mais celle-ci était du moins de l'histoire, déjà, avant l'histoire : on n'acceptera pas les conclusions sans réserves : p. 743-748. — M. Ulrich Kahrsted appelle l'attention sur le problème topographique de la région delphique : le territoire de Delphes et la « terre sacrée d'Apollon » (cf. carte, p. 754, fig. 1) ont voisiné, et, contigus, ils ont eu des rapports de délimitation, à travers l'histoire : p. 749-757. — Remarquable étude de M. J. Tréheux sur le culte des Vierges hyperboréennes à Délos. Il y avait, comme on l'a montré, une procession organisée pour amener au sanctuaire d'Apollon à Délos ce qu'on appelait les « offrandes hyperboréennes », et Hérodote en dessinait déjà l'itinéraire. Mais on a contesté ces réalités historiques et parlé tout juste de postulat. Or, deux textes épigraphiques déliens, l'un de 372-371, l'autre du milieu du IVe siècle — textes que l'auteur a eu l'extrême mérite de tirer de l'ombre — montrent que les offrandes désignées arrivaient encore régulièrement du Nord un siècle après Hérodote dans l'île d'Apollon (comptes de l'Amphictyonie). Elles devaient être l'hommage d'un groupe d'Ioniens établis quelque part en bordure ou au delà de la Scythie. Les prémices périssables consistaient en épis (*sic*, Callimaque), qu'on sacrifiait à Délos, tout enveloppés, à l'air libre (sur un autel non sanglant, qui nous semble connu). La tradition (Hérodote) stipule un double itinéraire, qui a pu être influencé par les circonstances historiques et amener ainsi des variantes de parcours : *a)* itinéraire Nord-Est (Pausanias) valable pour l'Amphictyonie attico-délienne, semble-t-il : les *Delia*, grandes et petites, auraient été en relation avec ces pratiques cultuelles (processions formées dans la dernière portion du parcours). — Il semble que les cérémonies aient continué jusqu'après 314, empruntant alors la route du Nord-Ouest, et ainsi la voie qu'elles suivaient au temps même du voyage d'Hérodote à Délos, puis après 277-276, lors du poème

de Callimaque Εἰς Ἄϑλον : p. 758-774. — M. G. Daux étudie à nouveau le Serment de Platées, d'après la stèle d'Acharnae — suspectée, mais à tort, d'inauthenticité — dont on trouvera ici une nouvelle édition. Le Serment de Platées a son autonomie : indépendants aussi les deux serments amphictyoniques connus par Eschine (II, 115 ; III, 109-111). Au total, nous avons ainsi trois serments distincts, « mais qui plongent leurs racines dans la même substance ». Souhait exprimé pour la constitution de recueils de serments, d'imprécations : p. 775-782. — M. C. B. Welles examine les conséquences de la guerre du Péloponnèse et marque à ce sujet les différences d'interprétation des faits, d'Hérodote qui croit à la vengeance des dieux, et de Thucydide, qui explique guerres et échecs en termes humains : p. 783-788. — Les *Notes on Salamis* de M. B. Aratowsky visent à éclairer le conflit entre Athènes et Mégare, pour la possession de Salamine : p. 783-796. — M. J. A. O. Larsen définit les rapports de l'ancienne Ligue achéenne et de la Ligue péloponnésienne : p. 797-815. — M. F. Hampl discute l'historicité des *Hypomnemata*, au point de vue de la valeur à accorder à la tradition qui concerne les derniers plans de conquête d'Alexandre (Diod. Sic., 18, 4). On doit admettre, semble-t-il, qu'il y avait eu réellement des « Recommandations » d'Alexandre, Perdiccas en ayant donné connaissance aux Macédoniens, lors d'une assemblée ; mais leur texte a bien pu être déformé dans la présentation qu'on trouve chez Diodore : p. 816-829. — C. A. Robinson Jr. : courte note sur les raisons politiques et autres qui ont pu influencer ou déterminer l' « universalisme » d'Alexandre : il faut faire entrer en ligne les mécomptes de Bactriane-Sogdiane, les conflits entre les généraux, la mutinerie thessalienne, d'où vint la nécessité de lever des mercenaires indigènes. Les horizons en seraient élargis ainsi : p. 830-832. — Un casque à décor (dont l'étude aurait dû plutôt intervenir dans les séries archéologiques des *Studies*) est publié par M. Thomas T. Hoopes : il proviendrait de la Métaponte. Il est actuellement au City art Museum de Saint-Louis : cf. notamment pl. 81. Casque en bronze de type « attique » trouvé avec les restes d'un bouclier et d'un équipement, en bronze aussi. Au cimier, une tête de bélier, dans l'axe, portant la « crinière » (double plaque d'argent découpé) ; sur le frontal, imitation de boucles de cheveux ; sur les paragnathides, deux grosses têtes de bélier : tout cet attirail, luxueux, n'eût pas été commode en campagne : p. 833-839, pl. 81-66. — M. George Thompson a traité du partage de la terre cultivable et de la pratique du métayage en Grèce antique : p. 840-850. — M. T. T. Duke examine pour la première fois la nomenclature et la chronologie des fêtes célébrées à Laodicée, à l'époque romaine impériale : elles marquent l'évolution de la croyance officielle et l'effet des circonstances politiques ; il y a eu deux années exceptionnelles, où plusieurs fêtes sont tombées en même temps (210-211 et 230-231). Pour le début de l'ère de Laodicée ad. L., qui sert à situer certaines émissions monétaires, la date est 124 ap. J.-C., et non 123 ou 130 : p. 851-857. — M. Arthur Patch Mc. Kinley s'est intéressé à la législation sur l'usage et sur l'abus du vin dans l'antiquité ; mais il ne tient pas compte de la documentation de Thasos : p. 856-867. — M. A. M. Woodward a étudié les relations entre Sparte et la Province d'Asie à travers l'ère romaine impériale ; les traditions légendaires relatives à une prétendue colonisation spartiate en Anatolie. Il semble que tout ne soit pas imagination fabuleuse : de la Phrygie à la Pisidie dans les régions frontalières, et dans la Carie, dans la vallée du Méandre, l'auteur fait remarquer à son tour la diffusion du culte des Dioscures (cf. monnaies, reliefs, inscriptions) : cela pourrait être dû à l'influence des éléments ethniques laconiens qui ont peuplé en partie les fondations des Séleucides : p. 868-883, pl. 87. — M. Plinio Fracaro commente un épisode de l'agitation agraire en Italie au temps des Gracques : il s'agit des fondations faites (*fora et conciliabula*) en Ligurie par M. Fulvius Flaccus,

en 125 av. J.-C. : p. 884-892. — M. Kurt von Fritz pense qu'on peut accorder certaine vérité historique au récit des anciennes sécessions de la plèbe romaine, à l'établissement de la *sacrosanctitas* des tribuns ; mais il se refuse à croire aux théories hypothétiques selon lesquelles les plébiscites ayant obtenu, avant 177, force de loi, auraient été, tous, ou même pour la plupart, confirmés par des *leges sacratae* : p. 893-905. — M. Frank M. Snowden a traité des rencontres entre Romains et guerriers éthiopiens, depuis le temps des campagnes d'Hannibal jusqu'à l'époque de Justinien Ier. Il annonce une nouvelle monographie, qui sera bienvenue, sur le type du nègre dans le monde grec et romain (cf. actuellement Mme Beardsley, *The negro*, vieilli) : p. 905-917. — M. A. J. M. Jones, sous le titre *I appeal unto Caesar*, précise la valeur de diverses expressions latines : *provocatio ad populum, appellatio* ; *jus gladii, merum imperium, coercitio* : p. 918-930. — M. Jacques Heurgon signale l'intérêt de fragments sculptés provenant des *plutei* de l'Amphithéâtre de Capoue (publication de M. Gennaro Pesce, 1941). Sur l'un d'eux s'avancent, après le Génie de Capoue, et la Fortune de la ville, quatre autres Fortunes-Villes, qui font le même geste d'admiration et que l'auteur suppose étonnées de la construction de l'amphithéâtre capouan (ép. d'Hadrien, sculptures du temps d'Antonin le Pieux). Les quatre villes pourraient être Acerrae, Suessula, Cumes et Volturnum : la scène serait politique, les quatres villes de Campanie, déchues, mais non oubliées, se réjouissant ensemble du retour à Capoue de la faveur impériale, au IIe siècle de notre ère ; retour symbolisé par la construction de l'Amphithéâtre : p. 931-937, pl. 88. — M. Victor Ehrenberg, à propos du fragment *I. G.*, II², 3233, qui a été retrouvé à l'Agora d'Athènes, signale le caractère inattendu de la formule : *legatus imp. Caesaris Augusti et Tiberii Caesaris* : cette mention ne s'explique que du 1er juillet 13 à la date de la mort d'Auguste (en 14). Tibère gouverna effectivement pendant cette période ; la raison de l'envoi d'un *legatus* reste obscure : s'agirait-il de la révolte d'Athènes mentionnée quelquefois, pour la période de la fin de la vie d'Auguste? : p. 938-944. — Feu Ch. Vellay voyait dans l'ornement en forme de « lunule » (croissant) que portaient sur leurs chaussures les sénateurs patriciens romains un insigne de descendance troyenne (?) : allusion au croissant ornant les chaussures ailées d'Hermès, sauveur d'Énée et des siens (?) ; remarques généalogiques « *de familiis trojanis* », selon le sujet dont Varron s'était occupé : p. 944-953. — M. Wallace E. Caldwell résume les raisons pour lesquelles il ne croit pas que Pompée « le Grand » puisse être comparé à César, voire à Cicéron : p. 954-961. — M. Harold Mattingly consacre une étude au règne de Macrin (217-218 ap. J.-C.) et cherche à dégager, à l'aide de documents monétaires, la personnalité de cet empereur éphémère : p. 962-969. — D'après un distique et un graffite pompéiens, M. A. W. Van Buren retrouve des allusions à Poppée, femme de Néron. Le distique célèbre la beauté de cette *puella*, favorite d'empereur, mais le graffite condamne sa conduite scandaleuse : p. 970-974. — M. H. U. Instinsky scrute les intentions cachées sous les cadeaux « d'amour » faits par Antoine à son amante reine d'Égypte. Des intentions politiques s'associeraient secrètement à chacun d'eux : le don de Chypre et de la côte phénicienne, de territoires en Cilicie, pouvaient flatter une princesse lagide ; mais ces possessions assuraient les moyens matériels (richesse en bois), pour la création d'une flotte qui devait servir, après le duel César-Pompée, à assurer le triomphe d'Antoine en Occident : p. 975-979. — Feu W. H. Buckler avait réétudié le texte 18 de *Sardis*, VII, 1 (p. 42-43), relatif à une convention passée en 459 ap. J.-C., entre les magistrats de Sardes et les confréries locales des constructeurs et artisans : p. 980-984. — Feu Fr. Dölger avait consacré son attention à la titulature impériale des Byzantins comme moyen de datation des effigies impériales (matériel d'étude : chrysobulles, monnaies, miniatures,

ivoires, émaux, etc.). Le formulaire des chrysobulles varie : les inscriptions des miniatures tiennent compte des changements, de la fin du IXe siècle à 1453 ; au contraire, les décorateurs d'ivoires et d'émaux sembleraient avoir été mal informés sur les variations successives des usages de la chancellerie byzantine : p. 985-1005. — M. R. J. H. Jenkins examine le statut politique de Chypre « entre Byzance et l'Islam » (688-965 ap. J.-C.). Le traité de 688 entre Arabes et Byzantins avait fait de l'île un territoire neutre, démilitarisé, soumis du moins à l'impôt des uns et des autres ; sauf au court moment où Chypre fut occupée par Basile Ier (874-880?), c'est ce régime qui resta en vigueur plus ou moins : cela, jusqu'à la reprise de l'île par Nicéphore II : p. 1006-1014. — M. E. G. Weltin étudie l' « église » d'Origène : p. 1015-1022. — M. J. Allen Cabaniss recherche les principes de la critique d'art au temps de Louis le Pieux, à travers l'ouvrage de saint Agobard, évêque de Lyon : *De imaginibus sanctorum* : p. 1023-1028. — M. Panos Paul Morphos remet en valeur la description d'Athènes faite par Nicolas Du Loir au printemps de 1641, publiée en 1654 ; elle a été, dit-il, trop négligée ; et il montre que Babin lui a fait divers emprunts tacites quoique très directs : p. 1029-1038.

La septième partie des *Studies* assemble (p. 1039-1210) les recherches concernant les régions antiques, la mythologie et la philosophie. Vient d'abord une étude de M. W. Zschietzsmann : il fait observer, sous le titre *Branchidae*, que toutes les statues assises, masculines et féminines, de la voie sacrée du Didymeion dite « des Branchides » sont maintenant acéphales et privées d'attributs, sauf B. 271 (British Museum), qui a dû sans doute son intégrité à un remploi, attesté par le symbole de la grande croix chrétienne gravée sur le giron du personnage ; nous manquons encore d'un recueil général des statues antiques « christianisées » ; mais des études faites en France (J. Cousin, *R. É. L.*, p. ex.) auraient pu être rappelées. Les statues féminines de la voie sacrée milésienne se distinguent parce qu'elles ont en général les mains posées à plat sur les genoux ; les statues masculines ont une main détachée en ronde-bosse, l'autre posée à plat : p. 1039-1043. — Mme Helen Pope cherche à préciser les rapports qu'on peut entrevoir entre Erechthée, les Erechthéides et les éléments indo-européens des migrations passées à travers la Grèce primitive : p. 1044-1051. — Sous le titre *The degradation of Heroes*, M. H. J. Rose explique comment l'application à des catégories toujours plus nombreuses de morts a entraîné certaine dévaluation du terme : p. 1052-1057. — M. Kurt Hubert propose à son tour, sous le titre *Persönlichkeit*, une nouvelle définition de l'humanisme (cf. F. Robert) comme accomplissement parfait de la personne humaine, sous la caution du sacrifice de la personnalité à l'humanité (?) : p. 1058-1062. — M. Friederich Zucker examine le développement sémantique des termes ἄγνοια, ἀγνοεῖν, ἀγνόημα, et tire de là des observations sur les rapports entre la connaissance et la volonté humaine : p. 1063-1071. — Mme Alice F. Braunlich vise à constituer un dossier des interprétations qu'on pourra donner de Platon à la lumière de la physique du XXe siècle : p. 1072-1076. — M. Carl Koch (*Zwei Skizzen zur Vesta religion*) examine successivement : 1) la punition des Vestales coupables d'avoir dérogé à la règle de chasteté ; 2) le parallélisme entre le rituel de Vesta et celui de Jupiter ; 3) la valeur apotropaïque de la flamme entretenue pour le salut *hic* et *nunc* de la cité ; mais c'est seulement la génération d'Ovide qui a fait apparaître les « *pignora salutis* », une promesse d'éternité en rapport avec le rite de la flamme : p. 1077-1091. — M. B. L. Ullman sous le titre *The goddess « Pecunia »* (Juvénal, I, 113), montre que le poète satirique s'est servi en ce passage de Varron, *Antiquitates rerum divinarum*, l. 14 : le nom de *Pecunia*, comme celui des deux autres abstractions mentionnées ensuite (I, 115), vient de Varron : p. 1092-1095. — M. Karl Schefold, *Helena im Schutz der Isis*, reprend des interprétations qu'il avait déjà esquissées, dans *Pom-*

pejanische Wandmalerei, 1952, à propos de certaines peintures de l'*Aula isiaca* (date de Beyen acceptée contre G. E. Rizzo) : p. 1096, n. 1. Il s'agit de la scène dite de la Naissance d'Hélène : on voit là l'œuf aspergé par un liquide coulant d'un vase qu'un aigle éployé vient verser du haut du ciel : on sait que le sujet semble se retrouver sur une mosaïque de Trèves, encore discutée (J. Moreau : les *Nemesiaci*). Pour M. K. Schefold, Léda apparaît bien comme mère et non nourrice : ce qui prête à objection. Du moins a-t-il raison de parler de la protection que Némésis-Tyché-Isis a fournie à Hélène et aux Dioscures : cela apparaît dès le temps d'Agoracrite à Rhamnonte : p. 1096-1102, pl. 89-90 (relief en stuc des Thermes avec naissance d'Hélène et des jumeaux ; vase de Bonn). — M. W. Marg commente, d'après Hérodote, ce qu'il appelle la Selbsicherheit (confiance en soi excessive, puissance trop sûre d'elle-même) : p. 1103-1111. — M. Fr. Pfister, à propos d'Hérodote, IV, 93-96, présente des remarques sur Zalmoxis et la religion des Gètes : le banquet sacré célébré en compagnie d'un dieu présent était un rite d'immortalité, assurant la vie future aux fidèles présents : p. 1112-1123. — M. Lloyd W. Daly étudie les rapports de Niké, d'Athéna et d'Athéna Niké : p. 1124-1128. — M. Elmer G. Suhr, spécialiste des études d'iconographie, donne son point de vue sur ce qu'il appelle « a cosmic paradox » : la différence des vues des anciens, sur la question du fini et de l'infini : il cherche à noter comment elle se traduit à travers l'antiquité dans la conception et l'art du portrait : p. 1129-1137. — M. J. Vogt pense que la divinisation de César et l'établissement officiel de cet « Herrscherkult » ont dû être acceptés bien plus facilement que les aspirations à la dictature : les croyances contemporaines avaient fait admettre l'élévation « ad astra » des surhommes ; dans la religion nouvelle du « Divus Julius », il y a eu certain mélange d'éléments hellénistiques et romains : cette religion a contribué ainsi à concilier Orient et Occident : p. 1138-1146. — M. Otto Weinreich ne croit pas qu'il faille essayer de faire dériver de la tradition grecque les *omina* latins et lescat alogues de présages, figuratifs ou autres, et de prodiges : ce serait Ennius, qui, tout d'abord, en aurait fait usage : p. 1147-1154. — Mme W. Vollgraff (A. Roes) a repris la question de l'origine de la Chimère : elle pense qu'il faut chercher cette apparition du côté de la Perse et de l'Iran : c'est dans ces régions que le monstre aurait fait carrière au plus tôt et le plus longtemps : p. 1155-1163. — Feu J. J. Dunbabin était revenu aux questions posées par les luttes des héros grecs contre la Chimère (*Bellerophon, Herakles and Chimaera*). Il étend sa recherche à divers groupes et à certaines légendes (l'homme-lion et la Chimère, par exemple, Pégase et Areion) ; Héraclès et Bellérophon sont associés, par exemple, sur les antéfixes archaïques de l'Héracleion, à Thasos ; la légende de Bellérophon combattant la Chimère suggère des relations établies entre Mycènes et la Lycie ; plus tard, le mythe s'est enraciné à Corinthe, avec adjonction du concours donné à ce héros grec par Pégase (rapports de Corinthe avec Almina au VIIe siècle). Dans la peinture de vases attiques, le sujet n'est devenu fréquent qu'après les pièces d'Euripide, à la fin du Ve siècle. — L'auteur pense que le combat aurait pu être localisé un jour au Nord-Est du Péloponnèse (?), comme le combat d'Héraclès avec l'hydre de Lerne (contaminations entre les deux thèmes). Les miroirs étrusques montrent Héraclès avec Pégase, Bellerophon avec Areion ; on connaît aussi une Chiméromachie étrusque d'Héraklès ; une amphore attique à figures noires du British Museum (B. 162) montre, d'autre part, Héraclès attaquant la Chimère avec sa massue, tandis que Iolaos, son compagnon de combat, est armé comme Persée de la *harpé*. — A Thasos, le héros sur Pégase pourrait être un Héraclès encore, apparenté à l'Héraclès tyrien (?). Mais les deux héros argiens, Héraclès et Persée, dompteur de Pégase, ont été souvent associés dans leurs exploits : p. 1164-1184. — Mme Ilona E. Ellinger rappelle à son tour que les figures ailées du

paganisme, représentant des messagers divins (*angeloi*), de la Mésopotamie à la Méditerranée gréco-romaine, ont servi d'antécédents aux anges de la chrétienté : p. 1185-1190, pl. 94. — Mme Gladys Martin, parlant des pommes d'or et du « rameau d'or », souligne que la matière précieuse évoque un monde féérique et merveilleux : l'éternel retour de la vie, l'immortalité ; c'est grâce aux pommes d'or des Hespérides qu'Héraclès a atteint les portes de l'Olympe ; c'est grâce au « rameau d'or » qu'Énée peut aborder les Enfers et s'en échapper : le talisman est la marque de l'apothéose, de Virgile à Ovide : p. 1191-1197. — Sous le titre *Folklore et archéologie en Crète*, Ernst Kirsten montre la continuité des légendes, des temps minoens à la période moderne : dans l'île des Minos, le passé est impérissable, des vieilles coutumes aux vieilles demeures : p. 1198-1210.

On a ajouté aux *Studies*, sous la rubrique *Varia*, quelques études (p. 1211-1283). — M. Giuseppe Lugli consacre quelques remarques aux « Edifici rotondi del tardo impero », à Rome et aux entours, pour les IIIe et IVe siècles de notre ère. Parmi ces *tholoi* attardées, cf. l'édifice circulaire de Spalato, le soi-disant « temple de Portumnus » ; le nymphaeum des Jardins de Licinius, le tombeau des Gordiens au IIIe mille de la Via Prenestina, l'*hérôoô* de Valerius Romulus au Forum romain, tombeau du même Romulus sur la Via Appia, le mausolée de sainte Hélène sur la Via Labicana, le mausolée de sainte Constance sur la Via Nomentana ; l'Osteria Rotonda de Centocelle, le « Tempio della Tosse », près de Tivoli ; en outre, une série de sépulcres circulaires mineurs de la Via Appia : persistances architecturales dont la fréquence est instructive, et qui ouvrent la voie au dispositif de San Vitale de Ravenne (comme aussi à la Rotonde d'Aix-la-Chapelle, notons-le, voire à divers Baptistères) : p. 1211-1223, pl. 95-97. — M. J. Lawrence Angel bâtit des ponts entre les recherches archéologiques et sociologiques : p. 1224-1231. — M. Clarence A. Manning marque les profits à tirer de l'association des méthodes, entre archéologie et linguistique : p. 1232-1237. — Mme Mary A. Sollmann, sous le titre *Cui bono?* signale le nombre des villas de Cicéron entre Rome et Pompéi, le long des principales artères, et sur la côte. L'avocat des *Verrines* y trouvait un agrément privilégié : p. 1238-1246 : cf. la carte 1, éloquente, p. 1238. — M. Robert S. Kinsey croit voir une allusion possible au *Kairos* de Lysippe dans l'*Épître de saint Paul aux Colossiens*, 4, 5 : ἐξαγοραζόμενοι τὸν καιρόν (?) : *Was Paul thinking of a statue* : p. 1247-1248. — M. Eugene S. Mc Cartney commente le motif folklorique qu'on pourrait appeler « de la toile de Pénélope » : type du travail jamais achevé où pendant la nuit on défait le travail du jour : p. 1249-1253. — M. Fiske Kimball donne une information très intéressante sur la manière dont furent appréciées en France, par les érudits et les artistes, les premières découvertes d'Herculanum, peinture et sculpture ; elles réagirent naturellement sur les œuvres modernes : cf. p. 1254-1256, et pl. 98, où l'on voit l'inspiration tirée de la « Marchande d'amours » (imitée par Vien, style École de Fontainebleau [1]). — M. Revils P. Oliver consacre une notice à la vie et l'œuvre de Giovanni Tortelli (1400?-1466) : cet érudit grammairien était un compilateur « encyclopédique », mais il avait, pour son temps, quelques clartés sur l'épigraphie : p. 1257-1271. — Dernière contribution, concernant la toponymie ancienne et l'archéologie de l'Inde : M. B. Ch. Chhabra étudie là les noms de villages qui ont été tirés de noms d'arbres.

Les dimensions qu'il a fallu donner à ce compte rendu, seconde partie des *Studies* offerts à D. M. Robinson, paraissent pouvoir témoigner à nouveau, par elles seules,

1. Cf. maintenant J. Seznec, *Essais sur Diderot et l'Antiquité*, 1957, p. 45 et fig. 29 ; *passim* (p. 51, 92, 99, 102, 129).

assez éloquemment, de l'importance de l'hommage rendu au savant américain explorateur d'Olynthos, hélas disparu.

Ch. Picard.

V. Ehrenberg, *Der Staat der Griechen*. Teil I : *Der hellenische Staat*. Leipzig, Teubner, 1957 ; 1 vol. toile, in-8°, VII-122 p.

Ce volume représente une édition revue, corrigée et augmentée de la première partie du petit traité que l'auteur avait donné en 1932 à l'*Einleitung in die Altertumswissenschaft* de Gercke-Norden (III, 3, p. 1-63). Ce travail classique étant connu de tous, il me semble inutile de faire plus ici que de signaler en quoi cette seconde édition diffère de la première. Le nombre double de pages tient, en premier lieu, à une typographie plus aérée, les paragraphes en plus petits caractères, qui rendent si souvent désagréable la lecture de Gercke-Norden, ayant été, fort heureusement, alignés sur la typographie de l'ensemble. Mais l'accroissement du nombre de pages est évidemment dû aussi et surtout à une extension du texte. Disons tout de suite que les points sur lesquels Ehrenberg se range à des opinions différentes de celles qu'il défendait il y a un quart de siècle sont, somme toute, rares, et qu'il s'agit plus rarement encore de questions fondamentales (ainsi, par exemple, p. 45, sur le mode de recrutement de l'Aréopage archaïque, ou encore, p. 73, sur le « Staatsrentnertum »). Le plus souvent, les modifications sont de détail : rectification d'une donnée chronologique ; nuance apportée d'un mot à une affirmation antérieure (sur certaines de ces nuances, le lecteur — et surtout le lecteur simultané des deux éditions qu'est le recenseur — souhaiterait parfois une précision, ainsi, par exemple, lorsque « 8. Jahr. », pour la Grande Rhètre, est assorti d'un prudent « wahrscheinlich » (p. 40), ou lorsque le « Fremdling Dionysos » devient (p. 57) un « halbe Fremdling », etc.). Mais ce ne sont là que vétilles. En général, Ehrenberg a pu respecter son texte antérieur de façon presque intégrale. Mais, ce texte ancien, il l'a étoffé fort habilement (c'est à peine si, çà et là, des sutures sont perceptibles pour un lecteur attentif), en y insérant ici une phrase, là un simple membre de phrase ou une parenthèse, ailleurs encore des paragraphes entiers. Ces insertions sont de portée très variable : tantôt Ehrenberg a simplement précisé sa pensée, se faisant, dirait-on, le scholiaste de sa propre œuvre ; tantôt des exemples nouveaux, parfois empruntés à des documents nouveaux, viennent illustrer l'exposé théorique ; tantôt, enfin, c'est tout un développement inédit qui vient nourrir un chapitre (par exemple le développement sur « Staat und Nation » des p. 76 sq.). Il n'y a pratiquement pas de page qui n'ait de la sorte été enrichie, mais ces additions sont, naturellement, plus ou moins copieuses suivant les points traités : on en trouvera les plus importantes dans la section 5 du ch. II (« Vom Wesen der Polis »), qui correspond à des préoccupations particulièrement chères à l'auteur, et, bien entendu, dans le ch. III (« Staatenbund und Bundesstaat », qui couvre un domaine où des travaux récents ont le plus renouvelé les problèmes (cf. Larsen, Aymard, etc.). La section bibliographique, de son côté (p. 101-113) a été l'objet d'une refonte complète : nombre de travaux anciens en ont disparu au profit de travaux nouveaux, et cela vaut certes mieux que la simple continuation d'une bibliographie en partie périmée. Ehrenberg s'est défendu de vouloir tout citer — et on le comprend, même si, çà et là, on s'étonne parfois de ne pas rencontrer tel ou tel titre ; mais ne chicanons pas sur ce point, toute sélection comportant forcément une part d'arbitraire. On admirera au passage qu'Ehrenberg ait pu utiliser des travaux publiés en 1957, dans un livre achevé et publié cette même année 1957 : auteur et éditeur ont droit, sur ce point, à notre admira-

tion pour la rapidité de leur travail. En conclusion, si la première édition de l'ouvrage n'a donc pas perdu toute sa valeur, dans la mesure où Ehrenberg a pu, sur l'essentiel, rester fidèle à sa pensée, la seconde le surclasse désormais de façon indiscutable, ne serait-ce que pour son seul texte. Notons, pour terminer, qu'en plusieurs endroits les additions apportées au texte indiquent des prolongements hellénistiques, et annoncent de la sorte le second tome de cet ouvrage. On attendra cette suite avec d'autant plus d'intérêt qu'il y a lieu de penser que les différences entre les deux éditions y seront sensiblement plus profondes qu'elles ne le sont ici.

Édouard Will.

Franco Sartori, *Le eterie nella vita politica ateniese del VI e V secolo A. C.* (Università degli studi di Padova. Pubblicazioni dell'istituto di storia antica, vol. III). Rome, Bretschneider, 1957 ; 1 vol. in 8°, 170 p.

Est ce un signe des temps? Ces dernières années nous ont valu, en tous pays, un nombre considérable de travaux de réflexion sur la démocratie athénienne et particulièrement sur la crise de la fin du ve siècle et les poussées réactionnaires. Le livre de Sartori s'inscrit dans cette série et, de certain point de vue, offre une synthèse. De certain point de vue seulement, car ce qui intéresse l'auteur en cet ouvrage, ce n'est point tant le conflit des idées et des tendances politiques que l'organisation et la tactique de ces groupements plus ou moins occultes qu'étaient les hétairies, principalement, mais non exclusivement, dans les milieux de l'oligarchie extrémiste. Sur ce plan limité des dessous de la vie politique athénienne, il semble que Sartori ait rassemblé à peu près tout ce qu'il y a moyen de connaître. Il marque bien les origines sociologiques aristocratiques de la notion d'hétairie ; montre comment cette notion se « politisa », comme on dirait aujourd'hui ; souligne la confusion progressive entre l'idée d'hétairie et celle de synômosie ; détourne de voir dans l'hétairie un phénomène exclusivement oligarchique, etc. Parcourant l'histoire des hétairies athéniennes, Sartori est nécessairement amené à concentrer son attention sur les années troubles de la guerre du Péloponnèse, et surtout sur les années 415-403, qui lui donnent l'occasion de reprendre l'analyse d'un certain nombre des problèmes — de ces problèmes que, du fait même du secret qui entourait ces associations, on ne résoudra jamais de façon décisive : affaires des Hermocopides et des Mystères (où Sartori dégage la responsabilité d'Alcibiade pour la première, mais la retient pour la seconde) ; personnalité de Pisandre (où il discute la récente tentative de réhabilitation du personnage proposée par Woodhead) ; jeu politique de Théramène ou de Critias, etc. Dans l'ordre des conclusions, tout n'est point nouveau et, aussi bien, ne pouvait l'être, car il y a beau temps que l'on connaissait les caractères essentiels des hétairies et les contours de quelques-unes d'entre elles : on ne referme donc pas ce livre avec l'impression d'être obligé de réviser toutes ses idées sur la question. Mais, dans le détail, on y glane de quoi s'enrichir presque à chaque page. Sartori connaît, semble-t-il, tous les textes afférents à son sujet, et il s'est consacré, après beaucoup d'autres, à scruter une fois de plus Aristophane ou Euripide, en essayant de lire entre les lignes, non sans succès dans plusieurs cas, encore que ce jeu du déchiffrage des sous entendus soit souvent risqué ; mais Sartori y apporte une prudence louable. Toute la littérature moderne, d'autre part, est connue, citée (j'ai, pour la première fois, et avec joie, trouvé mention du pamphlet vengeur de J. Isaac, *les Oligarques ;* Sartori en cite l'édition de 1946 : rappelons que ce livre fut écrit dans la clandestinité, en 1942) et souvent discutée. Bref, si ce livre n'est pas de ceux qui « font époque », il n'en rendra pas moins, dans sa probité et sa lucidité, de bons services comme instrument de travail, aux côtés du

Calhoun vieilli. Notons son excellente présentation matérielle : papier, typographie, mise en pages de tout premier ordre.

Édouard Will.

Jules Labarbe, *La loi navale de Thémistocle* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. CXLIII). Paris, Les Belles-Lettres, 1957 ; 1 vol. in-8°, 238 p.

Le titre de ce livre est trop étroit : il s'agit de recherches fort poussées sur la démographie athénienne à l'époque des guerres médiques, et la « loi navale » n'est qu'un élément, important certes, de ces recherches. Je me permettrai de présenter ce livre à rebours, en commençant par sa fin, c'est-à-dire par l'essentiel. La conclusion des essais statistiques de Labarbe est que l'effectif des citoyens athéniens (mâles de plus de dix-huit ans) aurait, en chiffres ronds, passé de 30 à 40.000 unités entre 500 et 480. Labarbe aboutit même à des chiffres plus détaillés, mais nous avertit que plusieurs éléments ayant servi de base à ses calculs sont de « pures approximations ». C'est évident — mais j'irai plus loin et soulignerai que certains de ces « éléments de base » sont hypothétiques et que ces hypothèses ne me convainquent pas toujours. En voici des exemples.

L'effectif du début du ve siècle d'abord : les efforts de Labarbe (p. 154 sqq.) pour attribuer une « certaine valeur documentaire » au chiffre de 30.000 citoyens d'Hérodote, V, 97 (il avait été plus aisé à Aristagoras de tromper 30.000 Athéniens que le seul Cléomène), ne me persuadent guère, et en particulier son explication de la manière dont Hérodote se serait procuré ce chiffre (grâce à Hécatée, qui avait dû assister aux réunions tenues à Milet après le retour d'Aristagoras : p. 159). Les exemples invoqués me portent plutôt à voir là une expression conventionnelle — comme il nous arrive de dire « trente-six mille ». Je note au passage que la tentative d'exégèse du chiffre de 30.000 qui figure dans la vision de Dikaios (Hér., VIII, 65) ne me convainc pas davantage. Labarbe ne pouvait évidemment pas accorder cette fois à ce chiffre « une certaine valeur documentaire », puisque cela se passe vingt ans plus tard, à une date à laquelle ses conclusions attribuent une population civique de 10.000 unités supérieure à celle de 499. A mon sens, les 30.000 d'Aristagoras et ceux de Dikaios ont même valeur : c'est une formule de style, à laquelle on ne saurait accorder aucune valeur statistique.

Passons à l'autre extrémité de la période envisagée. Un des points essentiels du raisonnement devait être, évidemment, l'établissement de l'effectif des combattants de 479, à Platées et à Mycale. Admettons les chiffres proposés pour Platées (encore que l'absence de tout combattant léger athénien ne me paraisse pas absolument sûre — mais passons). Mais, pour Mycale, les raisonnements de Labarbe me paraissent beaucoup moins assurés, principalement parce qu'ils reposent sur la combinaison de données hérodotéennes et de données tardives. Hérodote donne 110 vaisseaux grecs au rassemblement de la flotte à Égine, sous Léotychidas et Xanthippe. Pour Labarbe (et pour d'autres avant lui), il ne s'agirait en fait que de vaisseaux péloponnésiens : cette opinion se fonde d'une part sur le fait que Xanthippe figure, chez Plutarque, parmi les ambassadeurs athéniens envoyés alors à Sparte (et ce serait l'argument le plus solide si l'on était certain de l'exactitude du renseignement de Plutarque — encore que Xanthippe à Sparte, ce n'est pas forcément le retrait de toute l'escadre athénienne), et d'autre part sur les longues hésitations de cette flotte, qui excluaient qu'elle eût compris les Athéniens (mais on avouera que, dans les circonstances données, des hésitations étaient permises,

même pour de hardis Athéniens) : il me semble douteux qu'au départ d'Égine la flotte « grecque » n'ait pas compté dans ses rangs de trières athéniennes et, par conséquent, considérer que ces 110 vaisseaux étaient tous péloponnésiens me semble une hypothèse incertaine. Puis, Diodore dénombrant 250 bateaux grecs à Mycale (mais qui nous garantira l'exactitude de ce chiffre?), Labarbe en déduit les 110 unités d'Hérodote, supposées toutes péloponnésiennes, pour fixer l'effectif athénien à 140 trières, montées par 27.440 citoyens, auxquels il convient d'ajouter les 8.000 hoplites de Platées pour obtenir le chiffre de la mobilisation générale athénienne de 479. Je me permets de formuler les plus expresses réserves sur les résultats d'une enquête démographique menée sur des bases aussi fragiles et hypothétiques. Ajoutons que tous les calculs d'effectifs navals athéniens pourraient comporter un élément d'erreur dans l'affirmation que tous les archers embarqués sur les trières athéniennes étaient crétois : mais l'interprétation de la donnée de Ctésias (« c'est *naturellement* aux Athéniens que les Crétois *durent* prêter leur concours » : p. 180) n'est que possible et non certaine. On est, du reste, surpris de trouver chez Labarbe un effectif *pandèmei*, en 479, supérieur à l'effectif *pandèmei* de Salamine : 35.440 contre 35.280. En réalité, pour Salamine, Labarbe n'a tenu compte que de l'effectif *embarqué* (2.520 hoplites épibates) : il faut y ajouter le corps d'hoplites resté sur le rivage de Salamine sous Aristide (Hér., VIII, 95) et qui devait s'élever à plus de 5.000 hommes. D'autre part, le rapport entre l'effectif de Salamine et celui de 479 est faussé, du point de vue démographique, par le fait qu'il n'est pas tenu compte des pertes athéniennes à Salamine (sur lesquelles nous n'avons pas de données). Il est vrai que, pour l'effectif de Salamine, l'erreur n'est pas de grande conséquence pour les spéculations démographiques de Labarbe, car il envisage surtout, pour la fin de la période, les effectifs de 479 (cf. cependant les réflexions de la p. 208, où le chiffre de 35.280 est utilisé). Il y aurait d'autres remarques à faire encore : celles que je viens de présenter suffiront toutefois à montrer le caractère hypothétique des résultats obtenus.

J'en viens à présent à l'aspect positif du livre — et à la « loi navale » de Thémistocle elle même. En montrant qu'il n'y a pas eu *une* loi navale, mais *deux* décrets successifs portant l'un sur les produits du district minier de Laurion (au sens étroit du terme), l'autre sur les produits du district de Maronée, et ayant l'un et l'autre imposé la construction de 100 trières, Labarbe a réduit, d'une façon qui me paraît définitive, l'apparente contradiction entre les sources qui parlent d'un programme naval de 100 unités et celles qui parlent d'un programme de 200 unités : « si l'on se représente deux propositions, deux votes et deux actes publiés en deux temps, on conçoit que divers auteurs anciens n'aient été informés qu'à moitié. » De même, j'estime entièrement convaincants les développements sur le système des baux miniers (p. 53 61) et sur le système, aboli par Thémistocle, de la répartition des revenus entre les citoyens. Sur ce dernier point, l'adoption de la leçon ὀρχιδόν à la place de la leçon généralement reçue ὀρχηδόν, dans Hér., VII, 144, et les conclusions qui en sont tirées sur la notion d'ἡδονή me paraissent décisives (p. 61 sqq.).

Mais ces très intéressantes considérations, dans le détail desquelles il m'est impossible d'entrer (le livre est d'une densité telle qu'il faudrait en rendre compte page par page), ont également leur importance pour les spéculations démographiques de Labarbe, auxquelles il me faut revenir. En effet, au moment de la première évacuation d'Athènes, avant Salamine, une répartition de 8 drachmes par tête aurait été faite — non point à tous les évacués, mais aux seuls combattants (selon une précision vraisemblablement exacte apportée par Plutarque à Aristote). Or, les calculs de Labarbe (dans lesquels il y a certes une large part d'incertitude) l'ayant conduit à conclure qu'il restait alors dans la caisse des construc-

tions navales de 48 à 50 talents, il estime que c'est cette somme qui fut partagée (p. 131 sqq.) : à raison de 8 drachmes par tête, cela donne de 36.000 à 37.500 ayants droit, et le premier chiffre correspond à peu près à celui obtenu par Labarbe pour l'effectif des combattants de Salamine (35.280). La coïncidence est impressionnante (p. 200 sqq.) — mais j'ai dit ci-dessus que cet effectif me paraissait inférieur de plus de 5.000 unités à la réalité : on n'imaginera pas que les hoplites non épibates (qui avaient aussi été « embarqués » au départ d'Athènes) avaient été exclus du bénéfice de cette prime? Alors, une fois encore, la validité des calculs de Labarbe m'apparaît douteuse.

La conclusion à laquelle on aboutit donc invinciblement (une fois de plus) est que toute tentative de démographie antique se heurte à d'insurmontables obstacles. Les chiffres donnés par les historiens sont presque tous approximatifs et, à mon sens, d'autant plus suspects qu'ils sont des chiffres ronds. Une erreur de 10 unités sur une flotte (hypothèse qui ne me paraît pas scandaleuse) signifie une erreur de 2.000 unités pour les hommes : Labarbe le sait fort bien, mais, dans ces conditions, je crains qu'il n'ait dépensé beaucoup d'ingéniosité en vain. Je ne veux pas dire que les résultats obtenus soient invraisemblables, et Labarbe recourt à la démographie moderne pour montrer qu'ils ne le sont pas. Je veux simplement dire que, l'incertitude régnant au départ, à l'arrivée et dans l'entre-deux, rien n'est démontré : sous les apparences d'une extrême rigueur, tout est d'une extrême fragilité.

Cependant, je le répète, cet aspect décevant de l'enquête démographique n'enlève pas leur intérêt à une foule d'autres points : il faut lire ce livre si excitant et original.

Édouard Will.

Joseph Vogt, *Struktur der antiken Sklavenkriege.* Akademie der Wissenschaften und der Literatur [in Mainz]. Abhandlungen der Geistes-und Sozialwissenstschaftlichen Klasse, Jahrgang 1957. Nr 1 (Franz Steiner Verlag. Wiesbaden) ; 57 p.

Cette brève monographie prend place parmi diverses études relatives à des problèmes serviles, études suscitées par J. Vogt et publiées par l'Académie de Mayence dans cette même série d'*Abhandlungen*. Vogt étudie principalement quatre insurrections serviles, ou essentiellement serviles : les deux insurrections siciliennes de 136 et de 104, le soulèvement d'Aristonicos de Pergame et la guerre de Spartacus. Il s'applique à en dégager les origines, à en cerner les caractères (ainsi que ceux des opérations répressives), à en analyser l'atmosphère (d'excellentes pages sur l'ambiance religieuse). Je soulignerai surtout ce qui suit, dans l'ordre des conclusions : malgré des caractères communs, ces insurrections diffèrent en fait profondément les unes des autres. Si des conceptions modernistes ont conduit à évoquer une sorte d'internationale prolétarienne répandue à travers tout le monde méditerranéen de la fin du IIe et du début du Ier siècle, il n'en est rien. Nulle doctrine commune n'anime ces *desperados* qui, dans l'ordre politique, n'apportent rien de neuf et qui, lorsqu'ils essaient d'accéder à une organisation politique, se contentent d'imiter les États hellénistiques. Il y a, d'autre part, fort peu de cohésion entre prolétariat servile et prolétariat libre, et Vogt souligne que les historiens soviétiques, qui se sont naturellement beaucoup occupés de ces questions, ont présenté à leur sujet des conclusions souvent plus nuancées que celles qui ont généralement cours chez nous. Ces quelques lignes n'ont d'autre propos que de recommander la lecture de ce gros article.

Édouard Will.

Ernst Meyer, *Neue Peloponnesische Wanderungen* (Dissertationes Bernenses, Ser. I, fasc. 8). Berne, Francke, 1957 ; 1 vol. in-8°, 88 p., 6 plans et 86 photogr. hors texte.

Ce petit volume, où sont consignés les résultats de prospections archéologiques conduites en 1954 et 1955, fait suite aux *Peloponnesiche Wanderungen* publiées par l'auteur en 1939, et prend place parmi les nombreux voyages de cet ordre qui ont parcouru le Péloponnèse ces dernières années. Il s'agit ici principalement de la Triphylie. Contentons-nous de signaler l'essentiel : les recherches sur le site de Typaneai (fortifications du milieu du IIIe siècle — cf. Gortys) et les intéressantes considérations toponymiques qui y sont annexées ; les essais, préparés par deux chapitres documentaires, de restitution de la topographie antique du pays (mentionnons, pour l'amour de Xénophon, les pages sur Scillonte : p. 63 sqq.) ; une nouvelle étude de la région de Pylos de Triphylie. Plans soignés. Présentation d'ensemble excellente.

Édouard Will.

G. Klaffenbach, *Griechische Epigraphik* (Studienhefte zur Altertumswissenschaft, 6). Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1957 ; in-8°, 102 p.

Cette bonne collection, tenue dans les mains sûres de B. Snell et H. Erbse, s'enrichit d'un fascicule sur l'épigraphie grecque, qu'on a eu l'heureuse idée de demander à G. Klaffenbach. Le volume débute par une histoire de l'épigraphie grecque, puis traite successivement des publications d'inscriptions les plus importantes, de l'histoire de l'écriture grecque, de la nature et du contenu des inscriptions grecques (l'auteur donne successivement une idée des inscriptions funéraires, des dédicaces, des inscriptions honorifiques, des signatures d'artistes, des décrets, des actes d'affranchissement). Un autre chapitre fournit des indications sur la langue des inscriptions, leur datation, enfin sur leur édition : dans ce dernier chapitre, on trouve des conseils précieux sur la préparation du voyage épigraphique, la nécessité de l'estampage (on notera, p. 98, les remarques prudentes sur le système nouveau de W. K. Pritchett sur lequel J. et L. Robert se sont expliqués, *Rev. Ét. gr.*, 66, 1953, p. 118 sqq.). En ce qui concerne la présentation des textes, M. Klaffenbach décrit le « système de Leyde », en regrettant que les épigraphistes français ne s'y soient pas ralliés. Il montre, en s'appuyant sur une citation de L. Robert, les dangers des restitutions *exempli gratia*, qui risquent d'égarer le lecteur.

Ce petit livre d'initiation servira aux épigraphistes, et peut-être plus encore aux hellénistes qui n'ont pas la pratique de l'épigraphie. Et on remerciera un maître comme M. Klaffenbach d'avoir bien voulu l'écrire.

Quelques observations pour finir. L'auteur, dans l'histoire de l'écriture, a traité de la période antérieure à l'emprunt de l'alphabet et se trouve amené à parler des écritures crétoises et mycénienne ; il pense, avec raison, semble-t-il, que le syllabaire chypriote a été apporté par des colons venus de Grèce. — On regrette que, sauf erreur, il ne soit rien dit du système de numération dans les inscriptions, ce qui pourrait intéresser les philologues.

Enfin, il importe d'indiquer que M. Klaffenbach, dont depuis trente ans les sentiments n'ont jamais varié, dédie son livre à deux victimes du nazisme, Michel Feyel et Mario Segré.

P. Chantraine.

Brenda E. Moon, *Mycenaean Civilisation, Publications since 1935* (University of London, Institute of Classical Studies, Bulletin, Supplement 3). Londres, Université, 1957 ; in-4°, 77 p.

Cette bibliographie entend la civilisation mycénienne comme la culture florissante dans le monde grec à la fin de l'époque helladique, c'est-à-dire de 1600 à 1100. Les ouvrages ou articles cités sont classés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteur, mais une « subject list » permet de s'y orienter aisément.

Autant que j'ai pu voir, cette bibliographie riche et précise rendra de grands services. On se pose pourtant, en l'examinant, quelques questions. Elle couvre un domaine si large que chaque spécialiste risque de la trouver incomplète. Par exemple pour la philologie mycénienne, où on s'explique mal le choix qui est fait parmi les publications récentes. Ainsi Mlle Moon cite un article de M. Lejeune entre plusieurs, sans qu'on comprenne pourquoi c'est celui-là (*R. É. A.*, 58, 1956, p. 5-41) qui a été choisi. La bibliographie archéologique elle-même présente un mélange inattendu. On se demande pourquoi des chroniques comme celle de M. L. Lacroix dans le *Bulletin de l'Association des Classiques de Liège*, ou celles de M. Lemerle dans le *B. C. H.* de 1936 à 1939, sont citées, alors que ce sont de simples articles d'information.

P. Chantraine.

Hugo Mühlestein, *Die Oka-Tafeln von Pylos*. Bern, Selbstverlag, 1956 ; 50 p. ronéotypées.

Les cinq tablettes pyliennes An 519, 654, 656, 657, 661, constituent un inventaire de personnel militaire destiné à la défense côtière. Chacune des unités (dont l'effectif varie de 30 à 110 ou plus) s'appelle une *oka*. L'auteur a donné de ces textes importants une analyse très méthodique et précise qui occupe les pages 1-35.

Dans une seconde partie, plus brève, il s'applique à démontrer que *oka*, entre les diverses possibilités qu'offrent les règles d'orthographe mycénienne, doit être lu ὁλκάς, ce qui lui permet de voir dans ces tablettes un « catalogue des vaisseaux » mycénien comme l'indique le sous-titre de l'ouvrage. Il faut avouer que cette hypothèse ne semble pas s'imposer. Le mot ὁλκάς n'est pas homérique et n'apparaît pas avant Hérodote et Thucydide (mais on a, *Od.* 14, 350, ἐφόλκαιον, que l'on a traduit « étrave »). Le mot désigne toujours un vaisseau de transport, remorqué ou parfois non remorqué. Jamais il ne s'agit d'un vaisseau de guerre. Cette observation, parmi d'autres difficultés que présentent ces textes obscurs, n'est pas en faveur de l'hypothèse proposée par M. Mühlestein. Pour le moment, il faut reconnaître que le *Oka* mycénien reste énigmatique, mais le terme désigne un détachement militaire plutôt qu'un navire.

P. Chantraine.

Paul Maas, *Textkritik*, 3. verbesserte und vermehrte Auflage. Leipzig, Teubner, 1957 ; in-8°, 34 p.

Voici la troisième édition du petit ouvrage fermement pensé et écrit de P. Maas. L'auteur en reconnaît, p. 34, le caractère un peu abstrait, mais il n'en apparaît que plus décisif. Cette troisième édition comporte, sous le titre *Rückblick 1956* (p. 31-33), trois brèves additions. L'une précise la notion de *Trennfehler*. L'indépendance d'un témoin B par rapport à A se trouve démontrée lorsque A comporte une

faute que B ne possède pas, et que la science conjecturale des philologues du temps de B ne permet pas de reconnaître et de corriger. Il suffit d'une, mais il en faut une. M. Maas ajoute des exemples pris à Euripide et à Plutarque. Une seconde addition précise et critique la notion *recentiores* non *deteriores*. Une troisième traite de l'art de la conjecture et des inconvénients des conjectures en utilisant un passage d'Ovide, *Fast.* 3, 725 sqq.

En raison de sa brièveté et de sa rigueur même, le traité de M. P. Maas ne peut pas mettre en lumière les problèmes difficiles que posent les manuscrits collationnés, donc contaminés.

Cette rigueur bienfaisante apparaît dans la forme même de l'exposé. Ainsi p. 31 : « Der Erfolg dieses Heftes im Buchhandel ist beträchtlich grösser als sein sichtbarer Einfluss auf die seit 1927 erschienenen Ausgaben und textkritischen Untersuchungen. »

P. Chantraine.

Albin Lesky, *Geschichte der griechischen Literatur*, fascicules 1 et 2-3. Berne, Francke, 1957 ; in-8°, 192 p.

Le développement continuel de la recherche philologique et historique a pour conséquence fâcheuse qu'il devient de plus en plus difficile d'écrire une histoire de la littérature grecque. On dispose de l'ouvrage monumental et d'ailleurs inachevé de W. Schmid, mais son étendue même en rend la lecture presque pénible, si bien que c'est un ouvrage de consultation, une sorte d'encyclopédie, qui n'est d'ailleurs pas sans défaut. Il existe, inversement, des essais trop brefs, mais souvent plus suggestifs. Entre ces excès, M. Albin Lesky a voulu composer un ouvrage d'étendue moyenne, au courant du dernier état de la recherche : il ne s'agit pas seulement en la matière de la position actuelle des problèmes, mais plus encore de ce que nous apprennent les textes nouveaux que nous livrent des papyrus : pour lacunaires qu'ils soient, ils modifient sensiblement l'image que nous nous faisions de tel ou tel poète. D'autre part, la nécessité d'écrire un livre relativement bref a obligé l'auteur à choisir pour chaque écrivain les traits qu'il voulait mettre en lumière, l'ouvrage est donc personnel. Il a renoncé à la littérature chrétienne et, de façon très raisonnable, n'a traité de la science et de la philosophie que dans la mesure où elles concernaient la littérature proprement dite. L'introduction, en même temps qu'elle fait connaître les intentions de M. Lesky, rappelle brièvement, mais avec précision, l'histoire des textes anciens à travers les siècles et indique comment ils sont parvenus jusqu'à nous.

En ce qui concerne l'épopée, M. Lesky est fort bien informé, comme le prouvent les *Berichte* qu'il a écrit sur la question homérique, mais il se montre en même temps très prudent, évite de prendre trop franchement parti dans la querelle homérique : il reconnaît que certains développements comme le catalogue ou le Xe Chant de l'*Iliade* semblent être des additions, mais ne discute pas certaines contradictions dans la structure même du poème qui ont frappé plus d'un savant. Pour l'*Odyssée*, on s'étonne p. 55 qu'il n'attache pas d'importance à la tradition ancienne qui place au vers 296 du chant XXIII la fin du poème. En ce qui concerne la division en chants que présentent nos manuscrits, il estime, comme on le fait souvent, qu'elle est tardive : il faut pourtant constater que chaque chant présente une unité littéraire assez nette et on devrait se demander à quoi correspond l'étendue d'un chant dans la librairie antique. La position prise par M. Lesky paraît sur certains points ingénieuse et vraisemblable à la fois. Tout en insistant sur le caractère oral du style

épique, il remarque justement que la composition des poèmes suppose la connaissance et la pratique de l'écriture. Bien des passages de ce chapitre méritent d'être approuvés, soit pour l'origine mycénienne de la mythologie, soit pour le mélange des dialectes (mais le mycénien des tablettes aurait pu être évoqué, et l'origine des traits éoliens reste obscure). L'auteur reconnaît que les conceptions morales de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* sont un peu différentes, mais il incline à y voir la marque d'une différence des milieux sociaux plutôt que la preuve d'une date plus tardive de l'*Odyssée*. Cette étude suggestive des poèmes homériques est complétée par une histoire de la tradition des poèmes et une bibliographie brève, mais bien choisie.

Les autres parties de la littérature sont traitées dans le même esprit, de façon relativement concise, mais avec le même souci de souligner les points importants et de faire connaître l'état présent des problèmes. En ce qui concerne Hésiode, l'influence de poèmes comme celui de *Kumarbi* sur les mythes de la *Théogonie* est mise en lumière, l'originalité et le ton personnel des *Travaux* sont bien marqués, mais l'auteur n'a pas cherché à débrouiller l'histoire de la querelle qui oppose Hésiode à son frère Persès. Dans la bibliographie, je n'ai pas trouvé pour les *Travaux* l'édition commentée de P. Mazon ni celle de Sinclair[1].

La chapitre suivant traite de la poésie lyrique et examine successivement l'ïambe, l'élégie, Solon, la poésie de Lesbos, Alcman, Théognis, Anacréon, Corinne, enfin la poésie chorale de Pindare et de ses contemporains. Il est rédigé avec la même netteté prudente, le même souci de donner une mise au point exacte des problèmes : cette exactitude est ici particulièrement bienvenue en raison des nombreuses découvertes de textes papyrologiques. On soulignera seulement quelques points de détail. P. 106, en ce qui concerne les épodes dites de Strasbourg, M. Lesky attribue la seconde à Hipponax, mais la première à Archiloque : il y reconnaît trop bien le ton du poète de Paros pour admettre l'opinion générale qui voit dans les deux poèmes des œuvres d'Hipponax. Le papyrus serait donc une anthologie ; — p. 121 sqq., pour les poètes de Lesbos, la chronologie traditionnelle est conservée, et M. Lesky, à propos des combats autour du cap Sigée et du témoignage d'Hérodote, V, 94 sqq., se range franchement à l'avis de D. L. Page ; les nouveaux fragments d'Alcée de *P. Oxy.*, 2165, se trouvent, bien entendu, largement utilisés ; en ce qui concerne Sapho, on retiendra la sagesse avec laquelle l'auteur cherche une voie moyenne entre les jugements excessifs qui ont été portés sur la poétesse (p. 138 sqq.), ou son refus de décider (p. 136) si le fragment 137 L. P. d'Alcée permet quelques conclusion ferme sur les relations entre les deux poètes de Lesbos ; — en ce qui concerne Alcman, M. Lesky traite surtout des beaux vers du fragment 58 D, et, bien entendu, du *Parthénée* (p. 142 en bas, pour la date de la découverte du papyrus par Mariette, lire 1855, non 1885) : il constate que les tentatives qu'on a faites pour répartir les répliques entre deux demi-chœurs n'ont pas donné de résultats satisfaisants[2] ; — p. 159 sqq., l'exposé reste assez vague en ce

1. C'est avant Hésiode que M. Lesky traite assez rapidement des *Hymnes homériques*, qu'il caractérise en termes justes ; il distingue avec raison entre l'Hymne délien à Apollon et la Suite Pythique ; en ce qui concerne la mention de Kynaithos comme auteur de l'hymne à Apollon (lequel?) dans les scholies de Pindare, l'auteur écarte purement et simplement le témoignage. En ce qui concerne le cycle épique (p. 75-80), la bibliographie cite le *Proclos* de A. Severyns, mais non le *Cycle épique dans l'École d'Aristarque* du même auteur, qui est au moins aussi utile.

2. Une des originalités du plan de cet ouvrage est d'insérer ici, p. 146-149, un développement intitulé *Volkstümliches Erzahlüngsgut* où il est question de la fable, donc des recueils ésopiques, des traditions relatives aux Sept Sages, etc.

qui concerne le premier livre des élégies de Théognis et sa composition, mais le second livre est, comme il se doit, nettement mis à part ; — en ce qui concerne la lyrique chorale, on note que M. Lesky se montre assez réservé à l'égard des interprétations symboliques de Norwood.

L'étude de la poésie chorale s'achève à la p. 195, au début du quatrième fascicule que je viens de recevoir. Au moment où j'écris, la publication, qui marche bon train, en est déjà au septième fascicule. Mais j'ai voulu faire connaître dès maintenant les premiers fascicules de cet ouvrage qui fait le plus grand honneur à M. Lesky.

P. Chantraine.

Homeró, *La Iliada* estudio preliminar y version ritmica por Daniel Ruiz Bueno. Madrid, Libreria Hernando, 1956 ; in-8°, 3 vol., 318, 312 et 286 p.

L'œuvre d'Homère reste décidément bien vivante. Il y a eu dans ces derniers mois la traduction de la collection de la Pléiade en France et l'*Iliade* de Kazantzakis et Kakridis à Athènes. Voici maintenant une traduction espagnole dans la Biblioteca clasica Hernando qui nous a récemment donné un Thucydide d'Adrados. L'introduction ne tient pas moins de 148 pages ; elle donne un exposé large et prudent de la question homérique en se référant souvent à des ouvrages français, notamment à l'*Introduction* de Paul Mazon[1]. M. Ruiz Bueno pense que les deux poèmes remontent à la fin du VIIIe siècle. Il prend, en somme, une position prudente en ce qui concerne la composition de l'*Iliade*, en marquant qu'elle est l'aboutissement et comme la synthèse de traditions épiques, et il évoque à ce propos le cas du *Don Quichotte* de Cervantès. On félicitera l'auteur de se référer à chaque instant aux traditions historiques ou littéraires de son pays : ainsi p. 26, n. 3, lorsque, à propos de la colonisation grecque, il évoque la conquête de l'Amérique et se demande pourquoi elle n'a pas fait naître un Homère : « pero puede venir », ajoute-t-il. L'introduction se termine par une revue des traductions d'Homère en espagnol. Le caractère même du style homérique oblige toujours les traducteurs à transposer, et ils le font suivant le génie de leur langue et le goût de leur époque.

Quant à la traduction même de M. Ruiz Bueno, il m'est difficile de juger sa valeur littéraire. Mais son exposé des problèmes de la traduction, comme le fait qu'il a donné un version rythmique font penser que sa nouvelle traduction est heureuse.

P. Chantraine.

Félix Buffière, *Les mythes d'Homère et la pensée grecque*. Paris, Les Belles-Lettres, 1956 ; 1 vol. in-8°, IV-679 p., 5 index, 13 fig. dans le texte.

Les poèmes homériques étaient la Bible des Grecs. Tous leurs dieux, tous les héros de leurs légendes s'y rencontraient, ne fût-ce qu'au cours de rapides allusions. Les enfants les lisaient en apprenant leurs lettres. Les adultes en écoutaient les récitations, le jours de grande fête. Le poète avait acquis une réputation d'infaillibilité et d'omniscience qu'il conserva jusqu'à la fin de l'antiquité grecque. Cependant, des contradictions étaient décelées dans son œuvre par des esprits critiques. Des immoralités flagrantes y étaient dénoncées par des philosophes chagrins. C'est pour défendre Homère contre ces insinuations malveillantes que, dès la plus haute

1. Quelques fautes d'impression dans les noms propres : p. 112, lire Wackernagel ; p. 124, lire Ludwich.

antiquité, des commentateurs zélés s'efforcèrent de démontrer qu'on ne devait pas toujours prendre à la lettre ses récits : ses mythes renferment des énigmes, des sous-entendus, des symboles dont l'interprétation allégorique a donné naissance à une littérature énorme. C'est le contenu de cette littérature que F. Buffière a minutieusement reconstitué, analysé, rassemblé dans ce gros livre, précieux par la masse considérable de sa documentation. On lui saura gré d'avoir mis à la disposition des lecteurs d'Homère, sous une forme claire, élégante, et même enjouée, des matériaux dispersés dans des scholies hétéroclites ou chez des auteurs peu lisibles. Les index dont il a doté son livre permettent de retrouver instantanément les explications les plus diverses. Sans doute, les interprétations que les anciens donnaient des mythes d'Homère sont-elles d'une fantaisie déconcertante. N'est-il pas nécessaire néanmoins, pour une meilleure connaissance de la pensée grecque, de se représenter le poète tel que l'antiquité le comprenait? Beaucoup de ces exégèses, après tout, ne sont pas plus absurdes que celles des mythographes modernes férus d'explications astronomiques, voire sociologiques.

L'exégèse d'Homère s'est faite par un approfondissement progressif, dont les trois plans correspondent aux âges successifs de la philosophie grecque. Au temps des Présocratiques, les philosophes, préoccupés avant tout de physique, cherchent dans les mythes d'Homère une transposition des lois de la nature et attachent le nom d'une grande divinité à chacun des quatre éléments constitutifs du monde. Théagène de Rhégium aurait été le premier à écrire sur Homère, au VIe siècle av. J.-C. : peut-être est-ce lui qui interpréta la Théomachie de l'*Iliade* comme une image du conflit entre les éléments. L'union d'Héra et de Zeus sur l'Ida représenterait la combinaison de l'air chargé de brume et de l'éther, substance légère et chaude des hautes cimes.

Parmi les philosophes postsocratiques, les Stoïciens semblent avoir joué le rôle le plus important dans l'élaboration d'interprétations nouvelles des mythes homériques. Ils y cherchent une illustration de leur doctrine, aussi bien morale que physique. Reprenant les quatre éléments primitifs, ils ajoutent au monde physique une âme qui en est le principe, le *pneuma*, et l'identifient à Zeus. Ils cherchent dans les personnages de l'épopée des modèles de conduite morale : ainsi Ulysse est le modèle de l'endurance stoïque. En même temps, des philosophes de l'école d'Aristote, dont le plus représentatif est Palaiphatos, s'attachent à découvrir aux épisodes du mythe une origine historique.

Enfin, Néo-platoniciens et Néo-pythagoriciens ont voulu donner un sens caché et mystique aux moindres détails. Un très bon exemple en est fourni par Porphyre, qui consacre un traité à l'interprétation de la Grotte des Nymphes où Ulysse, arrivant à Ithaque, range ses trésors. Les grandes thèses du Néo-pythagorisme, métempsychose, arithmologie même, sont ainsi, grâce à des prodiges de subtilité, retrouvées dans les vers d'Homère.

Il est instructif de suivre, d'un auteur à l'autre, les interprétations successives d'un même mythe. Les amours d'Arès et d'Aphrodite surprises par Héphaistos étaient considérées par Platon comme particulièrement scandaleuses. L'immoralité d'Homère se trouve écartée si l'on considère les deux divinités comme les symboles de l'amour et de la discorde, assurant l'harmonie du monde, comme le veut la physique d'Empédocle. Plus tard, les moralistes feront d'Aphrodite le symbole du désir et d'Arès celui de la colère : le mythe sera pour eux une illustration des malheurs où entraîne l'union du désir et de la fureur. Pour les Néo-platoniciens, Aphrodite unie à Arès et prisonnière du filet forgé par Héphaistos symbolise l'âme prisonnière du corps auquel l'a liée le démiurge.

Rassembler en un ouvrage lisible et ordonné la masse des exégèses antiques était une tâche considérable, dont F. Buffière s'est remarquablement acquitté. Le classement chronologique et l'attribution aux différentes écoles des interprétations confondues pêle-mêle dans les scholies et dans les traités comme celui d'Héraclite le Rhéteur, qui ne sont que des compilations désordonnées, exigeaient un long travail critique. L'auteur a su, cependant, donner à son ouvrage, dont l'épaisseur dénote seulement la richesse, une allure aisée et claire : des divisions fréquentes en facilitent la lecture. Il lui a été difficile d'éviter quelques répétitions dues au plan historique qu'il a adopté : il aurait pu, lorsqu'un même mythe revient, éclairé d'exégèses nouvelles, pratiquer quelques allégements. Une étude minutieuse de l'*Antre des Nymphes* de Porphyre, dont tous les détails sont cités, aurait pu le dispenser d'en donner une traduction *in extenso*, qu'il aurait pu remplacer par le texte.

L'ampleur de la matière traitée interdisait de pousser très loin la critique de certaines interprétations et, parfois, il arrive que le sens soit insuffisamment établi. Mais une critique approfondie eût exigé des développements beaucoup trop étendus. Il est un point seulement où l'on peut légitimement reprocher à l'auteur d'avoir sacrifié une part importante de sa documentation, parce qu'il s'agit d'une note où il se propose d'éclairer définitivement un problème difficile. Philolaos (d'après Proclos, *in Eucl.*, p. 166, 25 = *Vorsokr.*[8], 44 A 14) attribue l'angle du triangle à quatre divinités qui symbolisent les quatre éléments : une bonne explication de ce texte difficile est donnée, p. 99. Mais, dans une note complémentaire, à la fin du volume, p. 591, un essai de construction de la formule de Philolaos ne paraît pas suffisamment étayé. Du fait que l'angle est attribué à quatre divinités, F. Buffière suppose une combinaison de quatre triangles opposés par un sommet et reposant par leur base sur un quadrilatère, formant ainsi une pyramide. Cette interprétation est impossible, parce qu'elle est en désaccord avec le reste du texte de Proclos, pourtant cité par Diels-Kranz, même référence, où il est dit que « l'angle du quadrilatère » appartient à trois divinités et celui du dodécagone à trois. La bibliographie de la question, citée également par Diels-Kranz, est abondante et il ne semble pas qu'il en ait été fait usage.

Voici quelques remarques de lecture.

P. 51. Dans une utile étude du vocabulaire ancien désignant les procédés allégoriques, un développement sur le symbole peut prêter à confusion, parce que la distinction n'est pas faite nettement entre le mot français *symbole* et le mot grec *symbolon*. La note 35 semble indiquer que l'un traduit exactement l'autre. La page d'Hérodote citée dans la note 36 ne contient pas le mot *symbolon*, comme on pourrait l'imaginer.

P. 62, ligne 22, lire : Eut*h*yphron.

P. 67, comment pourrait-on confondre Héraclite et Héraclide du Pont?

P. 74, n. 21. La discussion sur l'authenticité de la *Vie et Poésie d'Homère* a été reprise plus récemment par K. Ziegler, *Plutarchos von Chaironeia*, *R. E.*, col. 873 sqq. (1949).

P. 87 sq. Était-il utile de poser la question de l'origine des idées de Thalès sur l'eau, principe de toutes choses, rapprochées d'un vers d'Homère sur l'Océan primordial? Si oui, pourquoi signaler des influences égyptiennes problématiques et non pas plutôt des influences mésopotamiennes, plus vraisemblables? L'eau joue un rôle primordial, en effet, dans l'*Enuma elish* dont on sait les rapports avec la *Théogonie* d'Hésiode. Cf. E. Dhorme, *Les religions de Babylonie et d'Assyrie*, Coll. Mana, Paris, 1945, p. 300 sq. et p. 326. Si l'on accorde que la pensée grecque, à

l'origine, est tributaire de la pensée mésopotamienne, on trouvera peut-être une réponse à la question laissée en suspens, p. 165, et spécialement note 44, des rapports d'Homère et de la Bible.

P. 189 sq. Il est suggéré que l'assimilation d'Apollon et du soleil, contraire à Homère, daterait de l'Ancien Pythagorisme : d'après Oenopide de Chio, contemporain d'Euripide, l'épithète de Loxias serait justifiée par l'obliquité de l'écliptique. Mais est-il vrai qu'Eschyle ait connu Apollon dieu solaire? Les deux citations paraissent très discutables : dans les *Suppliantes* (214), malgré la traduction de Mazon, il vaut mieux faire d'Hélios et d'Apollon deux divinités différentes, à moins que nous n'ayons là une transposition de mythologie égyptienne, ce qui ne serait pas unique dans cette tragédie. Horus était à la fois, chez Hérodote (II, 144), Apollon et dieu du ciel. Dans les *Sept* 859, il faut comprendre que le pur Apollon ne peut être en contact avec la mort : la pureté rituelle de Délos illustrerait suffisamment cette incompatibilité.

P. 238, l. 22, lire : Libye.

P. 375, l. 3, lire : sage.

P. 377, fin de la note 41 : le sens de ce passage de Plutarque est sans doute différent : voir J. Defradas, *Les thèmes de la propagande delphique*, Paris, 1954, p. 128 sq.

Passim (une vingtaine de fois) : lire : rés*o*nance (comme diss*o*nance).

J'espère avoir assez montré le haut intérêt de ce livre pour ceux qui veulent éclairer l'étude d'Homère à la lumière des idées que les Anciens se faisaient de lui. Ajouterai-je que l'on reste parfois un peu désorienté devant cette abondance de documents et que l'on en vient à se demander ce que pense de leur valeur l'auteur de cette savante collection. Il semble les considérer, en effet, avec la curiosité passionnée, mais impartiale, d'un collectionneur qui met côte à côte, pourvu qu'elles soient également rares, des pièces médiocres et des chefs-d'œuvre. Il semble pourtant parfois leur accorder plus de prix : parlant de la rhétorique d'Homère, que certains considèrent comme spontanée, il formule cette remarque : « Sans doute : mais, à lire les anciens commentaires, on finit par se demander si l'art du poète, en ce domaine, est purement intuitif ! » (p. 353, n. 47). On ne saurait rejeter comme absurdes toutes ces exégèses, même si beaucoup d'entre elles sont extravagantes : certaines peuvent encore être considérées comme valables. On verra avec intérêt (p. 283) que certains exégètes rationalistes interprétaient l'intervention des dieux comme la symbolisation des faits psychologiques, préfigurant exactement l'interprétation qu'a développée récemment F. Robert, au premier chapitre de son *Homère*. De tout ce travail de réflexion, qui a duré plus de dix siècles, tout n'est donc pas absolument mort, et c'est un merveilleux témoignage de la grandeur d'Homère, qu'il ait pu être interprété de tant de façons diverses et qu'il reste aujourd'hui encore tant à découvrir dans ses récits.

Jean Defradas.

A. Pertusi, *Scholia vetera in Hesiodi Opera et Dies* (Pubblicazioni de l'Universita cattolica del S. Cuore, nuova serie, vol. LIII). Milano, Società editrice « Vita e pensiero », s. d. (1955).

On sait que l'ensemble des scholies hésiodiques (scholies byzantines, celles de Tzetzès en particulier, et scholies antiques, contenant des extraits du commentaire de Proclos) n'a pas été réédité depuis Gaisford (*Poetae minores graeci*, t. II, 1823). La plus récente édition séparée des scholies anciennes est celle de Vollbehr, de

1844. L'opportunité du travail de M. Pertusi est donc évidente, et l'on souhaite qu'il achève de publier sous peu tout ce précieux dossier.

L'ouvrage comporte deux volumes brochés en un seul. Le premier (XXVII + 287 p.) contient les prolégomènes, le texte, un *index scriptorum et operum*, un *index nominum*, un *index vocum et rerum notabilium ;* dans le second se trouve l'apparat critique (229 p.). Cette disposition singulière, à laquelle l'auteur ne s'est résigné que difficilement, lui a été imposée par le mode d'impression de l'ouvrage, qui est autographié. Elle est évidemment peu commode pour le lecteur.

Les prolégomènes sont consacrés uniquement aux problèmes posés par l'établissement du texte. Ils se divisent en quatre parties : 1) Description des manuscrits utilisés (*de codicibus adhibitis*) ; — 2) Classement des manuscrits (*de librorum indole atque cognatione*) ; — 3) Étude rapide des éditions antérieures (*de editionibus*) ; — 4) Principes suivis par l'auteur pour l'établissement du texte, la rédaction de l'apparat critique, etc. (*de hujus editionis ratione atque consilio*).

Cette introduction résume ou précise les résultats obtenus par l'auteur dans des travaux antérieurs ; il avait publié une série d'articles intitulés collectivement *Intorno alla tradizione manoscritta degli scolii di Proclo ad Esiodo*, et parus dans la revue *Aevum* de 1950 à 1952. Il faut y joindre une communication faite au huitième Congrès international des Études byzantines, *La tradizione manoscritta degli scolii alle Opere e i Giorni e le note inedite attribuite a Massimo Planude* (dans les *Actes* de ce Congrès, Rome, 1951).

La description des seize manuscrits est sommaire. On y regrettera l'absence de renseignements matériels précis (dimensions exactes des volumes, filigranes, etc.), mais plus encore le défaut d'indications sur le contenu d'ensemble de chaque exemplaire. L'auteur s'intéresse exclusivement aux feuillets contenant les *Travaux* et leurs scholies, et ne nous avertit même pas de la présence éventuelle des autres poèmes hésiodiques. Est-il pourtant sans intérêt de constater, par exemple, que le *Parisinus* 2708, qui donne les scholies des *Travaux* sans le texte, est aussi un témoin intéressant pour la *Théogonie* et le *Bouclier*? On aimerait pouvoir établir un rapport entre l'histoire du texte des scholies d'Hésiode et celle d'Hésiode lui-même.

L'imprécision de la description des manuscrits n'est certainement pas sans relation avec la méthode de classement adoptée par l'auteur. Son analyse est fondée uniquement sur l'examen du texte, et plus étroitement encore sur la comparaison des fautes communes, des lacunes, etc. Le travail a été fait avec soin et intelligence et d'ailleurs, pour se prononcer en toute connaissance de cause sur la valeur des résultats obtenus, il faudrait tout refaire soi-même. Mais c'est probablement l'usage de cette méthode trop lachmanienne qui explique les formules imprécises (et heureusement prudentes) employées souvent par M. Pertusi. Ainsi p. XVI : « Pour nous former du sous-archétype *a* une image plus nette, nous devons, semble-t-il, joindre aux mss. AZBT d'autres témoins très importants, le *Parisinus suppl. gr.* 679, le *Vaticanus* 904, etc. » (*nunc ut subarchetypi* a *imaginem accuratiorem effingamus, codicibus AZBT adiciendi videntur alii gravissimi testes*, etc.). Plus loin, de petites variantes de détail, parfois purement orthographiques, amènent l'auteur à *soupçonner* des parentés (*codex P... locis quibusdam ita cum ceteris eiusdem generis testibus consentit ut ex eodem fonte atque AZBT eum manasse suspicari liceat*). C'est de la même façon que paraît s'expliquer le recours un peu rapide à la notion de *contamination* entre deux groupes de manuscrits.

Or, c'est essentiellement la fréquence des contaminations qui rend douteuse une

méthode de classement fondée uniquement sur l'examen des variantes. Et l'on se sent plus à l'aise pour parler des contaminations entre deux groupes donnés lorsque l'on a pu déterminer par l'emploi de critères extérieurs au texte (disposition des lignes, accidents matériels, etc.) la filiation de ces deux groupes.

Par ailleurs, même si les résultats obtenus demeurent valables, autrement dit si le stemma donné page xx est exact, cette méthode de classement trop étroite et trop abstraite, où les manuscrits ne sont que des unités algébriques, nous éloigne de l'histoire. Nous n'avons pas ici les éléments d'une histoire du texte des scholies d'Hésiode, qui, d'une part, aurait été probablement fort instructive pour l'histoire du texte d'Hésiode lui-même, et qui, d'autre part, aurait peut-être permis de résoudre le problème essentiel posé par l'édition de ces scholies, à savoir la discrimination des différentes couches d'extraits dont elles se composent. L'auteur ne dispose, pour distinguer des autres les notes attribuables à Proclos, que du témoignage d'un seul manuscrit, le plus ancien il est vrai, le *Parisinus gr.* 2771 (A). Il donne à Proclos tous les morceaux munis par le copiste d'un signe de renvoi alphabétique, et lui retire ceux qui sont précédés d'un signe non alphabétique ou du mot ἄλλως. Mais des expériences personnelles, pour d'autres textes, m'ont amené à constater qu'on ne pouvait guère conclure de la diversité des signes de renvoi à la diversité des sources. On voit parfois tel copiste, soucieux de belle mise en page, tronquer une scholie trop longue (et munie d'un signe alphabétique), puis rajouter en fin de page le morceau manquant, avec, cette fois, un signe de nature différente.

Les scholies sont une matière fluente, peu respectée par les copistes, qui retranchent et remanient ; il est donc facile de les classer, mais à condition de confronter des ensembles, et non des variantes sur un mot.

Par suite, je ne crois pas que cette nouvelle édition des scholies des *Travaux* puisse encore permettre de séparer le bon grain de l'ivraie. L'auteur a eu, cependant l'heureuse initiative de rejeter dans l'apparat les morceaux qui lui paraissaient les plus tardifs, et qui n'étaient fournis que par tel manuscrit récent et isolé. Encore faut-il savoir que parfois un manuscrit isolé du xve siècle peut conserver, à la suite d'aventures mal connues, des fragments très anciens.

Toutes ces critiques se ramènent à une seule : on regrette que l'auteur n'ait pas entrepris une étude réellement historique de la tradition manuscrite.

Je dirai peu de chose de l'apparat ; il a le grand mérite d'indiquer clairement quels sont les manuscrits qui contiennent chaque morceau. Mais il est négatif, c'est-à-dire que l'auteur, tout en reproduisant la leçon adoptée, donne seulement le sigle des manuscrits qui s'en écartent. Les *indices* sont précieux et soignés.

Jean Martin.

Pindaro, *Olimpicas*, edicion de Manuel Fernandez-Galiano (Clasicos « Emerita »). Madrid, Instituto « Antonio de Nebrija », 1956 ; in-8°, 346 p.

Les études classiques sont bien vivantes en Espagne, et la collection des « Clasicos Emerita » publie aujourd'hui la seconde édition des *Olympiques* de Pindare due à M. Fernandez-Galiano, dont la première édition remonte à 1944. Mais ce succès s'explique aussi par l'utilité de l'ouvrage, fort bien conçu et exécuté par M. Fernandez-Galiano, et, si le fait qu'il est écrit en espagnol ne devait présenter quelque difficulté, on devrait le recommander à nos étudiants, qui n'ont pas assez l'habitude de se servir d'éditions commentées. Celle-ci comporte une longue introduction d'une centaine de pages qui traite successivement du sanctuaire d'Olympie,

des jeux, de la biographie de Pindare, de la métrique et des manuscrits de la langue. Les notices de chaque poème et le commentaire sont également riches. En outre, cette seconde édition a été mise au courant et la bibliographie est à jour. Ajoutons que chaque notice contient un schème métrique pour lequel l'éditeur a profité des avis de Mme A. M. Dale.

Le texte de Pindare pose des problèmes difficiles et il pourra arriver, à l'occasion, qu'on ne se trouve pas d'accord avec l'éditeur : p. 33, le rapprochement de ἡσύχιμος avec lat. *sērus* est loin de s'imposer ; — p. 35, la graphie ὄκχον n'est pas si « énigmatique » : elle s'explique par une gémination expressive ; — p. 137, malgré l'affirmation de la note 1, ἀναξιφόρμιγγες doit certainement se rapporter à ἀνάσσω, non à ἀνάγω.

Il n'y a pas d'apparat critique, mais on trouve, p. 27, une liste des passages où la présente édition diffère de celle de B. Snell. Certaines divergences ne concernent que l'orthographe : ainsi l'éditeur garde le pronom μιν, là où il est donné par la tradition ; — en I, 12, je préfère πολυμήλῳ de Snell à πολυμάλῳ ; — en I, 110, κλεΐζειν de Snell à κλεΐξειν à cause de la particule κεν ; — en II, 54, M. Fernandez-Galiano conserve ἀγροτέραν que Snell juge corrompu, mais la note de la p. 146 n'explique pas le mot bien nettement ; l'interprétation traditionnelle trouverait appui dans le commentaire de Norwood, *Pindar*, 130 sqq.

L'ouvrage de M. Fernandez-Galiano aidera efficacement les étudiants, en Espagne et peut-être ailleurs, à triompher des difficultés que présente le texte de Pindare.

P. Chantraine.

T. B. L. Webster, *Greek theatre production*. Londres, Methuen, 1956 ; in-8°, xv et 206 p., 24 pl.

C'est une très intéressante et très solide synthèse de nos connaissances sur l'aménagement matériel des théâtres, les déguisements et masques, les décors. L'auteur, qui rend hommage à Sir Arthur Pickard Cambridge pour l' « admirable clarté » et le « bon sens » de ses travaux (p. xii), a constitué sa documentation, qui comprend environ quinze cents monuments de toute sorte, en ajoutant aux listes de Marg. Bieber (*Denkmaeler* et *History of the Greek theatre*) celle d'Antonia Simon dans *Comicae Tabellae* pour la comédie nouvelle (cf. p. xiii). L'ordre suivi est topographique (Athènes, Sicile et Italie, Grèce continentale, Iles, Asie et Afrique), ce qui a pour avantage de montrer l'effort propre de chaque contrée et de ne pas trop concentrer sur Athènes l'étude, notamment, des origines. Mais l'évolution constatée partout conduit pendant les temps hellénistiques à une uniformité générale, qui est bien une imitation du modèle athénien. Quant aux origines elles-mêmes, elles se ressemblent beaucoup aussi d'une région à une autre, puisque partout on trouve ces danseurs de l'époque archaïque (et parfois encore des périodes suivantes), vêtus de déguisements rembourrés (je ne trouve pas de traduction plus satisfaisante pour *padded dancers*) qui les faisaient apparaître soit comme des Silènes (disons, si on veut, des Satyres, étant bien entendu qu'il s'agit d'hommes à oreilles de cheval et queue de cheval, non à pieds de bouc), soit comme des banqueteurs ou *Cômastai* festoyant en compagnie de ces satyres (j'imite l'usage, adopté de l'auteur, de transcrire les mots grecs en alphabets modernes : il se généralise pour des raisons d'économie typographique et de diffusion dans le public qui ne lit pas le grec), soit comme des femmes, nues, lorsque le déguisement rembourré est recouvert de collants blancs ou clairs de forme appropriée. Ce sont les

deikelictai de Sparte, les *phlyakes* d'Italie, les *ethelontai* de Béotie. Leur sujet de prédilection semble avoir été le Retour d'Héphaistos, sujet dionysiaque, puisque c'est Dionysos qui ramenait dans l'Olympe le forgeron divin brutalement expulsé par Héra, et sujet burlesque à souhait, comme l'étaient aussi telles imitations dansées d'un vol de nourriture avariée. Une des formes de ce burlesque fut le masque grimaçant de l'Artémis primitive et orientale, cette Gorgone autour de qui évoluèrent les Cômastes, à Sparte (sanctuaire d'Orthia) et en beaucoup d'autres lieux : et l'on nous laisse deviner, sans insistance et sans démonstration, pour ces danses partout répandues dans le monde grec, une ascendance orientale possible, qui n'exclut pas la présence, aux temps mycéniens déjà, sur le sol hellénique, de représentations dansées annonçant le théâtre classique.

Aux exhibitions des *padded dancers*, l'auteur rattache sans distinction tout le théâtre, c'est-à-dire qu'elles lui paraissent expliquer, non seulement la comédie, où chacun conviendra qu'elles éclairent, en effet, les origines de la façon la plus convaincante, mais encore la tragédie. C'est sans doute la doctrine la plus en vogue, et la plupart des historiens du théâtre croient encore, plus ou moins, à Thespis barbouillé de lie, au chœur tragique primitif formé des pétulants compagnons de Dionysos : il faut alors s'ingénier à transformer en boucs les Silènes chevalins, pour qu'on arrive à comprendre comment ils ont bien pu être appelés *tragoi*. Je continue pour ma part à estimer de la plus haute invraisemblance que les danses burlesques des Cômastes aient pu contribuer en quoi que ce soit à la formation de la tragédie ; et si on admet qu'elles l'aient pu, au moins y a-t-il là une étrangeté dont il faudrait essayer de rendre compte. M. Webster reconnaît et souligne avec raison à plusieurs reprises (p. 28, 31, 57, 138) que la comédie a été rattachée tardivement au théâtre officiel, à Athènes ; et il accepte même (avec raison aussi, je crois), pour ce rattachement, la date de 487-486, sans rappeler que l'interprétation de la preuve épigraphique a été discutée. Alors, comment peut-il attribuer à la comédie et à la tragédie une origine commune qui expliquerait l'aspect matériel des théâtres? Les sacrifices de victimes caprines à l'occasion desquelles on dansait autour du Kératôn délien la *géranos* qui imitait les détours du labyrinthe de Crète, la *Thymélè* épidaurienne et son labyrinthe souterrain, les mouvements circulaires en sens alternés auxquels se livrait le chœur tragique en entrant dans l'*orchestra* pour chanter la *parodos* (cf. schol. Euripide, *Hécube*, v. 647), tout cela constitue un ensemble qui interdit, à mon avis, de chercher l'explication du mot *tragédie* ailleurs que dans le sacrifice d'un bouc, et, par suite, toutes les considérations des Silènes ou Satyres sont à abolir quand il s'agit de tragédie. Quand on a rattaché la comédie, et par conséquent les Silènes de Dionysos, au théâtre officiel conçu et organisé selon les besoins de la tragédie, alors il est possible qu'on les ait appelés *tragoi* par plaisanterie, et qu'on ait commencé à bâtir la légende qui a cours encore sur les origines du genre tragique ; mais il est symptomatique que M. Webster ne nous cite pas de satyres caprins antérieurs à 400 environ (p. 32).

P. 5 (et n. 1) : M. Webster souligne avec raison que nos deux plus anciennes pièces totalement ou partiellement connues sont désormais les *Phéniciennes* de Phrynichos et les *Perses* d'Eschyle, puisque les *Suppliantes* qu'on avait crues plus anciennes, ne peuvent être antérieures à 466. — P. 6, il accepte avec W. B. Dinsmoor une *orchestra* circulaire pour le théâtre de Dionysos antérieur à Périclès (l'idée avait été quelque temps abandonnée). — P. 7 : une peinture de vase des environs de 420, et qui, dans le système de références un peu compliqué de M. Webster, est cataloguée B *1*, constitue le seul document où l'on voit représentés ensemble le public (un public très restreint) et un acteur (Persée, dans un rôle comique) ; or, l'acteur est juché sur une estrade où l'on monte par une échelle à quatre degrés.

Avons-nous le droit de conclure de là qu'en 420 toutes les comédies se jouaient sur une scène au sens moderne du mot, beaucoup plus basse que la *skènè* située juste derrière, mais plus élevée que l'*orchestra*? Peut-être : cette période est celle où on aime les décors à plusieurs niveaux. Mais le document ne prouve sûrement pas à lui seul qu'une telle estrade ait existé dans la théâtre antérieur à Périclès, et pour la tragédie comme pour la comédie. Ce dispositif eût accru, selon M. Webster, l'effet majestueux d'une scène comme l'entrée orgueilleuse d'Agamemnon dans son palais, sur le tapis de pourpre : pas avec l'échelle et ses quatre bâtons, je suppose ! — P. 8 : la tombe de Darios dans les *Perses*, au-dessus de laquelle se produit l'apparition du fantôme, serait une partie du bâtiment où siègent les conseillers. Je crois plutôt que le théâtre antérieur à Périclès comportait un tertre (celui-là même qui est le tombeau d'Agamemnon dans les *Choéphores*, et qui figure dans les *Suppliantes* l'éminence d'où Danaos surveille l'horizon), relié à la *skènè* par un passage couvert, et servant à l'occasion aux apparitions infernales (il est curieux que M. Webster, qui a beaucoup utilisé Pollux, ne mentionne pas les *çharônioi klimakes*, dont on a un exemple à Érétrie). — P. 9 : Sir Arthur Pickard-Cambridge a contesté que l'*ekkyclèma* fût attesté sûrement avant l'époque hellénistique, mais a admis pour l'époque classique une sorte de sofa roulant ; M. Webster objecte avec bon sens que, si un sofa roulant est possible, une plate-forme roulante, donc un *ekkyclèma*, est possible aussi. — P. 10 : les *Choéphores* ne prouvent pas, comme on le croit d'ordinaire, que la *skènè* figurant un palais ou un temple ait déjà trois portes au temps d'Eschyle ; en effet, selon M. Webster, Oreste, pour se présenter à Clytemnestre, frappe à la même porte par où on verra plus tard apparaître les cadavres de la reine et d'Egisthe, et il n'y a pas cette séparation entre appartement des femmes et appartement des hommes, d'où on tirait argument en faveur des portes latérales. — P. 16 : étude intéressante des pièces où il y a un changement de décor, plus facile à réaliser dans les *Euménides* où dans les deux parties on est devant un temple, que dans *Ajax*, où il y a changement complet du paysage, grâce sans doute à des rideaux peints. — P. 19 : M. Webster propose une solution pour les problèmes de restitution scénique dans la *Paix* : Trygée, soulevé de derrière la porte centrale par la *machine* ou grue, atterrit sur la scène (je suppose qu'il faut entendre : l'estrade basse, non le toit de la *skènè*) ; à ce moment, il est censé être au ciel et va frapper à la porte d'Hermès qui est une des portes latérales, symétrique de la maison de Trygée ; Polémos et Kydoimos apparaissent par la porte centrale grâce à l'*ekkyclèma*. Mais, pour qu'il y ait parodie de scènes tragiques, il faut réellement une ascension jusqu'au *théologéion* : je renvoie à mon étude *Rev. Ét. gr.*, 1955, p. IX-XI. — P. 21-22 : le déplacement de l'action passant du niveau de l'*orchestra* (ou d'une estrade basse) à celui du toit de la *skènè* serait postérieur à 320-310 (chants du chœur encore en rapport avec l'action dans les *Scythes* d'Antiphane) et antérieur à 156-155 (la séparation de la danse et de la tragédie mentionnée comme un fait récent). Mais alors à quoi correspondent au juste les interludes chorégraphiques de l'*Assemblée des Femmes* et du *Plutus* dès 392 et 388? — P. 24-26 : intéressante discussion sur une mosaïque représentant une scène des *Synaristôsai* de Ménandre (distinction entre deux problèmes : où se passe l'action telle que se l'imagine le public, et où l'action est-elle réellement exécutée sur le théâtre? Difficulté de représenter sous les yeux du public une action qui se passe dans une pièce n'ayant d'ouverture, selon le plan normal de la maison grecque, que sur une cour intérieure). — P. 29 (et ailleurs) : bonne remarque sur les conventions graphiques dont on doit tenir compte pour interpréter les monuments figurés relatifs au théâtre : le peintre n'est pas un photographe, et quand il voit un *padded dancer* figurant un jeune homme nu, il peint, lui, un vrai jeune homme nu, non un *padded*

dancer. — P. 45 sqq. : très utile et minutieuse étude de la liste des masques tragiques dans Pollux ; en conclusion, on voit (p. 55) que cette liste couvre tous les besoins qui ont pu être ceux des reprises hellénistiques du répertoire classique. — P. 57-90 : même étude pour la comédie ; la liste de Pollux mentionne certains masques que nous pouvons mettre en rapport avec l'ancienne comédie et la moyenne, mais il est très possible que lui (ou sa source) les ait déduits des pièces sans connaître les masques directement. — P. 59 : Aristophane nous dit, dans les *Cavaliers*, v. 230, que le masque du Paphlagonien ne ressemble pas à Cléon ; si le poète s'excuse ainsi, c'est, nous dit M. Webster, que l'usage devait être de donner des masques réellement ressemblants aux acteurs chargés de représenter un individu connu. Il me semble que le texte peut tout aussi bien s'interpréter en sens contraire : Aristophane, ici comme si souvent, tire un effet comique de la pauvreté même et du matériel théâtral dont il doit se contenter ; et quant à l'anecdote de Socrate se levant parmi le public pour qu'on pût admirer la ressemblance du masque porté par l'acteur des *Nuées*, que vaut-elle, historiquement? — P. 69 : étude des cas où l'acteur principal et les choreutes portent le même masque, explication de titres comme *les Hésiodes*, *les Ulysses* ; et, inversement, cas où plusieurs choreutes portent des masques différenciés. — P. 72 : effets comiques que produit le port d'un même masque par plusieurs acteurs, les Comédies des Erreurs (la plus ancienne : les *Homoioi* d'Ephippos vers 380-370). — P. 98 : possibilité d'une certaine avance technique des théâtres occidentaux sur ceux de la Grèce continentale, d'après la tranchée du théâtre de Syracuse, probablement destinée à la manipulation de décors. — P. 106 : examinant d'après les vases d'Italie méridionale les transformations apportées en Grande Grèce à la pratique théâtrale athénienne, l'auteur discute le problème de savoir comment ont été résolues les difficultés propres aux scènes tragiques comportant l'usage du *théologeion* et aux scènes comiques comportant un étage supérieur, lorsque le lieu principal de l'action eut été surélevé. — P. 109-110, en conclusion d'une enquête qui me semble très neuve : pour les trois premiers quarts du IVe siècle, les théâtres apuliens, campaniens et paestiens semblent avoir eu un décor en bois représentant un bâtiment à un étage avec une rangée de colonnes le long du fond, une porte centrale ornée d'un fronton et des portes latérales, quelquefois au moins avec un porche à couverture plate qui pouvait représenter le toit de la maison ou être utilisé comme haute plate-forme pour les dieux. — P. 110-111 : étude d'une terre cuite de Naples du IVe siècle (fin) ou du IIIe (début) qui semble représenter un bâtiment de scène particulièrement propre aux pièces de Ménandre et à peu près contemporain du théâtre de Lycurgue. — P. 131 : très curieuse suggestion d'après laquelle le conte que fait dans l'*Iliade* Phénix à Achille à propos des Prières borgnes et boiteuses, et de l'Erreur aux pas de qui elles s'attachent, serait inspiré par les danses d'un chœur en l'honneur d'une Artémis à tête de Gorgone, comme au sanctuaire d'Artémis Orthia. — P. 137 : bien bref, sur le théâtre d'Épidaure ! — P. 138 : le nom des *ethelontai* béotiens a peut-être suggéré à Aristote (*Poétique* 1449 b 2) que la comédie avait mis très longtemps à devenir officielle ; auparavant, les représentations étaient données par des « volontaires ». — P. 146 sqq. : étude des documents de Délos ; le livre de M. R. Vallois, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*, eût pu être utilisé davantage, et notamment en sa p. 230 sur les inscriptions des *paraskenia*, qui importaient ici au sujet traité. — P. 150 : il y aurait synonymie dans les inscriptions entre *skènè* et *pinakes*. — P. 151 : le personnage dionysiaque de la Maison des Masques serait plutôt un Dionysos qu'une Ariadne, bien qu'il ait un *tympanon* et parce qu'il a une physionomie trop sévère pour une Ariadne : mais Ariadne était-elle particulièrement gaie? — P. 171 : ici comme plus

haut, j'ai l'impression que les transformations consécutives au passage de l'action sur une scène au sens moderne du mot, attribuées au IIe siècle, ont dû être bien antérieures (dès le IVe, et commençant dès le *Plutus*).

En somme, beaucoup plus de passages utiles et solides ou de passages discutables, mais intéressants, que de passages vraiment très contestables ; et c'est un livre dont il faut remercier sincèrement M. Webster.

Fernand Robert.

Æschylus, *Agamemnon*, edited by J. D. Denniston and D. Page. Oxford, Clarendon Press, 1957 ; in-8°, XL-240 p.

Voici l'histoire de cette édition. En août 1947, J. D. Denniston avait écrit un commentaire de l'*Agamemnon*, mais il avait décidé, avant de le mettre définitivement au point, d'attendre la publication de l'*Agamemnon* d'Ed. Fraenkel. Cependant, le regretté J. D. Denniston est mort en mai 1949, l'ouvrage de Fraenkel a paru en 1950, et c'est M. D. Page qui, à la demande de Mme Denniston, s'est chargé de la mise au point de ce volume. A la vérité, il ne s'agit pas d'une simple mise au point. Le commentaire a été revu et complété par M. Page : lorsqu'il est d'accord avec Fraenkel il y renvoie, en le résumant. Ailleurs, il prend plus d'une fois une attitude originale, sans qu'il soit possible, ni d'ailleurs désirable, de démêler ce qui vient de Denniston et ce qui vient de M. Page. Enfin, l'édition même du texte, avec l'apparat critique, et l'introduction sont de la plume de M. Page seul.

L'introduction, intitulée Æschylus and *Agamemnon*, est d'intérêt assez général mais elle est présentée de façon personnelle, comme on pouvait l'attendre de M. Page. On retiendra, par exemple, la mention, p. XIX, du papyrus tragique contenant l'histoire de Gygès, que M. Page continue à attribuer à un prédécesseur ou un contemporain d'Eschyle, ce qui ne me semble pas très vraisemblable ; ou, même page, l'indication que les *Suppliantes* ont été représentées une année où Sophocle a concouru, donc pas plus d'une dizaine d'années avant l'*Orestie*.

En ce qui concerne l'établissement du texte, l'exposé est clair et l'éditeur se trouve d'accord avec Fraenkel, notamment en ce qui concerne le caractère prétriclinien du texte de F, et sur la médiocre valeur de G (désigné par V dans l'édition Mazon), qui n'est pourtant pas une pure copie de F.

En ce qui concerne l'établissement du texte et son interprétation, l'*Agamemnon* a été très étudié, plus, par exemple, que les *Perses* ou les *Sept contre Thèbes*. L'édition de Fraenkel a fourni aux philologues, en 1950, une admirable mise au point, soigneusement motivée. Il n'en reste pas moins que bien des détails restent obscurs, et que, d'autre part, certaines solutions admises par Fraenkel peuvent encore être contestées. Il y a là une constatation un peu décourageante (car on a un peu l'impression de tourner toujours dans le même cercle), mais cette constatation montre que M. Page n'a pas pris une peine inutile en mettant au point le commentaire de Denniston et en le publiant.

Dans les premiers vers de la tragédie qui ont donné matière à tant de discussions, voici les partis pris par les nouveaux éditeurs : au vers 3, ἄγκαθεν, selon une idée de Schneidewin (*Philol.* 3, 1848, p. 116 sqq.), est sensé reposer sur ἀνάκαθεν par apocope (plutôt que « contraction », terme adopté par Denniston et Page, et qui n'a pas grand sens), qui répond à ἀνακάς comme ἔκαθεν à ἑκάς ; mais cet ἀνακάς est à la vérité très médiocrement attesté ; la glose d'Hsch., qui est citée un peu inexactement dans le commentaire, semble résulter d'une contamination : ἀνακας · τοὺς

Διοσκόρους, ἢ ἄνωθεν ἐν ὕψει ἄνω (cf. l'édition Latte) ; les éditeurs évoquent d'autre part un passage de Pindare, *Ol.* 2, 22, où, à la vérité, la leçon est ἀνεκάς, et où ἀνακάς se déduit seulement d'une variante ἀναδᾶσ' qui ne possède guère d'autorité ; en fait, l'existence d'un adverbe *ἀνακάς est excessivement douteuse ; en conclusion, la vieille hypothèse de Schneidewin reste en l'air et on reste en présence de l'aporie : ou bien ἄγκαθεν repose sur ἀνέκαθεν, ce qui donne un sens satisfaisant, mais présente un problème phonétique insoluble ; ou bien ἄγκαθεν est apparenté à ἀγκών (comme dans *Eum.* 80), d'où on tire difficilement « sur mes bras ou dans mes bras » ; la critique de cette interprétation par Denniston et Page est pertinente ; mais la solution qu'ils adoptent reste très critiquable.

Bien d'autres détails méritent d'être signalés ou discutés dans cette édition. Voici un certain nombre d'exemples, pris un peu au hasard ; le vers 7 n'est pas athétisé, et on approuvera les nouveaux éditeurs de cette attitude, on ajoutera qu'ils rendent le mot à mot peut-être plus facile en corrigeant avec Margoliouth ἀντολάς en ἀντολαῖς ; — vers 17, l'interprétation de ἐντέμνων ne doit pas être préférée à celle de E. Fraenkel ; — vers 48, correction nouvelle de μέγαν en μεγάλ' d'après *Iliade* 16, 428 sqq. ; — vers 120, βλαδέντα, dont la construction est difficile, est corrigé en βλάψαντε ; — vers 276, la note sur ἄπτερος ne doit pas dispenser le lecteur de se reporter à Fraenkel (voir aussi P. Mazon, *R. Ét. gr.*, 1950, p. 14-16) ; — vers 407, j'approuve l'adoption de βεδάκει de Keck, mais je ne comprends pas comment Denniston et Page, tout comme Fraenkel, appellent βέδακεν, « parfait résultatif » ; le mémoire de Wackernagel a conféré à résultatif un sens précis qui ne convient pas ici ; — vers 430, l'idée empruntée à Murray que πένθεια vaudrait πενθήτρια et signifierait « une femme en deuil, une pleureuse », ne me paraît pas convaincante ; — vers 469-470, le commentaire suggère que le difficile ὅσσοις pourrait être une faute pour οἴκοις, ce qui est paléographiquement possible ; le texte devient alors clair, mais peut-être un peu faible ; — vers 680, on lit κλυών, mais 580, κλύοντας : la pratique d'accentuer ce participe, au gré de la fantaisie de l'éditeur, tantôt comme un présent, tantôt comme un aoriste, est fâcheuse : à l'époque d'Eschyle, κλύω est un thème de présent ; — vers 1181, les éditeurs adoptent la correction nouvelle ἐφήξειν pour ἐς ἥξειν ; — vers 1252, ils prennent la correction de P. Mazon κάρτα λίαν pour κάρτ' ἄρ ἂν ; — vers 1289, ἀπάρξω, proposé pour πράξω, est tentant ; — vers 1341, τίς κἂν, correction de Lobel ; — vers 1656, le vers est difficile et le texte adopté n'est pas le meilleur possible ; le μηδὲν αἱματώμεθα ne signifie pas grand'chose ; etc...

Cette nouvelle édition précise et nette sera plus facile à manier que celle de Fraenkel. Aussi bien elle n'en dépend pas et constitue une contribution originale à l'interprétation d'Eschyle.

P. Chantraine.

Albin Lesky, *Die tragische Dichtung der Hellenen* (*Studienhefte zur Altertumswissenschaft*, Heft 2). Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1956 ; in-8°, 229 p.

Le nouveau livre que M. Lesky a consacré à la tragédie grecque est, comme il l'explique lui-même, fort différent du précédent par son objet et ses intentions. C'est une mise au point d'ordre scientifique, dans laquelle l'auteur a entendu donner une idée des résultats et des problèmes qui ont jalonné la recherche au cours de ces dernières années (et en particulier depuis la publication des parties relatives à la tragédie dans la littérature grecque de W. Schmid).

Or, le livre est admirablement fait pour répondre à cette intention. Traitant

successivement des divers tragiques (en commençant par le problème de l'origine de la tragédie), il considère pour chacun la biographie, la tradition du texte et les éditions, les œuvres particulières et les fragments, — puis les problèmes de forme et d'inspiration générale. Et, à l'intérieur de ces exposés, il mentionne en quelques lignes les principales théories exprimées, en donnant en italiques le nom de leurs auteurs et, dans des notes, d'importantes indications bibliographiques. L'exposé est particulièrement clair et objectif, ce qui n'empêche pas l'auteur de discuter, ni de choisir, ni de conclure : il rend les services d'une analyse bibliographique, mais se présente sous la forme d'un développement personnel et cohérent.

Certes, les indications qu'il fournit sont très brèves ; et cette circonstance ne favorise pas beaucoup ni les ouvrages évoqués, ni l'exposé en tant que tel. Mais cette brièveté est pourtant un avantage bien appréciable. Car, on ne le dira jamais assez, l'abondance toujours plus grande des études consacrées à la littérature grecque classique, et à la tragédie en particulier, rend l'information plus difficile, mais non pas moins nécessaire, tout au contraire. L'étude ne peut en être poursuivie que comme une collaboration et un dialogue. Le livre de M. Lesky est un instrument de travail qui, grâce à une grande science, rend aisée la prise de contact, évite les retards et les fausses manœuvres, et permet enfin — au moins pour un temps — de voir clairement où l'on en est.

J. de Romilly.

Victor Ehrenberg, *Sophokles und Perikles*. Munich (Beck), 1956 ; in-8°, 218 p.

L'édition anglaise du livre de M. Ehrenberg (dont nous avons rendu compte ici même) avait paru à Oxford en 1954. L'édition allemande qui a suivi est, dans l'ensemble, une traduction — et une traduction des plus exactes, dont s'est chargée Mme V. Ehrenberg. Il y a, cependant, des modifications de détail. Avec une patience et une loyauté dignes de respect, l'auteur a, en effet, tenu compte des remarques qui avaient pu lui être faites ou des publications qui avaient pu intervenir ; et c'est ainsi qu'un certain nombre de modifications ont été apportées dans le détail ; des affirmations contestables ont, ici ou là, été écartées, cependant que d'autres points étaient, en quelques mots ou en une note, plus nettement précisés. C'est peu de chose ; mais, avant de chicaner M. Ehrenberg ou d'utiliser son témoignage pour un point de détail, il sera désormais prudent de se reporter à cette nouvelle édition. Ajoutons qu'il sera agréable de le faire, car la présentation matérielle en est fort élégante.

J. de Romilly.

Sofocle, *Edipo a Colono*, a cura di Dino Pieraccioni (Biblioteca di classici greci e latini). Florence, Vallecchi, 1956 ; in-8°, 184 p., 2 pl. Prix : 500 Lire.

M. Pieraccioni a déjà donné dans la même collection un *Œdipe Roi* en 1949. La présente édition, destinée aussi à l'enseignement, exclut naturellement tout appareil érudit et scientifique. Le texte est précédé d'une introduction sur la légende d'Œdipe. Un appendice fournit des indications succinctes sur le théâtre grec (présenté selon les conceptions de M. Anti, qui, on le sait, n'ont pas recueilli une approbation unanime), sur l'histoire du texte de Sophocle, sur la langue de la tragédie ; enfin, un exposé de métrique donne d'une façon simple et commode la scansion des *cantica* (les résolutions dans les trimètres sont notées en marge du texte). L'auteur adopte en général le texte de Pearson (1953), dont il s'écarte parfois pour reve-

nir à la tradition manuscrite. Ce conservatisme va parfois un peu loin : v. 11, πυθοίμεθα ne saurait être un potentiel sans ἄν (« cosi possiamo sapere ») ; v. 152, ὡς est impossible à cause de la métrique ; v. 335, ποῦ est exigé par la syntaxe et par le vers suivant (en revanche, en 323, pourquoi écarter le présent ἔξεστι?) ; v. 525, οὐδὲν ἴδρις au nominatif exprime une idée inutile et hors de propos ; v. 907, la syntaxe impose οὕσπερ. Il est regrettable que le texte imprimé ne soit pas toujours conforme à celui qui est répété ou traduit dans les notes : v. 458, σύν dans le texte, mais πρός en note ; 487, σωτηρίους dans le texte, mais σωτήριον en note ; de même en 841 (= 843), 870, 998, 1250, 1359 (où l'auteur édite ἴσων et traduit κακῶν), 1492, 1534, 1563 (νεκύων malgré la responsio et la scansion donnée à la fin de l'ouvrage), 1695, 1714 et 1735. Ces discordances risquent de causer quelque embarras aux usagers. Les défauts d'impression sont rares ; signalons cependant : 152 (la phrase est interrogative), 245 ἐφ' = ἀφ', 521 ἤνενκ', 587 οὔκ = οὔχ, 902 en note « ξένος naturalmente Creonte » (lire « Edipo »), 1374 περῇ = πεσῇ, 1454 στφέφων, 1584 ἐζεπίστασο. L'annotation est abondante et claire ; il eût été peut-être plus pédagogique de donner moins de traductions (les v. 233 sq., 237-254, par exemple, n'offrent guère de difficultés) et de diriger davantage l'attention des élèves sur des faits de grammaire (citons au hasard 189 ἂν... εἴπωμεν, 360 μὴ οὐχί, 367 τε... μηδέ, 541 inf. abs. de souhait, 966 αὐτόν, 1172 opt. sans ἄν ; des passages délicats ne sont pas expliqués : v. 148, 230-232, 639). Certes, comme il en avertit dès l'abord le lecteur, l'auteur s'efforce de laisser à l'élève le soin de bien traduire et il ne lui fournit qu'une interprétation littérale ; mais il est à redouter que beaucoup ne se contentent de ce qu'on leur offre. La préface de M. Pieraccioni montre qu'il est très conscient du danger et, s'il n'a pas toujours réussi à l'éviter, c'est qu'il faut bien se mettre, bon gré mal gré, au niveau actuel de l'enseignement classique.

Francis Vian.

Hans Strohm, *Euripides. Interpretationen zur dramatischen Form* (*Zetemata*, Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 15). Munich, Beck, 1957 ; in-8°, 185 p.

Le livre de M. Strohm est exceptionnellement pénétrant et personnel. S'il est vrai qu'à propos d'Euripide on écrit toujours plus ou moins des attaques ou des défenses, M. Strohm a écrit là une défense d'Euripide, et surtout des dernières œuvres du poète. Mais c'est sur une étude minutieusement technique qu'il a entendu fonder son plaidoyer, en montrant que, précisément, l'habileté dans les procédés était toujours, chez Euripide, mise au service d'une inspiration profonde, qu'elle sert de façon libre et souple.

Pour cela, il envisage successivement trois points de vue (en trois parties d'importance nettement décroissante). Il considère d'abord un certain nombre de formes dramatiques particulières, constituant comme des types donnés, puis les ressorts mêmes de la dramaturgie et la nature de l'action, enfin le rapport qui s'établit entre les parties et le tout.

La première partie est la plus importante, et peut-être la plus précise. L'auteur s'y attache, en effet, à des structures dramatiques bien définies, dont l'œuvre fournit de nombreux exemples : ainsi les scènes d'agôn, le thème des suppliants à l'autel, celui du sacrifice consenti, ou même, de façon plus large, le rôle joué par le plan que trame un personnage aux dépens d'un autre ou encore par les scènes de reconnaissance. Mais ce serait un tort que de parler, à cet égard, de formes fixes ou conventionnelles. En analysant de très près les diverses pièces, dans leur ordre

chronologique, M. Strohm montre l'extrême souplesse avec laquelle Euripide emploie ces thèmes ou ces cadres, et comment il tend, de proche en proche, à les faire régner sur des ensembles plus vastes et prendre une valeur plus expressive. L'agôn, en particulier, est toujours étroitement lié à la situation, mais il contient volontiers un retour sur le passé, ce qui permet à Euripide d'éclairer ainsi les âmes, en différenciant les êtres par la façon dont ils apprécient ce passé. Cette espèce de prolongement de l'action est d'autant plus riche que la technique se perfectionne : de l'agôn à deux personnages, Euripide passe, en effet, à l'agôn à trois (il revient à la première forme que dans l'*Electre*) ; l'auteur montre même avec talent le parti que le poète sait tirer d'un personnage qui reste longtemps silencieux à écouter les autres. Par là, sans que rien soit changé à l'action, il se fait une sorte de lumière intérieure, qui éclaire soit l'ignorance où sont les personnages, soit l'endurcissement de leurs points de vue, en général impénétrables, et jette ainsi sur l'ensemble une signification non dépourvue d'amertume. De même, si l'on suit le thème du sacrifice consenti, ce qui apparaît, c'est, avec la variété, le raffinement de plus en plus grand des motifs. De même encore, lorsqu'un personnage trame un plan, ce qui apparaît, c'est, avec l'unité croissante entre les divers moments de l'opération, l'impuissance humaine qui fait que les résultats échappent si souvent aux auteurs de l'action.

Cette dernière conclusion est aussi celle de la seconde partie, qui montre, dans toute l'œuvre d'Euripide, une sorte de refus, de dévalorisation de l'action humaine. Les personnages sont, en effet, prisonniers de ce qu'ils ont déjà fait, soumis à la situation, victimes des décisions divines ; et ils assistent, comme passifs, aux événements mêmes auxquels ils sont mêlés. Tout l'art d'Euripide consiste donc, à travers tant de péripéties, à nous présenter une action, en quelque sorte paralysée : la seule action digne de ce nom est précisément le sacrifice, l'acceptation volontaire du sort à subir ; et c'est ce dont l'auteur montre une application privilégiée dans *Iphigénie à Aulis*.

Naturellement, un résumé des conclusions ne permet guère d'apprécier un livre dont les plus grands mérites sont dans le détail des analyses, dans les comparaisons et les distinctions — par exemple dans la façon dont l'auteur compare, du point de vue de la technique dramatique, les *Suppliantes* d'Eschyle et les deux pièces d'Euripide qui s'en rapprochent le plus, les *Héraclides* et les *Suppliantes ;* ou encore dans la façon dont il montre en quoi le thème du sacrifice, dans *Andromaque* par exemple, se rapproche des autres pièces et en diffère ; cela sans même parler du rapprochement très fin qu'apporte un des appendices entre deux discussions chez Sophocle et les scènes parallèles d'Euripide. Grâce à ces analyses de détail, bien des idées importantes sont mises en valeur (par exemple, sur l'art de disjoindre et de dédoubler, si remarquable dans l'*Hélène*, où tout est double). Mais, si la valeur des remarques tient à leur précision, leur originalité est sans doute due au souci qu'a l'auteur de toujours apprécier le détail en fonction d'une inspiration d'ensemble.

Il est seulement possible que ce souci l'ait parfois entraîné trop loin. Il y a, à notre sens, trop de choses dans le livre ; les analyses sont ramassées, les suggestions nombreuses, les problèmes divers et — on l'a vu — de plus en plus brièvement traités. La lecture de l'ouvrage n'est donc pas toujours facile. En outre, il y a peut-être, justement, une confiance un peu excessive dans la possibilité de tout justifier. Que ce soit dans la seconde ou dans la troisième partie, les raisonnements par lesquels l'auteur montre l'unité profonde qui règne dans les diverses pièces d'Euripide sont assurément subtils et suggestifs ; mais ils ne peuvent éliminer l'impression première que créent toujours plus ou moins ces retournements et ces péripéties si

nombreuses : en dépit des analyses que l'on peut faire sur les motifs profonds de l'action ou sur la division en actes et en scènes (mots dont l'application, d'ailleurs, ne va pas sans difficultés), il reste que l'action proprement dite laisse parfois un sentiment d'éparpillement. — Mais ces réserves (qui valent pour la fin du livre plus que pour le début) n'ôtent rien à ses mérites, qui sont rares, et qui font, à notre avis, que cette lecture s'impose, désormais, pour tous ceux qu'intéresse Euripide ou la dramaturgie classique.

J. DE ROMILLY.

Alexander TURYN, *The Byzantine Manuscript Tradition of the Tragedies of Euripides* (Illinois Studies in Language and Literature, vol. 43). Urbana, The University of Illinois Press, 1957 ; in-8°, x-415 p. et 24 planches.

Si, dans ses grandes lignes, l'histoire du texte d'Euripide est bien connue depuis la publication de l'*Einleitung in die griechische Tragödie* de Wilamowitz (1889), l'étude de la tradition médiévale n'avait jamais été entreprise d'une manière systématique. Les recherches de détail avaient toutefois permis de constater à quelles difficultés se heurterait celui qui aborderait de front le problème ; Méridier pouvait ainsi écrire, dans l'introduction au tome I de l'édition Budé (p. XXVII) : « Nous sommes en présence de textes qui ont agi les uns sur les autres, et il en résulte une complication à peu près inextricable. »

Avec ses beaux livres sur la tradition manuscrite de deux auteurs tragiques (*The Manuscript Tradition of the Tragedies of Aeschylus*, New-York, 1943 ; *Studies in the Manuscript Tradition of the Tragedies of Sophocles*, Urbana, 1952), M. A. Turyn était qualifié pour aborder le redoutable problème que posaient les manuscrits d'Euripide ; l'ouvrage qu'il nous offre aujourd'hui ne décevra pas le lecteur.

Dans ses travaux précédents, mentionnés ci-dessus, M. Turyn avait fait porter une bonne partie de son effort sur l'étude des recensions byzantines, ce qui lui permettait, en procédant par élimination, d'identifier un certain nombre de manuscrits, témoins de la tradition ancienne non interpolée, négligés jusqu'alors en raison de la date récente à laquelle ils ont été copiés. Mais déjà perçait, au moins dans le livre consacré à la tradition de Sophocle, un intérêt particulier pour les éditions byzantines : leur étude tendait à devenir une fin tout en restant un moyen. Le titre du nouvel ouvrage, *The Byzantine Manuscript Tradition of the Tragedies of Euripides*, insiste sur cette évolution, que confirme l'examen de la table des matières : sur plus de 400 pages, 56 seulement sont accordées à la description et au classement des *veteres*.

La première difficulté du travail tenait à l'abondance exceptionnelle des témoins : M. Turyn en a dénombré deux cent soixante-huit, sans compter ceux qui sont postérieurs au XVIe siècle. Pour ordonner cette masse et la classer, l'auteur a suivi la méthode qui lui avait déjà si bien réussi. Parti de l'édition établie et commentée par Démétrius Triclinius de 1310 à 1325 — et dont il a eu la chance méritée de retrouver l'exemplaire authentique (*Romanus Angel. gr.* 14) —, il remonte aux recensions ou aux commentaires antérieurs, qu'il décrit dans l'ordre chronologique : scholies de Maxime Planude, édition commentée de Manuel Moschopoulos vers 1290 (transmise par cent quatorze témoins), édition commentée de Thomas Magister, postérieure de quelques années (vingt-trois témoins), édition commentée de Démétrius Triclinius (vingt témoins). Tous ces travaux concernent la triade dite byzantine, *Hécube*, *Oreste*, *les Phéniciennes*. Mais, comme pour Eschyle et Sophocle, on voit apparaître au XVe siècle une nouvelle édition commentée, qui ne

porte que sur les deux premières tragédies de la triade, *Hécube* et *Oreste* ; M. Turyn en détermine deux états successifs, comparables aux recensions sophocléennes dites d'Iéna et de Barocci (trente-sept témoins).

Le terrain ainsi déblayé, si j'ose dire, par l'élimination de ces quelque deux cents manuscrits, l'auteur aborde les problèmes délicats que posent les manuscrits L (*Laurentianus* 32, 2) et P (*Palatinus gr.* 287 et *Laurentianus conv. sopp.* 172), les seuls qui nous aient transmis, en plus des tragédies du choix commenté établi au IIe ou au IIIe siècle, neuf pièces d'Euripide (le cas des *Bacchantes*, on le sait, est particulier). Les relations de ces deux manuscrits ont déjà fait couler beaucoup d'encre. Sont-ils transcrits d'après le même modèle? Ou bien P n'est-il qu'une copie de L? Le problème est important, car, suivant la solution adoptée, les variantes de P seront considérées comme des leçons authentiques ou comme des conjectures byzantines. Contre la théorie en vogue depuis plus de cinquante ans, M. Turyn soutient, avec d'excellents arguments, que P n'est pas une copie de L. La preuve décisive — et inattendue — qu'il en donne, c'est que le grammairien qui a corrigé si généreusement le texte de L suivant ses préoccupations métriques n'est autre que Démétrius Triclinius ; comme, pour les tenants de l'autre théorie, P aurait été copié sur L avant l'intervention de ce correcteur, on aboutit à une impasse, car la date communément attribuée à P est sensiblement postérieure à l'activité de Triclinius (premier tiers du XIVe siècle). A l'argumentation, qui me paraît décisive, de M. Turyn, j'apporterai une preuve supplémentaire, que j'ai suggérée naguère (*Histoire du texte de Pindare*, p. 149, n. 5) : le texte des manuscrits L et P est disposé sur deux colonnes, mais dans L les colonnes doivent se lire horizontalement, ligne par ligne (le vers 1 est au haut de la colonne de gauche, le vers 2 au haut de la colonne de droite, etc.), ce qui est normal dans les manuscrits byzantins contenant des œuvres poétiques, tandis que dans P les colonnes doivent se lire verticalement l'une après l'autre, comme dans les manuscrits antiques ; cette disposition, propre à P, remonte certainement au modèle, dont elle trahit l'antiquité ; le copiste de L, au contraire, a restitué la mise en page usuelle de son temps. Cherchant à déterminer la source des manuscrits L et P pour les pièces exclues du choix commenté, M. Turyn la met en relation avec Eustathe de Thessalonique, le seul érudit byzantin, avant le XIVe siècle, qui ait cité *Ion*, *Iphigénie à Aulis* et le *Cyclope* ; ce n'est donc pas un hasard si Démétrius Triclinius, qui enseignait à Thessalonique, a eu en main le manuscrit L.

L'étude des *veteres*, terme par lequel l'auteur désigne les témoins, anciens ou récents, de la tradition non interpolée, aboutit à des conclusions précieuses pour l'établissement du texte d'Euripide. La première, c'est que ces témoins sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le pensait, une soixantaine au total. Un tel nombre de manuscrits offrirait au futur éditeur d'Euripide des difficultés inextricables si M. Turyn n'avait pris soin d'en proposer un classement précis, résumé dans le stemma de la page 308 : l'archétype du choix commenté peut être reconstitué à l'aide de trois sources, l'ancêtre des *vetustiores*, celui des *recentiores* (qui ne donnent que la triade) et le manuscrit utilisé pour l'édition complète d'où sont issus L et P ; on y ajoutera les centons du *Christus Patiens*. Les *vetustiores* se divisent en deux groupes : la classe vénitienne, dont les deux plus anciens témoins sont le *Parisinus gr.* 2713 et le palimpseste de Jérusalem (Τάφου 36) ; la classe vaticane, représentée par le *Vaticanus gr.* 909 et par une partie du *Parisinus gr.* 2712.

L'ouvrage se termine par une liste des manuscrits copiés sur des témoins conservés et par des observations sur quelques manuscrits d'Euripide (copies d'éditions imprimées, manuscrits perdus ou détruits, etc.). En appendice, on trouvera une note sur Jean Chortasmenos († vers 1436), ses œuvres et sa bibliothèque.

L'une des critiques les plus fondées qui ont été adressées à M. Turyn à propos de ses ouvrages antérieurs est de n'avoir pas assez tenu compte des données paléographiques et codicologiques ; les conditions dans lesquelles il poursuit ses recherches, loin des bibliothèques d'Europe, expliquent ces lacunes. Mais il semble que, dans son nouveau livre, il ait eu à cœur d'échapper à ces reproches : identifications de mains (Démétrius Triclinius, son parent le copiste Nicolas Triclines, André Donus, Janus Lascaris, etc.), examen des filigranes, restitution de l'état primitif des manuscrits, datation précise de l'écriture, tout prouve ce souci louable. Certes, on discutera telle ou telle affirmation, en particulier à propos des mains (dans son livre récent, *Autour d'un manuscrit d'Aristophane écrit par Démétrius Triclinus*, [Groningen, 1957], W. J. W. Koster attribue à Triclinius la copie de manuscrits dont M. Turyn lui refuse la paternité), mais nul ne contestera que l'étude y gagne en précision.

Donner un compte rendu critique du livre de M. Turyn me contraindrait à dépasser trop largement l'espace qui m'est accordé. Je me contenterai donc de présenter deux séries d'observations. La première concerne le classement des *veteres*. Si celui que propose l'auteur est satisfaisant pour le groupement des manuscrits conservés, la partie haute du stemma, celle qui correspond aux relations des trois sources mentionnées ci-dessus, est par trop schématique. A en croire M. Turyn, les leçons des *vetustiores* sont à mettre sur le même plan que celles des *recentiores* ou celles du modèle des manuscrits L et P. Il aurait pourtant valu la peine d'examiner si l'ancêtre de l'un ou l'autre de ces groupes ne s'insère pas, en réalité, entre l'archétype du choix commenté et l'un des prototypes reconstitués ; la question est fondamentale pour l'établissement du texte, puisque, suivant la réponse qui y sera donnée, l'accord de deux groupes sur la même variante pourra représenter soit la leçon authentique de l'archétype, soit une faute commune. M. Turyn semble n'avoir attaché qu'une importance secondaire à cette partie de son travail ; aussi n'a-t-il pas cherché à dater les manuscrits perdus dont il postule l'existence, mis à part l'archétype dont il écrit (p. 311) que c'était un manuscrit en minuscule, résultat d'une translittération faite au IXe ou au Xe siècle. Cette vue est insoutenable, et des faits allégués par M. Turyn lui-même le prouvent. Prenons par exemple les *vetustiores* : ils se divisent en deux classes, dont l'une, celle de Venise, présente un certain nombre de fautes relevées à la page 316 ; dans cette liste, j'en note plusieurs qui sont dues à la mélecture d'un texte copié en onciale, comme :

Androm., v. 763, πρεσϐύς περ ὢν VA LP : πρεσϐυτέρων B^1^M (Π lu T et mécoupure).

Ibid., v. 1257, ἐμοῦ VA LP : ὁμοῦ BM (E lu O).

Hippol., v. 675, ἂν βροτῶν V LP : ἀνθρώπων BAMO (B lu Θ, T lu Π et faute d'orthographe)[1].

Dans ces trois cas, l'accord des manuscrits L et P confirme que la classe vaticane a conservé la bonne leçon ; si l'on examine les scholies, qui font défaut dans les manuscrits L et P, mais que les *recentiores* présentent, on fera la même observation : *sch. Oreste*, ad v. 256, λιτῶν V R : αὐτῶν BMC (mélecture de A et iotacisme). Si ces fautes d'onciale apparaissent seulement dans les manuscrits de la classe de Venise, c'est que leur prototype était écrit en onciale, ce qui exclut l'existence, admise par M. Turyn, d'un archétype plus ancien en minuscule.

Les autres remarques que je voudrais présenter touchent à la datation précise

1. Dans *Hippolyte*, A se rattache à la classe de Venise.

des manuscrits. L'effort méritoire de M. Turyn aboutit à des résultats parfois contestables. Le *Parisinus gr.* 2713 (B) est daté par lui du XIIe siècle, à la suite de la plupart des éditeurs d'Euripide (Ed. Schwartz, dans ses *Scholia in Euripidem*, l'attribue même au XIIIe siècle [vol. I, p. VI] ; mais quiconque a l'expérience de la minuscule ancienne n'hésitera pas à le dater, comme l'a déjà fait Vitelli (*Studi Ital. Filol. Cl.*, t. IX [1901], p. 298), du début du XIe siècle, sans même exclure la fin du Xe siècle ; le manuscrit B est donc contemporain du palimpseste de Jérusalem. Pour les manuscrits copiés sur papier italien, l'étude des filigranes a permis à M. Turyn de faire d'intéressantes observations. Il aurait pu aller beaucoup plus loin, comme le montrent les exemples suivants, tous tirés de manuscrits du début du XIVe siècle. Trois manuscrits, datés sans plus de précision du XIVe siècle, le *Laurentianus conv. sopp.* 71 (p. 98), l'*Ambrosianus* F 74 sup. (p. 341) et le *Vaticanus gr.* 910 (p. 358), sont écrits sur un papier italien du début du XIVe siècle, comme le prouve la présence des filigranes 9603, 9673 et 12014 (je cite seulement les numéros du répertoire de Briquet) dans le premier, du filigrane 9513 dans le second, du filigrane 12010 dans le troisième. Le *Parisinus gr.* 1087, daté des environs immédiats de 1300 par M. Turyn (p. 353), est un peu plus récent : les filigranes du papier (5404, 8145, 9389?, 9513) sont des années 1312 à 1318. Quant au *Parisinus S. Genov.* 3400, loin d'être de la fin du XIVe siècle (p. 354), il est du début de ce siècle (filigranes 9511 et 9313). Aucune de ces précisions ne paraît altérer la démonstration de M. Turyn. Il n'en est pas de même pour la date du *Hauniensis* 3549, un témoin de l'édition de Thomas Magister, qui aurait été copié par Triclinius lui-même : « *The entire manuscript is written in the handwriting of Demetrius Triclinius*, in his « round breathings » style... The writing of the Copenhagen 3549 is less refined than that of the ms. Oxford, New College 258, of 1308 A. D... I assume that the Copenhagen ms. was written somewhat earlier, at the very beginning of the 14th century, in the period 1300-1305 A. D., when Triclinius was just copying a text of Euripides for his personal study » (p. 180-181). L'hypothèse est séduisante, mais elle ne résiste pas à l'examen des faits : le papier du manuscrit de Copenhague présente trois filigranes différents, 2056, 4595 et 9394, attestés respectivement à partir de 1316, 1313 et 1315 ; il doit donc avoir été copié aux alentours immédiats de 1315, c'est-à-dire bien après le manuscrit d'Oxford de 1308. Du coup, on ne peut plus l'attribuer à Triclinius, dont l'écriture, vers les années 1316-1319, est bien connue (cf. le *Marcianus gr.* 464) et ne ressemble pas à celle du copiste du manuscrit de Copenhague ; et l'argumentation ingénieuse de M. Turyn, fondée avant tout sur l'examen de la forme des esprits, s'écroule, ce qui prouve l'insuffisance du critère choisi. Un complément à propos des filigranes : celui qui n'a pas été identifié dans le *Laurentianus* 32, 2 (p. 223), aux folios 22 sqq., est le nom d'un papetier de Fabriano, *Andruzo A* (n° 12005). Quant à l'énigmatique monogramme + χμὺ (p. 389), qui figure au fol. 4 r° du *Vaticanus Urbinas gr.* 142, il doit être lu + κάν ; ce n'est qu'un essai de plume, où un lecteur a reproduit les premières lettres du poème qui suit : + κάν[τεῦθεν, comme le prouve un coup d'œil jeté à la planche XXII.

Seuls ceux qui ont eu l'occasion d'étudier de près la tradition manuscrite des poètes grecs sauront à quelle tâche redoutable s'était attaqué M. Turyn ; seuls ils pourront apprécier la maîtrise avec laquelle il a surmonté les obstacles variés qui se dressaient devant lui. Mais tous ceux qui auront l'occasion de lire et d'utiliser son travail apprécieront l'importance des conclusions, définitives pour la plupart, auxquelles il a abouti.

Jean IRIGOIN.

Hans-Joachim Diesner, *Wirtschaft und Gesellschaft bei Thukydides*. Halle, Niemeyer, 1956 ; in-8°, 198 p.

Il est classique de reprocher à Thucydide sa méconnaissance du rôle joué dans l'histoire par les facteurs économiques et sociaux ; et il se trouve périodiquement des savants pour reprendre la critique. Le but de M. Diesner est, au contraire, de montrer tout ce que l'œuvre de Thucydide apporte à cet égard.

Pour cela, son plan est fort simple. Après avoir rappelé brièvement ce qui caractérise « l'anthropologie » de Thucydide (c'est-à-dire sa doctrine de l'homme, avec les règles auxquelles sa nature le soumet et le degré de liberté qui lui reste, ainsi que le rôle de l'intérêt dans sa vie), l'auteur commence par traiter, à part, la façon dont se posent les questions économiques et celles relatives à la société. Pour les premières, l' « Archéologie » lui apporte des données nombreuses ; et il poursuit en étudiant le rôle du commerce, le pillage, la richesse de l'État, etc... Pour les secondes, il prend surtout des groupes complémentaires : esclaves et hommes libres, campagnards et citadins, hommes âgés et jeunes, etc... Mais, comme le principal de ce que dit Thucydide intervient dans le cours même de son histoire, l'auteur passe bientôt à une autre méthode, qui consiste à suivre, à propos de chaque événement, les indications diverses fournies par Thucydide. Celles-ci sont nombreuses, pertinentes, souvent précises, et éclairent d'un jour précieux les principes régissant la vie des divers groupes, sans toutefois laisser place à un progrès, que les idées de l'historien sur l'homme ne permettent guère d'envisager.

On ne peut que reconnaître à quel point le livre, dans son principe même comme dans le détail, est sage et équitable. Dira-t-on, cependant, qu'il souffre de cette sagesse même? Il est difficile de présenter le contenu de l'œuvre de Thucydide sans être prisonnier d'une telle autorité. Sans doute, l'ouvrage entend être novateur (on remarquera d'ailleurs que, malgré une longue bibliographie — en très grande majorité allemande, puisque, sur 140 noms d'auteurs, on relève une vingtaine de noms anglo-saxons, mais un seul pour la France et un seul pour l'Italie —, l'auteur ne semble tenir compte que des études les plus récentes, portant sur dix années à peu près). Mais comment être novateur s'il s'agit de montrer, sans plus, ce que dit Thucydide? Le moderniser par un vocabulaire rajeuni ou un équilibre modifié peut n'être pas sans danger (ainsi, lorsque l'auteur ne maintient pas la subordination établie par Thucydide entre l'économique et le militaire ou néglige un peu le fait que, pour cette raison, Thucydide s'intéresse moins à la richesse des hommes qu'à celle de l'État, p. 24-27). — De fait — et c'est ce qu'une telle méthode peut avoir de décevant — c'est en répétant ce que dit Thucydide que le livre est le plus convaincant ; et c'est par son manque d'originalité qu'il défend le mieux son point de vue, auquel nous souscrivons volontiers.

J. de Romilly.

G. S. Kirk et J. E. Raven, *The Presocratic Philosophers, a critical history with selection of texts*. Cambridge, University Press, 1957 ; in-8°, xi-487 p.

Ce livre, qui se présente sous une forme claire et agréable, est appelé à rendre les plus grands services à ceux qui veulent prendre une connaissance directe de ce vaste mouvement philosophique et scientifique qui a précédé la révolution socratique. Les auteurs ont intentionnellement laissé de côté la sophistique, ainsi que les aspects spécialisés des sciences (mathématiques, astronomie, médecine) pour faire porter leur effort sur les explications générales du monde que les « physiciens »

ioniens, puis les écoles de Grande-Grèce (et leur postérité immédiate) ont proposées à la réflexion humaine. Ils ont d'abord cherché les premiers signes de cette attitude d'esprit chez Homère, chez Hésiode, et aussi dans ce que nous pouvons connaître de ces cosmogonies « orphiques » si difficiles à situer dans le temps ; puis, partant de Thalès et se limitant à dix sept philosophes particulièrement représentatifs, ils s'arrêtent à Diogène d'Apollonie, dont l'éclectisme fait si souvent penser au Socrate des *Nuées ;* de fait, on peut légitimement penser que le présocratisme, moins au sens proprement chronologique du terme qu'au point de vue de l'histoire des idées, est effectivement parvenu avec Diogène au terme de son existence.

Il est impossible, en lisant ce livre, de ne pas songer aux *Vorsokratiker* de Diels-Kranz ; le titre même y invite, et il est fait constamment référence à cet ouvrage. Mais ce qu'il importe, je crois, de souligner, ce n'est pas que la matière leur soit commune, mais que les deux livres sont tout à fait différents dans leur objet et dans leur méthode. Les *Vorsokratiker* constituent un *corpus* qui nous donne de la façon la plus complète (mais aussi la plus impersonnelle), non seulement les fragments des auteurs, mais aussi les témoignages antiques qui peuvent servir à restituer leurs doctrines ; tout y est inventorié, répertorié sous des rubriques commodes, mais uniformes. Au contraire, MM. Kirk et Raven choisissent, discutent, interprètent ; ils font aussi, quand c'est utile, le point par rapport aux recherches les plus récentes ; tout est pesé sur les balances d'une exacte critique. Par exemple, au chapitre v, qui est consacré à Xénophane, il ne sera pas plus question de l'écrit pseudo-aristotélicien sur *Mélissos, Xénophane et Gorgias* dont Diels-Kranz donnent une longue citation que des fragments des *Silles* et des *Élégies*, uniquement littéraires, auxquels il n'est fait qu'une rapide allusion ; mais, après avoir situé Xénophon dans le temps et rappelé d'après Diogène Laerce — point commun avec Diels — le peu qu'on sait de sa vie, les auteurs anglais interrogent nos témoins, directs ou indirects, sur les problèmes particuliers que soulève la pensée de Xénophane ; ainsi : ses liens avec l'Éléatisme ; sa théologie, négative dans ses attaques bien connues contre l'anthropomorphisme aussi bien que positive ; ses conceptions propres concernant les corps célestes, l'eau, la mer et la terre (et les rapports de ces deux derniers éléments, qui ont amené le philosophe à proposer la première théorie scientifique connue des fossiles) ; enfin, l'accent tout personnel que le philosophe semble avoir mis sur la limitation des connaissances de l'homme. Certains de ses chapitres forment des études particulièrement intéressantes et originales, parmi lesquelles il faut citer le chapitre III, consacré à Anaximandre (p. 99-142). De plus, tandis que, dans les *Vorsokratiker*, on ne traduit que les fragments subsistant du philosophe étudié, MM. Kirk et Raven donne la traduction de tous les témoignages importants qu'ils citent : cette innovation, qui sera goûtée du lecteur, était d'autant plus nécessaire que la discussion, à laquelle le témoignage est le plus souvent soumis, suppose que l'on s'entend exactement sur sa signification. Il convient, enfin, de rappeler que le livre est pourvu d'un double index — index des passages cités et index des matières — qui facilite les recherches et les comparaisons par rapport à une même question. Ce livre, qui a su sagement limiter le champ de son étude, donne une idée nouvelle et très vivante de ce que put être, vue sous un certain angle, la pensée grecque depuis le milieu du VIIe siècle jusqu'au milieu du Ve siècle.

J. Humbert.

René Taton, *Histoire générale des sciences.* T. I : *La science antique et médiévale (des origines à 1450)*. Paris, Presses Universitaires, 1957 ; in-4°, 627 p., 48 planches hors texte.

Il n'est plus besoin, à l'heure actuelle, d'insister sur l'importance exceptionnelle

de l'histoire des sciences. Tout le monde reconnaît maintenant que cette branche de la recherche historique ne présente pas seulement un intérêt de curiosité, mais qu'elle permet aussi, au même titre que l'histoire de l'art ou celle de la littérature, de déceler ce qu'il y a d'essentiel et de permanent dans l'activité de l'esprit humain.

Si l'histoire des sciences n'a pas encore conquis la place qui devrait légitimement être la sienne, c'est, comme l'écrivait Paul Tannery en 1904 (*Mém. scient.*, X, p. 164), parce que « l'histoire d'une science ne peut être valablement traitée que par un homme possédant réellement cette science tout entière ». Une histoire générale des sciences ne peut donc être qu'une œuvre collective. C'est le cas du bel ouvrage qui vient d'être publié sous la haute direction de M. R. Taton, avec la collaboration d'excellents spécialistes : R. Furon pour les temps préhistoriques ; G. Lefebvre et J. Vercoutter pour les sciences égyptiennes ; R. Labat pour la Mésopotamie ; Ch. Virolleaud pour la science phénicienne ; A. Dupont Sommer pour la science hébraïque antique ; J. Filliozat pour l'Inde antique et médiévale ; A. Haudricourt et J. Needham pour la science chinoise ; P. H. Michel pour la science hellène ; L. Bourgey pour la médecine grecque des origines à la fin de l'époque classique ; J. Beaujeu et J. Itard pour la science hellénistique et romaine ; R. Bloch pour l'Étrurie ; G. Stresser-Péan pour la science chez les peuples de l'Amérique précolombienne ; R. Arnaldez et L. Massignon pour la science arabe ; J. Théodoridès pour la science byzantine ; I. Simon pour la science hébraïque médiévale ; G. Beaujouan pour la science dans l'Occident chrétien jusqu'à la fin du Moyen Age.

Cette simple énumération donne une idée de la variété des tableaux qui se succèdent dans cette histoire générale de la science antique et médiévale. Ils sont groupés en trois grandes parties suivant un plan chronologique. Les deux premières décrivent l'éveil et l'évolution de l'esprit scientifique au sein des civilisations qui, jusqu'aux premiers siècles de notre ère, ont le plus efficacement participé à la genèse de la science et à son progrès : civilisations du Proche-Orient, de l'Inde, de la Chine et surtout du monde gréco-romain. La troisième partie est consacrée au Moyen Age, c'est-à-dire à la période qui s'étend des premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'au milieu du XVe siècle. On trouvera dans les différents chapitres de chacune de ces parties une foule de renseignements précieux, par exemple sur la manière dont les Égyptiens calculaient, sur leurs recettes médicales, sur les listes sumériennes, sur la thérapeutique des médecins mésopotamiens, sur la numération babylonienne, l'adresse et le savoir faire des astronomes mésopotamiens, sur l'inventaire des principales acquisitions de la civilisation chinoise dans le domaine scientifique. Mais le lecteur latiniste ou helléniste s'intéressera surtout aux chapitres consacrés spécialement à la science gréco-romaine, par exemple à l'excellente étude de J. Beaujeu sur la médecine à l'époque alexandrine.

Outre la précision et la sûreté des renseignements fournis sur le degré d'avancement des sciences à chacune des époques considérées, on relève encore, dans ce volume, d'autres mérites. D'abord les auteurs ne manquent jamais de signaler les contacts qui se sont produits entre les civilisations étudiées. Citons, par exemple, les contacts entre la chrétienté et l'Islam, entre la Grèce et l'Inde. A propos de l'influence indienne sur la pensée grecque, on notera, en particulier, des concordances entre la médecine indienne et la médecine grecque, ce qui laisse supposer des communications directes ou indirectes, mais réelles, entre les deux civilisations.

Cette histoire a, d'autre part, le mérite de faire, malgré son titre limité aux sciences, une large place aux techniques. Et il faut s'en féliciter. Car, bien que l'histoire des techniques doive fournir la matière d'une autre série de volumes dans la même collection, l'histoire de la science est au fond inséparable de l'histoire de

la technique. Il est bien évident, pour prendre un exemple précis, que les techniques médicales ont joué un très grand rôle dans la naissance et le développement de la science biologique. Et, dans un domaine plus général, on saura gré à M. G. Beaujouan d'avoir consacré tout un chapitre à l'essor de la technique médiévale, à la conquête des forces motrices qui permettent le développement de techniques nouvelles.

On remarquera, enfin, que les collaborateurs de M. R. Taton restent fidèles aux idées de Paul Tannery et d'Abel Rey et, comme leurs illustres devanciers, mettent l'accent sur le rôle exceptionnel qu'a joué l'esprit grec dans la naissance de la science. On voudrait pouvoir citer intégralement les pages excellentes qui ouvrent le premier livre de la deuxième partie (p. 205 et sq.) et où se trouve magistralement définie la science hellène. Je regrette seulement que, dans la suite, la place faite à Aristote soit quelque peu restreinte, et que ses mérites scientifiques, sans être passés sous silence, ne soient pas toujours appréciés à leur juste valeur. Il me paraît difficile de souscrire sans réserve au jugement de M. J. Beaujeu qui, à propos de la science hellénistique, écrit, p. 311, « au raisonnement a *priori* et abstrait dont Aristote faisait encore un usage trop fréquent, se substitue l'observation minutieuse de l'objet, à la détermination hâtive des « causes » et d'un principe universel d'explication, l'étude des phénomènes concomitants et la recherche des causes, à l'interprétation déformante des faits en fonction d'une doctrine préconçue, la lecture objective du réel ». Ce jugement me paraît sévère. Il est hors de doute qu'Aristote n'est pas à l'abri des erreurs d'observation et d'interprétation. Il en commet beaucoup. Mais ces erreurs ne doivent pas faire oublier ses remarquables qualités de savant qui sait non seulement observer, mais encore découvrir des lois naturelles. N'est-ce pas, d'autre part, restreindre outre mesure le champ des études aristotéliciennes que de dire qu'Aristote biologiste n'a étudié que les animaux (cf. p. 314, 381, 388). C'est là, semble-t-il, une interprétation trop littérale des titres de ses ouvrages d'histoire naturelle qui, effectivement, mentionnent toujours les animaux : mais ce mot doit être pris dans son sens le plus large et s'applique aussi bien à l'homme qu'aux animaux proprement dits.

Ces quelques réserves à propos du rôle exact de la pensée aristotélicienne dans le lent éveil de l'esprit scientifique ne doivent pas faire oublier les qualités évidentes de cette œuvre capitale dont tous les chapitres sont également clairs, précis, pleins de faits et d'idées. La présentation matérielle est elle-même très bonne et les planches hors texte en général fort bien choisies. Un index des noms propres et un index des notions terminent le volume : le second est malheureusement un peu succinct : on s'étonne, par exemple, de n'y pas voir figurer le mot loi[1].

Pierre Louis.

Maurice Vanhoutte, *La méthode ontologique de Platon* (Bibliothèque philosophique de Louvain, 18). Louvain, Publications Universitaires, et Paris, Beatrice-Nauwelaerts, 1956 ; 1 vol. in-8°. 193 p.

Les ouvrages consacrés à la dialectique de Platon se succèdent à un rythme régulier. Après les travaux de V. Goldschmidt (1947), P. Kucharski (1949), P. Loriaux (1955), pour ne citer que les plus récents, voici l'œuvre d'un jeune savant qui se classe déjà parmi les meilleurs des platonisants. A la vérité, ce livre a été com-

1. P. 18, n. 2, une faute d'impression défigure un renvoi à la *République* : il faut lire IV, 436 a (au lieu de 43 A).

posé presque entièrement il y a plusieurs années, mais, pour sa rédaction définitive, l'auteur a pris connaissance des toutes dernières publications.

On y retrouve les qualités qui se remarquaient déjà dans le magistral ouvrage du même auteur, sur la *Philosophie politique de Platon dans les Lois*, paru dans la même collection en 1954 : une parfaite connaissance des dialogues, un style clair et précis qui s'efforce de ne pas trop dérouter un lecteur peu versé dans la métaphysique, une modestie enfin qui conduit l'auteur à présenter sa thèse comme une explication possible parmi bien d'autres...

Cette thèse, c'est l'affirmation « d'une certaine dualité de la méthode platonicienne ». Pour l'exposer et la défendre, l'auteur s'est appuyé avant tout sur une analyse des textes proprement méthodologiques. Ces textes sont empruntés aux dialogues de la maturité (*Phédon*, *Banquet*, *République*, *Phèdre*) et à ceux de la vieillesse (*Parménide*, *Théètète*, *Sophiste*, *Politique*, *Philèbe*). L'analyse en est toujours conduite avec beaucoup de science et de talent. Et nous pensons qu'il n'est pas indispensable d'adopter sans réserve toutes les conclusions de l'auteur pour tirer profit de son œuvre. Bien des lecteurs hésiteront à le suivre, s'ils ont pris résolument parti pour l'unité de la méthode platonicienne : il n'en demeure pas moins que tous trouveront en définitive, dans cet ouvrage, un enrichissement de leurs connaissances, une ample matière à réflexion et à méditation. Je signale en particulier le commentaire de plusieurs passages très délicats du *Parménide*, du *Sophiste* et du *Philèbe*. On y verra que, tout en apportant sa marque personnelle, M. Vanhoutte reste fidèle à la pensée des grands interprètes du platonisme comme A. Diès.

Pierre Louis.

Γ. Δ. ΑΝΔΡΟΥΤΣΟΠΟΥΛΟΣ, Γ. ΛΟΥΚΑΣ, Ἀντιφῶν ὁ Σοφιστής. Athènes, 1956 ; in-8°, 82 p.

Antiphon le Sophiste est un personnage assez mal connu qu'on s'accorde en tout cas, et c'est aussi le point de vue des auteurs de ce petit livre, à distinguer de l'orateur Antiphon de Rhamnonte, bien qu'ils aient été à peu près contemporains. L'écrivain ancien qui nous donne les premières informations sur Antiphon le Sophiste est Xénophon, qui le fait dialoguer avec Socrate dans les *Mémorables*, I, 6, 1. La littérature grecque de Schmid en fait un oligarque, MM. A. et A. un démocrate, sans apporter à leur thèse des arguments de très grand poids : ils se font d'ailleurs de l'opposition entre oligarques et démocrates une conception bien moderne et qui ne répond guère à l'état de choses dans l'Athènes du ve siècle. Les phrases citées p. 8 et 9, où Antiphon affirme que nous sommes tous et en tout de nature identique, n'impliquent nullement qu'il appartienne au parti démocratique.

Ce qui est le plus utile dans ce livre, c'est qu'il constitue un corpus des fragments d'Antiphon et des témoignages qui nous donnent des informations sur lui. On y trouve successivement un essai d'analyse des traités *Sur la vérité* et *Sur la Concorde*, les témoignages anciens sur l'écrivain (avec leur traduction en grec moderne), et, également avec une traduction en grec moderne, les fragments du *Sur la vérité* avec *P. Oxy.* 1364 et 1797, ceux du *Sur la Concorde*, enfin ceux, moins importants, du *Politique* et du traité *Sur l'Interprétation des Songes*. Les auteurs apportent quelques corrections au texte traditionnel, mais je ne suis pas sûr, par exemple, qu'ils aient raison p. 50-51 (= Diels, p. 351) de corriger ἀπαιτεῖ en ἀγωνιᾷ, qui est au ve siècle un terme assez rare.

Tel qu'il est, cet ouvrage rendra certainement des services.

P. Chantraine.

Demosthenes, VI : *Private Orations L-LVIII*, *In Neaeram LIX*, translated by A. T. Murray (Loeb Classical Library). Londres, Heinemann et Cambridge (U. S. A.), Harvard University Press, 1956 ; in-8°, xii-452 p.

La collection Loeb est bien connue, et cet ouvrage est une réimpression d'un volume paru en 1939. On sait qu'il est net et commode, avec ses notices et ses notes brèves, sa bibliographie également réduite à l'essentiel. On sait aussi qu'il n'a pas de prétention à l'originalité en ce qui concerne l'établissement du texte, et qu'il ne comporte pas de véritable apparat critique.

La bibliographie qui figure à la p. vii aurait pu être enrichie, et l'indication « the editions of Demosthenes in the Teubner and Oxford series » est un peu vague et cavalière. En fait, on ne sait pas quel texte l'éditeur a suivi de préférence : on constate qu'il ne s'est pas attaché à l' « Oxford serie ». *Contre Neère* 3, par exemple, il écrit ὑστερήσασι, alors que l'édition W. Rennie préfère ὑστερίσασι. Mais, pour un texte comme celui de Démosthène où les variantes ne portent généralement que sur des détails, cet inconvénient n'est pas grave.

P. Chantraine.

Aristotelis, *Metaphysica*, recognovit brevique adnotatione critica instruxit W. Jaeger. Clarendon Press, Oxford University Press, 1957 ; xxii-312 p.

Si la connaissance des œuvres d'Aristote a fait, depuis une trentaine d'années, des progrès considérables, c'est, pour une très large part, aux travaux de Werner Jaeger que nous le devons. Par son ouvrage *Aristoteles, Grundlegung einer Geschichte seiner Entwicklung* (Berlin, 1923), W. Jaeger a eu l'incontestable mérite d'être l'un des premiers à soulever le problème de l'évolution d'Aristote et de la chronologie de ses écrits, et il a ainsi permis un véritable renouvellement des études aristotéliciennes. Mais ce remarquable historien de la philosophie est aussi un excellent philologue.

L'édition qu'il vient de donner de la *Métaphysique* dans la collection Oxford Classical Texts est le fruit de longues et patientes recherches. Elle commence par une préface relativement courte où l'auteur signale les principales éditions antétieures, étudie la tradition manuscrite et indique les règles qu'il a suivies pour l'établissement du texte et la rédaction de l'apparat critique. Ce dernier présente deux caractères remarquables. D'abord, le nombre des variantes retenues est beaucoup moins grand que dans l'édition de Bekker, qui avait noté les leçons de quinze manuscrits. M. Jaeger ne tient compte que des manuscrits les plus importants : le *Laurentianus* 87 (A^b), le *Parisinus graecus* 1853 (E) et le *Vindobonensis phil. graecus* 100 (J) que Bekker n'avait pas utilisé. Lorsqu'une variante est commune à E et à J, W. Jaeger utilise le signe Π. Pour toutes ces raisons, l'apparat se trouve allégé. Mais, d'autre part, toutes les leçons fournies ou suggérées par les commentateurs anciens sont notées avec le plus grand soin. Elles permettent souvent de rétablir le texte authentique.

Le texte que nous présente cette édition est assez différent de celui de Bekker. Je ne parle pas seulement de différences de détails, comme celles qui concernent la ponctuation qui en plusieurs endroits est plus claire que celle de Bekker, où l'accentuation qui, pour les enclitiques, est conforme aux règles modernes. En plusieurs passages, l'auteur donne la préférence aux leçons du manuscrit A^b qui lui paraît représenter la tradition la plus sûre et qu'il a lu avec beaucoup de soin, ce qui lui a permis de corriger quelques erreurs de l'apparat de Bekker. Certains

mots inutiles, qui ne figurent que dans quelques manuscrits et semblent des additions de commentateurs ou de copistes, sont exclus du texte. Plusieurs passages sont placés entre doubles crochets droits : il s'agit de portions de phrases, renfermant souvent des exemples, qui ne se trouvent pas dans le manuscrit A^b et où l'auteur voit, non sans vraisemblance, des additions postérieures, dont certaines peuvent d'ailleurs être l'œuvre d'Aristote lui-même (cf. Préface, p. XVIII). Des modifications heureuses sont, enfin, apportées au texte des manuscrits, par correction ou addition. Certaines sont empruntées à des éditions antérieures, en particulier à celles de H. Bonitz (Bonn, 1848-1849), de W. Christ (Teubner, 1906) et de W. D. Ross (Oxford, 1924). D'autres sont propres à W. Jaeger : tantôt elles lui ont été suggérées par la lecture des commentateurs anciens (Alexandre d'Aphrodise, Syrianos, Asclépios, Simplicius, Thémistius) ou de la traduction latine de Guillaume de Moerbeke, tantôt elles sont originales. Il serait trop long de les relever toutes. Qu'il nous suffise de dire que les changements ainsi apportés au texte sont nombreux, mais en général intéressants et justifiés.

Cette édition présente donc de réelles qualités : conformité avec les meilleurs manuscrits, confrontation avec les commentaires anciens, prudence dans les corrections. Sur un point de détail, cependant, il conviendra sans doute de ne pas conserver la leçon adoptée par W. Jaeger. Comme tous les éditeurs du XXe siècle, celui-ci a suivi, en 987 a 10, où les manuscrits et les commentaires présentent plusieurs variantes, la leçon choisie en 1905 par H. Diels, μορυχώτερον (cf. l'article de H. Diels dans *Hermes*, 40 (1905), p. 301-306). Il s'agit d'un passage où Aristote résume les théories des anciens philosophes, qui admettaient comme premiers principes certaines causes matérielles. Le Stagirite ajoute, suivant la leçon admise par W. Jaeger après H. Diels : « Jusqu'aux Pythagoriciens exclus, tous ont parlé des causes premières d'une manière trop imprécise. » L'interprétation de ce membre de phrase vient d'être remise en question par M. Van der Valk dans un bref mais substantiel article de la *Revue des Études grecques*, (t. LXX, 1957, p. 235 et sq.). L'auteur y montre que la leçon retenue par H. Diels soulève un certain nombre de difficultés et propose d'en choisir une autre, μοναχώτερον, dont le sens serait « avec trop d'uniformité ». Les arguments présentés ne manquent pas de valeur. Mais la publication de l'article de M. Van der Valk est postérieure à l'édition de W. Jaeger.

Pierre Louis.

Paul Moraux, *A la recherche de l'Aristote perdu. Le dialogue « Sur la Justice »* (Collection « Aristote, traductions et études », publiée par l'Institut supérieur de Philosophie de l'Université de Louvain, éditions E. Nauwelaerts). Louvain-Paris, 1957, XII-183 p.

Tout le monde sait que le *Corpus aristotelicum*, sous la forme où la tradition nous l'a transmis, ne renferme qu'une partie de l'œuvre d'Aristote et qu'il ne garde, en particulier, aucune trace des dialogues que composa l'élève de Platon. Mais on ignore parfois l'effort opiniâtre des philologues qui essaient de retrouver les fragments échappés au naufrage et entreprennent de reconstituer les œuvres perdues. Cette tâche est délicate, mais passionnante, et il faut qu'elle soit poursuivie. Car il y a peu de chances pour que l'on retrouve un jour le texte original d'un dialogue d'Aristote ou même sa traduction. Il ne fait pas de doute que ces œuvres tombèrent dans l'oubli dès les premiers siècles de notre ère. On cessa très tôt de les recopier. Et les savants arabes ou syriens ne semblent pas y avoir trouvé d'intérêt. On en est donc réduit aux conjectures, et souvent on ne connaît d'un dialogue que le titre conservé dans une liste ancienne des œuvres d'Aristote.

C'était le cas, jusqu'ici, du dialogue *Sur la Justice*. Cette œuvre figure en tête de la liste conservée par Diogène Laerce, qui précise que l'ouvrage comportait quatre livres. C'était donc une œuvre importante. Sa place, au début de la liste de Diogène, permet d'affirmer qu'il s'agissait d'un dialogue (cf. P. Moraux, *Les listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, Louvain, 1951, p. 28 et 78). Mais c'est tout ce que l'on sait de façon sûre. Il ne subsiste aucun fragment dont l'identification soit certaine. Deux textes cités par Stobée, *Flor.*, 20, 47 (= *fragt.* 97, Rose[1]) et 20, 55 (*fragt.* 96, Rose[1]) ont été, depuis longtemps, considérés comme extraits de ce dialogue, bien que Stobée, tout en précisant que ces textes sont d'Aristote, ne dise pas quel est l'ouvrage auquel il les emprunte. Les critiques étaient unanimes à y voir des citations du dialogue *Sur la Justice*, et s'accordaient à retrouver chez Chrysippe des allusions au même dialogue que l'on supposait avoir été écrit sur le modèle de la *République* de Platon, et avoir eu pour sujet l'étude de la justice éthique et de la justice politique.

Ces hypothèses ont été reprises par M. P. Moraux qui, grâce à des analyses minutieuses et à des rapprochements ingénieux, en démontre la vraisemblance, et signale surtout de nombreuses autres traces qui permettent de se faire une idée du contenu du dialogue.

Il utilise une méthode qui a déjà donné d'excellents résultats et qui consiste à rechercher dans les traités conservés des traces de l'Aristote perdu. On a, en effet, constaté qu'il arrive souvent qu'Aristote enchâsse dans ses traités scolaires des développements rédigés par lui à une date antérieure. Mgr Mansion l'a noté à propos des traités de biologie (*Introduction à la Physique aristotélicienne*, 2e édition, Louvain-Paris, 1946, p. 31). Mais la remarque vaut certainement aussi pour les autres traités où peuvent aussi bien se trouver des réminiscences d'ouvrages de jeunesse. M. P. Moraux pense avoir trouvé dans la *Politique* et dans les *Éthiques* d'importants vestiges du dialogue *Sur la Justice*. Les arguments qu'il présente méritent d'être retenus. Il faut reconnaître, en particulier, que lorsque Aristote, à propos de thèmes développés dans la *Politique*, signale qu'il revient sur des idées déjà exposées dans un ouvrage exotérique antérieur, il est très vraisemblable que cet ouvrage est le dialogue *Sur la Justice*. L'examen de ces thèmes permet à l'auteur de préciser les grandes lignes du dialogue. Le rapprochement avec les rares vestiges précédemment identifiés confirme la vraisemblance de la reconstitution proposée. Cependant, il me paraît difficile d'admettre sans réserve toutes les conclusions de M. P. Moraux. Je pense qu'il a découvert effectivement dans la *Politique* et dans les *Éthiques* des traces certaines du dialogue *Sur la Justice*. J'hésite à le suivre quand il croit retrouver chez Cicéron ou Plutarque certains thèmes empruntés au dialogue perdu. A lire ses analyses si pénétrantes, on en arrive plutôt à se demander si le dialogue en question n'est pas tombé très tôt dans un oubli relatif et si, dans les siècles qui ont immédiatement suivi la mort d'Aristote, il n'a pas été beaucoup moins lu et moins étudié que la *Politique* ou les *Éthiques*. Il n'est pas sûr que les traités scolaires n'aient été connus qu'après la publication de la fameuse édition d'Andronicos.

Pierre Louis.

Plutarchi, *Vitae parallelae*. Vol. I, fasc. 1, iterum recensuit K. Ziegler. Leipzig, Teubner, 1957 ; in-8°, xiv-423 p.

Réédition de ce premier volume qui avait paru en 1914, mais cette réédition constitue une véritable refonte. Comme il arrive souvent, K. Ziegler a été conduit par un nouvel examen des données de la tradition à adopter une attitude éclec-

tique dans le choix des leçons. En ce qui concerne la répartition des manuscrits en deux recensions, la recension bipartite et la recension tripartite, la nouvelle édition donne, moins souvent que la précédente, la préférence à la première et à son principal représentant le *Seitenstettensis*.

A chaque page, la nouvelle édition apparaît renouvelée. Les testimonia de Lindskog se trouvent sensiblement enrichis. Dans le texte lui-même, des corrections nouvelles sont introduites. Dans une phrase à la construction difficile, *Thésée* 6, § 4, l'addition de τὸ devant ὠμότητι ne m'a pas semblé arranger beaucoup les choses ; — *Romulus* 9, § 4, Ziegler introduit avec raison sa correction Ῥεμωρία pour ῥεμώνιον ; — *Romulus* 15, § 6, Ziegler, après avoir proposé d'ajouter ἑκούσας devant εἰσελθεῖν, préfère maintenant αὐτὰς dont la chute s'explique mieux ; — *Solon* 14, § 9, correction excellente ἀασθείς pour ἀγασθείς, déjà proposée dans les *Addenda* (IV, 2, p. IX, et dans la *Festschrift Zucker* 387) ; — *Solon* 23, 2, je n'ai jamais compris quelle difficulté on a trouvée dans le tour πλὴν ἂν μὴ λάβῃ : Ziegler propose de supprimer μὴ ou de le corriger en τινα ; R. Flacelière, *R. Ph.*, 1949, p. 127, n. 3, propose une autre explication compliquée ; il me semble que nous avons ici un exemple de la négation explétive avec πλήν, qui est un procédé si fréquent, notamment dans le tour πλὴν εἰ μὴ (cf. Kühner-Gerth, 2, p. 219), tour attesté dans le grec tardif et blâmé par les atticistes (cf. Lucien, *Sol.* 7).

Il faut féliciter la maison Teubner d'avoir procédé à une refonte de ce volume, au lieu d'en donner une reproduction mécanique. Nul, bien entendu, n'était mieux préparé à cette tâche que K. Ziegler.

P. Chantraine.

Plutarchi, *Moralia*. Vol. V, fasc. 1, recensuit et emendavit C. Hubert, praefationem scripsit M. Pohlenz. Leipzig, Teubner, 1957 ; in-8°, XXX-142 p.

On se félicite de voir progresser et s'achever l'édition Teubner des *Moralia*, travail d'équipe et aboutissement d'une longue patience. Le cinquième volume avait été confié à J. Wegehaupt, tué au cours de la guerre 1914-1918, puis à Sieveking, mort lui même en 1946, enfin à K. Hubert, qui a mené l'entreprise à bien. Ce premier fascicule (qui paraît après le troisième) contient ce qu'on peut appeler des *libelli politici*, à savoir, *Maxime cum principibus philosopho esse disserendum*, *Ad principem ineruditum*, *An seni sit gerenda res publica*, *Praecepta gerendae rei publicae*, *De tribus reipublicae generibus*, *De vitando aere alieno*.

La préface, signée de M. Pohlenz, met en lumière la diversité de la tradition manuscrite selon les traités. Le traité *De tribus reipublicae generibus* se présente dans les mêmes conditions à peu près que les traités 45-47 qui figurent dans le tome III et se trouve principalement dans U, H, de plus dans J qui n'a pas grande valeur, enfin dans des manuscrits de Planude ; — les trois opuscules *Maxime cum principibus philosopho esse disserendum*, *Ad principem ineruditum*, *An seni sit res publica gerenda*, se trouvent rassemblés dans les manuscrits X y J et dans la famille Φ ; — pour les *Praecepta gerendae reipublicae*, le succès de l'ouvrage a eu pour conséquence qu'il s'y est introduit dès l'antiquité de nombreuses variantes et, bien entendu, de nombreuses fautes ; — le sort du traité *De vitando aere alieno* n'a guère été meilleur, mais pour des raisons toutes différentes : la tradition manuscrite que nous en possédons en est assez récente ; elle apparaît également assez uniforme et gâtée ; le manuscrit le plus ancien est le cod. Ambros. 881 J du XIIIe siècle.

Le texte est présenté suivant le même plan que les autres volumes de cette édi-

tion : l'apparat critique détaillé et généralement clair fournit de nombreuses conjectures plus ou moins probables, qui ne sont pas accueillies dans le texte lui-même ; une autre rubrique fournit en abondance des textes parallèles et des éléments de commentaire, qui présentent même au début de chaque opuscule le caractère d'une sorte de petite notice : c'est ainsi qu'en tête du *Maxime cum principibus philosopho esse disserendum* il est rappelé que ce traité est constitué, semble-t-il, d'ὑπομνήματα, de notes ou d'esquisses que l'auteur n'a pas encore mises au point.

Voici quelques remarques relatives à l'établissement du texte et à l'apparat critique : dans le *Maxime cum principibus...*, 776 c, Pohlenz, pour θεραπευτικός, propose dans l'apparat θεραπευτικοῦ λόγου καί ; — dans le *An seni sit gerenda res publica*, 785 a, l'éditeur conserve avec Wilamowitz la leçon ὑπὸ πολλῶν ; mais le rapprochement indiqué avec 785 b ne signifie pas grand'chose et il semble que dans la pensée de Plutarque il s'agit d'une plainte déposée au tribunal, et qui ne peut l'être que par des personnes intéressées à défendre leur patrimoine : il est difficile d'échapper à l'une des corrections παίδων ou υἱῶν ; en fait, il semble qu'il ne s'agisse que d'un fils, et l'affaire a dû se présenter devant les membres de la phratrie (cf. P. Mazon, *Rev. Ét. anc.*, 42, 1945, p. 82-96) ; — 795 b, Hubert corrige τούτου δ' ἔ⟨τι⟩ πολιτικώτερον, et Pohlenz propose d'ajouter ⟨ὁ⟩ après πολιτικώτερον ; — dans les *Praecepta...*, 816 d, Pohlenz propose en note de corriger ἀναστὰς en ἀναστήσας ; la conjecture donne un sens intéressant, mais ne semble pas indispensable ; — dans le *De vitando aere alieno*, 828 e, le sens supposé pour ἐντυγχάνοντα se trouve largement attesté dans des papyrus ; dans le même passage pour ἐπιτάττοντα, qui semble en effet gâté, l'apparat critique propose une conjecture de Latte ἐπιπλήττοντα et une autre de Pohlenz, ἐπιταράττοντα.

L'apparat critique, riche et varié, pourra donner lieu à de nombreuses discussions. La rubrique des rapprochements de textes ou des indications bibliographiques pourra fournir les premiers éléments du commentaire. Quant au texte même, il est établi avec prudence, et on pourra s'y fier.

P. Chantraine.

Anthologia Graeca. Buch I-VI, Griechisch-Deutsch, ed. Hermann Beckby. Munich, Ernst Heimeran, 1957 ; in-8°, 643 p.

La collection Tusculum publie depuis quelques années d'élégants volumes reliés imprimés sur beau papier mince, contenant des textes grecs ou latins avec traduction en regard. C'était, dans ce cadre, une bonne idée que d'entreprendre une édition avec traduction de l'*Anthologie palatine*. On sait que la collection Budé, de son côté, vient de publier la première partie du livre IX ; enfin, l'édition Stadtmüller est toujours restée incomplète et ne contient que les livres I-VI, VII, et IX en partie. L'entreprise de M. Beckby sera donc la bienvenue, surtout si elle doit progresser rapidement. L'éditeur a été encouragé et aidé par le professeur Preisendanz, qui a notamment mis à sa disposition une collation inédite du *Marcianus* 481 par Stadtmüller pour la seconde moitié de l'*Anthologie*, collation qui a été vérifiée à Venise par M. Preisendanz lui-même.

L'ouvrage débute par une introduction d'une centaine de pages qui expose tout au long l'histoire du genre, avec des notices sur les divers auteurs, la constitution des recueils depuis la *Couronne* de Méléagre ou l'*Anthologie* de Céphalos, jusqu'à l'*Anthologie palatine*, et au recueil de Planude. Cette introduction se termine par une utile bibliographie.

L'apparat critique est bref, plus bref que dans l'*Anthologie* de la collection Budé, mais il m'a paru suffisamment net. L'éditeur, comme il l'indique dans l'Avant-propos, se range à un parti pris conservateur, et je pense qu'il a raison. Il connaît certainement les nombreuses conjectures souvent ingénieuses proposées par A.-M. Desrousseaux, mais il ne les accueille qu'exceptionnellement, par exemple V, 98, ὠμίζευ, qui est suggéré par Suidas, pour ὁπλίζευ, ou VI, 185, οὐλότατον pour ἁπλότατον. — Le parti pris conservateur, louable en soi, respecte parfois des passages dont il n'est pas facile de tirer un sens satisfaisant, ainsi V, 64, v. 3, διαθεὶς τούτων χείρονα.

La traduction allemande m'a paru agréable et habile. Pour en donner un exemple, en V, 63, pour rendre un jeu de mots d'ailleurs assez médiocre sur Αἰτώλη (cf. αἰτέω !) et Μῆδος (= μὴ δός !), M. Beckby écrit : « doch da du Bittynierin' bist, ward ich Spar-taner, mein Kind. »

On s'étonne, d'abord, que le traducteur ait donné des titres aux épigrammes. Mais ces titres sont amusants et ils aideront le lecteur à mieux comprendre.

Cet ouvrage, composé pour les lecteurs cultivés plutôt que pour les érudits de métier, ne devra pourtant pas être négligé par les philologues, surtout si, comme on l'espère, il est rapidement mené à bonne fin.

P. Chantraine.

Une homélie anatolienne sur la date de Pâques en l'an 387. Étude, édition et traduction par F. Floëri et P. Nautin (Sources chrétiennes, série grecque 48). Paris, Éd. du Cerf, 1957 ; in-8°, 186 p.

Après les Homélies pascales qu'il publia dans les volumes 27 et 36 de la collection Sources chrétiennes, M. P. Nautin nous livre aujourd'hui, en collaboration avec M. F. Floëri, une « homélie anatolienne sur la date de Pâques en l'an 387 ». De ce texte, la date seule est fixée avec certitude. En effet, grâce à de rigoureux et ingénieux calculs fondés sur les données du texte même, les éditeurs déterminent que l'année en cours doit être une année prébissextile dont le dimanche de Pâques est un 25 avril. A cette définition ne répondent que les dates de 146 avant J.-C., 387 et 919 après J.-C. La seconde date seule satisfait aux autres conditions. La recherche de l'auteur est plus délicate : les éditeurs écartent aisément l'attribution à Jean Chrysostome, puis, après avoir proposé le nom de Grégoire de Nysse en étayant cette hypothèse de multiples rapprochements, ils l'écartent d'eux-mêmes en se fondant sur des considérations plus générales. Le raisonnement suivi ici constitue, à notre sens, un modèle de rigueur et de critique. En effet, notant que ces rapprochements nombreux, mais fragmentaires, ne sont pas décisifs, que des thèmes très chers à Grégoire de Nysse font ici défaut, que si les mots sont semblables, les « constellations » de mots ne le sont pas, les éditeurs, faisant à juste titre passer les similitudes de détail après les dissemblances d'ensemble, concluent qu'il s'agit d'un contemporain de Grégoire habitant comme lui l'Asie Mineure et sensible donc aux mêmes problèmes théologiques. Grâce à cette méthode ainsi nuancée, l'ensemble de l'Introduction constitue, sur un problème pourtant si particulier, une passionnante étude philologique et théologique qui débouche assez avant dans la psychologie des chrétiens de ce temps, épris de logique et même de symétrie.

Il reste à ajouter que l'établissement du texte, l'apparat critique et les notes et l'index sont de nature à satisfaire toutes les exigences. Cette édition, si réservée dans ses conclusions, donne en tous point l'impression du définitif.

J. Sirinelli.

Philon d'Alexandrie, *La migration d'Abraham.* Introduction, texte critique, traduction et notes par René Cadiou (Sources chrétiennes, série annexe 47). Paris, Éd. du Cerf, 1957 ; in-8°, 91 p. dont 65 doubles.

Ce traité, où Philon nous donne l'interprétation spirituelle d'une série de textes tirés de la Genèse et de l'Exode et essaie de définir les conditions et les buts de la Sagesse, méritait bien les honneurs d'une traduction. L'ouvrage est, en effet, très représentatif de son auteur, représentatif aussi de ce milieu alexandrin cultivé et inquiet, amateur d'exégèse raffinée. Mais il est aussi complexe, non tant par la pensée elle-même que par le mouvement et la méthode, allusive et contournée, et la recherche souvent excessive du symbole. Il faut louer le Père Cadiou d'avoir, dans son Introduction, clairement dégagé pour nous le plan et la démarche de l'auteur.

Le problème principal était posé par les procédés de développement et le style même, qui se laissent difficilement rendre. Le Père Cadiou a tenté, avec une pleine conscience des difficultés et une grande diversité de moyens, de transposer cette langue recherchée. Mais ce sont surtout les notes qui aident le lecteur à dominer le texte, notes abondantes et excellemment distribuées où l'érudition de l'éditeur précise le contour des notions et fixe la valeur d'un vocabulaire composite emprunté aux différentes écoles philosophiques et influencé par les souvenirs de la Bible. L'on regrette seulement qu'un index ne rende pas plus efficacement utilisable la richesse de ce commentaire.

J. Sirinelli.

Bruce M. Metzger, *An Introduction to The Apocrypha, based on the Revised Standard Version.* Oxford University Press, 1957 ; in-8°, xii-274 p.

Le terme « Apocryphes » désigne ici, selon l'usage des Églises issues de la Réforme, les livres qui se trouvent dans la vieille Vulgate latine de l'Ancien Testament et ne sont pas dans la Bible hébraïque (ils sont également dans la Septante grecque, où la Vulgate les a trouvés, mais la Septante contient encore d'autres livres absents de la Bible hébraïque et que la Vulgate n'a pas retenus). Comme ils viennent de faire l'objet, aux États-Unis, d'une nouvelle traduction standard, à la suite de la traduction des livres canoniques, M. Metzger, professeur au Princeton Theological Seminary, a voulu mettre à la disposition du grand public les renseignements essentiels sur eux. Il souligne d'abord leur intérêt, qui est de nous faire connaître les idées et une partie de l'histoire du milieu juif dans les deux siècles qui ont précédé Jésus. Puis il prend ces livres un par un pour indiquer leur date de composition, leur contexte historique, leur genre littéraire et l'intention de l'auteur. Après ces notices particulières, le chap. xvii montre l'influence de plusieurs d'entre eux sur des écrits du Nouveau Testament (*Rom.*, *Heb.*, *Jac.*, *Apoc.* et quelques paroles de Jésus dans les Évangiles). Le chap. xviii tente d'expliquer comment ces ouvrages ont pris place dans les Bibles grecque et latine (l'insertion se serait faite au moment où les livres canoniques, qui circulaient jusque-là en autant de rouleaux séparés, ont été réunis dans des *codices* ; et cette nouvelle présentation aurait été une initiative des chrétiens). La suite du même chapitre, particulièrement bien documentée, raconte comment les Réformateurs les ont rangés très vite dans une catégorie à part. L'impulsion fut donnée par Luther, à cause du passage de *II Macchabées* auquel on faisait appel en faveur des doctrines catholiques sur le Purgatoire et sur l'efficacité des prières et des messes pour les défunts. On y voit aussi comment plusieurs théologiens catholiques du début du

XVIe siècle, comme le cardinal Ximénès et Cajetan, ainsi que la traduction latine du dominicain Pagnini, parue à Lyon en 1528 avec des lettres de recommandation des papes Adrien VI et Clément VII, établissaient eux-mêmes, à la suite de saint Jérôme, une distinction expresse entre ces livres et ceux de la Bible hébraïque ; mais le concile de Trente devait ensuite ranger les uns et les autres dans son catalogue des livres inspirés (à l'exception pourtant de trois d'entre eux). Un dernier chapitre brosse à grands traits le tableau de l'influence des « apocryphes » sur la littérature anglaise, puis cite les œuvres musicales et les peintures qu'ils ont inspirées. Au total, cet ouvrage constitue, comme l'auteur le voulait, une introduction intéressante et de bonne qualité pour lecteurs cultivés.

P. NAUTIN.

SAINT BASILE, *Lettres*, t. I, texte établi et traduit par Yves COURTONNE (Collection G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1957 ; in-8°, XXVI et 223 doubles pages.

Premier tome de la Correspondance de saint Basile. La notice, assez brève, contient une courte biographie et une étude de la tradition manuscrite qui se fonde sur le travail de l'abbé Marius Bessières entrepris sous la direction de A.-M. Desrousseaux, publié à Oxford en 1923, et celui de Y. Rudberg, paru à Lund en 1953. L'abbé Bessières, qui ne retient que les manuscrits contenant au moins cent lettres, en compte vingt-sept qu'il groupe en sept familles, qui forment deux embranchements. Cet ensemble a été complété à la suite des recherches de M. Rudberg par huit nouveaux manuscrits, que M. Rudberg a rattaché aux familles définies par l'abbé Bessières.

L'édition de M. Courtonne est établie avec soin, l'apparat critique rédigé avec précision, la traduction écrite avec clarté. Les manuscrits étudiés par l'abbé Bessières et par M. Rudberg ne contenant pas tous toutes les lettres de Basile, il aurait peut-être été utile d'indiquer en tête de chaque lettre quels manuscrits entrent en ligne de compte.

Dans le détail de l'établissement du texte, j'ai eu l'impression que l'éditeur tendait à donner à la syntaxe de saint Basile un aspect aussi peu classique que possible : lettre 2, § 1, il écrit avec la majorité des manuscrits πρὶν ἂν μάθοις, alors que l'excellent manuscrit L fournit πρὶν ἂν μάθῃς ; — même lettre, § 3, l. 29, il écrit ὅταν... γράφουσι alors que V L C ont γράφωσι ; — au début de la lettre 8 (qui n'est pas de Basile et ne se trouve conservée que dans le manuscrit H), le correcteur de ce manuscrit écrit οὐκ ἂν ἀρνηθείην, leçon correcte, mais M. Courtonne préfère la leçon de première main οὐκ ἀρνηθείην.

Les lettres sont présentées dans leur ordre chronologique probable. Mais on aurait aimé disposer d'informations historiques plus riches sur les circonstances de chaque lettre, ou sur la personnalité des correspondants de saint Basile. Le lecteur ne peut recourir qu'à la brève biographie de l'introduction et à quelques notes en bas des pages de la traduction. C'est peu.

On souhaite que cette édition de la *Correspondance* progresse aussi rapidement que possible.

P. CHANTRAINE.

Archiv für Papyrusforschung. Band XVI, Heft 1. Leipzig, Teubner, 1956 ; 142 p. VI pl. Prix : 32 DM.

M. Fr. Zucker, d'Iéna, poursuit avec beaucoup de courage la publication de la

revue de Wilcken. Il est aidé dans ce numéro surtout par M. R. Merkelbach, qui apporte deux contributions importantes. La première, annoncée depuis quelques années et attendue avec impatience, est une publication d'ensemble des fragments du pseudo-Hésiode retrouvés sur papyrus (p. 26 à 81). Je dis ailleurs (*Chronique d'Égypte*, juillet 1957) le bien que je pense de ce travail qui restera, sans doute, assez longtemps un instrument de travail indispensable à côté de l'*editio major* de Rzach.

Le second article est un « Referat » sur les papyrus littéraires (grecs et latins, mais non chrétiens) parus de 1941 à 1954. Il s'agit, en fait, d'un choix de quelque cent vingt papyrus, car le recenseur a, par exemple, délibérément laissé de côté à peu près tous les fragments de Callimaque repris entre temps par Pfeiffer dans son édition. On y trouve parfois les textes mêmes (supposés d'un accès difficile pour un lecteur allemand), parfois des restitutions personnelles de l'auteur pour d'assez longs fragments ; le plus souvent, il s'agit d'un résumé impersonnel.

Il est évident que, les circonstances aidant, ce « Referat » tend à devenir quelque chose d'hybride, qui fait, en partie, double emploi avec le *Bulletin papyrologique* de M. Marcel Hombert (cf. p. 83, n. 1) et les comptes rendus de la *Chronique d'Égypte* ou d'*Aegyptus*. Il vaudrait mieux apporter dans une rubrique du genre « Notes et discussions » les suggestions personnelles et éventuellement les textes peu accessibles, puis renvoyer pour le reste au *Bulletin papyrologique*. Une entente entre les revues spécialisées serait souhaitable pour éviter des redites inutiles. Il est vrai que l'on pourrait en dire autant pour les comptes rendus dans les revues classiques d'ouvrages très spécialisés ou en marge des disciplines courantes.

J. Schwartz.

Lucia Guerrini, *Le stoffe copte del Museo Archeologico di Firenze (antica collezione)* (Istituto di Archeologia, Università degli Studi di Milano. Tesi di laurea II). Roma, 1957 ; gr. in-8°, 109 p., XL pl. Prix : 3.500 lires.

Ce catalogue copieux est extrait d'une thèse dirigée par notre collègue égyptologue S. Donadoni. Cent dix-neuf fragments de tissus coptes venant, dans leur très grande majorité, de Panopolis (Akhmîm) sont décrits avec une minutie et une perspicacité que soulignent les soixante-quatorze photographies jointes. On a parfois même du mal à retrouver tous les détails relevés par l'auteur dont la familiarité avec ces tissus et avec la bibliographie correspondante (169 titres) a certainement facilité les interprétations.

Les rapprochements suggérés vont des tissus sassanides aux miniatures irlandaises, en passant par les sarcophages chrétiens. Les mosaïques occupent aussi une place de choix. On s'étonnera, toutefois, de ne point trouver dans la documentation bibliographique les pages utiles du P. du Bourguet, S. J., parues dans le *Bulletin de la Société française d'Égyptologie*, n° 13, juin 1953, p. 61-67.

Les difficultés de classement et de datation restent très grandes. La proportion des pièces publiées par rapport à celles qui sont dans les collections ou le commerce est faible, et l'on verrait fort bien Mlle Guerrini collaborer activement à un Corpus dont la réalisation est souhaitable et dont la récente publication de la collection Kanegafuchi (1955) pourrait être l'un des éléments de base.

L'influence hellénistique continue à se faire sentir dans quelques pièces : présence d'un Centaure (p. 16), d'Amours (ou Bacchoi) jouant avec un lièvre (p. 45), peut-être d'un Dioscure (p. 41 ; cf. pl. X). Ces survivances, qui ont leur parallèle

dans la sculpture copte, ne sauraient laisser indifférent, et c'est à ce titre que l'ouvrage mérite une mention dans cette *Revue*. Gardons-nous, cependant, d'exagérer l'influence de l'alexandrinisme sur une matière ingrate et des artisans tardifs.

J. Schwartz.

Mélanges de philosophie grecque offerts à Mgr Diès, membre de l'Institut de France, doyen honoraire de la Faculté des lettres d'Angers, par ses élèves, ses collègues, ses amis. Paris, Librairie philosophique Vrin, 1956 ; in-8°, 245 p.

On a beau critiquer la coutume des Mélanges : quand ils sont composés à l'intention d'un maître tel que Mgr Diès, dont l'œuvre est consacrée presque exclusivement à Platon, et que les auteurs, à la manière de celui qu'ils célèbrent, ont traité des sujets qui se limitent à la philosophie grecque et, le plus souvent, à Platon et à Aristote, ils offrent un recueil cohérent, où l'on retrouvera aisément quelques articles de premier intérêt.

On ne s'étonnera pas que je cite d'abord un article de Paul Mazon, *Sur une lettre de Platon*, d'une importance capitale pour l'appréciation de la philosophie platonicienne et l'explication de sa genèse[1]. Parti d'un texte (lettre VII, 341 B) où Platon, critiquant un traité rédigé par Denys sur sa philosophie, déclare qu'aucun même de ses propres écrits ne contient sa véritable philosophie, Mazon replace la lettre VII, pour l'authenticité de laquelle il présente un faisceau d'arguments nouveaux, dans son contexte historique. Il montre que si Platon, au terme de sa carrière, voit l'expression de sa pensée profonde dans son enseignement oral plus que dans son œuvre rédigée — celle-ci étant presque entièrement constituée d'œuvres de circonstance, nées sous la pression des événements, la mort de Socrate, les discussions de l'Académie —, c'est le résultat de la conviction où il était, en tant que professeur, de se mettre tout entier dans ses leçons d'école, plus austères, plus scientifiques, plutôt que dans ses dialogues, destinés au grand public ; c'est aussi par prudence, parce qu'il redoutait que l'on attribuât à sa philosophie la responsabilité des événements de Syracuse, comme on avait reproché à Socrate d'avoir formé Critias.

P. Chantraine montre une nouvelle fois comment l'histoire des mots éclaire l'histoire des idées et l'histoire sociale. Partant du Démiurge platonicien, il rappelle que ce mot désignait, depuis Homère, des spécialistes qui mettent leur habileté au service du public : Platon a pu en disposer, parce que, en attique, il avait perdu sa valeur précise, remplacé par βάναυσος, terme qui désignait d'abord un métallurgiste, et qui est en général considéré comme une expression péjorative, reflétant le mépris dans lequel, à l'époque classique, le travail manuel était tenu aux yeux des classes dirigeantes. Un terme noble, d'origine ionienne, attesté parfois chez les Tragiques, χειρῶναξ, impliquant au contraire la « maîtrise » d'une technique, appartient à un domaine où le travail était en honneur, celui des métallurgistes et des orfèvres de Samos, par exemple.

A. Dain publie le texte inédit d'un traité apparenté au Manuel d'Épictète, conservé au milieu d'un Corpus de Tacticiens grecs par le *Laurentianus* LV 4. Il considère ce traité, de rédaction assez récente au moment où il fut transcrit, vers 960, comme un témoignage sur la philosophie byzantine du xe siècle : c'est une introduction à Épictète plutôt qu'un commentaire.

1. Rédaction d'une communication faite autrefois à l'Institut : voir *C. R. A. I.*, 1930, p. 299.

P. Louis veut répondre à la question souvent posée de la valeur du vocabulaire technique d'Aristote. Aux éloges de P. Tannery et d'A. Croiset s'opposent les appréciations critiques d'autres philologues, celles d'E. Havet, par exemple (qu'il faut lire, p. 142, l. 11, au lieu de E. Faguet). Examinant le vocabulaire technique des traités de science naturelle, P. Louis montre qu'Aristote utilise avec précision et régularité les mots du langage courant, ou, à défaut, en usant de la périphrase ὁ λεγόμενος, des mots employés par des spécialistes, chasseurs, pêcheurs, etc. Il ne crée pas de mots nouveaux pour exprimer des notions nouvelles, mais recourt à des périphrases compliquées et précises. Enfin, il s'est efforcé d'utiliser avec plus de précision que Platon les termes dont il use pour la classification des animaux, l'espèce (εἶδος) étant régulièrement chez lui une subdivision du genre (γένος).

P. Mesnard, reprenant la question éternellement controversée du vrai Socrate, attribue, à la suite de Kierkegaard, une vérité transcendantale au Socrate d'Aristophane : l'image de Socrate suspendu dans un panier entre ciel et terre est l'image vraie de l'ironie socratique, qui est une suspension du jugement.

Le R. P. des Places, étudiant le jugement d'Eusèbe de Césarée sur Platon dans la *Préparation évangélique*, permet de comprendre pourquoi les théologiens chrétiens, et Mgr Diès en particulier, ont accordé à Platon un tel intérêt. Les citations de Platon tiennent une place considérable dans l'œuvre d'Eusèbe et le soin avec lequel elles ont été transcrites fait des manuscrits de celui-ci des témoins de premier ordre pour l'établissement du texte de Platon. Si Eusèbe critique chez Platon le culte païen des astres, les doctrines de la *République* sur l'éducation et la communauté des femmes, il reconnaît en lui un précurseur du christianisme par sa conception d'un dieu unique, et il établit des rapprochements entre les lois de Moïse et celles de Platon.

G. C. Anawati a retrouvé une version arabe d'un fragment perdu du *De aeternitate mundi* de Proclus.

Je signalerai seulement quelques autres articles qui intéressent plus spécialement l'histoire de la philosophie :

E. Barbotin. *Autour de la poétique aristotélicienne : l'interprétation du témoignage de Théophraste par Averroès et saint Thomas d'Aquin.*

Harold Cherniss (*Timaeus* 52 C, 2-5) discute le sens d'une expression controversée : οὐδ' αὐτὸ τοῦτο ἐφ' ᾧ γέγονεν ἑαυτῆς ἐστιν.

V. Goldschmidt consacre un long article à la *Théorie aristotélicienne du lieu.*

P. Grenet. *Note sur la structure du Lachès.*

A. Jagu. *La conception platonicienne de la liberté.*

A. Mansion. *L'objet de la science philosophique suprême d'après Aristote.*

J. Moreau. *L'idéalisme platonicien et la science de l'être.*

A. Rivaud. *Espace et changement dans le Timée de Platon.*

W. D. Ross. *The text of Aristotle's Topics and Sophistici Elenchi* (liste des manuscrits, esquisse d'un stemma et liste de variantes proposées).

R. Schaerer. *L'univers spirituel de Pindare.*

M. Vanhoutte. *La genèse du plaisir dans le Philèbe.*

Jean DEFRADAS.

Mariano Bassols de Climent, *Sintaxis latina*. Madrid, C. S. I. C., 1956 ; 2 vol. in-8°, xviii-408 et 456 p.

M. Bassols de Climent, professeur à l'Université de Barcelone et directeur de la « Escuela de Filologia del Consejo Superior de Investigaciones Cientificas », a déjà publié en 1945-1948 les deux premiers volumes d'une *Sintaxis historica de la Lengua Latina*, qui doit en comprendre sept (cf. *Rev. de Philol.*, 1951, p. 278). Sans renoncer — du moins je l'espère — à poursuivre cette œuvre monumentale, il nous donne aujourd'hui dans la collection *Enciclopedia clasica* un ouvrage de dimensions plus modestes, destiné surtout aux étudiants de langue espagnole. Dans un manuel de ce genre, les qualités les plus précieuses sont la simplicité et la clarté. M. Bassols de Climent les possède pleinement. Il connaît admirablement son sujet ; il a lu tous les livres qui s'y rapportent — aussi bien Brugmann et Wackernagel que Kühner ou Löfstedt — et chaque chapitre est accompagné de références précises aux auteurs qui ont traité de la question ; mais son exposé personnel n'en est pas alourdi : le lecteur est rassuré, sans être accablé. La présentation matérielle contribue pour sa part à rendre la lecture du livre aisée, voire agréable. Deux index, *Indice de conceptos*, t. II, p. 381-416 ; *Indice de palabras*, p. 417-456, dus, le premier à M. D. Juan Bastardas-Parera, le second à Mª Cinta Catalá Poch, tous deux de l'Université de Barcelone, complètent utilement cet ouvrage : c'est une heureuse réussite.

A. Ernout.

Ernesto Faria, *Gramática Superior da Língua Latina* (Biblioteca Brasileira de Filologia, nº 14). Rio de Janeiro, Livraria Academica, 1958 ; in-8°, 524 p.

C'est un bon témoignage de la vitalité des études latines dans l'Amérique du Sud, et spécialement au Brésil, que la publication de cette « Grammaire supérieure de la langue latine » écrite en portugais. L'auteur M. Ernesto Faria, « Catedratico de Lingua e Literatura Latinas » à la Faculté nationale de Rio de Janeiro, s'est déjà fait connaître par une *Fonética Histórica do Latim* qui en est à sa seconde édition. Cette fois, c'est un exposé complet qu'il nous donne de la Grammaire, qui n'est pas seulement dogmatique, mais historique, comprenant le Phonétique (p. 15-48), la Morphologie (p. 49-290), la Syntaxe (p. 291-480) ; trois *Indices*, l'un *de autores antigos* (p. 483-486), le second, *analitico* (p. 487-496), le troisième, *de palavras latinas* (p. 497-518), facilitent la consultation du livre. L'auteur a réservé pour un autre livre l'étude de la stylistique et de la métrique. La rédaction des règles est claire, les exemples bien choisis, la bibliographie abondante et judicieuse. Il n'existait jusqu'à présent en langue portugaise qu'une traduction de la Grammaire latine de Madvig, vieillie et du reste introuvable. Le livre de M. Ernesto Fario comble heureusement une fâcheuse lacune[1].

A. Ernout.

Alfonso Traina, *L'alfabeto e la pronunzia del latino*. Bologna, Casa editr. Profr. Riccardo Pàtron, 1957 ; in-8°, 85 p. — Prix : 900 L.

Extraits d'un manuel — non encore paru — de propédeutique « allo studio universitario del latino », pour les étudiants de l'Université de Padoue, ces deux cha-

1. Il m'a semblé qu'il y avait un certain flottement dans la notation de la quantité des voyelles, et il aurait fallu distinguer les longues de nature et les longues « par position ».

pitres n'ont d'autre ambition que de présenter, sans parti pris, l'état actuel des questions concernant l'alphabet et la prononciation du latin. Par souci de clarté, l'auteur a relégué à la fin de chaque chapitre les indications bibliographiques et l'exposé des différentes opinions exprimées ; mais on voit qu'il est bien informé, et notamment qu'il tient un compte exact de l'évolution de l'alphabet — de la graphie — de la la prononciation. Il sait illustrer par des exemples probants sa démonstration : qu'on lise notamment les pages concernant la palatalisation et l'assibilation des phonèmes ; or, un bon exemple parle plus aux étudiants qu'un exposé théorique abstrait. — On regrette qu'il n'ait pas consacré un chapitre spécial à l'accent, à sa place, à sa nature, et à la quantité. P. 60, § 10, M. Traina signale l'opinion de M. Lenchantin de Gubernatis qui expliquait les formes *chommoda* et *hinsidiae* d'Arrius (Catulle, épigramme 84) par un provincialisme ; cela me paraît insoutenable ; j'y verrais au contraire, pour ma part, un « hyperurbanisme » d'un ignorant qui, sachant que l'aspirée *h* tendait à disparaître dans le langage courant, croyait élégant d'en mettre à tort et à travers, comme certains chez nous multiplient les « liaisons », ou disent « le hameçon » au lieu de « l'hameçon », seule prononciation correcte (cf. Littré), par un purisme déplacé.

A. Ernout.

GRAECA ET LATINA. I : *Acentuação latina*, de J. F. Marques Leíte. Rio de Janeiro, Livraria Agir, 1956 ; in-8°, 36 p. II : *Empréstimos Grecos nas Éclogas de Vergilio*, de Junito de Souza Brandão. Livr. Agir, 1956 ; in-8°, 25 p.

Ces deux brochures, publiées en ronéo, nous sont parvenues accompagnées d'une lettre fort aimable pour les philologues français dont les auteurs se proclament les disciples. M. J. F. Marques Leite reprend, après MM. Niedermann et J. Vendryes, le problème de l'accentuation latine, et pense apporter quelque solution neuve en ce qui concerne « la prononciation des mots latins accrus des enclitiques », et le « *caractère non musical ou de hauteur, mais intensif de la prosodie des Latins* ». Moins ambitieux, M. Junito de Souza Brandao se contente d'étudier les emprunts grecs dans les *Bucoliques* de Virgile. L'Amérique latine est un des pays où la culture classique est encore en honneur, et il faut espérer que la collection Graeca et Latina pourra se développer heureusement.

A. Ernout.

Serafim da Silva Neto, *História do Latim Vulgar* (Bibl. brasil. de Filol., n° 13). Rio de Janeiro, 1957 ; in-8°, 230 p.

Ce n'est pas la première fois que M. da Silva Neto étudie le « latin vulgaire ». Il lui avait déjà consacré un long chapitre dans son Manuel de philologie portugaise ; il a publié ensuite les « Sources du latin vulgaire » dont une troisième édition a consacré le succès ; cette fois, c'est une « Histoire du latin vulgaire » qu'il s'est proposé d'écrire. C'est un sujet difficile, dont l'étude intéresse à la fois le latin en soi, étudié dans sa structure et son évolution, et le latin en tant qu'ancêtre et précurseur des langues romanes. Depuis Schuchardt — et Corssen, qu'on oublie un peu trop — ce sont surtout les romanistes qui se sont appliqués à combler le fossé, aussi large que profond, qui sépare le latin « classique » des langues de la Romania ; derrière la façade majestueuse, mais artificielle, de la langue écrite perpétuée par l'école et la tradition littéraire, ils ont essayé de découvrir un latin parlé, vivant et mobile, dont le vocabulaire et la grammaire, phonétique, morphologie, syntaxe, offraient des traits qui se retrouvaient intacts ou du moins reconnaissables dans les langues

romanes. Dans cette reconstitution de la « langue vulgaire », les romanistes sont souvent allés fort loin, et là où les documents leur manquaient pour expliquer les formes modernes, ils ont fabriqué de toutes pièces des prototypes qui, selon le mot de Max Bonnet, « n'ont jamais existé que dans le cerveau de quelques savants ». A. Meillet a souligné justement l'erreur de méthode qu'ils ont commise en transposant dans les langues romanes les procédés employés par les linguistes dans la reconstitution de « l'indo-européen » : ceux-ci n'ont d'autres ressources pour restituer cette langue que la comparaison des langues apparentées entre elles, et une forme « indo-européenne » n'est rien d'autre qu'un « système de correspondances ». Ces excès sont aujourd'hui reconnus ; latinistes et romanistes se sont montrés à la fois plus exacts dans la recherche des « sources » du latin vulgaire, et plus prudents dans leur utilisation. L'épithète même de « vulgaire » tend maintenant à n'être plus que maintenue par la tradition, et l'on tâche à lui substituer des termes moins compromettants : latin populaire, latin parlé ou oral, en allemand « lateinische Umgangssprache » (J.-B. Hofmann) ; et surtout on tient compte des différents aspects qu'a pu prendre le latin dans l'espace et dans le temps, et suivant les milieux ethniques et sociaux dont il est devenu la langue.

M. da Silva Neto a divisé son livre en deux parties : dans la première, il s'efforce de définir ce qu'il faut entendre par latin vulgaire, et il expose les problèmes que pose son étude, et les méthodes employées pour les résoudre. La seconde partie est consacrée à l'étude des « sources », et comporte l'indication des principaux témoignages qui peuvent éclairer l'histoire de la langue vulgaire : peut-être le trouvera-t-on un peu trop généreux dans l'application de l'épithète « vulgaire » à certains mots qui ne la méritent pas. Son exposé est consciencieux et s'appuie sur des garants autorisés : on l'aimerait plus personnel par endroits. Mais il faut se dire qu'il est fait pour un public non initié qui a tout à apprendre[1].

A. Ernout.

René Marache, *Mots nouveaux et mots archaïques chez Fronton et chez Aulu-Gelle.* Paris, Presses Universitaires de France ; in-8°, 293 p.

M. Marache a repris dans cet ouvrage la thèse complémentaire qu'il avait présentée en 1952, pour accompagner son étude principale sur la *Critique littéraire de langue latine au IIe siècle de notre ère.* Le choix des deux auteurs n'a pas besoin d'être justifié ; tous deux, chacun à sa manière, sont des « stylistes », et tous deux sont « archaïsants ». M. Marache a dépouillé scrupuleusement leurs œuvres, et dressé un catalogue complet de leurs néologismes et de leurs archaïsmes, accompagnant chaque mot d'un commentaire : cette façon de procéder par fiches individuelles ne va pas sans monotonie, exposant l'auteur à des redites ; les conclusions dans lesquelles il résume les résultats de son enquête ne remédient qu'en partie à cet inconvénient. P. 273, M. Marache écrit de Fronton et d'Aulu-Gelle que « leur

1. P. 75, § 60, lire *suffarcinati*, non *sulf-* ; p. 179, *umblicus*, sans *i* ; p. 181, l. 7, *conuouere*, non *cono-* ; p. 188, l. 5 du bas, *impetratio*, non *imperativo* ; p. 190, § 90, l. 7, lire *uocitatus*, non *noci-* ; p. 192, l. 7 du bas, la forme *experirus* attribuée à Catulle, XXI, 6, n'est sans doute qu'une faute de copie et, du reste, le Sangermanensis a *experibus*, l'Oxoniensis *experibis*, tous deux incorrects (voir l'édition de M Schuster), et l'édition Romana, *experiris* (voir, en dernier lieu, l'édition de R. A. B. Mynors) ; p. 205, l. 7, lire *uocare*, non *no-* ; p. 207, dans le *non sileas* d'Horace, *Sat.*, II, 5, 91 (et non 51), tous les éditeurs s'accordent aujourd'hui à lire : *ultra* « *non* » « *etiam* » *sileas* « au delà de « non » « oui » « tais-toi », c'est-à-dire « ne réponds que par « oui » et par « non » ; et le *non* n'est pas à rapporter à *sileas* ; p. 217, n. 99, bas, lire *grammairien.*

besoin éperdu de nouveauté n'a fait qu'user la langue un peu plus vite ». L'expression me paraît forcée.

A. Ernout.

C. O. Brink, *Latin studies and the humanities*. Cambridge University Press, 1957 ; in-8°, 27 p.

Succédant à d'illustres philologues tels que H. A. J. Munro, J. E. B. Mayor, A. E. Housman, dans la chaire de latin de l'Université de Cambridge, M. C. O. Brink, dans cette « inaugural lecture », traite, un peu à bâtons rompus, des problèmes actuels que pose l'enseignement du latin, comme aussi des progrès que la philologie a faits depuis un siècle, des impasses où elle se heurte ; de la notion d'humanisme et d'humanités. Le sérieux de l'exposé est égayé parfois par une note d'humour : je citerai dans cet esprit les pages où l'auteur met aux prises trois critiques discutant sur le texte et le sens de la fameuse épigramme de Catulle : *passer deliciae meae puellae*. On sent que M. Brink, tout en n'ignorant rien de la technique, conçoit l'enseignement du latin comme quelque chose de vivant : c'est le même esprit qui animait Housman, et qui du reste est assez fréquent chez les Anglais ; ce n'est pas la moindre qualité de leurs travaux philologiques.

A. Ernout.

Jan Safarewicz, *Wybrane texsty oskrijskie*. Warszawa, Panstwowe Wydawnietwo Naukowe, 1957 ; in-8°, 54 p.

Faisant suite au choix de textes ombriens que j'ai signalé dans la *Revue de Philologie*, ce nouveau recueil, dû aux soins de M. Safarewicz, contient les principales inscriptions osques. La présentation est la même que dans le volume précédent : une courte introduction en polonais, les textes accompagnés de quelques indications sur leur provenance et de renvois aux ouvrages fondamentaux, Pisani, Vetter, von Planta, Conway, Buck, enfin un lexique osque-latin, et une table de concordance entre les numéros de ce recueil et les chiffres des autres éditeurs. Réduits à l'essentiel, les deux petits volumes pourront rendre service aux étudiants qui s'intéressent aux dialectes italiques, et plus généralement à la grammaire comparée des langues indo-européennes.

A. Ernout.

Robert Cavenaille, *Corpus Papyrorum Latinarum*, Lief. I. Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1956 ; in-8°, 112 p.

En 1952, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres proposa, pour l'attribution du prix du Budget de 1953, l'édition d'un « Recueil des papyrus latins ». Le projet de ce recueil avait été déjà plusieurs fois envisagé, sans jamais être réalisé. L'initiative de l'Académie décida un jeune savant de l'Université de Liège, M. Cavenaille, à se mettre sérieusement à la tâche, et il nous donne aujourd'hui un premier fascicule de ce *Corpus*, comprenant des textes recueillis en Égypte, en Palestine et à Doura-Europos. Les papyrus d'Herculanum et les papyrus du Moyen Age, qui posent des problèmes spéciaux, ont été écartés. Les papyrus latins ne sauraient être comparés, ni par le nombre, ni par la qualité, avec les papyrus grecs — les raisons de cette infériorité sont trop connues, trop évidentes pour qu'il soit besoin de les rappeler ; — ils ne sont pourtant pas sans intérêt, ne serait-ce que pour nous

renseigner sur les auteurs latins qu'on lisait en Égypte, et sur quelques aspects de l'histoire sociale de l'Égypte romaine. La plupart des fragments d'œuvres littéraires proviennent de Virgile : traductions juxtalinéaires du latin en grec, passages de l'*Énéide*, tous travaux d'école (p. 7-70). Viennent ensuite Cicéron — dont un fragment provenant d'une Verrine, II, 2, 3-4, constitue, selon P. Collart, le « doyen des papyrus latins trouvés en Égypte » (20 av. J.-C.), Salluste (avec, entre autres, deux fragments tirés des Histoires), Tite-Live (fragments importants de l'Epitomé, provenant d'Oxyrhynque, *P. Oxy.* IV, 668, qui du reste ont déjà été plusieurs fois publiés et commentés).

L'auteur a réuni avec beaucoup de soin ces documents dispersés dans de nombreuses publications ; il les a publiés avec une grande fidélité, et les notices dont il les a accompagnés fournissent les renseignements bibliographiques indispensables. Ce travail ingrat, mais utile, peut ouvrir la voie à de nouvelles recherches.

A. Ernout.

Jacques Heurgon, *Trois études sur le « Ver sacrum »* (Coll. Latomus, XXVI). Bruxelles, Latomus, 1957 ; in-8°, 52 p. Prix : 80 francs belges.

I. Un *Ver sacrum* étrusque? Les origines du *Lucus Feroniae*, p. 11 ;

II. Apollon chez les Osques, et le *Ver sacrum* des Mamertins, p. 20 ;

III. Le *Ver sacrum* romain de 217, p. 30.

Il est souvent question chez les historiens latins du *Ver sacrum*, « Printemps sacré » ou plutôt « consacré », sacrifice expiatoire ou propitiatoire par lequel un peuple, en cas de détresse, vouait à la divinité tout ce qui naîtrait au printemps suivant, végétaux, animaux, humains. Ce rite, sanglant à l'origine, s'adoucit avec le temps, au moins en ce qui concerne les hommes ; et au lieu d'égorger les nouveaunés on se contenta de les expulser du pays, lorsqu'ils auraient atteint l'âge viril, pour les envoyer fonder une colonie, sous la conduite d'un animal totémique. Pour les animaux eux-mêmes, il apparut trop dispendieux de sacrifier tout le troupeau d'un printemps intégral, et l'esprit économe des Romains sut concilier, à propos du *Ver sacrum* voué par Rome après la défaite du lac Trasimène, la *fides* et la *pietas* envers le dieu, ici Jupiter, avec le souci de ne pas trop amoindrir le cheptel, ceci en jouant du calendrier dont l'incertitude permit de réduire au minimum la durée de ce printemps. Le récit que M. Heurgon fait de cet événement est des plus savoureux, et de cette finasserie paysanne il tire des conclusions d'une grande portée sur le contrat qui s'établit entre l'homme et la divinité, et sur l'humanisation de certains rites cruels, dont peu à peu ne subsista plus qu'une forme atténuée, maintenue par la tradition plutôt que par la foi. Au reste, ce *Ver sacrum* de 217 est le seul qui appartienne à l'histoire ; les autres sont tous du domaine de la légende. C'est à démêler les origines de ce mythe que M. Heurgon a consacré les deux premières études : il ressort de son enquête que le *Ver sacrum* est une institution sabine ou sabellique, et que le dieu auquel il était voué n'était autre primitivement que *Mars*, ou *Mamers*, *Marmar* ; le remplacement de ce vieux dieu spécifiquement italique par des dieux d'origine étrangère comme Apollon chez les Mamertins, ou de caractère indo-européen comme Jupiter à Rome, ne doit pas nous faire perdre de vue l'importance de l'élément « sabin », c'est-à-dire indigène, dans la proto-histoire de l'Italie. Les études de M. Heurgon sont riches d'enseignement.

A. Ernout.

Yvette Huls, *Ivoires d'Étrurie* (Tome IV des *Études de philologie, d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Institut historique belge de Rome*). Bruxelles, 1957 ; 238 p., 53 planches, 1 carte.

L'ouvrage de Mme Y. Huls comprend essentiellement deux parties, un catalogue des ivoires et des os figurés étrusques, qui forme un inventaire méthodique, et en second lieu une étude chronologique de l'art de l'ivoirerie toscane. Des planches nombreuses et en général de bonne qualité illustrent abondamment l'exposé, dont la consultation est rendue aisée par de nombreuses tables de concordance et des *indices*.

L'auteur a fait œuvre utile en rassemblant méthodiquement un matériel dispersé. L'étruscologie sent vivement le besoin de catalogues sérieux et à jour, concernant de vastes séries, souvent encore mal connues. Celui-ci nous fait assister à l'éclosion rapide d'un art mineur qui connaît, dans l'Étrurie du VIIe et du VIe siècle avant J.-C., une grande vogue. L'ivoire et l'os se prêtent à un travail en relief très plat, et c'est là une technique qui permet les effets décoratifs, chers aux artistes toscans. Dans le travail de la pierre elle-même, une technique comparable est à l'origine des bas-reliefs de Chiusi. La décadence de cette ivoirerie fut aussi rapide que son essor et, dès le Ve siècle avant notre ère, les ivoires travaillés disparaissent de Toscane.

Si l'on apprécie la première partie du livre, purement descriptive, la seconde partie laisse à désirer. Le cadre de l'étude semble emprunté à des manuels très estimables, mais en partie périmés, comme la *Storia dell'Arte etrusca* de P. Ducati (Florence, 1927). Les travaux ultérieurs et essentiels qui se sont succédé au cours de ce dernier quart de siècle (ceux de Hanfmann, Payne, Riis, Pareti par exemple) ne sont pratiquement pas utilisés. L'étude des influences, les comparaisons proposées sont donc aujourd'hui dépassées. On regrette aussi l'insuffisance des confrontations avec d'autres arts (sculpture, céramique), l'absence de considérations concrètes et techniques. Catalogue précieux, mais étude à reprendre : telle est l'impression que laisse la lecture de cet ouvrage inégal.

Raymond Bloch.

Ladislas Vidman, *Fasti Ostienses*, dans les Dissertations de l'Académie des sciences de Tchécoslovaquie. Prague, 1957 ; 98 p., 4 planches, 1 tableau synoptique.

M. Ladislas Vidman présente en latin une édition des *Fasti Ostienses* et la fait suivre de deux résumés en tchèque et en russe. On retrouve, sous une forme pratique et nouvelle, un chapitre de l'ouvrage consacré, en 1947, par un excellent épigraphiste, M. A. Degrassi, et consacré aux *Fasti Triumphales et Consulares* (t. XIII, 1, des *Inscriptiones Italiae*). Dix ans après cette publication fondamentale, le livre de M. Vidman utilise les nombreux travaux qu'elle a suscités et joint aux inscriptions connues des fragments nouvellement découverts (cf. déjà *Année épigraphique*, 1954, p. 220-223).

De bonnes photographies des nouveaux fragments épigraphiques sont présentées à la fin du volume.

Le livre s'ouvre sur une vue synoptique des différents fragments aujourd'hui connus. Le texte des inscriptions est ensuite reproduit. Puis un excellent commentaire fait une large place aux remarques et aux discussions qui se sont succédé depuis 1947. L'analyse est serrée, les précisions topographiques et chronologiques

se fondent sur une étude approfondie du texte et d'excellentes connaissances historiques. Il s'agit ainsi d'un très utile instrument de travail que l'épigraphiste consultera avec plaisir et profit.

Raymond Bloch.

Placida M. Moro, *Julium Carnicum (Zuglio)*. Pubblicazioni dell'Istituto di storia antica, vol. II, Universita di Padova. Rome, 1956 ; 270 p., 79 figures, 8 cartes.

L'ouvrage de Mlle Moro fait partie d'une série de publications dues à l'Université de Padoue. Sous la direction de M. A. Degrassi, l'Institut d'Histoire ancienne de cette Université fait preuve d'une louable activité. Après l'excellent livre de Fr. Sartori sur les *Problemi di storia costituzionale italiota* (1953), celui de Mlle Moro en est un nouveau témoignage. Il concerne une cité de l'ancienne Vénétie, Julium Carnicum, qui a perdu toute importance sous l'Empire romain et, ne se survivant guère à elle-même, n'est plus aujourd'hui, sous le nom de Zuglio, qu'un petit bourg de trois cents âmes.

Une première partie est consacrée à la géographie de la région, qui correspond à une bonne partie des Alpes carniques. Puis est évoqué le début de son histoire. Les excellents et récents travaux de J. B. Pellegrini, en Italie, et de M. Lejeune, en France, sur les Vénètes et leur langue auraient dû permettre à l'auteur d'apporter davantage de précisions sur le destin de cette intéressante population. Des Celtes qui vinrent s'installer dans la contrée, au cours du IIIe siècle avant notre ère, les *Carni* donnèrent leur nom à la région et à la ville.

Puis l'étude est consacrée aux vestiges épigraphiques et archéologiques de l'ancienne Julium Carnicum, qui fut d'abord un municipe au début de l'Empire, puis une colonie. Un assez grand nombre d'inscriptions concernent les magistrats et les Dieux de la cité. De son Forum subsistent les restes d'un portique, d'un temple et d'une basilique.

Enfin, l'auteur a rassemblé les diverses découvertes opérées dans le territoire de Julium Carnicum, étudie le réseau routier dense de cette région frontière et cherche à retrouver la limite qui la séparait de la Norique. Un appendice nous offre l'historique des fouilles de Zuglio et groupe les sources littéraires et épigraphiques concernant la cité. Le livre est clair, bien fait, et nous fait entrer en contact direct avec la vie de la Vénétie romaine.

Raymond Bloch.

Eliazar Friezer, *De ordening van Servius Tullius*. 1957, 143 p., 1 bibliographie, 1 index.

Il s'agit d'une nouvelle étude sur les importantes réformes que la tradition romaine considère comme l'œuvre du second roi étrusque de Rome, Servius Tullius. Le texte est en hollandais et n'est suivi d'aucun résumé en une langue de plus grande diffusion. Voilà qui est contraire à une habitude qui se répand, à juste titre, de plus en plus. Et l'on note avec satisfaction que les nombreuses revues yougoslaves, roumaines... que l'on commence à recevoir régulièrement font une large place à des résumés en français, anglais ou allemand. Beaucoup d'articles sont même écrits en français. Cela assure aux études présentées une bien plus large audience.

Raymond Bloch.

Adriano Prandi, *Il complesso monumentale della basilica celimontana dei SS. Giovanni e Paolo, nuovamente restaurato per la munificenza del cardinale titolare Francesco Spellman, arcivescovo di New York.* Tipografia polyglotta Vaticana, 1953 ; 639 p., 1 index des noms, 528 figures dans le texte, 29 planches hors texte.

Lors de son élection au Sacré Collège, en 1946, le cardinal Spellman, archevêque de New-York, reçut le titre de la basilique de Saints-Jean-et-Paul, sur le Caelius. Ce titre appartenait auparavant au cardinal Eugenio Pacelli, devenu ensuite le pape Pie XII. Le cardinal Spellman, soucieux d'éclaircir les problèmes archéologiques relatifs à la basilique du Caelius, confia tout d'abord au comte Enrico Galeazzi, architecte des Sacrés Palais apostoliques, le soin d'effectuer les recherches et les relevés préliminaires ; puis, devant l'importance des premiers résultats obtenus, il lui demanda de commencer la restauration du complexe monumental. M. Adriano Prandi, auteur du présent livre, collabora à cette restauration à partir de décembre 1948. Ses travaux portèrent sur la façade de l'édifice, qu'avaient masquée des adjonctions du XVIIIe siècle. Cette partie de l'entreprise fut terminée en 1950. On décida alors de continuer les travaux par le campanile, dont la base est prise dans l'ancien *Claudianum*, puis par l'ensemble de la basilique et du couvent, qui ont été ainsi rénovés. Le 17 janvier 1952, la place, qui avait subi une complète transformation, fut inaugurée solennellement et « remise » par le cardinal Spellman lui-même au maire de Rome, en présence des autorités religieuses et du gouvernement italien.

Un certain nombre des résultats archéologiques atteints avaient pu être communiqués au premier Congrès national d'Archéologie chrétienne qui se tint à Syracuse en septembre 1951. Le présent volume, rédigé par M. A. Prandi et publié grâce à la libéralité du cardinal titulaire, présente l'exposé complet des fouilles et des restaurations, et énumère très minutieusement les trouvailles archéologiques multiples qui ont accompagné les deux étapes de la restauration. Puis viennent les conclusions qu'il est possible à présent de tirer sur l'histoire même de l'édifice.

Admirablement illustré par un très grand nombre de photographies, de dessins au trait et de plans, l'ouvrage contient une mine de renseignements sur les diverses constructions qui se sont succédé sur la même place. On est intéressé particulièrement par l'étude des voûtes du *Claudianum* dans leur agencement primitif (fig. 361), par l'architecture de la basilique primitive et sa place dans l'histoire des édifices paléochrétiens (plan fig. 398), par la rénovation accomplie par le cardinal Giovanni di Sutri au milieu du XIIe siècle (fig. 151). Archéologues et architectes trouveront un égal intérêt dans la lecture de cet ouvrage dont la méthode et la présentation sont sans reproche.

Raymond Bloch.

Tönnes Kleberg, *Hôtels, restaurants et cabarets dans l'Antiquité romaine.* Uppsala, Almqvist et Wiksell, 1957 ; in-8°, XI-163 p., avec 21 illustrations et 1 plan.

Sous ce titre, M. Kleberg reprend la dissertation qu'il a présentée en 1934, et que j'ai brièvement signalée en 1936 dans la *Revue de Philologie*, p. 288. Mais il ne s'est pas contenté de la reproduire, il l'a modifiée et enrichie : il a remplacé le suédois par le français — un français qu'il écrit avec aisance et correction ; il a grossi sa documentation en dépouillant toute la littérature qui a paru sur le sujet dans ces vingt dernières années et, de plus, il est allé voir sur place les découvertes dues aux

fouilles récentes faites à Pompéi et à Ostie. Le livre se divise en quatre chapitres : I. Terminologie de l'activité hôtelière ; étude de vocabulaire, p. 1 ; II. Les types principaux et leur répartition, *hospitia*, *stabula*, *popinae*, *tabernae*, p. 26 ; III. Tenanciers, personnel, clientèle, p. 74 ; IV. Le service dans les établissements hôteliers. Nourriture, boisson, vaisselle, décoration, divertissements, prix, p. 98. L'exposé est suivi de notes justificatives, d'une table des principaux passages cités, d'un index des mots, d'un index des matières, d'illustrations. Bref, l'auteur n'a rien négligé pour nous donner un tableau aussi complet que possible d'un aspect important de la vie ancienne. Sans doute, le lecteur rencontrera en cours de route plus d'un texte qui lui sera familier, mais certains détails lui apparaîtront comme nouveaux, notamment ceux qui concernent la profession hôtelière, la mésestime dans laquelle elle était tenue, les mesures prises par l'administration impériale pour la réglementer et restreindre son activité (p. 80 et s.) ; la méfiance de l'Église chrétienne envers les auberges et leurs tenanciers. Le fait que beaucoup des cabaretiers ou aubergistes étaient d'origine étrangère, grecque ou syrienne notamment, et que leur établissement se doublait souvent d'un lupanar, où opéraient l'hôtesse, *copona*, et sa servante, *puella* (tarif : huit as, cf. p. 119), devait contribuer à asseoir leur mauvaise réputation. Néanmoins, les villes, les routes d'Italie ou des provinces, notamment de Gaule, ne manquaient pas d'auberges ou de tavernes, *taberna*, et maint nom de lieu en a gardé le souvenir, comme aussi l'emprunt du verbe vieux-haut-allemand, *koufôn* (cf. *caupō*) : la conservation de la diphtongue *au* a son parallèle dans le maintien de *ae* dans le nom de l'empereur *Caesar* > *Kaisar*. Le livre de M. Kleberg est un bon exemple d'une monographie utile et instructive.

A. Ernout.

Attilio di Lorenzi, *Pulcinella* (Quaderni Filologici, VI). Napoli, Istituto della Stampa, 1957 ; in-8°, 138 p.

Sous ce titre, M. Attilio di Lorenzi, déjà connu par son ouvrage aventureux intitulé *Cronologia ed evoluzione Plautina*, étudie les différents aspects de l'Atellane, son origine, ses thèmes, ses personnages, ses moyens d'expression. Il fait remonter Pulcinella à un original étrusque, *Phersu*, dont seraient issus *Phersu Casnar* et *Phersu Dossennus* — ce qui est bien invraisemblable. La plus grande partie du volume est consacrée à des « Osservazioni stilistiche sull'Atellana », qui ne comprennent pas moins de quarante-cinq numéros, sans apporter rien de neuf. J'ai déjà signalé dans la *Revue de Philologie* de 1953, p. 303 et sq., deux ouvrages sur l'Atellane, l'un de M. Paolo Frassinetti, l'autre de M. Domenica Romano, tous deux du reste sans grande portée. Était-il nécessaire d'en écrire un troisième?

A. Ernout.

C. Salustio Crispo, *Catilina y Jugurta*, texto y trad. por José Manuel Pabón, vol. II : *Jugurta*. Barcelona, Ed. Alma Mater, 1956 ; in-8°, 205 p. (doubles).

Ciceron, *Discursos*, vol. X : *Pro L. Murena* ; *Pro P. Sulla*, texto rev. y trad. por Manuel Marin Peñã. Barcelona, Ed. Alma Mater, 1956 ; in-8°, 166 p. (doubles).

La *Colección hispánica de autores griegos y latinos* vient de s'enrichir de deux volumes latins : M. J. M. Pabón, qui a déjà publié un Catilina de Salluste dont j'ai dit les mérites, y ajoute maintenant le Bellum Jugurthinum ; M. Manuel Marin Penã édite deux discours importants de Cicéron. Sur des textes qui ont déjà fait

l'objet de tant d'études, et tant de fois édités, l'éditeur actuel ne peut guère avoir d'autre ambition que de les présenter correctement, en tenant compte des travaux les plus récents, et en bannissant du texte toute conjecture inutile. C'est ce qu'ont fait MM. Pabón et Penã ; ils ont joint au texte latin, muni d'un apparat critique bref, mais suffisant, une traduction et quelques notes historiques. L'édition des discours de Cicéron comprend, en outre, une *Introducción* pour chacun des textes. Cette collection, qui s'inspire de la collection publiée par l'Association G. Budé en France, est un bon témoin de l'activité philologique dans les Universités espagnoles et fait honneur à nos collègues de la péninsule, notamment à M. Mariano Bassols de Climent, *catedrático* de l'Université de Barcelone, qui en est l'animateur.

A. Ernout.

M. TULLIUS CICERO, De divinatione met Inleiding en Aantekeningen op het eerste Boek door Dr. H. J. M. Broos. Groningen, Djakarta, J. B. Wolters, 1957 ; in-8°, 144 p. Prix : Fl. 3,75, geb. 4,25.

Il suffit de signaler cette petite édition, destinée à l'usage des classes et à un public de langue hollandaise, et publiée dans la collection *Antieke Cultur* que dirigent Dr. D. Cohen et Dr. D. Wagenvoort. Le texte suivi est celui de C. F. W. Mueller, avec quelques variantes signalées dans la Préface, p. 5 ; les notes et l'index n'ont d'autre objet que de fournir à des débutants les explications indispensables.

A. Ernout.

C. Valerii Catvlli *Carmina*, recogn. R. A. B. Mynors. Oxford, Clarendon Press, 1958 ; in-8°, 113 p. Prix : 10/6.

Après le Properce de M. E. A. Barber, la *Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis* publie un Catulle dû aux soins d'un autre Oxonien, professeur au Corpus Christi College. Sans doute est-il difficile de trouver du nouveau sur un texte tant de fois étudié ; et s'il reste des passages corrompus, et qui attendent encore leur Œdipe, M. Mynors avoue avec une modestie peut-être excessive que « mihi nec doctrinam neque ingenium ad eos tandem enucleandos suffecisse uix est cur moneam » (*Praef.*, p. xiii). Mais il a porté son effort sur la constitution du texte, en établissant avec plus de rigueur qu'on ne l'avait fait avant lui, non seulement le classement des manuscrits — il a eu notamment entre les mains plus de quatre-vingts manuscrits italiens du xve ou du xvie siècle, qui tous, selon lui, dérivent de *O G R* —, mais aussi en précisant la date et l'origine des corrections anciennes — provenant de manuscrits d'humanistes anonymes italiens, ou de vieilles éditions, depuis l'édition princeps, parue à Venise en 1472, jusqu'à celles d'Achilles Statius (1566) et de Joseph Scaliger (1576). « Has editiones omnes perlustrauimus, ut quam plenissime discamus quid a quoque et quo ordine ad corrigendum textum Catullianum prolatum sit. Veritatem tamen omnibus in locis me inuenisse prorsus non credo : quod potui enim feci, non quod uolui » (*Praef.*, p. xii). — Une autre innovation consiste dans la *Carminum in Archetypo discriptio*, qui reconstitue l'ordre des poèmes tel qu'il devait être dans l'archétype de nos manuscrits, en distinguant par l'emploi d'un sigle spécial les poèmes munis d'un titre dans le contexte, et d'une initiale peinte en rouge, de ceux qui n'avaient ni titre — que dans la marge — ni initiale peinte.

L'apparat est donc établi d'après : 1° les codices *V*, source de *O* et *X*, ce dernier

étant la source de *G* et *R*; le codex *T*; 2° les FONTES CONIECTVRARVM MANV SCRIPTI; 3° les *coniecturae e codicibus recentioribus ductae*, qui s'étalent depuis l'année 1412 jusqu'à 1468; 4° les FONTES CONIECTVRARVM TYPIS IMPRESSI, qui vont depuis l'édition de Venise jusqu'à la troisième édition d'Avantius (1535).

Un bon exemple des améliorations apportées par M. Mynors dans l'histoire du texte est fourni par la notice concernant les poèmes XVIII-XX, trois pièces priapiques, introduites faussement dans l'œuvre de Catulle, dont Lachmann les a éliminées. Il suffira de comparer la notice de M. Mynors avec celle de Schuster pour voir combien la première, bien que plus brève, est plus complète et plus précise :

SCHUSTER, 18-20 : *In editionibus, quae ante Lachmanni recensionem prodierunt, inter carm. 17 et 21 tria Priapea inserta leguntur, quae codicibus Catullianis non continentur : primum* (Hunc lucum *eqs.*) *inter fragmenta Cat. recepimus, alterum* (Ego haec *eqs.*) *tertiumque* (Hunc ego *eqs.*) *in Priapeis (c. 85 et 86, p. 171 sq. Bue. = P. L. M., I², p. 127 sqq. Vollm.) legis.*

MYNORS, XVIII-XX : *Huc intrusit Muretus anno MDLIV carmina tria,* 'Hunc lucum' (*fragmentum I*) *et* 'Hunc ego', 'Ego haec' *quae libro Catalepton Vergiliano praefigi solent, inter Priapeia lxxxvi et lxxxv numerantur : exulare iussit Lachmann anno MDCCCXXIX.*

Voici quelques observations que j'ai faites au cours d'une lecture trop rapide.

Carmen LI : dans la traduction de l'ode à Sapho, M. Mynors a inséré comme en faisant partie la dernière strophe : *Otium, Catulle, tibi molestum est*, tout en signalant dans l'apparat : 13-16 : *hos uu. fragmentum carminis deperditi censuerunt Statius, alii (haud scio an recte).* J'aurais été plus affirmatif ; cette strophe, selon moi, ne saurait appartenir à l'ode saphique, et il faut l'en séparer.

Carmen LXV, v. 10 sq. : *numquam ego te, uita frater amabilior,*
aspiciam posthac? at certe semper amabo.

Le point d'interrogation après *posthac* est-il nécessaire? Schuster ne l'a pas.

Carmen LXXVI, 10 : *quare iam te cur amplius excrucies?*

L'ordre *iam te cur* est donné par des manuscrits récents (1460) ; *V* a *cur te iam* conservé par Schuster, et qui suppose la non élision du monosyllabe *iam*. Cet ordre est défendable, et la leçon des manuscrits récents a bien l'air d'être une correction d'humaniste que choquait le maintien de *iam*, mais paléographiquement elle ne s'explique pas.

Carmen LXXXV : rétablir un point après *requiris.*

Cette édition, fruit d'un long travail, se lit avec plaisir et profit. Elle est d'une typographie agréable, et présentée avec l'élégance ordinaire des livres qui sortent de la Clarendon Press.

A. ERNOUT.

LES DEUX LIVRES DE CATULLE, regroupés et traduits par Léon HERRMANN (Coll. Latomus, vol. XXIX). Bruxelles, Latomus, 1957 ; in-8°, XVIII-142 p. Prix : 250 fr.

C'est un Catulle très personnel que nous présente aujourd'hui M. Léon Herrmann, et dans lequel les lecteurs ordinaires du poète auront peine à reconnaître leur auteur favori. M. Herrmann bouleverse l'ordre traditionnel des manuscrits, pour arriver à « présenter une image aussi approchée que possible des deux livres

de Catulle... basée sur la règle des dix-huit vers qui nous semble avoir été observée déjà par Catulle comme par ses contemporains Valerius Cato et Lucrèce... Bien entendu, nous ne prétendons pas remonter jusqu'aux rouleaux de papyrus, mais nous espérons donner un reflet assez fidèle d'un Catulle sur cahiers de parchemin, tel que ceux qu'on pouvait acheter par exemple à l'époque de Martial » (*Introduction*, p. 5 et 6). Naturellement, cette reconstruction ne se fait pas toute seule ; et M. Herrmann ne s'en tire qu'à l'aide d'hypothèses audacieuses : suppressions, transpositions, additions, indication de poèmes perdus (cf. p. 90), restitutions, etc. Je laisse à chacun le soin de juger si Catulle a gagné à cette nouvelle présentation. — Mais ce que je puis signaler, c'est que M. Herrmann n'a pas renoncé à sa fâcheuse habitude de corriger le texte tel que le donnent correctement les précédents éditeurs pour y substituer des vers faux de son cru. Ainsi, par exemple, au lieu du texte universellement admis

nutricum tenus extantes e gurgite CĀNO (LXIV, 18),

il écrit

nutricum tenus exstantes e gurgite CĂVO

remplaçant un adjectif de sens excellent, d'emploi usuel, cf. *Thesaurus*, III, 296, 28 sqq., et de prosodie correcte par une épithète de son invention, faible, et de forme incorrecte à cette place. Les exemples de ce genre sont malheureusement trop nombreux. Je me bornerai à en citer quelques-uns.

Dans le poème LXVIII, v. 101 (141 des autres éditeurs), M. Herrmann écrit :

Atqui nec diuis homines componere ⟨fas est⟩
⟨. . . . . .
. . . . . .⟩ aequum est

et dans l'apparat : *⟨fas est⟩ conieci* : *lacunam suspicatus sum.* Or, le texte qu'il présente comme sien est donné déjà par M. Schuster (Teubner, 1949), qui note en outre dans son apparat : *post v. 141 lacunam primus statuit Marcilius.* — Dans la même page, les v. 88, 94 et 95 (128, 134 et 135) sont défigurés par des fautes d'impression : v. 88, *at* au lieu de *est* ; v. 94, *ire in tunica* où *ire* est de trop ; v. 95, *Quare tametsi uno*, inscandable et inintelligible, au lieu de *Quae tamenetsi uno* ; dans l'apparat, v. 99 (140) lire : condidit iram *Pohl* au lieu de : condidit eram Pohl. — P. 38, v. 71 (111), lire : *medullis* au lieu de *medulles*. — P. 13, v. 91

sanguinis expertem tum uelis esse tuam me.

Le vers est faux, et l'apparat : uelis *edit.* : uestris *cod.*, est inexact ; je ne vois pas qu'aucun éditeur (sauf peut-être M. Herrmann) ait proposé l'amétrique *uĕlis*. — Même page, v. 93

Sidera cur ITER DENT? *Utinam coma regia fiam.*

La substitution conjecturale de *iter dent* à la leçon *iterent*, du reste corrompue, des manuscrits, donne un vers faux. — P. 35, poème LXVIII, v. 28 (68),

isque domum nobis isque dedit dominae

App. dominae *conieci* : dominam *cod.* C'est à tort que M. Herrmann s'attribue la conjecture *dominae*, elle est de Fröhlich, comme l'indiquent L. Schwabe et M. Schuster, qui l'ont adoptée, ainsi que Kroll et M. Lenchantin de Gubernatis. — P. 40, LVIII, 118 (158 ou plutôt 156),

et domus ipsa in qua ⟨nos⟩ lusimus et domina.

La présence de *ipsa* fait un vers faux.

Quelle confiance M. Herrmann veut-il qu'on accorde à ses constructions d'ensemble, quand il se montre aussi négligent dans le détail?

A. Ernout.

Q. HORATIUS FLACCUS I. Oden u. Epoden erkl. von Ad. Kiessling, achte Aufl. bes. von Richard Heinze. Berlin, Weidmann, 1955 ; in-8°, viii-620 p. — III. Briefe, erkl. von A. Kiessling, fünfte Aufl. bearb. von Richard Heinze. Berlin, Weidmann, 1957 ; in-8°, 425 p.

Tous les philologues qui ont eu à expliquer Horace connaissent, je pense, l'édition du poète, publiée d'abord par Adolf Kiessling et revue, après lui, par Richard Heinze. Elle n'a pas d'apparat critique — mais en est-il vraiment besoin pour Horace, dont le texte est en général bien établi? — et reproduit le texte de Keller et Holder, mais elle est munie d'un commentaire explicatif qui est, sinon le meilleur, en tout cas l'un des meilleurs qui existent de l'œuvre du poète, et Richard Heinze n'a cessé d'y travailler jusqu'à la fin de sa vie. La sixième édition des *Odes et Épodes* a paru en 1917 ; la cinquième édition des *Satires* en 1921 ; la quatrième édition des *Épîtres* en 1914 : la cinquième édition de celles-ci, qui vient de paraître, ne fait que reproduire la précédente, que R. Heinze, interrompu par la mort, n'a pas eu le temps de reprendre. Mais la huitième édition des *Odes* comprend plus de nouveautés : Heinze en avait poussé la révision jusqu'à la neuvième Ode du livre IV, et la comparaison montre qu'il y avait introduit maint changement de détail complétant ou rectifiant le commentaire de l'édition précédente. Partout on aperçoit les effets de ce minutieux travail d'amélioration ; les notices elles-mêmes qui précèdent chaque ode ont été remaniées ; seule la fin du volume : *Odes* IV, 10-15, *Carmen Saeculare*, *Iambes* (*Épodes*) n'a pu être revue. On ne trouve plus dans le volume l'étude sur la métrique d'Horace, qui figurait dans la sixième édition, et que Heinze se proposait de modifier, mais les intéressés pourront se reporter à l'article intitulé « Die lyrischen Verse des Horaz » qu'il a publié dans les *Sitzungsber. d. Sächsischen Akad. d. Wiss.*, Bd. 70, H. 4, où il a exposé sa nouvelle conception de l'art lyrique du poète.

M. Erich Burck a enrichi les deux tomes d'un *Nachwort* et de « *bibliographische Nachträgen* » qui indiquent les travaux les plus importants parus sur Horace et son œuvre depuis la mort de Heinze. Il ne s'est pas contenté de les signaler sèchement, mais il émet sur chacun d'eux un jugement, parfois sévère, mais en général juste. Il a fait un travail utile en comparant les différentes leçons adoptées par les plus récents éditeurs : Heinze (1930), Villeneuve (1927), Lenchantin de Gubernatis (1945), Klingner (1939 et 1950). Enfin, il a donné une place importante aux discussions qu'a soulevées dans ces dernières années « l'Art poétique » dans ses rapports avec Néoptolème de Parion (*Briefe*, p. 401 sqq.). Le problème a fait couler beaucoup d'encre : j'avoue qu'il ne m'a jamais grandement intéressé.

A. Ernout.

Franco Munari, *Catalogue of the Mss of Ovid's Metamorphoses*. Univ. of London, Inst. of class. Studies, in conjunction with The Warburg Institute, Bull. Suppl. n° 4, 1957 ; in-4°, 74 p. Prix : 10 sh.

Le catalogue des manuscrits des *Métamorphoses* d'Ovide dressé par M. Fr. Munari comprend 390 numéros, et encore, comme il l'avoue modestement dans sa Préface, il est probable qu'il n'est ni complet, ni absolument digne de foi dans

tous les détails. Nombre de collections n'ont été jusqu'ici qu'imparfaitement explorées, et certains manuscrits sont encore entre les mains de particuliers. Néanmoins, ce catalogue est plus complet que les précédents. Lafaye, dans son édition des *Métamorphoses* (1928), écrit qu' « on connaît aujourd'hui plus de cent cinquante manuscrits, et que la seule Bibliothèque nationale de Paris en possède trente-neuf, presque tous postérieurs au XIIe siècle ». Pour cette Bibliothèque, M. Munari est passé de trente-neuf à quarante numéros (236-276) ; je suppose que le quarantième est le *Parisinus nouv. acq. lat. 556* du XIIIe siècle, entré à la Bibliothèque en 1892-1893, et signalé par Omont dans le *Bulletin de l'École des chartes*, t. LV (1894), p. 57. Il est probable que ce nouveau témoin n'a guère d'importance. M. Munari a classé ces manuscrits dans l'ordre alphabétique des bibliothèques qui les possèdent ; et il a muni chacun d'eux d'une courte notice descriptive (nature, papier ou parchemin ; date ; état du texte, complet, fragmentaire ou lacunaire ; origine et histoire ; collations et études faites, existence de photostats, etc.). Dans ce travail long et ingrat, M. Munari a rassemblé une foule de renseignements utiles : « The main purpose of this volume is to provide future editors of the Metamorphoses with a tool enabling them to save time and labour in the study of the manuscript tradition. It is to be hoped however, that the information gathered here may prove useful also to other scholars » (*Préface*). Mais je me demande si la collation complète de ces 390 manuscrits fera beaucoup avancer notre connaissance du texte ovidien : les manuscrits anciens sont connus et ont déjà été exploités — Fragments de Berne, de Saint-Germain-des-Prés (*Par.* 12246), de Leipzig, du British Museum — *cod. Marcianus* 225, *cod. Neapolitanus* IV F 3, *cod. Laurentianus* XXXVI, 12, *cod. Erfurtanus Amplon.* 1, etc. — et la plupart d'entre eux portent déjà des traces de retouches ou de contamination. Quant aux très nombreux manuscrits qui vont du XIIIe au XVe siècle, il serait imprudent de les prendre pour des témoins authentiques du texte original — en admettant que celui-ci ait existé « à l'état pur ». Dans son édition des *Morceaux choisis des Métamorphoses* (Paris, Armand Colin, 1911), qui est mieux qu'un livre de classe, P. Lejay écrivait qu'il est difficile d'établir les rapports mutuels des manuscrits, parce que de très bonne heure les copistes ont comparé les textes entre eux et mélangé les leçons des différentes familles. Il en concluait que « la conduite de l'éditeur doit être éclectique et que, dans les cas douteux, on n'a que la ressource de se laisser guider par la date des manuscrits », ce qui n'est pas un critère infaillible. Le travail de M. Munari nous conduira-t-il à plus de certitude?

A. ERNOUT.

Appendix Vergiliana I. CIRIS-CULEX, rec. Arm. SALVATORE. Turin, Paravia, 1957 ; in-8°, XXI-132 p. Prix : 800 L.

J'ai rendu compte dans un précédent numéro de la *Revue* (1957, p. 82 et s.) des études faites par M. Arm. Salvatore sur le texte de la *Ciris*, et j'en ai souligné l'intérêt ; il a aussi consacré au *Culex* des *Prolegomena ad criticam Culicis editionem* (Naples, 1952) et des *Note sul testo del Culex* (Wien. Stud., 1957) ; en outre, il va publier des *Nuovi studi sul Virgilio minore*, traitant de l'établissement du texte du *Culex* ; aussi était-il tout désigné pour publier dans le *Corpus Paravianum* ces deux poèmes de l'*Appendix Vergiliana*. Il a collationné personnellement, sur l'original ou sur photographies, à peu près tous les manuscrits, il connaît toutes les corrections faites sur ces textes et les explications qui en ont été données ; il a relevé scrupuleusement toutes les imitations, réminiscences conscientes ou non, toutes les rencontres dont ils fourmillent, constituant ainsi un apparat critique double,

l'un contenant les *Disputationes et Loci similes ;* l'autre, les leçons des manuscrits et les conjectures faites à leur sujet ; celles-ci souvent accompagnées d'un jugement et d'une interprétation, et qui prennent ainsi l'aspect d'un commentaire. Cette accumulation de références n'est pas sans produire chez le lecteur une impression d'accablement, et l'on se demande parfois si elle n'est pas plus propre à l'égarer qu'à le guider ; pour n'en citer qu'un exemple, à propos du v. 477 de la *Ciris* que M. Salvatore donne sous cette forme :

Aeginamque simulque salutiferamque Seriphon

(avec une correction personnelle *simulque* pour le *simul* des manuscrits, qui me paraît malheureuse), il conserve l'adjectif *salutiferamque* donné par le groupe de manuscrits $GBHA^1R$; mais, outre la variante *sementiferamque* de NA^2L, il signale les corrections *serpentiferam*, *absinthiferam*, *sarmentiferam*, *serpulliferam*, *sampsuchiferam*, *saliunciferamque*, dues à divers philologues rivalisant d'imagination, sans oublier l'hypothèse plus hardie de Vollmer et Helm supposant une lacune d'un vers, qu'ils restituent à leur façon[1]. M. Salvatore a pressenti le reproche de surabondance et il a présenté sa défense : « Quod in aliorum coniecturis referendis nimius fortasse aliquibus fuisse uidear, hoc quidem non egi ut meam doctrinam ostenderem — quod in hoc genere mirum quantum ineptum atque improbandum est — nec quod nescirem quid esset satis ; subsidium autem iis praebere volui, qui artem criticam provehere possent atque locos monstrare qui doctorum virorum mentes per varias aetates magis magisque torserunt » (*Praefatio*, p. XIII). Néanmoins, puisqu'il reconnaît savoir *quid esset satis*, on aurait aimé qu'il s'y maintînt. Il faut dire toutefois, au bénéfice de M. Salvatore, que ces deux petits poèmes sont d'une « écriture » difficile et de sens souvent incertain : à défaut de résoudre tous les problèmes qu'ils posent, cette édition a le mérite de les signaler.

A. ERNOUT.

LA CIRIS, éd. critique par Aug. HAURY. Bordeaux, éd. Bière, 1957 ; in-8°, XLIX-79 p.

Cette édition de la *Ciris* a été présentée comme thèse complémentaire en 1954 ; mais elle n'a pu être imprimée et publiée que trois ans après. Entre temps avait paru l'ouvrage considérable de M. Armando Salvatore, dont j'ai publié un assez long compte rendu critique dans la *Revue de Philologie* de 1957, p. 81 et s. — M. Haury n'en a eu connaissance qu' « à l'instant de confier le manuscrit à l'éditeur » ; il n'a pas non plus, semble-t-il, utilisé l'édition de l'*Appendix Vergiliana*, « a cura di Remo Giomini » (Florence, 1953), où figure la *Ciris*, texte, apparat et traduction[2]. Ce retard dont a souffert l'édition de M. Haury est assez fâcheux ; il le prive notamment du bénéfice d'avoir utilisé le premier dans l'établissement du texte l'important fragment de Graz; dont M. Salvatore a déjà largement tiré parti ; il l'expose aussi à des rencontres inévitables dans la discussion du texte et l'éta-

1. Vollmer imprime le passage sous cette forme :

Aeginamque simul. . . . . .
. . . . . salutiferamque Seriphon.

Helm a restitué de son cru :

Aeginamque simul ⟨cretosaque rura Cimoli
Siphnonque Olearonque⟩ salutiferamque Seriphon.

2. Cette édition a, du reste, paru avant la découverte du fragment manuscrit de Graz.

blissement de l'apparat : M. Haury se rencontre avec Salvatore dans l'examen des manuscrits, cf. Salvatore, p. 101, Haury, p. xxxv, qui constate qu' « une lecture attentive ne nous a rien révélé que le mérite de nos devanciers » ; et M. Salvatore a même l'avantage d'avoir pu voir les manuscrits eux-mêmes et non seulement les photographies de BLN Cors. : « saepius inspectos ipse contuli », dit-il. Il y a dans ces doubles emplois une perte de temps sans profit.

L'édition de M. Haury n'est toutefois pas inutile ; la préface traite des problèmes littéraires que pose la *Ciris* : le sujet, la mise en œuvre, la forme, l'auteur : Virgile? On sait que la *Ciris* est farcie, entre autres imitations, réminiscences, ou rencontres, d'expressions, de tournures, de vers entiers qu'on retrouve dans le Virgile authentique, et l'édition de Vollmer (revue par W. Morel en 1930) a eu soin de les signaler. Est-ce Virgile lui-même qui s'est répété, comme cela lui est arrivé dans ses autres œuvres? Est-ce un plagiaire qui l'a impudemment copié? Comme la date de la *Ciris* nous échappe, nous n'avons que des critères subjectifs pour en décider, et la question demeure toujours pendante. M. Haury, prudemment, se garde de la trancher.

En dehors du fragment de Graz, du IXe ou Xe siècle, qui contient les vers — souvent incomplets — 338-497, d'un Florilège du XIe siècle qui n'a gardé qu'un seul vers (339) et du manuscrit de Bruxelles du XIIe siècle, où figurent les v. 454-541, le texte de la *Ciris* ne nous est connu que par des manuscrits du XVe siècle « una tradizione manoscritta che è tra le più instabili e incerte di quante ne presenta la letteratura latina », dit M. Salvatore (*Studi*, I, p. 5). Aussi la critique verbale a-t-elle trouvé largement à s'exercer, et elle n'y a pas manqué ; les conjectures abondent, et rares sont celles qui sont unanimement adoptées : pour le v. 326, M. Haury ne cite pas moins de huit conjectures différentes, auxquelles du reste il ajoute lui-même une huitième « pour rire » (p. xxxvi). Son édition, qui diffère en bien des endroits de celle de M. Salvatore, apporte une nouvelle pierre à l'édifice qui ne sera jamais achevé. Mais au moins il a le mérite d'ajouter à l'apparat proprement dit la discussion des leçons qu'il adopte et de celles qu'il repousse : commentaire qui ressemble fort à une explication devant des élèves, et présente, de ce fait, quelques longueurs.

Enfin, M. Haury a joint au texte une traduction en français, dans laquelle il s'est efforcé de rendre la préciosité du modèle latin, et aussi parfois la construction lourde et embarrassée de la phrase (par exemple v. 1-11 imités de Catulle LXV, 1 et s., où M. Haury a suivi non sans effort les méandres de la phrase latine) ; c'est exceptionnellement qu'il note, à propos du v. 108, « style alambiqué littéralement intraduisible ». Cette traduction, par sa fidélité quasi littérale, aidera le lecteur français à déchiffrer un texte curieux et difficile, plus intéressant, selon moi, par les problèmes qu'il pose que par sa valeur littéraire propre[1].

A. Ernout.

1. P. xlviii, l. 9, lire : Herrmann ; p. xlix, l. 7 du bas, lire *testo* ; v. 31, la conjecture de Baehrens fait de *Gorgo* un ablatif, mais les poètes latins déclinent *Gorgo*, *-ŏnis* (Ovide, Virgile, Properce) ; de plus, elle nécessite la correction de *sanguineo*, leçon unanime des manuscrits, en *sanguinea* et elle amène M. Haury à traduire *horrida* par « échevelée » avec « une double et subtile hypallage » ; je préfère le texte donné par les manuscrits NA^2^L Cors. : *horrida sanguineo pinguntur proelia cocco* ; p. 16, dernière ligne de la traduction, lire : infamie ; v. 327, lire *facinus* ; v. 345, l'apparat, fautif, prête un vers faux à Bothe, Vollmer ; il faut lire : *incipit ad crabrosque* Bothe Vollmer ; p. 62, l. 6 du bas de la traduction, lire : j'eusse ; v. 533-534, on ne peut qualifier d' « infinitif parfait passif » l'emploi de *stellatus* dans Cicéron, *Tusc.*, V, 8, et le *stellarunt* de Housman ne s'appuie sur rien.

PLINY, *Natural History*, vol. VII, libri XXIV-XXVII, by H. S. JONES. London, Wil. Heinemann Ltd ; Cambridge, Mass., Harvard Univ. Press, MCMLVI ; in-16, XIV-558 p.

L'édition de l'*Histoire naturelle* de Pline, publiée dans la Collection Loeb (The Loeb Classical Library), vient de s'enrichir d'un nouveau volume, contenant les livres XXIV-XXVII. Le soin en a été confié à M. W. H. S. Jones, Litt. D., F. B. A., honorary fellow, St. Catharine's College, Cambridge, qui s'est acquitté fort heureusement de sa tâche. Il a pris, comme ses devanciers, pour base de son texte l'édition de Mayhoff, réduisant l'apparat critique au minimum, et ne signalant les variantes qu'aux endroits — du reste assez nombreux — où il abandonne Mayhoff pour revenir à la leçon des manuscrits ou pour adopter la lecture des précédents éditeurs, ou même, parfois, pour risquer une conjecture personnelle — au moins dans l'apparat (cf. XXVII, 105, où il propose de lire *smectica* au lieu de *septica* des codices). M. S. Jones ne s'est pas contenté de traduire littéralement le texte ; il a brièvement commenté les passages obscurs et difficiles et recouru à l'aide du professeur A. C. Andrews, de l'Université de Miami, dont la compétence en botanique lui a été précieuse ; il a signalé « Some Difficult Words in Pliny » (p. XI-XIV), et il a adjoint à son édition un « Index of Plants » copieux (p. 485-546), qu'il sera intéressant de comparer avec le *Lexique* de M. André, une Liste « of Diseases and Affections » mentionnées par Pline, enfin un Index des noms propres. Ce volume se range, à côté de l'édition du *De lingua Latina* de Varron due à R. G. Kent, ou des *Remains of Old Latin* de E. H. Warmington (4 vol.), parmi les bonnes éditions de la Collection Loeb.

A. ERNOUT.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, livre XXVI, texte établi, traduit et commenté par A. ERNOUT et le Dr R. PÉPIN. Paris, Les Belles-Lettres, 1957 ; in-8°, 129 p. en partie doubles.

L'édition collective de Pline l'Ancien va son chemin, lentement, mais sûrement. M. A. Ernout, pour sa part, en est à son quatrième volume. Le livre XXVI, dont il nous présente l'édition, est un ouvrage de médecine plutôt que de botanique. Il débute, en effet, par une brève histoire des maladies, principalement des maladies nouvelles en Italie, et de la médecine depuis Hippocrate jusqu'à Asclépiade, médecin du Ier siècle av. J.-C., que Pline considère comme un charlatan. Mais la plus grande partie du livre est consacrée au traitement des maladies. Pline cite les plantes utilisées en chaque cas et, à l'occasion, les décrit, surtout celles dont il n'a pas été question dans les livres précédents. Comme toujours, on rencontre dans ses descriptions des contradictions et des invraisemblances, qui tiennent à l'état de ses sources et à leur contamination.

L'édition de M. A. Ernout est fondée sur les mêmes principes que celles des livres qu'il nous a déjà donnés. Elle se tient très près du texte des manuscrits, laissant de côté beaucoup de corrections aventurées de Mayhoff. L'interprétation est très prudente, ainsi au § 82, à propos du *crethmos*. Le commentaire est plus sobre qu'on ne l'attendrait d'un livre détaché, mais c'est que M. A. Ernout n'a pas perdu de vue l'ensemble de la collection. Comme on rencontre dans les livres précédents non édités, avec leurs descriptions, presque toutes les plantes citées dans le livre XXVI, il n'a pas voulu couper l'herbe sous les pieds de leurs futurs éditeurs. Il s'est contenté, tout en les identifiant, de renvoyer au livre qui les décrit. Son

commentaire n'en comprend pas moins tout ce qui est nécessaire à la compréhension du texte, avec d'excellentes notices sur les médecins cités et sur les maladies dont le traitement est indiqué.

J. André.

CORNELIUS TACITUS, ed. Eric Koestermann, II, 2 : *Germania. Agricola. Dialogus de Oratoribus*. Leipzig, B.-G. Teubner, 1957 ; in-8°, xxxix-128 p. Prix : 5 DM.

Ce volume termine l'édition des œuvres de Tacite entreprise pour la huitième fois par Eric Koestermann après C. Halm et G. Andresen : un fascicule séparé contenant la Germanie avait paru en 1949, mais il ne donnait que le texte et l'apparat critique. Cette fois, l'éditeur a muni son livre d'une abondante préface contenant l'histoire et la description des manuscrits, où naturellement la place d'honneur est donnée au codex Hersfeldensis, aujourd'hui perdu, mais dont un cahier contenant une partie de l'Agricola a été retrouvé dans le codex Aesinas où il s'était glissé. Tous les autres manuscrits des *Opera minora* sont des copies plus ou moins fidèles de l'Hersfeldensis ; aussi M. Koestermann n'attache-t-il pas trop d'importance à leur étude et à leur classement : « Qua in re plus praestat scientia atque cognitio stili Tacitei idque quod germanice verbis « innere Kritik » significare solemus, i. e. ratio et contextus rerum, quam scrupulosissima examinatio codicum, qui omnes ad idem exemplar redeunt neque raro, quamvis inter se consentiant, prorsus a veritate abhorrent. Itaque mihi quidem, ut res se habent, magis necessarium esse videtur editores in Tacito iterum iterumque legendo tempus atque labores consumere quam in codicibus deterioribus innumeris haud segniter perlustrandis, qui nullo modo apti atque idonei sint ad scriptorem melius cognoscendum » (*Préface*, fin).

Ce jugement d'un philologue éclairé et compétent calmera-t-il l'ardeur de ceux qui veulent à tout prix trouver du nouveau? Je songe non sans inquiétude aux 250 manuscrits (environ) de Juvénal énumérés par M. Ulr. Knoche dans son édition (cf. *Rev. Philol.*, 1952, p. 133) et au catalogue de 390 manuscrits des *Métamorphoses* dressé par M. Munari. Il y a là une fausse acrîbie, beaucoup de temps perdu, et de quoi inspirer pour nos études une juste défiance.

La Préface est suivie d'un *Conspectus librorum* qui se divise en : 1. *Taciti operum minorum Editiones priores selectae, Editiones recentiores*, p. xxvi-xxx ; 2. *De codicibus, De textu constituendo*, p. xxx-xxxii ; 3. *Commentationes et Dissertationes selectae*, p. xxxiii-xxxviii. Au texte s'ajoute un *Index nominum*, divisé en trois parties : 1. *Germania*, p. 111-116 ; 2. *Agricola*, p. 116-121 ; 3. *Dialogus*, p. 121-127.

Le texte est établi dans un esprit conservateur ; mais dans les passages, assez nombreux, dont la forme ou le sens est discuté, l'apparat critique signale les variantes et les conjectures proposées : par exemple *Dial.* 5, 4 : *ego enim, quatenus arbitrum litis huius* + *inveniri, non patiar* e. q. s., M. Koestermann s'est refusé à corriger *inveniri*, alors que, dans l'édition de 1936, il imprimait avec Andresen : *ego enim, quatenus arbitrum litis huius invenire* ⟨*non contigit*⟩, *non patiar ;* mais cette fois il signale dans l'apparat : invenire *C* inveniri *rell.* : invenire ⟨non contigit⟩ *Andr.*, inveniri ⟨non licuit⟩ *John*, licet ⟨huius⟩ inveniri *Keyssner*, inveni *Barwick probante Buechner, al. al.* ; *locus corruptus est.* — On ne peut que louer cette prudence, qu'accompagne le souci de donner au lecteur le moyen de se prononcer.

A. Ernout.

Ernst Robert Curtius, *La littérature européenne et le Moyen Age latin ;* trad. de l'allemand par Jean Bréjoux. Paris, Presses Universitaires de France, 1956 ; in-8°, xix-738 p.

Publié en 1947 dans des circonstances difficiles, ce livre est apparu tellement riche de faits et d'idées qu'une seconde édition allemande, « revue et corrigée à quelque deux cents endroits différents », n'a pas tardé à voir le jour. Son succès ne s'est pas borné à l'Allemagne ; une traduction anglaise en a été donnée à New-York et à Londres ; des traductions espagnole, portugaise, italienne, sont annoncées ; la traduction française ne peut manquer d'être bien accueillie. M. Curtius a défini lui-même dans la préface de la seconde édition l'esprit de son livre : « Il ne vise pas que des buts scientifiques, il témoigne aussi d'un souci de maintenir la civilisation occidentale,... d'éclairer l'unité de cette tradition dans le temps et dans l'espace... mais cela ne peut se faire qu'en partant d'un point de vue universel ; or, c'est ce point de vue que nous offre la latinité. Le latin a été la langue culturelle des treize siècles qui séparent Virgile de Dante. Sans cet arrière-plan latin, on ne saurait comprendre les littératures populaires du Moyen Age. » Sans doute, cette influence du latin ne suffit pas à expliquer tous les aspects de la littérature médiévale, et notamment les chansons de geste, la poésie des troubadours, le drame. Mais l'auteur s'est volontairement limité au *Moyen Age* latin : le sujet, ainsi restreint, était encore assez vaste. Ce d'autant plus que M. Curtius a pris le mot littérature au sens large, et qu'il touche à des problèmes d'histoire de la philosophie, d'histoire des mœurs, « qu'on y apprend quelques détails sur les sept arts libéraux, les Universités, etc. ». En outre, il a prolongé l'étude de la littérature européenne au delà du Moyen Age, et si l'on trouve dans son livre « quantité de choses sur l'Antiquité grecque et romaine », le lecteur en trouvera beaucoup d'autres sur les œuvres et les écoles des xvie et xviie siècles. Et cette limite est parfois dépassée : parmi les Excursus qui terminent le volume, un a pour titre : *Montesquieu, Ovide et Virgile* (XXIV, p. 691), un autre : *Diderot et Horace* (XXV, p. 694) ; dans le chapitre xvi, je trouve quelques pages sur *Gœthe et les Tropes*.

Naturellement, il n'y a qu'un aspect de cet ouvrage qui soit du domaine de la *Revue de Philologie* : c'est l'étude du substratum latin dans la littérature médiévale. Mais cette étude comporte sur les formes de pensée et d'expression de la latinité classique, sur les écrivains eux-mêmes, des recherches qui éclaireront d'un jour nouveau les connaissances des philologues. Certains chapitres sur le classicisme et le maniérisme leur permettront de connaître avec plus de précision la distinction des « genres » (ch. xiv et xv), la valeur des concepts « anciens » et « modernes » et « canon littéraire ». Ailleurs, dans une étude intitulée « Héros et souverains », se trouve un portrait des héros homériques que l'auteur compare au héros virgilien, pour en faire ressortir les dissemblances et montrer la naissance du *topos* : *sapientia-fortitudo*. Le chapitre intitulé « La science littéraire dans l'antiquité » se compose de trois études sur Quintilien, La grammaire à la fin de l'époque romaine, Macrobe, qui complètent heureusement l'enseignement donné par les Histoires de la littérature latine. Je me borne à quelques exemples, ne pouvant donner une analyse complète — si brève fût-elle — du contenu de ce livre bourré de faits, d'idées, illustré de citations empruntées aux auteurs latins, sans doute, et surtout à tous les écrivains des littératures occidentales, espagnole, française, italienne — pour celle-ci notamment à Dante —, et aussi allemande et anglaise. Un jugement sûr, une sensibilité littéraire aiguë, une érudition qui étonne par son étendue et sa profondeur : ce livre est vraiment une « somme ».

A. Ernout.

GUICENNAS, De arte bersandi, le plus ancien traité de chasse de l'Occident, publié par Gunnar Tilander (Cynegetica, III). Uppsala, 1956 ; in-8°, 32 p., 1 planche.

M. Tilander, qui s'est déjà signalé par des travaux concernant l'histoire de la chasse, publie aujourd'hui le texte et la traduction française de ce petit traité — malheureusement incomplet — sur l'art de chasser avec les chiens. Conservé par quatre manuscrits dont le plus ancien, un Vat. lat. 5366, date de la fin du XIIIe siècle. il a été rédigé dans ce même siècle, sous l'inspiration d'un chevalier allemand nommé Guicennas, par un anonyme qui écrit le latin de son temps, avec tous les néologismes qu'on peut s'attendre à y trouver, ainsi *bresare* ou *bersare* « chasser le cerf », *bersator* ; *trahere* « tirer de l'arc » ; *menare* « mener » ; *brachetus* « le limier » ; *archarius*, *archator* « l'archer » ; *hec est res qui* (= quae) ; *albalista*, *arbalista* « l'arbalète » ; *scorticare* « écorcher » ; *exquartirare* « dépecer » ; *cornare* « sonner du cor » ; *foliare* « écorcher » (autre forme de *folliare* dérivé de *follis* « peau », cf. esp. *desollar* de *disfollare*?) ; *tracia* « trace », etc. Comme le dit justement M. Tilander, « le petit traité... s'adresse aux philologues latins, aux romanistes et à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la chasse et à celle de la culture générale[1] ».

A. Ernout.

Gunnar Tilander, *Nouveaux essais d'étymologie cynégétique* (Cynegetica, IV). Lund, 1957 ; in-8°, 241 p. Prix : 30 Kr.

Bien que le latin n'intervienne que rarement, et à titre de référence, dans ces *Nouveaux essais d'étymologie cynégétique*, je tiens à les signaler aux lecteurs de la *Revue de Philologie*. M. Tilander, qui s'est spécialisé dans l'étude du vocabulaire de la chasse, y fait preuve d'une connaissance étonnante des textes anciens et modernes ; il n'est pas un traité de vénerie qu'il n'ait lu et dépouillé, il connaît aussi bien les livres français que les allemands ou les anglais, et il utilise avec une excellente méthode les documents qu'il a recueillis : son étude est un modèle de critique prudente et sagace, dont on ne saurait trop recommander la lecture aux historiens de la langue française et aux étymologistes.

A. Ernout.

Ulla Westerbergh, *Beneventan Ninth Century Poetry* (Studia Latina Stockholmiensia, IV). Stockholm, Almqvist et Wiksell, 1957 ; in-8°, 91 p. Prix : 14 Kr.

La Collection des *Studia Latina Stockholmiensia*, que dirige avec autorité M. Dag Norberg, vient de s'enrichir d'un nouveau volume dû à l'auteur qui avait déjà publié dans cette même série le *Chronicon Salernitanum*. Cette fois, ce sont des poésies qui sont publiées : I. Un poème en distiques élégiaques de trente-quatre vers dû à « Erchempert, a Beneventan poet and partisan » ; texte critique, traduction, et quelques notes explicatives ; de cette étude, il ressort que « Erchempert was a poet of considerable merit as well as a reliable historian » (p. 29) ; II. Trois épitaphes lombardes, l'une de *Dauferada* (16 vers), l'autre de *Adelfer* (10 vers), la

1. P. 25, ch. 14, M. Tilander traduit « et taliter sint ordenati quod unus non possit ferire alterum cum archabunt ad bestias » par « et ils seront postés de façon que l'un ne puisse voir l'autre ». N'est-ce pas « frapper l'autre » qu'il faut lire?

troisième de *Rofrit* (20 vers) ; les auteurs de ces épitaphes sont inconnus, ce que regrette, après examen de ces petits poèmes, Me Ulla Westerbergh : « Neither of them would have had any cause to feel ashamed of his knowledge of the Latin language and prosody and his poetical means of expression » (p. 44) ; III. Un poème d'Arderic de Benevento, publié déjà par Pertz dans les *M. G. H., Script.*, III, p. 469-470, et jugé sévèrement par Manitius dans sa *Gesch. d. lat. Lit. des Mittelalters*, t. II, p. 203, qui lui reproche à la fois l'outrance de l'adulation et la faiblesse de la prosodie. L'éditeur suédois, au lieu de publier le texte d'un seul trait, l'a découpé en fractions de quelques vers, analysés minutieusement et comparés avec des poèmes de facture et d'inspiration semblables, et dans sa conclusion tempère la sévérité de la condamnation portée par Manitius, voyant dans Arderic « a man versed in Latin literature and strongly influenced by it and in particular by Christian Latin poets, but yet trying to be independent of their wording and also capable of being so » (p. 73) ; IV. *The so-called Martyrologium Erchemperti*, calendrier écrit en hexamètres, au nombre de 116, et qui est une adaptation élargie du « metrical York calendar » auquel est attaché le nom de Bède le Vénérable ; un *Index sanctorum Martyrologii Erchemperti* (p. 87-90) complète le commentaire.

Un élève de M. Dag Norberg ne pouvait manquer d'être bien préparé pour l'édition de ces textes. Le commentaire est plein de citations et de rapprochements qui permettent de mieux connaître l'érudition et la technique des auteurs de ces poèmes. C'est une excellente contribution à l'étude de l'activité littéraire dont Bénévent a été le centre au IXe siècle, et un complément appréciable à la Chronique de Salerne ; tout au plus peut-on reprocher à l'auteur une bienveillance, peut-être excessive, pour ces petits poèmes.

A. Ernout.

Favonii Evlogii, *Disputatio de Somnio Scipionis*, éd. et trad. de Roger-E. van Weddingen (Collection Latomus, XXVII). Bruxelles, Latomus, 1957 ; in-8°, 72 p. Prix : 120 fr. belges.

Je ne sais s'il y a beaucoup de personnes capables de s'intéresser à cette *Disputatio de Somnio Scipionis*, que l'éditeur lui-même juge assez sévèrement ; « œuvre sans élan, sans portée, mais telle que l'Antiquité finissante en a laissé beaucoup et de plus misérables », et qui mérite pourtant d'avoir « sa place dans la tradition arithmologique et musicale antique » (*Préface*, p. 10). Ayant décidé de la publier, M. van Weddingen l'a fait avec tout le soin possible, sans se laisser rebuter par l'incorrection du style et la confusion de la pensée. Non seulement il a revu minutieusement l'unique manuscrit du texte, utilisé les travaux de ses devanciers, Alfred Holder et P. von Winterfeld qui ont fait paraître en 1901 la première édition scientifique du texte, Fries, Skutsch ; il a profité des conseils que lui ont donnés ses maîtres MM. Léon Herrmann et Félix Peeters, mais il a apporté une part personnelle assez grande de conjectures et de corrections : dans le ch. v, je ne relève pas moins de cinq conjectures qui lui appartiennent ; ch. XII, l. 19, il a substitué à la leçon *obluctantur* du manuscrit une conjecture *obluceant* ; ch. XIX, l. 8, il a ajouté ⟨*circulos*⟩ — qui ne semble pas utile, étant donné qu'on lit déjà deux lignes plus haut : *per omnes circulos*. Ailleurs, il revient à la tradition manuscrite, qu'il juge avoir été inutilement corrigée ; ainsi ch. XIV, 2, il garde : *Nam semen... septimo mense perfici ac plerumque nasci legitimam partus dinumerationem mansurum* qu'il traduit : « En effet... c'est au septième mois qu'elle (i. e. la semence) atteint à son plein développement (même si elle attend généralement, pour venir au monde,

⟨que soit écoulés⟩ la durée légitime de la grossesse). » Mais c'est une paraphrase plus qu'une traduction. Le grand mérite de M. van Weddingen est d'avoir accompagné le texte latin d'une traduction en français — la première sans doute qui en ait été donnée. Elle est exacte, claire, et d'un grand secours pour comprendre un auteur dont « la phrase est moins correcte » (que celle de Macrobe), et dont le « vocabulaire réalise le paradoxe d'être à la fois plus technique et moins propre » (*Préface*, p. 9).

A. Ernout.

Hommages à Waldemar Deonna (Collection Latomus, vol. XXVIII). Bruxelles, Latomus, 1957 ; in-8°, 539 p. + LXIX planches.

La bibliographie des travaux de Waldemar Deonna, qui ouvre ce recueil d'*Hommages*, s'étend sur cinquante-deux années (1904-1956) et comprend 806 numéros : la simple indication de ces chiffres suffit à suggérer l'importance et la durée de l'activité scientifique du savant : archéologue, historien de l'art, M. Deonna est aussi historien des religions, du folklore, et si la Grèce antique l'a surtout occupé, elle ne l'a pas absorbé ; sa curiosité l'a souvent porté vers des idées et les croyances du monde moderne, voire contemporain, notamment vers les survivances de légendes et de traditions anciennes en Suisse, et particulièrement à Genève. Aussi comprend-on sans peine que les philologues aient été nombreux à collaborer à ce recueil d'*Hommages* : cinquante-sept articles sont le fruit de cette collaboration. Par leur abondance comme par leur diversité, ils échappent à la critique, ou même à l'analyse. On ne peut que louer, d'une manière générale, la qualité des contributions savantes et la beauté des illustrations. C'est pour la revue *Latomus* une très belle réussite dont il convient de la féliciter, pour M. Waldemar Deonna un hommage digne de sa valeur.

A. Ernout.

Ugo Enrico Paoli, *Cane del Popolo* ; 2e éd. Firenze, Le Monnier, 1958 ; in-8°, xx-644 p. + 70 planches hors texte. Prix : 3.500 L.

Le professeur U. E. Paoli excelle à présenter d'une façon vivante et pittoresque les divers aspects de la vie antique. Les lecteurs français connaissent déjà son livre intitulé *Vita Romana* dont une traduction a été publiée, après tant d'autres en italien et dans des langues diverses, par la librairie Desclée de Brouwer, ils ont pu lire dans la langue de l'auteur *La Donna greca nell'antichità* (traduit, lui aussi, en allemand et en hollandais) ; aujourd'hui, l'auteur reprend sous une autre idée, et en développant l'ouvrage, le livre qu'il a publié naguère sous le titre moins mystérieux que le titre actuel, *Uomini e cose del mondo antico*. Ce n'est du reste pas une nouveauté ; le volume en est à sa deuxième édition en Italie, et il en a paru à Berne une traduction en langue allemande. L'érudition de M. Paoli nous guide avec sûreté aussi bien dans le monde grec, auquel sont consacrés dix chapitres, que dans le monde romain, qui en comporte treize. Le récit, alerte, est accompagné de notes érudites et d'illustrations hors texte ou dans le texte. Les philologues de profession ne pourront qu'admirer la variété, l'étendue et la sûreté des connaissances de l'auteur ; le lecteur simplement « honnête homme » savourera cette langue fluide et pure, qui fait de M. Paoli un des meilleurs écrivains de l'Italie contemporaine.

A. Ernout.

L. Homburger, *Les langues négro-africaines et les peuples qui les parlent* ; 2e éd. Paris, Payot, 1957 ; in-8°, 344 p. Prix : 1.200 fr.

Le titre même de cet ouvrage indique qu'il n'entre pas dans le cadre de la *Revue de Philologie*, et je ne l'aurais pas signalé s'il ne contenait pas sur la parenté des langues africaines des vues nouvelles capables d'intéresser les grammairiens et les linguistes. D'une comparaison attentive des langues négro-africaines et de l'égyptien avec les idiomes du groupe dit dravidien du sud de l'Inde (tamoul, etc.), l'auteur est arrivé à cette conclusion que ces deux groupes de langues sont apparentés entre eux, que les premiers Égyptiens ont été des émigrants venus du Sind, c'est-à-dire du bassin de l'Indus, et qu'une grammaire comparée d'une langue commune, le *sindo-africain*, peut être légitimement établie. Cette thèse révolutionnaire, mais que Mlle Homburger appuie sur un nombre considérable de faits, mérite l'examen de tous les linguistes, aussi bien que des ethnologues et des sociologues.

A. Ernout.

REALLEXIKON FÜR ANTIKE U. CHRISTENTUM, hrsg. von Theod. Klauser, Lief. 23 et 24. Stuttgart, Ant. Hiersemann, 1957 ; col. 961-1271. Prix : DM 12. 50 chaque.

Les vingt-troisième et vingt-quatrième livraisons de ce *Reallexikon* vont des mots *Diamant* (suite) à *Dogma* I, et comprennent des articles importants tels que : *Diana*, *Diatribe*, *Diaspora*, *Didache*, *Dioclétien*, *Dirne*, *Disciplina*, *Divinatio*, *Divus*. Les articles concernant les *Dies* sont renvoyés à d'autres rubriques ; par exemple, les jours de la semaine seront traités pour la plupart au mot *Woche*, le *Dies Dominica* à *Sonntag*, comme aussi le *Dies Solis* : pour ma part, j'aurais préféré avoir une étude d'ensemble plutôt que cette dispersion. On voit avec plaisir que l'éditeur fait appel à des collaborateurs étrangers : par exemple, Mlle Agnes K. Michels, de Brin Mawr, Pensylvanie, et MM. Valentin Morel, de Belgique, Wagenvoort, de Hollande, Zilliacus, de Finlande, H.-Ir. Marrou, Wil. Seston, René Roques, P. Courcelle, de Paris. Nouvelle preuve du libéralisme de cette excellente publication.

Le vingt-quatrième fascicule, qui termine le tome III, est suivi d'une table des matières comprenant la liste des *Stichworter* et celle des collaborateurs.

A. Ernout.

SYMBOLAE OSLOENSES, edd. S. Eitrem et E. Skard. Fasc. XXXII et XXXIII. Oslo, Fabritius et Sønner A/S, 1956-1957 ; in-8°, 112 et 157 p.

Sous les auspices de la Société gréco-latine d'Oslo, et sous la direction active de S. Eitrem et E. Skard, les *Symbolae Osloenses* poursuivent régulièrement leur publication ; et le simple examen de la table des matières suffit à montrer l'importance et la variété des sujets traités dans chaque fascicule :

Fasc. XXXII.

I. H. J. Rose, Aeschylus the Psychologist (p. 1).

II. Ignacio Errandonea, Das Enthymem in Antigones Abschiedsrede (p. 23).

III. Hermann Bengtson, Aus der Lebensgeschichte eines griechischen Distanzläufers (p. 35).

IV. Finn Marstrander, Die römische Soldatenration bei Polyb VI, 30, 12-15 (p. 40).

V. Jens R. Gjerløw, Bemerkungen über einige Einleitungen zur direkten Rede in Vergils Aeneis (p. 44).

VI. Henning Mørland, Der Hyrtacide in der Aeneis (p. 60).

VII. J. H. H. A. Indemans, Das Lukas Evangelium XXII, 45 (p. 81).

VIII. Henning Mørland, Zu Philumenos (p. 84).

IX. Vegard Skånland, Calor fidei (p. 86).

X. Eiliv Skard, Zu Sallust (p. 105).

XI. S. Eitrem, Varia (p. 110).

Fasc. XXXIII.

I. J. A. O. Larsen, Lycia and Greek federal Citizenship (p. 5).

II. Chr. S. Stang, Quelques remarques sur le système consonantique du grec commun (p. 27).

III. P. Walcot, The Problem of the Prooemium of Hesiod's Theogony (p. 37).

IV. Wilhelm Avenarius, Die griechischen Vorbilder des Sallust (p. 48).

V. Henning Mørland, Nisus, Euryalus und andere Namen in der Aeneis (p. 87).

VI. Nils Berg, Zur Rettung der Iocasta in Senecas Oedipus V. 636 f. (p. 110).

VII. S. Eitrem, Kaiser Julian als Briefschreiber (p. 121).

VIII. Karl Kerényi, « Herr der wilden Tiere »? (p. 127).

IX. Cajus Fabricius, Vier Libaniusstellen bei Johannes Chrysostomus (p. 135).

X. Vegard Skånland, Einige Bemerkungen zu der Historia de profectione Danorum in Hierosolymam (p. 137).

XI. Eiliv Skard, Eine Lucanreminiscenz bei Theodoricus Monachus (p. 156).

J'ai particulièrement goûté les deux études de M. Henning Mørland sur certains noms propres dans l'*Énéide* ; par une analyse minutieuse de certains d'entre eux, Nisus, Euryalus, Hyrtacides entre autres, il montre le soin que Virgile apporte à choisir ces noms et la valeur symbolique qu'il leur attribue. On le savait déjà, au moins en partie ; mais la démonstration de M. Mørland confirme et élargit notre connaissance.

Salluste est à la mode, et les études sur cet écrivain se multiplient. M. Eiliv Skard nous donne trois notes suggestives, l'une sur l'origine d'une *sententia* qui figure dans l'*Oratio ad Caesarem senem de R. P.*, *I*, 8, 1 ; l'autre sur le sens de *effeminare* dans *Cat.* 11, 3 ; la troisième, sur la source d'un fragment des *Histoires* où Salluste décrit un tremblement de terre : là encore c'est à Posidonius qu'il faut songer.

Après tant d'autres, et notamment après M. Perrochat, M. Wilhelm Avenarius s'est attaché à découvrir les modèles grecs dont l'historien latin s'est inspiré. Comme il est naturel, les imitations, les réminiscences évidentes, quasi littérales,

ont été déjà signalées. Il reste les rencontres de pensées, les réflexions et moralités dont on peut trouver l'équivalent chez tel ou tel auteur grec ; les « lieux communs ». Il est plus difficile de distinguer ce qui est imitation véritable d'un modèle déterminé d'avec l'exploitation parallèle d'un domaine commun. Le genre même de l'histoire, la conception que Salluste se fait de l'œuvre historique amènent des développements analogues ; ajoutons aussi l'influence souvent inconsciente des lectures faites et des enseignements reçus à l'école. Il n'est pas un écrivain qui ne travaille avec un pareil outillage ; vouloir y ramener tout son art est excessif. M. Avenarius termine son étude par cette citation de Quintilien : « *Quare et pueri statim, ut praecepi, quam plurima ediscant, et, quaecumque aetas operam iuvandae studio memoriae dabit, devoret initio taedium illud et scripta et lecta saepius revolvendi et quasi eundem cibum remandendi*[1]. Le zèle des « chercheurs de sources » (*Quellenforscher*) les a souvent entraînés à méconnaître des vérités élémentaires que le bon sens impose.

A. Ernout.

Harvard Studies in classical Philology, vol. LXII. Cambridge, Harvard University Press, 1957 ; in-8°, 162 p.

Le volume est dédié à la mémoire de W. C. Greene, bien connu par deux ouvrages généraux sur les civilisations grecque et romaine, un gros livre sur la notion de *Moira*, une traduction du *De civitate dei*, enfin une précieuse édition des scholies de Platon.

Il comprend un article de P. Levine sur le *De natura deorum ;* — une réplique assez vive de Herbert Bloch aux critiques que J. H. Oliver avait adressées à son article sur les exégètes, où il maintient sa position avec de nouveaux arguments ; — une étude de G. Must sur l'inscription du casque B de Negau ; — de H. C. Bennett Jr., un article sur les scholies et la chronologie des *Pythiques* ; — de M. H. Chambers, une étude sur l'attitude de Thucydide à l'égard de Périclès ; — un article de H. S. Commager sur la description de la peste chez Lucrèce ; — un autre sur la théorie du style chez Théophraste de G. A. Kennedy. Tous ces mémoires, qui traitent de questions précises, et souvent difficiles, font honneur à l'Université Harvard.

P. Chantraine.

1. Non *remanendi* qu'imprime M. Avenarius.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Actas del primer Congreso español de Estudios clasicos (Madrid, 15-19 de Abril de 1956) (Publ. de la Soc., 2). Madrid, Sociedad española de estudios clasicos, 1958, XXI-621 p., 22 pl., 5 fig. Ptas. : 200.

Anthologia graeca, Band III : Buch IX-XI, griechisch-deutsch ed. Hermann Beckby (Tusculum-Bücherei). München, E. Heimeran Verlag, 1958, in-16, 834 p., rel. DM. : 27.

Appiani. *Bellorum Civilium liber primus*, intr., testo crit. e comm. con trad. e indici, a cura di Emilio Gabba. Firenze, La Nuova Italia, 1958, in-16, XLII-446 p., 1 carte. L. : 4.500.

Archiloque. *Fragments*, texte établi par François Lasserre, traduit et commenté par André Bonnard (Coll. Univ. Fr.). Paris, Les Belles-Lettres, 1958, in-16, CXIII-109 p., dont les p. 1-83 doubles. Frs. : 1.500.

Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete, begründet von Ulrich Wilcken, 16. Bd., Hft. 2, herausgegeben von Friedrich Zucker. Leipzig, B. G. Teubner, 1958, p. 141-268, 4 pl. Les 2 fasc. ensemble, DM. : 32.

Arctos, Acta. Philologica Fennica ; n. s., vol. 2. Helsinki, 1958, 221 p. Mk. : 1.500.

Aristotele. *De motu animalium*, a cura di Luigi Torraca (texte, trad., comm.). Napoli, Libr. Scientifica ed., 1958, 71 p. L. : 1.000.

Arnvlfi Avrelianensis. *Glosule super Lucanum*, edidit Berthe M. Marti (Papers and Monographs of the American Academy in Rome, 18). Rome, American Academy, 1958, LXXVI-599 p.

Avianus. « *Fadulae* », rec. Antonius Guaglianone (Corpus script. lat. parav.). Turin, G. B. Paravia, 1958, in-16, LXIV-122 p. L. : 900.

Bacchylidis. *Carmina cum fragmentis*, post Fr. Blass et Guil. Suess, septimum ed. Bruno Snell. Lipsiae, B. G. Teubner, 1958, in-16, LXI-132 p., rel. DM. : 12.30.

Bachofen (Johann Jakob). *Gesammelte Werke*, 7ter Bd. : *Die Unsterblichkeitslehre der orphischen Theologie ; Römische Grablampen*. Basel, B. S. Schwabe, 1958, 550 p., 18 pl. photos et 55 pl. trait, rel. FS. : 35.

Bayrav (Süheylâ). Symbolisme médiéval : Béroul, Marie, Chrétien. Istanbul, Maatbasi, et Paris, P. U. F., 1956-1957, in-16, v-232 p. Frs. : 800.

Bolaffi (Ezio). *La critica filosofica e letteraria in Quintiliano*. Bruxelles, Latomus, 1958, 64 p. FB. : 90.

Bollettino del Comitato per la preparazione della Edizione Nazionale dei Classici Greci e Latini ; n. s., fasc. 6. Roma, Accademia naz. dei Lincei, 1958, 99 p. L. 1.000.

Bömer (Franz). *Untersuchungen über die Religion der Sklaven in Griechenland und Rom*. 1st Teil : *Die wichtigsten Kulte und Religionen in Rom und im lateini-*

schen Westen (Abhdl. d. Geistes- u. sozialwiss. Kl., 1957, 7). Wiesbaden, Akademie der Wissenschaften und der Literatur in Mainz, Steiner Verlag, 1958, 206 p. DM. : 19.60.

Brelich (Angelo). *Gli eroi greci, un problema storico-religioso.* Roma, Ed. dell'Ateneo, 1958, xii-411 p. L. : 3.800.

Brelich (Angelo). *Tre variazioni romane sul tema delle origini.* Roma, Ed. dell'Ateneo, 1955, 127 p.

Caratzas (Stam. C.). *L'origine des dialectes néo-grecs de l'Italie méridionale* (Coll. Institut d'ét. byz. et néo-hell., 18). Paris, Les Belles-Lettres, 1958, in-16, 337 p., 4 cartes. Frs. 2.000.

Cerfaux (L.) et Tondriau (J.). *Un concurrent du christianisme : le culte des souverains dans la civilisation gréco-romaine* (Bibl. Théologie, III, 5). Tournai, Desclée et Cie, 1957, 535 p. Frs. : 2.200.

Chadwick (John). *The decipherment of Linear B.* Cambridge, University Press, 1958, x-147 p., 3 pl., 16 fig., rel. Sh. : 18/6.

Cicerone (M. T.). *Catone Maggiore : Della Vecchiezza ; Lelio : Dell'Amicizia,* testo latino, trad. e note di Dario Arfelli. Bologna, Zanichelli, 1958, xix-231 p., rel. L. : 1.500.

Cicerone (M. T.). *Dei Doveri,* testo latino, trad. e note di Dario Arfelli. Bologna, Zanichelli, 1958, xix-387 p., rel. L. : 1.500.

Cicero (M. T.). *De natura deorum,* 2, libri secundus et tertius, ed. by Arthur Stanley Pease (bimillennial ed.). Cambridge Mass., Harvard Univ. Press, 1958, xi p. et p. 537-1257, rel. $: 17.50.

Cicero. *Commentarii auspice collegio studiis ciceronianis provehendis editi.* Romae, 1958, 34 p.

Ciceronis (M. T.). *Epistulae,* vol. III : *Epistulae ad Quintum fratrem, epistulae ad M. Brutum, fragmenta epistularum* ; accedunt *commentariolum petitionis* et pseudo-Ciceronis *epistula ad Octavianum,* recognovit et adnotatione critica instruxit W. S. Watt (Script. cl. Bibl. Ox.). Oxford, Clarendon Press, 1958, in-16, vi-231 p., rel. Sh. : 21/.

Clay (Dorothy Madsen). *A formal analysis of the Vocabularies of Aeschylus, Sophocles and Euripides.* Athens, 1958, viii-176 p.

Cloché (Paul). *Le monde grec aux temps classiques* (500-336 avant J.-C.) (Bibl. hist.). Paris, Payot, 1958, 335 p., 1 carte. Frs. : 1.600.

Coccia (Michele). *I problemi del De ira di Seneca alla luce dell'analisi stilistica.* Roma, Ed. dell'Ateneo, 1958, 159 p. L. : 1.600.

Coli (Ugo). *Il diritto pubblico degli Umbri e le Tavole Eugubine.* Milano, A. Giuffrè ed., 1958, 99 p. L. : 700.

Delebecque (Édouard). *Télémaque et la structure de l'Odyssée* (Publ. des Ann. de la Fac. des Lettres d'Aix, 21). Gap, Éd. Ophrys, 1958, 152 p., 1 carte.

Doria (Mario). *Interpretazioni di testi micenei* : II : *Le iscrizioni della classe Cn di Pilo.* Trieste, Istituto di Glottologia, 1958, 63 p.

Dumézil (Georges). *L'idéologie tripartie des Indo-Européens.* Bruxelles, Latomus (vol. 31), 1958, 124 p. FB. : 200.

Études d'Archéologie classique, vol. 1 (1955-1956) (Ann. de l'Est, Mém. nº 19). Paris, E. de Boccard, 1958, pet. in-4º, viii-167 p. et 29 pl. h. t., 4 fig.

Excavations at Nessana, vol. 3 : *Non-literary Papyri,* by Casper J. Kraemer. Princeton, Princeton University Press, 1958, in-4º, xxiii-355 p., 8 pl. h. t., rel. $: 7.50.

Friedländer (Paul). *Plato* : 1. *An introduction*, translated from the German by Hans Meyerhoff (Bollingen Series, LIX). New York, Pantheon Books, 1958, xxiv-423 p., 1 pl., rel. $: 5.

Frisk (Hjalmar). *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, Lief. 7 : ἐστώ-θής. Heidelberg, C. Winter, 1958, in-16, p. 577-672. DM. : 8.60.

Fuller (Major-General J. F. C.). *The generalship of Alexander the Great*. London, Eyre and Spottiswoode, 1958, 319 p., 5 pl., 1 fig., 21 cartes, rel. Sh. : 35/.

Giannantoni (Gabriele). *I Cirenaici, raccolta delle fonti antiche, traduzione e studio introduttivo*. Firenze, Sansoni, 1958, 521 p. L. : 6.000.

Guiraud (Pierre). *La grammaire* (Que sais-je? 788). Paris, P. U. F., 1958, in-16, 128 p. Frs. : 180.

Hagendahl (Harald). *Latin Fathers and the Classics, a study on the Apologists, Jerome and other Christian writers* (St. Gr. et Lat. Goth., 6). Göteborg (Almqvist och Wiksell), 1958, 424 p. Kr. S. : 28.

Harmand (Louis). *Un aspect social et politique du monde romain : le patronat sur les collectivités publiques des origines au Bas-Empire* (Publ. Fac. Let. Clermont, 2, 2). Paris, P. U. F., 1957, 552 p. Frs. : 2.000.

Hermas. *Le pasteur*, introd., texte crit., trad. et notes par Robert Joly (Sources chr., 53). Paris, Éd. du Cerf, 1958, in-16, 407 p. Frs. : 1.950.

Horatius (Q. Flaccus). 2. Teil : *Satiren*, erklärt von Adolf Kiessling, 6te. Aufl. erneuert von Richard Heinze, mit einem Nachwort und bibliogr. Nachträgen von Erich Burck. Berlin, Weidmannsche Verlag, 1957, in-16, xlviii-413 p., rel. DM. : 14.

Jachmann (Günther). *Der homerische Schiffskatalog und die Ilias*. Cologne und Opladen, Westdeutscher Verlag, 1958, 342 p., rel. DM. 35.70.

Jérôme (saint). *Lettres*, tome VI, texte établi et traduit par Jérôme Labourt (Coll. Univ. Fr.). Paris, Les Belles-Lettres, 1958, in-16, 172 p., dont les p. 8-163 doubles. Frs. : 800.

Josephus. *The Latin Josephus*, 1, Introd. and text, *The Antiquities books* I-V by Franz Blatt (Aarsskr. for Aarhus Univ., 30, 1). Copenhague, Munksgaard, 1958, 360 p. Kr. D. : 31.50.

Kassel (Rudolf). *Untersuchungen zur griechischen und römischen Konsolationsliteratur* (Zetemata, 18). München, C. H. Beck, 1958, xii-107 p. DM. : 12.

Kirkwood (G. M.). *A study of Sophoclean Drama* (Cornell st. in cl. philol., 31). Ithaca (N. Y.), Cornell University Press, 1958, xiii-304 p., rel. $: 5.

Lambert (Jacques Numa). *Aspects de la civilisation à l'âge du Fratriarcat, études d'histoire juridique et religieuse comparée* (Bibl. Fac. Droit Alger, 28). Alger, imprimerie Charry, 1958, 169 p.

Le Bonniec (Henri). *Le culte de Cérès à Rome des origines à la fin de la République* (Études et Commentaires, 27). Paris, C. Klincksieck, 1958, 509 p. Frs. : 2.800.

Lefherz (Friedhelm). *Studien zu Gregor von Nazianz, Mythologie, Ueberlieferung, Scholiasten* (Thèse). Bonn, Rhein. Friedrich-Wilhelms Universität, 1958, in-16, 311 p. DM. : 4.50.

Lesky (Albin). *Geschichte der griechischen Literatur*, 10te und 11te Lief. Bern, Francke Verlag (1958), p. 577-704. Fr. S. : 9.20.

Luccioni (Jean). *La pensée politique de Platon* (Publ. Fac. Alger, 30). Paris, P. U. F., 1958, 355 p. Frs. : 1.200.

Lukrez. *Welt aus Atomen, De rerum natura*, lat. und deutsch von Karl Büchner. Zürich, Artemis-Verlag, 1958, 640 p.

MELONI (Piero). *L'amministrazione della Sardegna da Augusto all' invasione vandalica.* Roma, Bretschneider, 1958, 314 p. L. : 4.000.

MERENTINOS (Konstantinos Io.). Ἡ χελιδὼν ἐν τῇ ἀρχαίᾳ ἑλληνικῇ γραμματείᾳ. T. à p. de Πλάτων 18 (1957), 35 p.

MIKKOLA (Eino). *Die Konzessivität bei Livius.* Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 1957, 181 p.

MORITZ (L. A.). *Grain-mills and flour in Classical Antiquity.* Oxford, Clarendon Press, 1958, XXVII-231 p., 16 pl., 16 fig., rel. Sh. : 50/.

MUGLER (Charles). *Dictionnaire historique de la terminologie géométrique des Grecs*, vol. 1 : Introduction ; A-K (Études et Commentaires, 28). Paris, Libr. C. Klincksieck, 1958, in-4°, 272 p. Frs. : 13.200.

NEPPI MODONA (A.). *Guide des antiquités étrusques.* Florence, Olschki, 1958, in-16, XVI-131 p., 40 fig., 1 carte. L. : 1.200.

NORBERG (Dag). *Introduction à l'étude de la versification latine médiévale.* Stockholm, Almqvist och Wiksell, 1958, 218 p. Kr. : 26.

OVIDIUS (P. N.). *Die Fasten*, herausgegeben, übersetzt und kommentiert von Franz BÖMER, Bd. II : Kommentar. Heidelberg, C. Winter, 1958, 427 p. DM. : 44.

PARMENIDE. *Testimonianze e frammenti*, introd., trad. e comm., a cura di Mario UNTERSTEINER (Bibl. di st. Sup., 38). Firenze, La Nuova Italia ed., 1958, in-16, CCX-186 p. L. : 4.500.

PIGHI (Giovanni Battista). *La poesia religiosa romana.* Bologna, Zanichelli, 1958, 304 p. L. : 2.000.

PLATON. *Criton*, edicion, traduccion y notas, con estudio preliminar por Maria RICO GOMEZ (Clasicos Politicos). Madrid, Instituto de Estudios Politicos, 1957, XVII p. et 21 p. doubles. P. : 25.

PLATON. *Menon*, edicion bilingüe por Antonio RUIZ DE ELVIRA (Clasicos Politicos). Madrid, Instituto de Estudios Politicos, 1958, LVII-69 p. (dont 67 p. doubles), 1 pl. P. : 200.

PLATON. *Fedro*, edicion bilingüe, traduccion, notas y estudio preliminar por Luis Gil FERNANDEZ (Clasicos Politicos). Madrid, Instituto de Estudios Politicos, 1957, LXIX p. et 83 p. doubles. P. : 150.

PORFIRIO. *Lettera ad Anebo*, a cura di A. R. SODANO. Napoli, L'Arte tipografica, 1958, LIII-79 p. L. : 2.000.

RADT (Stefan Lorenz). *Pindars zweiter und sechster Paian*, Text, Scholien und Kommentar (Thèse). Amsterdam, A. M. Hakkert, 1958, XI-215 p. + fasc. de 36 p. Fl. : 20.

Reallexikon für Antike und Christentum,... herausgegeben von Th. KLAUSER. Lief. 27 : *Dreizehn* (Forts.)-*Ebenholz.* Stuttgart, A. Hiersemann, 1958, col. 321-480. DM. : 12.50.

Recherches internationales à la lumière du marxisme, cahier n° 7 : *Linguistique.* (5 articles traduits du russe, 2 du chinois et 1 de l'anglais). Paris, Éd. de la Nouvelle Critique, 1958, 196 p., 4 pl., 1 carte. Frs. : 500.

Romanitas, Revista de cultura romana (lingua, instituições e direito) (1, 1). Rio de Janeiro (Sociedade brasileira de romanistas), 1958, 187 p. US $: 1.50.

RUCH (Michel). *L'Hortensius de Cicéron ; Histoire et reconstitution.* Paris, Les Belles-Lettres, 1958, 186 p.

SAKELLARIOU (Michel B.). *La migration grecque en Ionie* (Thèse Sorbonne). Athènes, Institut français (Libr. C. Klincksieck), 1958, in-4°, XX-569 p., 5 cartes h. t. Frs. : 1.500.

Sallustius : *Appendix Sallustiana* ed. Alphonsus Kurfess, fasc. posterior : *in Ciceronem et invicem invectivae*, ed. 3ta em. et aucta. Lipsiae, B. G. Teubner, 1958, in-16, x-30 p. DM. : 3.

Sordi (Marta). *La lega tessala fino ad Alessandro Magno*. Roma, Istituto italiano per la storia antica, 1958, xi-387 p. L. : 5.500.

Svennung (J.). *Anredeformen. Vergleichende Forschungen zur indirekte Anrede in der dritten Person u. zum Nominativ für den Vokativ*. Uppsala, Almqvist och Wiksell, 1958, xl-496 p. Kr. : 35.

Taeger (Fritz). *Charisma, Studien zur Geschichte des antiken Herrscherkultes*, 1. Bd. Stuttgart, W. Kohlhammer Verlag, 1957, 460 p., rel. DM. : 39.

Testard (Maurice). *Saint Augustin et Cicéron* : I : *Cicéron dans la formation et dans l'œuvre de saint Augustin*. II : *Répertoire des textes*. Paris, Études Augustiniennes, 1958, 392 et 144 p.

Thesaurus linguae latinae... Index librorum scriptorum... Supplementum. Lipsiae, B. G. Teubner, 1958, in-fol., iii-13 p. (recto seulement). DM. : 6.

Thiele (Walter). *Wortschatzuntersuchungen zu den lateinischen Texten der Johannesbriefe* (Vetus latina... von der Erzabtei Beuron ; Aus der Geschichte der lateinischen Bibel, 2). Freiburg, Verlag Herder, 1958, in-4°, 48 p. DM. : 10.50.

Torraca (Luigi). *Il I libro del* De partibus animalium *di Aristotele* (Estr. d. R. C. dell'Accad... di Napoli). Napoli, Arte tipografica, 1958, 26 p.

Torraca (Luigi). *Sull' autenticità del* De motu animalium *di Aristotele* (Estr. da Maia, X, 3). Rocca San Casciano, F. Cappelli, 1958, 14 p.

Van Groningen (B. A.). *La composition littéraire archaïque grecque, procédés et réalisations*. Amsterdam, Noord-Hollandsche Uitgevers Maatschappij, 1958, 394 p. Fl. : 35.

Verde Castro (Carmen V.). *Dos notas a esquilo* (Textos y Estudios, 4). La Plata, Facultad de Humanidades, 1957, 79 p.

Vetus latina, die Reste der altlateinischen Bibel... herausgegeb. von der Erzabtei Beuron : 26. *Epistulae catholicae, Apocalypsis* : 2. Lief., 1 Pt. Freiburg, Verlag Herder, 1958, in-4°, p. 65-184. DM. : 26.25.

Jenofonte. *La Republica de los Lacedemonios*, edicion, traduccion y notas con estudio preliminar por Maria Rico Gomez, revisado por Manuel Fernandez Galiano (Clasicos Politicos). Madrid, Instituto de Estudios Politicos, 1957, xli p. et 26 p. doubles. P. : 50.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES ORIGINAUX

Pages

J. André. — Pythagorisme et botanique 218
A. Ernout. — *Indusium, indusiarius, indusiatus* 7
A. Ernout. — Les enclitiques *-que* et *-ue* 189
M. Lejeune. — Essai de philologie mycénienne, IV et V 198
O. Masson. — Inscriptions grecques et chypriotes du temple d'Achoris à Karnak 92
R. Rémondon. — Notes de papyrologie : la retenue de 6,50 % 244
L. Robert. — Inscriptions grecques de Sidè en Pamphylie 15
L. Robert. — Une épigramme de Carie, note additionnelle 54
E. de Saint-Denis. — Les *Variations* de P. Valéry sur les *Bucoliques* de Virgile 67
J. Tréheux. — Le sens des adjectifs περίζυξ et περίζυγος 84

NOTES ET DISCUSSIONS

R. Chevallier. — *La tecnica edilizia romana*, de G. Lugli 95
R. Chevallier. — Photographie aérienne et recherche archéologique, à propos du livre de J. Bradford, *Ancient landscapes* 268
R. Flacelière. — *The Delphic oracle*, de H. W. Parke and D. E. W. Wormell 261

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Androutsopoûlos et Loukas. — *Antiphon le Sophiste* (P. Chantraine) . . . 328
L'*Année philologique*, 1955 (A. Ernout) 147
L'*Année philologique*, 1956 (A. Ernout) 280
Anthologia graeca, ed. H. Beckby, Buch I-VI (P. Chantraine) 333
Archiv für Papyrusforschung, 16, 1 (J. Schwartz) 336
Aristotelis. — *Metaphysica*, ed. W. Jaeger (P. Louis) 329
Aristote. — *Les parties des animaux*, éd. P. Louis (P. Chantraine) 127
Fr. Arnaldi. — *Antologia della poesia latina*, II, *da Ovidio a Lucano* (A. Ernout) 169
Attilio di Lorenzi. — *Pulcinella* (A. Ernout) 348
St. Augustine. — *The City of God against the Pagans*, I-III, ed. G. E. McCracken (J. André) 176
Gert Avenarius. — *Lukians Schrift zur Geschichtsschreibung* (Fr. Vian) . . 133
Saint Basile. — *Lettres*, I, ed. Y. Courtonne (P. Chantraine) 336
M. Bassols de Climent. — *Sintaxis latina* (A. Ernout) 340
J. Bayet. — *Histoire politique et psychologique de la religion romaine* (A. Ernout) 150

Pages

K. H. Below. — *Der Arzt im römischen Recht* (J. Paoli) 158
J. Bleicken. — *Das Volkstribunat der Klassischen Republik* (J. Paoli) . . . 154
J. Bradford. — *Ancient landscapes, studies in field archaeology* (R. Chevallier) 268
C. O. Brink. — *Latin studies and the Humanities* (A. Ernout) 343
K. Büchner. — *Präludien zu einer Lukrezausgabe* (A. Ernout) 162
F. Buffière. — *Les mythes d'Homère et la pensée grecque* (J. Defradas) . . . 305
J. Carcopino. — *Promenades historiques aux pays de la Dame de Vix* (A. Ernout) 148
Catulli. — *Carmina*, ed. R. Mynors (A. Ernout) 349
Catulle. — *Les deux livres*, ed. L. Herrmann (A. Ernout) 350
R. Cavenaile. — *Corpus papyrorum latinarum*, I (A. Ernout) 343
Cicero. — *De divinatione*, ed. J. M. Broos (A. Ernout) 349
Cicéron. — *Pro Murena*, *Pro Sulla*, ed. M. M. Peña (A. Ernout) 348
Cicéron. — *Segunda Acción contra Verres*, 5, *Los suplicios*, ed. A. R. Bujaldon (J. André) 165
La Ciris, ed. A. Haury (A. Ernout) 354
Ciris, *Culex*, ed. A. Salvatore (A. Ernout) 353
F. O. Copley. — *Exclusus Amator, a study in Latin love poetry* (A. Ernout) . 168
Corpus fabularum aesopicarum, I, 2, ed. H. Haas (P. Chantraine) 135
R. Crahay. — *La littérature oraculaire chez Hérodote* (Ed. Will) 121
G. Crispini. — *Disputatio Iudei et Christiani* rec. B. Blumenkranz (A. Ernout) 178
E. R. Curtius. — *La littérature européenne et le Moyen Age latin* (A. Ernout) . 358
S. Da Silva Neto. — *História do latim vulgar* (A. Ernout) 341
J. Day and C. W. Keyes. — *Tax documents from Theadelphia, papyri...* (R. Rémondon) 142
E. Delebecque. — *Essai sur la vie de Xénophon* (P. Chantraine) 128
C. del Grande. — *Filologia minore, studi di poesia e storia nella Grecia antica* (J. Irigoin) 112
Demosthenes. — *Private orations*, L-LVIII ; *In Neaeram*, LIX, ed. A. T. Murray (P. Chantraine) 329
G. De Sanctis. — *Storia dei Romani*, I (J. André) 154
R. Devreesse. — *Les manuscrits grecs de l'Italie méridionale* (J. Irigoin) . . 144
H. J. Diesner. — *Wirtschaft und Gesellschaft bei Thukydides* (J. de Romilly) . 324
Diogenes Laertius. — *Leben und Meinungen berühmter Philosophen*, übersetzt von O. Apelt (P. Louis) 128
G. Dumézil. — *Déesses latines et mythes védiques* (A. Ernout) 151
P.-M. Duval. — *Les Dieux de la Gaule* (A. Ernout) 152
V. Ehrenberg. — *Sophokles und Perikles* (J. de Romilly) 317
V. Ehrenberg. — *Der Staat der Griechen*, 1 : *der hellenische Staat* (Ed. Will) . 296
Entretiens sur l'Antiquité classique, II : *L'influence grecque sur la poésie latine* (A. Ernout) 167
A. Ernout. — *Philologica* 2 (J. André) 149
A. Ernout. — *Recueil de textes latins archaïques* (J. André) 149
Aeschylus. — *Agamemnon*, ed. J. Denniston and D. Page (P. Chantraine) . 315
Études mycéniennes, *Actes du Colloque... de Gif-sur-Yvette* (P. Chantraine) . 109
E. Faria. — *Gramática superior da Língua latina* (A. Ernout) 340
Favonii Eulogii. — *Disputatio de Somnio Scipionis*, ed. Van Weddingen (A. Ernout) 360
E. Friezer. — *De ordening van Servius Tullus* (R. Bloch) 346

Pages

H. Frisk. — *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, Lief. 4 und 5 (A. Ernout) 147
Id. — *Ibid.*, Lief. 6 (A. Ernout) 282
E. Gabba. — *Appiano e la storia delle Guerre Civili* (J. Schwartz) 136
M. Gelzer. — *Ueber die Arbeitsweise des Polybios* (Fr. Vian) 132
L. B. Ghali-Kahil. — *Les enlèvements et le retour d'Hélène* (P. Charneux) . . 113
J. Gonda. — *The Character of the Indo-European moods* (P. Chantraine) . . . 106
Grégoire de Nysse. — *La vie de Moïse*, ed. J. Daniélou (J. Sirinelli) . . . 141
L. Guerrini. — *Le stoffe copte del Museo Archeologico di Firenze* (J. Schwartz) 337
Guicennas. — *De arte bersandi*, ed. G. Tilander (A. Ernout) 359
Harvard studies in classical philology, LXII (P. Chantraine) 364
K. E. Henriksson. — *Griechische Büchertitel in der römischen Literatur* (A. Ernout) 162
J. Heurgon. — *Trois études sur le « Ver sacrum »* (A. Ernout) 344
R. Hiersche, E. Ising, G. Ginschel. — *Aus der Arbeit an einem historischen Wörterbuch der sprachwissenschaftlichen Terminologie* (P. Chantraine) . 105
Histoire générale des sciences, publiée sous la direction de R. Taton, 1 : *La science antique et médiévale* (P. Louis) 325
L. Hjelmslev. — *Sur l'indépendance de l'épithète* (A. Ernout) 281
L. Homburger. — *Les langues négro-africaines et les peuples qui les parlent* (A. Ernout) 362
Homélie (Une) anatolienne sur la date de Pâques en l'an 387 (J. Sirinelli) . . . 334
Omero. — *La Iliada*, version por D. Ruiz Bueno (P. Chantraine) 305
Hommages à W. Deonna (A. Ernout) 361
Horatius. — I, *Oden und Epoden* ; III, *Briefe*, ed. A. Kiessling, R. Heinze, E. Burck (A. Ernout) 352
Y. Huls. — *Ivoires d'Étrurie* (R. Bloch) 345
Saint Jérôme. — *Sur Jonas*, ed. P. Antin (A. Ernout) 176
G. S. Kirk and J. E. Raven. — *The Presocratic philosophers* (J. Humbert) . 324
G. Klaffenbach. — *Griechische Epigraphik* (P. Chantraine) 301
T. Kleberg. — *Hôtels, restaurants et cabarets dans l'Antiquité romaine* (A. Ernout) 347
J. Labarbe. — *La loi navale de Thémistocle* (Ed. Will) 298
A. Lesky. — *Geschichte der griechischen Literatur*, 1 (P. Chantraine) 303
A. Lesky. — *Die tragische Dichtung der Hellenen* (J. de Romilly) 316
Licofrón. — *Alejandra*, ed. L. Mascialino (P. Chantraine) 130
L. E. Lord. — *A history of the American school of classical Studies at Athens* (Ch. Picard) 104
G. Lugli. — *La tecnica edilizia romana* (R. Chevallier) 95
P. Maas. — *Textkritik* (P. Chantraine) 302
L. A. Mackay. — *Janus* (A. Ernout) 152
G. Magariños. — *Juvenal y su tercera satira* (J. André) 172
R. Marache. — *Mots nouveaux et mots archaïques chez Fronton et Aulu-Gelle* (A. Ernout) 342
J. Marouzeau. — *Du latin au français* (A. Ernout) 280
J. Marques Leite. — *Acentuação latina* (A. Ernout) 341
Mélanges de philosophie grecque offerts à Mgr Diès (J. Defradas) 338
H. J. Mette. — *Ius civile* (J. Paoli) 161
B. M. Metzger. — *An introduction to the Apocrypha* (P. Nautin) 335
E. Meyer. — *Neue Peloponnesische Wanderungen* (Ed. Will) 301
Minos, IV, 2, et V, 1 (P. Chantraine) 108

Pages

B. E. Moon. — *Mycenaean civilization; publications since 1935* (P. Chantraine) . . . 302
P. Moraux. — *A la recherche de l'Aristote perdu : le dialogue « sur la justice »* (P. Louis) . . . 330
Pl. M. Moro. — *Iulium Carnicum (Zuglio)* (R. Bloch) . . . 346
H. Mühlestein. — *Die Oka-Tafeln von Pylos* (P. Chantraine) . . . 302
F. Munari. — *Catalogue of the mss of Ovid's Metamorphoses* (A. Ernout) . . . 352
O. Neugebauer. — *An astronomical Almanac for the year 348/9* (J. Schwartz) . . . 137
A. Önnerfors. — *Pliniana* (A. Ernout) . . . 174
Ovidius. — *Die Fasten*, ed. Fr. Bömer (A. Ernout) . . . 168
Ovidius. — *Halieutica; Fragmenta; Nux; Consolatio ad Liviam*, ed. Fr. W. Lenz (J. André) . . . 171
Ovidius. — *Ibis*, ed. Fr. W. Lenz (J. André) . . . 171
U. E. Paoli. — *Cane del popolo, uomini e cose del mondo antico* (A. Ernout) . . . 361
H. W. Parke and D. E. W. Wormell. — *The Delphic oracle* (R. Flacelière) . . . 261
W. Peek. — *Griechische Vers-Inschriften*, I (P. Chantraine) . . . 109
Persius. — *Saturarum liber*, ed. W. V. Clausen (A. Ernout) . . . 173
A. Petrusi. — *Scholia vetera in Hesiodi Opera et Dies* (J. Martin) . . . 308
P. Petit. — *Les étudiants de Libanius* (P. Courcelle) . . . 137
P. Petit. — *Libanius et la vie municipale à Antioche au IVe siècle* (P. Courcelle) . . . 137
Philon d'Alexandrie. — *La migration d'Abraham*, ed. R. Cadiou (J. Sirinelli) . . . 335
Pindaro. — *Olimpicas*, ed. M. Fernandez-Galiano (P. Chantraine) . . . 310
Plato. — *Phaedrus*, translation by W. C. Helmbold and W. G. Rabinowitz (P. Louis) . . . 126
Plato. — *Protagoras*, translation by B. Jowett and M. Ostwald (P. Louis) . . . 125
Pliny. — *Natural History*, libri XXIV-XXVII, ed. W. H. S. Jones (A. Ernout) . . . 356
Pline l'Ancien. — *Histoire naturelle*, livre XXVI, éd. A. Ernout et R. Pépin (J. André) . . . 356
Plutarchus. — *Moralia*, V, 1, ed. C. Hubert (P. Chantraine) . . . 332
Plutarco. — *Vita di Mario*, ed. E. Valgiglio (Fr. Vian) . . . 131
Plutarchus. — *Vitae parallelae*, I, 1, ed. Cl. Lindskog et K. Ziegler (P. Chantraine) . . . 331
Polybios. — *Lexikon*, bearbeitet von A. Mauersberger (P. Chantraine) . . . 134
A. Prandi. — *Il complesso monumentale della Basilica Celimontana dei SS. Giovanni e Paolo* (R. Bloch) . . . 347
A. Quacquarelli. — *La concezione della storia nei Padri prima di S. Agostino*, I (P. Courcelle) . . . 140
A. Quacquarelli. — *La retorica antica al bivio* (P. Courcelle) . . . 140
H. Raeder. — *Platon und die Rhetoren* (P. Louis) . . . 126
Reallexikon für Antike und Christentum, Lief. 22 (A. Ernout) . . . 178
Ibid., Lief 23 und 24 (A. Ernout) . . . 362
J. de Romilly. — *Histoire et raison chez Thucydide* (R. Weil) . . . 124
C. J. Ruijgh. — *L'élément achéen dans la langue épique* (P. Chantraine) . . . 118
Salustio. — *Catilina y Jugurta*, II, ed. J. M. Pabón (A. Ernout) . . . 348
Sallusti. — *Orationes et epistulae de Historiarum libris excerptae*, ed. V. Paladini (J. André) . . . 166
F. Sartori. — *Le eteric nella vita politica ateniese del VI e V secolo* (Ed. Will) . . . 297

Pages

Ed. Schwartz. — *Zur Geschichte und Literatur der Hellenen und Römer* (J. Irigoin) 111
G. Th. Schwarz. — *Philosophisches Lexikon zur griechischen Literatur* (P. Louis) 125
E. Skard. — *Sallust und seine Vorgänger, eine sprachliche Untersuchung* (A. Ernout) 166
R. E. Smith. — *The failure of the Roman Republic* (J. Paoli) 157
Sofocle. — *Edipo a Colono*, ed. D. Pieraccioni (Fr. Vian) 317
J. de Souza Brandão. — *Empréstimos Grecos nas Éclogas de Vergílio* (A. Ernout) 341
G. Stégen. — *Commentaire sur cinq Bucoliques de Virgile* (J. André) 169
G. Strasburger. — *Die kleinen Kämpfer der Ilias* (P. Chantraine) 121
H. Strohm. — *Euripides, Interpretationen zur dramatischen Form* (J. de Romilly) 318
K. Strunck. — *Die sogenannten Äolismen der homerischen Sprache* (P. Chantraine) 120
Studies presented to D. M. Robinson, II (Ch. Picard) 282
Symbolae Osloenses, fasc. 32 (A. Ernout) 179
Ibid., fasc. 32 et 33 (A. Ernout) 362
Tacitus. — *Agricola, Germania, Dialogus*, ed. K. Büchner (A. Ernout) . . 175
Tacitus. — *Libri qui supersunt*, II, 2 : *Germania, Agricola, Dialogus*, ed. E. Koestermann (A. Ernout) 357
G. Tilander. — *Nouveaux essais d'étymologie cynégétique* (A. Ernout) . . . 359
A. Traina. — *L'alfabeto e la pronunzia del latino* (A. Ernout) 340
Transactions and Proceedings of the American Philological Association, LXXXVI (A. Ernout) 179
M. Treu. — *Von Homer zur Lyrik* (J. Irigoin) 117
A. Turyn. — *The Byzantine manuscript tradition of the tragedies of Euripides* (J. Irigoin) 320
E. Valgiglio. — *Silla e la crisi repubblicana* (J. André) 158
M. Vanhoutte. — *La méthode ontologique de Platon* (P. Louis) 327
T. Vasilescu et N. Barbu. — *Limba latina* (M. Durry) 180
L. Vidman. — *Fasti Ostienses* (R. Bloch) 345
J. Vogt. — *Struktur der antiken Sklavenkriege* (Ed. Will) 300
H. Vos. — *Themis* (P. Chantraine) 107
R. Waltz. — *Manuel de thème latin* (A. Ernout) 178
T. B. Webster. — *Greek theatre production* (F. Robert) 311
U. Westerbergh. — *Beneventan ninth century poetry* (A. Ernout) 359
F. Wiesthaler. — *Die Oratio obliqua als Künstlerisches Stilmittel in den Reden Ciceros* (J. André) 164
E. Wistrand. — *Die chronologie der Punica des Silius Italicus* (H. Bardon) . 175
F. A. Wolf. — *Ein Leben in Briefen, Ergänzungsband*, I (P. Chantraine) . . 146

Le gérant : P. Laurent.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 3230 - 11 - 1958.
Dépôt légal, 4e trimestre 1958. — 864.

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXXII, 1958, fasc. 1

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES
3e s., Tome XXXII, 1958, fasc. 1

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

A. Ernout, *Indusium, indusiarius, indusiatus.* — *R. Ph.*, XXXII, 1958, 1, p. 7 à 14.

Étude d'un mot du vocabulaire de Plaute et de ses dérivés. Fixation du sens et de l'étymologie. Comparaison avec des mots de sens voisin, qui montrent la richesse verbale et la fantaisie créatrice du comique latin.

L. Robert, *Inscriptions grecques de Sidè en Pamphylie (époque impériale et Bas-Empire).* — *R. Ph.*, XXXII, 1958, 1, p. 15 à 53.

L'auteur reprend l'étude et le commentaire de toutes les inscriptions grecques (époques impériale et byzantine) trouvées à Sidè dans la campagne de 1948 et publiées récemment. Les sujets suivants sont abordés. Constitution des lemmes des éditions épigraphiques et des apparats critiques; anciens voyageurs et copistes d'inscriptions dans la région : l'architecte Cockerell, l'amiral Beaufort, le numismate Borrell, l'interpolateur Bailie; corrections de Franz et de Boeckh. Les noms Bryôn, Bryousa, Pégasios; les *signa*. Les quartiers de la ville; le grand *synergion*; le quartier de l'autel. Inscriptions honorant des empereurs du IVe siècle; les personnifications impériales et l'*Anatrophè Augusta*. La grande gérousie de Sidè; son local, ses magistrats; les *ekdikoi* des gérousies, les banquets de ces associations, notamment à Éphèse et à Nicée. Ambassadeurs auprès des empereurs pour soutenir les droits des cités et des communautés. Gouverneurs de Lycie-Pamphylie au IIe siècle et gouverneurs équestres du IIIe et du IVe siècle. Les cultes égyptiens à Sidè d'après les monnaies. Le terme *hestia* dans les dédicaces. Les noms indigènes Touesianos et Rhôzos. Le numéro 69 n'est pas une inscription chrétienne, mais juive; les noms Jacob et Leontius; abréviations de titres; le *zygostatès* à l'époque impériale et au Bas-Empire d'après les lois, les inscriptions et les papyrus; le *phrontistès*; les archontes et les *presbyteroi* dans les communautés juives; l'eau dans les synagogues, fontaines et vasques d'après les inscriptions et les ruines des synagogues; *mésaulon*, la cour et le plan des synagogues; intérêt des études d'épigraphie architecturale. Inscription d'une mosaïque chrétienne; les mots ψήφωσις, ψηφολόγημα, μούσωσις, κέντησις et le vocabulaire de la mosaïque. Pantomimes enfants; noms de métier, Paris et Paridion, Apolaustus, Pylade; critique d'études récentes sur la pantomime. Couronnes agonistiques monumentales sculptées sur des monuments de Sidè et d'ailleurs; les concours de la ville et l'emblème agonistique de la grenade. Le Delphien Labos parmi les fondateurs mythiques de Pergè. Inscription juive inédite de Thessalie. Commentaire de la dédicace d'un bassin dans une synagogue de Lydie.

L. Robert, *Une épigramme de Carie, note additionnelle.* — *R. Ph.*, XXXII, 1958, 1, p. 54 à 66.

L'auteur apporte des compléments à son étude de l'année précédente sur l'épitaphe d'un paysan à Kazykly et sur les prêtres et prêtresses hydrophores et loutrophores à Milet, à Iasos et à Bargylia. Réunissant les textes littéraires et épigraphiques sur Teichioussa, petite ville, puis dème de Milet, il s'accorde avec E. Kirsten pour ne plus la placer sur la côte sud de la péninsule milésienne à Karakuyu. Il suggère la possibilité de la localiser à la ruine hellénique sur la côte de la presqu'île de Kazykly.

E. de Saint-Denis, *Les* Variations *de Paul Valéry sur les* Bucoliques *de Virgile.* — *R. Ph.*, XXXII, 1958, 1, p. 67 à 83.

Les *Variations* de P. Valéry et sa traduction des *Bucoliques* sont pleines d'enseignements pour les latinistes, les critiques littéraires, les poètes et les théoriciens du mystère poétique. Au soir de sa vie, Valéry a trouvé dans les *Bucoliques* un parfait exemple d'œuvre où s'extériorise et se libère « une force chantante ». D'où cet essai : en quoi consiste la « musicalité » de ces poèmes? dans quelle mesure doivent-ils être retirés à l'architecture et rendus à la musique? étudiés comme des saynètes jouées sur la scène avec accompagnement musical?

J. Tréheux, *Le sens des adjectifs* περίζυξ *et* περίζυγος. — *R. Ph.*, XXXII, 1958, 1, p. 84 à 91.

Relevé des attestations, littéraires et épigraphiques, de l'adjectif περίζυξ-περίζυγος et étude sémantique. Le mot est formé à partir de ζεῦγος, « paire ». On passe du sens de « en plus d'une paire » ou « qui subsiste d'une paire » (= dépareillé) au sens de « tenu en réserve pour le recomplètement d'une paire », puis « d'un groupe quelconque » (= de rechange : Xén., *Cyr.*, VI, 2, 32). Le classement des exemples est présenté en fin d'étude sous la forme d'un article de lexique. Au passage, restitution de *IG*, *II*², 1469, l. 74-75 ; correction à *ID*, 1442, *B*, l. 65-66 et explication des l. 65-72 de ce dernier inventaire.

O. Masson, *Inscriptions grecques et chypriotes du petit temple d'Achoris à Karnak.* — *R. Ph.*, XXXII, 1958, 1, p. 92 à 94.

Le petit sanctuaire du pharaon Achoris à Karnak a été dégagé en 1949 par M. H. Chevrier. Ce travail a permis à M. P. Lacau de relever un assez grand nombre de graffites chypriotes syllabiques et quelques graffites grecs, presque tous incisés sur la face est. Un des graffites grecs était connu depuis 1919, tous les autres sont inédits. On montre l'intérêt des graffites grecs, dont deux ont été gravés par des Chypriotes de la ville mal connue de Ledra. Un autre graffite, à la fois alphabétique et syllabique (digraphe), vient confirmer qu'en dialecte chypriote, les noms d'homme en -ᾱς possédaient un génitif en -ᾱ(ϝ)ος.

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXXII, 1958, fasc. 2

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES
3e s., Tome XXXII, 1958, fasc. 2

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

A. Ernout, *Les enclitiques* -que *et* -ue. — *R. Ph.*, XXXII, 1958, 2, p. 189 à 197.

Les conjonctions enclitiques *-que* et *-ue* présentent chez Ovide des anomalies de construction souvent signalées, mais dont jusqu'à présent aucune explication n'a été donnée. L'objet de cette étude a été de montrer comment cette anomalie trouve son explication dans l'origine et l'histoire de ces conjonctions. *-que* et *-ue* sont les représentants directs en latin d'enclitiques de date « indo-européenne », bien représentés dans d'autres langues de la famille. Mais ces formes anciennes ont été concurrencées de bonne heure par des conjonctions nouvelles, non enclitiques, *et*, *aut*, *uel*, etc., qui, plus pleines et plus expressives, ont tendu à les éliminer. La différence de sens qui distinguait les unes des autres s'est effacée peu à peu, les deux séries se sont confondues dans l'emploi, et finalement les anciennes conjonctions enclitiques ont disparu de la langue parlée : l'emploi que fait Ovide de *-que*, *ue*, confirmé par le témoignage d'Horace, traduit l'état d'instabilité dans lequel se trouve la langue, au moment d'abandonner un type ancien devenu désuet ; dans le traitement des enclitiques, le latin fournit un bon exemple de la tendance au renouvellement des conjonctions, que Meillet a bien mise en lumière.

M. Lejeune, *Essais de philologie mycénienne*. — *R. Ph.*, XXXII, 1958, 2, p. 198 à 217.

IV : Étude des exemples (sûrs, ou probables, ou possibles) des composés privatifs mycéniens dont le second terme commençait par voyelle ou *h* + voyelle ; observations sur la forme du premier terme (ν- avec allongement de la voyelle, ou ἀν-, ou ἀ-). — V : Étude des emplois et des formes du duel des noms, en mycénien ; originalité des données concernant la première déclinaison ; problèmes posés par la désinence du génitif-datif.

J. André, *Pythagorisme et botanique*. — *R. Ph.*, XXXII, 1958, 2, p. 218 à 243.

A propos de l'interprétation de passages de Pline l'Ancien (*N. H.* 22, 18-20) et Martianus Capella (2, 109-110 ; 2, 141), l'auteur met en garde les historiens du Pythagorisme contre certaines confusions botaniques et montre l'impossibilité absolue de faire de la λευκάς et de l'ἠρύγγη une seule plante. Il relève, d'autre part, toute une série d'invraisemblables confusions entre ἠρύγγη, λευκάς, λευκή, μῶλυ et ἄλιμον. Un appendice est consacré à l'explication du mot γοργόνιον par les caractères morphologiques des deux plantes qu'il désigne.

R. Rémondon, *Notes de papyrologie : la retenue de 6,50 %*. — *R. Ph.*, XXXII, 1958, 2, p. 244 à 260.

Une série de documents, de 138 à 338, permet de retracer l'évolution de cette retenue que l'État prélève à son profit sur les rétributions qu'il verse aux ouvriers travaillant pour lui. Elle affecte d'abord des versements anticipés, et c'est un escompte en dehors. Puis, le désir de spéculer sur la baisse de la valeur des monnaies — et la hausse des prix — amenant le Trésor à ne payer qu'après l'exécution des commandes, le plus tard possible, la retenue qui frappe alors des remboursements s'est transformée en impôt. C'est ainsi qu'une pratique bancaire est devenue une méthode de prise fiscale, aberrante d'ailleurs, puisque l'État l'applique à ses propres dépenses.

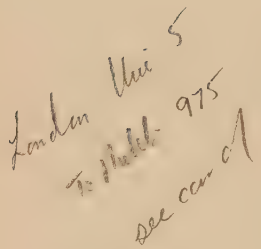

Revue de Philologie

DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

publiée sous la direction de

A. ERNOUT ET P. CHANTRAINE
PROFESSEUR HONORAIRE AU COLLÈGE DE FRANCE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS
MEMBRES DE L'INSTITUT

Publiée avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

ANNÉE ET TOME XXXII
(84e de la collection)

FASCICULE I
1958

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, rue de Lille
PARIS

REVUE DE PHILOLOGIE

DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

La plus ancienne revue française consacrée aux langues, aux littératures et à l'histoire de l'antiquité classique

Fondée en 1845, par Léon Rénier

L'ensemble de la publication comprend 3 séries :

Première Série : 2 vol. 1845-47, avec planche.

Nouvelle Série : 50 vol. annuels (1877-1926) publiés avec la *Revue des Revues* et publications d'Académies relatives à l'Antiquité classique et la *Revue des Comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'Antiquité classique* (programme actuellement repris par l'*Année philologique*).

Troisième Série : commencée en 1927, sous la direction de P. Jouguet et A. Ernout. — A. Ernout et P. Chantraine à partir de 1950.

TOME XXXII. — FASCICULE 1

SOMMAIRE

	Pages
A. Ernout. — *Indusium, indusiarius, indusiatus*	7
L. Robert. — Inscriptions grecques de Sidè en Pamphylie	15
L. Robert. — Une épigramme de Carie, note additionnelle	54
E. de Saint-Denis. — Les *Variations* de P. Valéry sur les *Bucoliques* de Virgile	67
J. Tréheux. — Le sens des adjectifs περίζυξ et περίζυγος	84
O. Masson. — Inscriptions grecques et chypriotes du temple d'Achoris à Karnak	92
Notes et Discussions : R. Chevallier : G. Lugli, La tecnica edilizia romana	95
Bulletin bibliographique	104
Derniers ouvrages reçus	181

Conditions de Vente

Pour les volumes non épuisés :

Années antérieures au Tome XXXII (1958), l'année : 2.950 fr. — Étranger : 7 $.

Abonnement au Tome XXXII de la 3e Série : France : 2.500 fr. — Étranger : 6 $.

N.-B. — Le prix français pourra être soumis à révision en fonction du niveau des prix intérieurs.

Messieurs les Abonnés peuvent acquitter dès maintenant le montant de leur Abonnement au Tome XXXII à la

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, CCP : PARIS 734-94.

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. — PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES (Directeur : Jeanne Vielliard). Paraît une fois par an et est vendu au numéro. N° 1 : 300 fr. — N° 2 : 400 fr. — N° 3 : 460 fr.

GALLIA. — Organe du Comité technique de la Recherche archéologique en France près le C. N. R. S. Articles de fond, notes, informations archéologiques, chroniques des publications concernant les antiquités de la France depuis la préhistoire jusqu'à l'an 800. *Un tome annuel en deux fascicules.*

Tome V. — Fasc. 1, 1947, 234 p., 150 fig., 4 plans . . . . . 1.200 fr.
Tome V. — Fasc. 2, 1947, 253 p., 156 fig., 2 plans . . . . . 1.200 fr.
Tome VI. — Fasc. 1, 1948, 288 p., 196 fig., 2 plans . . . . . 1.800 fr.
Tome VI. — Fasc. 2, 1948, 201 p., 102 fig., 4 plans. . . . . 1.600 fr.
Tome VII. — Fasc. 1, 1949, 140 p., 145 fig., 2 plans . . . . . 1.400 fr.
Tome VII. — Fasc. 2, 1949, 184 p., 48 fig., 1 plan . . . . . 2.400 fr.
Tome VIII. — 1 Fasc., 1950, 263 p., 150 fig., 3 plans . . . . . 3.000 fr.
Tome IX. — 1 Fasc., 1951, 183 p., 113 fig., 1 pl. h. t. . . . . 2.200 fr.
Tome X. — 1 Fasc., 1952, 150 p., 59 fig. . . . . 1.900 fr.
Tome XI. — Fasc. 1, 1953, 240 p., 164 fig., 3 pl. h. t. . . . . 3.000 fr.
Tome XI. — Fasc. 2, 1953, 173 p., 76 fig. . . . . 2 400 fr.
Tome XII. — Fasc. 1, 1954, 284 p., 219 fig. . . . . 3.200 fr.
Tome XII. — Fasc. 2, 1954, 295 p., 254 fig. . . . . 3.200 fr.
Tome XIII. — Fasc. 1, 1955, et Fasc. 2, 1955 : chacun . . . . . 1.500 fr.
Tome XIV. — Fasc. 1, 1956, et Fasc. 2, 1956 . . . . . 2.100 et 2.400 fr.

II. — OUVRAGES

SUPPLÉMENTS A « GALLIA » :

1. Henri Rolland. Fouilles de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence). 160 p., 109 fig., 17 pl. 800 fr.
2. Jules Formigé. Le Trophée des Alpes (la Turbie). 105 p., 62 fig. . . . . 960 fr.
3. Henri Rolland. Fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône). Tome I. 220 p., 186 fig. 2.200 fr.
4. Pierre Wuilleumier. Fouilles de Fourvière à Lyon. 87 p., 7 fig., 8 plans et 20 pl. . 1.500 fr.
5. Fernand Benoit. Sarcophages paléochrétiens d'Arles et de Marseille. . . . . 1.400 fr.
6. Georges Chenet-Guy Gaudron. La céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles. 2.600 fr.
7. Henri Rolland. Les fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône). Suite : tome II . . 1.900 fr.

Ces ouvrages sont mis en vente au Comité technique de la Recherche archéologique en France, 155, rue de Sèvres, Paris (XVe). — C. C. P. : Revue Gallia, 155, rue de Sèvres, Paris 9152-20. — Tél. : SUFfren 68-40.

M. Cohen et A. Meillet. Les langues du monde (2e édition). . . . . 6.400 fr.

Cet ouvrage est mis en vente au Service des Publications du C. N. R. S. et à la Librairie Ancienne H. Champion.

Psichari-Renan. La prière sur l'Acropole et ses mystères . . . . . 900 fr.

J. Séguy. Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne :
Vol. I : Animaux sauvages, plantes, folklore. 200 cartes. . . . . 7.000 fr.
Vol. II : Champs, labours, céréales, outillage agricole, foin, vin, véhicule, élevage. 6.000 fr.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES.

Mlle Pellegrin. La bibliothèque des Visconti-Sforza (relié pleine toile crème). . . . 2.400 fr.
Richard. Inventaire des manuscrits grecs du British Museum. . . . . 900 fr.
Vajda. Répertoire des catalogues et inventaires de manuscrits arabes . . . . . 450 fr.
Vajda. Index général des manuscrits arabes musulmans de la Bibliothèque Nationale . 2.400 fr.

III. — COLLOQUES INTERNATIONAUX

II. Léonard de Vinci et l'expérience scientifique au XVIe siècle . . . . . 1.500 fr.
(Ce colloque est en vente aux Presses Universitaires de France.)

III. Les romans du Graal aux XIIe et XIIIe siècles . . . . . 1.000 fr.

IV. Nomenclature des écritures livresques du IXe au XVIe siècle . . . . . 660 fr.

Renseignements et vente au Service des Publications du C. N. R. S., 13, quai Anatole-France, Paris (VIIe). — C. C. P. Paris 9061-11. — Tél. INV. 45-95.

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

I. — A. ERNOUT. Philologica..... *Épuisé.*
II. — E. DE SAINT-DENIS. Le vocabulaire des animaux marins en latin classique..... 360 fr.
III. — E. DES PLACES, S. J. Le pronom chez Pindare.... 360 fr.
IV. — A. J. FESTUGIÈRE, O. P. Hippocrate, *L'ancienne médecine.* Texte, traduction et commentaire..... 700 fr.
V. — G. REDARD. Les noms grecs en ΤΗΣ, ΤΙΣ et principalement ΙΤΗΣ, ΙΤΙΣ. Étude philologique et linguistique. 1.040 fr.
VI. — E. LAROCHE. Histoire de la racine *nem-* en grec ancien : νέμω, νέμεσις, νόμος, νομίζω ..... 880 fr.
VII. — J. ANDRÉ. Les termes de couleur dans la langue latine. 880 fr.
VIII. — J. ANDRÉ. La vie et l'œuvre de C. Asinius Pollion .. 360 fr.
IX. — E. DELEBECQUE. Le cheval dans l'*Iliade*..... 1.000 fr.
X. — E. DELEBECQUE. Euripide et la guerre du Péloponnèse..... 1.600 fr.
XI. — F. VIAN. La guerre des Géants. Le mythe avant l'époque hellénistique..... 1.400 fr.
XII. — L. MOULINIER. Le pur et l'impur dans la pensée grecque d'Homère à Aristote..... 1.800 fr.
XIII. — J. IRIGOIN. Histoire du texte de Pindare..... 1.800 fr.
XIV. — E. MARTIN. Essai sur les rythmes de la chanson grecque antique..... 1.600 fr.
XV. — E. MARTIN. Trois documents de musique grecque.. 800 fr.
XVI. — J. IRIGOIN. Recherches sur les mètres de la lyrique chorale grecque : la structure du vers..... 800 fr.
XVII. — Ch. MUGLER. Deux thèmes de la cosmologie grecque : Devenir cyclique et pluralité des mondes..... 960 fr.
XVIII. — A. ERNOUT. Aspects du vocabulaire latin..... 1.400 fr.
XIX. — G. DUMÉZIL. Rituels indo-européens à Rome..... 600 fr.
XX. — J. DEFRADAS. Plutarque, *Le Banquet des Sept Sages.* Texte, traduction et commentaire..... 800 fr.
XXI. — J. DEFRADAS. Les thèmes de la propagande delphique ..... 1.400 fr.
XXII. — J. MARTIN. Histoire du texte des *Phénomènes* d'Aratos..... 3.000 fr.
XXIII. — J. ANDRÉ. Lexique des termes de botanique en latin. 3.000 fr.
XXIV. — P. CHANTRAINE. Études sur le vocabulaire grec.. 1.800 fr.
XXV. — E. DELEBECQUE. Essai sur la vie de Xénophon .. 3.800 fr.
XXVI. — A. ERNOUT. Philologica II..... 2.400 fr.
XXVII. — H. LE BONNIEC. Le culte de Cérès à Rome, des origines à la fin de la République..... 2.800 fr.
XXVIII. — Ch. MUGLER. Dictionnaire historique de la terminologie géométrique des Grecs, vol. I : A-K. *En souscription.*

B 12 APR 1960

1966 I.

97-1